NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172022 3
Digitized by Google

4

Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

14 Jan. '05.

Digitized by Google

Digitized by Google

*IIM

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET 1765.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

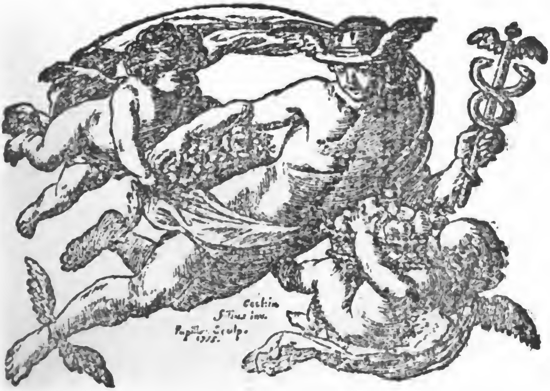

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
335328
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1905

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure eſt chez M. LUTTON, *Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.*

C'eſt à lui que l'on prie d'adreſſer, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, *Auteur du Mercure.*

Le prix de chaque volume eſt de 36 ſols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour ſeize volumes, à raiſon de 30 ſols piece.

Les perſonnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poſte, payeront pour ſeize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poſte pour le faire venir, & qui prendront les frais du port ſur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raiſon de 30 ſols par volume, c'eſt-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour ſeize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

Digitized by Google

étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure*. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale, par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
JUILLET 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

J'AI l'honneur de vous envoyer, Monſieur, quelques lettres fort intéreſſantes dans leur genre, & que vous pouvez regarder comme manuſcrites, parce que c'eſt le ſeul exemplaire qui ſoit à Paris, & peut-être qui y ſera. Je les crois dignes de la curioſité du Public, & je ſerai toujours charmé de

Digitized by Google

trouver les occasions de vous donner des preuves des sentimens avec lesquels, &c.

*N****

A Paris, le 26 May 1765.

Lettres de M. le Pasteur Vernes à M. J. J. Rousseau, avec les réponses, 1765.

Avertissement.

IL parut, il y a quelque temps, une brochure anonyme intitulée, *Sentimens des Citoyens.* C'est un libelle scandaleux, où l'on fait dire à M. *J. J. Rousseau* des absurdités qu'il n'a jamais dites, & l'on lui impute des horreurs dont je n'aurois pas même osé soupçonner qu'il se fût rendu coupable. Cette piéce infâme excita tellement mon indignation, que je ne voulus pas en souiller ma bibliothéque. On jugera par-là de ma surprise, lorsque j'appris que M. *Rousseau* me l'attribuoit dans une lettre imprimée & publiée à Paris. Je lus cette lettre ; elle me parut si mal écrite, le fondement de l'accusation qu'elle renfermoit me sembla si absurde, & j'accordois si peu

Digitized by Google

l'accusation elle-même avec le caractère de M. *Rousseau*, que je ne doutai point que ce ne fût quelqu'un, plus encore de ses ennemis que des miens, qui, sous son nom, nous attaquoit l'un & l'autre. Cependant quelques phrases des notes dont le libelle est accompagné, & les injures par lesquelles M. *Rousseau* a répondu dans son dernier ouvrage, à la manière honnête dont j'avois parlé de lui, me donnant lieu de croire qu'il pouvoit être l'auteur de cette lettre, je pris le parti de lui écrire, convaincu que si, dans un de ces instans où la passion maîtrise l'homme le plus sage, il s'étoit laissé aller à une action, dont un méchant même auroit de la peine à ne pas rougir, il se hâteroit de donner une rétractation aussi publique que l'injure l'avoit été. Je n'ignorois pas, il est vrai, qu'il n'est que trop de gens qui se plaisent & se forcent à demeurer en suspens sur un jugement téméraire, dont ils s'avouent intérieurement la fausseté, & qu'une juste rigueur, exercée sur soi-même, est au-dessus des âmes ordinaires, qui ne soupçonnent pas seulement qu'après l'innocence il n'est rien de plus beau que l'aveu de ses fautes; mais comment se persuader que M. *Rousseau* ne fût pas capable d'un effort au-dessus des petites âmes? On verra que

je me ſuis trompé ſur ſon compte, & cependant je me ſais gré de mon erreur.

Puiſque j'ai parlé dans cet avertiſſement des injures que m'a dit M. *Rouſſeau* dans ſes lettres de *la Montagne*, je ſuis tenté de rompre le ſilence que j'avois deſſein de garder ſur cet article. Je n'ai pas dû m'offenſer de ce qu'il m'appelle un *barbouilleur de papier*; il faut que, ſelon lui, cette épithéte ſoit honorable, puiſqu'il ſe l'eſt donnée à lui-même. « *On ne vit de la vie » un pauvre barbouilleur de papier devenir » pour ſon malheur un homme auſſi impor» tant* ». (1) Quand il m'a accuſé d'avoir *abjuré mon chriſtianiſme en attaquant le ſien*, (2) je me ſuis rappellé que lorſqu'il avoit parlé plus ſérieuſement & avec plus de ſang-froid, il avoit dit : « *Ceux qui ju» gent publiquement mon chriſtianiſme, mon» trent ſeulement l'eſpéce du leur; & la » ſeule choſe qu'ils ont prouvée, eſt qu'eux & » moi n'avons pas la même religion* (3) ». Il y auroit eu de l'injuſtice à le prendre dans ſes plus grands accès d'humeur pour connoître ſa vraie manière de penſer. Il nous a lui-même averti que « *l'homme le*

(1) Lettres de *la Montagne*, page 290, édit. d'Amſt. *in*-8°.

(2) *Ibid.* page 82.

(3) *Ibid.* pag. 25.

Digitized by Google

» *plus juste, quand il est ulcéré, voit rare-» ment les choses comme elles sont.* (4) ». Enfin, lorsqu'il m'a traité de *calomniateur public* (5), j'aurois été vivement affecté de cette injure, si je n'avois pas vu clairement qu'il falloit la mettre sur le compte de sa mémoire, qui ne lui a pas rappellé ces mots du troisiéme tome d'*Emile*, page 116 (6), « je m'attendris aux » bienfaits de Dieu, je le bénis de ses » dons, mais je ne le prie pas; que lui » demanderois-je? &c. »? Ce qui prouve que sa mémoire le sert très-mal, c'est qu'en faisant la note, où il m'accuse de l'avoir calomnié, il ne s'est pas souvenu que ce qu'il disoit dans le texte même donneroit lieu à lui faire le reproche dont

(4) Lettres de *la Montagne*, pag. 3.

(5) *Ibid*, pag. 171 la note.

(6) *Edit. d'Amst. in*-12. J'avois cité ce passage mot pour mot dans mes *lettres sur le christianisme de M. Rousseau*, édit. de Genève, p. 81, & je prie que l'on fasse attention que tout ce que j'ai dit a ce sujet porte uniquement sur la partie de la prière, qui a pour objet les demandes que l'on doit faire à Dieu. Je n'ai rien reproché à M. *Rousseau* sur les autres actes de la prière, tels que l'adoration, l'action de graces, la résignation à la volonté de Dieu, &c. Ne serois-ce point, au moyen de cette équivoque, qu'il se seroit cru en droit de crier à la calomnie?

il paroît scandalisé, s'il ne lui avoit pas encore été fait. En général sur toutes ces injures je m'en suis tenu à cette décision de M. *Rousseau* lui-même. « Monseigneur, » je me plains que vous m'accabliez d'in- » jures, qui, sans nuire à ma cause, atta- » quent mon honneur, ou plutôt le vôtre; » c'est ainsi qu'on se tire d'affaire, quand » on veut quereller & qu'on a tort » (7). Et dans l'avertissement de ses lettres de *la Montagne*, « M'échauffer eût été m'a- » vilir (8) ».

LETTRE de J. J. ROUSSEAU au Libraire DUCHESNE à Paris.

A Motiers, le 6 Janvier 1765.

JE vous envoie, Monsieur, une piéce imprimée & publiée à Genève, & que je vous prie d'imprimer & publier à Paris, pour mettre le Public en état d'entendre les deux Parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de M. *Vernes*, Ministre du saint Evangile &

(7) Rép. à M. l'Arch. p. 94.

(8) Avert. des lett. de *la Mont.* p. 3.

Digitized by Google

pasteur à Céligny : je l'ai reconnu d'abord à son style pastoral. Si toutefois je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir ; car s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de la reconnoître hautement, selon le devoir d'un homme d'honneur & d'un bon chrétien ; s'il ne l'est pas, il la désavouera de même, & le Public saura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connois trop, Monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une piéce pareille, si elle vous venoit d'une autre main ; mais puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun scrupule. Je vous salue de tout mon cœur.

ROUSSEAU.

PREMIERE lettre de M. le Pasteur VERNES à M. J. J. ROUSSEAU.

MONSIEUR,

ON a imprimé une lettre signée *Rousseau*, dans laquelle on me somme, en quelque manière, de dire publiquement

ſi je ſuis l'auteur d'une brochure intitulée, *Sentimens des Citoyens :* quoique je doute fort que cette lettre ſoit de vous, Monſieur, je ſuis cependant tellement indigné du ſoupçon même qu'il paroît qu'ont quelques perſonnes, relativement au libelle dont il y eſt queſtion, que j'ai cru devoir vous déclarer que non-ſeulement je n'ai aucune part à cette infame brochure, mais que j'ai par tout témoigné l'horreur qu'elle ne peut qu'inſpirer à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures dans vos lettres écrites de *la Montagne* parce que je vous ai dit ſans aigreur & ſans fiel que je ne penſe pas comme vous ſur le chriſtianiſme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance auſſi baſſe que celle dont des gens, qui ne me connoiſſent pas ſans doute, ont pu me croire capable. J'ai ſatisfait à ma conſcience en ſoutenant la cauſe de l'évangile, qui m'a paru attaqué dans quelques-uns de vos ouvrages; j'attendois une réponſe qui fût digne de vous, & je me ſuis contenté de dire, en vous liſant, *je ne reconnois pas-là M. Rouſſeau.* Voilà, Monſieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer; & pour vous épargner dans la ſuite de nouvelles lettres de ma part, s'il paroît quelque ouvrage

Digitized by Google

anonyme où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'eſt pas là mon cachet.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, *J. VERNES.*

Genève, le 2 de Février 1765.

RÉPONSE de M. J. J. ROUSSEAU.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, & par laquelle vous déſavouez la piéce intitulée *Sentimens des Citoyens.* J'ai écrit à Paris pour que l'on y ſupprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette piéce. Si je puis contribuer en quelqu'autre manière à conſtater votre déſaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous ſalue, Monſieur, très-humblement.

J. J. ROUSSEAU.

A Motiers, le 4 Février 1765.

Digitized by Google

SECONDE lettre de M. le Pasteur VERNES.

J'AVOUE, Monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi ! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précéde le libelle, & des notes qui l'accompagnent ? Quoi ! c'est vous de qui j'ai été particuliérement connu, & qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime, c'est vous qui non-seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon ! C'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, &, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse ! Et vous me dites, après cela, avec la froideur d'un homme qui auroit fait l'action la plus indifférente, *j'ai écrit à Paris pour que l'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette piéce. Si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner.* Vous parlez sans doute, Monsieur, d'une seconde édition, car la première est épuisée. Et par rapport au

désaveu, ce n'est pas le mien qu'il s'agit de constater; je l'ai rendu public, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au Libraire de Paris: j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Mon devoir est rempli; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre: vous devriez regarder comme une injure si je vous indiquois ce qu'en pareil cas feroit un honnête homme. Je n'exige rien de vous, Monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Genève, le 8 de Février 1765.

RÉPONSE de M. J. J. ROUSSEAU.

DE peur, Monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paroissez espérer ou desirer de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire la raison qui m'en empêche: personne au monde ne le sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, Monsieur, très-humblement.

A Motiers, le 15 Février 1765.

Digitized by Google

TROISIEME lettre de M. le Pasteur VERNES.

JE terminerois volontiers une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence. Le tour que vous avez pris pour ne pas donner une déclaration qui me paroissoit un simple acte de justice la plus étroite, & que par-là même je ne croyois pas devoir exiger de vous; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications: mais il en est une qui touche trop à mon honneur pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement si vous soupçonneriez encore que je sois l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement? Je n'ose me livrer à cette interprétation, qui vous seroit plus injurieuse qu'à moi; mais il suffit qu'elle soit possible pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire si je dois l'éloigner absolument de votre pensée. C'est-là tout ce que je vous demande, Monsieur; ce sera ensuite à vous à juger s'il vous con-

vient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi, une apparence de faux-fuyant, ou de marquer nettement dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Genève, le 20 de Février 1765.

RÉPONSE de M. J. J. ROUSSEAU.

LA phrase dont vous me demandez l'explication, Monsieur, ne me paroît pas avoir deux sens. J'ai voulu dire, le plus clairement & le moins durement qu'il est possible, que, nonobstant un désaveu auquel je m'étois attendu, je ne pouvois attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une déclaration qui, de ma part, seroit un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est assûrément pas ma faute, & je serois fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

A Motiers, le 24 Février 1765.

Digitized by Google

QUATRIEME lettre de M. le Pasteur VERNES.

MONSIEUR,

LA lumière n'est assûrément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avois écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres que vous pouvez seul dissiper. Si, comme il paroît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle ; si vous entreteniez au dedans de vous cette persuasion avec une sorte de complaisance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même à reconnoître hautement cette piéce ou à la désavouer ? Pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il étoit possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard ? Pourquoi aviez-vous dit, *si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir ?* Pourquoi aviez-vous ajouté que lorsque j'aurois parlé, *le Public sauroit à quoi s'en tenir ?* Tout cela n'étoit-il

qu'un jeu de votre part? ou bien auriez-vous été capable de former le noir projet d'ajouter une nouvelle injure à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuſe imputation? C'eſt à regret, Monſieur, que je me livre à une conjecture qui vous deshonoreroit ſi elle étoit fondée; je ne me réſoudrai jamais à penſer mal de vous qu'autant que vous m'y forcerez vous-même. Ce n'eſt pas tout. Si mon déſaveu n'a fait ſur vous aucune impreſſion, pourquoi donc avez-vous ordonné au Libraire de Paris de ſupprimer votre édition du libelle? Pourquoi, comme je l'ai ſçu de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang diſtingué, *qu'ayant été mieux inſtruit, vous ne m'attribuiez plus cette pièce?* Je vous le demande; eſt-il poſſible de vous trouver en cela d'accord avec vous-même? Si de nouvelles raiſons, plus déciſives que celle que vous avoit fournie mon prétendu *ſtyle paſtoral*, qui eſt la ſeule que vous ayez alléguée, & dont le ridicule vous auroit frappé ſans ſon air de ſarcaſme qui a pu vous ſéduire; ſi, dis-je, de nouvelles raiſons ont arrêté ces premiers mouvemens de juſtice, que la droiture naturelle de votre cœur avoit fait naître; pourquoi ne m'expoſez-vous pas ces raiſons avec cette franchiſe & cette candeur

qu'annonce en vous votre belle dévise, *vitam impendere vero ?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux ; où la découverte de la vérité coûteroit trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour que l'on a pour elle ? Voyez donc, Monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très-curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer à cet égard avec toute la clarté possible & sans aucun ménagement, tant je suis convaincu que vous ne ferez par-là que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, *que j'aurois dû me taire sur une imputation qui tomboit d'elle-même & ne pouvoit faire tort qu'à son auteur.* Je reçois bien volontiers, Monsieur, vos salutations, & je vous prie d'agréer les miennes.

Céligny, le premier de Mars 1765.

N. B. M. *Rousseau* n'a pas cru sans doute qu'il lui convît de répondre à cette dernière lettre, il n'est pas difficile

Digitized by Google

d'en imaginer la raiſon. Je ne caractériſe point ſon procédé à mon égard, mais qu'il me ſoit permis d'ajouter un mot. Lorſque M. *Rouſſeau*, dans une lettre qui parut il y a quelques jours, a déſavoué l'ouvrage intitulé *des Princes*, a-t-il penſé avoir acquis le droit d'être cru ſur ſa parole, en refuſant aux autres la juſtice qu'il demande pour lui-même ?

LES deux Chats blancs, fable.

DIFFÉRENS de mœurs & d'eſprits
Deux chats vivoient dans un même logis,
Tous deux vêtus d'une ſemblable hermine,
Et blanchis à la *Jean-Farine.*
L'un ſobre autant que délicat,
Réſervé ſur la nourriture,
Faiſoit d'un morceau ſa pâture,
Et ménageoit ſon eſtomac.
Bon vivant l'autre, & né pour la dépenſe ;
Ne cherchoit qu'à leſter ſa panſe
De rogatons ou tranches de fin lard,
Qu'en dépit du Chef de cuiſine,
Il eſcamotoit avec art,
Et qu'il croquoit à la ſourdine.
Or, en un cas,
Où ſentant certains embarras

Digitized by Google

De conſcience,
(Car elle parle au plus coquin),
Il ſerepr ochoit un larcin
Digne du fouet, ſinon de la potence.
Pour éviter aucuns éclats
Notre pendard détala vîte,
Pour les gages laiſſant au gîte
Frère *Jean* près du feu qui prenoit ſes ébats;
Et ne ſoupçonnoit nulle choſe.
On s'apperçoit du vol, on informe la cauſe:
Sur le rapport d'un jeune enfant
L'auteur du vol eſt un chat blanc;
A celui-ci chacun imputa le dommage,
Ce devoit être lui! ſans tarder davantage,
On relance à grands coups le minet innocent
Qui réclame contre l'outrage,
Et jure en vain qu'on ſe méprend.

Evitez de porter même habit qu'un méchant.

Par M. l'Abbé D. Fr.

Digitized by Google

TRADUCTION singulière, conte.

UN Notaire, appellé *Carnot*,
Bon homme, s'il en fût, habile homme en pratique
A bien dresser un acte; entendant la fabrique;
La forme d'un contrat; de latin, pas un mot,
Avoit un Clerc dans son étude
Qui trouvant le métier trop servile & trop rude,
Se tourna du côté de l'Eglise; & voulant
Obtenir des degrés; à *Navarre*, en Licence,
Devoit soutenir thése, & par reconnoissance,
Au Notaire pensa devoir honnêtement
En faire passer une. Il est bon de vous dire,
Que l'apprenti Docteur à *Chartres* étoit né.
Maître *Carnot*, fort étonné,
En parcourant d'abord cette thése, de lire
A la fin: *Clericus Carnotensis*.... vraiment!
J'entends cela, dit-il, tout couramment!
Oüi, *Clericus* n'a pas besoin de commentaire;
Carnotensis, rien n'est plus clair;
Clerc de *Carnot*, voilà tout le mystère:
L'aimable enfant!... quel caractère?
Il se souvient toujours d'avoir été mon Clerc!

Par M. GANEAU.

Aux faux & aux véritables amans, épître.

CHACUN offre de tendres vœux :
Par-tout le flambeau d'amour brille ;
On ne voit que des amoureux,
Et l'espéce en tous lieux fourmille.
Mais il est peu d'amans heureux,
Faute d'observer la méthode
Que suivoient nos galans ayeux ;
Et que nos zéphirs à la mode
Pensent mieux savoir que *Chaulieu*,
D'après *Ovide* & la Nature,
D'après *La Suse* & *Villedieu* :
Je pourrois citer *R*. . . . .
Qui connoît bien, je vous assure,
Les mystères du petit Dieu.
Que son nom siéroit en ce lieu !
Celui-là sait la tablature
Qu'à *Rambouillet* donna *Voiture*,
Et qu'à *Sceaux* dictoit *Malésieux*.

Je n'en serai pas cru, je gage :
Tel joli-cœur, en me lisant,
Me prendra pour un innocent
Qui ne connoît rien à l'usage,
Au goût, au *bon ton* d'à présent.

C'est

C'eſt bien à lui de nous apprendre,
Dira quelque banal amant,
A traiter un commerce tendre.....
Ainſi, le Marquis à grands airs
N'admet qu'au rôle de *Léandre*
Les feux, les ſoupirs & les fers,
Langage de chevalerie,
Et les menus propos divers
De la fine galanterie
Qu'il relégue à la Comédie :
On ne veut plus d'amour en vers.

Tant pis, il ſeroit plus aimable
Si l'on aimoit comme autrefois.
Meſſieurs, par vos nouvelles loix
L'amour ſera-t-il plus durable ?
Plus vif ? votre bruyant bonheur
Intéreſſe-t'il mieux le cœur ?
Je n'en crois rien ; mais je vous céde
Ces droits fripons qu'un art coquet
Prend ſur une *Agnès* qu'on obſéde
Par le gallon & le plumet.
Je conviendrai même d'un fait ;
Que mainte femme ridicule,
Epriſe d'un pompeux caquet,
Bien plus volontiers capitule
Aux attaques d'un *Jodelet*,
Qu'aux mouvemens d'un feu diſcret ;

Digitized by Google

Que *Racan*, *Lafare* & *Tibulle*
Savoient ménager en ſecret.
Mais vous devez au ſeul caprice
Les vains progrès de vos deſirs :
Sans le cœur l'amour n'eſt qu'un vice,
Enfant des dangereux loiſirs :
Vous n'aimez *Philis*, ni *Clarice*,
Non, vous n'aimez que vos plaiſirs.

Pour vous qu'un ſentiment ſincère,
Loin du vain faſte de la Cour,
Anime d'un plus pur amour
Près d'une timide Bergere :
Montrez-lui toute la douceur,
Et la franchiſe & la candeur
D'une paſſion moins ſaillante ;
Dans une impatience lente
Eſpérez d'une ſage ardeur
L'heureux ſuccès de votre attente.
Jamais tyran, jamais grondeur,
Soyez l'ami de votre amante ;
Auſſi jaloux de ſon honneur
Que vous le feriez de ſon cœur,
D'un eſprit plein de confiance,
Verſez vos ſecrets dans ſon ſein :
Soutenez votre intelligence ;
Dans le Public, ſans préférence ;
Contraignez & l'œil & la main :
N'exigez qu'à titre de grace

Digitized by Google

La plus journalière faveur :
Évitez ce jargon *ſeigneur*,
Qu'un petit-maître plein d'audace
Affecte en inſolent vainqueur.

Plus d'une belle, au fond de l'âme;
Surpriſe par des libertés
Que ſouvent le haſard réclame,
Murmure & gémit des bontés
Que ſur des ſens déconcertés
Arrache une indiſcrette flamme :
Mais le pas franchi, l'on s'y tient,
Moins par tendreſſe que par crainte ;
Un nouveau concurrent ſurvient....
S'il impoſe moins de contrainte,
S'il ſait vouer par le reſpect,
Par de doux ſoins, par le myſtère,
L'hommage d'un feu circonſpect ;
Croyez qu'il ſaura bien mieux plaire
Qu'un tranſport fougueux & ſuſpect.

Chez *Mars* l'éclat de la victoire
Fait la couronne des héros :
En amour la plus douce gloire,
Le vrai triomphe de *Paphos*,
C'eſt de cueillir dans l'innocence
Des myrthes au lieu de lauriers.
La trompette eſt pour les guerriers ;
Pour les amans c'eſt le ſilence.

Par M. de BERNOI, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

SUR un babillard infatigable qui dit la messe avec une affectation & une lenteur singulière.

SUR ce qu'à haute voix *Plistène* dit l'office,
Et tout le plus qu'il peut prolonge le service :
On a tort de vouloir gloser.
Je crois que c'est lui faire injure
De prétendre qu'il veut se singulariser :
Ce qu'il en fait n'est, chose sûre,
Que pour le plaisir de causer.

Par un Enfant de Chœur.

TRADUCTION de GELLERT, par M. le B. D. S. P. âgé de sept ans.

L'HISTOIRE DU CHAPEAU. Liv. I.

LE premier qui d'une main adroite inventa le chapeau, l'ornement des hommes, portoit son chapeau en *clabaud* ; les bords en étoient rabattus, & néanmoins il savoit le porter de façon que le chapeau lui donnoit un certain air.

Digitized by Google

Il mourut, & laiſſa à ſa mort le chapeau rond à ſon plus proche héritier.

L'héritier ne ſachant manier commodément le chapeau rond, réfléchit & haſarde enfin de retrouſſer deux bords, enſuite ſe fait voir au peuple. Le peuple s'arrête de ſurpriſe & s'écrie : c'eſt maintenant que le chapeau ſied bien.

Il mourut & laiſſa le chapeau retrouſſé à ſon plus proche héritier.

L'héritier prend le chapeau d'un air de mécontentement : je vois bien, dit-il, ce qui y manque. Sur cela il relève prudemment le troiſiéme bord. Ho ! s'écria le peuple : celui-ci a de l'eſprit : voyez ce qu'un mortel inventa ; c'eſt lui qui illuſtre ſa patrie.

Il mourut & laiſſa en héritage le chapeau à trois pointes.

Le chapeau n'étoit ſûrement plus auſſi propre : comment pouvoit-il l'être en effet, paſſant déja par la quatriéme main ? L'héritier le fait teindre en noir, afin d'inventer quelque choſe : l'heureuſe idée ! s'écria la ville : perſonne n'a porté ſa vue auſſi loin que celui-ci ; un chapeau blanc étoit la choſe du monde la plus ridicule : du noir, mon ami ! du noir ! c'eſt-là ce qui convient.

Digitized by Google

Il mourut & laiſſa à ſa mort le chapeau noir à ſon plus proche héritier.

L'héritier le porte chez lui, & méditant ſur ce qu'il étoit fort uſé, trouve, à force de penſer, le ſecret de le paſſer ſur une forme, & après l'avoir broſſé dans de l'eau chaude, il lui rend ſon premier luſtre; il le borde même d'un cordon, & ſort dans cet état. Tout le monde s'écrie: que voyons-nous? Sont-ce des ſortiléges? Un chapeau neuf! O pays fortuné où le préjugé & l'ignorance diſparoiſſent! Il eſt impoſſible de ſurpaſſer ce grand génie en fait d'invention.

Il mourut & laiſſa à ſa mort le chapeau retourné à ſon plus proche héritier.

L'invention, en rendant les artiſtes célèbres, tranſmet leurs noms à la poſtérité la plus reculée. L'héritier détache le cordon, le remplace par une treſſe d'or, relève le chapeau par un bouton & l'enfonce de côté. Le peuple, en l'appercevant, ſe culbute de joie. C'eſt à préſent que l'art eſt monté à un degré ſupérieur! il n'y a qu'à lui ſeul, s'écria-t-il, que l'eſprit & la raiſon ſont tombés en partage! les autres ne ſont rien en comparaiſon de lui.

Il mourut & laiſſa à ſa mort le chapeau bordé à ſon plus proche héritier, & chaque

fois la mode inventée fut imitée dans tout le pays.

Fin du premier Livre.

Ce que le chapeau devint par la ſuite, je le dirai dans le ſecond livre. L'héritier ne lui laiſſa jamais la première forme : ſon extérieur ſe renouvella toujours ; le chapeau en lui-même reſta vieux : & pour le dire en un mot, il arriva du chapeau comme de la Philoſophie.

INSCRIPTIONS nouvelles de M. le Chevalier DE JUILLY-THOMASSIN, pour la ſtatue du Roi, qui doit être érigée à REIMS avec les attributs des Arts & du Commerce.*

IV INSCRIPTION.

C'EST ce Roi, peuple heureux, dont tes vœux font la gloire,
Ton amour les plaiſirs, & ta grandeur la loi :
C'eſt lui qui dans la paix fait, malgré la victoire,
Être encor plus héros qu'aux champs de Fontenoi.

* *L'Auteur en avoit déja fait trois qui ont paru dans différens Mercures.*

Digitized by Google

V.

Ce monument digne des Dieux
Ne consacre point sa vaillance :
Ce triomphe est plus glorieux,
C'est celui de sa bienfaisance.

VI.

L'amour du peuple érige un trophée à l'amour
De son Prince, qu'il aime autant qu'il est aimable :
L'amour du Prince doit consacrer à son tour
A l'amour de son peuple un monument semblable.

Amor amori.

VII.

Tel est ce Père de la France :
Que son aspect a de douceur !
Sous les traits de la bienfaisance
La bonté voile sa grandeur ;
Son amour prête à sa puissance
Toutes les vertus de son cœur.
Qu'aux dieux notre reconnoissance
Egale ce Roi bienfaiteur !

VIII.

Aux champs de Fontenoi tout cédoit à ses armes ;
Dans le sein de la paix tout rit à ses regards :
LOUIS dans les combats est le Dieu des allarmes ;
Et vainqueur désarmé, c'est le Dieu des beaux arts !

Digitized by Google

A la belle TROYENNE, *qui vouloit que je fisse son portrait sur le champ.*

COMMENT se pourroit-il que, parlant d'abondance,
Sur vos traits, sur votre vertu,
Ma muse avec mon cœur, si-tôt d'intelligence,
Fît votre portrait impromptu ?
Comment peindre d'abord tant d'esprit, tant d'appas ?
Oui, la chose est si mal-aisée,
Que même, à tête reposée,
Apollon n'y suffiroit pas :
Ou du moins croiroit-il, *Eglé*, vous faire injure,
S'il n'y rêvoit long-tems dans le Sacré Vallon.
Un moment suffit-il pour faire la peinture
Des talens de *Minerve* & des yeux de *Junon* ?

Par le même.

Digitized by Google

SUR *un baiſer*. Air : *Eſt-il de plus douces odeurs* ?

JE ne deſirois qu'un baiſer,
Tu me l'as laiſſé prendre.
Mais, *Iris*, c'étoit m'abuſer :
Je meurs de te le rendre.
A-t-on joui d'un tel bonheur,
C'eſt un feu qui dévore :
Comment réſiſter à l'ardeur
De t'embraſſer encore ?

Par le même.

BOUQUET à Mde DE L... pour le 29 Mai, le jour de Sainte BONNE, ſa fête.

C'EST la fête de *Sainte Bonne* ;
On dit qu'elle eſt votre patronne :
Vous lui reſſemblez ſûrement :
Recevez-en mon compliment.
Car c'eſt, ſans offenſer perſonne,
Choſe rare que femme bonne ;
Et l'être de nom & d'effet,
Eſt un phénomène complet.

Par M. l'Abbé G...

Digitized by Google

A Mlle DE *L. . . . pour le même jour.*

NON, vous n'êtes pas toujours bonne,
Donc je conclus, ſans nul détour,
Que vous n'avez pas pour patronne
La Sainte qu'on fête en ce jour.
Mais dans les faſtes de Cythère,
Que je parcourois ce matin,
Je liſois en gros caractère
Que l'amour fut votre parrein;
Et que, ce qu'on croira ſans peine,
Aglaé * fut votre marraine.....
Voulant à l'envi vous traiter,
D'une manière favorable,
Ils prirent ſoin de vous doter
Du don de plaire & d'être aimable.

* L'une des trois Grâces.

Par le même.

Digitized by Google

VERS d'un Chambellan de SA MAJESTÉ IMPÉRIALE, *à Mlle* ROZALIE *, *qui avoit joué à* VIENNE *successivement les rôles de* DIDON, *de* PHÈDRE *&* *de* MÉROPE.

LA *Vertu*, pour mieux nous plaire,
S'embellit de tes talens.
Ton esprit, ton caractère,
Lui prêtent des agrémens.

Quand tu nous peins sur la Scène
Phèdre, *Mérope* ou *Didon*,
On te prend pour *Melpomène*,
Ou pour une autre *Clairon*.

Ta démarche intéressante,
Ton geste noble & flatteur,
Et ta voix attendrissante,
Subjuguent le spectateur.

Reçois, jeune *Rosalie*;
Ce tribut du sentiment,
Et pardonne à mon génie,
Qui l'exprime foiblement!

* C'est la même Actrice qui parut au Théâtre François au mois de Février 1759, & dont les talens développés ont justifié l'éloge qu'en fit dans ce temps M. *de Marmontel*, alors chargé du Mercure de France.

Digitized by Google

*A Madame la Présidente de G****

DE l'âge heureux des agrémens
Le plaisir est la grande affaire,
Il en remplit tous les momens,
Et l'on sait tout lorsqu'on sait plaire.
Sans aucun secours étranger,
Régnant par sa propre puissance,
La beauté seule sait ranger
Les cœurs sous son obéissance.
Mais si l'on joint à tes attraits
Un esprit instruit & solide,
Et qu'on cache ces dons parfaits
Sous un dehors simple & timide;
Lorsque l'on sait lire & goûter
Les vers de *Voltaire* & d'*Horace*,
Qu'on sait juger & confronter
Ceux de l'*Arioste* & du *Tasse*:
Avec ce goût & ces talens,
Lorsque l'on sait être modeste,
Ses traits sont encore plus puissans:
Esprit, savoir, beauté céleste,
Vous enchaînez les sentimens.

Par le M. DE V.....

Digitized by Google

Troisieme lettre à Madame D...... *sur l'Amitié.*

Vous me demandez, Madame, pourquoi les réflexions du célèbre *Saint-Evremont* ſur l'amitié vous paroiſſent ſi naturelles, tandis qu'au ſentiment des cercles où vous vous trouvez, elles ont tout l'air d'un ſyſtême métaphyſique. C'eſt que votre cœur eſt droit, noble & ſenſible, & qu'un cœur comme le vôtre eſt une choſe très-rare aujourd'hui. Vous ne deviez pas craindre de vous faire cette réponſe. Il faut, ſur cet article ſur-tout, ſavoir ſe rendre juſtice à ſoi-même & s'en faire un plaiſir. Votre amour-propre à cet égard ne ſauroit jamais être que l'interprète du ſentiment & le témoin de la vertu. Les beaux eſprits de vos cercles en ont un qui devroit rougir ſans doute de ſes contraſtes avec le bon ſens & la probité; mais nous ſommes dans un ſiécle où l'on ſe pique de perſiffler l'un & l'autre, & de ne point comprendre ce qu'on craindroit de pratiquer. La Raiſon moderne n'a ni les lumières ni les principes de l'ancienne; elle parle le langage de

nos mœurs, & celles-ci lui permettent de tout oser.

Pour vous faire oublier, Madame, les inepties de ces persiffleurs, j'ai fort à propos à vous communiquer deux ou trois beaux traits d'amitié. S'ils sont d'un genre moins héroïque que ceux de *Pylade & d'Oreste*, ils prouvent aussi, avec autant d'évidence que de pathétique, que les maximes de M. *de Saint-Evremont* ne sont des idées métaphysiques que pour une raison sans sentiment.

Voiture, bel esprit du siécle de *Louis XIII*, & le premier en France qui l'ait été, avoit pour ami intime l'Abbé *Costar*, autre bel esprit de son temps, très-estimable, mais moins célèbre. Dans un besoin pressant d'argent il lui écrivoit ainsi: « Je » perdis hier tout mon argent, & deux » cens pistoles au-delà, que j'ai promis de » rendre dès aujourd'hui. Si vous les avez, » ne manquez pas de me les envoyer; si » vous ne les avez pas, empruntez-les. » De quelque façon que ce soit, il faut que » vous me les prêtiez, & gardez-vous bien » de souffrir que quelqu'autre vous enlève » sur la moustache cette belle occasion de » me faire plaisir. J'en serois fâché pour » l'amour de vous. Comme je vous con» nois, vous auriez de la peine à vous en

Digitized by Google

» consoler bientôt. Afin d'éviter ce malheur, vendez plutôt ce que vous avez.... » Vous voyez comme l'amour est impérieux. Je prends un certain plaisir à en » user de la sorte avec vous, & je sens bien » que j'en aurois encore un plus grand si » vous en usiez ainsi avec moi ; mais vous » êtes trop poltron. Jugez s'il ne faut pas » que je m'assure bien de vous..... Je donnerai ma promesse à celui qui m'apportera votre argent. Bon jour ».

Costar lui répondit : « J'ai une extrême » joie d'être en état de vous rendre le » petit service que vous desirez de moi. » Jamais je n'eusse pensé qu'on eût tant » de plaisir pour deux cens pistoles. Après » l'avoir éprouvé, je vous donne ma parole » que j'aurai toute ma vie un petit fond » tout prêt aux occasions où vous en aurez » affaire..... Ordonnez-moi donc hardiment ce qu'il vous plaira. Vous ne sauriez prendre tant de plaisir à me commander, que j'en aurai à vous obéir. Néanmoins, quelque soumis que je sois, je » me révolterai si vous voulez m'obliger à » prendre une promesse de vous ».

Que pensez-vous, Madame, de ces deux lettres, ou plutôt du sentiment qui les a dictées ? Quelle aimable confiance dans *Voiture* ! Quelle activité, quelle

nobleſſe dans la généroſité de *Coſtar !* Ce ſont là les traits d'une amitié vraie & de deux amis véritables ; vous en êtes enchantée, mais peut-être ſans en être ſurpriſe. Ces procédés ſont en effet ſi ſimples & ſi naturels, ils doivent coûter ſi peu à l'amitié, qu'il ſuffiroit de porter le nom d'ami pour en être capable. Cependant, Madame, & voilà pour le coup de quoi vous étonner, ſi vous regardez autour de vous, à peine connoiſſez-vous quelqu'un qui ſoit prêt à les imiter. Les *agréables*, à qui vous les citeriez, vous diroient même gravement, ou du ton du perſifflage : *en vérité ! ce* Coſtard *eſt un homme inimitable.*

C'eſt, comme je vous l'ai déja dit, que la vertu & le ſentiment ne ſont plus dans nos mœurs ; c'eſt que l'intérêt perſonnel eſt aujourd'hui le reſſort principal de la façon de penſer des hommes. On s'aſſocie, on ſe lie, on s'appelle réciproquement amis ; mais cette dénomination n'a de cauſe & de ſignification que celles que leur donnent l'uſage du monde & l'intérêt particulier.

N'a-t-on plus beſoin de tel, que l'on appelloit hier ſon ami, ou ce tel eſt-il au contraire dans le cas de réclamer celui qui ce matin encore lui faiſoit mille proteſtations d'amitié ? La liaiſon finit à midi. On

a tout-d'un-coup des affaires qui ne permettent pas de se voir comme à l'ordinaire ; on est toujours disposé à obliger & à rendre les services les plus importans, mais on est au désespoir de n'avoir que de la bonne volonté. Bientôt on cesse de se voir, & l'on fait de part & d'autre de nouvelles liaisons, qui n'ayant point de nœuds plus solides, s'altérent & se détruisent comme les premières ; & c'est dans ces amitiés successives que consiste la société actuelle du monde, & que les hommes passent leur vie. M. *Helvétius* raisonnoit sans doute d'après ce tableau de notre siécle, lorsqu'il a dit, que l'amitié n'étoit qu'un effet de l'amour-propre, & que nul n'étoit ami que pour soi-même.

Quelle idée devons-nous donc nous former des âmes & des cœurs qui composent la société ? Qu'est-ce donc que ce monde, en apparence si humain, si poli, si officieux, si prévenant & si sociable ? Hélas ! Madame, c'est l'antipode de la bonne foi. Toutes les vertus de sentiment y subissent la loi de l'Ostracisme ; les dehors seuls y sont en honneur, & plus ils trompent, plus ils sont exaltés. Un véritable ami n'y est tout au plus qu'un *lilliputien* que nous appercevons à peine avec le télescope.

Non, Madame, on ne peut compter

aujourd'hui sur aucune liaison. Les intimités qui paroissent les plus effectives sont détruites en un instant par ce même intérêt qui les avoit formés ; & souvent elles finissent par des procédés réciproques qui révoltent la nature & dont les bienséances ne rougissent pas. Une disgrace, une adversité fait disparoître l'amitié & même les attentions les plus ordinaires.

Ces bienséances, que l'on ose appeller *le lien de la société*, divisent alors les cœurs & les esprits, & leur despotisme est si tyrannique, qu'elles ne permettent pas qu'on soit poli à l'égard d'un ami disgracié. Il y auroit de l'indécence à s'affecter sensiblement pour lui ; ce seroit se donner un ridicule inexcusable, & dégénérer en misantrope des mœurs philosophiques de son siécle. On craindroit d'ailleurs de se compromettre, de se ressentir des disgraces de cet ami & de se culbuter soi-même avec lui. La prudence apparemment ne dicte point de courir ces risques ! Il est beau d'être ami, mais ne seroit-ce pas une folie de l'être à ses dépens ?

Lysimaque, l'un des Capitaines d'*Alexandre le Grand*, ne savoit pas raisonner avec ce sublime bon sens. Etant allé voir *Callisthène*, son ami, que le Roi avoit disgracié & fait mutiler, & qui

étoit priſonnier dans une cage de fer à la ſuite de l'armée ; ce Philoſophe, après l'avoir remercié de cette attention courageuſe, le pria, au nom des dieux, que ce fût pour la dernière fois. Laiſſez-moi, lui dit-il, ſoutenir mes malheurs, & n'ayez pas la cruauté d'y joindre encore les vôtres. Je vous verrai tous les jours, répondit *Lyſimaque* ; ſi le Roi vous voyoit abandonné des gens vertueux il n'auroit plus de remords & commenceroit à vous croire coupable. Ah ! j'eſpére qu'il ne jouïra pas du plaiſir de voir que la crainte d'encourir ſa diſgrace me fait abandonner un ami. Le Comte d'*Aubigné*, l'un des ayeux de Madame *de Maintenon*, auſſi mauvais philoſophe ſans doute que *Lyſimaque*, fit à-peu-près la même réponſe à *Henry IV*. Ce Prince lui reprochant ſon amitié toujours active pour le Seigneur *de la Trimouille*, diſgracié & exilé de la Cour ; Sire, répondit d'*Aubigné*, M. *de la Trimouille* eſt aſſez malheureux, puiſqu'il a perdu la faveur de ſon maître. J'ai cru ne devoir point l'abandonner dans le temps qu'il avoit le plus beſoin de mon amitié. Quel étrange contraſte entre ces procédés & nos bienſéances ! J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus reſpectueux, &c.

DUP... R. B.

EPÎTRE à M. DIDEROT.

O TOI ! qui dans le ſein de la philoſophie
Sais élever ton âme aux ſublimes clartés,
Cher *Diderot*, reçois les tributs mérités
Que le cœur éclairé doit payer au génie (1).
. . . .
. . . . , ...
Les Dieux qui t'éprouvoient t'ont conduit dans le port ;
Tu vas d'un aſtre doux connoître l'influence,
Et la *Sémiramis* du Nord
Vient d'incliner ſur toi ſa corne d'abondance ;
Elle t'a regardé du fond de ces climats,
D'où *Pierre* a devant lui vu fuir la barbarie,
Et ſa main bienfaiſante applanit ſous tes pas
Les ſentiers épineux où marche le génie.

Ainſi de toutes parts les bienfaits de *Louis* (2)
Appelloient à ſa Cour des ſavans dont les veilles
De ſon règne étonnant conſacrant les merveilles,
Frappoient de ſa grandeur tous les yeux éblouis.
Ainſi, ſur les ſavans qu'enfantoient la *Neuſtrie*,
La ſuperbe *Albion* & la belle *Auſaunie*,

(1) Il manque ici quelques vers.

(2) *Louis XIV.*

Christine (3) porta ses regards ;
Et détachant pour eux des fleurs de sa couronne,
Les fit asseoir auprès du trône,
Qu'elle auroit dû garder pour le bonheur des arts.
C'est pour eux qu'un Héros sur les bords de la *Sprée*,
Déposant le glaive de Mars,
A repris la lyre dorée
Qu'il touchoit quelquefois au milieu des hasards.

Parmi les noms couverts d'une gloire solide
Le nom de *Catherine* un jour sera placé :
Quelle leçon aux Rois son exemple a tracé !
Et sur-tout à ces Rois, dont la splendeur rapide,
Comme une ombre légère en un jour a passé ;
Pour l'effroi des humains, franchissant les barrières
Que la Justice mit entre les Potentats,
Ils savent par le fer étendre leurs frontières
Et fonder la grandeur de leurs vastes Etats
Sur la destruction des nations entières.

Catherine est plus sage en ses nobles projets :
La bienfaisance seule aggrandit son Empire,
Et l'amour lui fait des sujets
Des cœurs qu'elle a souvent conquis par un sourire.

Apprenez à régner par le droit des bienfaits,
O vous qui voulez vivre au temple de mémoire !
Qu'aux lauriers des beaux arts l'olive de la paix
S'unisse sur vos fronts couronnés par la gloire ;

(3) Reine de Suede.

Digitized by Google

Du progrès des talens que vos cœurs soient jaloux:
Combien de noms seroient perdus dans la poussière
S'ils n'avoient du génie emprunté la lumière
Dont la trace brillante a passé jusqu'à nous !

Que j'aime à contempler ce guerrier téméraire,
Sur le tombeau d'*Achille*, enviant le bonheur
d'avoir reçu des Dieux un chantre tel qu'*Homère*
Pour éterniser sa valeur !

Arts charmans, étendez votre chaîne éclatante !
Pour l'embellir encore embrassez l'univers ;
Que votre tige florissante
Ombrage ses trônes divers.
La grandeur d'un Empire à la vôtre est unie :
Vous consacrez les mœurs, les vertus & les loix ;
Des Potentats sans vous la gloire est obscurcie ;
La chûte des beaux arts est la honte des Rois.
Tel d'entr'eux n'eût été qu'un mortel ordinaire
Que les arts seuls ont illustré,
Et qui doit la splendeur d'un nom que l'on révère
Aux talens qu'il aimoit & qui l'ont célébré.
Féroce par instinct, par caractère avare,
Par des proscriptions, par des meurtres lassé ;
Sans son goût pour les arts *Octave* n'eût laissé
Que le nom d'un tyran, d'un lâche, d'un barbare.
De *Virgile* & d'*Horace* il craignit les regards;
Le soin de sa mémoire en fit un Prince juste;
Et pour être immortel il invoqua les arts.
Catherine aspirant à la gloire d'*Auguste*,
Égalera son trône à celui des *Césars*.

Digitized by Google

Dans la *Russie* encor ta grande âme respire,
O puissant politique ! ô Roi législateur !
Catherine affermit la gloire d'un Empire
Dont tu fus l'heureux créateur :
Par son esprit & son courage
Elle étonne aujourd'hui les Rois :
Sur le trône des *Czars* les Dieux ont mis un sage
Pour soumettre un peuple sauvage
Au frein trop nécessaire & des mœurs & des loix.

. . . .

Vous que l'amour des arts échauffe,
Voltaire, *d'Alembert*, éternisez les faits
De cette Reine philosophe,
Dont le génie heureux égale les attraits.

Et toi qu'Elle a comblé de ses dons magnifiques,
Qui vis dans l'univers à toi seul inconnu
Auprès de tes Dieux domestiques ;
Au but de tes travaux te voilà parvenu :
Catherine a doté ta fille ;
Tige tendre qui croît pour embellir ces bords :
Aristide, en mourant tranquille & sans remords,
Ne verra point l'Etat chargé de sa famille.

En attendant qu'un jour, pour te récompenser,
Dans leur sein les Dieux te rappellent,
Instruis-moi dans l'art de penser,
Et dans mes écrits fait passer
Ces grands traits de vertu dont les tiens étincelent.

Par M. LEGIER.

TOUS

TOUS DEUX SE TROMPOIENT,

CONTE.

CÉLIANE regardoit l'amour comme le plus grand des biens. *Dorsigni* l'envisageoit comme le plus grand des maux. Il falloit que l'une aimât pour se croire heureuse, l'autre ne se croyoit heureux qu'en n'aimant pas ; mais tous deux jouoient sur le mot & se trompoient sur la chose. *Dorsigni* prenoit pour de l'amitié ce qui étoit de l'amour : *Céliane* pour de l'amour ce qui tout au plus étoit de l'amitié.

Dorsigni, à peine âgé de trente ans, se piquoit de vivre en philosophe, mais sa philosophie étoit le fruit de ses réflexions plutôt que l'effet de son caractère. Il avoit la foiblesse de vouloir vaincre toutes ses foiblesses. Lui-même, cependant, étoit bien capable d'en faire naître, & d'inspirer ce qu'il redoutoit. Les grâces de sa personne faisoient tolérer aux femmes les singularités de son esprit. C'étoit un ennemi commun que chaque belle eût voulu soumettre en son particulier.

Céliane se trouvoit plus à portée d'y réussir que nulle autre. Elle vivoit à la

campagne, dans le voisinage d'une terre où *Dorsigni* s'étoit retiré depuis un an, mais elle y vivoit sous la tutele de son vieux mari le Marquis *de* .... Ce mari avoit toutes les infirmités & tous les défauts annexés à la vieillesse. Il étoit goutteux, chagrin, jaloux, avare & grondeur. Son premier soin fut d'écarter de sa maison toute la noblesse du voisinage, sur-tout les jeunes gens. Il faut en excepter *Dorsigni*, qu'il trouva digne de sa société, parce que celui-ci n'en recherchoit aucune. Le fonds de sérieux qu'il mettoit dans ses discours, dans ses démarches, & jusques dans ses amusemens, subjugua le vieux Marquis. Voilà, disoit-il, un voisin tel qu'il me le faut, tel même qu'il le faut à la Marquise. Son commerce est utile & ne peut être dangereux. D'après ces réflexions il annonça en maître à sa femme qu'elle eût à recevoir toujours bien le Comte *Dorsigni*.

Ce fut le premier ordre que *Céliane* reçut de lui sans murmurer. C'est toujours quelque chose, disoit-elle tout bas; *Dorsigni* n'est guères moins sérieux que mon triste époux, mais il n'a point comme lui le droit de gronder, & il n'est pas septuagénaire.

La Marquise avoit en elle de quoi sub-

Digitized by Google

juguer l'indifférence même & égayer la misantropie la plus décidée. Elle unissoit l'esprit à la gaîté, les charmes aux grâces. Elle regardoit comme un suprême effort de vertu de ne point haïr son mari, mais cet effort ne s'étendoit pas plus loin. Il faut tout dire, cependant; elle y joignoit la résolution de ne point le tromper, quelque indifférence qu'elle eût pour lui; quelque penchant qu'elle pût avoir pour un autre.

Pour *Dorsigni*, il n'ambitionnoit d'abord auprès de *Céliane* que le titre d'ami, il ne soupçonnoit pas même devoir jamais en souhaiter un plus étendu. Ses assiduités, selon lui, ne prouvoient rien : il croyoit ne faire preuve que de complaisance; il ne vouloit qu'épargner à la jeune Marquise l'ennui qu'une femme de son âge puise, à coup sûr, dans la solitude. Il est bien naturel, disoit-il, d'avoir pitié de sa situation; mais je ne passerai point les bornes de la pitié.

Le Comte ignoroit que la compassion envers une femme jeune & belle personne, étend fort loin ses limites. Le vieux Marquis l'entendoit souvent traiter l'amour de foiblesse. Il sentoit redoubler sa confiance envers cet ami philosophe : il desiroit, sur-tout, que sa femme profitât de ses leçons.

Il eſt vrai, cependant, que la morale du Comte étoit moins ſévère auprès d'elle, & il attribuoit toujours ces adouciſſemens à la compaſſion. Leurs entretiens les plus fréquens rouloient ſur l'amitié. Mais, lui diſoit un jour *Céliane*, n'eſt-il pas des amitiés de plus d'une eſpéce ? Il me ſemble qu'on n'eſt point l'ami d'une femme comme d'un homme ; que l'âge, le caractère, peut-être même la figure, entrent pour quelque choſe dans cette paſſion. . . . . Dites ce ſentiment, interrompit le Comte. Le terme n'y fait rien, reprit la Marquiſe, il s'agit uniquement de la choſe, & je voudrois que vous m'appriſſiez à la définir.

Mais, Madame, pourſuivit-il avec embarras, on enviſage preſque toujours l'amitié comme un ſentiment paiſible qui occupe notre âme ſans l'agiter, qui fait que l'on préfére telle perſonne à telle autre, mais ſans qu'il réſulte de cette préférence ni trouble ni paſſion. L'âge, le caractère, la figure, le ſéxe même, ne doivent ni étendre ni reſtreindre les droits de l'amitié. Autrement elle change de nom, & ce n'eſt plus de l'amitié proprement dite.

Vous êtes ſévère dans vos définitions, interrompit de nouveau la Marquiſe. Madame, reprit le Comte, ce n'eſt point moi qui définis, je ne fais que citer. J'avois

Digitized by Google

cru, ajouta *Céliane*, le domaine de l'amitié plus ample ; je la croyois susceptible de soins, d'empressemens, d'inquiétude. Pourquoi l'absence d'un ami ne troubleroit-elle pas notre repos ? Pourquoi ne craindrions-nous pas son refroidissement? Pourquoi ses soins.... Madame, interrompit à son tour *Dorsigni*, voilà des questions très-naturelles, & que peut-être je vous ferois moi-même si vous ne me les faisiez pas.

C'est ainsi que son cœur le menoit plus vîte que sa volonté. De jour en jour sa chaîne se resserroit & il se figuroit encore être libre. *Céliane*, qui croyoit ne l'être déja plus, étoit bien moins captive que lui. Le besoin de s'intéresser à quelque chose influoit beaucoup sur ce qu'elle ressentoit pour le Comte. Sa personne seule, au contraire, influoit sur ce que le Comte ressentoit pour elle.

Il n'en est pas moins vrai que *Céliane* trouvoit alors sa solitude agréable, & que *Dorsigni* seul avoit opéré ce changement. Elle oublioit même que sa société pouvoit être plus nombreuse. Rien ne prouve mieux que son cœur étoit agréablement occupé. J'ignore, disoit-elle, si ce que j'éprouve n'est que de l'amitié, mais je suis arrivée au point de n'oser m'en éclaircir.

Digitized by Google

Une goutte remontée enleva le Marquis. Sa veuve soutint cet événement avec décence ; mais les exilés songeoient dès-lors à reparoître. *Dorsigni* en eut de l'inquiétude, & *Céliane* crut s'en appercevoir. Elle lui en sçut gré. Un jaloux de trente ans peut ne pas déplaire. A cet âge la jalousie est au moins un symptôme de l'amour, & cet amour n'est pas à dédaigner. Je puis moi-même, disoit *Céliane*, donner plus d'essor à mes sentimens : je suis libre, & c'est à *Dorsigni* que je crois devoir faire le sacrifice de cette liberté.

Ainsi raisonnoit la Marquise ; & voici ce qu'en son particulier le Comte se disoit : je ne veux point être l'amant de *Céliane*, mais je suis son ami, qualité qui a ses droits & ses devoirs. Les uns & les autres m'autorisent à éloigner de *Céliane* certains périls qu'une femme jeune & belle parvient rarement à éviter d'elle-même. Je dois, en même tems, lui épargner l'ennui de la solitude, car une femme jeune & belle qui s'ennuie songe à se distraire, & la dissipation entraîne.... que sais-je ? Oh ! je dois empêcher que la Marquise ne se dissipe de cette manière.

Il redoubla donc ses assiduités. Ceux qu'il écartoit de chez la Marquise en murmuroient, & en France on ne murmure

guères ſans plaiſanter. Le Comte iſolé auprès de *Céliane*, ignoroit tous ces propos; il ne vouloit pas même ſoupçonner qu'on pût les tenir. Ils parvinrent enfin aux oreilles de la jeune veuve, & d'abord elle y fit peu d'attention. Que m'importe, diſoit-elle, ces plattes médiſances ? On envie à *Dorſigni* la prédilection que je lui marque. Hé bien ! tant mieux ; je ſerois humiliée qu'elle ne fît point de jaloux.

Nul ne témoigna l'être autant que le Chevalier *Darcy*, jeune homme inconſidéré, mais d'une figure agréable. Il avoit des vues ſur *Céliane* avant même qu'elle fût veuve. Il eſpéra que, devenue libre, elle ſeroit plus acceſſible. Ce ne fut pas ſans dépit qu'il reconnut s'être trompé. Leurs terres ſe touchoient. Une circonſtance particulière le mit à portée de s'expliquer avec la Marquiſe. Je puis vous l'atteſter, Madame, lui diſoit-il, nul ne s'eſt plus réjoui que moi de votre veuvage. C'eſt déja un titre qui dépoſe en ma faveur.... Je ne vous entends point, reprit *Céliane*; & ſans doute c'eſt ce que je puis faire de mieux.... Quoi ? Madame ! ne ſuis-je pas clair & conſéquent ? Je vous aimois : il étoit naturel que votre mari me déplût. Encore s'il eût agi comme un autre, on l'eût ſupporté comme on ſupporte un

Digitized by Google

mari ; mais vous séquestrer, vous soustraire aux yeux du genre humain ! c'est une tyrannie sans exemple. C'étoit sa volonté, reprit *Céliane*, & j'ai dû m'y soumettre. Je sais, répliqua-t-il, que vous n'étiez pas rigoureusement seule, mais le philosophe *Dorsigni* a presque la froideur & la gravité d'un époux. . . . A propos, on assure que vous bornez à lui seul votre société ? C'est à peu-près n'en point avoir, à moins que vos yeux n'aient opéré un prodige. Ils en sont bien capables, mais les siens ont une manière de voir si différente de la nôtre.....

Dorsigni survint, ce qui empêcha la Marquise de répondre & *Darcy* de poursuivre ; mais il s'adressa à *Dorsigni* même, qu'il avoit connu dans les dernières campagnes. Hé bien, Comte, lui dit-il, quand veux-tu restituer Madame à la société ? Crois-tu qu'elle supporte patiemment le vol que tu lui fais ? Qui ne s'est emparé de rien, reprit froidement le Comte, n'a nulle restitution à faire. La Marquise parut vouloir s'éloigner sous quelque prétexte. Daignez m'entendre, Madame, ajouta *Darcy*, je fais ici le rôle de député, mais ne doutez pas que je n'y sois aussi pour mon compte..... Monsieur, interrompit *Céliane*, je ne parus presque jamais dans le monde, je ne puis donc y laisser aucun

Digitized by Google

vuide. Ma conduite jusqu'ici n'a point varié, j'espere qu'elle sera toujours la même. A ces mots elle s'éloigna, mais *Dorsigni* crut s'appercevoir qu'elle s'éloignoit moins par dédain que par complaisance.

Voilà, disoit *Darcy*, une résolution bien inouïe ! Quoi, s'enterrer à son âge ! quel peut être son but ? veut-elle fournir à quelqu'un de nos *Conteurs moraux* un sujet sans vraisemblance ? Toi-même as-tu l'ambition d'y figurer, d'y soutenir l'insidieux caractère d'amant jaloux ? Il faudra, pour l'honneur du nom françois, placer la scène au-delà des Alpes ou des Pyrénées.

Je ne suis que l'ami de *Céliane*, repliqua *Dorsigny*, & j'espére n'être mis en jeu par aucune espéce de *Conteurs*. J'espére que *Céliane* sera également respectée. De tout mon cœur, ajouta le Chevalier : je serai même en un besoin son champion.... L'on vous en dispense.... Pourquoi ? tu n'est que son ami, & moi j'aspire à quelque chose de plus.... Ce pourroit bien être en vain..... C'est ce qu'il faudra voir. Je compte même sur toi dans cette occurrence.... Vous seriez en assez mauvaise main : j'ai peu de talens pour ce genre de négociation.... Oh parbleu, je dois donc y suppléer. J'ai mis à fin des aventures aussi

hasardeuses. J'espére y mettre également celle-ci & t'en rendre bon compte à toi-même.

Il sortit sans voir *Céliane*, mais elle se reprochoit d'avoir été impolie. Il est vrai, dit-elle, que plus d'attention de ma part auroit inquiété *Dorsigny*, & puisque je l'aime, je dois lui épargner toute inquiétude. Quoique je n'aime pas *Céliane*, disoit *Dorsigny* de son côté, je dois la garantir du malheur d'aimer cet étourdi. L'amitié me l'ordonne : résisterai-je à la voix de l'amitié ?

Darcy redoubla ses tentatives auprès de la Marquise. Il en vint jusqu'à lui écrire. C'est ainsi qu'il s'exprimoit dans sa lettre.

Il est trop cruel, Madame, de condamner l'amour au silence & à l'inaction. Ce sont des ordres toujours mal exécutés. Je vous désobéis donc & vous désobéirai encore si vos rigueurs continuent. Que ne les exercez-vous sur d'autres. La froide amitié que Dorsigny affiche à votre égard vous répond de sa docilité. L'amour qui me domine vous avertit de ne jamais compter sur la mienne.

Le Chevalier DARCY.

Cette lettre étonna un peu *Céliane*. Elle y trouvoit matière à plus d'une réflexion. Seroit-il bien vrai, disoit-elle, que *Dorsigny* n'eût absolument pour moi que de

l'amitié ? C'eſt quelque choſe ; mais l'amour exige de l'amour. Tant que le Marquis a vécu, il étoit dans l'ordre que *Dorſigny* ne tranchât point le mot. Aujourd'hui, ce mot devient eſſentiel ; tout myſtère à cet égard eſt déplacé. Il faut donc faire expliquer le Comte. Cette lettre m'en offre un moyen tout ſimple, & je veux en faire uſage. Elle la donna ſur le champ à *Dorſigny*.

Il eut peine à cacher l'embarras & le dépit que lui cauſa cette lecture. Qu'en dites-vous, Comte ? lui demanda la Marquiſe, d'un air dégagé ; répondrai-je à *Darcy ?* & cela ſuppoſé, que dois-je lui répondre ? . . . C'eſt votre cœur & non pas moi qu'il faut conſulter, Madame. . . . . Oh, pour ce qui eſt de mon cœur, il n'eſt pas indécis, mais mon eſprit ſe trouve embarraſſé. Par exemple, cet éclairciſſement donné par vous-même à *Darcy*. . . . Hé bien, Madame ? . . . Avouez, Monſieur, que rien n'eſt moins obſcur, & que *Darcy* vous croit parfaitement déſintéreſſé dans ce qu'il pourſuit. . . . . Il eſt vrai, j'ai eu tort ; j'aurois dû en faire un confident. . . . Je ne dis point cela, Monſieur, mais il me ſemble qu'il eſt des choſes dont on pourroit ſe défendre avec moins de chaleur. . . . . Et qui vous dit que je m'en ſois

ſi bien défendu ? . . . . Cette lettre le porte expreſſément. . . . Cette lettre pourroit bien vous en impoſer à tous égards. . . . Il ne faut donc pas y répondre ? . . . Pardonnez-moi. . . . . Hé bien ! voyons : qu'y répondrai-je ? . . . Ce qu'il vous plaira. . . . . Comte ! ignorez-vous que ce déſintéreſſement, tient beaucoup de l'injure ? . . . . Point du tout : notre intérêt doit-il nous rendre injuſtes ? Il eſt vrai que le vôtre. . . . Achevez. Il eſt trop vrai, reprit vivement *Dorſigny*, que votre intérêt même vous preſcrit ce que je ne me croirois pas en droit d'exiger de vous en cette occaſion. Je veux bien vous entendre, lui répondit *Céliane*. C'en eſt fait, *Darcy* n'aura d'autre réponſe que mon ſilence. . . . Madame, un ſilence eſt quelquefois un aveu. . . . Il faut donc lui répondre, ajouta la Marquiſe, & cette réponſe ne ſe fera point attendre.

Nous verrons, diſoit *Dorſigny* en lui-même, nous verrons ce que dira cette réponſe, car j'eſpére bien qu'elle me ſera communiquée : un ami a droit d'être curieux. Cette idée l'occupa tout le reſte du jour, toute la nuit, & il s'en occupoit encore le jour d'après. La Marquiſe elle-même éprouvoit quelque embarras. Elle vouloit bien ſatisfaire *Dorſigny*, ne point

Digitized by Google

agréer les vœux du Chevalier, mais elle hésitoit sur le choix des termes. Il seroit injuste, disoit-elle, de répondre durement à une letrre tendre. Elle y rêvoit encore quand *Dorsigny* entra. Madame, lui dit-il, en est-ce fait ? Le Chevalier sait-il à quoi s'en tenir sur sa démarche ? .... Non, Monsieur, mais il ne tardera point à l'apprendre. ... Mais, Madame ! ignorez-vous que cette incertitude est pour lui une faveur ? ... Il n'en jouira pas long-temps, vous dis-je. ... D'accord ! mais il n'en a déja que trop joui. *Céliane*, sans répliquer, traça alors ce peu de mots.

Pourquoi, Monsieur, exiger de ma part une explication nouvelle ? Vous eussiez pu vous en tenir à la première. La croyez-vous équivoque ? Il faut donc la rendre plus précise. Je vous exhorte à vous épargner d'autres démarches. Il n'est pas en mon pouvoir d'y répondre.

Prenez & lisez, dit-elle à *Dorsigny*, je crois que cette lettre dit tout. Mais *Dorsigny* trouva qu'elle ne disoit presque rien, ou qu'elle disoit trop. Je veux bien, ajoutoit le Comte, glisser sur la première phrase, quoique molle, indécise, & ne tenant guères moins de l'approbation que du reproche. .... Point du tout, Monsieur; si je voulois faire entendre à *Darcy*,

Digitized by Google

que j'approuve ſon amour, je ſaurois bien employer une autre phraſe.

Le Comte.

D'accord ; mais celle-là ſuffit quand on ſe borne à ne point déſapprouver. Paſſons à la ſeconde. *Vous euſſiez pu vous en tenir....* Il me ſemble que *vous deviez* diroit davantage.

La Marquiſe.

Oh ! comme il vous plaira.

Le Comte (*continuant à lire*), ...

Il faut donc la rendre plus préciſe. Ces mots *il faut donc*, annoncent la contrainte. Subſtituez-y *je vais donc, &c :* cela dit mieux que vous agiſſez librement.

La Marquiſe (écrivant).

Je fais ce que vous exigez.

Le Comte (liſant).

Je vous exhorte à vous épargner d'autres démarches ; il n'eſt pas en mon pouvoir d'y répondre. Voilà un *je vous exhorte*, qui eſt bien foible ; mais ſur-tout ces mots, *il n'eſt pas en mon pouvoir*, laiſſent ici une équivoque dont le Chevalier ſaura bien tirer avantage.

Mais, Monsieur, reprit vivement *Céliane*, que voulez-vous donc mettre à la place ? . . Je ne veux rien, Madame ; je me borne à donner mon avis quand on daigne me le demander. Peut-être qu'en effet il eût mieux valu marquer à *Darcy* que vous ne répondrez jamais à ses vues.... Hé bien, Monsieur, interrompit la Marquise, il faut vous satisfaire, & elle changea encore cette expression.

Il faut avouer, disoit *Dorsigny*, après l'avoir quittée, qu'un ami de ma sorte est bien essentiel à une veuve de vingt trois ans. Que de fausses démarches il lui épargne ! Veillons donc plus que jamais sur celles de la Marquise. Ne nous relâchons point sur les droits de l'amitié.

Pour le coup ! disoit *Céliane*, voilà mes doutes résolus. L'ami *Dorsigny* est un amant, & qui plus est, est un amant jaloux. Je lui pardonne de l'être, mais ne pousse-t-il pas un peu trop loin le despotisme ? Cette réponse n'est-elle point trop dure ? Que dira le pauvre Chevalier ? Doit-on nécessairement insulter ceux qu'on n'aime pas ? Mais puisque j'aime *Dorsigny*, ajouta *Céliane*, il faut bien le tranquilliser ; il faut bien me soumettre à ce qu'il exige.

Cette réponse ne désespéra point *Darcy* ; mais elle révolta son amour-propre. Il se

vengea par quelques plaiſanteries légères. Elles furent tranſmiſes à *Dorſigny* avec d'autres plus âcres, mais qui ne partoient point du Chevalier. Ce fut lui, cependant, que le Comte voulut rendre reſponſable de toutes, & voici comment il raiſonnoit.

Ceux qui s'égaient aux dépens de la Marquiſe n'en ſont pas tous amoureux. *Darcy* l'eſt, & ſe voit maltraité. Il n'eſt pas homme à ſe contraindre. Il a parlé, il parlera, il en fera parler d'autres. Eſſayons de lui impoſer ſilence, & bien d'autres alors ſe l'impoſeront d'eux-mêmes. Ce n'eſt pas, ajoutoit *Dorſigny*, ce n'eſt pas à titre de rival que je donne cette préférence au Chevalier. Je ne veux être que l'ami de *Céliane* ; mais ſon ami ne doit-il pas la venger d'un amant qui la timpaniſe ?

En parlant ainſi, il ſe trouvoit déja aux portes du château qu'habitoit le Chevalier. Celui-ci le reçut avec une gaîté franche. Eh parbleu ! dit-il, je crois que c'eſt le Comte ? As-tu bien pu te réſoudre à t'éloigner tant ſoit peu de *Céliane* ? Je ſens tout le prix du ſacrifice. Il n'y a pas de quoi, reprit *Dorſigny*, du ton le plus ſérieux ; je ne m'éloigne de *Céliane* que pour lui être utile, que pour la venger de certains propos injurieux & haſardés.... Injurieux, dis-tu ? . . . Peut-être, en effet, ſont-ils à

Digitized by Google

ſa louange. Suppoſer entre elle & moi l'intrigue la plus en règle. . . . Hé bien, que trouves-tu là d'humiliant pour l'un & pour l'autre ? Je voudrois bien être le héros de l'hiſtoire. . . . Et moi, je ſonge à réprimer l'hiſtorien. . . . Et qui eſpères-tu rendre la victime de ton zèle ? . . . Vous. . . . Moi ? Tu crois donc cela peu difficile ? . . . C'eſt ce qu'il faut voir à l'inſtant même. . . . . Oh ! de tout mon cœur ; mais un inſtant de plus ou de moins ne fait rien à la choſe. Veux-tu te rafraîchir ? . . . Je n'ai ſoif que de vengeance . . . Viens donc, & fais de ton mieux pour te déſaltérer.

Ils ſortirent à cheval & ſe rendirent à un petit bois voiſin. Ils convinrent de faire uſage du piſtolet. Le combat ne fut pas long. Dès la première paſſe *Dorſigny* reçut une balle dans la cuiſſe & *Darcy* une dans l'épaule. Tous deux étoient hors d'état de récidiver. Le bruit de ces deux coups attira un Garde de chaſſe, qui appartenoit à *Darcy*. Il donna quelques ſecours aux deux bleſſés, & voulut commencer par ſon maître. *Darcy* lui ordonna de commencer par le Comte, & celui-ci s'en défendit longtems. Cette double opération finie, le Chevalier adreſſa la parole à ſon adverſaire. Ma foi, Comte, lui dit-il, avoue

que nous sommes plus heureux que sages ? Il faudroit pourtant bien faire cette folie, si elle n'étoit pas faite ; mais je suis fort aise de ne t'avoir que blessé. Je ne me crois pas non plus atteint mortellement. Toutefois, écoute. Il y a loin d'ici jusqu'à ton château, & même jusqu'à celui de la Marquise. Tu ne peux t'y rendre, sans risquer & souffrir beaucoup. Viens te reposer quelques jours chez moi. La proposition est toute simple. Tu me la ferois en pareil cas, & je l'accepterois sans hésiter.

Je n'hésiterai pas non plus, répondit le Comte ; mais *Céliane*, qui n'est prévenue de rien. . . . On peut l'informer de tout, reprit le Chevalier. . . . Je l'avoue, mais écoute, interrompit encore *Darcy*, je vois ce qui t'intrigue : tu crains que je n'aie ma part des visites que *Céliane* pourra te faire. Il faut te mettre entiérement à ton aise. *Céliane* me croira absent. On lui dira que je me suis fait transporter à une espéce d'hermitage que j'ai à quelque distance de ce château, & dès ce moment la voilà dispensée de toute politesse envers le maître du logis. Voilà qui est généreux ! s'écria *Dorsigny*, avec une sorte de confusion ; mais pourquoi supposer cette absence ? . . . Eh ! va, crois-moi ; cesse de dissimuler

toi-même. Tu veux ne paroître que l'ami de *Céliane*. Les Dieux me préservent d'un amour égal à cette amitié !

Il a tort ! disoit *Dorsigny* à part & avec confiance, mon amitié ne ressemble point à l'amour. J'ai voulu préserver *Céliane* de certains périls & la venger de certains propos. Il me semble que l'amitié peut entreprendre toutes ces choses.

La suite au Mercure prochain.

FABLES ORIENTALES,

*PAR M. B***.*

LE NAUFRAGE.

TRISTE vaisseau, chargé de deux amans,
Ni de *Vénus* le signe favorable,
Ni les deux astres éclatans
Des tendres frères de la fable *
N'ont pu te garantir de la fureur des vents !
Victime du cruel *Eole*,
Ton sein se déchire déja :
C'est pour *Timur* que *Mirza* se désole ;
Timur ne pleure que *Mirza*.
Les flots les ont couverts, leur péril est extrême :
Un Matelot veut secourir l'amant....
Cours à *Mirza*, dit *Timur* expirant :
Va, laisse-moi ; mais sauve ce que j'aime.

* *Castor* & *Pollux*.

Digitized by Google

Je me croyois le ſeul qu'amour ſçût enflammer,
Et j'y mettois toute ma gloire.
C'eſt à *Timur* qu'appartient la victoire;
C'eſt *Timur* ſeul qui ſait aimer !

Le Rêve.

RUSTAN vit un jour, dans un rêve,
Plonger aux enfers un *Dervis*,
Tandis qu'au céleſte lambris
Un Roi de la terre s'élève.
Il s'éveille; il ne conçoit rien
A ce renverſement biſarre.
Alors vivoit un vieil homme de bien,
Sage, prudent, d'une piété rare:
Ruſtan va le trouver; lui conte ingénument
Sa viſion & ſa ſurpriſe.....
« Enfant! (dit l'homme à barbe griſe)
» Reviens de ton étonnement:
» L'arrêt eſt juſte. En vivant ſur la terre,
» Le Monarque aima quelquefois
» A vivre en ſimple ſolitaire,
» Et le *Dervis* n'aima qu'à vivre avec les Rois ».

Le Calomniateur.

Un calomniateur alloit perdre la vie ;
Déja l'échaffaut eſt tout prêt,
Le Calyphe a dicté l'arrêt :
Lorſqu'un des Grands de ſa Cour le ſupplie
De pardonner au coupable impoſteur.
De deux mille *dinars* *, dont il ſe dit porteur,
Il accompagna ſa requête :
Il croit le préſent fort honnête ;
Et plus d'un Calyphe, en effet,
Eût pris l'argent, & n'en eût pas mieux fait ;
Mais *Moſtanged*, que l'or ne peut ſéduire,
Au Courtiſan très-ſtupéfait,
Finit par dire :
« Vas me chercher encore un homme auſſi mé-
» chant,
» Qui, comme celui-ci diffame l'innocence :
» Je vais le faire expirer ſur le champ,
» Et dix mille *dinars* ſeront ta récompenſe ».

* *Dinar*, monnoie aſiatique, du poids d'un ſequin de Veniſe.

LE mot de la première enigme du Mercure de Juin est *la main*. Celui de la seconde est *rosse*, retranchez une *s*, reste *rose*. Celui du premier logogryphe est *léthargie*, où on trouve *Liege* ville, *Alger*, *gîte*, *Atrée*, *Tage*, *Tigre*, *aigle*, *Lil*, *Lia*, *Lail*, *air*, *aîle*, *gril*, *Géta*, *halte*, *liége*, *Ali*, *argile*, *râle*, *île*, *Iris*, *litre*, *thé*, *Geai*, *ral*, *grêle*, *Léthé*, *rage*, *gale*, *âge*, *Riga*, *arête*, *rit*, *ail*, *late*, *litharge*. Celui du second est *Collége*, où l'on trouve *Eole*, *l'âge*, *col*, *éloge*, *colle*, *Eglée*, *Cloé*.

ENIGME.

QUAND on a bu le petit coup
On s'échauffe, on parle beaucoup;
Et plus silencieux qu'un Moine au réfectoire,
Sans perdre mon sang froid, je ne cesse de boire.
Jusqu'aux femelles parmi nous,
Tout est muet. Tant mieux pour vous,
Dira quelque plaisant, plût à Dieu que les nôtres
Le fussent ainsi que les vôtres!
Eh! Messieurs, ne vous mocquez point
D'un séxe qui fait vos délices!

Digitized by Google

Son lot eſt de parler, d'avoir quelques caprices :
Que d'hommes parmi vous ſont femmes en ce
point,
Et comme elles n'ont pas cet heureux don de
plaire,
Qui fait qu'on leur pardonne un ſi léger défaut !
Plus prudente que vous, d'ailleurs quand il le faut,
La plus cauſeuſe ſait ſe taire.
Auſſi diſcrets que délicats,
Imitez-les en pareil cas.
Oui, Meſſieurs, comme moi ſoyez muets, vous
dis-je.
Plus d'une belle ſûrement
Me devroit un remercîment
Si ma leçon pouvoit opérer ce prodige.
Mais écoutez plutôt celle de la raiſon :
Redoutez de l'amour le dangereux poiſon.
Mon exemple doit vous apprendre
A fuir de ſéduiſans appas :
Meſſieurs, comme moi n'allez pas
Imprudemment vous laiſſer prendre.

Par M. Du L. D....

Digitized by Google

AUTRE.

Peu redevable à la nature,
Si j'ai quelque mérite, à l'art seul je le dois.
Je suis d'assez mince figure;
Oui, j'en conviens de bonne foi,
Car la sincérité fut toujours mon partage:
Et cependant j'ai l'avantage
D'attirer les regards de plus d'une beauté.
Je fais tourner la tête à la plus raisonnable,
Et, chose bien plus incroyable,
Dont tout autre que moi tireroit vanité,
Je sais captiver la coquette.
Pour fixer cette giroüette,
Je n'ai qu'à m'offrir à ses yeux;
De moi seul occupée, elle quitte, elle oublie
Ce que son cœur aime le mieux.
Pour me paroître plus jolie,
De la coquetterie alors
Faisant jouer tous les ressorts,
Soûrire, minauder, jouer de la prunelle,
Est son unique emploi; mais à ce doux regard,
Si son volage cœur, hélas, n'a point de part,
Je ne sens rien non plus pour elle,
Lorsque par un galant aveu,
Moins tendre que poli, je lui dis qu'elle est belle.
Oui,

Ouï, nous sommes à deux de jeu;
Vrai singe, lui rendant grimace pour grimace,
Pour elle je suis tout de glace.

Par le même.

LOGOGRYPHE.*

J'AI deux toises, trois pieds, deux pouces & cinq lignes,
Qui font la longueur de mon corps;
Mais pour mieux découvrir mes différens rapports,
Faisons-nous voir par d'autres signes.
Je renferme un rude instrument
Auquel le souffle seul donne le mouvement;
Un objet dont le corps, composé de matière,
S'est trouvé de tout temps aussi dur qu'une pierre;
Finalement, mon cher Lecteur,
Après t'avoir offert un ton de la musique,
Si tu viens à m'ôter le cœur,
Je ne paroîtrai plus qu'un terme de pratique.

* On défia l'Auteur, dans une société, de faire six logogryphes sous les trois conditions suivantes : la première, que les mots à deviner se termineroient tous par un E muet; la seconde, que chacun de ces mots auroit le même nombre de lettres, de syllabes, de voyelles & de consonnes, & la troisiéme, que le premier logogryphe contiendroit douze vers, le second, dix, & les autres successivement toujours deux vers de moins. Ce qui a (dit-on) été exécuté en très-peu de temps.

Digitized by Google

Second.

Petits enfans, c'eſt vous ſeuls que je ſers ;
Nul de vous cependant n'eſt propre à me connoître,
Quoique l'art ne m'ait donné l'être
Que pour vous tenir dans les fers.
Pour ſavoir quelle eſt mon eſſence,
Il faut trouver en moi ce qu'un chacun pour lot
Reçoit de la nature ou trop tard ou trop tôt ;
L'animal que l'on prend pour montrer l'ignorance:
Mais ôtez-moi le chef, je quitte ces bas lieux
Pour avoir un rang dans les cieux.

Troiſiéme.

Quelle que ſoit ma brillante figure,
Et quoique dans mon corps je renferme un beau nom
Que nous a donné la nature ;
En bouleverſant ma ſtructure,
Sans ſouſtraire aucun pied de ma diviſion,
On me verra changée en un mal ſi funeſte,
Que l'on craint ſa contagion
Autant qu'on peut craindre la peſte.

Digitized by Google

Quatriéme.

Lecteur, veux-tu me voir ? Je t'offre pour dévise,
Que mon être décore un des Chefs de l'Eglise;
Ensuite, en me décomposant,
Sans que ton esprit s'alambique,
Du milieu de mon corps ôte un pied seulement,
Tu trouveras deux notes de musique.

Cinquiéme.

Quiconque veut savoir comment est fait mon être,
Et deviner quels sont mes différens rapports,
N'a qu'à m'ôter le cœur, il verra que mon corps
Présente ce qu'il faut pour pouvoir me connaître.

Sixiéme.

Je n'ai point tout entier l'arbre qui me produit;
Mais sans mon chef j'en porte un fameux & sans fruits.

Par M. Fabre, en Languedoc.

Digitized by Google

ROMANCE nouvelle.

VOUS qui causez mon martyre,
Vous, dont les traits enchanteurs,
Du beau feu que je respire
Furent les premiers auteurs;
A ce Dieu, qui vous caresse,
Vous avez trop résisté:
Cessez de fuir la tendresse;
Elle ajoute à la beauté.

C'est pour vous que je respire;
Peut-il être un sort plus doux?
Chaque fois que je soupire,
Ma *Lucelle*, c'est pour vous.
Plein de votre seule image,
Elle entretient mon ardeur:
Vous adorer, sans partage,
Est désormais mon bonheur.

Pour vous, ma flamme est extrême;
Rien n'arrêtera son cours:
Malgré moi, malgré vous-même,
Je vous aimerai toujours.
Et si votre cœur rébelle
Ne peut se laisser fléchir;
Vous saurez bientôt, *Lucelle*,
Comme un amant sait mourir.

Paroles & Musique de M. L. CSN à Dieppe.

Digitized by Google

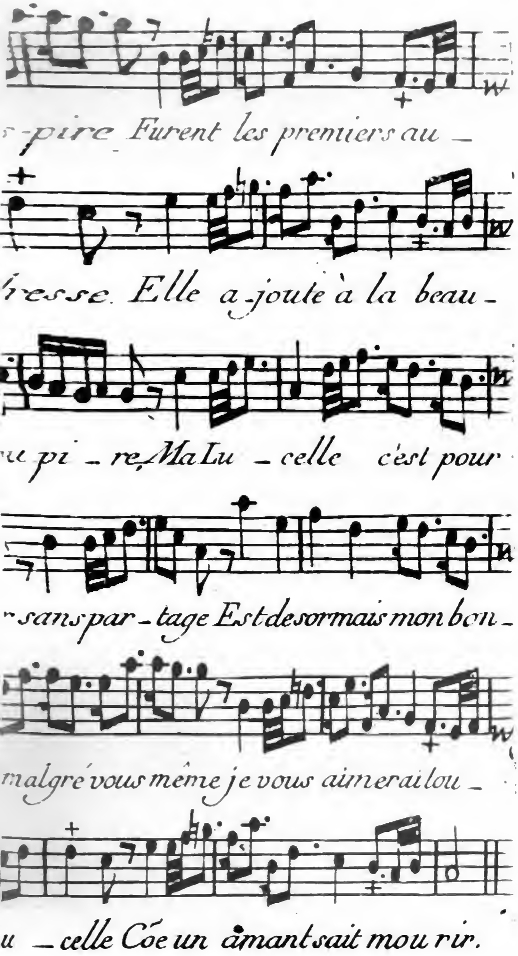

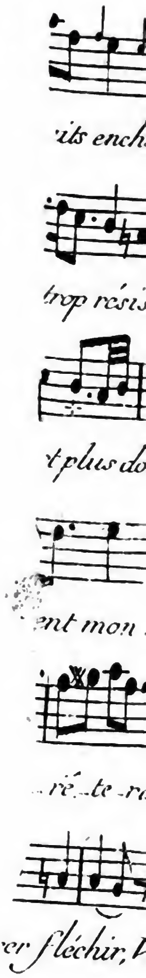

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

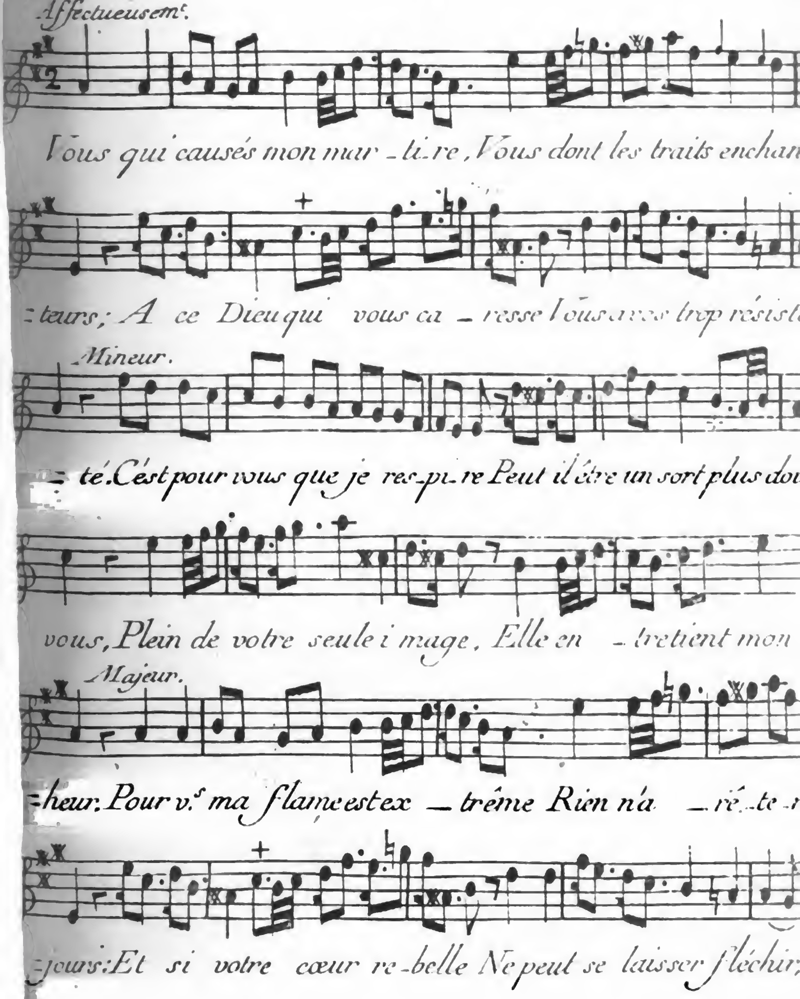

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LE *VOYAGEUR FRANÇOIS, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde ; à Paris, chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ;* 1765 : *avec approbation & privilége du Roi ; deux vol.* in-12.

SECOND EXTRAIT.

NOUS avons laissé notre voyageur à Misitra, qui occupe aujourd'hui dans la Grèce la place de l'ancienne Lacédémone. Il part de cette ville pour aller à Argos, de là à Corinthe, ensuite à Mégare, à l'ancienne Eleusis, & à Athènes. Par tout il trouve des objets dignes de curiosité dont il fait part à ses lecteurs. « La nouvelle ville d'Athènes est située aux mêmes lieux que l'ancienne ; mais elle occupe un bien moindre espace. La citadelle est bâtie sur un roc escarpé au haut d'une colline, qui peut avoir douze

» cens pas de circonférence. On y montoit
» il y a quelques années par trois ſuperbes
» portiques, ſur leſquels on remarquoit
» pluſieurs groupes de figures en bas-re-
» liefs. Je ne doute point que ce ne fuſſent
» ces beaux propilées ou veſtibules, dont
» la conſtruction coûta plus de vingt mille
» talens. En montant quelques pas, on
» trouvoit un temple de la victoire à droite
» du chemin qui mene au temple de *Mi-*
» *nerve*. Il ſervoit d'arſenal aux Turcs, auſſi
» bien qu'un autre édifice qui étoit vis-à-
» vis. Les colonnes de l'un & de l'autre,
» qui ſubſiſtent encore, ſont d'ordre ïoni-
» que cerclées & ornées de bas reliefs fort
» délicats. Nous arrivâmes au temple de
» *Minerve*, ou plutôt à l'endroit où le
» temple étoit bâti. Cet édifice magnifi-
» que, un des plus beaux monumens an-
» ciens en ce genre, avoit été conſervé
» par les Turcs qui en avoient fait leur
» principale moſquée. Mais il fut ruiné
» par une bombe en 1677, & je n'eus pas
» le bonheur de le voir en ſon entier, com-
» me pluſieurs voyageurs avant moi. Il
» étoit de marbre blanc, aſſez ſemblable
» à un parallélograme. Sa longueur d'o-
» rient en occident étoit de deux cens vingt
» pieds ſur près de cent de largeur. Qua-
» rante-huit colonnes doriques, hautes de

Digitized by Google

» quarante-deux pieds, formoient tout
» autour une galerie ſuperbe. Le fronton
» du portail étoit orné de belles figures
» qui repréſentoient l'entrée de *Minerve*
» dans Athènes. On y remarquoit le char
» de la Déeſſe traîné par des chevaux d'une
» beauté & d'une délicateſſe digne des
» Praxitéles & des Myrons. L'intérieur du
» temple préſentoit un double rang de co-
» lonnes de marbre qui formoient une eſ-
» péce de galerie. Les murailles étoient
» conſtruites du plus beau marbre, & en-
» richies de peintures & de moſaïque. On
» avoit gravé ſur la friſe les combats des
» Athéniens contre les Centaures, des ſa-
» crifices, des proceſſions, des pompes
» triomphales. Le daix de l'autel qui ſer-
» voit aux chrétiens, étoit ſoutenu ſur
» quatre colonnes de porphyre fort bien
» travaillées. Ce temple étoit fort obſcur,
» mais il devoit l'être bien davantage avant
» que les Grecs euſſent pratiqué dans le
» chœur une ouverture par où la lumière
» entroit dans le corps de l'édifice. J'ai
» obſervé la même choſe dans tous les tem-
» ples des paiens, que le temps nous a con-
» ſervés. Sans doute que cette obſcurité
» étoit requiſe pour la célébration de leurs
» myſtères.

» Mon empreſſement & ma curioſité

Digitized by Google

» étant pour ainsi dire en balance parmi » tant d'objets qui me restoient à parcou- » rir, je demandai à la fois à voir ces lieux » célèbres où avoient paru jadis avec tant » d'éclat les Sophocle, les Euripide, les » Socrate & les Platon. Nous descendî- » mes à travers quantité de ruines précieu- » ses & des colonnes de marbre, au mi- » lieu desquelles les Turcs ont construit » des masures & des corps-de-garde. Le » théâtre de Bacchus joint les murailles de » la citadelle & est appuyé sur la pente de » la colline. La nature & l'art avoient fait » de ce lieu une scène brillante & majes- » tueuse, large de près de deux cens cin- » quante pieds. Le lieu de l'orchestre en » a plus de cent, les gradins occupent le » reste. On en voit encore quelques-uns » vers le haut, & dans le milieu sont deux » niches creusées dans le roc à droite & à » gauche.

» Deux monumens plus beaux & plus » entiers, sont ceux que l'on appelle la » lanterne de Demosthène & la tour des » vents. Celle-là est une petite tour de » marbre, où l'on dit que ce grand ora- » teur s'exerçoit à l'étude de l'éloquence. » Elle n'a guères que seize pieds & demi » de circuit, & est couverte d'un dôme » taillé en écailles. Six colonnes canelées

» de dix pieds & demi de haut avec leurs
» chapitaux, soutiennent cette belle gue-
» rite. Les figures qui sont sur la frise,
» m'ont paru avoir bien du rapport avec
» les travaux d'*Hercule*. L'autre tour aussi
» de marbre, est de figure octogone, où sont
» gravés les huit vents principaux, un sur
» chaque face du côté précisément qu'il
» souffle. Schiron ou le nord-ouest, est re-
» présenté couvert d'un manteau avec des
» bottines aux jambes; il tient à la main une
» urne renversée. *Zéphire* a la figure d'un
» jeune homme; il a les jambes & l'estomac
» nuds & porte des fleurs dans le devant de
» sa robe. *Borée* a les traits d'un vieillard
» farouche; il se cache le visage d'un pan de
» son manteau. Ces vents & les cinq au-
» tres sont de grandeur naturelle, & quand
» leurs noms ne seroient point écrits sur la
» frise, il seroit aisé de les reconnoître aux
» attributs différens que leur a donné la
» main de l'artiste. L'intérieur de la tour est
» sombre & misérable. Une douzaine de
» Religieux vont y célébrer leur office qui
» est fort plaisant. Ils se rangent tous au-
» tour de leur Supérieur, & se mettent à
» tourner chacun sur leurs pieds à une
» égale distance du centre qui tourne pareil-
» lement. Ils disent que cette cérémonie
» leur vient des anciens Athéniens, qui

D v

» vouloient repréſenter par-là le ſyſtême » du monde. La couverture de la tour eſt » composée de vingt-quatre morceaux de « marbre égaux qui ſe réuniſſent en pointe. » Ne ſeroit-ce point pour indiquer les » vingt-quatre vents ? Au reſte cet ouvrage » étoit digne d'un peuple auſſi éclairé que » les Athéniens, & il eût ſuffi ſeul pour » tranſmettre à la poſtérité la gloire de la » première ville de la Grèce.

» Du côté de la porte d'Eleuſis, ſont les „ reſtes d'un veſtibule ſuperbe qui faiſoit „ partie du temple de *Jupiter* Olympien. Il „ avoit cent vingt-cinq pas de long, c'eſt- „ à-dire environ une ſtade. Son circuit „ étoit de cinq cens pas. La plus apparente „ de ces ruines étoit un pan de murail- „ le orné par devant de colonnes de „ marbre. Non loin de-là, hors des en- „ ceintes de la ville moderne, étoit le „ temple que les Athéniens élevèrent en „ l'honneur de *Theſée*, après qu'il eut dé- „ fait le taureau de *Marathon*. C'eſt main- „ tenant une égliſe de Saint George, où „ les Grecs vont quelquefois dire l'office. „ Autour de l'édifice règne un beau porti- „ que ſoutenu ſur des colonnes de marbre „ d'ordre dorique. La voûte eſt faite de „ grandes piéces de marbre en forme de „ poutres, ornées de ſculptures. Des deux

Digitized by Google

„ côtés de la façade du veſtibule, en de-
„ dans & en dehors, ſont repréſentés les
„ principaux exploits de *Theſée*. Ici ce hé-
„ ros précipite dans la mer le brigand *Scy-*
„ *ron*; là il courbe avec effort un arbre
„ auquel il attache *Scynnis*, autre brigand
„ fameux, qui faiſoit ſouffrir ce ſupplice
„ aux paſſans. On le voit de l'autre côté
„ victorieux des *Amazones*, enlevant leur
„ Reine *Hipolitte*, & à quelque diſtance
„ il paroît accompagné des filles de *Minos*.
„ Il donne la main à *Ariadne*, & jette ſur
„ ſa ſœur les plus tendres regards. Le com-
„ bat des *Centaures* & des *Lapithes*; l'ex-
„ pédition des *Argonautes*, ſon voyage
„ aux enfers avec *Pirithous*, ne ſont point
„ oubliés. Ces gravures ſont toutes de
„ main de maître, & le temps ne leur a
„ preſque rien fait perdre de leur beauté
„ & de leur fineſſe.

„ Les ſavans ont ici bien à regretter,
„ Madame, l'Académie, le Muſée, l'O-
„ deum; ces auguſtes ſanctuaires des Mu-
„ ſes ne ſont plus que des amas de ruines,
„ dont la vue m'imprime encore une ſorte
„ de vénération. Monſieur le Conſul nous
„ mena au Stadium, où ſe célébroient les
„ jeux de toute l'Attique. On ne voit plus
„ que la place de ce cirque, qui eſt de cent
„ vingt-cinq pas de long ſur vingt ſix de

Digitized by Google

„ large. Le mont Hymette eſt encore re-
„ nommé pour ſes abeilles ; le miel qu'el-
„ les compoſent eſt d'un goût délicieux,
„ ſa couleur eſt jaune comme l'or.

„ Nous ne voulûmes point quitter Athè-
„ nes ſans avoir vu le Pirée. Le chemin
„ qui y conduit conſerve des fondemens
„ de la muraille qui joignoit le port à la
„ ville. Le baſſin pourroit bien contenir
„ cinquante de nos vaiſſeaux, s'il n'étoit
„ en partie comblé de décombres. Il s'ap-
„ pelle àpréſent Portolione, nom que les
„ Mariniers Italiens lui ont donné, à cauſe
„ d'un grand & beau lion de marbre qu'on
„ apperçoit de loin au fond du port.

„ On compte à Athènes huit à neuf
„ mille habitans preſque tous Grecs. Ce
„ peuple, tout ignorant qu'il eſt, eſt plus
„ civiliſé & plus poli que les autres peuples
„ de la Grèce. On trouve même dans les
„ gens de la campagne, une affabilité qui
„ eſt inconnue dans nos villages de France.
„ A l'égard de la fineſſe & de l'habileté,
„ les Athéniens ont peu dégénéré de leurs
„ ancêtres. Les Juifs qui tiennent preſque
„ tout le commerce dans les autres villes,
„ ne font pas fortune dans celle-ci. L'ha-
„ billement des Grecs d'Athènes différe
„ peu de celui des Turcs. Ils ne portent pour
„ la plûpart ſur la tête qu'une calotte rouge;

„ leurs vestes sont courtes & étroites,
„ & ils n'ont d'autre chaussure que des
„ bottines ordinairement de couleur brune
„ ou noire. Les femmes sont grandes &
„ ont la peau fort blanche. Elles sortent
„ rarement en public; & quand on en ren-
„ contre quelqu'une, on est obligé de lui
„ laisser libre le côté de la rue où elle est,
„ & de lui tourner le dos. Le principal
„ commerce de cette ville se fait en huile,
„ cuirs, savon, poix-résine, & en vin qui
„ est fort estimé.

Chaque contrée de la Grèce, chaque isle de l'Archipel offre des singularités que l'on ne trouve réunies dans aucun voyageur, & que le nôtre a rassemblées dans un assez court espace. Dans ce pays, tous les lieux que parcourt un curieux, sont autant d'objets consacrés à l'immortalité. Un simple ruisseau, un rocher, une grotte ont acquis de la célébrité dans les écrits des Poëtes, ou par quelque événement mémorable. L'isle de Pathmos, où Saint Jean a composé l'Apocalypse, est un vrai pays de méditation, par la solitude & le vaste silence qui y règne. Les arbres, les paysages, la verdure y sont presque entièrement inconnus; tout y inspire une mélancolie triste & de sombres rêveries.

Digitized by Google

„ Dans l'isle d'Antiparos est cette fa-
„ meuse grotte de congélations, si vantée
„ par les anciens & par les modernes. Les
„ choses surprenantes qu'on en raconte me
„ firent prendre la résolution d'y descen-
„ dre, quoique je sçusse à combien de dan-
„ gers j'allois m'exposer. Je louai quatre
„ hommes pour m'accompagner ; ensorte
„ qu'avec mon valet, & le Grec qui me
„ servoit par-tout de guide, nous formions
„ une petite troupe de sept personnes. Je
„ vous ai décrit, Madame, le labyrinthe de
„ Crète & les souterrains innombrables
„ dont il est composé. A présent que j'ai
„ vu la grotte d'Antiparos, je la regarde
„ comme une promenade aisée & agréa-
„ ble. Figurez-vous un précipice affreux
„ de plus de mille pieds de profondeur,
„ où l'on ne peut descendre qu'avec des
„ cordes ou des échelles. Voilà le premier
„ point de vûe sous lequel je vous prie
„ d'envisager l'entreprise hardie dont je
„ vais vous rendre compte.

„ Nous entrâmes d'abord sous une vaste
„ arcade, voûtée & soutenue sur plusieurs
„ piliers que la nature a taillés elle-même.
„ A l'extrêmité de la caverne est un che-
„ min étroit que nous suivîmes à la lueur
„ de plusieurs flambeaux, & qui nous con-
„ duisit au bord d'un affreux abîme. Je

„ ne m'imaginai point comment nous pour-
„ rions aller plus avant; mais un de nos
„ guides ſaiſiſſant un crampon de fer qui
„ étoit enfoncé dans le rocher, y attacha
„ une corde; puis prenant ſon flambeau
„ d'une main, il s'aida de l'autre à gliſſer, &
„ diſparut auſſitôt en nous criant de le ſui-
„ vre. Je laiſſai paſſer encore deux de mes
„ gens avant moi, & je me laiſſai aller dans
„ ce gouffre à l'aide d'une corde. J'eus
„ beaucoup de plaiſir, tandis que les au-
„ tres deſcendoient après moi, à entendre
„ leurs voix repétées par une infinité d'é-
„ chos qui faiſoient enſemble un bruit ter-
„ rible. Notre troupe s'étant réunie, nous
„ marchâmes quelques pas dans des rues
„ fort étroites, & arrivâmes à un autre
„ précipice moins eſcarpé à la vérité que
„ le premier, mais qui préſentoit plus de
„ difficultés, parce que nous n'avions ni
„ corde ni échelle. Il nous fallut rouler ſur
„ le dos, nous accrochant de notre mieux
„ aux parties du rocher les plus raboteuſes.
„ Dans ce ſecond étage, s'il m'eſt permis
„ de parler ainſi, j'admirai une grande
„ grotte, dont les côtés ſont formés d'une
„ eſpèce de porphyre, entremêlé de veines
„ rouges d'un éclat merveilleux. Le pavé
„ étoit d'une autre ſorte de pierre griſe,
„ où je remarquai qu'étoient incruſtés

„ grand nombre de coquillages pétrifiés.
„ Nous n'étions encore qu'au milieu de
„ notre expédition, & il nous restoit deux
„ autres précipices à descendre avant que
„ d'arriver au terme de nos travaux. Le
„ premier, quoique terrible & dange-
„ reux, fut franchi en un instant par le
„ moyen d'une échelle qui se trouva là
„ fort à propos; mais quand ce vint au se-
„ cond, l'échelle se trouva trop courte, &
„ ne sçachant qu'elle pouvoit être la pro-
„ fondeur du gouffre, le courage nous
„ manqua pour cette fois. Mais comment
„ se déterminer à revenir sur ses pas,
„ n'ayant rien vu qui pût nous dédomma-
„ ger de nos fatigues? Nous prîmes le parti
„ d'attacher un bout de corde qui nous
„ restoit à un rocher voisin, & de nous
„ laisser descendre jusqu'aux premiers éche-
„ lons. Enfin, j'appris que nous n'avions
„ plus d'abîmes à franchir; mais quand
„ je faisois réflexion à l'immense intervalle
„ qu'il y avoit du lieu où nous étions au
„ séjour de la lumiere, je ne pouvois m'em-
„ pêcher de m'accuser de quelque témé-
„ rité. J'ose croire, Madame, que c'est
„ parce que d'autres avoient eu le courage
„ d'y descendre, qu'on a imaginé les fa-
„ bles si connues des descentes aux en-
„ fers.

,, Nous touchions à la fameuſe grotte ,, qui faiſoit l'objet de ma curioſité. Je fis ,, allumer des flambeaux à tous les coins de ,, la caverne, comme on me l'avoit con- ,, ſeillé à Parecchia. Quelle fut ma ſurpriſe ,, en entrant dans cette grotte! L'éclat ,, éblouiſſant qui frappa ma vue, ne me ,, permit pas d'abord de diſtinguer aucun ,, objet. Je crus être tranſporté par quelque ,, charme inviſible dans la cour brillante du ,, ſoleil, ou au moins dans les Palais enchan- ,, tés de *Circè* ou d'*Armide*. Mon admira- ,, tion augmenta lorſque mes yeux ſe furent, ,, pour ainſi dire, familiariſés avec cette ,, lumiere éclatante. Je vis les côtés, la ,, voûte & le pavé même de la grotte, ,, formés de criſtaux tranſparens, avec une ,, ſi belle variété, que je ne crois pas que ,, l'art puiſſe jamais atteindre à cette per- ,, fection des ouvrages de la nature. Ce ré- ,, duit enchanté eſt long de trois cens pieds ,, & large à peu près de même. La voûte ,, eſt élevée d'environ quatre-vingt pieds. ,, L'eau qui ſubſiſte dans tous les ſouter- ,, reins, & qui dépoſe par-tout où elle ,, coule le minéral appellé ſpar, ou plutôt ,, le criſtal qu'elle renferme, eſt la cauſe ,, & l'origine des merveilles que je ,, vais vous décrire. Le pavé n'eſt point ,, ſeulement couvert de nappes unies en

Digitized by Google

„ forme de glace ; les gouttes d'eau qui „ distillent de la voûte, ont formé avec le „ temps un bosquet d'abrisseaux de crystal „ que la lumière réfléchie de nos flambeaux „ peignoit des plus vives couleurs. Ces „ abrisseaux, ou, si vous aimez mieux, „ ces touffes de petites pointes cristallines „ étoient entremêlées de figures saillantes „ de même matière ; les unes pyramidales, „ les autres arrondies vers leur extrêmité. „ Ailleurs ces figures unies entr'elles & „ contiguës, formoient une espece de petite muraille, dont les détours multipliés présentoient l'image charmante „ d'un labyrinthe. Je portai ensuite mes „ regards vers la voûte, & je la vis ornée „ d'une quantité prodigieuse de pyramides „ renversées. La masse & la grandeur de „ ces stalactiques transparens étoient variés à l'infini. Les rayons de lumiere qui „ en partoient, imitoient parfaitement les „ couleurs les plus vives de l'iris. Tout „ ce que j'avois vu jusqu'alors n'approchoit pas des beautés que présentoient les „ côtés de la grotte. Vers le ceintre de la „ voûte où l'eau n'a pu facilement suivre „ la concavité qu'elle forme avec les côtés, „ le temps a formé plusieurs nappes de cristal séparées du mur de la grotte. Ce sont „ comme autant de rideaux ondoyés de dix

„ à douze pieds de largeur, dont quelques-
„ uns pendent depuis la voûte jusqu'au
„ plancher. On diroit une suite de petits
„ cabinets transparens, dont la construc-
„ tion inimitable efface tout ce que l'art
„ a jamais produit de plus parfait.

„ Ne semble-t-il pas, Madame, d'a-
„ près les merveilles que je vous raconte,
„ qu'on ne puisse se former une plus belle
„ idée de cette grotte admirable ; je suis
„ pourtant obligé d'avouer que les expres-
„ sions sont fort au dessous de la réalité,
„ & que de pareils chefs-d'œuvre ne pa-
„ roissent tels qu'ils sont que lorsqu'on
„ les a présens sous les yeux ».

Les autres pays qui nous restent à parcourir, sont la Turquie, la Perse & l'Arabie. Ces vastes contrées feront la matiere de notre dernier extrait. A en juger par le plaisir que nous a fait la lecture de cet ouvrage, nous ne doutons pas que ces sortes de détails ne soient du goût de nos lecteurs. On quitte ce livre difficilement quand on a commencé à le lire. Le style nous a paru clair, précis & élégant. On desire d'en voir bientôt paroître la suite ; & nous invitons l'Auteur, M. l'Abbé Delaporte, à en donner plus de deux volumes chaque année.

Digitized by Google

L'INCONNU, Roman véritable, ou Lettres de M. l'Abbé DE . . . *& de Mlle B. avec cette épigraphe :*

Periculosum est credere & non credere.

A la Haye ; 1765, & se trouve à Paris, chez PANCKOUCKE, *rue & à côté de la Comédie Françoise. Brochure* in-12 *de cent soixante-dix pages.*

ON lit à la tête de cet ouvrage le portrait de Mademoiselle *B.* C'est une brune, dit-on, d'une taille plus grande que petite ; elle a les yeux noirs, pleins de feu & de douceur, les sourcils légers & bien arqués ; le tour du visage de cette forme qui annonce la bonté de l'âme ; la bouche de la coupe la plus fine ; le sourire très-spirituel ; sa gorge est placée avantageusement & façonnée de même ; sa taille est svelte & d'une porportion regulière ; sa jambe & son pied font l'admiration de tous les connoisseurs en belle nature. . . On entre ensuite dans le détail de ses qualités morales qui ne sont point inférieures à sa figure ; ses talens, si l'on en croit l'Auteur, répondent au reste ; on trace un

précis de ſa vie très-propre à exciter la curioſité du lecteur. L'ouvrage dont nous allons parler n'en forme pas l'épiſode le moins curieux.

Mademoiſelle *B.* vivoit en Philoſophe dans ſa retraite, lorſqu'elle reçoit une lettre anonyme. Voici comme elle détaille à une de ſes amies l'origine de l'aventure : « Un homme de grande diſtinction ſe don- » ne pour enchanté de moi, je ſuis » femme ; la préciſion du billet, la tour- » nure ſingulière, le ton modeſte qui y » règne, tout pique ma curioſité. On me » fait entendre qu'on eſt d'un état à exi- » ger la plus grande réſerve ; qu'un tiers » eſt néceſſaire dans ces commencemens » pour développer bien des choſes trop » longues à réduire par écrit... J'ai fait » une première faute, j'ai répondu... » Il s'établit de cette façon un commerce de lettres entre la Demoiſelle & l'Inconnu ; plus la première témoignoit d'empreſſement de le voir, plus ce dernier multiplioit les obſtacles. Le confident paroiſſoit la cheville ouvriere de cette double paſſion ; il attiſoit le feu des deux côtés, & jouoit un rôle d'autant plus étrange, que ſa conduite étoit indéchiffrable, ſoit qu'il travaillât pour ſon compte, comme il vouloit le faire accroire à la Demoiſelle, ſoit

qu'il s'intéressât réellement à la passion de l'autre, ainsi que la fin le fait présumer. Quoi qu'il en soit, le grand art de ce roman est d'épurer peu à peu le cœur de l'héroïne d'une passion sordide, premier mobile de sa curiosité, pour la faire passer par degrés à l'amour le plus rafiné. Ecoutons-la parler encore, elle rend ainsi compte à son amie de la révolution qui s'est opérée dans sa manière de voir & de sentir.

« Je suis obligé de l'avouer, ma chère » amie; je ne connoissois pas encore l'a» mour. Elevée dès mon jeune âge entre » les mains de mon bienfaiteur *. La re» connoissance est le premier sentiment » que jaie éprouvé : j'avois pour lui plu» tôt la tendresse d'une fille que celle d'une » amante. Je le chérissois comme mon » père; les goûts divers que le tourbillon » des plaisirs m'a fait naître depuis, n'ont » jamais rempli mon cœur : un vuide af» freux succédoit toujours aux instans les » plus délicieux. Dans les jours les plus » brillans de ma fortune, au milieu des » fêtes les plus splendides, au sein des » plus douces voluptés, j'ai senti qu'il me » manquoit quelque chose : j'ai tout à

* On voit dans le précis de la vie de Mlle *B.* ce que c'est que ce bienfaiteur.

» présent ; j'aime.... eh ! que ne dois-je pas » pardonner à celui qui m'a fait sentir la » dignité de mon être, la noblesse de mon » ame ?...

Nous laissons le Lecteur sur cette dernière lettre ; elle est pleine d'un naturel, d'une douceur, d'une onction qui vont au cœur. Ceux qui liront cet ouvrage en entier, en trouveront plus d'une dans le même genre. En général celles de l'amant sont plus mâles, plus impétueuses, plus desordonnées ; il règne dans celles de la Demoiselle plus de raison, plus de retenue, plus d'amenité.

Cette brochure de 168 pages, se trouve chez tous les Libraires qui vendent des nouveautés.

ANNONCES DE LIVRES.

HISTOIRE du règne de la Reine *Anne d'Angleterre*, contenant les négociations de la paix d'Utrecht, & les démêlés qu'elle occasionna en Angleterre : ouvrage posthume du Docteur *Jonathan Swift*, Doyen de S. Patrice en Irlande ; publié sur un manuscrit corrigé de la propre main de l'Auteur, & traduit de l'Anglois, par *M****. A Amsterdam, chez *Marc-Michel Rey* & *Arkstée* & *Merkus* ; 1765 : un vol.

Digitized by Google

in-12. On en trouve des exemplaires chez *Durand*, neveu, rue Saint Jacques, à la ſageſſe.

Le ſeul nom de *Swift* ſuffit pour piquer la curioſité. Il n'eſt rien ſorti de la plume de cet Ecrivain célèbre, qui n'ait au moins l'avantage d'amuſer : on trouvera dans cette hiſtoire celui de s'inſtruire d'un des règnes les plus intéreſſans dont il ſoit fait mention dans les annales d'Angleterre. Chaque page de ſon livre eſt marquée au coin des troubles de ce règne tumultueux ; & quoique ces orages ſoient paſſés depuis longtemps, il en trace une peinture ſi vive & ſi forte, qu'on croit encore les avoir ſous les yeux. Il rapporte les faits avec une ſimplicité élégante, & il en raiſonne en grand hiſtorien, mais toujours avec cet eſprit ſatyrique qui lui étoit propre.

Agriculture expérimentale à l'uſage des Agriculteurs, Fermiers & Laboureurs ; par M. *de Sarcey de Futieres*, ancien Gentilhomme ſervant du Roi ; à Paris, chez *Claude Hériſſant*, Libraire-Imprimeur rue neuve Notre Dame, à la Croix d'or ; 1765 : avec approbation & privilége du Roi ; brochure *in*-12, de 120 pages.

Cet écrit préſente au lecteur le réſultat des faits qu'ont fournis à M. *de Sarcey* plus
de

de vingt années d'expérience. Il commence par les maladies épidémiques des beſtiaux, & fait voir qu'en général ils n'en ſont affligés que parce qu'on les conduit ſouvent dans des pâturages ſur leſquels les influences de l'air, les vapeurs & les exhalaiſons de la terre ont dépoſé une ſorte de venin. Les prés artificiels, tels que la luſerne, le ſainfoin, &c. ſont plus ſuſceptibles que les autres de l'impreſſion de ce venin, parce que leurs feuilles, plus larges, plus épaiſſes & plus dures que celles des prés naturels, le conſervent plus long-temps. Conſéquemment il y a toujours des inconvéniens à envoyer les beſtiaux pâturer dans ces ſortes de prés. L'Auteur prétend donc que ces prés artificiels ſont extrêmement préjudiciables. De-là il paſſe aux engrais que l'on peut ſubſtituer au fumier, & ſur leſquels il dit avoir fait quelques découvertes. Il indique les moyens de les appliquer à chaque nature de terre, & de garantir le bled de la bruine, de l'ivraie & des autres mauvaiſes graines. On verra encore dans cette brochure, les moyens de garder des bleds pendant quatre à cinq années, ſans preſque aucun frais & ſans altérer la qualité & la bonté. Enfin les principales parties de l'Agriculture ſont traitées d'une manière d'autant plus ſatisfaiſante par M. *Sarcey*, que l'ex-

périence vient toujours à l'appui des principes.

COURS de Mathématiques à l'usage des Gardes du Pavillon & de la Marine ; par M. *Bezout*, de l'Académie Royale des Sciences, Examinateur des Gardes du Pavillon & de la Marine, & Censeur Royal : seconde partie, contenant les Elémens de Géométrie, la Trigonométrie rectiligne, & la Trigonométrie sphérique ; à Paris, chez *J. B. G. Musier*, fils, Libraire, quai des Augustins, à Saint Etienne ; 1765 : avec approbation & privilége du Roi, *in*-8°.

Il n'y a pas long-temps que nous annonçâmes la première partie de ce livre utile. Dans ce second volume l'Auteur divise la Géométrie en trois sections, dont la première traite des lignes, des angles, de leur mesure, des rapports des lignes, &c. La seconde considere les surfaces, leur mesure & leurs rapports. La troisieme est destinée aux solides ou corps, & renferme les principes nécessaires pour les mesurer & comparer leurs capacités. Dans la Trigonométrie rectiligne, M. *Bezout* donne quelques propositions qui ne sont pas essentiellement nécessaires pour le moment, mais elles sont au moins utiles, & le seront encore plus par la suite ; d'ailleurs, quel-

Digitized by Google

ques-unes trouvent leur application dans la Trigonométrie sphérique. Dans celle-ci l'Auteur s'est proposé de réduire à un moindre nombre les principes dont on fait dépendre communément la résolution des triangles sphériques. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail ; c'est dans l'ouvrage même qu'il faut le chercher. Ceux qui ne veulent qu'avoir une simple idée d'un livre ne gagneroient pas beaucoup au temps que nous employerions à une plus longue analyse ; & ceux qui liront l'ouvrage en jugeront mieux que par ce que nous pourrions en dire ici.

LETTRE d'un Avocat au Parlement de***, à MM. les Auteurs du Journal des Savans, sur un projet de traduction du corps entier du Droit Civil ; à Paris, chez *Knapen*, Imprimeur-Libraire, grand'-salle du Palais, à l'*L* couronnée & au bas du Pont Saint Michel, au bon Protecteur ; 1765 : avec approbation & privilége du Roi. Brochure *in-8°*, de 112 pages.

Le projet d'une traduction du Corps du Droit dont l'Auteur de ces lettres a entendu parler, lui paroît une chose si dangereuse, qu'il s'élève avec force contre une pareille entreprise ; & ce qu'il dit à ce sujet fait la matière de trois lettres, ou plutôt de trois

335528

ſavantes diſſertations ſur l'hiſtoire du Droit & ſur les rapports des loix entre elles. Elles jettent de grandes lumières ſur la matière du gage & de l'hypothèque. C'eſt donc une brochure utile, indépendamment de toute critique relative. Elle ſera d'ailleurs une preuve qu'on aime encore le latin en France.

La Science du Gouvernement, par feu M. *de Réal*, *&c.*

Nous avons déja entretenu pluſieurs fois, & fort au long, nos Lecteurs de cet ouvrage important, qui ſe diſtribue ſucceſſivement volume par volume. A l'occaſion du dernier tome qui a paru, nous dirons que M. l'Abbé *de Burle de Curban*, neveu de M. *de Réal*, ayant fait préſenter à l'Impératrice Reine de Hongrie l'ouvrage de ſon oncle, cette Princeſſe lui a fait remettre, par M. le *Comte de Staremberg*, une ſuperbe médaille repréſentant la tête de Sa Majeſté, accollée de celle de l'Empereur, dans une magnifique tabatière. Dès le mois de Septembre 1764 le Roi lui avoit marqué ſa ſatisfaction de l'ordre qu'il avoit mis à ce livre. Le Roi d'Eſpagne lui avoit fait donner, par M. le Marquis *de Grimaldy*, les précieuſes médailles qui ont été frappées à la proclamation de

Sa Majesté, pour marquer l'estime qu'Elle faisoit de cet ouvrage. Nous savons que M. l'Abbé *de Burle* a le plus grand regret, après tout ce qu'il a fait pour accélérer la publicité de ce livre, de voir, malgré la célébrité qu'il a eue, que ses intentions ne soient pas exécutées.

Réflexions à mon sujet, ou l'Esprit à Moi ; par M. *H****. Prix 12 sols. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Valeyre* le jeune, rue Vieille-Bouclerie; à la Minerve ; 1765 : feuille *in*-12.

Ce dialogue, dont les interlocuteurs sont *l'Esprit* & l'Auteur, désigné sous ce pronom, Moi, est, dit-on, d'un jeune homme de dix-neuf ans qui débute dans la littérature. Il dispute avec son esprit, qui prétend avoir seul le droit de gouverner, & qui enfin remporte la victoire.

Réflexions sur l'Histoire de France ; à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve ; 1765 : brochure *in*-12, petit format, de 72 pages.

Ce n'est ici qu'un essai pour éprouver le goût du Public ; l'Auteur promet une suite à cet ouvrage s'il s'apperçoit de quelque succès. Ce que nous avons sous les yeux n'est, à proprement parler, qu'un

Digitized by Google

abrégé très-succinct de notre histoire, depuis *Clovis* jusqu'à *Clotaire II.*

L'HERMAPHRODITE, ou Lettre de *Grandjean*, à *Françoise Lambert*, sa femme ; suivie d'*Anne de Boulen*, à *Henri VIII*, Roi d'Angleterre, son épouse, héroïde nouvelle, & deux ydilles. A Grenoble, & se vend à Paris, chez *Cailleau*, Libraire, rue Saint Jacques, à Saint André, & la veuve *Valeyre*, quai de Gêvres, près le Pont au Change, à la nouveauté ; 1765 : brochure *in*-8° de 48 pages.

L'aventure de *Grandjean*, dont le Parlement de Paris a rompu le mariage l'hiver dernier, fait la matière de la première piéce de ce recueil. Ce *Grandjean* a été obligé de renoncer au titre d'époux, & qui plus est à celui d'homme, après avoir joui pendant long-temps de ces deux prérogatives. Il n'est plus rien sur la terre qu'un poids inutile aux autres, & insupportable à lui-même. C'est en réfléchissant sur son malheur qu'il est censé écrire à sa femme une lettre en vers, où l'on trouve du sentiment & de la poésie. Le même Auteur a cru que la mort d'*Anne de Boulen* pourroit intéresser. Il s'est peint tout ce qu'une femme innocente, condamnée à une mort ignominieuse par un homme qu'elle a aimé, peut dire dans ces momens

où le crime même ne reçoit pas sans frémir la peine qu'il mérite. Après avoir arrêté ses lecteurs sur des sujets qui par leur nature sont propres à laisser dans leur âme des impressions de terreur & de mélancolie, l'Auteur de ce recueil a cru leur faire plaisir en leur présentant deux autres piéces dont le genre, plus susceptible de gaité, ne porte dans l'âme que des émotions douces & tranquilles. Ce sont deux ydilles intitulées : l'*Amant Malheureux*, & *le Raccommodement.*

Le Point du jour, poëme à *Ariste*, lu à la séance publique de la Société Littéraire d'Arras le 30 Mars 1765, par *M.* . . . . avec cette épigraphe :

C'est la Cour qu'on doit fuir, c'est au champ qu'il faut vivre. Volt.

Epître sur l'Agriculture ; à Arras, de l'Imprimerie de *Guy de la Sabloniere* : feuille *in*-8°.

Ce n'est ici qu'une description poétique des agrémens de la vie champêtre. Ce sont les loisirs d'un philosophe retiré à la campagne, qui trace à son ami le plan du bonheur dont il jouit. Le point du jour est un moment qu'il faut choisir ; & ce moment n'a point assez de consistance pour un poëme d'une certaine étendue. Aussi l'Auteur a-t-il

Digitized by Google

fait servir les oppositions pour soutenir les grouppes, & cherché des images riantes pour donner au tableau de l'action & de la vie.

Fondation du Roi de cinq mille livres de rente en faveur des habitans de Nancy dans le cas de maladies, perte de biens & malheurs imprévus, du 11 Avril 1765. A Nancy, chez Thomas, père & fils, Imprimeur de l'Hôtel de Ville, près le Pont Moujat, n°. 178; 1765 : feuille *in*-4°.

Le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a ordonné, par des lettres-patentes, qu'il seroit incessamment remis par son Trésorier à la Caisse de la ville de Nancy la somme de cent mille livres, dont l'intérêt de cinq mille francs, servira annuellement à soulager ceux des habitans de la ville & des fauxbourgs de l'un & de l'autre séxe, nobles, bourgeois, rentiers, ouvriers & artisans de toutes professions & gens de journées, qui, par quelque revers de fortune, perte de bien ou tous autres accidens, se trouveront dans la nécessité d'une assistance passagère, suffisamment reconnue par témoignages non suspects des Curés, Directeurs ou Directrices des assemblées de charité, ou toute autre personne animée des devoirs de l'humanité, en observant que la distribution desdits secours se ré-

Digitized by Google

pande sur le plus de sujets qu'il se pourra. Ainsi le Roi de Pologne signale chaque jour de son règne par de nouveaux bienfaits.

Les Amours de Gonesse, Comédie en un acte, mêlée d'ariettes ; par MM. *** : représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 8 Mai 1765. Le prix est de 24 sols avec la musique. A Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint Benoît, au temple du gout ; 1765 : avec approbation & privilége du Roi : *in*-8°, de 56 pages.

Nous renvoyons nos Lecteurs à l'article des Spectacles pour les détails concernant cette Comédie. Nous n'en parlons ici que pour en annoncer l'impression.

Examen impartial du Siége de Calais ; poëme dramatique de M. *de Belloy*, avec cette épigraphe :

Civis erat qui libera posset verba animi proferre, &c.

Juven.

A Calais ; 1765 : brochure *in*-8°, de 40 pages.

Il y a dans cet examen des réflexions judicieuses ; il y en a d'autres qui nous ont paru un peu trop sévères.

Digitized by Google

LETTRES de Miss *Elisabeth Aurely*; petite-niece du célèbre Docteur *Swiest*; traduites de l'anglois. A Mastricht, chez *Tutot*, & se trouve à Paris, chez *Bauche*, quai des Augustins.

HISTOIRE de la vie de *Henri IV*, Roi de France & de Navarre, dédiée à S. A. S. Monseigneur le Prince *de Condé*. Par M. *de Bury*; deux volumes *in*-4°, avec figures. A Paris, chez *Didot* l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins, à la Bible d'or, & chez l'Auteur, rue Gilles-cœur, vis-à-vis celle de l'hyrondelle. Prix 27 liv. brochés, attendu qu'il en reste peu d'exemplaires.

Nous nous proposons de rendre compte de cet ouvrage.

HISTOIRE Ecclésiastique & Civile, Politique, Littéraire & Topographique du Diocèse de *Langres* & de celui de *Dijon*, qui en est un démembrement. Par M. l'Abbé *Mangin*, Docteur de la Faculté de Théologie, & Licencié ès Droits Civil & Canonique de l'Université de Paris, Doyen & Grand-Vicaire du Diocèse de Langres; *in*-12, trois volumes. A Paris, chez *Bauche*, Libraire, quai des Augustins, à Saint Jean dans le désert; 1765.

Digitized by Google

Après que cet ouvrage eut été présenté à la Cour & ensuite à toute la Maison de *CHOISEUL*, dont il y est beaucoup parlé, eu égard au grand nombre des célèbres fondations qu'elle a faites en ce Diocèse, dont elle est originaire; l'Auteur en a fait part à la ville de Langres avec la lettre ci-jointe, adressée aux Maire & Magistrats.

MESSIEURS,

LA ville de Langres est trop intéressée dans l'ouvrage que je viens de rendre public, pour que je ne me hâte pas de lui en donner connoissance & de lui en présenter un des premiers exemplaires. Si j'ai tâché de remplir en le composant les devoirs d'un zélé compatriote, celui-ci doit, ce me semble, couronner tous les autres. J'espère, Messieurs, que vous voudrez bien agréer cette présentation. Il n'a été question encore jusqu'à présent que de Langres ancienne; je me propose dans la suite de mon ouvrage de parler de Langres moderne. J'aurai besoin à cet effet de vous consulter sur quantité d'articles, & de recourir aux registres de votre ville. Je ne doute pas que vous ne vous prêtiez en tout ce qui pourra contribuer à sa célébrité.

Digitized by Google

Vous en êtes citoyens, & des citoyens distingués ; vous êtes préposés, par le rang que vous tenez, pour en faire les honneurs & pour coopérer à tous ceux qu'on peut lui faire. C'est en cette qualité que je vous prie de recevoir pour elle ce témoignage public du zèle respectueux & de la considération infinie avec laquelle, &c.

Paris, ce 31 Mai 1765.

L'Abbé DE MANGIN.

RÉPONSE.

MONSIEUR,

Nous avons reçu les témoignages de zèle dont vous venez de gratifier notre ville. Il est heureux pour elle que ce qui l'intéresse soit tombé entre les mains d'un compatriote déja connu dans la république des lettres. Tout Ecrivain qui consacre ses talens & ses veilles à l'illustration de son pays a droit à sa reconnoissance, & ce que vous venez de faire en faveur de Langres ancienne devient nécessairement la dette de la moderne. C'est à ce titre que nous vous promettons, en son nom, de placer le vôtre dans ses fastes, & de concourir avec vous en tout ce qui pourra servir aux vues que vous avez sur elle.

Digitized by Google

Voilà les sentimens de mes confrères, que je suis chargé de vous faire connoître; nous ne manquerons pas de les recommander à ceux qui doivent nous remplacer dans peu.

Je suis, &c.

MONSIEUR.

BARROIS DE SAVIGNY, Maire.

Langres, le 11 Juin 1765.

LA Physique sacrée de l'histoire, ou Considérations générales sur les principes élémentaires du tempérament & du caractère naturel des peuples; *in*-12. La Haye, 1765, & se trouve à Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Genevieve, près les RR. PP. Carmes.

HISTOIRE des Galligènes, ou Mémoires de *Duncan*; in-12, deux volumes. Amsterdam, 1765, & se trouve à Paris, chez la veuve *Durand*, Libraire, rue du Foin.

HISTOIRE de la République de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent. Par M. l'Abbé *L****; *in*-12: tomes six & sept. A Paris, chez *Duchesne*, rue Saint

Digitized by Google

Jacques, au-dessous de la fontaine de Saint Benoît, au temple du goût.

C'est la suite d'un ouvrage estimé, & dont nous parlerons plus amplement avec plaisir.

MANUEL du Jardinier; ouvrage nécessaire aux cultivateurs, amateurs de la botanique & de la physique : contenant la description des plantes nécessaires pour la décoration d'un jardin de fleurs; les différences essentielles qui les distinguent de celles avec lesquelles elles pourroient être confondues; le temps de les semer; la manière de les reproduire la plus prompte & la plus avantageuse; la qualité de la terre, l'exposition qui leur est nécessaire, leurs vertus médicinales & œconomiques, & les maladies dans lesquelles elles sont indiquées. Par le sieur *Mirandola*. Traduit sur l'original italien, par M. *C. L. F. Raudi*; in-12. Paris, 1765 : chez Saugrain le jeune, quai des Augustins, près le pont Saint Michel, à la fleur-de-lys d'or.

Quoique cet ouvrage soit annoncé dans le titre comme étant simplement une traduction de l'italien, il est très-certain cependant que c'est par modestie que l'auteur, M. *Andry*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, s'est exprimé ainsi;

Nous avons vu l'original, qui a pour titre : *Manuale dé Giardinieri*. Ce n'est qu'un livre informe qui fait partie d'un recueil sur l'agriculture, imprimé à Venise en 1763, *in* 8°. Dans les mains du traducteur il a pris du corps & de l'accroissement. En l'état où il est, le sieur *Mandirola* le reconnoîtroit à peine ; mais il doit être flatté de voir ainsi son nom connu en France par les soins d'un jeune Médecin Botaniste qui donne de grandes espérances. La lecture de ce *Manuel* nous a plû infiniment, en quoi nous sommes d'accord avec le Public qui lui fait le plus grand accueil.

Dissertation sur la nature, la manière d'agir, les espèces & les usages des *anti-spasmodiques*, proprement dits, qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon en 1764. Par M. *Guillaume-Lambert Godart*, Docteur en Médecine à Vervier ; *in*-8°. Dijon, 1765, chez *François Desventes*, Libraire de Monseigneur le Prince *de Condé* ; & à Paris, chez *A. Desventes*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collége de *Louis le Grand*.

Essai sur l'union de la Poésie & de la

Musique. Brochure *in*-12. La Haye, 1765, & se trouve à Paris, chez *Merlin*, Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

C'est l'ouvrage d'un homme de goût, & dont les vues bien saisies ne pourroient qu'être fort utiles pour l'union mieux perfectionnée des talens dont il s'agit.

ESSAI sur la raison, ou nouvelle manière de résoudre une des plus difficiles & des plus belles questions de la philosophie moderne. Par M. *de Keranflech*, in-12. Paris, 1765 : chez *Vatar*, Libraire, rue de la Barillerie, vis-à-vis la rue de la Calandre ; à Rennes, chez *Julien Vatar*, père, place du Palais & rue de Bourbon, & chez *Julien-Charles Vatar*, fils, place royale & rue de l'Hermine.

La multiplicité des ouvrages nouveaux ne nous a laissé que le temps d'annoncer ceux-ci.

LA Théologie des Peintres, Sculpteurs, Graveurs & Dessinateurs, où l'on explique les principes & les véritables règles pour représenter les mystères de Notre Seigneur, ceux de la Sainte Vierge, les Saints en particulier, les différens traits de leur vie, & les autres sujets de dévotion, avec l'indication des meilleurs tableaux & des mor-

Digitized by Google

ceaux de sculpture les plus estimés en ce genre qu'on voit dans les églises de Paris & dans les cabinets des particuliers. Par M. l'Abbé *Méry*, *D. L. C.* Prêtre & Licencié en Théologie : *in*-12. Paris, 1765 : chez *H. C. de Hansy* le jeune, Libraire, rue Saint Jacques, près les Mathurins, à Sainte Thérese.

MÉMOIRE sur les Marais Salans des provinces d'Amiens & de Saintonge. Par M. *Beaupied Dumenils*, de la Société d'Agriculture de la Généralité de la Rochelle : *in*-12, 1765. Chez *P. Mesnier*, Imprimeur du Roi & de la Société Royale d'Agriculture.

Cet ouvrage nous paroît aussi utile que bien fait.

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur l'éducation.

MONSIEUR,

DANS le moment présent, où tous les esprits patriotiques sont occupés des moyens de perfectionner l'éducation, peut-il m'être permis de faire part au Public de quelques réflexions qui pourroient y contribuer ?

Tout le monde convient assez qu'une bonne éducation est la base d'une vie douce & tranquille, d'un Gouvernement heureux & florissant. De tout temps on a senti la nécessité de ce premier fondement, & l'on a presque toujours négligé de l'établir. Si cependant l'on vient à porter un regard curieux sur les siècles passés, & que dans quelque coin du monde on trouve des peuples heureux, ne remarquera-t-on pas que ce sont ceux dont l'éducation a été formée, sinon sur des exemples contemporains, du moins sur ceux des ancêtres, & que c'est par-là que leur conduite est devenue plus irréprochable ? Si nos mœurs ne sont donc pas aussi pures qu'elles pourroient l'être, c'est parce que notre jeunesse se passe dans une honteuse oisiveté ou dans des occupations mal entendues & plus mal dirigées.

Mais une occupation uniforme est-elle bien propre à un âge léger & inconstant ? Ne conviendroit-il pas de se prêter un peu à sa foiblesse, de satisfaire sa curiosité en le promenant d'objets en objets, en les lui mettant à portée de les observer, & toujours en se proposant un but auquel on doit atteindre, où mille parties doivent se réunir & former un ensemble capable de quelque perfection ?

Digitized by Google

D'ailleurs le peu de ſoin que l'on prend de l'éducation, pourquoi le tourner uniquement du côté des jeunes gens ? Les Demoiſelles ne ſont-elles pour rien dans la ſociété ? Ne ſont-elles point ſuſceptibles de réflexion, de jugement, de ſentiment ? On leur apprend à la vérité à danſer avec grâce, à chanter avec goût, à jouer de quelque inſtrument avec ſupériorité ; toutes choſes agréables, j'en conviens, mais qui toutes avantageuſes juſqu'à un certain point, ne ſont pas de tous les temps ni de tous les lieux.

S'applique-t-on jamais à leur former le caractère, à modérer leur vivacité, à exercer ce talent particulier qu'elles ont pour apprécier les moindres choſes ? Et comment y réuſſiroit-on ſi on ne les applique de bonne heure à des études qui puiſſent fixer leur légéreté & orner leur eſprit ?

Je ne prétends pas dire pour cela qu'il faille qu'une Demoiſelle ſache traduire le grec & le latin ; qu'elle s'occupe à meſurer la diſtance des aſtres, la profondeur de la terre, l'immenſité des cieux. Non : mais je voudrois qu'elle ſçût ſa langue par principes ; qu'elle la parlât & l'écrivît avec facilité ; qu'elle pût lire avec méthode & avec fruit ; qu'elle ſçût diſtinguer les exemples

qu'elle doit ſuivre & propoſer à ceux que le ciel peut deſtiner à ſa vigilance.

Il eſt vrai que nous ne ſommes plus dans ces temps barbares, où l'ignorance faiſoit le partage du ſéxe. On voudroit aſſez que les Demoiſelles fuſſent inſtruites ; mais la louable intention des parens eſt-elle bien ſecondée par les maîtres qu'ils leur donnent ? Car, pour enſeigner une ſcience quelconque, il faut la poſſéder. Il faut être en état d'éclaircir mille circonſtances qui ſe rencontrent dans la lecture d'un ouvrage; il faut pouvoir répondre poſitivement aux objections que peut faire un élève ; il faut pouvoir s'inſtruire ſur la cauſe & les ſuites d'un fait qui ſe préſente : ſinon toutes les connoiſſances ne ſont que des mots qui ne tiennent à rien, qu'on apprend & qu'on oublie au même inſtant.

Si chaque citoyen avoit à cœur cette partie eſſentielle, ſi chacun entreprenoit enfin pour ſes enfans ce qu'il voudroit qu'on eût fait pour lui, nous verrions bientôt notre jeuneſſe moins légère & plus occupée, plus docile & plus retenue, parvenir à une vieilleſſe plus reſpectable ; nous verrions nos mœurs plus pures, nos converſations moins équivoques & plus intéreſſantes ; enfin notre attachement à la religion & à l'état, plus ſolide & plus conſtant.

Digitized by Google

Selon ces principes inconteſtables, l'étude eſt donc abſolument néceſſaire. C'eſt par une étude bien faite que l'eſprit ſurmonte des maux qui ſouvent n'ont de réalité que celle qu'on leur ſuppoſe, & que nous faiſons ſervir à notre bonheur & qui pour le plus grand nombre eſt la cauſe de leurs peines. L'hiſtoire de tous les ſiècles étant le miroir fidèle des vertus & des vices des hommes, c'eſt auſſi l'une des ſources où l'on doit puiſer les moyens de perfectionner l'éducation. Si l'antiquité vit des Rois qui la regardoient comme le premier de leurs conſeils, ſi chaque jour ils ſe faiſoient lire les faſtes de l'hiſtoire, où la vie de leurs ancêtres décrite ſans fard leur ſervoit de modèle, pourquoi ne tâcherions-nous pas de nous perfectionner par la même voie ?

Mais avant que d'entrer dans un champ auſſi vaſte, il faut des ſecours afin d'y marcher à pas ſûrs & rapides ; il faut connoître la ſituation des lieux & l'ordre des temps : c'eſt ce qu'on apprend par la géographie & la chronologie, qui ſont regardées comme les yeux de l'hiſtoire.

Si mes ſentimens, dans leſquels il n'y a aſſûrément rien de nouveau, ont l'avantage d'être approuvés, j'y ſerai d'autant plus ſenſible, que je me ſuis comme con-

ſacré à les mettre en pratique. L'arbre chronologique que je viens de donner au Public, qui paroît l'accueillir, & que les Princes conſultent comme faiſant partie de leurs études, n'eſt autre choſe qu'un tableau fidèle des révolutions du monde. Si quelqu'un deſiroit en prendre une connoiſſance plus étendue ou s'inſtruire de ce qui peut avoir rapport à l'hiſtoire & aux belles-lettres, je me ferai un vrai plaiſir de l'aider de mes lumières, & je me tranſporterai même au domicile de ceux qui le deſireront.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RENAUDOT.

AVIS AU PUBLIC.

L'AUTEUR de l'*Hiſtoire de la Maiſon, Ville & Duché D'ORLÉANS*, prévient le Public que ſon ouvrage s'imprime à Paris, chez *Deſaint* & *Saillant*, & non point à *Orléans*, comme on l'avoit annoncé d'abord : les conditions ſeront les mêmes, & les volumes ſe diſtribueront aux temps indiqués dans le proſpectus.

Digitized by Google

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

DISCOURS prononcé le 25 Août 1765, par M. . . Conſeiller au Parlement de BORDEAUX, Directeur de l'Académie, à l'aſſemblée publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de BORDEAUX.

MESSIEURS,

Si les plaintes ordinaires ſur la briéveté de la vie ſont injuſtes, ne ſeroit-il pas du moins permis de ſe plaindre au ciel du peu de jours qu'il accorde aux grands hommes nés pour éclairer le genre humain? A peine ont-ils commencé leur glorieuſe carrière, qu'ils ſe voient arriver au terme: ſemblables à ces aſtres bienfaiſans qui brillent quelquefois dans le ciel pour ſe perdre

bientôt après dans les ſphères immenſes des corps céleſtes.

Les villes & les nations ſe ſont empreſſées dans tous les temps à conſerver la mémoire des grands hommes & de tous ceux qui avoient mérité le titre de bienfaiteurs du genre humain. La toile fut animée, le bronze & le marbre reſpirèrent. On vit des chefs-d'œuvre de peinture & de ſculpture. Ces arts furent accordés par les Dieux pour dédommager les hommes de l'immortalité qu'ils s'étoient réſervée.

Le voyageur ne pouvoit faire un pas dans la Grèce qu'il ne fût arrêté par le ſpectacle de quelque tombeau, d'une ſtatue ou de quelque monument public érigé à la gloire d'un philoſophe.

L'Empereur *Marc-Aurele*, étant à Nicée, trouva dans cette ville un peuple de ſtatues; il fit chercher celle d'*Hipparque*, & ne la trouvant pas, il fut ſi indigné, qu'il condamna les habitans à payer un tribut au Peuple Romain.

Les hommes célèbres aſſûrent à leur patrie une durée éternelle. Que de villes détruites, & dont le nom feroit dans un parfait oubli, ſans le ſouvenir des grands hommes qui y ont pris naiſſance!

L'Iſle de Cos, abîmée depuis pluſieurs ſiècles par un tremblement de terre, ne ſubſiſte

Digitized by Google

subsiste plus dans l'histoire que par les noms des *Asclépiades* & la gloire d'*Hippocrate*.

C'est, Messieurs, le glorieux destin de cette province d'avoir donné la naissance aux deux plus grands philosophes qui aient paru depuis le renouvellement des lettres, *Montaigne* & *Montesquieu* ; l'Académie, qui a cru ne pouvoir mieux décorer la salle de ses séances qu'en rassemblant les portraits des grands hommes, a placé le portrait de *Montaigne* dans le lieu le plus apparent. Cet illustre compatriote semble présider parmi nous & tracer d'une main divine les routes secretes de la philosophie.

Vous me prévenez, Messieurs ; chacun de vous cherche des yeux le portrait de *Montesquieu*, de ce philosophe, l'honneur de la nation & la gloire de votre patrie : ce n'est pas assez qu'il vive dans nos cœurs, il faut que sa statue honore ces lieux, qu'elle les consacre à l'immortalité dont il jouit.

Nos citoyens semblent s'être reposés sur vous du soin d'élever un monument durable à sa gloire ; c'est de votre sein qu'est parti le législateur des nations. Il étoit votre compatriote, associé à vos travaux philosophiques, il étoit l'ami de chacun de vous. Le buste que vous lui érigerez

Digitized by Google

ſera un monument conſacré à la patrie, à la philoſophie ; à l'amitié.

Monteſquieu fut le premier chez les modernes qui enviſagea toutes choſes dans leur rapport avec les mœurs. Il ſe ſervit des ſciences pour donner plus de luſtre & plus d'univerſalité à la morale. C'eſt là le véritable ſyſtême des connoiſſances humaines que *Socrate* déroba au ciel ; chaîne merveilleuſe qui unit toutes les ſciences à la ſcience des mœurs.

Monteſquieu fit plus, il orna la philoſophie des grâces de l'imagination & du charme de la poéſie : il ramena le cœur des *Muſes* dans le ſanctuaire de la politique, & il s'aſſit parmi elles à côté du divin *Platon*.

Le plus beau monument d'Athènes fut élevé à la gloire de ce philoſophe ; on le voyoit à l'académie, entre l'autel des muſes & le temple de *Minerve :* ce tombeau attiroit le concours des Grecs & des Barbares. Plaçons parmi nous le buſte de *Monteſquieu*, à côté de *Deſcartes* & de *Montaigne*.

Les nations étrangères qui ont ſi ſouvent franchi les mers pour jouir de quelques momens d'entretiens avec ce grand homme fréquenteront déſormais ces lieux pour honorer ſes mânes ; elles viendront répandre

Digitized by Google

des fleurs sur son tombeau & l'arroser de quelques larmes.

Les étrangers verront encore parmi vous le fils de cet homme illustre, qui parcourant une autre carrière, marche aussi sûrement à la gloire; ils verront parmi vous l'ami du cœur de M. *de Montesquieu* (1), & sachant que le dépositaire des pensées d'un grand homme ne peut être qu'un homme illustre, ils lui demanderont compte du fruit de ses travaux, source d'une nouvelle gloire pour l'Académie : chacun de vous, Messieurs, participera d'une manière différente au respect & à la vénération des peuples.

O *Montesquieu!* reçois d'avance en ces jours les plus pures hommages de tes concitoyens : ce n'est point par des pleurs ou des gémissemens que nous prétendons honorer tes mânes, c'est par l'imitation de tes vertus; c'est en consacrant nos jours à l'instruction des hommes & au bonheur du genre humain. Ce sont-là les seuls & les vrais hommages par lesquels la piété des

(1) M. *Barbot*, Président honoraire de la Cour des Aides.

A la fin de l'assemblée l'Académie délibéra & arrêta, d'une voix unanime, d'ériger à M. *de Montesquieu* un buste de marbre blanc dans la salle des séances publiques.

Digitized by Google

citoyens peut s'acquitter envers la mémoire des citoyens illustres.

Puisse ton vaste génie former parmi nous des imitateurs ! Puissent tes sublimes ouvrages conserver à la nation la supériorité qu'ils lui ont acquise sur les nations voisines.

SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à PAU, pour deux Prix, qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1766.

L'ACADÉMIE ayant jugé à propos de réserver le Prix de la prose, en donnera deux en 1766, l'un à un ouvrage de prose, qui aura pour sujet : *le moyen le plus propre d'établir un commerce utile en BÉARN*. L'autre à un ouvrage de poésie, dont le sujet sera *le Ver à Soie*.

Les ouvrages ne pourront excéder une demi-heure de lecture ; il en sera fait deux exemplaires, qui seront adressés à M. *de Crouseilles*, Secrétaire de l'Académie. On n'en recevra aucun après le mois de Novembre, & s'ils ne sont affranchis des frais

du port. Chaque Auteur enverra deux copies de ſon ouvrage, & mettra à la fin la ſentence qu'il voudra, il la répétera au-deſſus d'un billet cacheté, dans lequel il écrira ſon nom.

M. *Cazalet*, de Pau, a remporté le prix de la poéſie.

Assemblée de l'Académie Royale des Belles-Lettres de La Rochelle.

L'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle tint le huit Mai ſa ſéance publique dans la ſalle de l'Hôtel de Ville. L'aſſemblée fut honorée de la préſence de M. le Maréchal *de Sénecteré*, de M. le Marquis *de Narbonne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'un nombre de perſonnes de diſtinction.

M. *Arcere*, Secrétaire de la Compagnie, ouvrit la ſéance par des obſervations ſur quelques points d'hiſtoire, de géographie & d'antiquité concernant la ville de la Rochelle. Il relève dans ce Mémoire une erreur frappante qui ſe trouve dans une relation inſérée au volume A d'une collection de piéces fugitives. Cette relation a pour objet les incidens ſecrets qui firent

que les Anglois ne recouvrèrent point la Rochelle. On l'attribue à M. le Maréchal *de Tessé*. L'Auteur prétend que la Cour détermina la Reine à écrire à *Buckingham*, Ministre du Roi d'Angleterre, pour l'engager à refuser le secours que ce Prince avoit promis aux Rochellois, & que le secours d'Angleterre se prépara toujours & n'arriva jamais. Il est bien singulier, dit M. *Arcere*, que l'Auteur de la relation n'ait point sçu ce que l'Europe entiere n'a pas ignoré. *Buckingham* fit partir, sous les ordres du Comte de *Ludley*, une flotte composée de 80 voiles : elle parut dans nos rades le 30 Septembre 1628, & ne démara qu'après la reddition de la place assiégée : c'est un fait que le soleil a éclairé.

L'Auteur parle ensuite d'un combat livré sur mer en 1681, par *Julien*, Rochelois & Capitaine de vaisseau. *Julien*, commandant un bâtiment monté de 12 canons, escortoit un vaisseaux marchand. Il rencontre un Vaisseau & une Frégate Hollandoise, ayant en tout quatre-vingt-quatre canons. Le combat s'engagea. Le Rochellois manœuvre avec tant d'habileté, dirige si bien son feu, qu'il fait perdre à l'ennemi deux cents cinquante hommes. Cependant le bâtiment du brave Rochellois couloit bas. *Julien* se jetta avec son équipage dans

Digitized by Google

le vaiſſeau marchand, bien moins maltraité que le ſien. L'étonnement des Hollandois les tient quelques momens dans l'inaction. Le Rochellois en profite, & ſe retire après avoir vaincu : car c'eſt vaincre que ne pas ſuccomber en pareille occaſion. On lit le beau détail de cette action dans le Mercure Galant, Août 1681, & on ne peut le lire ſans ſe rappeller, avec une ſorte d'attendriſſement, ces paroles de la ruine de Carthage dans *Virgile* *exoriare aliquis*. . . . . :

M. *Arcere* paſſe à l'explication de quelques mots obſcurs ou corrompus d'un acte de l'an 1284, inſéré dans les Miſſellanæa de *Baluſe*, t. 4, p. 249. Cet acte eſt un procès-verbal de la viſite de *Simon*, Archevêque de Bourdeaux, dans les provinces eccléſiaſtiques ſoumiſes à ſa Primatie. Le Prélat vient à la Rochelle ; il y eſt procuré, *fuit procuratus*, c'eſt-à-dire, qu'on lui paya ſon droit de viſite. Il prêche dans le cimetière, & il fait mention de la croix, *fecit mentionem de cruce*, ce qui doit s'entendre, ſelon M. *Arcere*, de la croiſade que le Pape faiſoit alors prêcher en France contre *Pierre d'Aragon*, qui avoit enlevé la Sicile à *Charles d'Anjou*. Le Maire de la Rochelle fait préſent au Primat de *unum heannem oneratum de daccis*, mots qui n'ont

Digitized by Google

aucune ſignification ; M. *Arcere* penſe que *heannem* eſt un vice de clerc, & qu'il faut ſubſtituer à *heannem*, *anatem* ; qu'il faut entendre par *daccis*, ou plutôt *dacicis*, redevances, quelque choſe de commeſtible préſenté avec le canard en ſigne de redevance. Ces ſortes de droits en volailles, en vin, en fruits, ſont encore fort uſités.

Quelques fautes répandues dans une grande collection géographique, dont il paroît déja trois volumes *in-folio*, ont fixé l'attention de M. le Secrétaire. Le laborieux rédacteur de cette nouvelle collection, dit-il, place dans l'Aunis la Vendée qu'il appelle *Vendie :* cette rivière coule entièrement dans le Poitou, & ſe décharge dans la Sévre Niortoiſe, en traverſant un pont ſous lequel le canal de Viſe roule ſes eaux ; ſingularité remarquable qui ne devoit pas être omiſe.

On aſſure que la terre des Aulnes a donné ſon nom au pays d'Aunis, qu'elle eut des Seigneurs de la Maiſon de Mauléon, & que ce fut ſur ces Seigneurs que *Guillaume X*, Duc d'Aquitaine, uſurpa l'Aunis. Cette terre des Aulnes, ajoute M. le Secrétaire, n'eſt pas plus connue parmi nous que les terres auſtrales : il devine ce qui a donné lieu à cette erreur. Du mot *Caſtellum Alloni*, *Chatelaillon*, on

aura forgé une terre des Aulnes. Il prouve ensuite que cette prétendue usurpation de Chatelaillon sur les Seigneurs (1) de Mauléon par le Duc d'Aquitaine est un fait absolument faux.

Notre Auteur trouve encore bien peu d'exactitude dans les notices de Benon & des marais salans. *Benon, Seigneurie en Poitou*, aux termes du nouveau Géographe, est plus que Seigneurie; il falloit dire Comté, d'où dépendent quatre Baronies. Ce beau fief est en Aunis, & non en *Poitou*, auquel il n'a jamais appartenu. Quant aux marais salans, article de l'Aunis, on a copié trop fidelement la description défectueuse qu'en a donnée *Piganiol de la Force*. On peut consulter sur cette matière un excellent mémoire d'un des membres de la Société d'Agriculture de la Rochelle.

Certains usages concernant la célébration du mariage à la Rochelle, donnent lieu à M. *Arcere* d'en rechercher l'origine dans la plus haute antiquité. Ce détail nous meneroit trop loin.

M. l'Abbé *Gervaut*, Professeur de Rhé-

(1) *Gui de Rochefort & Elbe de Mauléon*, après la mort de *Guillaume X*, Duc d'Aquitaine, se porterent pour héritiers de la Baronie de Chatelaillon.

torique au Collége de la Rochelle, fit part à l'assemblée de ses réflexions sur l'abus de l'esprit philosophique relativement aux belles-lettres. S'il est vrai, dit M. *Gervaut*, que toutes les connoissances humaines ont des rapports mutuels, & viennent réciproquement à l'appui les unes des autres, il n'est pas moins vrai qu'il résulte de leur mêlange de grands inconvéniens, si ce mêlange n'est fait ni avec goût ni avec discernement.

Que l'historien prenne le ton de l'orateur, il déclame; que le poëte suive dans un poëme l'ordre chronologique des faits pour ne pas heurter le vrai historique, il n'est plus que narrateur. Je sais, ajoute M. *Gervaut*, que l'esprit philosophique est du ressort de tous les genres de littérature, mais il ne doit pas dominer en souverain. Il faut savoir en varier les nuances, en rendre les touches plus ou moins fortes respectivement au sujet. M. *Gervaut* fait l'application de cette régle à l'éloquence, à l'histoire & à la poésie.

Et d'abord par quel art puissant l'orateur opére-t-il des prodiges? Placé au milieu d'un peuple nombreux, il sait se rendre maître des affections de l'âme, combattre les sentimens, faire adopter les siens; mais

s'il eſt trop philoſophe, ſes efforts ſeront ſans ſuccès. Il prouvera au lieu de toucher, il s'épuiſera en raiſonnemens, & il falloit parler au cœur. L'ingénieuſe magie de l'art oratoire eſt de perſuader, mais on ne perſuade pas ſans remuer les paſſions, & la raiſon toute ſeule n'aura jamais les honneurs de ce triomphe. Quel preſtige a donc faſciné les yeux de ces admirateurs enthouſiaſtes qui prodiguent leurs éloges à des diſcours trop montés ſur un ton philoſophique. . . . . .

L'hiſtorien raconte les faits ; il nous trace la peinture des ſcènes diverſes qui ſe ſont paſſées ſur le théâtre du monde. Qu'il enchaîne avec adreſſe les événemens, qu'il mette ſous les yeux du lecteur des tableaux intéreſſans & les plus propres à piquer la curioſité ; qu'il laiſſe à l'écart les détails minucieux, qu'il ſache établir une diſtinction entre des rumeurs incertaines & des faits avérés, en un mot, tout examiner, tout vérifier. J'applaudis à l'eſprit philoſophique qui le guide ; mais que cet eſprit ne l'obſéde pas au point de faire d'une narration un diſcours moral ; qu'il ne l'accable pas ſous un tas de préceptes & de maximes que je ne cherche pas dans l'hiſtoire, & que je ne vois avec plaiſir que dans un traité didactique. . . . . .

Digitized by Google

Pourquoi, par un amour mal entendu pour le vrai, veut-on bannir du genre historique les harangues ? Si elles n'ont pas été prononcées par les héros qu'on fait parler, elles ont été composées d'après leur génie & leur caractère. Ces sortes de discours ne sont pas dans le vrai, j'en conviens, mais ils ne le contrarient pas, ils se confondent avec lui, puisqu'il n'est rien qui lui ressemble tant que le vraisemblable. . . . .

Selon M. *Gervaut*, la poésie doit son existence au sentiment & à l'imagination. Son langage est l'expression de l'enthousiasme. Elle passionne, elle anime tout, & prête de la sensibilité aux objets les plus insensibles. Si vous l'assujettissez à l'esprit de méthode, à cette précision ennuyeusement exacte, vous éteindrez le beau feu qui l'anime, vous lui donnerez des entraves, elle ne pourra plus s'élever. La description des phénomènes de l'univers qu'elle nous trace sous les couleurs d'une image brillante, ne sera plus qu'une séche dissertation de physique. Une Ode ne sera qu'une tirade de strophes sentencieuses froidement symmétrisées. N'a-t-on pas imaginé d'introduire dans nos drames le jargon de la métaphysique & d'analyser le cœur humain ? Ce seroit aller au-delà des

Digitized by Google

bornes d'un extrait que d'exposer le développement que M. l'Abbé *Gervaut* donne aux trois parties de son discours.

M. *de la Faille* lut des réflexions sur le luxe par M. *Montaudouin* de Nantes, associé à l'Académie. Laissant à part (observe l'Auteur) le soin de considérer le luxe dans les rapports qu'il peut avoir avec la science importante des mœurs, je le considere ici relativement à la politique. Il est, continue-t-il, deux sortes de luxe, l'un utile & l'autre ruineux. Le premier grossit la masse du travail national; il doit être encouragé quand l'industrie s'exerce sur les matières premières du crû du pays. Rien n'est plus propre à faire sentir l'heureuse influence du luxe utile, & jusqu'à quel point il peut augmenter la valeur de ces matières, que le calcul de l'Auteur de l'essai sur le commerce. Il est démontré qu'il faut le produit de seize mille arpens de vignes de champagne pour équivaloir un produit d'un seul arpent de lin employé en dentelle de Bruxelles. Il résulte de ce luxe les plus grands avantages, quand il a pour objet le commerce d'exportation, seul moyen infaillible d'augmenter la puissance réelle & relative d'un Etat. . . . . .

Le luxe ruineux, ajoute notre Auteur, est celui qui alimente l'industrie étrangère

& qui diminue la richeſſe nationale. Ainſi, l'uſage des diamans, dans un pays où la nature n'en produit pas, eſt un uſage très-pernicieux. Si un peuple exigeoit quinze ou vingt mille livres pour chaque mariage qui ſe feroit chez un autre peuple dans la claſſe des aiſés, on regarderoit cette contribution comme infiniment préjudiciable. Le goût d'une parure frivole conduit au même réſultat. N'eſt-ce pas payer à l'Orient la même ſomme pour le vain plaiſir d'une brillante bagatelle. . . . .

Le luxe qui emploie l'or & l'argent en meubles & en ornemens, eſt contraire au bien public : il affoiblit, il diminue la circulation de ces matières; il fait même bien plus de mal que l'avarice : cette paſſion des âmes baſſes, voile ſes manœuvres, & tient ſourdement un fleuve d'or emprisonné dans un gouffre : mais l'amour d'une décoration élégante & recherchée, veut ſe montrer, comme la vanité qui le trouvoit. Le poſſeſſeur d'un beau meuble l'étale, s'empreſſe à le faire voir; il a bientôt des imitateurs qui l'égalent ou qui le ſurpaſſent. Ainſi la maſſe de ce précieux métal, qui n'eſt avantageuſe qu'autant qu'il circule, eſt comme perdue pour la ſociété; l'état eſt indigent au milieu des richeſſes. On donne aux caprices du goût, les reſſources de beſoin. . . . .

Digitized by Google

Si ce luxe toutefois, avoit pour objet le commerce intérieur, il deviendroit utile à cet égard. En effet, l'étranger nous rendroit alors la même valeur réelle, il y ajouteroit encore un supplément pour le salaire de l'industrie qui se seroit employée à façonner les matières premières. . . . .

M. *Montandouin* résout quelques difficultés qu'on pourroit opposer à ses observations. Si l'or & l'argent, dit-on, n'entroient pas dans la composition des ouvrages de l'art, ils deviendroient trop vils, ce qui les dégraderoit comme signes des valeurs. La réponse de l'Auteur est courte & tranchante. Faites valoir cette objection dans ces pays où l'argent est très-bas; mais pour d'autres Etats, ce n'est plus une objection. Si l'argent est à cinq ou six pour cent chez une nation & qu'il ne soit qu'à trois chez ses voisins, cette nation sera-t-elle surchargée de ce métal circulant? D'ailleurs, on ne doit jamais appréhender la surabondance en ce genre. Que de canaux, que de fentes par où s'échappe & se perd cette précieuse source! Il faut compter les guerres étrangeres, les disettes, les naufrages, le commerce de l'Inde, espèce d'abîme creusé dans l'Asie, pour y engloutir l'argent de l'Europe. . . . .

M. *Montandouin* termine ainsi ses ré-

Digitized by Google

flexions. Le taux de l'argent doit être la balance dans laquelle il faut peser les inconvéniens ou les avantages du luxe. Plus l'argent est bas, moins le luxe doit être gêné ; plus il est haut, & plus il faut lui donner des entraves. . . . .

M. *Bernon de Solins*, Avocat, termina la séance par un discours sur le besoin de vivre en société. Que l'homme soit né pour la société, dit M. *Bernon*, c'est une vérité qui n'a été combattue qu'une fois : quel abus de l'éloquence que d'en employer tous les charmes à établir un systême si deshonorant pour l'humanité! Tout annonce que nous sommes destinés à vivre en société. Nous en trouvons la preuve dans nos besoins ; il en est de douze espèces, ceux du corps & ceux du cœur. .

L'homme n'a pas reçu de la nature des aîles pour échapper au danger, & pour se transporter rapidement en des climats féconds, quand le pays qu'il habite ne lui fournit pas le nécessaire physique : il n'apporte point en naissant une robe pour se défendre de l'air ; il manque d'armes naturelles pour repousser les attaques d'un ours ou d'un sanglier. Vainement la terre renferme pour son usage les métaux & les minéraux ; le salpêtre ne deviendra point inflammable en faveur de l'homme aban-

donné à lui-même, le fer ne sera jamais une arme meurtriere. La plume emporte l'oiseau, l'agilité du cerf assure sa conservation, la force du taureau le défend au milieu des bois. L'homme isolé, toujours tremblant, n'aura aucun moyen de conserver ses jours. Une foible cabane pourra bien le préserver des ardeurs du soleil, mais elle ne le mettra pas à l'abri de la violence: qu'il entasse pierres sur pierres, pour s'en former un rempart, il ne sera pas moins entouré d'ennemis, forcé de vivre prisonnier dans ses murs, pour ne pas exposer sa vie. . . . .

Ici M. *Bernon* fait contraster l'homme en société & l'homme sauvage. Que l'homme soit réuni à ses semblables; les uns fouillent des mines, d'autres forgent des armes, des mains plus foibles filent le chanvre & tressent des piéges où les animaux vont perdre leur liberté. La laine travaillée fournit des vêtemens contre la rigueur des saisons. La terre qui ne produisoit qu'au gré de ses caprices, reconnoîtra un maître qui lui donnera des loix & qui la forcera de varier ses productions, & de les rendre plus fécondes & plus parfaites. . . . .

L'avantage qui résulte de la société, ne se bornera pas aux besoins corporels; M.

Bernon fait voir qu'elle remplit encore les besoins du cœur. L'Auteur de l'esprit des Loix convient que l'homme aime naturellement la société; mais il prétend que la première impression que fait sur un sauvage la vue d'un autre sauvage, est un mouvement de crainte : il cite à ce sujet l'exemple d'un sauvage trouvé dans les forêts d'Hanovre. Notre Auteur pense qu'à la vue de son semblable, un homme doit éprouver un sentiment de plaisir, & que c'est une suite de ce penchant, de cet attrait que la nature nous a donné les uns pour les autres. L'exemple cité n'est d'aucun poids. Un homme vêtu à l'Européenne ne pouvoit être au premier coup d'œil un homme pour un sauvage. Ceux qui virent pour la première fois des hommes à cheval les prirent pour des monstres.

Mais qu'un sauvage apperçoive sur la terre les pas d'un homme, il le suivra à la trace : qu'il entende sa voix, ce son enchanteur réveillera dans son âme une sensibilité qu'il n'aura pas encore éprouvée ; la disproportion des âges, la conformité du séxe n'étouffera pas la douceur de cette charmante surprise. Sans autre langage que le geste, il s'élevera dans le cœur un sentiment de plaisir. . . .

Un troisième besoin de l'homme prouve

encore, ſelon M. *Bernon*, la néceſſité de vivre en ſociété, les ſoins qu'il doit à ſa famille. Les animaux ne vivent que bien peu de temps en ſociété. La conſervation des petits n'exige qu'une liaiſon bien courte. Les aîles des jeunes oiſeaux ſont-elles devenues aſſez fortes, ils s'échappent de leur berceau & vont pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Le père & la mère les abandonnent, & la ſociété ſe rompt au moment que le beſoin ceſſe. Il n'en eſt pas ainſi de la ſociété humaine ; l'intérêt d'un enfant nouvellement né, exige des ſoins durant bien des années : l'alliance des parens doit être relative à ce long terme. Avant même que cet enfant ſoit en état de ſe défendre contre la violence des animaux, & qu'il ſoit capable de les attaquer pour vivre de ſa chaſſe, la femme deviendra féconde : il ſe forme ainſi un nouveau contrat de ſociété qui ſe perpétuera par la naiſſance d'un troiſième enfant. Le frère & la ſœur dans l'adoleſcence & déjà tout formés, abandonneront-ils les foyers domeſtiques ? Non, ſans doute. Ils vivront avec ceux qui leur auront donné l'être. Seuls & ſéparés de la famille, ils pourvoieroient difficilement à leur ſûreté. Les dangers qu'ils ont eſſuyés, quand ils ſe ſont écartés de la demeure paternelle,

Digitized by Google

les ont avertis de la nécessité de vivre tous ensemble : s'ils se trouvent trop reserrés, ils construiront une cabane au voisinage de la première. Une population successive en fera construire de nouvelles de proche en proche : voilà un hameau. Multipliez ces habitations, on verra s'élever des villes ; les loix y établiront l'ordre, y feront règner l'harmonie, & les hommes ainsi réunis, jouiront de tous les avantages de la société.

SÉANCE *publique de la Société Littéraire de* CHALONS-SUR-MARNE.

LA Société Littéraire de Châlons-sur-Marne a tenu, le 27 du mois de Février dernier, la première séance publique de cette année. M. *Rouillé d'Orfeuil*, Intendant de Champagne, y présida.

M. *France* ouvrit la séance par la lecture de quelques réflexions sur les labours de la haute Champagne. Le dessein de l'Auteur n'est pas d'instruire les Paysans sur la manière de conduire une charrue, parce que leur expérience à cet égard est au-dessus de tous préceptes ; mais il veut que l'on sépare la manœuvre du labourage,

qui ne demande que des bras, de l'intelligence d'un art qui exige de la réflexion & de la conduite, car la plûpart des laboureurs ne ſortent point du pur mécaniſme; & s'ils ont quelque connoiſſance des principes qui doivent régler leurs opérations, ils n'y font aucune attention, & ils les ſacrifient journellement à l'habitude qui leur tient lieu d'oracle, & qui les fixe dans des routines d'autant plus funeſtes, qu'ils en ſont toujours les premières victimes. C'eſt à leur retracer ces principes & à leur remontrer ces abus, que ſont deſtinées ces nouvelles réflexions de M. *France.*

Le labour eſt la méthode par laquelle on parvient à ouvrir & à renverſer la terre pour la rendre pénétrable aux influences de l'air, pour lui faire retenir les principes de la végétation qu'elle en reçoit & pour développer ceux qu'elle renferme; car, quels que ſoient ces principes, toujours eſt-il certain qu'ils ſont en partie renfermés dans l'intérieur du ſol, d'où ils s'inſinuent dans les vaiſſeaux capillaires des plantes, & en partie répandus dans l'athmoſphère, d'où ils ſont rapportés ſur la terre par les roſées, les pluies, &c. Or, l'action du labourage étant de diviſer & de triturer les molécules terreſtres, il opère

Digitized by Google

d'un côté le développement de ces principes, & de l'autre il facilite leur introduction dans les pores de la terre. Le labour est donc l'objet essentiel de l'agriculture, celui dont les conséquences importent le plus, & qui demande le plus d'attention pour être fait à propos. Aussi n'est-ce point la saison ni la coutume qui doivent régler ce travail, mais seulement le temps qu'il fait dans chaque saison, relativement à la nature du fonds que l'on cultive.

D'après ces principes M. *France* prétend que, si on laboure les champs de la haute Champagne dans le temps d'une grande sécheresse, dans les grandes chaleurs d'été, on les expose à un hâle d'autant plus funeste, que la terre étant extrêmement légère, est bientôt pénétrée par les rayons d'un soleil brûlant qui la dépouillent des sucs nourriciers qu'elle contenoit. Le temps froid, quand les vents du nord soufflent avec impétuosité, opere le même effet. M. *France*, pour apporter une preuve convaincante de ce qu'il avance, « examinons, » dit-il, l'état des plantes dans l'une & » l'autre circonstance. Cette fleur brilloit » ce matin dans mon parterre, sa tige s'é» levoit avec majesté, les feuilles en groupe » au-dessus d'elle s'unissent pour en rehaus» ser l'éclat : le soleil s'avance, ses rayons

» la frappent & la pénètrent ; je la vois se » flétrir, les feuilles s'abaissent, sa tige se » courbe, toute la plante chancelle : on » diroit qu'elle se plaint de l'état d'épui- » sement où elle se trouve : le hâle du vent » du nord lui porte encore un plus grand » préjudice. Ses pores se resserrent, son » volume diminue, ses feuilles se crispent, » la fleur s'éteint ; & s'il lui reste encore » quelques principes de vie, ils ne subsis- » tent plus que dans les racines : si le hâle » que produisent les grandes chaleurs & » le vent glacial influent de cette sorte sur » la séve des plantes qu'une sagesse infinie » dirige dans une multitude de canaux, » quels doivent être ses effets sur une terre » ouverte, retournée & exposée ainsi au » plus grand desséchement ? Et n'est-il pas » visible que dans ces deux circonstances, » les labours ne peuvent être que perni- » cieux » ?

Les temps bas & humides, ceux d'une pluie douce & modérée, sont les plus favorables aux labours de la haute Champagne. Les terres y ont alors toute la consistance nécessaire pour se bien ameublir par cette opération sans perdre les principes nutritifs qu'elles contiennent. La superficie du terrein où ils abondent le plus, comme le dépôt immédiat des influences célestes,

étant retournée, une nouvelle terre ſe trouve expoſée à l'air : elle ſe gonfle, ſe dilate, ouvre ſes pores & ſe remplit de nouveaux tréſors. Il ſe déduit naturellement de ſes principes que les heures de la journée les plus favorables pour les labours ſont celles du matin & du ſoir ; lorſque les rayons du ſoleil ne tombent qu'obliquement ſur la terre : l'uſage des labours y eſt aſſez conforme ; de ſorte que le milieu de la journée eſt ordinairement le temps de délaſſement pour eux & de repos pour leurs chevaux.

M. *France* ayant fixé les époques des labours, examine un problême dont la ſolution eſt fort intéreſſante. C'eſt de ſavoir ſi les terres de la haute Champagne veulent être fréquemment ou rarement labourées. La plûpart des laboureurs de cette partie de la province tiennent pour maxime que leurs terres ne veulent pas être trop tourmentées ; maxime qui peut être vraie à certains égards, mais maxime pernicieuſe par l'abus qu'ils en font, qui endort la pareſſe, & qui n'eſt pas une des moindres cauſes du peu de fécondité qu'on reproche aux terres de la Champagne. En effet, l'avoine eſt une des productions auxquelles le ſol ſe porte le plus volontiers ; c'eſt une des branches les plus importantes de la

cultur[e]

Digitized by Google

culture du pays ; mais ce n'eſt que l'immenſe quantité de terrein qu'on y emploie qui procure l'abondance, & l'on ne craint point d'avancer qu'on doubleroit ce produit ſi on donnoit à la terre les préparations convenables. C'eſt ſur le chaume du ſeigle que l'on ſéme l'avoine. La bonne culture exigeroit ſans doute qu'on renverſât ce chaume avant l'hiver. Outre qu'en pourriſſant dans le ſol il y laiſſeroit un engrais, ce labour détruiroit les mauvaiſes herbes qui ſe ſont emparées du terrein depuis la récolte ; & une terre nouvelle, expoſée à l'action de la gelée, ſe façonneroit & ſe pourvoieroit pendant l'hiver de nouvelles ſubſiſtances ; mais quel eſt l'uſage commun? On laiſſe ſon champ tel qu'il eſt ; les pluies le battent en automne & le durciſſent. L'air n'y pénètre plus ; les mauvaiſes herbes s'y multiplient, ſur-tout ſi l'hiver eſt doux & pluvieux. La ſaiſon des ſemailles arrive, on jette l'avoine ſur la jachère, on la recouvre d'un pouce de terre dont on trace à peine le ſillon. Les plantes étrangères profitent de cette apparence de labour: elles ſe maintiennent dans la propriété du fond qu'elles ont uſurpé, tandis que l'avoine chétive & languiſſante s'altère, ſe deſſéche & périt au milieu de ſon propre domaine. M. *France* a recueilli huit voi-

Digitized by Google

tures d'avoine ſur un champ de ſix journées bien labouré avant l'hiver, & il n'en a ramaſſé que quatre ſur un champ de vingt journées traité de la façon qu'on vient de voir. Il ne diſſimule pas que la terre du premier vaut mieux que celle du ſecond ; mais la différence d'une bonne terre à une médiocre ne ſeroit pas ſi exorbitante, ſi elles euſſent été traitées toutes les deux également.

Le ſeigle & le froment exigeant plus de préparation que l'avoine, il leur faut auſſi un plus grand nombre de labours. Trois cependant leur ſuffiſent, pourvu que l'on ne compte pas pour labour celui qui ſert à couvrir la ſemence : & même celui-ci, ſi les deux premiers étoient bien faits, pourroient être mis en ligne de compte. M. *France* s'étend enſuite ſur le peu de profondeur que l'on donne aux labours, ce qui eſt cauſe que l'humidité, ſi néceſſaire aux terres de la haute Champagne, ne ſauroit s'y conſerver long-temps. La ſource de ce mal vient de ce que les laboureurs n'ont point aſſez de chevaux, & qu'ils n'en ont même que de mauvais.

L'Auteur termine ſes réflexions par la recherche de l'origine d'un abus ſi préjudiciable ; il croit la trouver dans l'ordre obſervé juſqu'à préſent dans la répartition

Digitized by Google

du travail ſur les grands chemins, & pour parler ſans détour, dans les corvées. Un laboureur étant tenu de faire un nombre plus ou moins grand de corvées, ſelon qu'il a plus ou moins de chevaux, ne manque pas de diminuer ſon attelage autant qu'il lui eſt poſſible. L'agriculture en ſouffre beaucoup ; & M. *France* ne craint pas d'avancer qu'elle eſt attaquée par-là juſques dans ſes fondemens : néanmoins comme les travaux des corvées ſont néceſſaires, il préſente les moyens qu'il jugeroit propres à éviter les inconvéniens de l'un & à ſubvenir aux beſoins de l'autre.

Cette lecture fut ſuivie de celle d'un diſcours ſur le doute par M. *Rouſſel.* L'Auteur partageant ſon diſcours en deux parties, examine dans la première la nature du doute. Rien ne peut arrêter la rapidité de nos penſées ; le doute arrête celle de nos jugemens. Le doute eſt comme la balance de l'eſprit. Pour reſter en équilibre, elle doit avoir des poids égaux ; le doute eſt donc néceſſairement attaché à l'impreſſion égale des raiſons qui ſont pour & contre un objet. Il n'eſt raiſonnable que quand il eſt appuyé ſur des raiſons vraies, ou vraiſemblables. Le doute ſuppoſe donc un examen : l'ignorance n'eſt donc pas un doute. Ne ſentir, ni la force des raiſons

qu'on nous oppose, ni la foiblesse des autres, c'est cesser de raisonner, mais ce n'est pas douter. Douter sur des objets supérieurs à la raison, c'est refuser de croire & non pas douter. Douter d'après un autre, c'est approuver le doute d'autrui, ce n'est pas douter soi-même. Le doute légitime ne doit avoir que des choses libres pour objet qui n'intéressent ni la loi naturelle, ni la loi divine, ni les loix fondamentales de la société, sans cela il devient impie & séditieux.

M. *Roussel*, dans la seconde partie de son discours, montre quel est l'usage que l'on doit faire du doute dans le genre littéraire. La nature du doute conduit le littérateur à la connoissance des propriétés essentielles de son âme : le doute est pour lui une eau salutaire qui empêche cette folle yvresse où l'esprit, idolâtre de ses productions, ne les apperçoit que dans le plus beau jour & sous les plus belles couleurs. Le doute lui rend utiles les beautés de l'antiquité & les lumières des savans de son temps. Le doute, qui le rend docile, ne le rend point esclave. L'Auteur finit en caractérisant le Dictionnaire Philosophique portatif qui réunit l'indécence à l'impiété, qui attaque la vérité de l'histoire, & qui altére les textes de l'écriture pour appuyer des blasphêmes.

M. *Sabbathier*, ſous Secrétaire, termina la ſéance par la lecture du commencement de quelques Mémoires hiſtoriques critiqués, qui ſerviront à l'hiſtoire générale des premiers peuples qui ont habité ce qu'on appelle aujourd'hui la *Champagne*, juſqu'au temps où cette province tomba ſous la domination des François.

On comptoit autrefois divers peuples dans la partie des Gaules, qu'on nomme aujourd'hui la *Champagne*. C'étoit les Rémois, les Meldes, les Sénonois, les Tricaſſes ou Troyens, les Lingonois & les *Cotauni*, autrement les Châlonnois. Il y en avoit qui étoient compris, partie parmi les Belges, partie parmi les Celtes. Pour les Catalauni, ils ne formèrent pas d'abord une cité particulière; car le conquérant des Gaules, *Jules Céſar*, qui, en nous donnant l'hiſtoire de ſon expédition, nous a donné en même temps celle des peuples qui habitoient ces contrées, n'en a pas même fait mention. Ainſi il eſt à préſumer que les Catalauni furent anciennement renfermés dans la cité des Rémois, leurs voiſins; & ce n'eſt que dans les premiers ſiècles de l'égliſe qu'on a commencé à faire la diſtinction de ce peuple.

M. *Sabbathier*, pour mettre plus d'ordre dans la matière qu'il entreprend de traiter,

Digitized by Google

se propose de parler de chaque peuple en particulier ; mais il est des notions générales qui lui ont paru devoir précéder ce détail, c'est-à-dire, la connoissance de l'origine, du caractère, de la langue, de la religion, des coutumes, en un mot, de ces peuples, toutes choses, qui pour la plus grande partie, étoient communes aux uns & aux autres. L'origine & le caractère des premiers habitans de la Champagne ont fait l'objet de la partie qu'il a lue en cette séance.

On concevra aisément que l'origine des premiers habitans de la Champagne ne sauroit différer de celle des Gaulois parmi lesquels ils étoient confondus. C'est une assertion incontestable. Il faut donc essayer d'éclaircir l'origine des derniers pour connoître celle des premiers ; mais comment percer ces ténébres épaisses dont les commencemens des Gaulois sont couverts ? car il n'y a peut-être point de peuple dans toute l'antiquité dont l'origine soit plus difficile à développer. Bien des Auteurs anciens & modernes ont entrepris de le faire ; on sait que leurs sentimens sont partagés. M. *Sabbathier* examine quel est le plus vraisemblable.

Presque tous les anciens Auteurs ne racontent que des fables sur l'origine des

Gaulois, les uns les faisant descendre d'*Hercule*, les autres des Troyens, d'autres de *Dis*, autrement *Pluton*. Les modernes ont cru avoir résolu le problême, quand ils ont dit que c'étoit de pures fables qui ne méritoient pas que l'on s'y arrêtât; cependant les fables ne sont autre chose que des traits d'histoire cachés sous les fictions poétiques : il ne suffit donc pas, pour en démontrer la fausseté, de dire que c'est une fable qui n'est digne d'aucune attention. Ce sont ces considérations qui ont porté M. *Sabbathier* à tâcher de développer la vérité. Il prouve donc, par des raisonnemens fondés sur l'histoire, que les Gaulois ne sauroient en effet descendre, ni d'*Hercule*, ni des Troyens, ni de *Dis*. Et pour donner une idée de la manière dont il a exécuté son projet, voici comme il parle du sentiment de ceux qui attribuent aux Gaulois une origine Troyenne. « C'est » une opinion, dit-il, qui ne porte sur » aucun fondement solide. En effet, la » prise de Troye se place, selon les uns, » à l'an du monde 2816, & avant Jesus-» Christ 1184 ans, & selon d'autres, à » l'an du monde 2718, & avant Jesus-» Christ 1282 ans, c'est-à-dire, qu'elle » n'arriva qu'environ 1816 ou 1718 ans » après le déluge. En conséquence ces fer-

» tiles provinces des Gaules seront demeu-
» rées incultes pendant près de deux mille
» ans, sans qu'il ait pris envie à aucun
» peuple d'aller s'y établir, puisque les
» Troyens (1), qui se retirèrent après la
» ruine de leur patrie, trouverent le pays
» désert & sans aucun habitant. Y a-t-il
» quelqu'un qui fût persuadé d'un pareil
» sentiment ? Ajoutons qu'*Hercule*, qui
» vécut dans le siécle qui précéda la ruine
» de Troye, trouva, comme nous l'avons
» observé (2) ci-dessus, les Gaules pleines
» d'habitans lorsqu'il y passa. Elles n'étoint
» donc pas alors désertes, encore moins
» quelques années après : ainsi, l'opinion
» touchant l'origine Troyenne des Gaulois,
» est une chimère ».

M. *Sabbathier* passe ensuite à l'examen de l'opinion qui lui paroît la plus vraisemblable, c'est celle de l'historien *Josephe*, lequel, parlant de la manière dont les descendans de *Noé* se dispersèrent en divers endroits de la terre, s'exprime ainsi : « La
» diversité des langues obligea la multi-
» tude presque infinie du peuple à se répan-

(1) *Quidam aiunt paucos post excidium Trojæ fugitantes Græcos ubique dispersos, loca hæc occupasse tunc vacua Amm. Marcell. l. 15, c. 9.*

(2) C'est en réfutant l'opinion de ceux qui font venir les Gaulois d'*Hercule*.

» dre en divers colonies, ſelon que Dieu
» les y conduiſoit par ſa providence. Ainſi,
» non-ſeulement le milieu des terres, mais
» les rivages de la mer furent peuplés d'ha-
» bitans. . . . . Les enfans de *Noé*, pour
» honorer leur mémoire, donnerent leurs
» noms au pays où ils s'établirent.

» C'eſt pourquoi les ſept fils de *Japhet*,
» qui s'étendirent dans l'Aſie, depuis les
» monts Taurus & Aman juſqu'au fleuve
» du Tanaïs, & dans l'Europe, juſqu'à
» Gades, aujourd'hui Cadis, donnèrent
» leurs noms aux terres qu'ils occupèrent,
» & qui n'étoient point encore peuplées.
» *Gomor* ou *Gomer* établit la colonie des
» *Gomarites*, que les Grecs nomment
» maintenant Galates, autrement Gaulois.

» Voilà donc, pourſuit M. *Sabbathier*,
» au ſentiment d'un des meilleurs Ecri-
» vains que l'antiquité ait produit, les
» Gaules peuplées dès les premiers temps
» qui ſuivirent le déluge, & ſes habitans
» immédiatement deſcendus de *Noé* par
» *Gomer*, leur père commun. Il eſt hors
» de doute que *Joſephe* ne forgea pas de
» lui-même cette opinion, & qu'il falloit,
» comme le préſume un ſavant (3) Béné-
» dictin, qu'elle fût autoriſée de quelque
» monument qui ne ſera pas parvenu juſ-

(3) Dom *Martin Bouquet*, t. 1, præf. p. 22.

Digitized by Google

» qu'à nous. D'ailleurs elle a été adoptée » par quantité d'autres illustres Auteurs, » tels que *Eustathe* d'Antioche, *Isidore*, » S. *Jérôme*, *Josephe*, fils de *Gorion*, qui » tous font venir les Gaulois du petit-fils » de *Noé*. On doit donc l'embrasser comme » la plus vraisemblable, pour ne pas dire » la plus certaine ». M. *Sabbathier* prétend que cette opinion reçoit un nouveau degré de certitude d'un passage de la Genèse, qu'il tire du huitiéme chapitre de ce livre.

Pour ce qui est du caractère des premiers habitans de la Champagne, on ne peut non plus s'en former une juste idée que par la connoissance de celui des Gaulois; mais la manière dont les Auteurs parlent de ces derniers, varie, pour ainsi dire, à l'infini; ils les ont dépeints avec des couleurs plus ou moins vives, selon qu'ils étoient affectés à leur égard. La plûpart des Ecrivains Romains, sur-tout dans le portrait qu'ils tracent de nos premiers pères, montrent une partialité trop sensible pour ne pas jetter quelque soupçon que le portrait n'est pas tiré d'après nature. *Tite-Live*, par exemple, au rapport de M. *Sabbathier*, nous représente par-tout les Gaulois, comme un peuple barbare, féroce, furieux dans sa colère, en-

Digitized by Google

durci au froid, mais incapable de ſupporter les chaleurs & les travaux, dont les armées nombreuſes ſans diſcipline, & plus propres à répandre de vaines terreurs qu'à donner des batailles, rempliſſoient tous les lieux d'alentour de leurs chants barbares, de leurs cris & d'un bruit épouventable : c'étoient de grands corps qui n'avoient que l'apparence, & leur courage n'étoit qu'une fougue qui s'éteignoit en un inſtant. Au premier choc ils étoient plus que des hommes, mais dans la mêlée ils étoient moins que des femmes. Avides de viandes & de vin, dès qu'ils s'en étoient remplis, & que la nuit approchoit, ils ſe couchoient par terre étendus comme des bêtes le long des ruiſſeaux, épars çà & là, ſans retranchement, ſans corps-de-gardes ni ſentinelles; & pour achever ce portrait, *Tite-Live* dit ailleurs que cette nation lâche & inſolente dans la proſpérité étoit encore d'une avarice inſatiable, & qui ne reſpectoit rien. Les traités, la foi jurée, les ſermens ſolemnels, tout cédoit au plus vil intérêt.

Strabon paroît plus équitable à M. *Sabbathier* que l'Hiſtorien Romain : cet ancien Géographe nous donne les Gaulois pour une nation féroce, mais belliqueuſe, ſimple par caractère, mais ſans malice. C'eſt pourquoi, dit-il, quand on vient les

attaquer, on les voit aussi-tôt se réunir & voler au combat. Leur extrême ardeur ne leur permettant pas de prendre toutes les précautions nécessaires, on les surprend facilement, si pour les vaincre on emploie la ruse & l'artifice. Il n'est pas non plus difficile de les attirer au combat lorsqu'on le veut, & pour quelque raison qu'on le veuille; ils n'y apportent d'autres armes que la force & la hardiesse. On n'a point de peine à leur persuader d'embrasser le meilleur parti qu'on leur présente. Ils aiment les belles-lettres. Leur force vient en partie de la grandeur de leur corps. Ils peuvent aisément s'assembler en grand nombre à cause de la simplicité & de la liberté qui régnent parmi eux. Ils prennent toujours la défense de leurs voisins qui se croient injustement attaqués. Aujourd'hui, ajoute *Strabon*, ils vivent en paix sous les loix des Romains qui les ont assujettis; mais ils ont été dans les temps passés tels que nous venons de les présenter, c'est ce qu'attestent les coutumes des Germains, lesquelles se maintiennent encore dans toute leur vigueur. Si l'on met en effet ces deux portraits en parallele, on reconnoîtra bientôt l'injustice de l'un & la justice, ou plutôt, s'il est permis d'employer cette expression, la sincérité de l'autre. Après

cela l'Auteur passe en revue les sentimens de plusieurs autres Ecrivains qui ne sont pas moins partagés que ceux de *Tite-Live* & de *Strabon* ; mais comme l'on ne finiroit pas si l'on vouloit rapporter en détail tout ce que les anciens racontent des Gaulois, soit en bien, soit en mal, « je » bornerai ici, conclut M. *Sabbathier*, » mes réflections sur cette matière. Je crois » en avoir dit assez pour montrer quel fut » le caractère de nos premiers pères, qui » n'étoient pas, à beaucoup près, tels qu'on » se l'imagine pour l'ordinaire, parce qu'on » n'en juge que d'après des Auteurs inté- » ressés à les dépeindre de la sorte. S'ils » ont fait paroître de la férocité dans cer- » taines occasions, ils ne laissoient pas » d'avoir des sentimens d'humanité. Si on » les a vus porter l'avarice jusqu'à vouloir » dépouiller les temples, on les a vus aussi » montrer une âme noble & généreuse: » J'en appelle à leur conduite après la ruine » de Rome. Devenus les arbitres du sort » des Romains, ils rendirent, comme l'a » très-bien prouvé M. *Melot*, de l'Acadé- » mie des Belles Lettres, contre le senti- » ment de *Tite-Live* ; ils rendirent, dis-je, » la liberté & la ville à ce peuple fameux. » S'ils ont usé quelquefois de ruse & d'ar- » tifice à la guerre ; ils l'ont souvent faite

» aux gens de cœur. La timidité & la » lâcheté que quelques-uns leur reprochent, » étoient compensées par la hardiesse & » le courage que d'autres leur donnent. » Leur candeur & leur simplicité tempé- » roient la sécheresse & la dureté qu'on » remarquoit en eux : en un mot, l'em- » pressement avec lequel ils voloient au » secours de leurs voisins injustement op- » primés, sera toujours un témoignage non » suspect de cette bonté qui fut le fond » de leur caractère, & qui est encore de » nos jours le fond de celui de leurs suc- » cesseurs ».

SUPPLÉMENT A L'ART. DES SCIENCES.

PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1766.

L'ACADÉMIE avoit proposé extraordinairement, pour 1765, un Prix, *sur la meilleure manière d'éclairer pendant la nuit les rues d'une grande ville, en combinant ensemble la clarté, la facilité du service & l'économie.*

Un Magistrat, plus distingué encore par son zèle pour le bien public que par sa

place, avoit fourni le sujet & les fonds de ce Prix; quoiqu'il n'ait pas voulu être nommé dans le programme de l'année dernière, le Public n'a pas tardé à reconnoître M. *de Sartine*, Maître des Requêtes, Lieutenant-Général de Police : c'est à lui que nous devons ces encouragemens, destinés pour ceux qui contribueront à la commodité & à la sûreté publique, en perfectionnant les moyens d'éclairer Paris.

Parmi les pièces qui ont concouru, au nombre de sept, aucune n'ayant rempli toutes les conditions détaillées dans le programme, l'Académie a fait proposer à M. le Lieutenant de Police de remettre le prix à l'année prochaine, & de l'augmenter, pour exciter davantage les Physiciens & les Artistes à multiplier les expériences sur un objet si utile. Ce Magistrat s'y est porté d'autant plus volontiers, qu'il desire que les lampes ou les lanternes qui seront présentées pour concourir, soient essayées, comme plusieurs l'ont été, dans les rues de Paris avant que le prix soit adjugé.

Le prix sera de deux mille livres, & la pièce qui l'aura mérité sera proclamée à l'assemblée publique de Pâques 1766 : celles qui ont été fournies précédemment concourront avec celles qui seront données

Digitized by Google

dans la suite ; il sera permis aux Auteurs d'y faire les additions qu'ils jugeront nécessaires.

L'un d'eux, nommé *Goujon*, Vitrier, Auteur de la pièce n°. 1, ayant corrigé, au jugement de l'Académie, plusieurs défauts aux lanternes qui sont présentement en usage dans Paris, tant en diminuant leurs ombres & les frais de leur construction, qu'en garantissant mieux les chandelles de l'action du vent, M. le Lieutenant de Police lui a accordé une gratification de deux cens livres. Cet encouragement en doit faire espérer de plus considérables, à raison du travail & des dépenses que les recherches sur cette matière auront occasionnés, s'il en résulte quelque avantage pour le public.

Les questions à approfondir & à résoudre seront les mêmes que celles qui ont été proposées l'année dernière.

1°. Quelles sont les matières combustibles les plus convenables pour former les lampes ou les chandelles ? Si par quelque mélange on ne parviendroit pas à diminuer les inconvéniens & le prix de celles qui sont en usage, & en même temps à rendre la flamme plus tenace, c'est-à-dire, plus capable de résister, soit au vent, soit à l'humidité de l'air, soit à la gelée.

2°. Quelles ſont les matières les plus propres à faire de bonnes mêches ? S'il n'en eſt point qui puiſſe éclairer toujours également pendant pluſieurs heures.

3°. Quelles ſont les formes les plus convenables pour les cages des lampes ou des flambeaux ?

4°. Comment il faut les placer & les eſpacer dans les rues, pour augmenter la lumière & diminuer les ombres ?

5°. S'il faut y mettre des reverbères, de quelle figure ils doivent être, & comment on doit les appliquer ?

6°. Quelles ſont les ſuſpenſions ou les ſupports les plus ſimples, les plus ſolides & les plus commodes, tant pour l'établiſſement que pour le ſervice des lampes ou flambeaux deſtinés à cet uſage ?

7°. Enfin, quelles ſeroient les conſtructions & diſpoſitions les plus favorables, tant pour l'entretien que pour le nettoiement, la ſolidité & la facilité du ſervice journalier ?

Chacun de ces objets demanderoit une ſuite d'expériences faites avec ſoin. Les Phyſiciens & les Artiſtes de toutes les nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les aſſociés étrangers de l'Académie ; les ſeuls Académiciens régnicoles en

ſont exclus, comme des autres prix de l'Académie.

Les Auteurs pourront ſe faire connoître, vu la condition qui leur eſt indiſpenſablement impoſée, de faire éprouver dans les rues de Paris les lanternes qu'ils auront préſentées.

Ceux qui compoſeront ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans obligation ; ils adreſſeront leurs ouvrages, francs de port, à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre. Dans ce ſecond cas le Secrétaire en donnera en même temps à celui qui les lui aura remis, ſon récépiſſé, où ſera marquée la deviſe de l'ouvrage & ſon numero, ſelon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier Janvier 1766 excluſivement; & les épreuves n'auront lieu que depuis le premier Janvier juſqu'au 15 Mars ſuivant.

L'Académie, à ſon aſſemblée publique d'après Pâques 1766, proclamera la pièce qui aura mérité ce prix, & ſon jugement ſera annoncé dans les papiers publics.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la pièce couronnée, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du Prix à celui

Digitized by Google

qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

AVIS.

L'Auteur du *Semoir à bras* du Languedoc vient de publier une troisiéme suite d'expériences tirées de la récolte de 1764; elles ne sont ni moins instructives ni moins concluantes que celles qui ont paru précédemment. Nous allons extraire mot à mot la douziéme de cette troisiéme suite.

« M. *Carenet* (*66*), dont nous avons » rapporté une expérience frappante en 62, » fait principalement valoir ses terres par » les engrais qu'il tire de ses écuries. Il » usoit de notre Semoir sans pièces de com- » paraison, & ses voisins attribuoient le » succès de ses récoltes uniquement à la force » des engrais & nullement aux avantages » du Semoir. Il a voulu les convaincre du » contraire & a dû y réussir. Il partagea en » deux parties égales un champ de *vingt*

Digitized by Google

» *sétérées*, à un mille de Montpellier ; il
» y employa neuf septiers de semence à la
» main & trois avec le semoir. Au mois
» de Mars le semis de la main étoit bril-
» lant, & l'autre entremêlé de mauvaises
» herbes, ne payoit pas de mine. Ses voi-
» sins se mocquoient de lui & lui de ses
» voisins. Il fit sarcler son champ, & déja
» à la fin de Mai cette partie étoit plus
» belle que l'autre; mais au dépiquer des
» gerbes, les neuf septiers n'en ont produit
» que cinquante-cinq, & les trois en ont
» donné soixante-quinze : il a donc pro-
» fité sur cette *moitié* du champ de vingt
» septiers de production & de six septiers
» en économie de semence ; en tout vingt-
» six septiers, qui vendus à huit livres pièce,
» lui ont valu un bénéfice net de 208 livres.
» Ce n'est donc pas des engrais que dépen-
» dent les avantages du Semoir, mais bien
» des propriétés essentielles de cet instru-
» ment, dont la principale consiste dans
» la couverture convenable & uniforme
» que l'on donne à la semence ; la seconde
» vient de ce que les grains étant plus iso-
» lés, trouvent plus de nourriture & pous-
» sent avec plus de vigueur, &c. &c. ».

Il paroît, par une liste de *deux cents cin-quante-deux* souscripteurs que nous avons

ſous les yeux, que cet inſtrument eſt, non-ſeulement au gré de la province qui l'a vu naître, mais encore que dans l'eſpace de trois ans il a pénétré dans preſque toutes les autres du royaume. On peut s'adreſſer à l'Auteur pour demander, ou les expériences ſéparément, ou la deſcription avec les expériences; il délivre l'un & l'autre *gratis* à quiconque les lui demande par une lettre affranchie. Il donne auſſi gratuitement le deſſein & l'explication de l'inſtrument pour briſer les mottes, qui fut approuvé des Etats au mois de Mars 1764. Le prix du Semoir eſt toujours de *trente-ſix livres* pris à Villeneuve, & la caiſſe d'embalage pour les endroits éloignés coûte *trois livres.* L'adreſſe eſt à l'Abbé *Soumille*, à Villeneuve-lès-Avignon. On doit affranchir le port des lettres & de l'argent.

Digitized by Google

AVIS AU PUBLIC.

LE ſieur *Savoye*, Valet de Chambre de M. *le Bailly de Fleury*, donne avis au Public qu'il vient de recevoir de l'eau de *fleur d'orange* double nouvelle de *Malthe*. Il vend la bouteille de pinte ſix livres.

Le ſieur *Savoye* demeure rue de la Ville-l'Evêque, fauxbourg Saint Honoré, au n°. 9.

AVIS aux Mathématiciens.

LE ſieur *Bouſſard*, de la ville d'Angers, étant inventeur d'une machine propre à faire des équerres, des régles & des cubes avec toute la préciſion poſſible, & ſur la perfection deſquels Meſſieurs de l'Académie Royale d'Architecture l'ont honoré d'un certificat ci-joint, qui ne laiſſe aucun doute ſur la grande utilité & exactitude qu'une pareille invention peut procurer au public ; par la même mécanique il a auſſi inventé deux autres machines,

Digitized by Google

l'une pour tourner les globes, & l'autre pour tourner les cylindres avec la même précision. Il avertit les Artistes & ouvriers qui souhaiteront se les procurer, que sur leurs lettres, affranchies de port, il se fera un plaisir de leur envoyer les machines en bois réduites en petit, en payant par eux seulement ce qui en pourra coûter pour le Menuisier qui les construira, & gratuitement pour ce qui le regarde ; il y joindra les instructions, & ne laissera rien à desirer pour celui qui souhaitera en faire usage.

La façon de faire agir ces machines est à la portée de tous les ouvriers ordinaires, pour peu qu'ils aient d'intelligence.

Copie du Certificat.

EXTRAIT des registres de l'Académie Royale d'Architecture, du 30 Juillet 1764.

Messieurs *Blondel*, *Roussel* & *le Roi*, Architectes du Roi & de l'Académie Royale d'Architecture, qui avoient été nommés par ladite Académie pour examiner plusieurs instrumens utiles aux arts, exécutés par le moyen d'une machine par le sieur *Boussard*, de la ville d'Angers;

ayant examiné lesdits instrumens, qui consistent en trois pièces, savoir, un quarré fait avec la plus grande précision intérieurement & extérieurement, une régle & une équerre qui justifient l'exactitude des angles internes & externes de ce quarré; ont reconnu que ces trois pièces sont exécutées en fer avec la plus grande exactitude, & ont fait concevoir à l'Académie une idée très-favorable de la machine ingénieuse du sieur *Boussard*, qui par son moyen est parvenu à dresser, égaliser & tirer d'épaisseur en peu de temps & sûrement les instrumens dont il est question avec un très-grand degré de perfection, ce qui doit réduire à un prix assez modique la dépense de ces instrumens qui paroissent d'une utilité indispensable aux fabricateurs d'instrumens & aux Artistes.

Je soussigné Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale d'Architecture, certifie le présent extrait conforme aux registres de ladite Académie, à Paris le 11 *Août* 1764.

Signé, CAMUS.

ARTICLE

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

Chirurgie.

Extrait d'une dissertation sur la conservation des dents.

Nous avons annoncé au mois de Novembre 1764, une dissertation sur la propreté & la conservation des dents, par M. *Beaupreau*, Chirurgien-Dentiste, Membre du Collége & Académie Royale de Chirurgie de Paris, dont nous donnons un précis.

C'est une petite brochure d'environ trente pages. L'Auteur commence par faire sentir la nécessité de tenir les dents propres ; l'accumulation du tartre est capable de les ébranler dans leurs alvéoles, & de les faire tomber : & le tartre n'est rien autre chose que l'union des parties terreuses de la salive liées ensemble par les parties visqueuses de la même liqueur, & par la partie mucilagineuse des alimens.

Comment détacher des dents, ce corps étranger lorsqu'il est formé ? Comment en prévenir la régénération ? C'est ce que l'Auteur examine avec autant de netteté que de précision.

Les dents sont comme le tartre une substance terreuse, donc toutes les liqueurs acides qui pourroient mordre sur le tartre & le diviser, exerceroient la même action sur la substance des dents.

Les poudres opiats qui ont pour base les coraux, la pierre-ponce, la brique, &c ne font pas un meilleur effet ; tous ces corps passant sur les dents, les frottent rudement, les polissent, & conséquemment les altèrent comme feroit une lime douce. Le linge même peut à la longue devenir dangereux.

L'instrument tranchant est le seul moyen que l'on puisse employer avec succès. On ne doit en craindre aucun inconvénient. Il n'y a que les instrumens pointus qui sécondés par le mouvement de rotation, pourroient entamer l'émail.

On peut prévenir la régénérations du tartre ; il n'est question que de diviser la partie mucilagineuse qui sert à lier les parties terreuses ensemble, & c'est ce que feront les spiritueux, comme l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin, les eaux vulnéraires

ſimples & compoſées, &c. & la diſſolution des ſels neutres, comme l'eau alumineuſe, la diſſolution du ſel marin, &c.

L'Auteur indique enſuite une compoſition qu'il a trouvée, & qui lui réuſſit merveilleuſement : c'eſt un mêlange d'acides, ſaturé avec l'alkali fixe du tartre, & dulcioré avec l'eau vulnéraire & le ſyrop de violette. Cette liqueur participant des ſpiritueux & des ſels neutres, a l'avantage non ſeulement d'empêcher la formation du tartre, mais encore de donner du reſſort aux gencives mollaſſes.

Lorſque la matiere mucilagineuſe a ſejourné quelque temps & qu'elle a acquis un certain degré de conſiſtance, alors il faut aider l'action des ſpiritueux, & la diſſolution des ſels neutres, employer des poudres & opiats, mais avoir attention que ces poudres & opiats ne contiennent que des ſubſtances ligneuſes aſſez roides pour diviſer la matiere mucilagineuſe, trop foible pour altérer l'émail. On peut encore ſeconder l'action des poudres & opiats avec les éponges, & la petite broſſe de crin, & les racines de guimauve.

L'Auteur finit par traiter ſuccinctement des maladies des gencives.

Deux cauſes de ces maladies, les unes internes, comme l'appauvriſſement des

liqueurs, les affections scorbutiques; & les externes, l'accumulation du tartre, le renversement des dents, le chancellement, &c.

Dans l'un & l'autre cas, il faut commencer par ôter les causes internes avec des remedes couvenables; les externes en élevant le tartre & en assurant les dents chancelantes, ensuite faire usage des topiques. Les meilleurs sont les spiritueux, la dissolution des sels neutres, la liqueur que l'Auteur appelle *neutro-spiritueuse*, l'eau de chaux, l'eau de godron, le vinaigre dans lequel on aura fait infuser des plantes anti-scorbutiques, l'esprit de cochlearia, &c.

De l'Imprimerie de M. *Jorry*, & se trouve chez l'Auteur rue & vis-à-vis la Comédie Françoise près la rue St André des Arts. On y trouve aussi toutes les préparations nécessaires pour les dents.

RÉFLEXIONS sur l'abus des bandages élastiques.

LEs éloges outrés qu'on a prodigués depuis quelque temps aux bandages élastiques, & les avantages infinis qu'on prétend en retirer, m'ont déterminé à faire part au public des réflexions que j'ai faites, & de ce

que l'expérience m'a appris sur l'usage de ces bandages.

La grande souplesse & fléxibilité qu'on nous propose comme un modèle de perfection, est, selon moi & les observations que j'ai faites, ce qui fait le vice de ces bandages dans bien des cas.

Les bandages en général doivent être variés, suivant la force du sujet, la nature & l'essence de la descente : c'est ce qu'il faut démontrer.

1°. Les bandages élastiques ne conviennent pas lorsque le malade est fort & robuste, & que la hernie est difficile à contenir; car j'ai remarqué dans ce cas que ces bandages n'avoient pas assez de force & de résistance pour s'opposer aux efforts qui naissent de la toux, du moucher, de l'éternuëment, ou de quelques autres causes qui pressent & poussent en en bas les parties flotantes du bas ventre.

De ce défaut de résistance de la part du bandage, il résulte que la pelote s'éloigne de l'ouverture qu'elle doit boucher, & facilite par conséquent la sortie des parties qui peu à peu dilatent l'ouverture, & par succession de temps la tumeur acquiert un volume qui est toujours en raison de la multitude & de la force des causes ex-

pulsives : ce qui peut jetter les malades dans des accidens très-graves qu'on sait être souvent très-funestes.

2°. Les bandages élastiques très-souples & très flexibles ne peuvent convenir dans les hernies inguinales, à moins que les sujets ne soient bien délicats, & la descente petite & nouvelle, ce qui est une conséquence des principes établis plus haut.

3°. Ils ne conviennent pas dans les hernies crurales, parce que l'ouverture qui donne issue à ces sortes de hernies, étant profonde & plus basse que l'anneau, il faut premierement un coude entre la pelote & le commencement du cercle, qui lui est continu, au moyen duquel le cercle est rejetté au dehors, & la pelote enfoncée, de sorte qu'elle puisse comprimer l'arcade crurale. Secondement, le cercle du bandage dans son commencement, doit être cintré de maniere à s'élever & faire baisser la peltote, afin qu'elle puisse se porter assez bas pour se placer exactement sur cette ouverture ; de façon que le cercle surpassant de beaucoup le niveau de la pelote, fait qu'on peut le placer comme il faut par derriere ; or, il n'est pas possible de donner exactement toutes ces dimensions à un bandage élastique, donc il ne peut convenir en pareil cas.

Digitized by Google

4°. Dans les hernies inguinales, anciennes & grosses, sur-tout lorsque les sujets sont replets & robustes, non seulement les bandages élastiques seroient inutiles, mais il convient même dans ce cas que le bandage de fer, dont on doit nécessairement faire usage, soit à corps entier & à large pelote, fort résistant, sans pourtant être trop matériel.

Ce qui dépend du choix de la matiere & de la façon d'être travaillé. Un tel bandage est en état de résister aux causes expulsives les plus fortes, ce qui empêche la descente de sortir, & remplit par conséquent l'intention qu'on se propose.

Au reste, ce que je viens de dire des bandages élastiques, n'est point à dessein d'en rejetter totalement l'usage, j'ai seulement voulu assigner plusieurs cas où ils ne conviennent pas.

Depuis 24 ans que je connois ces bandages, l'expérience m'a appris qu'ils pouvoient convenir dans bien des cas, mais non pas dans tous, comme semblent le croire certaines gens; mais dans quelque cas qu'on les applique, il faut qu'ils soient assez forts pour résister aux causes expulsives, de maniere que la pelote soit toujours tenue assez ferme sur l'ouverture, pour empêcher les parties d'y passer. Par exemple,

Digitized by Google

un bandage élaſtique bien fait & doux, convient très bien dans les hernies exomphales, même dans des ſujets très-robuſtes, parce que dans ce cas les forces expulſives portent avec beaucoup plus de force les parties flotantes du bas-ventre vers ſa partie inférieure que vers ſon autre, ainſi qu'il eſt aiſé de s'en convaincre par la pente naturelle de cette capacité.

Si les bandages doivent être variés par leur nature, par leur force, ils ne doivent pas moins l'être par leur pelote. Par exemple, dans les ſujets maigres, ou les muſcles abdominaux ſont enfoncés, eu égard à l'os pubis, les pelotes longues ne conviennent pas, par la raiſon que l'extrêmité poſant ſur l'os pubis, empêche que le reſte de la pelote ne s'enfonce pour comprimer l'anneau ; dans ce cas, une petite pelote preſque ronde convient beaucoup mieux, parce que devant être placée au deſſus de l'os pubis, elle s'enfonce aſſez pour comprimer exactement cette ouverture ; en pareil cas, je donne la préférence aux bandages de fer, parce qu'on eſt plus le maître d'enfoncer la pelote ſuivant le beſoin.

Il eſt bon d'obſerver en général que dans les ſujets maigres, ſoit dans le cas des hernies inguinales ou crurales, il faut que le

bandage, y compris sa plaque, n'ait qu'environ onze à douze pouces de fer suivant la grosseur du sujet : s'il étoit plus long, il incommoderoit beaucoup le malade, en appuyant par deriere sur des éminences qui sont presqu'à nud, & qui appartiennent à l'*os sacrum*; d'ailleurs comme en pareil cas il n'y a pas beaucoup d'efforts à surmonter, il n'est pas nécessaire que le bandage soit fort & long de fer; il suffit, pour remplir les vues qu'on se propose, qu'il soit exact dans sa forme.

Lorsqu'un sujet est maigre, & qu'il est obligé de garder le lit, souvent un bandage sans fer doit avoir la préférence même sur les bandages élastiques, parce qu'il est suffisant pour retenir la descente, qu'il est plus commode, & moins susceptible de se déranger.

Par ce sommaire, je ne me suis proposé que de donner aux personnes attaquées de descentes, des connoissances sur les bandages rélativement à ce qu'ils en ont besoin, pour qu'ils sachent comment ils doivent se comporter pour avoir un bandage conforme à leur état; & leur insinuer qu'après avoir donné à un Chirurgien herniaire expérimenté des éclaircissemens suffisans sur leur âge, tempérament, sur la nature & l'essence de leur descente, ils doi-

Digitized by Google

vent lui laisser le choix du bandage qui doit être conforme à l'exposition qu'on lui aura faite de la maladie. Les personnes qui voudront ne rien négliger pour avoir un bandage exact, & tirer un entier succès de son application, en trouveront encore les moyens dans mon traité sur ces maladies.

Le sieur *Rousselot*, ci-devant Chirurgien de Mgr le Prince de Wirtemberg, & actuellement de Madame la Dauphine & de Mesdames pour les incommodités des pieds & des mains, reçu à Paris Maître Chirurgien en 1745, & initié à l'Ecole Royale de Chirurgie par privilége en 1761, posséde différens remèdes dont il a fait à la campagne les expériences les plus heureuses pour la guérison des vieilles plaies désespérées, & sur-tout pour celles des tumeurs cancéreuses, & des cancers ulcérés & occultes. Il a continué depuis plusieurs années d'appliquer gratuitement ses remèdes sous les yeux & à l'étonnement des Chirurgiens les plus renommés.

Le Sieur *Rousselot* donne avis au Public qu'il continue ses guérisons gratuites pour les pauvres attaqués de ces maladies fâcheuses; il n'exigera le paiement des personnes solvables qu'après l'entière guéri-

Digitized by Google

ſon : on le trouvera chez lui deux jours de la ſemaine, le jeudi & le ſamedi depuis une heure juſqu'à cinq du ſoir.

Quoique le Sieur *Rouſſelot* ſoit convaincu de l'efficacité de ſon remède, il ſera toujours charmé d'augmenter le nombre des guériſons, afin que le Public, à qui il a deſſein de dévoiler ſon ſecret, puiſſe l'employer avec confiance : c'eſt pourquoi le Sr. *Rouſſelot* invite les Médecins & les Maîtres en Chirurgie, de lui adreſſer des malades, & même de ſuivre leurs panſemens, afin d'approuver ou de ratifier la méthode dont il ſe ſert.

Le ſieur *Rouſſelot* demeure toujours rue des Orties butte ſaint Roch, & traite toujours ſeul les cors, durillons & autres incommodités de pieds & de mains.

Digitized by Google

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

ATLAS historique de la France, ancienne & moderne, contenant tous les lieux illustrés par les événemens les plus mémorables de notre histoire, les conquêtes, les pertes & les succès de la Nation, ses alliances & ses traités avec les Puissances Européennes, les batailles, les siéges, les Conciles qui se sont tenus en France, les Ordres religieux qui s'y sont établis, l'étendue des grands fiefs & leur réunion à la Couronne, enfin toutes les révolutions de la Monarchie dans chaque siécle & sous chaque règne, depuis *Pharamond* jusqu'à *Louis XV*: dressé pour faciliter l'intelligence de l'histoire de MM. *Velly* & *Villaret*. Dédié à M. *de Fontanieu*, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant, Contrôleur général des meubles de la Couronne, par M. *Rizzi Zannoni*, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Gottingue*. Mis au jour & exécuté par le sieur *Desnos*, Ingénieur-Géographe pour les globes, sphères & instrumens de Mathématiques. A Paris, rue Saint Jacques, au globe, 1765.

Digitized by Google

Les soixante cartes, y comprises celles de répétition, enluminées à la manière hollandoise, & renfermées dans des bordures gravées en taille-douce, reliées en veau, se vendent 33 liv. brochées, 31 liv. en feuilles, 30 liv. *idem* sans les cartes de répétitions ; reliées, 24 liv. brochées, 22 livres, en feuilles 21 liv. A Paris, chez *Dessaint & Saillant*, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, & chez le sieur *Desnos*, à l'adresse ci-devant énoncée.

L'abondance des matières ne nous permet pas de nous étendre aujourd'hui plus au long sur le mérite de cet ouvrage, aussi utile que soigneusement & très-bien exécuté.

Le Voyageur Curieux ou vues des routes de France.

Avertissement.

L'utilité de ces cartes est de satisfaire la curiosité du voyageur sur tous les objets qui se présentent sur sa route. La chaussée est au milieu de chaque feuille ; c'est de cette chaussée, comme centre, où le voyageur doit se supposer que lui sont tracés de droite & de gauche tous les objets dans la même situation & sous la même forme qu'il les apperçoit. Les maisons de cam-

Digitized by Google

pagne y sont marquées sous leur forme; avec leurs avenues plantées d'arbres & la distribution de leurs parcs : un numéro de renvoi à la marge indique à qui elles appartiennent; les villages, les hameaux, les rivières, les ponts, les prairies, les bois, &c. y sont désignés avec leurs vraies formes. Chaque feuille contient un peu plus de deux lieues de pays en longueur ; au bas de chacune est indiquée la partie de la route qu'elle représente en allant ou en revenant, dont l'usage est égal par la disposition : *in*-4°, gravé. Se vend à Paris, chez *C. J. Panckoucke*, Libraire, à côté de la Comédie Françoise.

Cette première brochure contient la route de Paris à Compiegne.

CARTE Topographique de la forêt & des environs de *Compiegne* : où sont très-exactement placées les nouvelles routes avec le jardin du Roi. Prix 12 sols.

ROUTE de Paris & de Versailles à *Compiegne*, dédiée à *Monseigneur le Comte de Provence*, par le sieur *Denis*. Prix 1 liv.

Ces deux cartes se vendent à Paris, chez *Pasquier* & *Denis*, rue Saint Jacques, vis-à-vis le Collége de *Louis le Grand*.

Digitized by Google

PLAN d'une prison pour la ville de PARIS, inventé & dessiné par le sieur P. G. BUGNIET, Architecte.

DESCRIPTION.

LA sûreté & la salubrité sont deux objets essentiels qui se présentent en concevant l'idée d'une prison. On n'a jamais négligé l'un, mais trop souvent l'autre ; les réunir & les concilier avec une décoration de caractère, est tout ce que l'architecture peut faire.

Le caractère en architecture consiste autant dans la forme & le rapport des masses du bâtiment que dans le choix, la proportion & la saillie des différens membres qu'on emploie. C'est au Public, & spécialement aux artistes, à juger si dans l'édifice dont on présente l'idée, on s'est approché du but.

Son étendue, qu'on croiroit très-considérable, est seulement de soixante-huit toises en quarré, & cependant elle pourroit servir de prison générale pour une capitale, même pour Paris, puisqu'elle est composée de neuf cents cachots également voûtés,

au moyen desquels les prisonniers ne pourroient s'échapper.

Sa forme extérieure est octogone, flanquée de tours environnées d'un parapet où l'on peut mettre des sentinelles, & au-delà un fossé.

Sa forme extérieure est circulaire, subdivisée en seize cours liées par des galeries couvertes, sur lesquelles les prisonniers prendroient l'air, & des corridors à l'usage des Géoliers seulement. Huit de ces cours sont séparées par des doubles grilles & destinées aux différentes espèces de prisonniers, comme débiteurs, soldats, police pour hommes & pour femmes, & pour les criminels. Ainsi, nulle confusion quant à la police intérieure de la prison ; & l'honnête homme, malheureux jouet de la fortune, ou l'imprudent, n'est plus confondu avec ceux que les loix condamnent ou flétrissent & que la société rejette.

Ces huit cours communiquent à la principale, qui semble être un réservoir d'air toujours nouveau, qui se porte dans chacune d'elles. Les portes & les croisées sont disposées dans chaque chambre, de manière que le cours de l'air est toujours libre : alors il n'y a plus à craindre ces maladies occasionnées par l'air épais & grossier qu'on respire dans les prisons ordinaires.

Digitized by Google

La chapelle eſt placée au centre de la grande cour, enſorte que d'une partie des chambres & de toutes les galeries on peut entendre la meſſe. Par-là on évite les révoltes que des gens accoutumés au crime pourroient exciter s'ils ſe trouvoient tous réunis en un même lieu. Les huit chambres ovales ſerviroient aux priſonniers de chaque cour pour aſſiſter aux inſtructions chrétiennes qu'on a coutume de leur faire en différens temps : les mêmes pièces au rez-de-chauſſée pourroient être deſtinées aux cantines.

Sur le haut de l'édifice, il y auroit des réſervoirs pour raſſembler les eaux pluviales, d'où elles ſeroient conduites pour l'uſage des priſonniers ſur chaque galerie.

Se vend à Paris, chez *Joullain*, Marchand, quai de la Mégiſſerie, dit la Ferraille, à la Ville de Rome.

Digitized by Google

COLLECTION d'ouvrages en sculpture, d'albâtre d'Egypte, d'yvoire & de coquillages, rapportés des pays étrangers, qui se trouvent rue de Cléry, vis-à-vis celle du gros Chenet, dans la maison du Menuisier.

PREMIEREMENT.

N°. I. UN calvaire de la plus belle composition, où l'on voit Notre Seigneur, les deux larrons en croix sur bois d'ébaine, la Sainte Vierge, Saint Jean & la Madelaine aux pieds de Notre Seigneur sur un pavé d'ambre, & orné de branches de corail & de petites marguerites émaillées, semées indifféremment sur ledit pavé d'ambre; le tout posé sur un pied de marbre portor, bordé & garni de nacre de perle; ledit marbre posé sur un autre marbre rouge & nuancé; les six figures énoncées en yvoire & sculptées par un des plus célèbres Professeurs en cet art qu'il y ait en Europe.

II. Huit colonnes torses d'albâtre d'Egypte, dont quatre en couleur de chair & jaspées très-transparentes tant au jour qu'à la lumière; & quatre autres planches gar-

Digitized by Google

nies de huit figures, tant de l'hiſtoire romaine que profane.

III. L'enlevement d *Proſerpine*, composé de trois figures, dont une de *Pluton*, l'autre de *Cerès* & la troiſieme de *Proſerpine*, d'un ſeul bloc.

IV. L'enlevement de *Sabines*, en trois figures, ſur le même bloc.

V. *Hercule* qui étouffe *Entée*, avec un lion au bas des figures, du même bloc.

VI. *Hercule* de Bologne qui déchire la gueule d'un lion, du même bloc.

VII. *Mars*, *Venus* & *l'Amour*, du même bloc.

VIII. *Diane* & ſon Dain, travaillé & bigaré ſuivant la nature, du même bloc.

IX. *Cléopatre* qui ſe fait ſuccer le ſang par deux ſerpens marqués & bigarés ſuivant nature.

X. *Lucrèce* Romaine, avec ſon poignard appuyée ſur une table.

N. B. Toutes les figures précédentes ſont ſur des piédeſtaux de même matiere.

XI. L'Europe, ſur marbre.

XII. L'Aſie.

XIII. L'Afrique.

XIV. L'Amérique.

XV. La transformation de *Neptune*.

XVI. *Diane* ſortant du Bain.

XVII. *Vénus* & *Cupidon*.

Digitized by Google

XVIII. *Andromède* liée d'une chaîne d'yvoire imperceptible & mouvante.

XIX. Les têtes des Empereurs Romains, travaillées & ſculptées en yvoire, le tout poſé ſur marbre portor.

XX. Quatre quadrettes travaillées & ſculptées de différens ſujets de l'hiſtoire, en bas-reliefs de coquillages.

XXI. Pluſieurs tableaux de rapport, en pierre orientale.

XXII. Trois paires de cornes de bœufs d'Egypte ſingulièrement belles, tant par leur grandeur que par leur conſtruction.

Les Amateurs qui deſireront connoître ces différens morceaux très-dignes de leur curioſité, pourront les voir à l'adreſſe ci-devant énoncée, les lundi, mercredi & ſamedi, depuis 4 heures après midi juſqu'à 7.

Guide des lettres, volume in-4°. de 80 planches ou tables gravées. Il contient par ordre alphabétique & par colonnes les jours & heures du départ des lettres de toutes les Villes de Commerce de France les unes pour les autres, & celles de leur arrivée à leur deſtination.

Une Carte de France & deux grandes tables contenant l'ordre général du départ & l'arrivée des lettres au Bureau de Paris, la taxe & le temps qu'elles ſont en route,

Digitized by Google

le départ & l'arrivée des principales Villes de l'Europe, & le prix de l'affranchissement: présenté à Messieurs les Administrateurs Généraux des Postes & Messageries de France.

Ouvrage utile & nécessaire à tous ceux qui sont en commerce de lettres; par M. *Guyot* de la société littéraire militaire, & Directeur au Bureau général des Postes. Prix broché 6 livres, & 7 livres 10. s. relié.

Quant aux personnes qui ne voudront que les deux grandes tables, elles se vendent séparément 12 s. en feuilles & 18 collées sur carton, & la carte de France seule 6 s. chez le sieur *Guyot*, rue des Arcis à la petite vertu, tenant la seule manufacture d'encre à Paris. Avec privilège du Roi.

Il paroît une Estampe nouvellement gravée par *Noël Lemire*, d'après le dessein du sieur *Gravelot*; elle porte 10 pouces de hauteur sur 6 de large. Prix 30 sols. Se vend chez ledit *Lemire*, rue pavée saint André.

Elle représente Mlle *Clairon*, assise au bas du Mont-Parnasse, appuyée sur les livres de théâtre des *Corneilles*, *Racine*, *Voltaire* & *Crébillon*, & couronnée par *Melpomène*.

Digitized by Google

Au haut de l'Estampe, est une légende sur laquelle est écrit *la prophétie accomplie.*

Et au bas, quatre vers faits par M. *Garrick*, célèbre Auteur du théâtre royal d'Angleterre, lequel fit présent du dessein à à Mlle *Clairon*. La pensée de la légende est que, lorsque M. *Garrick*, dans un voyage qu'il fit en France il y a quinze ans, vit jouer pour la premiére fois Mlle *Clairon*, il prédit qu'un jour cette célèbre Actrice illustreroit le théâtre françois.

J'ai prédit que *Clairon* illustreroit la scène,
Et mon espoir n'a point été déçu :
Elle a couronné *Melpomène* ;
Melpomène lui rend ce qu'elle a reçu.

GARRICK.

SUPPLÉMENT à l'article des Nouvelles Littéraires.

ANNONCES DE LIVRES.

MEMOIRES sur les matieres *Domaniales*, ou traité du *Domaine* ; ouvrage posthume de feu M. *le Févre de la Planche*, Avocat du Roi au Bureau des Finances, Ordinaire en la Chambre du Domaine, avec une préface & des notes de l'Editeur : *in*-4°. Paris, 1765 ; chez *Dessaint* & *Sail-*

Digitized by Google

lant, rue Saint Jean de Beauvais, & chez *Vincent*, rue Saint Severin. Tomes 2 & 3.

Le premier volume de cet ouvrage, très-utile pour les *Domanistes*, a paru l'année dernière avec tout le succès dont il étoit digne.

TRAITÉ de Peinture, avec un Essai sur la Sculpture, pour servir d'introduction à une histoire universelle, relative à ces beaux arts. Par M. *Dandré Bardon*, l'un des Professeurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi pour l'histoire, la fable & la géographie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres établie à *Marseille*, associé aux Académies de *Toulouse* & de *Rouen*, & Directeur perpétuel de celle de Peinture & de Sculpture établie en la susdite Ville de *Marseille*, avec cette épigraphe :

Ornari præcepta negant, contenta doceri
Du Fresnoi, *de arte graphicâ*; vers 29.

Deux volumes *in*-12. Paris, 1765; chez *Saillant*, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais.

Nous ne tarderons pas à rendre compte de cet ouvrage intéressant pour les arts dont il traite.

Digitized by Google

ARTICLE V.

SPECTACLES.

SUITE des Observations sur les Discours préliminaires de l'Auteur du Drame de Comminge. *Voyez le commencement dans le Mercure de Juin, pag. 196.*

ON a dû lire dans le dernier Mercure, (art. de la littérature, page 86) une partie de ce que dit M. DARNAUD sur ce *sombre* & ce *terrible* qui doivent distinguer le grand tragique des autres genres. On a vu dans le même endroit un extrait de la scène de *Shakespeare*, sur laquelle l'Auteur appuie son opinion. S'il étoit permis de citer son propre témoignage, j'ajouterois à l'égard de ces appareils de terreur qui répugnent tant à la petite délicatesse de quelques spectateurs françois, que j'ai vu représenter dans la Province la tragédie de *Tancrede* avec l'échaffaut préparé pour le supplice d'*Aménaïde* & la foule du Peuple qui accourt à ce cruel spectacle. On ne sauroit

ſauroit croire combien cette vérité théâtrale remplit le pathétique de la ſcène, combien elle prête au jeu des Acteurs & à l'émotion des ſpectateurs. Perſonne ne s'aviſoit de faire des réflexions critiques à la vue de cet appareil. Il paroiſſoit ne pouvoir pas être ſupprimé ; parce qu'il étoit naturellement lié au ſujet & à la ſituation. C'eſt une obſervation importante à faire que ce rapport de la nature du ſpectacle au fond du ſujet, aux ſituations, aux caractères & même au ſtyle d'un ouvrage dramatique. Je crois, en inſiſtant ſur cela, ne faire que développer les intentions de l'Auteur de *Comminge*. S'il eſt très-utile au progrès de l'art, que nos jeunes Auteurs s'exercent dans ce genre de force tragique ; s'il eſt étonnant même, qu'encouragé par le ſuccès du drame de *Comminge*, aucun n'ait encore tenté d'entrer dans la même carrière, il ne ſeroit pas moins dangereux qu'ils ne priſſent le change, en attribuant aux ſeuls acceſſoires, ce qui doit réſulter primitivement du principal, c'eſt-à-dire, du choix du ſujet & de la conſtitution du drame. En vain ouvriroit-on les tombeaux pour en faire ſortir des ſpectres ; en vain tranſporteroit-on ſur la ſcène toute l'horreur des enfers ; en vain déployeroit-on les apprêts des ſupplices ou préſenteroit-on

Digitized by Google

des cadavres sanglans ; plus inutilement encore rassembleroit-on les objets les plus lugubres pour effrayer ou pour attendrir l'âme. Si l'horreur & la pitié ne sont pas essentiellement dans l'action & dans le coloris du poëme, le jeu de ces grands ressorts manque toujours son effet. L'espèce de caverne sépulcrale des PP. de la Trappe, cette grande croix, ces fosses ouvertes, ces ossemens répandus sur la scène, seroient dans *Comminge* des objets hideux, & ne seroient que cela, sans le rapport nécessaire de ce spectacle, avec la tournure du sujet, avec le fil de l'action, son dénouement, & enfin le coloris général du drame. C'est à la négligence de cette considération que nous devons quelques Tragédies modernes auxquelles on a reproché avec justice le placage (si l'on peut employer cette comparaison) de masses discordantes avec le fond du tableau. M. d'Arnaud cite la musique du second acte de *Castor & Pollux* pour preuve de la supériorité des progrès de notre musique, dans le caractère sombre, sur notre poésie. Je ne crois pas inutile de faire remarquer que cet admirable effort du génie de Rameau est à sa place dans ce second acte. L'aspect d'un tombeau, celui d'une amante éplorée, voilà ce qui est sous les yeux du specta-

teur en même temps qu'une harmonie lugubre, & que les sons les plus touchans pénètrent jusqu'au cœur. C'est de cet ensemble, qui attaque l'âme par la voie de plusieurs sens, que résulte le grand pathétique de cet acte d'Opéra. D'où vient que l'art a beau réclamer ses droits dans certains morceaux de musique des Opéras boufons, & que le goût n'en est pas moins révolté ? C'est que cette musique, si forte, si pathétique que l'on s'efforce de nous la faire croire, est appliquée souvent aux plaintes d'un vil artisan ou d'un grossier villageois, à des frayeurs comiques, &c. en un mot, à des actions triviales qui discordent avec le genre que prostitüe le Musicien. Quelques applaudissemens que surprennent ces sortes de spectacles à la multitude inconsidérée, ou à des gens de l'art, qu'alors on pourroit nommer mieux, *gens du métier*; leurs prétendues beautés, ainsi déplacées, ne feront jamais que des puérilités méprisables pour quiconque est sorti de l'enfance, ou n'y est pas encore rentré. C'est l'harmonie morale des rapports, c'est la justesse de cet accord qui a seule le droit de constituer la beauté primitive dans les productions de tous les arts; c'est la condition *sine quâ non* pour l'examen des perfections *techniques* dans ces arts. Aucune ne

peut exister dans l'application, quand elle est contraire à cette justesse des rapports moraux, quelqu'admirable qu'elle puisse être abstractivement considérée. Que d'enthousiasmes absorbés, que de disputes abrégées, que de questions décidés; si, dans ces derniers temps on eût voulu, & si l'on vouloit encore avoir égard à cette vérité de tous les temps & de toutes les nations! On doit savoir le plus grand gré à M. D'ARNAUD & à tout Ecrivain qui comme lui daignera nous seconder dans la défense du systême des grands principes de goût, dont nous n'avons pas à nous reprocher nous être jamais écartés, dans ce Journal, en traitant des Spectacles, ni d'avoir négligé aucune occasion de remettre souvent sous les yeux des Lecteurs ses loix fondamentales, aux risques des railleriès ou même de l'indignation de ceux qu'entraînent les travers du jugement & la vanité des fausses prétentions.

M. D'ARNAUD se plaint, avec trop de raison, dans ses discours, que par rapport à l'art dramatique, *on s'est efforcé d'altérer le trait primitif de la nature*. Il desireroit qu'un Génie élevé entreprît *de lever tout cet amas d'un fard imposteur, & de nous remontrer la nature telle quelle étoit dans son origine*. Pour donner une idée de ce

ſublime modèle, il nous renvoye judicieuſement au théâtre des Grecs. On ſent bien que c'eſt pour en venir à cette *ſimplicite d'action* dans le drame tragique, règle ſi eſſentielle à ſa perfection, cependant ſi impunément violée aujourd'hui, qu'à peine la connoît-on dans le Public, & que même quand quelqu'Auteur l'haſarde, on reproche ſouvent à ſon ouvrage de manquer d'action. Il eſt ſurprenant à quel point les idées ſont confondues à cet égard, parmi ceux qui croyent avoir encore le droit de juger ſouverainement les pièces de théâtre. *La baſe du bon eſprit & du véritable héroïſme*, ſelon notre Auteur, eſt toujours la même. Si l'on veut bien méditer cette obſervation, on trouvera je crois qu'elle réſulte d'une vue très-juſte; & en même temps on en concluera, qu'il n'eſt pas ſi indifférent pour une nation, que le penſent les partiſans frivoles du tolérantiſme en fait de ſpectacles, de livrer au courant momentané de la mode le genre qui doit dominer ſur les théâtres. Ceci a plus d'étendue dans ſes conſéquences & dans ſon application que l'on ne peut en donner à ces remarques : nous revenons à *la ſimplicité d'action*. Les excellens modèles que nous en avons dans l'antiquité, ſuffiroient pour nous convaincre des avantages

que produit cette regle primitive du dramatique. Nous les avons toujours remarqués avec soin dans les pièces dont nous avons rendu compte, lorsque nous en avons rencontré de moins chargées que les autres de ces situations épisodiques, que le vulgaire confond avec la véritable action théâtrale. En dernier lieu, à l'occasion de la célèbre Tragédie du *Siége de Calais*, nous avons encore appuyé plus fortement sur cette grande régle. Nous ne cesserons jamais de la recommander aux Auteurs & d'en développer, s'il est possible, aux Lecteurs la nécessité & toute la beauté qu'elle répand sur un poëme dramatique Une inconséquence qui étonneroit, si la considération de l'esprit humain n'y accoutumoit à chaque pas qu'il fait, c'est que les chefs-d'œuvres que le même Public, qui juge au théâtre, admire par tradition, & qu'il respecte par une sorte de religion habituelle, n'ont acquis ce droit presque sacré sur son jugement, que par cette simplicité dans l'action. Mais il la méconnoîtroit tellement dans les pièces modernes, qu'il ne balanceroit pas à les accuser au moins de langueur & de pauvreté. Lorsque la transcendance de l'effet général le force à ne les pas condamner. Cette imputation n'est pas une con-

Digitized by Google

jecture hazardée, nous en avons une preuve très-récente. Ce qu'il y auroit encore de plus singulier, si l'on ne connoissoit pas les motifs secrets de quelques gens de lettres; c'est que cette erreur, toute absurde, toute grossière qu'elle est, souvent est le fruit de leurs insinuations dans les sociétés; il y en a même qui, apparemment par fausseté de goût, vont jusqu'à la soutenir publiquement dans des critiques imprimées. Il est constamment vrai que la négligence de ces régles primitives du dramatique produit des ouvrages informes, & par un enchaînement nécessaire, a jetté un désordre dans le goût du Public qui reflüe sur celui des Auteurs, & qui les oblige souvent à marcher sans guide, sans but, & à sonder, pour ainsi dire, la fantaisie du spectateur, plutôt qu'à régler son imagination sur les principes de ce beau essentiel indépendant des conventions.

Il y auroit à étendre encore nos observations sur une quantité de maximes solides & bien pensées, que contiennent les discours de M. D'ARNAUD. Néanmoins, comme on aura occasion d'y revenir dans la réponse aux lettres de M. DE LA DIXMERIE sur les Spectacles, & qu'elles nous serviront d'autorité, sur certaines vérités intéressantes

Digitized by Google

à soutenir pour le maintien du goût & pour le progrès de l'art nous nous arrêtons sur tout ce qu'il y auroit encore à ajouter, pour rendre justice au mérite de cette seconde édition de *Comminge*.

OPERA.

On a enfin cessé de donner sur ce théâtre l'Opera de *Castor & Pollux*, sans que le Public ait cessé d'y venir en foule, même à la derniere représentation, quoique la quarantieme de cette reprise.

Le Mardi 18 Juin l'Académie royale de Musique remit les *Fêtes de l'hymen & de l'amour*, ou *les Dieux d'Egypte*, Ballet héroïque, Poëme de feu M. de Cahusac, Musique de feu M. Rameau. Ce Ballet fut exécuté à Versailles sur le grand théâtre du manége le 15 Mars 1747 à l'occasion du mariage de Mgr. le Dauphin, & pour la premiere fois, sur le théâtre de l'Opéra de Paris le 5 novembre 1748. On l'avoit repris en Juillet 1754. & depuis ce temps il n'avoit point été remis au théâtre.

Le sujet de la premiere entrée est Osiris, triomphant par le charme des plaisirs, de la férocité d'un peuple d'A-

Digitized by Google

mazones ſauvages & du cœur de leur Reine. Celui de la ſeconde eſt l'amour du Dieu du *Nil* pour *Memphis*, que le ſort avoit deſtinée à lui être ſacrifiée, ſelon l'uſage, dans la fête ſolemnelle que les Peuples célébroient chaque année en l'honneur de ce Dieu. Dans la troiſiéme entrée, on a voulu mettre ſur la ſcène l'inſtitution des fêtes d'*Iſis*. Cette prétendue inſtitution ſe fait par *Aruéris*, fils de cette Déeſſe & d'*Oſiris*; qui invite les Egyptiens à concourir pour le prix qu'il deſtine aux talens agréables. La jeune *Orie*, dont ce Dieu eſt amoureux, eſt engagée par lui à entrer dans ce concours : elle y remporte le prix dans l'art du chant, & elle eſt couronnée des mains de ſon amant.

M. le Gros chanta dans le premier acte le rôle d'*Oſiris*; Mlle. Dubois celui d'*Orthéſie*, Reine des Amazones ſauvages. Mlle Durancy, une des principales Amazones. Ces rôles ne pouvoient être mieux remplis, les caracteres de chacun étant très-convenables à ceux des talens & la voix des trois perſonnes qui en ſont chargées.

Le ſujet du Ballet, dans cet acte, préſente par ſoi-même un ſpectacle très-galant; ce ſont des jeunes Egyptiens & Egiptiennes repréſentans le printems & l'été, chargés de ce que fourniſſent ces deux ſai-

ſons, & des Satyres repréſentans l'automne.
Le Génie agréable & fécond de M. *Laval* fils, qui a composé ce Ballet, a ſçu profiter de l'agrément dont il étoit ſuſceptible ; & les talens des principaux danſeurs qui y ſont employés, en rendent l'exécution brillante. M. LEGER & Mlle. JUSTINE danſent à la tête du Cadrille qui repréſente le printems. M. LYONOIS danſe dans les moiſſonneurs. M. DAUBERVAL & Mlle ALLARD, dans le caractère de ſatyres & de ſauvageſſes qui figurent l'automne; les entrées de ces deux ſujets, toujours agréables au Public, font un effet très piquant dans ce Ballet.

M. L'ARRIVE'E, dans le ſecond acte, chante le rôle de *Canope* Dieu des eaux. Mlle. ARNOULD, celui de *Memphis*. M. DURAND le Grand-Prêtre, M. MUGUET, un Dieu de la ſuite de *Canope*.

Deux caractères de perſonnages danſans, forment le Ballet de cet acte ; des Prêtres Egyptiens, dans leſquels danſe M. LYONOIS, & des Divinités des eaux, dans leſquelles M. GARDEL, Mlle. GUIMARD & Mlle. PESLIN danſent avec l'applaudiſſement le plus général & le plus mérité.

La compoſition du ballet de cet acte eſt encore de M. LAVAL. Le rôle d'*Aruéris*, dans le troiſiéme acte, eſt rempli par

M. le GROS. Mlle. L'ARRIVÉ'E, qui devoit chanter le rôle d'*Orie*, s'étant trouvée, par indisposition, dans l'impossibilité de l'exécuter, Mlle. DUBOIS apprit le rôle dans la nuit qui précéda le jour de la premiere représentation, & le chanta avec beaucoup de succès. Nous avons déja eu occasion de remarquer avec éloge le zèle des premies sujets de ce théâtre en se sécondant ainsi réciproquement ; on doit d'autant plus à Mlle DUBOIS, en cette occasion, qu'il lui en a coûté un travail forcé & imprévû, dans lequel elle a eu besoin de suppléer par la plus forte application, au temps qui auroit été nécessaire pour se mettre en état de chanter ce rôle, aussi parfaitement qu'elle a fait dès le premier jour. Nous desirons beaucoup avoir souvent de pareils éloges à faire, & sur plus d'un théâtre. Mlle DU BRIEULLE & M. MUGUET chantent les airs des divertissemens. Le Public entend encore avec un nouveau plaisir la belle chaconne de M. LE BRETON, que l'on a ajoutée pour terminer le Ballet de ce troisiéme acte, dans lequel dansent M. & Mlle VESTRIS. L'Auteur de la composition de ce quatriéme Ballet, (M. LANI) a très-ingénieusement rassemblé dans cette chaconne tous les grands talens de la danse, en différens genres.

D'abord lui-même, M. DAUBERVAL, Mlle ALLARD, M. GARDEL, Mlle GUIMARD. Il est fâcheux que la santé de Mlle LANI ait privé le Public de la voir dans les premieres représentations. Ce ne sont pas les seuls accidens qu'elles aient éprouvés. M. LE GROS, dont la voix & le talent, toujours intéressans, deviennent indispensables dans un Opéra de trois actes dont il chante, dans deux, les morceaux les plus brillans, a été forcé d'interrompre dès le premier Vendredi, s'étant trouvé déja indisposé à la première représentation. D'autres événemens encore ont paru d'abord se réunir contre l'effet d'un ouvrage admirable de la part de l'illustre RAMEAU, mais qui, attendu l'espèce d'enchantement où le Public étoit encore de l'Opéra de *Castor*, auroit eu besoin au contraire de secours extraordinaires pour soutenir la comparaison du succès inoui, auquel succédent les *Fêtes de l'Hymen.* Cependant, comme il est reconnu par tous les connoisseurs, que ce Ballet est un des ouvrages le plus riche en musique ; qu'elle y est forte & nerveuse dans certains morceaux, agréable & *fleurie* dans plusieurs autres, partout admirablement travaillée, & portant l'empreinte du géniede son célèbre auteur ; on doit présumer que l'exécution répon-

dant aux desirs du Public, ce Musicien, aujourd'hui si cher à la nation, se soutiendra contre lui-même malgré le désavantage apparent de la comparaison. Attirés par les beautés réelles de la musique, les spectateurs s'accoutumeront à se prêter à la réduction nécéssaire, dans l'intérêt du poëme & dans la pompe du spectacle, d'un Opéra Tragédie, à un Ballet coupé par entrées.

COMÉDIE FRANÇOISE.

L'ANECDOTE la plus intéressante dont nous ayons à rendre compte dans ce Mercure, est le début de M. AUFRENE, qui commença le 30 Mai par le rôle d'*Auguste* dans *Cinna*. Ce début a continué par le rôle de *Dupuis* dans la Comédie de *Dupuis & Desronais*; le même jour par celui de *Philippe Humbert* dans *Nanine*; par le rôle de *Zopire* dans la Tragédie de *Mahomet*, *&c.*

Il ne s'agit point dans ce début, comme dans le précédent Mercure, d'annoncer en espérances incertaines les talens qui manquent actuelement, & de couvrir les défauts qui existent, sous le voile du silence ou sous le fard indulgent des palliatifs. La figure

Digitized by Google

du débutant, partie si nécessaire dans l'art de la représentation, a beaucoup d'avantages pour l'emploi qu'il joue. La taille est suffisamment haute, noble & aisée. Les traits du visage sont grands & bien prononcés; leur conformation & le talent de s'ajuster théâtralement, suppléent à ce qu'il manque d'années à cet Acteur pour certains rôles. Le caractère général de la physionomie est la dignité, souvent même quelque chose de sévère, mais tempéré par une sorte d'aménité dans le regard, lequel est néanmoins vif, perçant & très-expressif.

Dès le premier jour, le jeu de cet Acteur fit une forte sensation sur le Public. On apperçut, si l'on peut user du terme, un systême de débit dans le tragique, que les gens de goût ont toujours désiré, dont on a souvent entrevu des exemples, & pour rendre justice, dont il faut convenir qu'en général la scène françoise s'est considérablement rapproché depuis quelques années. Cet Acteur a rappellé dans la mémoire des anciens amateurs le célèbre Baron. On conçoit de-là qu'il parle le tragique comme le haut comique, dans l'ordre des proportions de genre. En effet, il le parle; mais presque toujours bien; jamais à contresens, & souvent avec une sorte de

Digitized by Google

ſublimité d'intelligence qui frappe, qui émeut, qui entraîne l'auditeur ſenſible & éclairé. Le naturel dans la récitation, ce précieux organe de la vérité, eſt un point trop difficile à conſerver dans ſon exacte préciſion, & trop prochain d'une multitude d'écueils, pour qu'il n'arrive pas que l'acteur qui a le courage de ſuivre cette méthode ne tombe quelquefois dans une certaine foibleſſe ſur les finales, qui le rapproche trop d'un familier diſcordant avec le ton général de la ſcène tragique; ou plus ſouvent encore, que l'Auditeur, dont l'oreille s'eſt laiſſé blaſer par la force d'une déclamation trop ſoutenue, ne confonde avec la monotonie, la variété délicate des accens, dans une élocution naturelle. Plus le débutant a joué de rôles, plus le Public s'eſt apperçu avec plaiſir qu'il évitoit ces dangers; le concours qu'il a attiré au théâtre françois, celui qu'il occaſionne encore journellement, prouve ſon ſuccès bien plus ſûrement que notre rapport, quoique nous oſions aſſurer qu'il eſt de la plus grande fidélité. M. *Aufrêne* a été reçu aux appointemens, il a joué depuis le rôle de *Baliveau* dans la *Métromanie*, ce chef-d'œuvre du comique de notre âge, & enſuite dans la *Mere-coquette* où il a fait le plus grand plaiſir. S'étant trouvé dans cette Piéce en

ſcène avec Mlle *Dumeſnil*, dont le genre naturel fait toujours un effet admirable dans le comique ; le ſpectateur a joui d'un uniſſon rare à rencontrer, & dont on peut facilement conjecturer tout l'avantage. Cet accord de ton eût été plus complet, ſi, comme le Public marque ouvertement le deſirer, Mlle DOLIGNY eût joué dans cette même Piéce, qui dans ce cas, ſelon le ſentiment de tous les Amateurs de ce théâtre, auroit pû avoir autant de ſuite qu'une nouveauté agréable au Public.

Que l'on n'infère pas de tout ce que nous venons de dire ſur le nouvel Acteur, que les talens de M. BRISSART en ſoient moins chers, moins précieux à ce même Public. Qu'il ſe garde bien de croire lui même que ſes ſuccès, mérités à ſi juſte titre, en ſoient déprimés. Au contraire, les vrais talens, les talens décidés ne perdent jamais à la concurrence, leur éclat en reſſort d'avantage ; ils s'élévent encore chacun de leur côté par une noble émulation ; & leurs Juges, plus éclairés par leurs nouvelles perfections, diſpenſent à chacun des ſuffrages encore plus flatteurs. Il y a ſans doute en toutes choſes un vrai & un faux ſenſibles ; celui-ci ne peut jamais ſoutenir la comparaiſon de l'autre : mais il y a

Digitized by Google

aussi, des moyens, divers par les nuances, d'atteindre la parfaite imitation de la nature & de la faire sentir aux autres. Ces moyens sont tous naturels, quand ils sont dans l'existence propre & particuliere de l'imitateur; car les mêmes passions, les mêmes sentimens empruntent toujours la teinte du caractere naturel de chaque sujet. Ainsi, lorsque le flambeau de l'intelligence guide également plusieurs sujets dans la vérité du sens, ils mériteront également de justes applaudissemens dans l'art du théâtre, parce qu'ils arriveront également au même but quoique par des marches différentes.

Le 13 Juin on donna la premiére représentation du *Mariage par dépit*, Comédie en prose en 3 actes, Auteur anonyme. Dès la fin de la premiére scène, cette piéce excita des murmures parmi les spectateurs qui empêcherent de la continuer, après le commencement du second acte.

COMÉDIE ITALIENNE.

NOus ne savons aucune nouveauté, sur ce théâtre, dont nous ayons à informer nos Lecteurs.

Digitized by Google

CONCERT SPIRITUEL.

Du Jeudi, 6 Juin, fête du Saint Sacrement.

LE Concert commença par *Deus noster refugium*, Motet à grand chœur de M. GIRAUD. Nous en avons parlé dans le dernier Mercure. M. HOCHBRUCKER, dont nous avons aussi annoncé le talent supérieur le mois dernier, se fit admirer encore à ce concert sur la harpe M. CAPRON joua avec applaudissemens un nouveau Concerto de sa composition. Mlle AVENEAUX, de la Musique du Roi, chanta un petit Motet. On s'apperçoit avec satisfaction des progrès que commence à faire cette belle voix dans l'art du chant. Mlle FEL chanta un nouveau Motet à voix seule. Le Concert fut terminé par *Diligam te Domine*, Motet à grand chœur de M. l'Abbé GOULET.

Digitized by Google

ARTICLE VI.

SUITE des Nouvelles Politiques du mois de Juin.

De CONSTANTINOPLE, le 2 Mars 1765.

ON eſt informé que les troupes Ottomanes ont remporté un avantage conſidérable ſur les Géorgiens à qui elles ont fait plus de huit cens priſonniers. Cette guerre, qui vient de s'allumer, paroît plus ſérieuſe qu'on ne devoit l'attendre de la diſproportion des forces des deux nations. Indépendamment de pluſieurs Pachas d'Aſie qui ont eu ordre de s'avancer vers la Géorgie avec les milices de leurs Gouvernemens, la Porte fait lever dans le département de Salonique quatre mille hommes de Cavalerie, deſtinés, à ce que l'on aſſure, pour le même endroit, & l'on ajoute qu'ils ſeront ſuivis d'un corps d'Albanois plus nombreux encore.

De VIENNE, le 23 Mars 1765.

On mande de Carlſbtatt, en tranſylvanie, une aventure horrible qui s'eſt paſſée à Canor, ſitué à deux lieues de ladite Ville. Un Valaque, qui avoit épouſé depuis quelques mois une femme de dix-huit ans, dont il étoit extrêmement jaloux, croyant avoir à ſe plaindre de ſa conduite, s'enferma un ſoir avec elle & la mere de cette jeune perſonne.

Il dépouilla sa femme & l'attacha avec des chevilles de bois contre un mur, lui coupa les oreilles, le nez & les deux mammelles, & lui enfonça un pieu dans le ventre : il lui ouvrit ensuite le côté avec un couteau, & n'ayant pas trouvé le cœur qu'il cherchoit, il ouvrit l'autre côté d'où il l'arracha ; il détacha ensuite cette malheureuse, l'étendit par terre, l'y cloua avec trois pieux : il se coucha alors à côté du cadavre ; & comme si la satiété de sa barbarie eût produit sur lui les effets d'une véritable yvresse, il s'endormit d'un sommeil si profond que sa belle-mere, qui s'attendoit à un pareil sort, eut la facilité d'ouvrir les portes, & se traîna aux habitations voisines, où elle fit le rapport de l'action abominable dont elle venoit d'être témoin. On se rendit sur les lieux, où on se saisit de ce forcené, que l'on trouva encore profondément endormi. Le supplice qu'on lui a fait subir, & qui tient aux mœurs des anciens Scythes, a été proportionné à un crime si inoui. Ce misérable a été conduit à pied au bas d'une potence ; là on l'a dépouillé de ses habits, après quoi on lui a arraché avec des tenailles ardentes le nez, les oreilles & des morceaux de chair de la poitrine. Il devoit avoir aussi les yeux arrachés ; mais on lui a fait grace de ce tourment, parce que de schismatique qu'il étoit il s'est fait Catholique Romain. On l'a attaché ensuite sur une peau de bœuf, les pieds garottés à la queue de son propre cheval, & on lui a fait faire en cet état trois fois le tour de la potence, après quoi on lui a coupé à coups lents & redoublés les deux mains l'une après l'autre : on lui a fendu de même la tête ainsi que la poitrine, d'où on a arraché le cœur qui a été haché en plusieurs morceaux. Enfin, ces membres ont été cloués à la potence, assez bas pour que les chiens & les bêtes

Digitized by Google

féroces puissent y atteindre, &, en effet, ils ont été dévorés avant la fin du jour. Le même jour, on arrêta un autre valaque, voisin de celui-ci, qui, par un semblable mouvement de jalousie, avoit coupé les deux mammelles à sa femme.

De TURIN, le 6 Avril 1765.

Aujourd'hui, à cinq heures du matin, la Duchesse de Savoye est accouchée très-heureusement d'un Prince. Les Ambassadeurs & Ministres Etrangers ont assisté à la cérémonie du baptême qui s'est faite à dix heures en présence de toute la Cour. Le Prince nouveau né a été tenu sur les fonts par le Prince de Piémont & par Madame Félicité, troisieme fille du Roi : il a été nommé Charles-Félix-Joseph-Marie, & portera le nom de Duc de Genevois.

De la Haye, le 24 Mars 1765.

Jeannette-Agnès, Princesse de Nassau-Dietz, sœur du grand-pere du Prince Stadhouder, est morte à Cranienstein, le 19 de ce mois, dans la soixante-douzieme année de son âge.

D'Amsterdam, le 16 Avril 1765.

Marie Louise de Hesse-Cassel, Princesse Douairiere de Nassau-Dietz, est morte à Leeuwaerde le 9 de ce mois, âgée de soixante-dix-sept ans, deux mois & deux jours. Elle étoit née le 7 Février 1788 : elle se maria le 20 Février 1709 au Prince Jean-Guillaume Friso, mort le 14 Juillet 1711. Elle eut de ce mariage deux enfans, savoir, la Margrave Anne-Charlotte-Amélie-Louise, Douairiere de Bade-Dourlach, mere du Margrave régnant de ce nom, née le 13 Octobre 1710, & le Prince Guillaume-Charles-Henry Friso, né le premier Septembre 1711, mort le 22 Octobre 1751, & pere du Prince Stadhouder actuel.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure du mois de Juillet 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce premier Juillet 1765.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

LETTRE à M. *de la Place*, Auteur du Mercure. Page 5
LETTRES de M. le Paſteur *Vernes* à M. *J. J. Rouſſeau*, avec les réponſes. 6
LETTRE de *J. J. Rouſſeau* au Libraire *Ducheſne* à Paris. 10
PREMIERE lettre de M. le Paſteur *Vernes* à M. *J. J. Rouſſeau*. 11
RÉPONSE à M. *J. J. Rouſſeau*. 13
SECONDE lettre de M. le Paſteur *Vernes*. 14
RÉPONSE de M. *J. J. Rouſſeau*. 15
TROISIEME lettre de M. le Paſteur *Vernes*. 16
RÉPONSE de *J. J. Rouſſeau*. 17
QUATRIEME lettre de M. le Paſteur *Vernes*. 18
LES deux Chats blancs, Fable. 21
TRADUCTION ſingulière, Conte. 23
AUX faux & aux véritables amans, épître. 24

SUR un babillard infatigable, &c. 28
TRADUCTION de *Gellert*, par M. le *B. D. S. P.* *ib.*
INSCRIPTIONS nouvelle de M. le Chevalier *de Juilly-Thomassin*, &c. 31
A la belle TROYENNE, pour son portrait. 33
SUR un baiser. 34
BOUQUET à Mde *de L*... pour le 29 Maï, jour de Sainte Bonne, sa fête. *ibid.*
A Mlle *de L*... pour le même jour. 35
VERS d'un Chambellan de SA MAJESTÉ IMPÉRIALE, à Mlle *Rozalie*, Comédienne. 36
A Madame la Présidente *de G* * * *. 37
TROISIEME lettre à Mde *D*....... sur l'Amitié. 38
EPÎTRE à M. *Diderot*. 45
TOUS deux se trompoient, Conte. 49
FABLES orientales, par M. B* * *. 67
LE Rêve. 68
LE Calomniateur. 69
ENIGMES. 70
LOGOGRYPHES. 73
ROMANCE nouvelle. 76

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau monde, &c. 77
L'INCONNU, Roman véritable, ou Lettres de M. l'Abbé DE ... & de Mlle *B*. 92
ANNONCES de livres. 95
LETTRE à M. *de la Place*, sur l'éducation. 113

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE.

DISCOURS prononcé le 25 Août 1763, par M... Conseiller au Parlement de Bordeaux, &c. 119
SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à Pau, pour deux Prix, &c. 124

Digitized by Google

Assemblée de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle. 125

Séance publique de la Société Littéraire de Châlons-sur Marne. 140

Supplément à l'article des Sciences. Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences. 158

Avis. 163

Avis au Public. 166

Avis aux Mathématiciens. *ibid.*

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

Chirurgie. Extrait d'une dissertation sur la conservation des dents. 169

Réflexions sur l'abus des bandages élastiques. 172

ARTS AGRÉABLES.

Gravure. 180

Plan d'une prison pour la ville de Paris. 183

Collection d'ouvrages en sculpture, d'albâtre d'Egypte, d'yvoire, &c. 186

Supplément à l'article des Nouvelles Littéraires. 190

ARTICLE V. SPECTACLES.

Suite des observations sur les discours préliminaires de l'Auteur du Drame de *Comminge*. 192

Opéra. 200

Comédie Françoise. 205

Comédie Italienne. 209

Concert Spirituel. 210

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES. 211

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET 1765.

SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Le Bureau du Mercure eſt chez M. LUTTON, *Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.*

C'eſt à lui que l'on prie d'adreſſer, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, *Auteur du Mercure.*

Le prix de chaque volume eſt de 36 ſols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour ſeize volumes, à raiſon de 30 ſols piece.

Les perſonnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poſte, payeront pour ſeize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poſte pour le faire venir, & qui prendront les frais du port ſur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raiſon de 30 ſols par volume, c'eſt-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour ſeize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

Digitized by Google

étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale, par laquelle ce Recueil sera terminé; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.

Digitized by Google

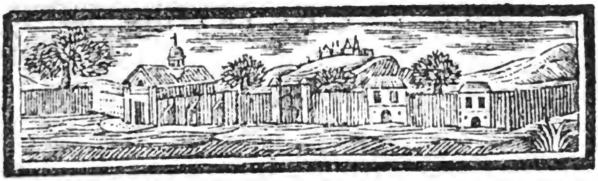

MERCURE
DE FRANCE.
JUILLET 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

SUITE DE TOUS DEUX SE TROMPOIENT, *CONTE.*

LA surprise de *Céliane* fut extrême en apprenant que *Dorsigny* habitoit la demeure du Chevalier. Le Comte lui en laissoit ignorer le motif. Il se bornoit à lui écrire que certain accident l'obligeroit de s'y arrêter plus d'un jour. *Céliane* s'y rendit,

Digitized by Google

accompagnée d'une vieille parente qui ne la quittoit pas depuis ſon veuvage, & *Céliane* reconnut bientôt de quel accident il s'agiſſoit.

Quoi ! lui dit-elle, avez-vous été attaqué ? Par quel haſard vous trouviez-vous plus à portée de ce château que du mien & du vôtre ? Elle avoit à cet égard des ſoupçons que le ſilence & l'embarras du Comte achevèrent d'éclaircir. Je ſuis au fait, pourſuivit-elle, & je frémis ! Pourquoi en venir à ces fatales extrêmités ? Me croyez-vous de ces femmes qui exigent qu'on s'égorge pour elles, qui triomphent lorſqu'un amant périt en les diſputant à un rival ?... Madame, interrompit le Comte, qui ſe jugeoit trop compromis par ce diſcours, il n'étoit point queſtion de rien diſputer. J'ai fait ce que le devoir, l'honneur me preſcrivoient de faire : je le ferois encore ; mais ne parlons plus d'une querelle qui me paroît terminée. N'en parlons plus, j'y conſens, reprit *Céliane* ; mais ſéjournerez-vous long-temps ici ?- Le moins qu'il me ſera poſſible. — Eh pourquoi ? Il faut vous ménager. — Ce ne ſera rien. D'ailleurs, je ne voudrois point vous expoſer à y revenir. — L'état où ſe trouve le Chevalier lui-même éloigne à cet égard toute ſuſpicion. — Quoi, Madame, ſavez-

vous déja s'il habite son château ? — Est-ce qu'il ne l'habite pas ? — C'est ce que nous allons apprendre. — Cet éclaircissement est superflu. Voulez-vous que je rende visite au Chevalier ? — Cet éclaircissement ne vous oblige à rien. *Dorsigny* envoya donc s'informer de la situation du Chevalier au nom de la Marquise même. On fit réponse que *Darcy* s'étoit fait transporter à son pavillon. C'étoit tenir la promesse qu'il avoit faite au Comte ; & celui-ci n'avoit d'autre but que de voir s'il la tiendroit.

A la bonne heure, dit-il, quand *Céliane* se fut retirée, *Darcy* me paroît sincère, mais ne le soumettons pas à une trop longue épreuve. Il s'en falloit de beaucoup néanmoins que sa blessure lui permît de se faire transporter ailleurs. Elle étoit peu dangereuse, mais fort incommode. Il resta donc malgré lui, & reçut encore dans cette maison quelques visites de *Céliane*. Enfin, *Darcy* ayant pénétré ses inquiétudes, prit le parti de l'en affranchir. Il se retira effectivement à son petit pavillon.

Darcy étoit-il vraiment amoureux ? Il ne faut pas le croire. Son premier plan fut de subjuguer la Marquise ; mais c'étoit un projet de sa vanité plutôt que de son amour. Cette même vanité changea d'objet : elle

employa dès-lors à tranquillifer *Dorfigny* autant de foins qu'elle en avoit mis à troubler fon repos.

Une épreuve nouvelle attendoit le Comte. Il falloit que *Céliane* quittât pour quelque temps fa retraite. Un procès des plus confidérables exigeoit fa préfence dans la capitale, & d'ailleurs le féjour de Paris la tentoit fi vivement, qu'elle trouva d'excellentes raifons pour motiver fon voyage. Voulez-vous, difoit-elle à *Dorfigny*, qui s'y oppofoit, voulez-vous que je refufe des foins à une affaire d'où dépend une grande partie de ma fortune ? *Dorfigny* ne favoit trop que lui répondre. Il étoit guéri de fa bleffure, & ne pouvoit regarder ce départ comme un délaiffement. D'un autre côté il lui en coûtoit pour fuivre *Céliane* jufqu'à Paris. Il avoit ceffé de l'habiter depuis quelques années, & ne ceffoit de publier qu'il ne l'habiteroit jamais. Comment fe démentir fi-tôt ? Mais auffi comment voir *Céliane* s'expofer feule aux dangers qui l'attendent ? Que de pieges vont lui être tendus ! Que d'hommages dangereux vont lui être prodigués ! Seule & fans expérience, comment pourra-t-elle éviter les uns & ne pas céder aux autres ? Son ami l'abandonnera-t-il dans cette extrêmité ? Ce feroit la trahir, difoit le Comte ; ce feroit me rendre com-

Digitized by Google

plice des erreurs où elle pourra tomber, où ſans doute elle tombera, ſi ma préſence ne la ſoutient. Suivons-la donc en dépit des froids commentaires de nos plaiſans du jour. Une telle démarche péſe à mon amour-propre ; mais l'amour-propre doit ſe taire quand l'amitié veut ſe faire entendre. Dès ce moment *Dorſigny* ne ſongea plus qu'à ſon départ.

Vous l'exigez, dit-il à *Céliane*, qui avoit déja tout arrangé pour le ſien ; vous l'exigez, il faut bien s'y réſoudre. A quoi ? lui demanda ingénuement la Marquiſe. A partir avec vous, reprit le Comte. . . Avec moi ? Ah, tant mieux ! — Voilà une approbation un peu négligée. — Point du tout. Je vous euſſe propoſé le voyage, ſans l'averſion que vous affichez pour la capitale. . . . Je ne ſuis point réconcilié avec elle, mais je vous fais le ſacrifice de ma répugnance. Pour quelques mois s'entend: car vous n'exigerez pas, ſans doute, qu'il devienne perpétuel.

Au fond la Marquiſe n'exigeoit rien. Elle eût parti ſeule ſans ſe faire beaucoup de violence : elle ſe reprochoit, pour ainſi dire, celle que le Comte alloit ſe faire. Eh quoi ! diſoit-elle, quand on s'aime eſt-ce pour ſe tyranniſer ? Si Paris répugne trop au Comte, il peut reſter à la campagne. Je

ne veux point de ſacrifices trop pénibles, & je ſens que la privation peut avoir ſes plaiſirs.

C'eſt ainſi que ces deux perſonnes continuoient à être dupes de leurs ſentimens, & attribuoient l'une à l'amour, l'autre à l'indifférence, des effets tout opposés à ceux qui réſultent de l'une ou de l'autre ſituation.

Un autre motif preſſoit encore *Dorſigny* d'accompagner *Céliane*. C'étoit à peu près le temps où le Chevalier retournoit à Paris, & ce rapport de circonſtances inquiétoit le Comte. C'eſt le haſard qui le produit, diſoit-il; mais en amour comme en guerre on met ſouvent à profit les effets du haſard. Ne lui laiſſons rien de ce que nous pouvons lui ôter.

On partit. A peine *Céliane* ſe vit dans la capitale, que ſon âme parut prendre un nouvel eſſor. Il eût été ridicule à *Dorſigny* de prétendre lui interdire l'avantage de briller aux ſpectacles & dans les jardins publics. Elle y parut dans tout l'éclat de ſes charmes, & elle y fixa l'attention générale. Elle n'y étoit point connue; mais *Dorſigny*, qu'une foule de jeunes gens connoiſſoient, fut aſſailli & queſtionné de toutes parts. Elle t'a donc réconcilié avec l'eſpèce? lui demandoit un petit-maître,

avec un sourire d'intelligence. Tu fais bien, lui disoit un autre. J'espère qu'elle va te rendre à la société, & qu'en revanche tu te feras un devoir de l'y répandre elle-même.

A tous ces discours *Dorsigny* ne répondoit rien ou répondoit très-mal. On sçut bientôt néanmoins ce qu'étoit *Céliane*, & quel motif lui avoit fait quitter sa province. Dès-lors mille projets pour lui faire perdre l'envie d'y retourner. Cette envie s'affoiblissoit même en elle de jour en jour, & *Dorsigny* déclamoit en pure perte contre le tumulte & l'agitation qui distinguent cette ville immense de toutes les autres. *Céliane* trouvoit ce tumulte, cette agitation préférable au silence, à l'uniformité, à l'ennui de la solitude. Eh, que lui importe, disoit-elle en parlant du Comte, que lui importe d'être aimé à Paris ou dans une espèce de désert ? d'avoir des témoins de son bonheur, ou d'être heureux, mais ignoré ? N'est-ce rien que de faire des jaloux ? Je veux qu'il en ait, & qu'il cesse lui-même de l'être. C'est un ridicule dont on ne peut guérir que dans cette capitale.

L'affaire qui retenoit *Céliane* à Paris étoit de nature à la répandre malgré elle ; mais on a déja pu voir qu'elle ne se faisoit à cet égard aucune violence. Elle vit le

monde, & par contre-coup il fallut en recevoir. Parmi les jeunes gens qui s'empressoient de lui plaire, elle en vit plusieurs qui traitoient l'amour comme *Darcy* l'avoit voulu traiter avec elle. Ils ne lui parurent qu'amusans. Un autre lui parut prendre la chose plus au sérieux. C'étoit *Doricourt*, jeune homme qui avoit dans son extérieur tout ce qu'il faut pour plaire à une femme, & intérieurement tout ce qu'il faut pour la séduire. Il mettoit dans ses manières le brillant de son âge & dans ses discours l'expression du sentiment. Tout en lui étoit joué & tout sembloit naturel. Bien des femmes très-expérimentées s'y étoient méprises, mais la rupture ne lui avoit fait aucun tort. Il avoit sçu la préparer à son avantage. Un de ses grands secrets étoit de se faire haïr après s'être fait aimer. Il n'épargnoit rien pour atteindre à l'un & à l'autre but, & il y atteignoit presque toujours. C'étoit négliger son amour-propre, mais il lui préféroit ses plaisirs. Jamais il n'avoit tenté que des conquêtes difficiles; jamais il n'adressa d'hommages qu'à des femmes qui exigeoient & méritoient des égards. Cet art d'être toujours quitté ne laissoit voir à la plus sage aucun danger de le prendre.

Ce fut avec ces armes qu'il attaqua la

jeune Marquise. Une conduite si opposée à tout ce qu'elle voyoit, fixa nécessairement son attention. Il est au moins respectueux, disoit-elle, on peut le souffrir sans conséquence. *Dorsigny* pensoit tout le contraire. Ce respect apparent l'inquiétoit beaucoup plus que l'étourderie de tant d'autres. *Céliane* s'y laissera prendre, disoit-il, si mon amitié ne vient au secours de son inexpérience. Heureusement elle y viendra. Elle y vint en effet, & *Dorsigny* prodigua à la Marquise des leçons qu'elle regarda comme superflues. Il ne lui étoit pas d'ailleurs aussi facile de vivre isolée à Paris que dans sa terre. Il n'étoit pas même en son pouvoir d'interdire sa maison à *Doricourt*. Ce fut aussi ce qu'elle ne manqu apoint d'observer au Comte. Rassûrez-vous, ajouta *Céliane*, il ne suffit pas pour m'attendrir de me parler d'amour bien tendrement. Hélas! Madame, reprit *Dorsigny*, on est bien près de sa défaite quand on présume ainsi de ses forces; & il ajoutoit en s'éloignant : je vois bien que l'éloquence de l'amitié ne suffit pas auprès d'une femme. Il lui faut un autre langage; mais, dois-je pour cela changer le mien? Je n'ai jamais prétendu être l'amant de *Céliane*, je ne voulois qu'adoucir l'ennui

de sa situation, mais je vois bien qu'on peut s'en reposer sur elle.

Céliane dans ce moment même étoit en conversation réglée avec *Doricourt*. Monsieur, lui disoit-elle, on se fait souvent des idées fausses d'une femme peu accoutumée au séjour de la capitale. C'est pour elle un théâtre, & elle y fixe les regards durant quelques jours. C'est en même temps une raison pour lui rendre quelques soins. L'attrait de la nouveauté, le desir de paroître l'avoir mise dans le monde, l'espèce de mérite qu'on attache à ce genre de succès, tous ces motifs déterminent les hommages qu'elle reçoit, & sans doute les préférences que vous me témoignez partent de la même cause. Moi, Madame! s'écria-t-il d'un air & d'un ton pénétrés, ah! c'est vous faire injure & me rendre bien peu de justice! Daignez ne point me confondre avec la foule de nos *merveilleux*. Je n'ai de commun avec eux que l'âge & certaines frivolités de convention. J'ai des principes, Madame, & j'ose protester qu'on ne m'a point vu m'en départir. Je suis né sensible, mais constant, & mes premières chaînes subsisteroient encore, s'il n'eût dépendu que de moi de les rompre. Voilà qui est assez rare, disoit à part *Cé-*

Digitized by Google

liane, & elle ajoutoit à haute voix : mais, Monſieur, donnez-vous ce raiſonnement pour une preuve ? Avoir été quitté, prouve-t-il toujours qu'on n'a point voulu l'être ? Cet aveu prouve du moins, Madame, que je préfére l'avantage d'être vrai à la manie d'être vain. — C'eſt le parti le plus ſûr & le plus honnête. — Le plus honnête, oui, mais le plus ſûr exige ici quelques exceptions. — Quoi ! Monſieur, vous préſumez qu'il eſt des femmes qui veulent qu'on les abuſe ? — Hélas ! oui, Madame, & cela n'eſt que trop certain. — Vous m'étonnez ; mais ne donnez-vous point dans l'excès naturel aux jeunes gens de prêter aux femmes bien des travers & des vices qu'elles n'ont pas ? — Oh, ce n'eſt point là mon défaut. J'ai même ſouvent donné dans l'excès contraire. Ce qui n'empêche pas que je n'aie pour les femmes en général une eſtime réelle ; mais il faut que cette eſtime ſoit bien motivée pour qu'une d'entre elles me ſubjugue. Il a raiſon, diſoit encore tout bas la Marquiſe, & ſon hommage n'en eſt que plus flatteur pour quiconque en devient l'objet. Ainſi, Monſieur, reprit-elle à haute voix, c'eſt l'eſprit qui chez vous dirige le cœur ? L'effort n'eſt pas ordinaire. — Cet effort, Madame, pourroit bien être inutile, ſi je m'expoſois

ſans précaution, mais j'ai ſoin d'éviter certains haſards. Je ne veux céder qu'à des objets dignes qu'on leur céde. Par exemple, tous ces charmes que la nature vous a prodigués m'euſſent ébloui ſans me ſoumettre, je les aurois du moins évités, ſi une âme auſſi belle ne s'y joignoit, ſi ſon aimable candeur n'ajoutoit encore à leur puiſſance. En parlant ainſi, *Doricourt* mettoit dans ſes regards une éloquence qui en prêtoit à ſes diſcours, & la Marquiſe trouvoit les uns & les autres ſinguliérement expreſſifs. Ils le ſeroient encore plus, diſoit elle, que je ſaurois bien y réſiſter; mais pourquoi *Dorſigny* ne parle-t-il jamais ce langage?

Il n'étoit que trop vrai, pourtant, que ce langage l'intéreſſoit. Chaque jour la morale du Comte lui devenoit plus à charge. En vérité, diſoit *Céliane*, c'eſt aimer ſon tuteur. Je joue ici le rôle que la *Pupille* joue au théâtre; mais il exiſte une différence entre nous, c'eſt que le tuteur qu'elle aime ne moraliſe jamais.

Elle prend de l'humeur, diſoit le Comte en réfléchiſſant ſur ce qu'il devoit faire; encore deux repréſentations & je ſerai complettement haï. Je ſens que mon amitié redoute cette haine, & cela eſt bien naturel; mais je redoute encore plus de voir *Céliane* aimer *Doricourt*.... Eh, que

Digitized by Google

m'importe ? Pourquoi m'en affliger ? Suis-je l'amant de *Céliane ?* Je ne le crois pas, mais j'ignore pourquoi je hais tous ses amans.

Il apprend alors que *Darcy* est arrivé. Dans tout autre cas cette nouvelle eût troublé son repos, mais dans ce moment elle le réjouit. Opposons, disoit-il, cet ancien aspirant au nouveau. Il pourra occasionner quelque diversion dans l'âme de la Marquise, & tout sentiment divisé doit s'affoiblir. Le Chevalier ne songeoit point à voir *Céliane*. Il présumoit bien aussi que le Comte ne le chercheroit pas. Quelle fut donc sa surprise de le voir entrer chez lui ! Elle redoubla en voyant *Dorsigny* revenu de ses inquiétudes à son sujet, & paroître desirer qu'il n'évitât point la Marquise. Un changement si subit n'est point naturel, disoit le Chevalier en lui-même. Ce fut pour lui une raison de questionner le Comte jusqu'au point de l'embarrasser, & *Darcy* crut deviner la cause de cet embarras, mais il attendit que lui-même pût en juger par ses yeux.

La Marquise reçut *Darcy* avec une sorte de contrainte. Ce qui l'étonnoit le plus, c'étoit de le voir paroître chez elle sous les auspices du Comte. Quelle subite révolution ! disoit *Céliane*. Ou *Dorsigny* cesse

d'être jaloux, ou bien voici un expédient imaginé par sa jalousie. N'importe, dissimulons. Je lui dois quelque indulgence, mais j'ai regret qu'il ne lise pas mieux dans mon âme. Il verroit que si je souffre ici *Doricourt*, c'est que je voudrois que lui-même le prît pour modèle.

Darcy reconnut bientôt que le rôle de *Doricourt* ne se bornoit point à être souffert. Il connoissoit beaucoup ce jeune homme & avoit sçu même démêler le fil de sa conduite. Voilà, dit-il, un rival bien dangereux pour notre philosophe! Celui-ci a la mal-adresse de bien déguiser ce qu'il sent. L'autre posséde à fond l'art dangereux d'exprimer ce qu'il ne sent pas. Or, en fait d'amour, une femme croit nécessairement ce qui est bien exprimé.

Ce ne fut pas sans inquiétude que *Doricourt* vit le Chevalier reçu chez la Marquise. Il employa quelques voies détournées pour l'en exclure, mais il n'osoit ni agir ni s'expliquer directement. *Darcy* étoit occupé à lui rendre le change, mais sans intérêt personnel. Il ne vouloit que désabuser *Céliane*, & songeoit en même temps à faire expliquer *Dorsigny*.

Doricourt étoit en liaison intime avec la Présidente *Lestival*, jeune veuve retirée alors à sa campagne. Cette absençe le raf-

ſûroit ſur les ſoins qu'il rendoit à la Marquiſe. Il n'avoit point, par cette raiſon, eu recours à ſa méthode ordinaire, & il ne vouloit tout au plus rompre avec l'une qu'après s'être bien aſſûré de l'autre. Voici comment il raiſonnoit. *Céliane* eſt plus belle que la Préſidente. Je puis même trouver avec elle certains avantages qu'il n'eſt pas toujours prudent de négliger, & l'éloignement de ſa rivale me laiſſe toutes les facilités dont j'ai beſoin. Je prétends les mettre à profit.

Le lieu qu'habitoit la Préſidente n'étoit cependant pas fort éloigné de la capitale. Cette diſtance ſe réduiſoit à quelques lieues, & *Doricourt* la franchiſſoit fort ſouvent. Il avoit toujours un prétexte prêt pour abréger ſon ſéjour, & la Préſidente n'y ſoupçonnoit aucun ſubterfuge. Elle jugeoit de ſa ſincérité ſur la réputation qu'il avoit d'être ſincère. Ainſi, tout contribuoit à le ſervir, tout juſqu'à l'humeur du Comte & de *Céliane*, mais *Darcy* n'entroit point dans ce concert. Il ſuivoit ſon plan avec une conſtance dont lui-même ſembloit peu ſuſceptible.

Voilà, dira-t-on, un petit-maître bien généreux. *Darcy* l'étoit ſans doute, mais il ne dérogeoit pas entièrement aux droits de ſon eſpèce. Il vouloit déconcerter une

intrigue & s'amuser du dénouement. Il eût facilement pardonné à *Doricourt* le projet, assez commun, de tromper deux femmes. Ce qu'il n'excusoit pas, c'étoit sa manière de les tromper. Où en serions-nous, disoit-il, si pour les réduire il falloit afficher cette hipocrisie de sentiment ? Où puiser ce jargon fastidieux ? Faudra-t-il recourir aux volumes du *Cyrus* & de la *Clélie ?* On a bien raison de ne plus lire ces fades romans, & d'imiter encore moins leurs fades héros.

Ainsi, outre l'espèce de compassion que lui inspiroit *Dorsigny*, il avoit à venger sa propre querelle : vengeance, au reste, qui ne pouvoit que le divertir. Le hasard même seconda ses vues. Il s'étoit lié avec la Baronne *de Lignerai*, qui elle-même étoit fort liée avec la Présidente. Celle-ci ne laissa point ignorer à son amie à quel terme elle en étoit avec *Doricourt* : cette amie ne laissa point ignorer cette intrigue à son amant, & cet amant, qui étoit le Chevalier, décida que *Céliane* en sauroit bientôt là-dessus autant que lui, mais il vouloit que cet éclaircissement fît scène. Cela sera, disoit-il, plus frappant pour tous les personnages, & plus amusant pour moi.

Il commença par engager la Baronne à rechercher la Marquise, & conseilla à *Dor-*

Digitized by Google

ſigny de ménager cette liaiſon. *Dorſigny* étoit tombé dans une langueur qui le conſumoit par degrés. Il étoit preſque méconnoiſſable. Ma foi, mon cher philoſophe, lui dit le Chevalier, tu ſeras la dupe de ton ſyſtême. Crois-moi, vis, parle & agis comme un autre. Tu fuis certaines ſociétés qui t'amuſeroient. — Le ridicule ne m'amuſe point. — Tu gardes le plus obſtiné ſilence, & tu as mille raiſons de parler. — Je n'ai rien à dire. — Enfin, tu veux qu'on t'aime, & tu ne prends pas la peine d'être aimable. — C'eſt une peine que je ne prendrai jamais.-Il le faut cependant, ajouta le Chevalier. Entre nous c'eſt quelque choſe que d'être aimé. Je l'éprouve depuis quelques jours. — Vous l'éprouvez ? — Oui, & c'eſt à la Baronne que je dois ce plaiſir. Auſſi le lui rendai-je. — Vous aimez la Baronne ! — Oui, te dis-je. Y prends tu auſſi quelque part ? Et vais-je encore te trouver dans mon chemin ? — Voilà qui eſt cruel ! diſoit le Comte en lui-même. *Doricourt* va déſormais avoir le champ libre. Ecoute, ajouta de nouveau le Chevalier, cette Baronne peut te rendre un ſervice eſſentiel, & mettre fin à tes inquiétudes. — Comment ? Tu l'apprendras par la ſuite. Quant à préſent bornetoi à ménager entre elle & la Marquiſe

une ſorte d'intimitié. — De tout mon cœur ; mais j'agis ſans intérêt. — Oh, pour tes intérêts on s'en charge, & tu t'en trouveras bien.

Ce fut au ſpectacle que s'ébaucha cette liaiſon projettée. Les deux Dames ſe rencontrèrent dans une même loge à l'Opéra, où *Darcy* & le Comte les avoient conduites. Elles s'y entretinrent, ſe goûtèrent, ſe revirent, & en peu de temps devinrent inſéparables. *Doricourt* ne connoiſſoit que très-peu la Baronne, & il ignoroit qu'elle connût la Préſidente. Ainſi, rien à cet égard ne lui étoit ſuſpect. Il agiſſoit toujours avec la même confiance. Il ne changea rien dans ſa conduite. Seulement, il prévint un jour *Céliane* qu'une affaire imprévue le tiendroit loin d'elle plus long-temps qu'à l'ordinaire. La Baronne, à qui le motif de cette abſence étoit parfaitement connu, propoſa à la Marquiſe, au Comte & au Chevalier d'aller paſſer quelques jours à la terre d'une de ſes amies. *Céliane* y fut aiſément déterminée par le Comte. Elle avoit encore pour lui toutes les complaiſances qui n'aſſerviſſent que médiocrement. On part & l'on arrive chez la Préſidente.

Je vous amène, lui dit la Baronne, une ſociété qui fait mes délices & qui, j'eſ-

Digitized by Google

père, fera auſſi les vôtres. La Préſidente répondit avec politeſſe; enſuite s'adreſſant à *Céliane :* vous êtes bien généreuſe, Madame, lui dit-elle, de venir ainſi embellir ma ſolitude. Madame, répondit la Marquiſe, on n'embellit rien où vous êtes. Je ne vous crois pas en même temps fort iſolée. Vous fuyez le monde, mais, à coup ſûr, il vous cherche. Sans doute, interrompit familièrement le Chevalier, ſi le jour ſe refuſoit à nos climats, il faudroit bien l'aller chercher aux antipodes. Ceci, Meſdames, ſoit dit ſans conſéquence. Il eſt heureuſement plus d'un ſoleil ici bas, mais je ne doute point que plus d'un jeune Mage ne vienne adorer celui qui éclaire ce riant ſéjour.

Oh! répliqua la Préſidente, je ſouffre peu d'adorateurs. Je vis ici très-retirée. Vous ne m'y trouverez cependant pas ſeule; mais une union fort prochaine autoriſe, je penſe, cette ſorte de tête à tête. Eh quel eſt cet heureux futur, demanda la Baronne? Vous le connoiſſez, reprit la Préſidente, c'eſt *Doricourt*.

Ah ciel! s'écria involontairement la Marquiſe. — Que ſignifie cette exclamation? diſoit le Comte indigné. Madame, reprit la Préſidente un peu interdite, je vois que *Doricourt* vous eſt connu. Pren-

driez-vous quelque intérêt à ses démarches ? Oh ! point du tout, répliqua *Céliane*, mais je le croyois plus éloigné de Paris & absent pour d'autres affaires. Vous m'en dites beaucoup, Madame, ajouta la Présidente avec émotion. — Vous saurez tout, interrompit la Baronne, mais au fond ceci ne doit pas finir sérieusement. Où est *Doricourt ?* A la chasse, répondit la Présidente. Oh ! c'est un grand chasseur, s'écria le Chevalier, mais pourquoi veut-il courir deux lièvres à la fois ?

A l'instant même arrive *Doricourt.* Son embarras ne peut se décrire. Quel singulier événement, disoit-il. Ma foi j'ai mon congé des deux parts ! Il envisage la Marquise : elle n'étoit que rêveuse, mais les yeux de la Présidente exprimoient le courroux, le dépit & la douleur. Courage, *Doricourt !* lui cria le Chevalier, quelques phrases de sentiment vont le tirer d'intrigue. Pourquoi non, reprit *Doricourt ?* Suis-je donc si repréhensible ? Mais avant que d'en dire plus, puis-je savoir, Mesdames, si vous vous êtes expliquées ? Expliquées, Monsieur ? reprit la Marquise, je n'ai nulle explication à faire ici, & je vous jure que je n'y suis point venue pour vous. L'explication, ajouta la Présidente, ne

ne peut vous être favorable. N'importe, reprit-il, je vais la faire moi-même.

Il est bien vrai que j'ai adressé à Madame (*montrant la Marquise*) des vœux qui vous furent d'abord consacrés. Elle habitoit Paris & vous cette solitude. Je la voyois & je ne vous voyois plus. Mon cœur se partagea malgré moi. C'est la première fois que je déroge à mes principes ; mais avouez qu'on se démentiroit à moins. Je vois pourtant qu'il faut se décider. . . . . Monsieur, interrompit *Céliane*, croiriez-vous avoir la liberté du choix ? Détrompez-vous de grace. Vos discours m'en imposoient sans me séduire. J'étois distraite & non occupée. D'ailleurs, en voyant Madame, on ne peut excuser votre perfidie. — Et moi j'espère que votre vuë l'excusera auprès d'elle. En parlant ainsi, il étoit déja aux genoux de la Présidente.

Il ne s'en tire, parbleu, pas mal ! s'écria le Chevalier. Allons, Mesdames, un peu d'indulgence, & que la première en date rentre dans ses droits : ce n'est point manquer à l'autre. La Présidente releva *Doricourt*.

Et toi, ajouta *Darcy*, en adressant la parole au Comte, te voilà à demi pétrifié. Vois ce que ton orgueil philosophique a pensé produire ? Tu aimes comme *Céladon*

Digitized by Google

& tu dédaignes de l'avouer. Eh morbleu! avoue-le plutôt même en n'aimant pas.

Ce que j'avouerai, répliqua *Dorſigny*, c'eſt qu'il en coûte peu à le faire croire. Qu'en dites-vous, Madame ?

C'étoit à *Céliane* qu'il parloit. Je dis, Monſieur, répondit-elle, que vous n'avez pas même pris cette peine légère. Mon cœur vous prévint. Je lui fis un devoir de vous prévenir, mais le vôtre s'en fit un de lui réſiſter.

Avois-je tort? demanda le Comte. Oui, Monſieur. Vous euſſiez déterminé un penchant qui ne ſe décide pas toujours de lui-même. J'ai long-temps cru ce penchant bien décidé. Peut-être ai je pris l'intention pour le fait.

Qu'entends-je ? s'écria le Comte en pâliſſant. La Marquiſe s'en apperçut, & elle-même changea de couleur.

Courage! A merveille, leur cria de nouveau le Chevalier. Encore quelques pas & vous arriverez au même but, mais juſqu'à préſent voici où vous en étiez. Le Comte étoit amoureux malgré lui : la Marquiſe indifférente malgré elle. Tous deux n'en croyoient rien, & *tous deux ſe trompoient*.

Cela peut-être, dirent-ils en ſoupirant tous deux. . . . .

Voici, pourſuivit le Chevalier, ce que

Digitized by Google

vous ferez par la suite : la Marquise aimera plus, & peut être le Comte un peu moins; mais l'équilibre se trouvera rétabli, & tout n'en ira que mieux.

Il faut, dirent-ils, en courir les risques. J'espère de mon côté, ajouta *Céliane*, faire dire vrai au prophète; & du mien, reprit le Comte, j'espère le faire mentir. On assûre que l'un & l'autre tinrent parole.

Par l'Auteur des Contes philosophiques.

---

*RÉFLEXIONS diverses sur la Littérature, par B***.*

Nisi utile est quod facimus, frustrà est gloria. Phed.
La gloire est trop frivole où l'utile n'est pas.

CHAPITRE PREMIER.

Sur la manière d'écrire.

DEUX professions bien différentes ont semblé partager de nos jours le goût de la Nation Françoise. Le bel-esprit & la finance. Il n'est point du ressort de ces réflexions d'examiner les inconvéniens du dernier de ces métiers, & l'on ne s'occupera que de ceux qui naissent de notre *écrivaillerie* : c'est le nom pittoresque que

donne *Montaigne* à cette maladie dont on se plaignoit déja de son temps, mais qui sûrement étoit alors le moins général & moins à redouter.

La gloire d'un homme supérieur dans son art ne peut devenir le partage de la multitude : & si la moindre attention sur nos forces nous a bientôt obligés à n'y plus prétendre ; par quel charme, ou plutôt par quel aveuglement se dévoue-t-on à un état qui souffre avec impatience la médiocrité trop commune, au lieu de se tenir dans la sphère heureuse d'un honnête & d'un utile emploi ? Comment se fait-il que les bancs des Sénateurs & la tribune soient plus déserts que les sentiers fangeux du Parnasse ?

L'yvresse à cet égard est montée au point de faire envier au défenseur de la patrie la palme du littérateur. Faux jugement de notre âge qui laisse appercevoir plus de gloire où l'utilité est moindre !

Obéir aux loix de son Prince & de l'Etat, s'éclairer & se signaler dans l'art illustre de défendre son pays & ses concitoyens, apprendre à braver les fatigues d'une profession pénible & dangereuse, parvenir à prodiguer, à mépriser sa vie, tel est le métier d'un militaire ; qu'il ne cherche point de gloire plus relevée que

Digitized by Google

celle de remplir d'aussi mâles obligations : tous les autres honneurs cédent à ceux qui couronnent sa carrière.

Que peuvent envier le Magistrat & le Jurisconsulte de plus grand que d'être les oracles de la Justice ? Eh ! qu'a donc le métier des lettres de si séduisant qu'on lui sacrifie les occupations les plus graves & les plus nécessaires à la société ? Seroit-ce l'enyvrement du public pour ceux qui se consacrent à ses amusemens ? Triomphe plus éclatant que solide, avantage d'un moment ! *Tout ce grand bruit si vanté* (dit M. *Basnage*), *se réduit toujours à celui de quelques particuliers qui s'intéressent à la gloire de leur ami, ou qui veulent satisfaire leur curiosité.* Mais ce métier eût-il encore plus de charmes, les a-t-on comparés à ses véritables désagrémens (1) ?

L'envie, le manége, la cabale en empoisonnent les douceurs. Combien de gens, après avoir fatigué leur jeunesse dans la carrière de l'esprit, s'ils consultoient leur cœur, y trouveroient de véritables regrets pour la douce médiocrité d'état qu'ils ont immolée à l'orgueil ? Il leur arriveroit souvent de dire comme *Ulisse* à *Calipso* :

(1) *All That We feel of it, Begins and ends*
In The small circle of our foes or friends. Pope.

Nous ſavons combien la ſage Pénélope *vous eſt inférieure en éclat & en majeſté, car elle n'eſt qu'une ſimple mortelle ; au lieu que vous bravez la vieilleſſe & la mort : cependant nous ne demandons qu'à revoir notre* Itaque, *nous ne ſoupirons jour & nuit qu'après ce retour!*

De quelle tranquillité, de quelle paix jouit en effet celui qui court à la gloire des arts ? Par combien d'obſtacles n'eſt-il pas arrêté ? Que d'abymes ſous ſes pas ? Le moindre ſuccès élève un monde de rivaux & d'ennemis jaloux. Eh! qui peut avoir l'âme aſſez forte pour dévorer paiſiblement les aigreurs de la critique injuſte & peu meſurée, ou l'opprobre du dédain (2)?

Il en eſt peu que le Ciel ait aimé & qu'il ait favoriſé de ces dons du génie par qui l'on eſt entraîné violemment vers l'amour de la gloire. La confiance & l'oiſiveté produiſent aujourd'hui plus d'écrivains que le talent. Quelle ſeroit leur honte ſi l'excès de l'amour-propre ne les empêchoit pas de faire la réflexion que met *Homère* dans la bouche d'*Hélène ? Jupiter nous a impoſé* (dit-elle) *la deſtinée d'être aux ſiècles à venir l'objet du mé-*

(2) *Sed tacitus paſci ſi poſſet, corvus haberet*
Plus dapis, & rixa multo minus jnvidiæ que.
Hor. Ep. 17, lib. 1.

pris de ceux qui viendront après nous (3).

Dût-on embarraſſer l'orgueil des gens de lettres, on ne doit pas diſſimuler combien la gloire dont ils ſont idolâtres, a perdu de ſon éclat par les facilités ſans nombre qui conduiſent aujourd'hui vers elle. Tout eſt donné dans toutes les matières, & notre mérite ſe réduit preſque à celui de copiſtes & de compilateurs : l'Ecrivain qui étonne le plus n'eſt (à la forme près) que celui qui a recours à des ſources moins connues. *Pline* & *Bacon* nous guident encore dans la phyſique, *Platon* & *Montaigne* dans la morale. Quelques hardies que nous paroiſſent quelquefois certaines productions, elles ſont dûes à des découvertes antérieures : une vérité première rend toute la filiation des vérités qui lui appartiennent & qu'elle fait naître, peu difficile à ſaiſir.

Les connoiſſances s'embraſſent & ſe lient l'une & l'autre, lorſqu'elles ne trouvent dans le climat, ou les loix du pays, aucun obſtacle conſidérable (4). On n'a,

(3) Quand un homme auroit de la patience pour toute autre choſe, ne ſeroit-il pas auſſi lâche que la lâcheté même, s'il en pouvoit avoir pour le mépris ? *Malherb. lettre à* Racan.

(4) Il eſt dans le monde des Etats où la phyſique reſtera long-temps timide & ſecrette.

pour s'en convaincre, qu'à jetter les yeux sur l'uniformité graduelle avec laquelle elles se sont presque toujours établies. Par-tout on voit les hommes attentifs aux surfaces des objets qui les environnent, s'étonner, admirer & chercher à peindre; de là les poëtes. Ils deviennent ensuite raisonneurs & reconnoissans; de-là les philosophes & les moralistes. Bientôt ils sont curieux & scrutateurs; delà les physiciens & les systématiques : ainsi du reste.

Or, si l'on considére que la tradition a dû faire passer naturellement dans une langue moderne tous les chefs-d'œuvres, toutes les choses acquises des temps reculés; si l'examen ne fait ensuite appercevoir dans cette langue perfectionnée qu'une imitation simple ou une légère extension des richesses de l'antiquité (5) : par quelle souplesse d'imagination notre vanité sera-t-elle aussi considérable qu'elle le paroît?

Que tout Littérateur sensé se dépouille un peu de l'enthousiasme de son art; il conviendra que pour s'élever, & quitter terre, il s'est adroitement hissé sur le buste de quelque ancien, & que le Lecteur instruit ne lui doit guère qu'un changement

(5) Pure mémoire érigée en esprit,
Jugemens étrangers que nous donnons pour nôtres. *Lamotte, Fable 15, liv. 5.*

Digitized by Google

de sons & quelques formes propres au caractère & au génie de sa nation.

S'il est quelque gloire digne des plans ambitieux de notre âme, c'est celle de ces hommes heureux qui les premiers ont fixé chacun dans leur genre ces formes propres aux pays & aux temps qui les ont vu naître. Ainsi, *Moliere*, *Corneille* & *la Fontaine*, sont des hommes auxquels il pouvoit appartenir d'être vains. Mais nous, leurs successeurs, nous avons hérité de leurs trésors & de ceux qu'ils devoient eux-mêmes aux *Térence*, aux *Sophocle*, &c. en sorte que ces prétendues richesses dont nous aimons si fort à nous parer, ne sont, à vrai dire, que les superbes dépouilles d'autrui.

Un art découvert & porté à sa perfection ne laisse presque plus d'exercice au génie créateur. On varie les effets, on multiplie les combinaisons, mais toujours à l'aide du mécanisme reçu. Cette vérité s'éclaireroit aisément par un grand nombre d'exemples ; on laisse les lecteurs se les placer devant les yeux. C'est ce qu'avoient apperçu sans doute quelques Littérateurs qui ont cherché à s'ouvrir de nouvelles routes : mais comme si l'esprit humain n'étoit jamais si prêt d'appercevoir ses bornes que lorsqu'il songe à les franchir, il n'a pu se reposer long-temps sur ses nou-

veaux essais, & il a toujours fallu recourir à la vieille méthode.

Ce n'est point qu'on imagine que nos meilleurs ouvrages ne sont pas dignes d'une grande estime ; mais peut-être ne sont-ils pas faits pour nous enyvrer de nous-mêmes, ni pour faire préférer exclusivement l'honneur qu'ils doivent nous mériter, à toutes les autres professions sages & utiles dont la société peut tirer un plus grand fruit, parce qu'elles s'occupent de ses premiers, de ses vrais & de ses plus grands intérêts (6). Plus on y réflechira d'ailleurs, plus on enviera la gloire du célèbre Abbé *de Saint Pierre*, qui, dans plus de vingt volumes, n'a jamais eu pour objet que le plus grand bien de la terre envisagé du côté de ses objets essentiels.

CHAPITRE II.

Sur la critique.

Le ton de quelques gens de lettres est de crier aujourd'hui contre la critique ; celui des gens du monde est de s'en amuser. Elle venge ces derniers d'un tribut d'estime

(6) *Caton*, l'ancien, préféroit la gloire d'être bon mari à celle d'être un grand Sénateur. A plus forte raison, &c.

Digitized by Google

qu'on leur arrache, & qui pése toujours à leur amour-propre.

Les gens de lettres ont-ils raison de s'élever si fort contre un art que la médiocrité & la confiance qui s'augmentent rendent si nécessaire ? Oseroient-ils souhaiter qu'il fût permis de se livrer impunément à toutes les chimères d'une imagination folle & d'un goût dépravé ? Tout ce que l'amour de la nouveauté & l'impuissance d'égaler les vrais modèles, font hasarder de bisare chaque jour, obtiendra-t-il sans aucune réclamation *la palme du génie, ou le myrthe des grâces?* Nous replongerons-nous dans la barbarie à force de politesse ? Et la censure généreuse qui s'efforcera de nous retenir sur le bord de l'abyme sera-t-elle réduite au silence ?

Ces images que le ressentiment a multipliées contre la critique, en la comparant à de mauvaises herbes qui ne croissent que sur les ruines des édifices, ou a des cigales importunes dont les cris fatiguoient le paisible voyageur, sont souvent aussi déraisonnables que ce qu'a écrit l'Auteur des *Réflexions sur les défauts d'autrui*, lorsqu'il ne conçoit pas *pourquoi les mêmes personnes qui ont horreur de quelqu'un qui manie adroitement le poignard, applaudissent à un poëte qui place adroitement dans*

ses ouvrages des mots assassins & des rimes meurtrières.

C'est le comble du ridicule de vouloir nous faire regarder *Horace* & *Despreaux* comme des *Busiris* (7), ou des assassins publics, parce qu'ils auront immolé à la fin d'un vers les noms importans des *Crispinus* & des *Cotins*. Un coup-d'œil sur la profession des lettres établira peut-être une façon de penser plus judicieuse & sur la critique & sur la satyre purement littéraire.

Rien de plus juste que la loi célèbre de *Numa* contre les calomnies atroces & toute espèce de satyres qui attaquent essentiellement l'honneur. Mais quel est cet honneur assez précieux aux hommes pour qu'il ait fallu punir par le sang les atteintes qu'il pourroit recevoir ?

Cet honneur délicat & dangereux à blesser, n'est relatif qu'à la conduite & aux mœurs. On ne doit point arracher impunément à un homme la considération sociale ; c'est un bien dont il est en droit de jouir, & dont on ne peut le priver sans le deshonorer. La loi vient au secours de celui qu'on offense, & que l'injure retrancheroit pour ainsi dire de la société, en le privant de la confiance & de l'estime d'é-

(7) *Busiris*, tyran d'Egypte, qui immoloit tous les étrangers qui abordoient dans son Royaume.

Digitized by Google

gal à égal, qui en sont les principaux liens. Mais qu'un particulier s'efforce de sortir de la classe ordinaire des citoyens; qu'il cherche à dominer sur les autres par l'essai de quelque talent; la critique est la peine de son ambition déçue. La loi se tait & l'abandonne au ridicule, parce qu'il ne perd rien d'essentiel & de sacré; qu'il conserve toujours les qualités sociables, que son honneur véritable reste entier (8), & qu'il peut jouir encore des avantages communs de la société qu'il dédaignoit pour courir aux brillantes chimères de la gloire.

On ne peut se dissimuler qu'il importe bien moins à tout Etat d'avoir dans son sein quelques gens célèbres par les lettres que d'y renfermer des citoyens occupés à remplir leurs devoirs & à exercer des emplois utiles & nécessaires. Ce sont ces derniers qu'il protége & qu'il couvre du bouclier des loix. Si les gens de lettres n'étoient (pour me servir d'une expression outrée de M. *Delamotte*), qu'une espèce de hors-d'œuvre dans la république; que

(8) Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire?

. . . .

. . . .

Ce n'est point à l'honneur que touchent ces matières. *Misantrope. act. 4, sc. 1.*

leur devroit-elle lorſqu'ils ſe plaindroient d'un inconvénient ſi naturellement attaché à leur profeſſion ?

La ſomme des déſagrémens en tout genre eſt proportionnée à celle des commodités ; & ſi l'étude des lettres eſt payée ſouvent par une conſidération marquée ; ſi elle fait aiſément franchir les bornes étroites d'un état médiocre ; ſi elle conduit à plus d'aiſance, de fortune & d'honneurs ; ſi elle n'impoſe qu'un travail toujours libre & toujours indépendant, n'eſt-il pas dans l'ordre de l'équité même que tant d'avantages ſoient balancés par le danger de la critique & du ridicule (9) ?

Annoncer à toute la ſociété qu'on eſt digne de la guider, de l'inſtruire & de l'amuſer ; n'avoir ſouvent de droits à cette miſſion que ſa confiance & ſon orgueil ; attirer à ſoi une conſidération & des égards plus grands que ceux qui ſeroient attachés au premier poſte où l'on eſt né ; exiger enfin de la gloire ſans danger & ſans frais : telle eſt l'idée préciſe qu'on peut ſe faire des prétentions d'un grand nombre de gens de lettres : & l'on voudroit que la ſociété n'eût point de digues à oppoſer au torrent

(9) εἰδὲ φέρειν ζα γελοῖα. Sachez ſupporter le ridicule, diſoit le plus ſententieux des poëtes Grecs.

des préceptes vains, frivoles, rebattus ou dangereux qui viendroient l'inonder? Cette digue, ce sont ses loix, ses goûts, ses maximes & son intérêt qu'une censure vigilante est chargée de maintenir.

Tiendroit-on à l'amour-propre d'un Ecrivain que rien ne pourroit empêcher de se croire infiniment supérieur à tout ce qui l'entoureroit? Et cet art de la critique, qui fait reprendre plus de niveau à l'ambitieux qui s'élève trop au-dessus des autres, est-il si blâmable qu'on affecte de le penser? Ces soldats qui suivoient le char de triomphe, en chantant les vices du héros, étoient en frein à son orgueil, & presque un cri de l'humanité, qui ne permet pas toujours qu'on interrompe avec excès ses premiers principes d'égalité (10), sur-tout quand il n'en résulte pas pour elle la plus grande utilité possible.

Ce qu'on vient de dire de la critique n'en justifie cependant que l'usage & non pas les abus. C'est une injure qu'une persécution continuelle & un acharnement

(10) On donnoit de l'eau d'absynthe à ceux qui avoient remporté le prix à la course dans le cirque. C'étoit (a dit quelqu'un) pour appaiser les vertiges auxquels étoient sujets les cochers qui faisoient plusieurs fois le tour du cirque avec une vîtesse capable d'étourdir les plus fortes têtes.

Digitized by Google

non interrompu contre le même Ecrivain. Le moment de la publicité de son ouvrage en a rendu la discussion libre & permise (11); mais ce seroit montrer de la passion & de la haine que d'y revenir sans nécessité & sans mesure. La critique même qui a plu fatigue par la répétition.

Une autre injustice de cet art, ce seroit le choix exclusif & empoisonné des taches & des vices d'un ouvrage. *Vous voyez les défauts à merveille* (disoit *Cicéron* à son frère), *mais c'est une iniquité monstrueuse dans toute espèce d'accusation que le silence affecté & perfide des bonnes choses, & cette recherche curieuse de celles qui peuvent déplaire* (12).

L'Abbé de *Saint Pierre*, le premier des Ecrivains Citoyens, dans son projet pour perfectionner un Journal, vouloit

(11) *Oratio publica res libera est.* Symmach. ad Auson. Ep. 31.

(12) *Vitia quidem praclare, Quinte, perspicis, sed est iniquâ in omni re accusandâ, pretermissio boni, malorum enumeratio, vitiorumque selectio.* Cicer. *de legibus.*

J'ai toujours admiré (dit M. *Addisson*) un critique qui fait remarquer les beautés d'un Auteur, & je n'en ai jamais connu aucun qui s'occupant à relever les fautes des autres Ecrivains, qui ne tombât lui-même dans de plus grandes, comme le Boureau est souvent un plus grand coquin que celui qu'il pend.

Digitized by Google

qu'on tournât toujours la critique plutôt d'une manière douteuſe que d'un ton dogmatique, parce que le lecteur n'en ſent pas moins la raiſon pour être préſentée modeſtement, & ſait gré au critique de ſa modeſtie. C'eſt que l'Abbé *de Saint Pierre*, né bienfaiſant & doux, étoit fait pour penſer comme *Socrate*, qui, rendant compte un jour d'un livre très-obſcur, diſoit que ce qu'il en avoit compris lui ayant paru bon, il aimoit à ſoupçonner que le reſte étoit de même. Quelque modéré que fût ce jugement, il en réſultoit que l'ouvrage étoit obſcur; mais l'Auteur pouvoit en profiter ſans ſe plaindre de l'obſervation de *Socrate*.

Il eſt peut-être rare de trouver parmi nous des Journaliſtes dont on puiſſe penſer ce que M. *de Blakmoore* aſſûroit de celui qui avoit critiqué ſes *Eſſais*. *Il me réfute* (diſoit-il) *avec tant de politeſſe, qu'un Auteur ſeroit tenté de commettre des fautes pour les voir relever d'une manière ſi obligeante.* Mais ne ſeroit-il pas auſſi difficile de trouver des Auteurs qui convinſſent de bonne foi de leurs torts & du mérite de l'obſervation qu'on en auroit pu faire? Ne s'allarme-t-on pas trop aiſément? Et le plus grand nombre des gens de lettres ne reſſemble-t-il pas au *Guarini*, qui ſe mit

Digitized by Google

dans une colère affreuſe contre un critique qui ne l'avoit attaqué qu'indirectement ?

Jaſon de Noris, en ſoutenant dans ſa poëtique que les Tragi-comédies paſtoralles étoient des monſtres dramatiques, devoit-il s'attendre aux fureurs du *Guarini*, qui pouſſa le reſſentiment au point d'être déſeſpéré que *Noris* fût mort avant ſa ſeconde réponſe, & de ne l'avoir pas fait expirer lui-même par l'aigreur de ſa déſenſe (13).

On ſe plaint injuſtement quand la critique eſt judicieuſe, & bien inutilement quand elle tombe à faux. Un ouvrage excellent triomphe toujours de l'ennemi le plus acharné.

Plus la critique s'écarteroit des bornes de la raiſon & de la retenue, moins le lecteur prudent auroit de confiance en elle ; c'eſt le reptile qui porte en lui-même le remède de ſon venin.

Le ſeul parti qu'il y auroit à prendre pour le génie & le véritable eſprit contre *ces chercheurs d'occaſion, ces Chevaliers errans de la littérature, toujours prêts à rompre une lance* (comme dit *Bayle*), c'eſt de s'en fier au temps qui laiſſe toujours la critique paſſionnée bien loin de l'Ecrivain qu'elle déchire. *J'ai preſque toujours remar-*

(13) *Thuanus, lib.* XCIX, *ad annum* 1590.

Digitized by Google

que (dit Loret) que la gloire des observateurs est moins brillante & moins durable que celle des observés.

APOLOGIE DU MARIAGE.

Epître à mon Ami.

DEPUIS l'époque fortunée
Où l'hymen reçut mes sermens,
Mon âme à jamais enchaînée,
Heureuse, & pourtant étonnée,
Entière à ses ravissemens,
A vu fuir les premiers momens
De ma nouvelle destinée.
Rien n'est venu s'offrir à moi
Qui n'ait à mes yeux peint l'image
Du Dieu qui force mon hommage,
Dont j'aime & respecte la loi.
Dans le plaisir, dans le délire,
Je laissois reposer ma lyre;
Ami, je la reprens pour toi.

Le temps, qui sans retour s'envole,
Emporte nos jours avec lui;
Demain s'écroulera l'idole
Que mes mains parent aujourd'hui:

Digitized by Google

Que fait pourtant l'homme frivole ?
Il veut exiſter dans autrui ;
Dans une erreur qui le conſole
Il croit trouver un point d'appui :
Mais, victime d'un ſort bizarre,
Si le preſtige s'en ſépare,
Reſte le dégoût & l'ennui.
A ſes yeux le bonheur a lui ;
Il le veut, le cherche & s'égare.

Sur un point du globe jetté,
A peine je pus me connoître,
Que je vis la néceſſité
Impoſer des loix à mon être.
Sur ces loix dirigeant mes vœux,
Je crus, pour devenir heureux,
Qu'il falloit mériter de l'être.
L'eſpérance vint dans mon cœur
Se placer à côté du doute :
Je cherchai quelle étoit la route
Qui conduit mieux au vrai bonheur.

L'ambition voit à ſa ſuite
Des vains honneurs l'éclat brillant ;
Son œil eſt cave, étincelant,
Tout ſon corps treſſaille & palpite,
Son cœur eſt un gouffre brûlant,
Et ſon char rapide & ſanglant
Eſt ſouvent briſé dans ſa fuite ;

Digitized by Google

S'il eſt quelque félicité
Pour le mortel qu'elle dévore,
Je la refuſe, je l'haborre,
Elle excluroit l'humanité.

Offrirai-je mes ſacrifices
A l'aveugle fils de *Cérès ?*
Ah ! je ſais trop que ſes caprices
Nous diſpenſent tous ſes bienfaits ;
Que près d'eux ſont des précipices
Qu'il n'eſt point d'heureux qu'il ait faits ;
Et que ce qu'il prodigue aux vices
La vertu ne l'obtient jamais.

Dans un des boſquets d'Amathonte
J'oſe porter mes pas errans.....
Une langueur ſecrète & prompte
S'eſt peinte dans mes yeux mourans.
Sous un palmier dont le feuillage
Garantit des rayons du jour,
S'élève un autel où l'amour
Des tendres cœurs reçoit l'hommage ;
Sur des mirthes, à quelques pas,
La douce volupté ſommeille,
Et ſourit en ouvrant les bras
Lorſque le deſir la réveille.
J'approche de ce lieu charmant ;
Une Bergère s'y préſente.....
Mon âme vole impatiente.....
Où ſuis-je ?... quel enchantement !...

C'eſt *Thémire*, c'eſt mon amante !
Un ciel ſerein, l'ombre des bois,
Les parfums de l'air qu'on reſpire,
Le ſouffle léger de Zéphire,
Du Dieu qui donne ici des loix,
Tout fait idolâtrer l'empire.

Mais à peine j'en ai joui,
Que par un ſort triſte & funeſte,
Le deſir s'eſt évanoui,
Ou n'offre plus qu'un foible reſte.
Déja le flambeau de l'amour
Jette un éclat douteux & ſombre,
Mon bonheur a fui comme une ombre
Qui diſparoît avec le jour.
Des ſens implacable ennemie,
Et fille de la volupté,
L'accablante ſatiété
Appelle en mon âme engourdie
Le remords & l'anxiété,
Et la vertu que j'ai trahie.
Où donc eſt la félicité ?
Raiſon, prête-moi ta lumière ;
N'ai-je cherché qu'une chimère ?

Dans un temple auguſte & ſacré
Où l'image des Dieux réſide,
Je découvre un autel paré ;
Un Prêtre & m'appelle & me guide ;

Digitized by Google

J'avance. . . . Mon cœur, malgré moi,
Saisi de respect & d'effroi,
Croit voir un Dieu qui l'intimide.
Quel est cet objet enchanteur
Que comme moi le trouble presse !
Sur son front brillent la candeur,
Et les attraits de la jeunesse,
Et l'incarnat de la pudeur.
Une couronne ceint sa tête,
Des fleurs reposent sur son sein,
Je touche sa tremblante main,
Et le sacrifice s'apprête.

Ministre saint, qui présidez
Dans cet auguste sanctuaire,
Dieu puissant qui nous entendez,
Religion que je révère,
Epouse désormais si chère,
Les sermens que vous demandez,
Oui, c'est mon cœur qui les profère

C'en est fait ; de mon nouveau sort
Je sens le prix & tous les charmes,
Et je contemple enfin du port
Les mers, l'écueil & les alarmes.
Quel sentiment délicieux,
Et de plaisirs, & de tendresse !
Que mes transports sont précieux !
Ce n'est plus une folle yvresse,

Digitized by Google

Un ſonge vague de la nuit,
Une onde légère qui fuit,
Une vapeur enchantereſſe ;
C'eſt le plus ſolide penchant,
C'eſt un amour né de l'eſtime,
C'eſt un bonheur pur & conſtant
Que la vertu rend légitime,
Et qui s'augmente en le goûtant.
Dans le ſein de la confiance,
Des mœurs & de l'égalité,
Coulent avec rapidité
Tous les momens de l'exiſtence.
Les ſoins, les plaiſirs les plus doux,
Et les infirmités de l'âge,
Et les revers d'un ſort jaloux,
Pour deux amis, pour deux époux,
Tout eſt commun, tout ſe partage.
D'unir leur goût, leur volonté,
Faiſant ſans ceſſe leur étude,
Tous deux trouvent dans l'habitude
Les charmes de la nouveauté.
Que la groſſière multitude,
Que le vulgaire prévenu
Nomment contrainte & ſervitude
Un état qu'ils n'ont pas connu ;
Leurs préjugés, que je mépriſe,
N'ont dans mon cœur rien qui détruiſe

Des

Digitized by Google

Des sentimens qui me sont chers ;
Epoux d'une épouse fidelle,
Goûtant mille plaisirs divers,
Je crois avoir trouvé près d'elle
Et le bonheur & l'univers.

Ainsi, si mes crayons timides
Ont esquissé quelques portraits,
Si dans mes touches trop rapides
La vérité montre ses traits ;
Je dois tout au Dieu tutélaire
De *Philémon* & de *Baucis*.
Puissai-je, au bout de ma carrière,
Comme eux voir mes vœux accomplis ;
Et jusqu'à mon heure dernière,
Jouir, pour comble de faveur,
Et de ma lyre & de ton cœur !

Par M. de LAURENCIN, *Chevalier de S. Louis.*

FABLES ORIENTALES.

*Par M. B***.*

Le Tréſor.

BRILLANT métal que les ſels de la terre
Enfantent parmi les poiſons,
De nos forfaits tu fus toujours le père,
Tu produis ſeul les maux que nous ſentons.
Infortunés ! inſenſés que nous ſommes,
Faut-il nous le redire encor ?
Mille fois on l'a dit aux hommes :
Rien n'eſt ſi funeſte que l'or.

Dans l'*Indouſtan* faiſoient voyage
Zéhir, *Amar* & *Moſthady*,
Tous trois à-peu-près du même âge,
S'aimant tous trois, & s'eſtimant auſſi,
Honnêtes gens, ou du moins croyant l'être
(Car on ne ſait ſouvent ce que l'on eſt) :
C'eſt à l'épreuve à nous faire connoître
Si notre cœur eſt tel qu'il le paroît.
Un tréſor vint frapper leur vue :
Un tréſor ! C'eſt ici l'épreuve des amis ! . . .
A cet aſpect, leur âme émuë,
Croit ſentir un plaiſir permis.
Le diviſer, c'eſt faire outrage
A leur délicate amitié ;
En uſant, ſans aucun partage

De ce bienfait commun, par le ciel envoyé,
Ils s'aimeront, disent-ils davantage.
On est plus riche, il faut jouir,
Travailler moins, se donner du plaisir:
On a de l'or, il faut en faire usage.
Dans la ville prochaine *Amar* est deputé;
A son goût, à son zèle, à son activité,
La nourriture est aussi-tôt commise.
A peine est-il parti que le couple resté
S'entretint du trésor, & puis de la sotise
Du pourvoyeur qui court à la cité.
Si nous partions (dit *Zéhir*) sans l'attendre?
Qu'à son retour il seroit sot,
De ne plus retrouver compagnons, ni magot!....
Vraîment, c'est assez bien l'entendre,
(dit *Mosthadi*) nous serions plus heureux;
Nous aurions tout l'or pour nous deux:
Amar est un assez plat homme;
Mais il pourroit nous joindre quelque part,
Et du trésor revendiquer sa part;
Dès qu'il reparoîtra, veux-tu que je l'assomme?
C'est le plus court, le plus sûr.... Je le crois,
(Répond *Zéhir*), qu'il meure, & qu'avec toi
Je sois le seul à partager la somme.

Amar revient sur le soir, & bientôt
Les deux amis l'attaquent par derrière;
Sans lui dire le moindre mot,
Vous l'étendent sur la poussière;

Et puis, ſans remords, auſſi-tôt,
De s'attabler, de manger & de boire,
De dévorer certain pâté
Que le mort avoit apporté.

Mais tout à-coup, (qui l'eût pu croire ?)
Nos deux aſſaſſins, déchirés,
Criant en vrais déſeſpérés,
Au même inſtant deſcendent au *Cocyte.*
Eſt-ce le Ciel vengeur qui les y précipite ?
Non, c'eſt *Amar* ; à qui, de ſon côté,
Le tréſor avoit fait envie,
Et qui, pour leur ôter la vie,
Avoit empoiſonné lui-même le pâté.

Voilà donc le tréſor ſans maître :
A quel humain va-t-il être remis ? . . .
Hélas ! il le rendra peut-être
Auſſi méchant que nos trois bons amis !

Digitized by Google

LE PERE ET SON FILS.

Sous l'œil de ſon père un Perſan,
A la famille réunie,
Liſoit le divin alcoran.

Bientôt la lecture bénie
Endormit tout, eſclaves, frère & ſœur;
Tout, exceptés le père & le Lecteur.

O *Mahomet!* quelle conduite impie!
(Dit ce dernier à ſon père attentif)
Pour moi, je ne dors point, & mon eſprit actif
N'inſulte pas aux ſources de la vie.

Mon fils, j'excuſe leur ſommeil,
(Lui répond auſſi-tôt le père)
Depuis long-temps le coucher du ſoleil
Dans l'aſſoupiſſement plonge la Perſe entière.
D'ailleurs, j'aimerois mieux te voir
Dormir comme eux à la prière,
Que tirer vanité de remplir ton devoir.

Digitized by Google

LE SOUHAIT INDISCRET.

SUR le duvet, mollement étendu,
Un Roi Perſan diſoit à *Zima*, ſon eſclave :
Que le trône a d'appas pour mon cœur éperdu !
Pourquoi faut-il que le temps qui me brave
Dans ſes décrets n'ait pas rendu
Ce ſeul plaiſir toujours durable ?

Ce deſir n'eſt pas raiſonnable,
(Répond l'Amante) on pourroit le paſſer
S'il s'agiſſoit de la tendreſſe :
Sentir toujours la même yvreſſe,
S'aimer ſans fin, ſans fin ſe careſſer,
Nous égaleroit preſque à la divine eſpèce ;
Quant au bien de régner, croyez-moi, ſi le Ciel,
Qui voit toujours le mieux dans tout ce qu'il ordonne,
Eût rendu par malheur ce plaiſir éternel,
Je vous verrois ſans ſceptre, ſans couronne ;
Sujet ſoumis de ce Prédéceſſeur,
Qui le premier occupa votre trône,
Vous n'auriez aujourd'hui l'Empire ni mon cœur.

Digitized by Google

Lettre à M. DE LA PLACE, *avec une nouvelle traduction des vers* DE SANTEUIL, Sequana cùm primùm, &c.

UN mouvement de dépit, Monsieur, a produit la traduction que je soumets à votre jugement. Je relisois dernièrement, avec un Académicien de cette Ville, les beaux vers de *Santeuil* sur le cours de la Seine à Paris ; nous fûmes choqués également de les voir défigurés en françois par quatre traducteurs: *Charpentier* nous étonna peu; *Duperrier* encore moins ; l'*anonyme* obtint grace en faveur de sa discrétion: mais *Corneille*, le grand *Corneille* ! .... Enfin, Monsieur, l'humeur me gagna au point de jurer témérairement de réparer les torts faits à *Santeuil*, & je n'ai fait sans doute que les augmenter. Quoi qu'il en soit, je remplis un engagement indiscret; mais vous avez tout pouvoir sur la pièce, qui me fournit l'occasion de vous assûrer de tous les sentimens avec lesquels, &c.

Officier au Régiment du Roi, en garnison à Besançon.

Digitized by Google

Vers de SANTEUIL.

SEQUANA cùm primùm reginæ allubitur urbi,
Tardat præcipites ambitiosus aquas.
Captus amore loci, cursum obliviscitur, anceps
Qui fluat, & dulces nectit in urbe moras.
Hinc varios implens fluctu subeunte canales,
Fons fieri gaudet, qui modò flumen erat.

Traduction.

QUAND de la Reine des cités
La Seine se dispose à parcourir l'empire;
On la voit rallentir ses flots précipités,
Pour goûter à longs traits le plaisir qui l'attire.

Un séjour si charmant embarrasse son choix;
Elle voudroit par-tout couler tout-à-la-fois;
Dans ses détours elle s'oublie,
Dans ses retardemens elle se multiplie.

Divers canaux enfin s'empressent à Paris
De fixer sa course incertaine;
Et tous les fleuves sont surpris
De la voir aspirer à devenir fontaine.

AVIS

D'une des meilleures & des plus mûres têtes de l'Académie de NANCY, *dans la séance où on lut l'ouvrage anonyme *, intitulé,* Recueil de diverses matières, *dont l'auteur se donne pour un jeune homme ; & propose modestement son ouvrage à l'Académie, comme un essai.*

ENCORE un coup, Messieurs, tout beau !
Ce qu'on nous donne pour esquisse
Me paroît un fort grand tableau.
Ne tombons point dans le panneau ;
Dans l'art l'Auteur n'est point novice.
Un apprentif, sur ce pied-là,
En sauroit donc plus que les maîtres ?
C'est changer l'essence des êtres ;
Absurdités que tout cela !
Parmi nous tous, quel téméraire
Prétendroit être son rival ?
Ai-je jamais rien fait d'égal ;
Moi, cependant, sexagénaire ;

* On soupçonne un Roi aussi célèbre par ses lumières que par sa bienfaisance, d'être l'auteur de cet ouvrage anonyme, qui renferme de grandes vues.

Digitized by Google

Et qui, dit-on, n'écris pas mal?
Songez-y donc, Messieurs, & comme
Nous craignons les mauvais plaisans,
Empêchons-les de dire aux gens :
« A l'école d'un tel jeune homme
» Qu'on mène ces pauvres enfans ».

---

*VERS de M. le Comte de T.... à Mad***. qui l'avoit embrassé.*

JE vous aimai dès votre enfance,
Mais il est temps de fuir vos coups :
J'ai bien senti mon imprudence,
En goûtant un plaisir si doux.
D'un seul baiser mon cœur frissonne ;
Et c'est trop tard qu'il s'apperçoit
Que c'est l'amitié qui le donne,
Que c'est l'amour qui le reçoit.

Digitized by Google

SECONDE lettre * *à Madame D......*
sur l'Amitié.

VOICI en deux mots, Madame, l'histoire de *Damon* & de *Pythias*. Si ces illustres amis sont moins célèbres qu'*Oreste* & *Pylade*, c'est que les Poëtes ont mis plus de merveilleux dans les aventures de ceux-ci, qui étoient d'ailleurs des personnages plus distingués; mais, dans l'exacte vérité, leur amitié ne fut ni plus forte ni plus héroïque que celle de *Damon* & de *Pythias*.

Oreste & *Pylade* arrivent en Tauride. Une loi du pays portoit que tous les étrangers qui y aborderoient seroient immolés à *Diane*. On se saisit d'eux, & ce fut alors qu'ils firent éclater la vivacité & la générosité de leur amitié, en offrant leur vie l'un pour l'autre. Vous allez voir, Madame, que *Damon* & *Pythias*, à peu-près dans les mêmes circonstances, ont montré le même héroïsme.

Damon étoit disciple de *Pythagore*. Les nœuds sacrés de l'amitié l'avoient uni à

* Cette lettre auroit dû être imprimée avant celle du premier volume de ce mois, page 38.

Pythias, & ils s'étoient promis réciproquement une fidélité inviolable. *Denis*, tyran de Syracuſe, prévenu contre ces deux amis, réſolut de faire mourir l'un ou l'autre, & ce ſort fatal tomba ſur *Damon.* Le Tyran lui ayant permis d'aller mettre ordre aux affaires de ſa famille, *Pythias* s'obligea, ſous la même peine, de le repréſenter dans le temps marqué pour ſon ſupplice, au cas qu'il ne fût pas de retour. *Damon*, pénétré de ce procédé généreux, n'en fut auſſi que plus exact à revenir au jour indiqué, & *Pythias*, de ſon côté, fut déſolé de ſon exactitude. C'étoit entre lui & ſon ami l'empreſſement le plus vif & le plus tendre à mourir l'un pour l'autre. *Denis*, également ſurpris & touché d'un combat ſi nouveau pour ſon cœur, pardonna à *Damon*, & les pria de le recevoir en tiers dans une intimité ſi parfaite. Jamais, leur dit-il, je n'avois ſçu ce que c'étoit que l'amitié, je veux enfin en goûter les douceurs.

Ces traits, Madame, d'une amitié vive & magnanime ſont ſi anciens, & il eſt auſſi ſi rare de trouver les occaſions de les imiter dans toutes leurs circonſtances, que vous les admirez peut-être ſans oſer les croire auſſi réels que vous deſireriez qu'ils le fuſſent. En voici un plus récent, ſi beau,

Digitized by Google

si unique & en même temps si vrai, qu'il suffit seul pour vous persuader que *Pylade* & *Oreste*, *Pirithoüs* & *Thésée*, *Achille* & *Patrocle*, *Damon* & *Pythias*, *Euryale* & *Nisus*, *Lausus* & *Phanor*, ont pu être en effet des amis tels que les Poëtes & les Historiens nous les dépeignent. L'histoire de *Lausus*, racontée par le brillant M. *de Marmontel*, vous a fait presque pleurer d'attendrissement & de joie ; celle que j'ai à vous narrer dans toute la simplicité de l'Auteur de qui je l'emprunte, vous attendrira encore davantage, parce qu'enfin ce n'est ni le rêve d'un Poëte, ni la fiction d'un Orateur.

Ce fait si réel, & qui prouve sans réplique que l'amitié, lorsqu'elle est devenue l'âme réciproque de deux cœurs généreux est, comme l'amour, un sentiment plus fort que la nature elle-même ; ce fait, dis-je, moins vraisemblable encore que celui de *Lausus* & de *Phanor*, se passa en 1688, entre un Capitaine Algérien, car la vertu est de tout pays, & un Officier François.

Les habitans d'Alger, réduits au désespoir par le bombardement de leur ville, portèrent la cruauté jusqu'à attacher des esclaves François tout vivans à la bouche de leurs canons, & à les tirer en guise de

boulets. L'Officier, qui se nommoit *de Choiseul*, étoit déja lié en cette barbare attitude, lorsque le Capitaine Algérien le reconnut. Il lui avoit des grandes obligations & il étoit son ami. Aussi-tôt il sollicite vivement sa grace, & ne pouvant l'obtenir, il s'élance sur les bourreaux & arrache par trois fois *Choiseul* de leurs mains. Voyant enfin que ses efforts étoient inutiles, & que son ami alloit être immolé; au désespoir, il se jette sur les chaînes de *Choiseul*, l'embrasse étroitement, se fait lier à la bouche du même canon, & s'adressant au Canonier : *tire*, lui dit-il, *puisque je ne puis sauver mon bienfaîteur & mon ami, je veux mourir avec lui.* Quel spectacle, Madame ! Le *Dey* lui-même en fut touché & attendri ; il donna de grands éloges à la générosité du Capitaine, son sujet, & fit grace à l'Officier François.

L'amitié du Chevalier *de Soupat* est la seule de nos jours qui soit encore dans ce genre héroïque ; & vous savez, Madame, qu'à la honte de nos mœurs, elle a été plus blâmée qu'applaudie. Je vous dirai pourquoi dans une autre lettre, & vous ne serez plus surprise qu'un cœur algérien soit plus susceptible que les nôtres de reconnoissance & d'amitié, & plus sensible à la magnanimité du sentiment. Si dans le

cours de mes lectures & de mes recherches il me tombe encore sous les yeux de ces traits d'une amitié sublime, je vous en ferai part, & toujours avec le même plaisir. Ces philosophes du siècle, dont vous êtes obsédée, & qui vous prêchent sans cesse le culte des bienséances à la mode, riront sans doute de l'action immortelle du Capitaine Algérien ; & il est tel Avocat, qui pérorera deux heures de suite pour en faire un trait de folie. Voilà le cas que l'on fait aujourd'hui d'une vertu dont on ne se sent plus capable. Pour vous, Madame, qui voulez être amie, & qui savez l'être en effet, vous conclurez de tous ces raisonnemens prétendus philosophiques, que l'on est bien à plaindre quand on ne fait usage de l'esprit qu'aux dépens du cœur !

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, &c.

Du P... R. B.

Digitized by Google

LETTRE A L'AUTEUR DU MERCURE.

Trait de reconnoiſſance de la part d'un oiſeau.

J'AI cru, Monſieur, que vous ne regarderiez pas comme indifférent à l'hiſtoire des oiſeaux, & à leurs ſentimens de reconnoiſſance, le trait ſuivant qui s'eſt paſſé depuis environ quinze jours.

Madame DE *** m'a conté, qu'étant à l'une des fenêtres de ſon appartement ſur ſon jardin, elle avoit été bien ſurpriſe d'y voir arriver un oiſeau, qui poſa devant elle un de ſes petits, battit des aîles, & ne s'en alla point.

Elle prit l'oiſeau, le conſidéra, & trouva ſes deux petites pattes tellement liées enſemble par de petits fils & de la terre dure, qu'il eût été impoſſible à la mère de venir à bout de l'en débarraſſer.

Madame DE *** ſe fit apporter de l'eau pour diſſoudre cette terre; elle tira ces petits fils l'un après-l'autre, lava bien les pattes de l'oiſeau, & mit à tout cela un bon quart-d'heure. Elle le mit enſuite dans une cage qu'elle laiſſa ouverte. Chaque jour la mère vint le nourrir, & battit des aîles devant elle pour lui marquer ſa reconnoiſſance.

Au bout de deux ou trois jours la mère lui apporta un autre de ses petits, qui étoit encore plus empêtré & de la même manière que le premier. Elle lui rendit le même service, en présence de sa mère, qui vint nourrir ses deux petits ensemble dans la cage. Quand ils ont pu voler, Madame DE*** leur a donné la liberté, & la mère vient tous les jours se reposer sur sa fenêtre, où elle ne cesse de battre des aîles & de lui faire des complimens en son langage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris, 9 *Juin* 1765.

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur la visite de SA MAJESTÉ à Saint-Cyr, le 29 Juin 1765.

PUIS-JE me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien insérer dans votre Journal le détail d'un événement bien glorieux pour les Dames de *Saint-Cyr*, & bien intéressant pour moi ; voici le fait :

Le Samedi, 29 Juin, jour de *S. Pierre*,

Digitized by Google

SA MAJESTÉ, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, & d'une partie de sa Cour, se rendit à la Maison Royale de *S. Cyr*. Madame la Supérieure, avertie de l'honneur que SA MAJESTÉ devoit faire à cette Maison, l'attendoit, & le reçut avec sa Communauté assemblée. Le Roi alla d'abord au chœur, où il entendit le salut en musique, & dont les *répons* étoient chantés par des Demoiselles. Ensuite SA MAJESTÉ fut voir la salle des archives qu'elle a fait construire il y a quelques années, & monta dans les classes des Demoiselles qui étoient rangées en haie sur trois colonnes, & les Dames Religieuses derrière elles pareillement sur deux rangées. Alors le Roi, arrêté au milieu de cette classe, fut salué d'un petit chœur en musique, après lequel quatre d'entre elles, dont deux des plus jeunes, & deux des moyennes, commencèrent le petit dialogue que je vous prie de vouloir bien insérer dans votre Mercure, au cas que vous me trouviez digne d'avoir osé chanter l'auguste Monarque qui fait naître dans tous les cœurs des sentimens bien moins faciles à exprimer que flatteurs pour ceux qui les ressentent. La manière dont ce dialogue fut rendu, parut au-dessus de l'âge

Digitized by Google

de celles qui le récitoient, & attendrit plusieurs personnes jusqu'aux larmes. Le Roi de-là fut au réfectoire, où toutes les Demoiselles (qui l'avoient précédé) étoient rangées en haie, & chantèrent un *vive le Roi*, de la composition de M. *Clairambaut*, Organiste de la Maison; après lequel elles se mirent à table, où, pendant le service, on fit une courte lecture analogue au jour, après laquelle SA MAJESTÉ, satisfaite du bon ordre de la Maison, ainsi que de l'éducation des Demoiselles, leur accorda la *récréation*, & entendit ce qu'on appelle *les conversations :* ce sont des maximes arrangées d'une façon aussi ingénieuse que familière, & ce genre d'instruction, dû à Mde *de Maintenon*, termina cette glorieuse journée. Il faudroit, Monsieur, avoir d'autres talens que les miens pour en rendre compte d'une manière intéressante S'il est vrai cependant que les choses sublimes se passent aisément du secours de l'art, & que celles qui remplissent le cœur aient quelque droit à l'indulgence; c'est de la vôtre, Monsieur, & plus encore de celle du Public, que j'ai besoin dans cette occasion. Daignez l'accorder à mon sexe, ainsi qu'à mon zèle pour la gloire d'un Monarque si légitimement chéri, & sur-tout au regret

de ce que mes foibles talens soient si peu dignes, de l'objet qu'ils n'ont cessé de célébrer depuis plus de vingt années.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-obéissante servante.

DUMONT.

A Paris, le 4 Juillet 1765.

DIALOGUE.

Entre deux Demoiselles.

1re *Dlle.*

EN croirai-je, ô ma sœur, votre bouche fidèle?
Quoi! ce Roi, l'ornement de nos heureux climats,
Par un soin paternel tournant ici ses pas,
Pouroit voir à ses yeux éclater notre zèle?
Que ce jour fortuné pour nous auroit d'appas!

2de. *Dlle.*

Oui, ma sœur, des bontés de ce puissant Monarque,
Quand chaque instant annonce une nouvelle marque,

Et que de ses bienfaits tout retentit ici,
Nos cœurs à son aspect vont s'élancer vers lui!
Mais, quels que soient nos vœux, jamais nos voix
craintives
N'oseront exprimer comment de nos archives
Il daigna conserver le dépôt précieux;
Comment, tel qu'un ayeul auguste & glorieux,
En relevant nos murs, monumens de sa gloire,
Sur nous de ses bienfaits il étend la mémoire;
Et comment à sa voix de fertiles canaux
Viennent nous enrichir par des trésors nouveaux;
Dans ce séjour charmant, où tout peint sa puissance,
En respirant un air plus salubre, plus pur,
La voix du sentiment, notre reconnoissance,
De la voûte des cieux vole & perce l'azur.
Mais, hélas, notre encens, nos vœux pourront-
ils plaire?
Quelle Divinité deviendra notre appui?
Pour chanter dignement un Maître qu'on revère,
A peine un *Amphion* seroit digne de lui!

1re. *Dlle.*

Ah! ma sœur, sa bonté secourable, indulgente,
En prêtant à nos voix cette grâce touchante,
qui peint le sentiment avec des traits flatteurs,
Le rendra favorable au tribut de nos cœurs;
Il verra nos transports, fruits de sa bienfaisance;
Et si notre respect, notre reconnoissance

Lui ſemblent énoncés, & ſans force, & ſans art;
Dans le trouble charmant que ſa préſence inſpire,
Qui pourroit s'occuper d'accorder une lyre? ...
On le voit, on l'adore, on s'exprime au haſard,
Et tout s'offre à l'eſprit, ſans culture & ſans fard....
Mais ſi des immortels ce Monarque eſt l'image,
Comme eux, il agréra notre timide hommage,
Quand, (telles que l'on voit de jeunes arbriſſeaux
Dans un terrein fertile étendre leurs rameaux)
En croiſſant ſous les yeux de ce Monarque auguſte,
Nous dirons ..... de LOUIS LE BIEN-AIMÉ, le
    JUSTE,
Qui d'un peuple chéri fit toujours le bonheur,
Notre exiſtence atteſte & l'âme & la grandeur.

LE FLEURISTE ET L'ORANGER,

FABLE.

UN oranger, jaloux de ſa groſſeur,
Diſoit un jour: « Ce fleuriſte intraitable,
» (Par le deſir de me rendre agréable)
» Veut donc ſans fin m'arracher quelque fleur?
» Je vais périr, en perdant ma ſubſtance »! ...
Il ſe trompoit; faute d'expérience,
Et par l'orgueil communément ſéduit,
Pour conſerver ſa ſtérile abondance,
Plus d'un arbuſte a perdu tout ſon fruit.

Par la même.

Digitized by Google

LES huit Béatitudes temporelles, ou la Félicité de l'homme raisonnable.

Ire.

HEUREUX le mortel dont la vie
Coule ſans crime ni remords !
En qui la nature aſſocie
Au bon cœur la ſanté du corps !
Qui ne connoît point les tranſports
D'une jalouſe frénéſie :
Qui n'a ni craintes ni procès,
Et s'interdit tous les excès
D'une aveugle philoſophie.

I I.

Au fond d'un paiſible réduit,
Bienheureux celui qui raſſemble
Les Arts & les Muſes enſemble ;
Qui dort tranquillement la nuit,
S'éveille quand le ſoleil luit,
Et ſe lève ſi bon lui ſemble.
Qui, maître de tous ſes momens,
Sans en devoir compte à perſonne,
N'a de ſoins que ceux que lui donne
Le choix de ſes amuſemens :

Digitized by Google

Et dont la sagesse assortie
D'un petit bien non endetté,
Défend son âme de l'envie
Que souffle la cupidité !

III.

Plus heureux qui, sans jalousie,
Voit prospérer l'homme de bien ;
Qui, dans un modeste maintien,
Fuit les approches de l'impie,
Le commerce des orgueilleux,
Des avares, des hypocrites ;
Supprime l'abus des visites,
Tous les complimens ennuyeux,
Et ces faux rapports, ces redites,
Enfans des caquets odieux.
Qu'assez favorisé des Dieux,
Par une bénigne influence,
Son étoile, du haut des cieux,
Lui désigne sa résidence
Dans quelque fortuné séjour,
Où l'on ignore la fortune,
Le faste, la gloire importune
Et les intrigues de la Cour.
Plage chérie, où l'innocence,
Loin des fourbes & des flatteurs,
Jouit de la sainte licence
D'oser dire ce qu'elle pense,
Sans craindre de vils délateurs !

Digitized by Google

I V.

Heureux, ſur les bords d'Hipocrène,
Qui ſait, à l'ombre des ormeaux,
Faire réſonner ſes pippeaux,
Des aimables jeux de Sylène;
Ou chanter ſur ſes chalumeaux,
Tantôt les amours de *Philène*,
Tantôt la gloire des héros,
Et ſans jamais aigrir ſa veine
Du ſuc amer de *Deſpréaux*.

V.

Heureux qui, ſuivant la nature,
En variant ſes doux plaiſirs,
Par une étude ſimple & pure,
Goûte les ſolides plaiſirs
Qu'offre en ces lieux l'agriculture *
Aux plus légitimes deſirs:
Qui dans ſes recherches s'attache
A remplir une utile tache,
Que, par d'honorables faveurs,
Un nouveau *Mécène* confie
Aux veilles de tant d'amateurs,
Qui vont faire de ma patrie
Une ſeconde Theſſalie
Sous nos ſavans obſervateurs.

* Une Académie d'Agriculture que le Miniſtre déſigna pour Montauban en 1762.

Digitized by Google

V I.

Mais beaucoup plus heureux encore ;
Celui qui dans ſes jeunes ans,
Fidèle aux appas qu'il adore,
Sait lire dans les yeux charmans
D'une épouſe tendre & chérie
Un prompt retour à ſes deſirs,
Et, par la plus douce harmonie ;
Unir les vertus aux plaiſirs.

V I I.

Heureux, & mille fois heureux
Qui, content de ſa deſtinée,
Commence & finit la journée
Par bénir les décrets des cieux :
Qui mêle un peu de ſolitude
A tous ces plaiſirs faſtueux,
Dont ſouvent les attraits pompeux
Nous cauſent plus d'inquiétude
Qu'ils ne répondent à nos vœux :
Leurs mouvemens tumultueux
Souvent piquent peu l'indolence
Des ſtupides voluptueux,
Dans des ſpectacles ſomptueux,
Où, ſans goût, ſans intelligence ;
Ils vont jouer la gravité,
Et s'ennuyer avec décence
Sous un faux air de dignité.

Digitized by Google

VIII.

Heureux, dans ce cahos du monde,
Celui qui méditant tout bas
Sur le faux, qui par-tout féconde,
Mille travers qu'on ne ſent pas,
Conclut ſur le trompeur emblême
Des erreurs de l'humanité,
Que, malgré le commun ſyſtême,
Chez tant de mondains adopté,
Par une inconſéquence extrême,
La raiſon, la tranquillité,
La franchiſe, la liberté,
En ajoutant, ſi l'on veut même,
L'honnête médiocrité,
Du ſage font le bien ſuprême.

Par M. DE BERNOI, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de MONTAUBAN.

Digitized by Google

POUR mettre au bas de l'estampe de Mademoiselle CLAIRON*, en Médée.*

SANS modèle au théâtre, & sans rivale à craindre,
Clairon sçut tour à tour attendrir, effrayer:
Sublime dans un art qu'elle sembla créer,
On pourra l'imiter, mais qui pourra l'atteindre ?

POLIER. MEL. Past. Arc.

VERS pour le portrait de M. DE *B.... ancien Officier, & auteur de plusieurs ouvrages.*

ENTRE *Minerve* & *Mars* de tout temps partagé,
Pour voler aux combats il suspendit sa lyre :
On l'a vu pour l'Etat combattre, vaincre, écrire,
Mais ce ne fut qu'après l'avoir vengé
Qu'il se crut en droit de l'instruire.

Par M. TRICOT.

Digitized by Google

LE mot de la première enigme du premier volume du Mercure de Juillet est *poisson*. Celui du second est *miroir*. Celui du premier logogryphe est *corde*, où l'on trouve *cor*, *roc*, *re*, &, en ôtant l'*r*, reste *code*. Celui du second est *lange*, où l'on trouve *âge*, *âne*, & en retranchant la première lettre, reste *Ange*. Celui du troisiéme est *perle*, où l'on trouve *père* & *lépre*. Celui du quatriéme est *mître*, où, en supprimant le *t*, reste *mi* & *re*. Celui du cinquiéme est *livre*, où, en ôtant l'*v*, reste le verbe *lire*. Et celui du sixiéme est *corme*, où, en retranchant la première lettre, reste *orme*.

ENIGMES.

JE suis à toute heure en danger,
Et chacun pense à m'outrager;
Mais, hélas ! pour comble d'injure,
Avez-vous jamais entendu
Que l'on condamne à la torture
Celui que l'on a vu pendu?

AUTRE.

JE ſuis ce qu'on aime le mieux
Preſque en tous les lieux de la terre ;
Et ſouvent on ſe fait la guerre
Pour m'avoir comme un bien & rare & précieux :
Mais, quand on a fait ma conquête,
Celui qui me poſſéde a le cœur ſi léger,
Qu'à ma poſſeſſion jamais il ne s'arrête,
Et qu'il me garde peu ſans me changer.

LOGOGRYPHES.

QUOIQUE je vive loin des Rois,
La Cour eſt pourtant mon aſyle ;
Je ſuis un *Stentor* pour la voix,
Et pour le courage un *Achille.*

La ville eſt par fois mon ſéjour ;
Plus ſouvent c'eſt un lieu champêtre ;
Eſclave & libre tour à tour,
Je ſuis brutal & je dois l'être.

Pendant qu'un ſilence profond
Règne ſur la terre & ſur l'onde,
Malheur à l'être vagabond
Que je rencontre dans ma ronde !

Digitized by Google

Lecteur, nomme-moi lentement,
Je ſuis ce qu'un voleur abhorre;
Mais prononcé différemment,
Je nais ſur les pas de l'aurore.

Avec un ſeul membre de moins
Je prends part à tes exercices;
Ma ſœur & moi, dans tes beſoins,
Nous te rendons de grands ſervices.

Enfin, pour ſavoir qui je ſuis,
Coupe ma queue & prends ma tête;
Adieu le bord où je nâquis,
Je vais affronter la tempête.

Par Mde OUBLÉ, Li. R. S. J.

AUTRE.

ADMIREZ la plaiſante choſe!
Dans mon tour, ſans mentir, auſſi groſſe qu'un bœuf,
Une prompte métamorphoſe,
Sans mon chef, ne me rend pas plus groſſe qu'un œuf.

AUTRE.

A IRIS.

EN plein je suis une monture
Qu'on rencontre souvent, & sur-tout dans Paris,
Une lettre de moins, ta gentille figure
Présente mon éclat joint à celui du lys.

Par M. LAGACHE, fils.

CHANSON.

Sur l'air : De tout les Capucins du monde.

AIMER beaucoup en apparence,
C'est aimer comme on aime en France.
Pauvre François, chez l'étranger,
Dieu sait comme on vous accommode !
Vous aimez, dit-on, à changer
De maîtresse ainsi que de mode.

Ce peuple que l'on timpanise,
Peuple charmant, quoi qu'on en dise,
Le François, qu'on croit si léger,
Est solide quand il faut l'être ;
De maîtresse il aime à changer,
Mais il est fidèle à son maître.

Digitized by Google

Ce siége fameux dans l'histoire,
Où vous acquîtes tant de gloire,
Braves Citoyens de *Calais*,
A l'univers fit bien connoître
L'attachement que le François
Dans tous les temps eut pour son Maître.

Oui, chez ce peuple qui l'adore,
De nos jours on verroit encore
Le même zèle pour son Roi.
Ouvrant une vaste carrière
Au génie heureux de *Belloy*,
Tout François seroit un *Saint-Pierre*.

Par M. DU *L****.

Digitized by Google

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Le Porte-Feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poëtes ; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez VINCENT, *Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1765 : deux volumes in-12.*

Nous n'avons donné qu'une idée générale de ce recueil de poésies, l'un des plus complet, des mieux choisis, le plus varié, & sans contredit, le plus agréable de tous ceux qui ont été faits jusqu'à présent. Nous avons promis d'entrer dans quelques détails ; & comme cette collection nombreuse renferme tous les genres de poésie, depuis l'impromptu jusqu'au poëme didactique, nous rapporterons ici une ou deux pièces de chaque genre, qui, en même temps qu'elles serviront à faire connoître le goût de l'ouvrage, pourront contribuer à amuser quelque temps nos Lecteurs. Nous commencerons par la définition de l'impromptu.

Digitized by Google

Je suis un petit volontaire,
Enfant de la table & du vin,
Vif, entreprenant, téméraire,
Etourdi, négligé, badin;
Jamais rêveur, peu solitaire,
Quelquefois délicat & fin,
Mais tenant toujours de mon père.

HAMILTON.

A cette définition de l'impromptu nous joindrons un exemple.

A une jolie Femme.

Je n'ai rien chanté de ma vie
En impromptu;
Mais que vos yeux ont de vertu!
Ma foi quand on est si jolie,
On a bien droit d'être servie
En impromptu.

Les madrigaux sont la seconde espèce de poésies fugitives de ce recueil; nous en citerons quelques-uns des moins connus.

Vous me voyez, tendre fougère,
Avec mon Berger, chaque jour,
Mourir dans les bras de l'amour.
Ah! cachez bien ce doux mystère.

Mais *Bacchus* fait tant d'indiſcrets,
Que ſi l'on vous changeoit en verre,
Hélas! ſur les plaiſirs ſecrets,
Vous ne pourriez jamais vous taire.

Autre.

Je vous aime, *Doris*, vous êtes belle & ſage,
D'innocentes faveurs vous payez tous mes ſoins.
Phriné m'accorde davantage.
Phriné pourtant m'accorde moins.

LA ROSE.

Vous qui ſur le ſein de *Silvie*
Allez terminer votre vie,
Ah, que votre ſort eſt charmant!
Du moins, Roſe trop fortunée,
Vous y vivrez une journée,
Et je n'y vivrois qu'un moment.

LE CAPRICE.

Philis, puiſque votre cœur
A tout autre me préfére,
D'où vient que notre bonheur
De jour en jour ſe différe?
Ah! pour vous déterminer,
Faut-il tant examiner
Le mérite & le ſervice?
Prenez un chemin plus court,
Et ſachez que le caprice
Eſt la raiſon de l'amour.

LA SABLIERE.

Digitized by Google

LA BELLE QUERELLEUSE.

Jeune *Iris*, dans notre querelle,
Je n'examine point qui de nous deux a tort.
De tout ce qui vous plaît je demeure d'accord;
Et vous avez raiſon, puiſque vous êtes belle.

Le même.

Les épigrammes ſuivent les madrigaux dans la diſtribution des matières qui compoſent le *Porte-Feuille d'un homme de goût.* Comme on s'eſt propoſé de ne rien omettre de tout ce qui eſt excellent, on ne ſera pas étonné de trouver dans ce Recueil beaucoup d'épigrammes très-connues, mais il y en a auſſi pluſieurs bonnes qui le ſont moins.

Si ta femme n'eſt pas fort belle,
Elle eſt riche, elle eſt demoiſelle;
Par la loi de l'hymen tu dois t'en approcher.
La ſolitude au lit lui cauſe un deuil extrême;
Avec elle va-t-en coucher.
Avec elle vas-y toi-même.

Autre.

Ah ! que voilà de beaux enfans,
Diſoit un grand Seigneur au gros *Colas*, leur père;
Qu'ils ſont frais, gaillards & puiſſans !
Nous autres, gens de Cour, nous voyons, au contraire,

Digitized by Google

Les nôtres, délicats, foibles & languiſſans;
Toujours malſains & toujours blêmes.
Comment faites-vous donc, vous autres payſans?
Pargué, Monſieur, je les faiſons nous-mêmes.

Autre.

Un Maltotier gourmandoit des Manœuvres
Qu'il avoit fait travailler à ſon fief,
Pour élever poteaux & hautes-œuvres,
Croyant par-là ſe donner du relief.
Par Saint Mathieu, pareille maſſe-pierre,
S'écria-t-il, ne durera vingt ans.
Ah! Monſeigneur, lui repart Maître *Pierre*,
C'en ſera-là pour vous & vos enfans.

Nous avons compté plus de deux cens tant madrigaux qu'épigrammes dans cette nombreuſe collection. Les épitaphes viennent enſuite; nous ne copierons que celle de *Cromwel* par M. *Pavillon.*

Cy gît l'uſurpateur d'un pouvoir légitime,
Juſqu'à ſon dernier jour favoriſé des cieux,
Dont les vertus méritoient mieux
Que le trône acquis par un crime.
Par quel deſtin faut-il, par quelle étrange loi
Qu'à tous ceux qui ſont nés pour porter la couronne,
Ce ſoit l'uſurpateur qui donne
L'exemple des vertus que doit avoir un Roi?

Digitized by Google

Après les épitaphes ſuccédent les inſcriptions, & enſuite les portraits. On lira avec plaiſir celui du ſage, par M. *de Riuperou*.

PORTRAIT DU SAGE.

Si dans le monde il eſt un ſage
Qui ſache modérer ſes vœux,
Seul il mérite l'avantage
De porter le titre d'heureux.

Il vit content de la fortune ;
Quelque part que le Ciel l'ait mis,
Jamais ſa plainte n'importune
Ni les Princes, ni ſes amis.

Il ignore le vil commerce
Que les hommes font de leur cœur,
Et ne ſait point comment s'exerce
L'infame métier de flatteur.

Tous ſes deſſeins ſont légitimes
Et conformes à la raiſon ;
Il eſt toujours juſte, & des crimes
Il ignore même le nom.

Dégagé de toute contrainte,
Le repos fait tout ſon plaiſir ;
Et content, il voit tout ſans crainte ;
Parce qu'il voit tout ſans deſir.

Digitized by Google

Il jouit d'une paix profonde
Que nul remord ne peut troubler,
Et la chûte même du monde
Ne sauroit le faire trembler.

RIUPEROU.

Il faut lire dans l'ouvrage même le portrait d'un Roi, ainsi que les triolets & les rondeaux qui suivent l'article des portraits. Parmi plus de trente sonnets, tous excellens, nous n'en rapporterons que deux; le premier, de M. *de la Monnoye;* le second, de M. *Pavillon.*

Dialogue de deux Compères à la Messe.

SONNET.

Bon jour, compère *André. Bon jour, compère* Gile.
Comment vous portez-vous? *Bien, & vous?* A souhait.
Puis-je ouïr cette Messe? *Elle est tout votre fait,*
Le Prêtre n'en est pas encore à l'Evangile.

Voulez-vous qu'au sortir nous déjeûnions en ville?
Tope. Nous en mettrons sire *Ambroise & Rolait.*
D'accord. Il ne nous faut qu'un bon cochon de lait.
Ah, vous n'y songez pas, c'est aujourd'hui vigile.

Digitized by Google

Vigile ? A demain donc, je ſuis pour les jours
gras.
A propos, on m'a dit que le voiſin *Lucas*
Epouſe votre.... *Point, j'ai découvert ſes dettes.*

Où vend-on de bon vin ? *Tout proche l'Hôtel-Dieu.*
Grand merci. Prêtez-moi de grace vos lunettes.
Oh, oh, la Meſſe eſt dite, adieu, compère. *Adieu.*

Prodiges de l'eſprit humain.

Tirer du ver l'éclat & l'ornement des Rois,
Rendre par les couleurs une toile parlante,
Empriſonner le temps dans ſa courſe volante,
Graver ſur le papier l'image de la voix,

Donner aux corps de bronze une âme foudroyante,
Sur les cordes d'un luth faire parler les doigts,
Savoir apprivoiſer juſqu'aux monſtres des bois,
Brûler avec un verre une ville flottante,

Fabriquer l'univers d'atômes aſſemblés,
Lire du firmament les chiffres étoilés,
Faire un nouveau ſoleil dans le monde chymique,

Dompter l'orgueil des flots, & pénétrer partout,
Aſſujettir l'enfer dans un cercle magique;
C'eſt ce qu'entreprend l'homme, & dont il vient à bout.

Digitized by Google

Nous arrivons aux fables, parmi lesquelles il y en a une que l'on connoît peu, & qui présente une action pleine d'intérêt. Elle est intitulée *le Berger-Mouton.*

Une belle & jeune Bergère
Au teint de lys, aux yeux fripons,
Mais d'humeur farouche & févère,
N'aimoit que ses petits moutons.
Tircis, Berger fidèle & tendre,
Ne cessoit point de soupirer;
Et souvent à la belle il alloit faire entendre
Les maux que son amour lui faisoit endurer.
Outré de son indifférence,
Le Berger se plaignit un jour,
Et des destins & de l'amour,
Qu'il accusoit de sa souffrance;
Et le dépit mortel qui lui serroit le cœur
Lui fit en ces regrets épancher sa douleur.

O moutons trop chéris d'une fière Bergère,
Qui paissez sous ses yeux au pied de ce côteau,
Puisque vous seuls savez lui plaire,
Que ne suis-je un mouton de votre heureux troupeau!

L'amour descend du ciel & vient dans le hameau
Quand *Tircis* finissoit sa plainte.
Le Berger est saisi de surprise & de crainte,
Mais l'amour le rassure; ah! dit-il, ne crains rien.

Je viens pour ſoulager ta peine ;
Tu veux être mouton, & crois, par ce moyen,
Etre aimé de ton inhumaine :
Sois donc mouton, je le veux bien :
Que ton corps ſe charge de laine,
Et bientôt viendra l'heureux jour
Qui couronnera ton amour.
Le Berger fait mouton, & très-content de l'être ;
Deſcend au bas de ce côteau,
Où *Philis*, près de ſon troupeau,
Pour ſe déſennuier chantoit un air champêtre.
Il ſe mêle aux moutons, s'approche doucement,
La dévore des yeux, faiſant ſemblant de paître,
Et, quoique bien maſqué, tremble à chaque moment
Qu'elle n'aille le reconnoître.

Le ſoleil ſe plongeoit dans le ſein de *Thétis* ;
Philis ſe lève, marche, aſſemble ſes brebis
Sous l'empire de ſa houlette ;
Et d'abord le Berger, ſous la laine caché,
Suit pas à pas la belle, & va broutant l'herbette
Sur laquelle elle avoit marché.

Ses tendres bêlemens, dont réſonnoit la plaine ;
Son attache à la ſuivre, & plus que tout cela,
Son embonpoint, ſa belle laine,
(Femme ſouvent ſe prend par-là)
Le firent remarquer par l'aimable inhumaine.

Digitized by Google

Grands Dieux ! le beau mouton, dit-elle, en
l'approchant ;
Qu'il est doux ! est-il caressant ?
Elle appelle *Robin*. . . .*Robin* vient & la flatte,
Ainsi qu'un chien, donne la patte,
Et puis lui caresse la main ;
Fait mille petits bonds pour plaire à sa maîtresse.
La Bergère lui rend caresse pour caresse,
Et le laisse déja s'appuyer sur son sein.
Tout seul il jouissoit de la jeune Bergère ;
Seul près d'elle sur la fougère
Il goûtoit tous les jours un plaisir enchanté
Qu'étant Berger il n'eût jamais goûté.
On ne se cachoit point de *Robin* pour rien faire :
Un ruisseau, dont l'onde étoit claire,
Invitoit quelquefois *Philis* à s'y baigner,
Et *Robin* de l'accompagner.
Que de beautés & que de charmes,
Interdits aux mortels, étoient vus dans le bain
Par *Robin* !
Mais qu'ils lui coûteront de larmes !
Un Berger du même hameau
Avoit, pour garder son troupeau,
Un chien qui plut fort à la belle.
« Vous avez-là, Berger, dit-elle,
» Un joli petit chien.

Le Berger.

« Bergère, il est à vous ;
» Je suis trop content qu'il vous plaise.

Digitized by Google

LA BERGERE.

» Ne mord-il point ? Eſt-il bien doux ?
» Voulez-vous bien que je le baiſe ?
» Sait-il quelque tour de ſoupleſſe ?

LE BERGER.

» Ah ! s'il en ſait ! . . . Allons, *Marquis*, que l'on
» ſe dreſſe, . . .
» Danſez au tour de moi . . . . ſautez ſur ce bâton...
» Donnez la patte à la Bergère . . . .
» Etendez-vous ſur la fougère. . . .
» Faites le mort. . . allez careſſer le mouton. . . .
» Reſtez-là. . . . . faites ſentinelle. . . .
» Revenez..... préſentez ce bouquet à la belle.... »
Philis parut ſenſible au préſent du Berger ;
Et comme dès long-temps il ſoupiroit pour elle,
Robin s'apperçut bien qu'elle alloit s'engager.
Ses regards, ſes diſcours, tout ſentoit la tendreſſe.
Que faire en pareil cas ? careſſer ſa maîtreſſe ?
Redoubler ſes tranſports ? ce ſont ſoins ſuperflus ;
Robin fit tout cela, mais il ne plaiſoit plus.
Oſoit-il approcher ? une main ennemie
S'armoit de la houlette & le chargeoit de coups.
Ces momens, autrefois ſi doux,
Se paſſoient à traîner une mourante vie ;
Pendant qu'un chien chéri jouiſſoit à ſes jeux
Des baiſers prodigués qu'il méritoit bien mieux.
Je ſens à ce récit que tout mon ſang ſe glace.
Du malheureux *Robin* mettez-vous à la place,

Digitized by Google

Amans qui reſſentez des mouvemens jaloux ;
Eſt-il près de ſes maux un mal qui ne ſoit doux ?
L'heureux Berger, en ſa préſence,
A l'aimable *Philis* venoit parler d'amour ;
L'aimable *Philis*, à ſon tour,
Le payant de reconnoiſſance,
Robin voyoit avec douleur
Le chien dans ſon giron, le Berger dans ſon cœur.
Mais ce ne fut pas tout ; on parla d'hymenée.
Philis, au nom d'amour autrefois étonnée,
N'eſt plus cette même *Philis*.
Elle y conſent, le jour eſt pris,
Chacun & s'empreſſe & s'apprête,
Et veut avoir part à la fête
Qui ſe fera dans le hameau.
Philis cherche dans ſon troupeau
Le mouton le plus gras pour faire un ſacrifice
Qui lui rende l'hymen propice.
Robin, malgré tous ſes malheurs,
Quoiqu'il ne broutât plus, quoiqu'il verſât des pleurs,
Se trouva le plus beau de la troupe bêlante,
Et vit, la rage dans le cœur,
Sa maîtreſſe cruelle, encor plus qu'inconſtante,
Le mettre entre les mains du ſacrificateur.
Saiſi de déſeſpoir, de fureur & de crainte,
Et, prêt à recevoir une mortelle atteinte,
Robin ſe préſentoit au meurtrier couteau ;
Quand, par un ſpectacle nouveau

Digitized by Google

Toute la fête fut troublée.
L'amour parut dans l'assemblée.
Arrêtez, leur dit-il, c'est assez de malheurs :
Trop loin de ce Berger j'ai poussé la souffrance ;
Il est temps de tarir ses pleurs
Et de couronner sa constance.

Mouton, deviens Berger. Aussi-tôt fait que dit ;
Robin mouton s'évanouit,
Et *Tircis* parut en sa place.
La Bergère saisie, & plus froide que glace,
Connut d'abord son crime, & craignoit justement
De l'amour quelque châtiment ;
Quand ce Dieu, se tournant vers elle,
Et lui perçant le cœur d'un trait vif & brûlant ;
Soupire, lui dit-il, cruelle !
Et rends heureux un trop fidèle amant.
Philis versant des pleurs qui la rendent plus belle,
Aux pieds de son Berger se prosterne à l'instant.
Tant de témoins de sa foiblesse,
Ni sa propre délicatesse,
Ne purent arrêter ce premier mouvement.
Tircis avec empressement
Relève, embrasse sa maîtresse.
L'Amour, dans ce moment, prend son vol vers les cieux ;
Et l'on offre, au lieu de victime,
Les cœurs des deux amans au Dieu qui les anime ;
Et l'hymen sur le champ en vient serrer les nœuds.

Digitized by Google

Aux vœux de votre époux donnez-vous toute
entière,
Adorable & jeune beauté;
Loin de vous à présent toute sévérité,
Ce n'est plus le temps d'être fière,
C'est assez de l'avoir été.
Et vous, Berger tendre & fidèle,
Oubliez, au milieu de vos contentemens,
Ce que vous a coûté le cœur de cette belle.
L'on ne peut mériter, par trop d'empressemens,
Le rang que vous tenez près d'elle.
Mais n'allez pas croire tous deux
Que dans l'hymen les soucis & les craintes
Donnent comme en amour quelque ardeur à vos
feux.
Sachez qu'on cesse d'être heureux
Dès les moindres sujets de plaintes.
Si vous voulez être unis à jamais,
Que votre tendresse redouble.
A des amans il faut un peu de trouble.
A des époux il faut beaucoup de paix.

Que de morale dans ce conte!
On y peut voir, premièrement,
Que quand on aime constamment
Il n'est rien que l'on ne surmonte.
On y voit la foiblesse & la légèreté,
Les compagnes inséparables
Du séxe à qui les Dieux donnèrent la beauté,
Comme un poison fatal qui nous rend misérables;
Mais

Digitized by Google

Mais l'on y voit en même temps
Qu'après avoir long temps porté des chaînes,
Lorſque l'amour nous rend contens,
Un ſeul moment peut payer bien des peines.

Nous réſervons la ſuite de cet extrait pour le Mercure prochain.

TRAITÉ de Peinture, ſuivi d'un Eſſai ſur la Sculpture, pour ſervir d'introduction à une Hiſtoire univerſelle relative à ces Beaux Arts; par M. DANDRÉ BARDON, *l'un des Profeſſeurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Profeſſeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Hiſtoire, la Fable & la Géographie; Membre de l'Académie des Belles-Lettres établie à Marſeille; Aſſocié aux Académies de Toulouſe & de Rouen, & Directeur perpétuel de celle de Peinture & de Sculpture établie en la ſuſdite ville de Marſeille; avec cette épigraphe:*

Ornari præcepta negant, contenta doceri.

DUFRESNOY, *de arte Geographicâ*, verſ. 29.

A Paris, chez DESAINT, *Libraire, rue Saint Jean de Beauvais;* 1765: *avec approbation & privilége du Roi; deux volumes* in-12.

IL y a huit ans que M. *Dandré Bardon* prononça, dans une aſſemblée de l'Aca-

démie Royale de Peinture, un discours qui avoit pour objet l'utilité d'une histoire universelle, traitée relativement aux arts fondés sur le Dessein. Dès ce temps-là l'Auteur se proposoit de faire imprimer cette histoire ; & c'est ce qu'il exécute aujourd'hui. Les deux volumes que nous annonçons ne doivent être regardés que comme une introduction à ce grand ouvrage. L'Auteur n'ayant pas cru pouvoir se dispenser de rassembler les différens principes qu'il auroit été obligé de rappeller mille fois dans l'exposition des tableaux, le fil historique auroit été d'une part interrompu par de trop fréquentes répétitions, & d'autre part, les maximes pittoresques proposées d'une manière laconique, auroient beaucoup perdu de leur clarté, de leur développement, de leur force & de la juste étendue qu'elles exigent. Dans le compte que nous allons rendre de ce livre, nous ne pouvons mieux faire que de parler d'après l'Auteur lui-même, qui donne de son travail l'idée la plus juste dans un court avertissement.

Ce Traité de Peinture, qui obvie aux inconvéniens dont nous venons de parler, est suivi d'un Essai sur la Sculpture, & d'un catalogue des plus fameux Peintres, Sculpteurs & Graveurs de l'Ecole françoise.

Digitized by Google

Il renferme les principes néceſſaires pour opérer avec facilité, avec ſuccès, & les connoiſſances indiſpenſables pour juger ſainement des productions de l'art. L'ouvrage eſt diviſé en trois parties : deſſein, compoſition, coloris.

Dans la première, après avoir dévoilé les régles du deſſein, ſes principales qualités, & tout ce qui eſt capable d'éloigner de ce qu'on appelle *manière*, on les établit ſur les vérités de la nature & ſur les beautés de l'antiquité. On fait à ce propos l'analyſe de pluſieurs chefs-d'œuvres, du *gladiateur*, du *Laocoon*, de l'*Hercule Farnèſe*, *&c.* Ces détails ſont terminés par des préceptes ſur l'expreſſion.

La compoſition eſt l'objet de la ſeconde partie. Les conſeils, au ſujet de l'invention, y ſont aſſociés aux principes qui intéreſſent la diſpoſition ou l'ordonnance d'un trait d'hiſtoire. Les maximes du pittoreſque, de l'hiſtoire & de l'allégorique; celles du poétique, de l'enthouſiaſme, du ſublime & du pathétique y ſont expoſées avec la clarté qu'elles empruntent du flambeau des exemples.

La troiſiéme partie concerne le coloris & le clair obſcur. On y donne la notice des différens caractères des couleurs ; ce qui regarde leur emploi, l'harmonie, l'in-

telligence, les tons & les lumières; en un mot, tout ce qui a rapport à la magie de cette ſcience, qui conſtitue le grand Peintre, s'y trouve dévoilé. Les principes capitaux du coloris y ſont recherchés dans les tableaux de la gallerie du Luxembourg, dont on expoſe une étude raiſonnée. Cette dernière partie finit par un précis des maximes eſſentielles aux plafonds. Elles y ſont réunies dans un projet d'apothéoſe en l'honneur de *Rubens*.

L'Eſſai ſur la Sculpture embraſſe pluſieurs recherches ſur les excellentes productions des ſtatuaires anciens & modernes. L'Auteur y examine les différens mérites de leurs chefs-d'œuvres, les procédés du méchaniſme qu'ils ont pratiqué dans le travail du marbre, leurs principes, & leur objet dans l'aſſociation de diverſes matières dans un même ouvrage, & l'étendue de leurs connoiſſances dans l'art de la fonderie. On termine cet Eſſai par le détail de quelques manœuvres concernant la fonte d'une figure.

Le catalogue des artiſtes les plus fameux de l'Ecole françoiſe préſente des anecdotes intéreſſantes ſur les Peintres, Sculpteurs & Graveurs morts qui ont illuſtré la nation depuis le règne de *François I.* juſqu'à celui de notre auguſte Monarque. On a

Digitized by Google

joint aux artiſtes nés en France, ceux qui s'y ſont fixés par goût, par intérêt, ou qui y ont été long-temps attachés par la bienveillance de nos Souverains.

Tel eſt le contenu de l'ouvrage de M. *Dandré Bardon*. On y a réuni les maximes propres aux Ecoles étrangères, avec les principes généraux de l'Ecole françoiſe. L'Auteur n'a haſardé cette combinaiſon que dans la vue d'aggrandir l'étendue des préceptes & d'en faciliter l'application. Sans s'ériger en légiſlateur, & ſans donner ſes maximes pour inconteſtables, il eſtime qu'elles peuvent être utiles à ceux qui, attentifs à ne les prendre pas trop à la lettre, & à ne pas trop s'en écarter, en uſeront avec les ménagemens convenables à la raiſon, à leur génie & aux circonſtances des ſujets.

Cet ouvrage intéreſſe également les artiſtes, les gens de lettres & les gens du monde. On peut le mettre au nombre des livres les plus curieux ſur la Peinture. L'Auteur, dont la ſagacité n'eſt pas commune, a examiné ſon art de tous les côtés, & a ſaiſi tout ce qui pouvoit le mener au vrai. Propoſitions clairement énoncées, exemples qui ſervent à les établir, inductions bien tirées, éclairciſſemens acceſſoires ſemés avec art, clarté merveilleuſe,

ſoit dans l'ordre des raiſonnemens, ſoit dans la forme totale de l'ouvrage ; voilà en général le caractère de ce livre bien écrit, & digne d'être placé dans un cabinet de livres choiſis.

ANNONCES DE LIVRES.

LE Philoſophe Chrétien, ou lettre à un jeune homme entrant dans le monde, ſur la vérité & la néceſſité de la Religion. Avec cette épigraphe :

Hæc meditare ; in his eſto, 1, Timot. 15, noſtra omnis philoſophia de porticu Salomonis eſt.

Tert. de preſcr. VII.

A Lyon, chez *J. M. Beſſiat*, Libraire, rue Mercière ; & à Paris, chez *Deſaint*, rue Saint Jean de Beauvais ; avec approbation & privilége du Roi ; 1765 : un vol. *in*-8°, de 480 pages ; petit format.

L'Auteur de ce livre a penſé qu'un volume d'une groſſeur médiocre, où l'on raſſembleroit les preuves principales de notre religion, pourroit être inſtructif ſans effrayer la pareſſe. En conſéquence, il a renfermé, dans quinze lettres ſeulement, les matières ſuivantes : la néceſſité de l'étude de la religion, la loi naturelle, la

néceſſité de la révélation, ſon exiſtence, les prophéties, l'abrobation de la loi Judaïque, la divinité de la Religion Chrétienne, les myſtères, &c. &c. Nous ne doutons pas que ce livre ne ſoit très-utile, & n'augmente de plus en plus le reſpect dû à la religion ſainte que nous profeſſons.

CALENDRIER des Réglemens, ou notice des Edits, Déclarations, Lettres-patentes, Ordonnances, Réglemens & Arrêts, tant du Conſeil que des Juriſdictions du Royaume qui ont paru pendant l'année 1763; par M. *Vallat-la-Chapelle*. A Paris, chez *Vallat-la Chapelle*, Libraire, au Palais, ſur le perron de la Sainte Chapelle, au Château de Champlâtreux; 1765: avec approbation & privilége du Roi. Un volume *in*-18, de plus de 540 pages.

Il n'a été fait aucun réglement dans le Royaume durant ces dernières années qui ne ſe trouve dans ce recueil, qui paroît devoir être continué toutes les années. Ces réglemens ont pour objet toutes ſortes de matières; guerre, commerce, police, agriculture, manufactures, &c. &c. tous les états y trouveront des articles qui les concernent.

PHILIPIQUES de *Démoſthènes*, & Cati-

linaires de *Cicéron*, traduites par M. l'Abbé *d'Olivet*, de l'Académie Françoise ; cinquiéme édition, revue avec soin. A Paris, chez *Barbou*, rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins ; 1765 : un volume *in*-12.

Ces excellentes traductions sont si connues, & M. l'Abbé *d'Olivet* occupe un rang si distingué dans la République des lettres, qu'il suffit d'annoncer cette nouvelle édition.

Fables de *Phédre*, avec des notes, des éclaircissemens, & un petit Dictionnaire à la fin à l'usage des commençans ; par M * * *. Professeur au Collége de *Louis le Grand* : nouvelle édition. A Paris, chez *J. Barbou*, Libraire, rue & vis-à-vis de la grille des Mathurins ; 1765 : avec approbation & privilége du Roi ; un vol. *in*-12.

On a partagé cet ouvrage en quatre parties ; la première contient le texte pur de *Phédre*, avec des notes & des éclaircissemens. Cette partie, séparée des autres, servira sur-tout quand les maîtres feront expliquer les enfans, & les obligeront à rendre compte de leur préparation. Il n'y aura pas à craindre qu'ils en imposent, parce qu'ils n'auront pas sous les yeux les autres parties où ils pourroient trouver sur le champ de quoi satisfaire aux ques-

tions qu'on leur fait. La ſeconde partie renferme l'arrangement des mots du texte latin conformément au françois ; une traduction littérale & interlinéaire, certains mots latins qui ſont ſous entendus, les racines des mots au bas de chaque page, & des notes qui contiennent l'explication des tours latins ; la troiſiéme partie eſt un Dictionnaire qui ne contient que les mots du texte de *Phédre*. La quatriéme renferme vingt régles de ſintaxe les plus néceſſaires. Des perſonnes qui n'auroient aucune connoiſſance de la langue latine pourroient en très-peu de temps, avec le ſecours de ce livre, ſe mettre en état d'en ſavoir aſſez pour expliquer les fables de *Phédre*.

Histoire de la République de Veniſe, depuis ſa fondation juſqu'à préſent ; par M. l'Abbé *L**** : tomes VI & VII. A Paris, chez *Ducheſne*, rue Saint Jacques, au temple du goût ; 1764 : avec approbation & privilége du Roi ; *in*-12.

On dit dans l'avertiſſement que des occupations, dont le détail eſt inutile au public, ont interrompu cet ouvrage pendant quelque temps, mais qu'on va le reprendre ſans interruption. Nous avons rendu compte des volumes précédens à meſure qu'ils ont paru ; nous ferons con-

Digitized by Google

noître un jour ceux-ci de même ; & en attendant, nous osons assûrer nos Lecteurs que ces deux derniers tomes sont encore mieux écrits & plus intéressans que les précédens.

Cours d'Histoire & de Géographie universelle, &c.

En annonçant dans un de nos Mercures précédens le *prospectus* de cette histoire, nous avons omis de prévenir le Public, que dans quelque temps que l'on s'abonne pour cet ouvrage, qui nous a paru jusqu'ici plein d'ordre & de méthode, on recevra tous les cahiers qui ont été distribués le premier Avril, temps où l'on a commencé a adresser aux abonnés ce recuéil périodique de leçons, dressé sur un plan neuf, par M. *Luneau de Boisjermain*. Les cahiers que nous avons lus jusqu'ici intéressent beaucoup par les différens objets d'utilité aux quels ils paroissent tenir. Outre ceux qui sont partie de l'Histoire universelle, l'Auteur en a déja publié d'autres de sa Géographie de tout l'univers. Il paroît qu'à l'aide de ces deux ouvrages on pourra connoître tous les faits qui appartiennent à l'histoire politique & morale de tous les peuples, & s'initier jusqu à un certain point dans toutes les parties de l'histoire naturelle.

Digitized by Google

Traité Historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers; par Me *P. J. Buchoz*, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi de Pologne, aggrégé & Démonstrateur en Botanique au Collége Royal des Médecins de Nancy, Membre des Académie de Mayence, de Metz & de Rouen: *in* 12, tome quatre. Paris; 1765: chez *Durand* neveu, rue Saint Jacques, à la sagesse; & à Nancy, chez *Claude-Sigisbert Lamort*, Imprimeur, près les RR. PP. Dominicains, n°. 176.

Les curieux & les amateurs de l'histoire naturelle voient avec plaisir la continuation d'un ouvrage dont l'Auteur ne sauroit être trop encouragé.

L'Esprit de la Coutume de Troyes, comparée à celle de Paris, avec la carte géographique du territoire qu'elle régit. Ouvrage utile aux gens d'affaires, bourgeois, praticiens de campagne, & à tous chefs de famille, ainsi qu'aux jeunes gens qui se destinent au Palais: volume *in*-8°. Troyes, 1765; chez la veuve *le Febvre*,

Digitized by Google

Imprimeur-Libraire, grand'rue, près Saint Urbain; & à Paris, chez la veuve *Amaulry*, Libraire, grand'salle du Palais, à l'Annonciation.

FRANCION, *l'Anti-Whisk* ou le jeu François, avec la méthode pour le jouer: *in*-16. Londres, 1765, & se trouve à Paris, chez *Musier*, fils, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, & chez *Gogué*, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

EPÎTRE à l'Hymen; lettre de *NarWal* à *Williams*, son ami; *Héloïse* à son époux. C'est trois brochures très-bien imprimées, & dont la dernière est de M. *Gazon Dourxigné*, les autres, anonymes, annoncent du sentiment & de la poésie, & nous nous promettons d'en rendre compte. Elles sont imprimées & se vendent chez *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise, au grand Monarque & aux Cigognes; 1765.

LETTRE de *Biblis* à *Caunus*, son frère, précédée d'une lettre à l'Auteur; par M. *Blin de Saintmore*: in-8°, 1765. Chez le même Libraire. Cet ouvrage, auquel nous avons déja rendu justice, est embelli

de tous les ornemens du burin & de la Typographie; & les talens des artiſtes ſont dignes de ceux du Poëte.

Mémoire en réponſe à la lettre anonyme inſérée dans l'*Avant-Coureur*, n°. 17, au ſujet de la Comédie des *Légiſlatrices* de M. *Molière*, adreſſée à MM. D'*A****. *P**. *R**. avec cette épigraphe :

Hos ego verſiculos feci, tulit alter honores.

Virgile.

Brochure *in*-8°. Amſterdam, 1765 ; & ſe trouve à Paris, chez les Libraires qui débitent les nouveautés.

Examen du Syſtême de M. *Dupont*, ſur la culture faite avec des chevaux & celle faite avec des bœufs. Par le Bureau d'Agriculture de Soiſſons. Brochure *in*-8°. Soiſſons, 1765 ; chez *P. Courtois*, Imprimeur du Roi & de la Société, & ſe trouve à Paris, chez *Gogué*, Libraire, quai des Auguſtins.

Le Retour favorable, Comédie bourgeoiſe, en un acte en proſe. Par M. *G****. Repréſentée ſur le théâtre de M. le Duc de***. pendant l'été de 1764. Prix 1 l. 4 ſ. A Paris, chez *Fournier*, Libraire, rue du Hurepoix, proche le Pont Saint Michel.

Digitized by Google

On trouve dans cette petite pièce du naturel & de l'intérêt.

La Philosophie par amour, ou Lettres de deux Amans passionnés & vertueux: *in*-12. Paris, 1765, 2 volumes.

L'Humanité, ou Histoire des infortunes du Chevalier *de Dampierre*, contenant des anecdotes secrettes & particulières sur les dernières révolutions de Perse: *in*-12. Paris, 1765, 2 volumes.

Ces deux ouvrages, où dans une lecture rapide nous avons trouvé des mœurs, du style & des situations intéressantes, se vendent chez *Cailleau*, Libraire, rue du Foin Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint André.

Histoire raisonnée des discours de *M. T. Cicéron*, avec des notes critiques, historiques, &c. *in*-12. Paris, 1765; chez *Babuty* fils, Libraire, quai des Augustins, entre les rues Gît-le-cœur & Pavée, & chez *Humblot*, rue Saint Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers.

Le Public a donné trop d'éloges à cet ouvrage inséré en détail dans le Mercure de l'année dernière, pour qu'il soit besoin d'y rien ajouter.

Digitized by Google

L'Art de vérifier les dates des faits historiques, des cartes, des chroniques & autres anciens monumens, depuis la naissance de Notre-Seigneur, par le moyen d'une table chronologique, où l'on trouve les olympiades, les années de Jesus-Christ, de l'Ere d'Espagne, des Eres Ecclésiastiques d'Alexandrie, d'Antioche & de Constantinople, de l'Ere des Séleucides ou d'*Alexandre*, de l'Ere civile d'Antioche, de l'Ere des Martyrs, de l'hégyre; les indictions, le cycle pascal, les pâques de chaque année, les cycles solaire & lunaire, &c. avec un calendrier perpétuel; l'histoire abrégée des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemands, Turcs; des Califes, des Rois & des Sultans de Perse, des Sultans de Cogni, &c. des Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Ecosse, de Lombardie, de Sicile, de Jérusalem, de Hongrie, de Danemarck, de Pologne, de Suéde, des Czars de Russie, des Grands-Maîtres du Temple & de ceux de Malthe, des six Electeurs laïques de l'Empire, des grands Vassaux de la Couronne de France, &c. Ouvrage nécessaire à ceux qui veulent avoir une connoissance parfaite de l'histoire. Par des *Religieux Bénédictins* de la

Digitized by Google

Congrégation de Saint Maur. Vol. *in-fol.* nouvelle édition proposée par souscription.

On ne commencera l'impression qu'au mois de Janvier 1766 ; & dans cet intervalle la voie sera ouverte aux souscriptions chez le sieur *Desprez*, moyennant la somme de 24 livres, dont on paiera d'avance 12 livres, & le surplus en recevant le volume en feuilles.

L'usage s'étant établi depuis quelque temps de placer à la tête des ouvrages la liste des souscripteurs, le Libraire s'y conformera d'autant plus volontiers, dans l'occasion présente, qu'il semble fondé sur de bonnes raisons. Pour cet effet on ne donnera aucune souscription sans avoir inscrit sur un registre particulier le nom & la qualité de l'acquéreur.

L'on prévient le Public qu'il ne sera tiré que peu d'exemplaires au-delà des souscriptions, & que ceux qui n'auront pas souscrit, paieront pour chaque exemplaire 48 livres. C'est le prix où sont portés aujourd'hui les exemplaires de la première édition, & que celle-ci, par son étendue, surpassera de plus d'un tiers. On doit s'attendre qu'elle l'emportera de même, pour le mérite de l'exécution typographique. L'Imprimeur, connu pour être fidèle à ses engagemens, promet de n'épargner ni

Digitized by Google

ſoin, ni dépenſe pour lui donner toute la perfection qui dépend de ſon art. Il veillera ſur-tout, avec la plus ſcrupuleuſe attention, ſur les épreuves, & employera, pour les corriger, des perſonnes intelligentes & verſées dans ce difficile & important exercice.

La préface fera connoître ceux à qui les Auteurs auront des obligations réelles ; & c'eſt-là qu'ils ſe réſervent à leur payer ſolemnellement le tribut de reconnoiſſance qui leur ſera dû. A l'égard de la manière de faire parvenir les mémoires, on les prie de les adreſſer, port franc, à M. *Deſprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques, au coin de la rue des Noyers, ou au Bibliothécaire du Monaſtère des Blancs-Manteaux à Paris.

LETTRE de M. le Chevalier DE MOUHY, *de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de* DIJON, *à M.* DE LA PLACE, *auteur du Mercure.*

J'ÉTOIS dans la ferme confiance, Monsieur, lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire dans le courant du mois de Novembre dernier que mon nouvel ouvrage sur le Théâtre françois étoit en état de paroître, & qu'il ne me restoit plus qu'à en corriger le style; mais je m'étois trop flatté; en le révoyant sans complaisance, j'ai trouvé qu'il étoit encore susceptible de nouveaux soins. Je n'avois point vu le cabinet de M. *Favart*; je lui en ai demandé l'entrée; il me l'a accordée avec sa politesse ordinaire. Les nouvelles recherches que j'y ai faites m'occupent depuis six mois entiers, & je n'espère pas de les avoir épuisées avant la fin de cette année, tant la collection de cette bibliothéque est nombreuse. Qu'importe le temps que met un Auteur à composer un livre, pourvu que son objet soit rempli. Jaloux comme je le suis de ne rien laisser à desirer à cet égard, j'ai préféré cet avantage à celui de

remplir un engagement que je n'aurois pu tenir ſans riſquer de le perdre : il ne m'auroit pas été difficile de juſtifier ce retard par des motifs qui euſſent moins intéreſſés mon amour-propre; mais j'aurois manqué à la vérité : il me ſemble qu'on la doit toute entière à ſon juge, & que tout homme qui écrit a le Public pour le ſien.

J'ai l'honneur, &c. &c.

A Paris, le Juin 1765.

Le Chevalier DE MOUHY.

Digitized by Google

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT *de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de* DIJON, *tenue dans la salle de l'Université le 9 Décembre 1764.*

M. *Maret*, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, ouvrit la séance en annonçant le sujet du prix que l'Académie propose pour l'année 1766.

Le desir de contribuer au bonheur des peuples & à la gloire de l'Etat intimément liés à la perfection de l'agriculture, décida l'année derniere cette Compagnie à choisir une question relative à cet art important, pour le sujet du prix qu'elle distribuera au mois d'Août 1765.

C'est encore l'ambition d'être utile à l'Etat & à la Patrie qui l'a engagée cette année à faire le choix que son Programe

imprimé dans le Mercure & dans les autres Ouvrages périodiques, a déja fait connoître.

» Les Fleuri, dit M. M, les Rolin, les
» Dalambert, les Lachalotais, & tous les
» Sçavans en général qui ont écrit sur l'é-
» ducation, se sont expliqués sur la né-
» cessité de plusieurs livres élémentaires.
» Mais celui que l'Académie demande
» aujourd'hui, pour le prix de 1766, est
» le plus important de tous ceux que ces
» Philosophes ont desiré engager les lit-
» tératures par l'appât flatteur d'une cou-
» ronne, à porter leurs vues sur un traité
» de morale à l'usage des Collèges; &
» c'est tourner l'émulation au profit réel
» de la société, c'est se montrer animé du
» véritable esprit académique, de celui
» qui peut seul rendre les Académies uti-
» les; & qui, j'ose le dire, guide tou-
» jours la Compagnie dont je suis l'organe,
» soit qu'elle interroge les sçavants étran-
» gers, soit qu'elle prenne elle-même la
» plume. La lecture que je vais faire de
» son histoire littéraire qui vient de fi-
» nir, ajoute M. M. va prouver ce que
» j'avance ».

Une courte notice des ouvrages lus à l'Académie pendant le courant de l'année ferme cette histoire, & sert de preuve

Digitized by Google

à l'assertion du Secrétaire; on y voit en effet qu'il avoit pu dire :

« Les Académiciens fideles aux vues du » célèbre Magistrat qui les a rassemblés, » empressés de mériter les suffrages de l'au- » guste Prince qui les protège, ne se sont » attachés dans les ouvrages que leur » goût pour la Littérature, pour la Physique » & pour l'Histoire naturelle, leur a dictés, » ou dont leur application à l'étude de la » Médecine leur a fait connoître la néces- » sité; ne se sont attachés, dis je, qu'à » développer des vérités importantes, qu'à » présenter des vues & des projets utiles, » & qu'à étendre la sphère des arts les plus » nécessaires ... » Si même la poésie semble moins favorable que la prose au développement des vérités utiles, M. M. fit remarquer « qu'en chantant les merveilles » du Créateur, en dictant aux hommes » des leçons, & en consacrant des événe- » mens dignes d'être célébrés, qu'en ren- » dant enfin la poésie à son premier ob- » jet, les Académiciens avoient sçu l'em- » ployer avec avantage pour la société.

Le grand nombre d'ouvrages dont il est fait mention dans cette histoire, empêche qu'on ne puisse entrer à ce sujet dans aucun détail; car le titre seul ne suffisant pas pour en faire prendre une juste idée,

Digitized by Google

il faudroit être néceſſairement indiſcret ou injuſte, en donnant trop d'étendue à l'extrait de cette ſéance, ou bien en faiſant connoître par préférence les productions de quelques-uns d'entre les membres de l'Académie.

On ajoutera ſeulement à ce qu'on vient de dire, qu'en faiſant mention de quelques réflexions ſur une petite ſtatue & ſur des médailles trouvées dans des ruines, M.M. a fait part au Public d'un événement qui va faciliter aux Académiciens l'étude de l'hiſtoire ancienne. « Non content, a-t-il » dit, d'avoir rendu les ſervices les plus » importants à l'Académie par ſon zèle & » par ſon exemple, M. le Préſident de » *Ruffey*, Vice-Chancelier, vient de nous » ouvrir, pour ainſi dire, le ſanctuaire de » l'antiquité par le don précieux qu'il nous » a fait d'un médailler composé d'environ » ſeize cents médailles de grand, moyen » & petit bronze ».

Monſieur *Poncet* de la Riviere, ancien Evêque de Troyes, Chancellier de l'Académie, lut enſuite un diſcours, dans lequel il prouva qu'il étoit à propos de louer les hommes vivants.

L'abus que les hommes peuvent faire des louanges qu'on leur donne pendant leur vie, ne paroît point à M. l'Evêque

Digitized by Google

de Troyes capable de balancer les avantages qui doivent en résulter; parce que la louange étant le germe de l'émulation, & la seule récompense que la vertu puisse ambitionner, il y auroit du danger & de l'injustice à la refuser à ceux qui la méritent.

« La louange, dit M. de T. fait-elle » plus de bien qu'elle n'introduit de mal » dans la société des hommes ? C'est un » problême qui se décideroit à leur avan- » tage, s'ils ne faisoient eux-mêmes tour- » ner la louange à leur préjudice. Mais on » la cherche par vanité & sans titres; on » la donne par caprice & sans équité; on » la reçoit avec complaisance & sans mé- » rite; elle est duë à la vertu, & le vice » s'en empare; elle est le prix des talens, » la ruse la regarde comme son salaire; » l'estime doit s'exprimer par elle, & la » flatterie en fait son langage; il faudroit » qu'elle fût gratuite, l'ambition la change » en commerce, l'intrigue l'avilit jusqu'à » en faire un trafic, & l'intérêt la vend » jusqu'à en tirer un produit».

De-là sans doute, le refus que certains misantropes font aux hommes vivans de la louange qui leur est duë. Mais en convenant que le commun des hommes perd souvent en « recevant des louanges les » titres qui les en rendoient dignes . . . & que

Digitized by Google

» que le moment où l'on goûte les éloges » ne touche ordinairement que de trop » près à celui où l'on perd les droits qu'on » avoit ſur eux. M. de *Tr.* fait voir « que » la louange donnée aux hommes qui en » abuſent, & conſidérée dans la liberté » que cet abus donne aux penchans, eſt » la ſeule qu'on doive proſcrire ; mais » ajoute-t-il :

» Que les qualités la méritent .... que » la vérité la donne ... que la modeſtie » ne faſſe que s'y prêter ... la louange, » loin d'être inutile ou dangereuſe, devient » preſqu'également féconde & néceſſaire. » Otez en effet le germe de l'émulation, » vous étouffez celui des talens : il faut » un attrait qui les appelle, un objet qui » les invite, un feu qui les anime ; & ce » feu s'éteint par la crainte de l'oubli, » quant il n'eſt pas allumé par l'eſpoir de » la célébrité. C'eſt un jour intercepté dès » ſon aurore ; & la nuit dont il ſort n'eſt » ſéparée que par quelques heures de celle » où il rentre.

Auſſi M. de *Tr.* fait-il remarquer qu'un » ancien Auteur (1) qui connoiſſoit les » hommes, & qui avoit étudié les reſ- » ſorts dont l'action eſt la plus puiſſante » ſur le cœur humain, borne le pouvoir

(1) Tacite.

» de la critique à empêcher le mal; mais » qu'il n'accorde qu'à la louange le droit » de produire le bien».

Cette vérité reçoit un nouvel éclat, & acquiert de nouvelles force sous la plume de M. de *Tr.* & c'est dans les fastes de l'histoire que ce célèbre Prélat puise les preuves par lesquelles il développe les effets de la louange sur les hommes vivans.

Si Athènes & Rome parvinrent au degré de gloire, qui même encore nous inspire une espece de respect pour ces villes fameuses; c'est qu'on y éleva des statues aux artistes & aux littératures, ainsi qu'aux guerriers; c'est qu'on accorda, sur-tout à ceux-ci, les honneurs du triomphe, & qu'on donna à tous « des surnoms glorieux » qui, transmis à la postérité, éternisoient » dans les familles des hommes illustres, » le desir de marcher sur leurs traces, & » rendoient comme héréditaire le goût de » l'héroïsme».

Distinctions d'autant plus puissantes pour développer les talens & exciter à la vertu, que ces peuples ne les accordoient qu'à la supériorité du mérite. Distinctions d'autant plus justes « que la louange est » la seule récompense qui puisse être desirée par la vertu, & qu'une belle action » n'augmente pas de valeur par la mort » de celui qui l'a faite».

Une énumération rapide des différens objets des desirs des hommes, justifie la premiere de ces assertions, & M. de *Tr.* fait sentir la vérité de la seconde en demandant :

» Que sont donc ces éloges que l'on
» donne aux hommes célèbres après leur
» mort ? sinon une continuation de l'estime
» dont on les honoroit pendant leur vie.
» Les lauriers qu'on jette sur le tombeau
» des Guerriers, ne sont-ils donc pas
» ceux que leurs mains moissonnerent dans
» les combats, & dont leur tête furent cou-
» ronnées par la victoire ? Les fleurs qui
» entouroient les urnes où l'on conservoit
» la cendre des hommes que leurs talens
» avoient distingués, n'étoient-elles pas
» choisies parmi celles qu'ils avoient fait
» éclore dans la région des arts, que leur
» génie avoit parcourue ?

Si la crainte de l'abus des louanges peut encore s'opposer à la conviction que ces détails aussi forts qu'élégants devroient opérer, M. de *Tr.* achéve de la dissiper en caractérisant la louange qu'on peut donner aux hommes vivants.

» Celle, dit-il, qui n'a que le mérite
» pour objet, reste toujours dans le degré
» de proportion que la vérité prescrit.
» Aussi modeste que la vertu elle-même,

» elle ne ſe montre qu'avec précaution,
» craint de s'avilir en ſe communiquant,
» veut plus être ſoupçonnée qu'apperçue;
» répand de l'éclat, mais le fuit; fait con-
» noître le mérite qui ſe cache, & s'en-
» veloppe à ſon tour pour n'être pas re-
» connue.

» Avec cette précaution, ajoute le Prélat, la louange peut être un hommage
» rendu aux hommes vivans comme un
» tribut payé à la memoire des morts...
» Celle que reçoit un homme vertueux
» pendant ſa vie, eſt celle qu'on lui don-
» nera quand il aura ceſſé de vivre....
» Il fait, pour ainſi dire, parler l'eſſai
» de ſon immortalité ». Pour fermer la bouche aux envieux que la gloire de leur contemporain offuſque, aux miſantropes qui ne voient que des défauts à cenſurer, M. de *Tr.* devoit leur montrer des hommes dignes d'être loués pendant leur vie; & c'eſt ce qu'il a fait avec ſuccès, en les forçant à reconnoître « dans tous les états,
» des mérites qui ſeront ceux de tous les
» âges .... mérites de l'eſprit & du cœur, des
» talens & des qualités, des ſentimens dont
» l'humanité s'honnore, & des vertus par
» leſquelles elle eſt véritablement honorée;
» mérites indépendans des conditions,
» mais plus éclatans dans celles où le

» lustre qu'ils empruntent de leur fond,
» est augmenté par celui qu'ils reçoivent
» de leurs places.

C'est à la suite de cette énumération des différens mérites, que M. de *Tr..* place un éloge aussi vrai qu'ingénieux de notre auguste Monarque, & de la Famille Roiale ... « A la Cour d'un Roi *bien-aimé* & digne
» de l'être, dit l'Orateur; mérites qui ne
» doivent rien à leur rang, parce qu'ils lui
» sont supérieurs : ils ont pour eux la voix
» de la multitude, & dès-lors celle de la
» vérité. On les loue où ils ne sont pas,
» c'est les louer comme s'ils n'étoient plus.
» l'intervalle qui les sépare des autres hom-
» mes, vaut la distance que les années met-
» tent entre les siécles. Mérites ..... qui
» nés avec des qualités qu'on honoreroit
» dans les conditions inférieures, au faîte
» de la gloire même, ignorent qu'ils les
» ont, mettent leur vraie grandeur, non
» pas à être élevés au dessus des autres
» hommes, mais à s'en rapprocher : & les
» images de Dieu, par les prérogatives qui
» commandent le respect, le sont encore
» plus par les perfections qui intéressent
» la reconnoissance. Mérites formés par
» l'assemblage de tous ceux qu'on admire
» & qu'on aime, cultivés par l'étude des
» arts, enrichis du tribut des sciences;

Digitized by Google

» vertueux avec dignité, bienfaisans par
» caractère, qui sans oublier qu'ils sont
» Princes, pensent plus volontiers qu'ils
» sont hommes, & sous ce titre qui sem-
» ble les soustraire au respect qu'ils crai-
» gnent, n'en deviennent que plus respec-
» tables.

» Il est, ajoute M. *de Tr.* en parlant de M. le *Prince de Condé*, notre illustre Protecteur ; il est des mérites placés dans
» un rang inférieur de quelques degrés à
» ceux-ci, mais rapprochés d'eux par une
» ressemblance dont la nature elle-même
» a formé les traits. Mérites sortis du sang
» des Rois, dignes de les représenter, sûrs,
» comme eux, de règner sur les cœurs,
» & au défaut des droits qui n'appartien-
» nent qu'au trône, revêtus de tous ceux
» que donne la puissance exercée par la
» bonté. Mérites déja ornés de toute la
» gloire de leur nom, dont les premiers
» pas ont atteint la victoire, qui ont fait
» en même temps l'essai des triomphes &
» des combats, & dans qui l'aurore de
» l'homme a été le jour du héros. Mérites
» admirés de ceux qui les redoutent, révé-
» rés de ceux qui les approchent, aimés
» de ceux qui leur obéissent, que l'Europe
» craint d'avoir pour ennemis, que la
» France envisage comme ses soutiens,

» que les peuples chérissent comme leur
» défenseurs ».

Après avoir appuyé son opinion par des preuves aussi triomphantes, M. *de Tr.* pouvoit-il ne pas conclure ainsi son discours? « Ne refusons donc point aux hommes
» vivans les éloges qui leur sont dûs;
» mettons-y la réserve que la décence &
» la modestie demandent ; l'abus ne peut
» en être que dans les hommes médiocres;
» les talens supérieurs peuvent recevoir la
» louange sans danger, & on ne peut les
» en priver sans injustice ».

La séance fut terminée par M. *Chardenon*, Docteur en Médecine, qui, sous le titre d'essai, lut une dissertation sur la cause de l'augmentation du poids des substances métalliques calcinées ; phénomène si singulier, qu'on seroit tenté de suspecter le témoignage des sens, & de douter de la fidélité des observations qui nous l'ont fait appercevoir.

« Si, pour avoir la solution du problême
» que ce phénomène présente, dit M. *C.*
» nous recourons aux physiciens, nous les
» trouverons partagés : les uns nous assû-
» reront que le feu prend corps dans les
» chaux, s'y fixe, & réalise par lui-même
» l'augmentation de poids qu'on y remar-
» que ; les autres diront que le feu déter-

» mine des corpuſcules étrangers à ſe pré-
» cipiter dans les ſubſtances expoſées à la
» calcination, & par ce moyen en aug-
» mente la peſanteur ».

Telle fut l'idée qu'eut M. *Duclos*, dès le moment où l'on fit attention à ce phénomène, &, qu'à quelque choſe près, le *P. Berault* (1) a adoptée & développée dans un Mémoire que l'Académie de Bordeaux couronna en 1747; « mais ſi l'une
» & l'autre de ces hypothèſes n'offrent rien
» de ſolide, ſi elles ne paroiſſent pas ren-
» dre raiſon des différentes particularités
» du phénomène, on eſt en droit de les
» écarter & de propoſer de nouvelles idées
» ſur les cauſes qui les produiſent ».

Faire ſentir la foibleſſe des ſyſtêmes employés à expliquer cette augmentation de péſanteur, & haſarder à ce ſujet quelques conjectures; tel eſt l'objet de M. *C.* dans ce Mémoire, & il commence par porter ſa critique ſur les deux hypothèſes qui partagent les phyſiciens.

On ſuppoſe dans la première, « que
» lors de la calcination le feu s'accumule
» dans les chaux, & augmente leur péſan-
» teur par ſa préſence ».

Mais M. *C.* fait voir que l'expérience

(1) Ancien Profeſſeur de Mathématiques à Lyon.

prononce bien décisivement contre cette supposition, puisqu'en l'admettant il faudroit « qu'un morceau de fer rougi au blanc, » qui contient alors plus de feu que dans » tout autre temps, fût aussi beaucoup plus » pésant que dans tout autre état, tandis » que les expériences de *Bohérave* ont » démontré que l'on n'y trouve à cet égard » aucune différence ».

Celles de M. *de Voltaire* présentent encore des conséquences bien moins favorables à ce systême. « Cent livres de fonte » en fusion lui ont paru constamment pé- » ser moins dans cet état que lorsqu'elles » furent refroidies ».

M. *C* attaque avec un peu plus d'appareil le sentiment du *P. Berault*, parce que le suffrage d'une célèbre Académie le rend pour ainsi dire plus respectable.

« La chaleur du feu, soit solaire, soit » terrestre, que l'on emploie dans les cal- » cinations, dissipe d'abord, selon ce Phy- » sicien, les vapeurs dont l'air environnant » est imbibé. Cet air, déchargé des parties » aqueuses, est d'ailleurs très-raréfié, n'a » plus la force de soutenir dans ses pores » les parties étrangères qui y étoient flot- » tantes; de sorte que ces petites masses, » abandonnées à elles-mêmes, tombent » précipitamment sur le corps contre lequel

Digitized by Google

» le feu agit, & viennent en augmenter le » poids ».

Cette hypothèse est ingénieuse, M. C. en convient ; mais en l'admettant, comment résoudre une foule d'objections qui se présentent naturellement ? Il se borne à en faire ici quatre, « qui également décisives, tirent encore de leur réunion un » surcroit de crédit & de force.

» Pourquoi, demande cet Académicien, » n'observe-t-on pas le même phénomène » toutes les fois que l'on expose des subs» tances fixes à l'action du feu ?

» Cette augmentation devroit elle avoir » lieu quand les métaux sont calcinés dans » le vuide ? ou du moins ne devroit-elle » pas être sensiblement moindre qu'après » la calcination faite à l'air libre ?

» Le poids des substances calcinables ne » devroit-il pas être aussi d'autant plus aug» menté que ces substances exigeroient plus » de chaleur & de temps pour être réduites » en chaux.

» Enfin, ajoute M. *C.*, la réduction des » métaux qui les ramène au même degré » de pésanteur où ils étoient avant la calci» nation, ne pouvant se faire qu'à l'aide » du feu, il est évident que, dans le sys» tême du *P. Berault*, on doit supposer » que le feu chasse alors les corpuscules

» qu'il avoit rassemblés dans le temps de » la calcination, & attribuer à la même » cause & dans les mêmes circonstances » deux effets diamétralement opposés ».

En revenant sur chacune de ces objections, M. *C.* fait remarquer combien l'expérience leur donne de force, & il en conclut que l'augmentation du poids des chaux métalliques est encore un phénomène dont la cause n'est pas connue.

Si dans la recherche de cette cause le *P. Berault* n'a donc pas été plus heureux que les autres Physiciens qui l'ont précédé, c'est peut-être parce qu'il croyoit avec eux « que la pésanteur absolue d'un corps ne » pouvoit s'accroître que par l'addition de » nouvelles parties, & que comme eux il » ne s'est attaché qu'à découvrir quelles » étoient ces parties & comment elles se » joignoient aux substances exposées à la » calcination. Peut-être eût-il mieux réussi, » si portant ses vues sur la diminution du » poids des chaux après leur réduction en » métal, il eût cherché à en démêler la » cause ».

C'est le parti que M. *C.* a pris, persuadé que rendre raison de ce phénomène, c'est expliquer l'augmentation du poids que les métaux acquièrent par leur calcination.

Pourquoi les substances métalliques sont-

elles moins pésantes après leur réduction en métal que dans l'état de chaux ? Tel est le problême que l'Auteur cherche à résoudre dans la seconde partie, mais avec la circonspection d'un philosophe ; qui sait qu'il est « plus facile de reconnoître une » erreur que de découvrir une vérité ».

La réduction des métaux s'opère par l'addition du phlogistique ; cette substance n'est autre chose que le feu lui-même, puisque la diminution de pésanteur de la substance métallique est l'effet de cette nouvelle combinaison du feu avec les parties terrestres du métal. On est donc en droit d'en conclure que « c'est à la présence » du feu que l'on doit attribuer la dimi- » nution qu'on observe » : &, s'il est surprenant qu'une addition de partie rende un tout moins pésant, M. C. croit que la surprise doit cesser « dès qu'on fait atten- » tion à la nature des parties ajoutées : » elles sont en effet prodigieusement moins » pésantes que l'air ; elles tendent toujours » à s'élever, & même avec une force si » grande, qu'on peut facilement supposer » qu'elles jouissent de cette espèce de » force centrifuge, lors même qu'elles sont » emprisonnées dans les différentes subs- » tances corporelles ; d'où il suit que le » feu rend probablement les métaux plus

» légers après leur réduction, en donnant,
» pour ainsi dire, des aîles aux molécules
» terrestres qui entrent dans leur compo-
» sition ».

Mais cette idée seroit plus que vraisemblable « si les métaux étoient d'autant plus
» légers après leur réduction, que l'on
» auroit employé une plus grande quan-
» tité de phlogistique pour l'opérer; & les
» expériences que M. C. a tentées, sans
» être absolument décisives, lui ont paru
» fortifier assez ses conjectures à ce sujet
» pour desirer que quelque Physicien, placé
» dans des circonstances plus favorables à
» un travail en grand, voulût suivre ses
» vues, & chercher à découvrir si le rap-
» port qu'il soupçonne entre la quantité
» du phlogistique & la diminution de pé-
» santeur existe réellement. Il souhaiteroit
» encore que les mêmes Physiciens exa-
» minassent, si dans la déflagradation des
» métaux avec le nitre, l'augmentation du
» poids de la chaux qui en résulte est en
» raison de la quantité du nitre nécessaire
» pour priver ces métaux de tout phlogisti-
que ». Car alors il ne seroit pas douteux que la présence du feu ne contribuât à rendre les métaux plus légers, de même que son absence à augmenter leur pésanteur; on dit contribuât, parce que M. C. pense qu'on

Digitized by Google

doit, non-seulement attribuer ce phénomène à la volatilité des particules ignées, mais encore à la force attractive de la terre qu'il regarde comme la cause générale de la pésanteur, & qui agit d'autant plus sensiblement sur les corps, qu'ils sont plus dépouillés de leur phlogistique. « *Pott* a » observé que la simple privation du phlo- » gistique, qui dans le phosphore se dissipe » très-promptement à l'air libre, en aug- » mente sensiblement le poids. Si l'aiman » n'attire plus le fer quand ce métal en est » dépouillé, ne pourroit-on pas dire que » c'est qu'alors l'attraction de la terre agit » plus puissamment sur cette substance que » celle de l'aiman, & conséquemment » qu'elle a plus de prise sur les terres » métalliques qui sont dénuées de phlogis- » tique, que sur celles qui en sont pour- » vues ? Enfin, que c'est probablement à » la présence du feu qu'on doit attribuer » la moindre pésanteur des métaux après » leur réduction, & le surcroît de poids » que les substances calcinables acquièrent » par la calcination à la perte de leur phlo- » gistique? ». Au reste, il ne faut pas perdre de vue que M. *C.* ne prétend pas avoir pénétré le sens de l'énigme qu'il a tâché de dévoiler, & qu'il s'est seulement proposé de présenter à ce sujet quelques nouvelles idées ».

Digitized by Google

SÉANCE de la Société Littéraire d'ARRAS.

LA Société tint le 30 Mars 1765 son assemblée publique ordinaire, dont M. le Marquis *de la Fertée*, Directeur, fit l'ouverture par un discours sur l'histoire. M. *de Fosseux*, Ecuyer du Roi, Chancelier de cette Société, lut des réflexions sur le malheur. M. *de Béthune*, Marquis d'*Hesdignœul*, nouvel associé, fit son remercîment, auquel répondit le Directeur. M. l'Abbé *de Gaston*, Chanoine de la Cathédrale, récita un poëme de deux cens trente vers alexandrins, intitulé *le Point du jour* (1), & M. *Denis*, le jeune, Avocat, fit la lecture d'un Mémoire sur la vie de *Sénéque*.

M. l'Abbé *de Lys*, Bénéficier de la Cathédrale, donna une dissertation sur le seigle *ergoté*. Après avoir décrit les signes qui le caractérisent, il exposa diverses conjectures sur les causes de l'*ergot*, & parla des effets de cette maladie du seigle, à laquelle on attribue une des plus funestes maladies de l'homme, connue des Médecins & des Naturalistes sous le nom de

(1) Il a été depuis imprimé à Arras chez *la Sablonnière*.

gangrenne féche. Ceux qui en sont vivement attaqués perdent les mains ou les pieds, les bras mêmes & les jambes, sans hémorragie & presque sans douleur. On a vu de ces infortunés à qui il ne restoit que le tronc, & qui ont ainsi vécu plusieurs jours.

Cette terrible maladie étant regardée comme produite par le pain où il entre une certaine quantité de seigle ergoté, M. *de Lys*, au défaut de secrets pour prévenir l'ergot, dont les causes ne sont point assez connues, indiqua différens moyens pour se garantir des maux qui en résultent.

L'un de ces moyens seroit de passer exactement le bled méteil dans un crible cylindrique, divisé en trois parties, où les fils de fer fussent inégalement espacés, de manière que les grains de seigle ergotés, qui sont ordinairement fort gros, ne pussent entrer dans les parties destinées aux bons grains : par-là on les en séparéroit, du moins pour la plûpart, car il s'en trouve dont la grosseur n'excéde pas celle des bons grains, quoiqu'il les surpassent toujours en longueur.

Mais le moyen le plus efficace est de n'employer le bled mêlé de beaucoup de seigle ergoté que plusieurs mois après la récolte, & après qu'il a sué. Tous les Au-

Digitized by Google

teurs conviennent que l'uſage n'en eſt point alors dangereux.

M. l'Abbé de *Lys* propoſa enſuite quelques vues pour empêcher que le peuple de la campagne ne conſomme des grains trop récemment moiſſonnés (1).

(1) La maladie dont on vient de parler a beaucoup règné en Artois depuis le mois d'Août 1764, & c'eſt ce qui a donné lieu à la diſſertation de M. l'Abbé *de Lys*. Meſſieurs les *Députés généraux & ordinaires* des Etats, informés des ravages que faiſoit cette maladie, ſur-tout dans pluſieurs villages ſitués entre Arras & Douay, y envoyerent auſſi-tôt Mrs *de Larſé* & *Taranget*, Médecins, dont les ſoins parvinrent à arrêter les progrès d'un fléau ſi funeſte, qu'ils imputèrent au pain fait de ſeigle ergoté & de bled trop nouveau dont les malades s'étoient nourris. Au mois de Janvier dernier ils remirent aux Etats un Mémoire, contenant une exacte deſcription de la maladie, avec les moyens de la traiter dans ſes différens périodes. M M. les Députés ont fait diſtribuer dans toutes les Paroiſſes de la Province des imprimés de ce Mémoire. Ils ſe ſont d'ailleurs empreſſés de fournir aux pauvres malades des ſecours abondans en tout genre ; & pour témoigner leur ſatisfaction aux Médecins qui avoient ſecondé leur zèle, ils ont adreſſé à chacun d'eux une lettre flatteuſe & honorable, avec une des médailles que les Etats firent frapper à la naiſſance de *Monſeigneur le Comte d'Artois*.

MÉDECINE.

Lettre à l'Auteur du Mercure, ſur un fait intéreſſant relativement à l'INOCULATION.

LE hazard, Monſieur, vient de me procurer la connoiſſance d'un fait que je crois très-propre à reconcilier les *Anti inoculateurs* avec les *Inoculateurs* ; ce fait eſt au moins très-intéreſſant pour le Public : c'eſt ce qui m'a déterminé à vous prier de vouloir bien lui en faire part.

Le ſieur *Hachette* de Romainville, dit *du Croizy*, Maître en Chirurgie, & Chirurgien ordinaire de M. le Comte d'*Albon*, Prince d'*Yvetot*, avoit ſix enfans tous attaqués de la petite vérole. Malgré les précautions, la petite verole ſe déclara avec beaucoup de caractères de malignité dans les deux premiers qui en furent attaqués ; l'un âgé de cinq ans étoit déja expiré, l'autre âgé de quatre ans étoit ſur le point d'expirer. Sans connoiſſance, ſans ſentiment & preſque ſans mouvement, ce n'étoit qu'avec beaucoup d'attention qu'on croioit appercevoir encore en lui quelques ſignes de vie.

Digitized by Google

Le Sieur *du Croizy*, homme auſſi eſtimable par ſes connoiſſances dans ſon art que par ſa tendreſſe éclairée pour ſes enfans, au déſeſpoir d'être expoſé à ſe les voir enlever tous dans le même temps par une maladie qui ſe déclaroit avec des ſymptômes ſi terribles, déſeſpérant de rien obtenir des traitemens ordinaires, n'eut plus recours qu'à ſon génie. Ayant remarqué que les boutons avoient ſur-tout pouſſé à la tête, ſur la poitrine, en général ſur les parties antérieures du corps & ſur les extrêmités, mais preſque point ſur les parties poſtérieures; il crut que ce ſeroit affoiblir l'effet de cette maladie, que d'en partager l'humeur; pour cela il fit avec un ſcapel pluſieurs inciſions ſur les deux épaules de l'enfant; puis il enleva avec un inſtrument le plus gros grain qui étoit placé à la foſſe des clavicules, il le ſépara en deux, & en appliqua chaque partie ſur les inciſions qu'il venoit de faire, ayant ſoin que le *virus* contenu dans ces puſtules pénétrât dans ces inciſions, puis il ſe contenta d'appliquer un linge par deſſus, & laiſſa cet enfant couché ſur le ventre.

En huit heures de temps, le gonflement de la tête, de l'eſtomach, &c. diminua conſidérablement: l'enfant reprit connoiſſance, les puſtules blanchirent, & au bout de

Digitized by Google

vingt-quatre heures il ſe forma une ſuppuration conſidérable ſur les deux épaules. Cette ſuppuration leva tous les accidens, de manière que deux jours après l'enfant fut abſolument hors de danger ; mais les deux épaules demeurèrent très-douloureuſes : l'enfant fut obligé de ſe tenir pendant quinze jours couché ſur le ventre. Il ſurvint après la ſuppuration une eſpèce d'éréſipelle que l'on tâcha de guérir avec une eau rafraîchiſſante compoſée d'eau de chaux & de ſel ammoniac ; on appliqua enſuite l'emplâtre de *Bayeul* : en quinze jours il fut radicalement guéri. Il lui reſte ſeulement ſur les épaules les marques des inciſions, mais peu apparentes ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, quoiqu'il ait eu au viſage un nombre prodigieux de boutons, comme nous l'avons dit, il ne lui en reſte cependant aucunes marques. Cet enfant âgé aujourd'hui de douze ans, n'a éprouvé depuis ce temps aucune maladie.

La maladie ne s'étant point déclarée avec autant de malignité dans les autres enfans, le ſieur *Hachette* n'a point cru devoir leur faire la même opération. Il n'a point eu même d'occaſions de la faire ailleurs.

Je ne me permettrai aucune réflexion ſur ce fait que je viens de détailler avec toute l'exactitude dont je ſuis capable ;

Digitized by Google

peut-être n'est-il pas nouveau que l'on ait inoculé des personnes déja attaquées de la petite vérole pour en éloigner le danger : mais il est au moins certain que le Public a regardé jusqu'à présent l'inoculation simplement comme un préservatif, & non pas comme un remède contre la petite vérole. Le fait que je viens de rapporter prouve que si l'inoculation a l'avantage de préserver de cette terrible maladie, elle a encore celui de la guerir lorsqu'on ne s'en est pas servi pour la prévenir. Il est donc très-intéressant pour le Public, qu'il en soit instruit.

J'ai l'honneur d'être,

A Yvetot, le 22 Mai 1765.

JAMARD, Prieur de Roquefort, C. de l'Académie de Rouen.

Digitized by Google

LISTE abrégée de quelques faits-pratique ſur le traitement de la goutte, par la ptiſane balſamique de M. DE MONGERBET.

M. le Duc de *Laval de Montmorency* avoit un accès de goutte au pied; il a été calmé le ſecond jour, & il eſt allé à Verſailles le quatriéme. M. de *Janſen*, rue du Bacq, uſe de la ptiſane balſamique de temps en temps depuis près de deux ans, & au moindre mouvement de l'humeur, ce qui lui fait au mieux. M. *Duval de Lépinoy*, Secrétaire du Roi, rue d'Antin, ſeptuagénaire, uſe dudit remède depuis deux ans & en différens temps; il étoit on ne peut plus long-temps & plus cruellement tourmenté de la goutte: à préſent ſes accès ſont bien plus doux, plus rares & plus courts. M. *Boileau* de *S. Paux*, Chevalier de Saint Louis, & Major-Général au ſervice du Roi de Pologne, place du Palais, étoit réguliérement attaqué trois fois par an d'accès de goutte auſſi longs que violens; il uſe de la ptiſanne balſamique depuis deux ans; il jouit d'une ſanté parfaite, & ſe

trouve ſans accès depuis quatorze mois. M. le Chevalier de *Bauvais*, chez M. le Pré-dent de *Mêlé*, rue du Sentier, eut en Mars 1764 un violent accès de goutte aux genoux & à la main; calmé en trente-six heures par la priſanne balſamique, il marcha en trois jours, & l'uſage qu'il en continue le met au mieux. M. le Comte de *Fénelon*, Hôtel Notre Dame, rue du Colombier, près la grille de l'Abbaye, fait un uſage alternatif du reméde depuis deux ans pour la goutte, dont il ſe trouve parfaitement. M. le Chevalier de *Fumad*, Capitaine d'Invalides à l'Hôtel; accès de goutte au genou en 1763, & l'humeur dans la veſſie, ne pouvant uriner; calmé, adouci & urinant le même jour. Le R. P. Gardien des Capucins de *Meudon*, à Saint Honoré à Paris; accès de goutte au genou en 1763, calmé & rétabli en peu de jours par la priſanne balſamique. M. de *Berthecourt*, Gentilhomme, chez M. le Cardinal de *Geſvre*, étant à Bauvais; ayant une humeur de goutte à la poitrine, avec des douleurs très-vives & étouffement, calmé & rétabli par deux ſeuls gobelets de la priſanne balſamique. M. *Hallaire*, chez Madame ſa mère, négociante, rue ſaint Denis, vis-à-vis celle de la Ferronnerie; accès de goutte très-

vif au pied ; calmé la même nuit par ledit reméde : il est sorti le second jour. M. *Thibault*, intéressé dans les Affaires du Roi, rue de Condé ; rétabli en peu de jours d'une humeur de goutte qui se portoit à la tête : ledit reméde lui rend le calme au moindre mouvement de l'humeur. M. l'Abbé *Duforger*, Aumônier de M. le Prince *de Bouillon*, accès de goutte aux pieds ; calmé & rétabli en peu de jours par la prisanne balsamique. M. *Fontaine*, Maître d'Hôtel chez M. le Marquis *de Marigny* ; goutte très-enflammée aux deux pieds, calmée la même nuit, & a marché le troisiéme jour. M. le Marquis *de Saint-Brice*, Capitaine dans Conty, cavalerie, à Rennes en Bretagne, retenu dès long-temps dans son lit par la goutte, rétabli par la prisanne balsamique ; il est sans accès depuis un an. M M. de *Mons* & *du Plessis*, Capitaines dans Penthiévre, infanterie, sont dans le même cas pour leur goutte que M. le Marquis *de Saint-Brice*. M. *Gosnin d'Angrian*, Prevôt à Avesnes en Hainaut, & plus que septuagénaire, dans l'état le plus affreux de la goutte, ne pouvant uriner qu'au moyen de la sonde que l'on employoit depuis un mois, ses urines étant comme du pus ; urinant librement & abondamment par

l'usage

l'usage de la ptisanne balsamique, & son état changé, n'ayant eu cet hiver qu'un léger accès de goutte. M. *de Colerus*, ancien Colonel réformé au Régiment Royal Suédois, au Gouvernement à Metz, âgé de près de quatre-vingt ans, & la goutte dans toutes les articulations, est dans un état bien plus doux, plus tranquille, &c. depuis deux ans qu'il use de la ptisanne balsamique. Les autres faits sont trop nombreux; il y en a quelques-uns fort intéressans dans mon ouvrage. Je dois observer que la ptisanne balsamique n'a produit aucun effet sensible dans les accès de quelques-uns, qui l'ayant continué, s'en trouvent au mieux ou sont sans accès depuis long-temps; tels sont M. le Chevalier *de Saint-Paux*, M. *Duval de l'Epinoy*, &c. M. *Lambert*, Imprimeur au Collége de Bourgogne, vis-à-vis les Cordeliers, ayant un très vif accès de goutte à la main droite, calmé le lendemain, & il a pu écrire le troisiéme jour: ce fait est du 25 du mois de Mars 1765, &c.

J'affirme le présent extrait véritable.

C. DE MONGERBET, *Médecin ordinaire des Bâtimens du Roi.*

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

PHARMACIE.

DISCOURS ou Histoire abrégée de l'antimoine, & particulièrement de sa préparation ; par M. JACQUET, ci-devant Chirurgien de S. A. S. le PRINCE LOUIS DE WIRTEMBERG. A Paris ; 1765 : avec approbation & permission. De l'Imprimerie de SÉBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

TOUT ce qui intéresse la santé, ne peut être traité avec une trop scrupuleuse attention. Il y a long-temps que l'on connoît les propriétés & les bons effets du Mercure dans les maladies vénériennes ; mais jusqu'à ce jour, on n'a que prévu les inconvéniens qui résultent quelquefois de

Digitized by Google

ſon adminiſtration. La Faculté de Médecine qui porte un œil ſévère ſur les nouveaux remèdes à employer, & qui ne ſe rend qu'à l'expérience ſouvent réitérée, vient d'approuver authentiquement la préparation antimoniale du ſieur *Jacquet*, & en recommande l'uſage à ſes Docteurs.

Cette conduite ſage & éclairée, dit M. *Jacquet*, rend la Faculté de Médecine bien digne de la confiance du Public & des Magiſtrats qui la gouvernent.

Après quelques courtes réflexions, M. *Jacquet* rapporte en entier la requête qu'il a préſentée à la Faculté de Médecine, & le jugement que ce Corps reſpectable a prononcé ſur ſon remède. Il paroît que cette nouvelle préparation antimoniale peut, ſuivant les circonſtances & le tempérammment des malades, être adminiſtrée depuis ſix, juſqu'à vingt-quatre & trente grains comme correctif des humeurs. Elle ſe donne depuis douze juſqu'à dix-huit grains comme purgatif. On doit employer ce remède dans tous les maux provenants de l'acrimonie des humeurs, ou de l'épaiſſiſſement de la lymphe, les maladies de la peau, les obſtructions des glandes & des viſcères, le lait répandu, les écrouelles, & ſur-tout les maladies vénériennes, tant récentes qu'inveterées.

M. *Jacquet*, présente ensuite, non pas quelques certificats mandiés de guérisons douteuses, mais une attestation formelle de plusieurs cures faites par un Docteur Régent de la Faculté, qui est moins étonné des bons effets de ce remède, que de la vivacité avec laquelle il agit efficacement. On ne voit dans l'exposé de M. *Jacquet* rien qui ressente la charlatannerie; c'est un Chymiste habile, sûr de ses opérations, ami de l'humanité, qui ne redoute point l'œil éclairé de ses Juges, qui travaille en leur présence, qui se soumet à leur censure, & qui s'appuie enfin de leur autorité.

Je n'analyserai pas l'abrégé historique qu'il donne de l'antimoine depuis le siécle d'*Hypocrate* jusqu'à nos jours. On voit, par ce qu'il en dit, que les remèdes tirés de ce demi métal n'ont jamais reçu une approbation générale, & que ce n'est qu'en 1666 qu'enfin la Faculté en permit les préparations. Celle de M. *Jacquet*, supérieure à toutes les précédentes, revêtue de l'approbation de la Faculté de Médecine, autorisée par un Bréver en forme de M. le premier Médecin, & employée efficacement dans les maladies ci-dessus indiquées par plusieurs célèbres Médecins, doit inspirer la plus grande confiance.

On trouve ce remède salutaire chez M.

Digitized by Google

Jacquet, rue & place Saint Louis, près celle des deux Ponts.

Chez les Sieurs *Picquellier*, rue Sainte Croix de la Brétonnerie, près les Billettes.

Regnault, rue de Bussy, fauxbourg Saint Germain.

Lafosse, rue Saint Honoré, à côté du marché des Quinze-vingts.

Pergoud, grande rue Taranne, fauxbourg Saint Germain, tous Receveurs de la Lotterie Militaire.

La boëte contenant treize pillules, se vend quatre francs.

MÉCHANIQUES.

PAR Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Avril 1765, Sa Majesté accorde au sieur *Macary*, son Méchanicien privilégié, la permission d'établir dans les différents ports de mer où il se construit des vaisseaux, des moulins à scies, pour les bois de construction, de 50 à 60 scies, ainsi que de charpente & menuiserie, & des moulins à farine au même endroit. C'est avec le flux & reflux de la mer que le sieur *Macary* fera travailler lesdits mou-

Digitized by Google

lins, ſoit qu'elle monte ou qu'elle ſe retire.

Le premier établiſſement doit ſe faire à Rochefort, aux termes dudit Arrêt; & le Roi accorde à perpétuité le terrein néceſſaire auxdits établiſſemens, conformément au plan qu'il a préſenté au Conſeil, moyennant cinq ſols de cens.

Cette nouvelle découverte ouvrira en France un commerce très-utile & très étendu, qui n'y exiſte point actuellement.

MACARY.

---

*RÉPONSE du ſieur HERVÉ *, Horloger, aux remarques que le ſieur TAVERNIER, Maître Horloger de Paris, a fait inſérer dans le Mercure de Janvier dernier, concernant la partie des quantièmes de la montre que ledit ſieur HERVÉ a préſentée à l'Académie Royale des Sciences, le 16 Mai 1764.*

POUR répondre, Monſieur, aux remarques que vous avez fait inſérer au Mercure de Janvier dernier, où vous dites que

* Cette réponſe ayant été égarée, n'a pu être inſérée plutôt dans le Mercure.

Digitized by Google

quant à la partie des quantièmes de la montre que j'ai présentée à l'Académie, elle imite si fort celles que vous avez faites depuis plusieurs années, que cela vous a obligé de répondre à mon Mémoire; c'est une ressemblance en nos montres que je n'ai point encore apperçue, par la description que vous faites des vôtres; au contraire, je vois par votre exposé que nos montres ne se ressemblent pas, même extérieurement; & que quant à la composition intérieure de la mienne, elle est aussi dissemblable à la vôtre que le jour pourroit l'être à la nuit. Vous avez imité trop scrupuleusement le mauvais principe des anciens, de faire mouvoir ces sortes de quadratures par la force motrice, pour que la mienne, qui a un principe d'être mue tout différent à la vôtre, puisse y avoir aucun rapport. Vous pouvez savoir qu'en présentant mes montres à l'Académie, je m'y suis annoncé pour l'auteur du principe de faire mouvoir les quantièmes par la pulsation du crochet de la fusée, en remontant lesdites montres, & conséquemment décharger la force motrice du poids onéreux de faire agir cinq à six mobiles aux moins, que l'on emploie ordinairement dans la composition de ces sortes de quadratures; & j'ai prou-

vé mon dire dans mon Mémoire à l'Académie, par la citation de l'origine de mon invention, époque qui n'a guère moins de trente bonnes années actuellement. C'est ce qui fait que dans le certificat d'approbation que j'ai eu de l'Académie, il est formellement spécifié que je suis le premier qui ait imaginé d'employer ce moyen pour faire changer les quantièmes. Vous voyez par là combien je vous suis antérieur pour la composition de ces sortes de pièces, dont j'ai fait un assez grand nombre pendant l'espace de vingt-trois à vingt-quatre ans. Enfin il y a six ans, que voulant profiter de la mode de percer le fond des boëtes de montres, pour voir vibrer le balancier, je m'imaginai pouvoir substituer en place de cette insipide invention quelques chose de plus agréable & de plus utile ; c'est ce qui m'engagea à composer des montres à quantièmes, où j'ai rassemblé ce que j'ai cru de plus utile pour l'usage ordinaire, sans trop charger ma composition ; & ce sont celles que j'ai présentées à l'Académie. Mais je n'en aurois jamais fait aucune, si je n'avois pas trouvé l'invention de rendre ces sortes de quadratures, des especes de tableaux mouvans, qui, par ma composition, sont totalement séparés du

Digitized by Google

mouvement, & n'agissent que lorsque l'on remonte la montre. Passons actuellement à l'examen des deux défauts que vous trouvez à mon principe de faire changer les quantièmes en remontant la montre. Dans votre premiere objection vous citez d'abord, comme loi obligative, une chose qui n'est qu'arbitraire & de nulle conséquence; savoir: qu'il faut que les quantièmes changent à minuit. Je crois qu'il importe très-peu à un particulier, à quelle heure de la nuit puissent changer ses quantièmes, pourvu que sa montre lui indique le lendemain matin le quantième requis du jour où il est. Je m'étonne que vous n'ayez pas senti toute la foiblesse de cette objection, qui ne mérite pas que l'on y réponde. Quant à la seconde objection, elle a un peu plus de probabilité; mais elle n'en est pas de plus grande conséquence; savoir: que lorsque l'on remonte la montre deux fois dans le même jour, l'on fera avancer les quantièmes d'un jour de trop, ce qui est exactement vrai. Mais outre que vous savez que les montres ne sont pas faites pour être remontées deux fois en un même jour; quand même le cas arriveroit, il ne produiroit d'autre inconvénient, que d'obliger le particulier à ouvrir le mouve-

Digitized by Google

ment de ſa montre, & avec la pointe d'un curedent, faire rétrograder les quantièmes qu'il auroit fait avancer de trop. Il y a des fenêtres à la plaque du fond de la boîte, destinées à cet uſage, ainſi qu'à celui de remettre les quantièmes aux jours requis, quand la montre a été pluſieurs jours ſans être remontée. Vous voyez par cet expoſé, que le particulier peut en moins d'une minute remédier au mal que vous avez cité, ſuppoſant qu'il arrive. Mais, puiſque vous admettez la ſuppoſition, je vais vous citer un cas qui peut arriver à vos montres bien plus ſouvent qu'aux miennes, d'être remontées deux fois dans un même jour; c'eſt-à-dire, que mes montres ont la propriété que toute la quadrature à quantièmes pourroit manquer, ſans que le mouvement puiſſe en reſſentir aucune altération, puiſqu'elles en ſont totalement ſéparées. Mais il n'en eſt pas ainſi des vôtres que le mouvement fait agir; car le moindre engagement qui peut ſe trouver à l'un des mobiles de la quadrature, ſuffit pour faire arrêter & la quadrature & le mouvement tout enſemble. C'eſt alors que le dérangement devient total, puiſqu'il n'y a que l'horloger qui puiſſe y apporter reméde. Mais malgré ce défaut & une infinité d'autres in-

ſéparables du mauvais principe de rendre ces ſortes de quadratures relatives à la force motrice ; vous n'héſitez par un inſtant de donner à vos montres un éminent degré de ſupériorité ſur les miennes, quoique ce ſoit avancer un paradoxe auſſi ridicule à ſoutenir que celui de vouloir prouver que le blanc eſt noir ou que le noir eſt blanc. Mais comme vous n'êtes pas juge compétent en cette partie, je crois qu'il ſera beaucoup plns ſûr de s'en rapporter au jugement du Public éclairé, & particuliérement de ceux qui ont aſſez de connoiſſance dans l'art, pour pouvoir peſer nos raiſons ſans partialité.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPERA.

L'Académie royale de Musique a continué *les Fêtes de l'Hymen & de l'Amour.* Les fréquens dérangemens de santé des Acteurs les plus intéressans, ont empêché que la justice, qu'on doit & que l'on rend à la musique de cet Opéra, n'ait été marquée par la même affluence qu'à l'Opéra précédent.

Le Vendredi, 12 de ce mois, on a substitué au second acte des *Fêtes de l'Hymen,* le troisieme des *Fêtes de Polimnie*, intitulé *la Féerie*, poéme & musique des mêmes Auteurs.

Dans cet acte, le rôle d'*Oriade*, *Fée*, est chanté par Mlle Riviere, celui d'*Argelie*, par Mlle Arnould, & celui de *Zimès*, *fils d'Oriade*, par M. Larivée.

Cet acte a paru plaire au Public : il a été fort bien exécuté de la part des Acteurs chantans ; & les danses, de la compo-

ſition de M. LAVAL fils, forment un Ballet très agréablement deſſiné & exécuté avec une grande préciſion.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 24 Juin, l'Acteur nouveau (M. AUFRENE) joua dans *Merope* le rôle de *Poliphonte*. Il fit reſſortir ce rôle avec beaucoup de talent, & il en reçut le prix par les applaudiſſemens du Public. M. *Briſart*, qui jouoit dans la même repréſentation, eut tout lieu d'être flatté de l'accueil du Public, dont les ſuffrages les plus éclatans lui confirmoient ce que nous écrivions alors dans notre article du dernier Mercure.

Le premier du préſent mois, Mlle ANDASSE débuta dans *Tancrede* par le rôle d'*Amenaïde*. Elle a continué ſon début dans cette même Piéce & dans *Hypermneſtre*. Cette Débutante eſt d'une haute ſtature, la figure bien conformée pour le théâtre; elle a un jeu formé & beaucoup mieux réglé que n'ont ordinairement les

N. B. Faute à corriger dans le précédent Mercure. Article de la Comédie Françoiſe, page 207, au lieu de *la Mère Coquette*, liſez l'*Ecole des Mères*.

Acteurs qui n'ont joué que dans les provinces ; son debit est assez juste & raisonné avec intelligence. Il s'en faut beaucoup qu'elle manque de talens. Il est fâcheux que la foiblesse de l'organe lui enléve souvent les moyens d'en tirer tout l'avantage que doit lui suggérer son intelligence. Sur de moins grands théâtres, & plus éloignée du sublime modèle dont nous avons encore l'idée si récente, cette Actrice a dû remplir les premiers emplois avec applaudissement ; elle a été encouragée ici par ceux du Public en plusieurs endroits des rôles dans lesquels elle a paru. Dans la même tragédie d'*Hypermnestre* M. Aufrene a joué avec une distinction marquée & des applaudissemens universels le rôle de *Danaus*. On s'apperçoit avec beaucoup de satisfaction, que ce nouvel Acteur peut donner un nouvel éclat à plusieurs rôles, regardés jusqu'à présent comme fort ingrats, par la prévention dans laquelle on étoit contre tous ceux qui sont compris dans ce qu'on appelle les *Tyrans*. Le Public n'a pas revu avec moins de plaisir le même Acteur dans les rôles de *Zampty* ; de *l'Orphelin de la Chine*, & dans le comique, dans celui de *Philippe Humbert* de la Comédie de *Nanine*, dans le *Président* de la *Gouvernante*, & sur-tout

dans celui de *Démocrite* qu'il joua le 12 de ce mois.

Nous pouvons annoncer avec vérité, & pour la ſatisfaction de tous ceux qui s'intéreſſent à l'honneur de notre théâtre & du goût national, que depuis quelque temps il eſt auſſi fréquenté que dans la ſaiſon la plus avantageuſe de l'année pour les ſpectacles. On ne peut ſe refuſer de ſentir que ce ſuccès eſt dû au zèle & aux talens ſupérieurs de pluſieurs des Comédiens actuels dans différens genres.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 27 Juin, on donna la première repréſentation du *FauxLord*, Comédie en 3 actes, précédée d'un prologue. Cette Piéce a éprouvé le même ſort qu'avoit eu quelques jours auparavant, au théâtre françois, *le Mariage par dépit*; c'eſt-à-dire, qu'elle ne fut pas achevée.

Digitized by Google

PREMIER supplément à l'article du Théâtre.

LE Mercredi 26 Juin M. DE BELLOY reçut de MM. LE SENECHAL & DE LA PLACE, Députés de CALAIS, les Lettres de Citoyen de cette ville, qui lui avoient été accordées par la délibération du 6 Mars précédent. On avoit différé jusqu'alors de les lui remettre, pour attendre que la boîte d'or qui devoit les contenir fût achevée. Sur cette boîte, travaillée avec beaucoup d'art par les soins du sieur DUCROLAY, sont représentées en émail les armes de la ville de Calais, entourées d'un côté d'une branche de laurier, de l'autre d'une branche de chêne, avec cette inscription aussi juste qu'honorable, LAUREAM TULIT, CIVICAM RECIPIT.

Nous croyons que l'on trouvera avec plaisir ici la copie de ces Lettres, qui sont également honneur à ceux qui les ont délivrées & à celui qui les a reçues.

« A tous ceux qui ces Lettres verront, » les Maire & Echevins de la ville de Calais, Salut. La sublimité du génie de M. » DU BELLOY, la pureté de son zèle, l'art » avec lequel il a peint l'héroïsme le plus » parfait, l'amour de la patrie, ce principe » des vertus, lui ont fait recueillir les fruits

» les plus précieux, le prix le plus digne » de ses travaux, des applaudissemens & » des récompenses de la part de notre au» guste Monarque, l'estime de toute la » France, & celle de l'Europe entière. Tant » de faveurs étoient dues à l'élévation de » son âme & à celle qu'il inspire : tout vrai » François se reconnoît dans les caractères » qu'il a tracés, & y retrouve les sentimens » de son cœur. Production heureuse! ou» vrage immortel, qu'on ne peut voir sans » être pénétré du bonheur d'être né dans » un Etat où le devoir est conduit par l'a» mour du Maître, & où cet amour laisse à » peine appercevoir le devoir, où enfin » l'on obéit à un père, & au père le plus ten» dre! Heureuse cette ville d'avoir fourni » les héros d'un si bel ouvrage! Plus heu» reuse d'avoir vu naître ces héros citoyens, » qui rapportent tout au Prince & à la Pa» trie! Que ne doit-elle point à cet Au» teur célèbre, qui vient de retracer aux » yeux de l'Univers l'esprit dont elle est » animée, & les exemples éclatans qu'elle » a donnés de son amour, de son attache» ment & de sa fidélité pour nos augustes » Souverains.

» Jaloux de nous acquitter envers M. » DE BELLOY & de lui témoigner notre » reconnoissance, nous nous sommes as-

» semblés le 6 Mars dernier, & par notre » délibération, (dont copie collationnée » sera annéxée aux Présentes,) nous avons » arrêté qu'il lui seroit écrit une lettre de » félicitation, avec prière d'agréer qu'il lui » soit présenté des Lettres de Citoyen de » cette ville, & que son portrait soit placé » en cet Hôtel. Par un autre arrêté du 21 » du même mois, (qui sera aussi annéxé » à ces Présentes,) nous l'avons provisoi- » rement admis au nombre de nos Ci- » toyens. Desirant consommer une adop- » tion si justement méritée : oüi les con- » clusions du Procureur du Roi, & con- » formément à icelles, nous avons aggré- » gé & aggrégeons M. PIERRE-LAURENT » BUIRETTE DE BELLOY, né à Saint-Flour » en Auvergne le 6 Janvier 1729, aux Ci- » toyens de cette ville, avec prière d'en » prendre la qualité dans ses titres. Or- » donnons que ces Présentes soient regis- » trées, lues & publiées à notre première » audience, & que le surplus de notre dé- » libération du 6 Mars soit exécuté selon » sa forme & teneur. Fait & donné par » nous audit Calais, en l'Hôtel commun, le » troisiéme jour de Juin 1765. *Signé*, MA- » RESSAL DE MARSILLY, BERNARD MAR- » GOLLÉ, MOURON, LEFRANC, & TEL- » LIER LAIDEZ.

Digitized by Google

» Les Lettres de Citoyen ci-dessus ont » été lues & publiées à l'audience de ce » jour, & registrées par moi Greffier de la » Mairie & Police soussigné, audit Calais » le vingtieme Juin 1765. *Signé*, FRAN- » ÇOIS. Sçellé ledit jour & an. *Signé*, JUS- » TIN DUFLOS, Secrétaire ».

On a déja très-bien observé que cette manière de récompenser étoit digne des successeurs d'*Eustache de Saint-Pierre*, digne des beaux siècles de Rome & d'Athènes. Dans cette dernière ville, du tems des *Sophocle* & des *Euripide*, l'Auteur dont la Pièce avoit été agréée par l'Aréopage étoit couronné dans le lieu même où s'assembloit cet auguste Sénat. On lui décernoit ensuite un triomphe public, & le Poëte couronné, quoiqu'ordinairement il eût été lui-même Acteur dans ses Pièces, n'en parvenoit pas moins aux souveraines dignités de la République. SOPHOCLE fut *Archonte*. SOPHOCLE régit dans la première magistrature de la république, le même peuple devant lequel il avoit joué la tragédie. Quelle source de réflexions pour l'esprit philosophique ! Les *Aréopagistes* d'Athènes étoient-ils plus frivoles que les François ? On n'ose le croire. Les François seroient-ils encore à cet égard dans le

plus honteux barbarisme? On n'ose le dire. Tout ce qu'on peut conclure, c'est que le peuple Athénien étoit un peu plus conséquent que le peuple François. Les honneurs décernés à M. DE BELLOY, les récompenses de son Souverain, les suffrages accumulés de toutes les nations nous rapprochent au moins des tems lumineux dont nous venons de parler. Heureux celui de nos successeurs qui le premier aura le plaisir d'annoncer la fin de nos erreurs sur nos opinions par rapport à l'*Art* du Théâtre!

Nous profitons de cette occasion pour informer nos Lecteurs du succès constant & soutenu que le *Siége de Calais* a dans toutes nos provinces. L'esprit patriotique y prend le même essor que dans la Capitale. Cette tragédie a été représentée à *Calais*, à *Boulogne-sur-mer*, à *Dunkerque*, à *Rouen*, à *Caen*, à *Lyon*, *Aix*, *Amiens*, &c. &c. avec un concours prodigieux. Dans la plupart des Villes on en a donné des représentations *gratis* pour le peuple. M. le Marquis d'*Armentières* a fait représenter la pièce pour les Soldats de la garnison qui lui avoient demandé cette grâce avec instance. Une lettre du Lieutenant-Colonel du Régiment de la Couronne assure que tous les Officiers, assemblés à Arras, ont statué qu'il falloit

donner à chaque compagnie un exemplaire du Siége de Calais ; au commencement de chacun est écrit : *Pour inspirer aux nouveaux Soldats les sentimens qu'avoient les anciens.*

Les lettres de Bruxelles, de Berlin, de Coppenhague, font mention de l'accueil distingué qu'on y a fait à cette Tragédie. L'amour de la patrie est un sentiment naturel à tout le genre humain. Qui saura le peindre plaira dans tous les pays.

Ce qui doit le plus flatter M. DE BELLOY, c'est sans doute l'estime que les Anglois n'ont pu refuser à son ouvrage. On en a fait à Londres une édition en françois qui a été enlevée sur le champ. Ensuite il en a paru une traduction en vers anglois, par M. DENIS, auteur distingué & digne de l'être. Voici sur cette pièce l'article de la Gazette de Londres, nommée *Evening-post.*

DE WHITE-HALL, le 16 *Mai* 1765.

« La Tragédie du SIÉGE DE CALAIS, » représentée vingt-deux fois à Paris, trois » fois devant la Famille Royale, & une » fois *gratis* pour le peuple, renferme la » morale la plus forte & la mieux déve- » loppée. Elle porte jusqu'à la conviction

» cette importante vérité, que l'amour de
» la patrie est la plus noble des vertus, &
» doit en être la première.

» Dans la contexture de cette piéce,
» l'Auteur ne s'écarte jamais de son objet:
» les différens caractères y ajoutent à me-
» sure qu'ils se développent, & chaque
» vers y conduit le lecteur.

» L'amour, sans lequel une Tragédie
» Françoise n'est point reçue favorable-
» ment, & qui a déparé plus d'une piéce
» Angloise, n'est ici qu'un moyen secon-
» daire, & ne sert qu'à faire ressortir plus
» noblement l'amour patriotique. Nous n'y
» voyons aucunes de ces situations roma-
» nesques aussi fades qu'usées. L'amour
» d'*Harcourt* pour *Aliénor* annoblit son
» caractère. Celui d'*Aliénor* pour *Harcourt*
» n'a nul rapport avec celui des *Statira*,
» des *Cléopatre*, des *Cassandre*. Cet amour
» est vraiment héroïque. L'amitié frater-
» nelle, l'attachement filial, s'y montrent
» dans le plus beau jour; mais tous deux
» cédent à l'amour de la patrie, toujours
» supérieur, dans cette piéce, à tout autre
» sentiment. Les caractères sont de la plus
» grande beauté, uniformes (1) & vrais.
» On voit dans *Edouard* un Prince qui a de

(1) On doit entendre par cette expression, *soutenus chacun dans leur genre.*

Digitized by Google

» grandes qualités avec de fortes passions.
» Ambitieux, fier de ses succès, haut,
» brave, & cependant noble & généreux
» lorsque la raison éclaire son cœur. Sa
» tendresse pour son père assassiné est ré-
» veillée par le discours d'*Aurèle*. C'est ici
» le triomphe du Monarque généreux. *Go-
» defroy d'Harcourt* nous retrace le portrait
» de *Coriolan* avec des vertus plus réelles.
» Sa révolte, occasionnée par la tyrannie
» des Ministres, forme une excellente
» leçon poux eux, & les avertit de ne
» point jetter dans le désespoir ceux dont
» les talens militaires peuvent contribuer
» au malheur de la patrie.

» A peine *Harcourt* paroît que nous
» voyons le plus grand contraste entre le
» ressentiment des torts qu'on lui a faits,
» & son amour pour la patrie. Les der-
» nières paroles d'un frère mourant réveil-
» lent ses remords, & nous l'y voyons
» livré jusqu'au moment où il répare les
» erreurs de sa conduite. *Eustache de Saint-
» Pierre*, le héros de la pièce, est grand
» par-tout. Il défend ses murs; il n'est
» point accablé sous le poids de ses mal-
» heurs; il persuade à ses concitoyens de
» périr plutôt que d'être infidèles à leur
» patrie; & quand on lui propose de brû-
» ler la ville & de s'ensevelir sous ses cen-

» dres, sa prudence est ingénieusement » contrastée par le courage bouillant de » son fils. Il propose un traité avec l'en- » nemi. Quand il apprend que par ce traité » les Citoyens ont la vie sauve, pourvu » que six d'entre eux se dévouent à la mort, » il s'offre noblement le premier. Sa con- » duite, dans la prison, forme un mêlange » heureux de la tendresse paternelle & de » la plus ferme résolution. Son entrevue » avec *Edouard*, le montre également iné- » branlable aux promesses & aux menaces » de son vainqueur. Il préfére même l'es- » pérance de rendre les talens d'*Harcourt* » utiles à sa patrie, à la conservation de » ses jours & de ceux de son fils; & pour » comble d'héroïsme, aussi-tôt qu'il s'ap- » perçoit de l'artifice d'*Harcourt* pour le » sauver, ainsi qu'un autre *Regulus*, il » vient se remettre au pouvoir du vain- » queur. Les caractères d'*Aurèle* & d'*Am- » blétuse* sont également bien soutenus » dans cet excellent ouvrage ».

Il me semble que M. DE BELLOY peut dire actuellement pour lui-même ce qu'il a mis dans la bouche de son héros.

P. S. Cette Tragédie, très-bien traduite en anglois par M. *Denis*, se vend à Londres, chez *J. Fletcher* & compagnie, dans le Cimetière Saint Paul, &c.

Cette

Digitized by Google

« Plus rivaux qu'ennemis d'un peuple magnanime,
» Notre plus beau laurier sans doute est son estime.

Cette justice que les Anglois rendent à un de nos Auteurs, prouve la vérité du discours de *Mauny*, & toute la Nation Angloise semble répéter :

« L'Anglois est Citoyen, & sa raison suprême
» Veut qu'une nation se chérisse elle-même.
» Le lien fraternel qui joint tous les humains
» Se serre en chaque Etat par d'autres nœuds plus
» saints.
» Je sais que mis au jour, nourri par l'Angleterre,
» Je lui tiens de plus près qu'au reste de la terre ;
» Je vois les mêmes nœuds de la France à ses
» fils, &c. &c. ».

Qu'il nous soit permis de faire remarquer, pour notre honneur, que nos observations sur la Tragédie du *Siége de Calais* sont de la plus exacte conformité avec ce que nous venons de rapporter du Journaliste Anglois ; qu'apparemment les gens de lettres de cette nation, ont pensé précisément comme nous sur les points les plus importans de cette pièce, tandis qu'ici quelques gens qui font peut-être, ou qui ont fait déja des Tragédies, avant que d'a-

Digitized by Google

voir lu aucune règle de poétique, se flattoient d'y fairevoir des irrégularités. Cet ouvrage a fait une impression si forte & si universelle, qu'à son occasion, M. DE LA PLACE & moi nous avons été & nous sommes encore journellement accablés de pièces, tant en vers qu'en prose, que l'on nous presse avec instance d'insérer dans notre Journal. Quoique dans ce nombre il y en ait de très-estimables, & qui feroient presque autant d'honneur à leurs Auteurs qu'à celui qu'ils célèbrent, leur multitude nous met dans l'impossibilité d'en satisfaire aucun. Il y a dèja long-temps que nous avons engagé sur cela une parole inviolable à M. DE BELLOY, dont la modestie craint de fatiguer les lecteurs du bruit répeté de sa célébrité.

Tant de suffrages réunis doivent le consoler d'un petit malheur attaché à cette célébrité, nous voulons dire des clameurs de ces petits Poëtes infortunés, qui critiquent tout ce qui réussit, & qui se désolent de ce qu'on ne les critique jamais.

Digitized by Google

SECOND ſupplément à l'article des Spectacles. Lettre à M. DE LA GARDE, *auteur du Mercure pour la partie du Spectacle.*

JE ſerois modeſte naturellement, Monſieur, ſi je n'avois pas d'ailleurs tant de raiſons de l'être, mais des louanges telles que les vôtres détruiroient en moi l'ouvrage de la nature & de la réflexion. Epargnez-moi, je vous prie, n'uſez pas à la rigueur du droit que vous avez de dire du bien des gens, tandis que vous effacez impitoyablement les éloges qu'on vous adreſſe. *Quittez-moi votre ſerpe, inſtrument de dommage*, ſi vous ne vous en ſervez que pour retrancher les ſeules choſes qui peuvent me mériter la bienveillance de vos Lecteurs. La penſée reſte à qui l'expreſſion eſt interdite, je connnois cette reſſource-là, & je vous jure que votre ſévérité n'y gagne rien : vous pourriez avoir ici des correſpondans plus éclairés & plus habiles, mais vous n'en ſeriez pas quitte avec eux à meilleur marché. Paſſez-moi donc ma façon de penſer ſur votre compte. L'événement que je vais vous apprendre eſt aſſez ſingu-

lier en ce qu'il fait époque. On nous a donné vendredi 7 Juin les premiéres représentations de la Foi du serment, tragédie de M. *Pontalier*. Les applaudissemens ont été très-vifs ; & l'Auteur démandé plusieurs fois, a été obligé de paroître sur la scène; ce qui, je crois, n'étoit jamais arrivé à Lyon. On a redonné la même pièce le lundi suivant, au profit de l'Auteur. Vous vous imaginez peut-être que l'assemblée a été nombreuse le vendredi & le jeudi. Hélas ! Monsieur, il n'y a pas eu cent personnes le premier jour, & la recette au profit de l'Auteur n'a pas passé quatre-vingt francs. Il ne doit pas en avoir moins d'obligation à la Directrice. Elle honore sa profession. Estimable en elle-même, par des sentimens honnêtes & des procédés généreux. C'étoit déja beaucoup que d'avoir reçu cette piéce. Le Public qui se défie de celles qui n'ont pas été représentées, n'y va guères. N'aimant pas à juger, comme le Public de Paris, il préfère un ouvrage dont la réputation est faite. Celle de la nouvelle tragédie me paroît fort équivoque, voici une courte exposition du sujet. Je souhaite qu'elle suffise pour contenter la curiosité qu'elle peut exciter.

Un Japonois que l'Auteur nomme *Sidonus*, a juré fidélité au tyran qui occupe son trône, qui lui enlève sa maîtresse, qui

veut lui faire abjurer le chiſtianiſme par la crainte des plus honteux ſupplices. *Noctambunanga*, non content d'exiger que tous les Japonois abandonnent la réligion de leurs peres, ſe propoſe pour l'objet unique de leur culte : il faut qu'ils reconnoiſſent en lui leur Empereur & leur Dieu. Vous ſentez bien, Monſieur, que les chrétiens qui ſe trouvent au Japon, n'ont garde d'obéir à ces ordres inſenſés ; on les enferme dans des noirs cachots. Les bonſes qui ont leurs idoles à venger, & qui n'ont point les ſcrupules du chriſtianiſme à combattre, conſpirent pour remettre le ſceptre entre les mains de *Sidonus*, ſans réfléchir que ſous l'empire d'un Chrétien, l'idolatrie n'a rien à eſpérer. Ils ſont ſecondés & ſoutenus par la mère de *Sidonus* & par ſa maîtreſſe : elles ſont l'une & l'autre plus intéreſſées que les bonſes au ſuccès de la révolution. *Sidonus* doit naturellement y jouer le premier rôle ; la foi du ſerment l'en empêche, ou plutôt la religion qu'il a embraſſée. Les efforts réitérés des deux objets les plus puiſſans ſur ſon cœur, les rigueurs de *Noctambunanga*, rien ne peut l'ébranler. Le devoir l'emporte ; il fait plus: inſtruit par ſon imprudente mère des moyens dont on doit ſe ſervir pour ſe défaire du tyran, du lieu & de l'heure choi-

ſis pour le carnage, il ſe met à la tête des Chrétiens qui viennent d'être condamnés, ainſi que lui, à un baniſſement éternel. Ils profitent des premiers momens de leur liberté ; ils rompent toutes les meſures des conjurés ſurpris, les combattent & ſauvent l'Empereur ſur le point de périr. La mère du Prince eſt furieuſe, il cherche en vain à ſe dérober à ſa colère & à ſes reproches ; elle tire ſon poignard dans le deſſein de s'en frapper ; Sidonus le lui arrache ave la promptitude & l'adreſſe requiſe en pareil cas. Pendant ce temps-là ſa maîtreſſe eſt évanouie, le tyran ne ſait que réſoudre : il ſe décide enfin à unir les deux amans, à pardonner aux auteurs de la conſpiration, & par un coup de grace admirable par-tout ailleurs qu'au théâtre, il renonce à ſes criminels projets & ſe fait Chrétien. Tel eſt en gros le plan de cette tragédie, paſſablement verſifiée. J'aurois voulu vous en donner un extrait plus détaillé, mais ma mémoire eſt en poſſeſſion de me jouer de ſi mauvais tours, que je n'ai pas oſé m'en repoſer ſur elle dans cette conjoncture.

Je ſuis avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Ce 19 Juin 1765. *De C... à Lyon.*

Digitized by Google

LETTRE à M. MONNET, à l'occasion de l'Anthologie Françoise.

J'AI reçu, Monſieur, avec beaucoup de plaiſir, l'exemplaire de l'Anthologie que vous m'avez fait remettre. Je croyois, avec beaucoup de gens de lettres, que cet ouvrage manquoit à notre littérature; j'en ſuis convaincu depuis que j'ai lu la ſcavante préface de M. *Meunier de Kerlon*, à la tête de votre belle édition. Je ne doute pas que vous n'éprouviez beaucoup de critiques ſur le choix que vous avez fait; c'eſt le ſort de toutes les collections: chaque lecteur condamne indiſtinctement tout ce qui ne ſe rencontre pas dans le cercle de ſes goûts d'habitude. Peu de gens, d'ailleurs, ont une idée juſte de la chanſon françoiſe; comment l'auroit-on aujourd'hui? On ne chante plus que des ariettes, c'eſt-à-dire, des mots enfilés les uns après les autres pour être à la muſique des équivalens de la dénomination des notes ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi, ut. Les Grecs & les Latins avoient des chanſons, nous les connoiſſons ſous le titre *d'Odes*, &c. Cela leur donne toute une

autre considération que celui de chansons, cependant c'est exactement la même chose. Vous avez voulu montrer à la nation un tableau des progressions de l'esprit, dans un genre qui avoit jusqu'à présent caractérisé notre talent nationnal. Vous avez donné des modèles de poësie légere, dans la plûpart desquels on trouve ce que le sentiment, les grâces de l'esprit, la délicatesse du goût & l'amour de la volupté ont dicté de plus agréable à nos meilleurs Auteurs. Je pense que l'on doit considérer votre recueil comme un dépôt d'une partie fort agréable de notre littérature, & non pas comme une collection qui puisse fournir au vain amusement d'exercer seulement la voix ou de faire valoir dans la société le talent d'exécuter des chants qui souvent n'ont pour mérite que le faux air de la difficulté. Je suis fâché seulement qu'une main barbare ait voulu corriger un des vers d'une fort médiocre chanson de moi, dans un couplet de laquelle je croyois avoir dit,

« De l'art séduisant de charmer
» On ne m'entendra *jamais* plaindre

& non pas

» On ne m'entendra *pas* me plaindre »;

Vous savez, Monsieur, puisque vous

Digitized by Google

avez vous-même pris le ſoin autrefois de faire graver cette bagatelle, qu'au moins je n'y avois pas mis cette énorme dureté. Au reſte, cette faute d'impreſſion, dont je n'ai pu me défendre de me juſtifier ici, ne doit pas affoiblir le mérite réel de votre édition. Je ne crois pas qu'on ait encore vu en France rien d'auſſi agréable, d'auſſi ſoigné & d'auſſi parfait que la partie typographique de vos trois volumes. On y apperçoit les connoiſſances d'un homme de goût, & toutes les précautions d'un Editeur, jaloux de remplir & même de ſurpaſſer ſes engagemens avec le Public *.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D. L. G.

Supplément à l'annonce des livres. Avis important pour les curieux de littérature.

ON adjugera, dans la vacation du vendredi 26 de ce mois de la vente par continuation des livres de feue Madame LA MARQUISE DE POMPADOUR, une collection des plus complettes du *Mercure de France* qui exiſtent en Europe,

* L'Anthologie Françoiſe ſe vend chez *Pankoucke*, à côté de la Comédie Françoiſe. Prix 36 liv. les trois vol. *in*-8°.

depuis ſon origine juſques & compris l'année 1764. Cette collection eſt uniformément reliée, & précédée d'environ dix-huit volumes détachés de Relations hiſtoriques qui rejoignent l'époque où finit le *Mercure François*. On vendra le même jour une collection du *Journal des Savans*, *in*-12, reliée en veau. Cette collection, depuis ſon origine, contient 278 volumes ſans interruption.

Digitized by Google

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

Addition à celles du mois de Mai.

De Rome, le 10 Avril 1765.

Le Cardinal Monti-Caprara mourut ſubitement au Vatican, le 5 de ce mois, âgé de ſoixante-deux ans. Cette mort fait vaquer dans le Sacré Collége, un treizieme chapeau y compris celui qui eſt réſervé à la nomination du Roi de Portugal.

De Paris, le 29 Avril 1765.

Le 18 de ce mois, le ſieur Poiſſonnier, Médecin-Conſultant du Roi, a fait chez lui, en préſence du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres & du Prince de Condé, une épreuve de la méthode qu'il a inventée pour deſſaller l'eau de mer, & la rendre potable & ſaine; l'opération s'eſt faite avec ſuccès, & de la même maniere dont elle a été exécutée à bord des vaiſſeaux du Roi.

Le 24, les nouveaux drapeaux du Régiment des Gardes Françoiſes & de celui desGardes Suiſſes, furent portés à l'Egliſe Notre Dame où ils furent bénis par l'Archevêque de cette Capitale.

L'Abbé de Burle de Curban, ayant fait préſenter à l'Impératrice Reine, l'Ouvrage intitulé:

Digitized by Google

de la Science du Gouvernement, a reçu de la part de Sa Majesté Impériale & Royale, des mains du Comte de Starhenberg, Ambassadeur de Vienne en cette Cour, une Médaille enchâssée dans une magnifique tabatière.

LOTERIE.

Le cinquante-deuxieme tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville, s'est fait le 25 Avril, en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 83515; celui de vingt mille livres au numero 95172, & les deux de dix mille livres aux numéros 81678 & 97777.

Nouvelles Politiques du mois de Juin.

De Rome, le 24 Avril 1765.

Le Cardinal Colonna de Sciarra, protecteur des Eglises de France, est mort le 20 de ce mois, âgé de cinquante-huit ans. Ce Cardinal étoit Abbé Commendataire de l'Abbaye de Cercamp, Diocèse d'Amiens en France. Cette mort fait vaquer dans le Sacré Collége un quatorzieme chapeau.

Suivant les derniéres lettres qu'on a reçues de Corse, Paschal Paoli fait préparer plusieurs bâtimens armés en guerre. Il paroît aussi qu'il règne une parfaite intelligence entre les Corses & les troupes françoises, dont les Officiers vont librement dans l'intérieur des terres, sans que les paysans leur fassent la moindre insulte.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 29 Mai 1765.

LE 27 du mois dernier, l'Abbé Beliardi, chargé des affaires de la Marine & du Commerce de France en Espagne, prit congé du Roi pour se rendre à la Cour de Madrid.

Le 28, le Marquis de la Tour-du-Pin de la Charce, Maréchal de Camp, prêta serment entre les mains de Sa Majesté, pour la Lieutenance générale de Bourgogne au Comté de Charolois. Il a obtenu le commandement en chef des Provinces de Bourgogne, Bresse, Walromey & Pays de Gex.

Le même jour, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le Contrat de mariage du Comte de Duras-Burnonville avec Demoiselle de Rigaud de Vaudreuil. Le même jour, la Comtesse de Barbanson, la Marquise de Vintimille & la Marquise de Seran furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale; la premiére par la Comtesse d'Egmont, la seconde par la Marquise du Luc, & la troisiéme par la Marquise de Ranty.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine tinrent sur les fonts de Baptême la fille du Baron de Lieurray, Maréchal de Camp & Gentilhomme de la Manche de Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois. Elle fut nommée

Digitized by Google

Philippine-Louise - Christophe. La cérémonie fut faite dans la Chapelle du Château par l'Abbé de Chabannes, Comte de Lyon & Aumônier du Roi, en présence du sieur Allard, Curé de la Paroisse de Notre-Dame.

Le premier de ce mois, la Marquise de Chambray & la Marquise de Foucauld furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale; la premiére par la Marquise de Raffettot, & la seconde par la Comtesse de Saint-Exupery.

Le 2, l'Evêque de Lavaur prêta serment entre les mains de Sa Majesté. Madame la Dauphine a nommé le sieur Dedelai de la Garde de Blancmenil à la charge d'Intendant de sa Maison & Général de ses Finances, vacante par la démission du sieur de la Porte.

Le 7, Monseigneur le Comte de Provence & Madame tinrent sur les fonts de baptême le fils du sieur Pomiés, Porte-Manteau ordinaire de ce Prince: il a été nommé Louis-Xavier, & a été baptisé dans la Chapelle du Château, en présence du sieur Allard, Curé de la Paroisse, par l'Abbé de Sainte-Aldegonde, Aumômier ordinaire du Roi.

Le 12, les treize Secrétaires du Roi de la grande Chancellerie eurent l'honneur de présenter à Sa Majesté, suivant l'usage, la bourse de Saint Jean-Porte-Latine. Le sieur le Begue, premier Syndic de cette Compagnie, porta la parole.

Le 13, le Roi se rendit vers les cinq heures du soir aux Atteliers de la ville de Paris, pour y voir la statue que la ville de Rheims doit ériger à Sa Majesté. L'Archevêque Duc de Rheims, le Duc de Chevreuse, le Comte de Saint-Florentin, & plusieurs Seigneurs de la Cour, ainsi

que les Prevôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris y attendoient le Roi. Le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, présenta à Sa Majesté, à la descente de son carrosse, le sieur Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la Province de Champagne, & le sieur Clicquot Blervache, Député de la ville de Reims. Le Roi examina avec attention sa statue, en loua la composition & l'exécution, & parut aussi très-satisfait des plans & élevations de la place où cette statue doit être érigée : ces plans furent présentés à Sa Majesté par le sieur Legendre, Inspecteur général des ponts & chaussées, sur les desseins duquel la place a été construite. La statue est du sieur Pigalle, Sculpteur du Roi, déja connu par plus d'un chef-d'œuvre.

Le 26, jour de la Pentecôte, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté sortit de son appartement pour aller à la Chapelle. Elle étoit accompagnée de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orléans, du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthievre & du Prince de Lamballe, ainsi que des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Sa Majesté, devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses, étoit en manteau, ayant le Collier de l'Ordre par-dessus, ainsi que celui de la Toison d'Or. L'Evêque, Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre, officia. Après la Messe, qui fut chantée par la Musique du Roi, Sa Majesté fut reconduite à son appartement en la manière accoutumée.

Le Roi a accordé au Marquis d'Heudreville la

charge d'Ecuyer ordinaire de Sa Majesté, vacante par la démission du Marquis de Calviere.

Sa Majesté a disposé de l'Intendance de Bretagne, vacante par la retraite du sieur le Bret, en faveur du sieur de Flesselles, Intendant de Moulins.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Guistres, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bordeaux, à l'Abbé de la Roche-Aymon, Vicaire Général du Diocèse d'Arras; celle de la Vernuce, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Bourges, à l'Abbé de Palerne, Vicaire Général du Diocèse d'Orléans; celle de Preuilly, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Tours, à l'Abbé de Galles, Vicaire Général du Diocèse de Troyes; celle de Chaussonne, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Gap, à l'Abbé de la Villette, Vicaire Général du même Diocèse; celle de Gastines, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Tours, à l'Abbé de Beine, Chanoine de l'Eglise Royale de Saint-Quentin, & Chapelain ordinaire du Roi; celle de Miseray, même Ordre, Diocèse de Bourges, à l'Abbé de Fraigne; celle de Saint Polycarpe, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Narbonne, à l'Abbé Gohin, Vicaire Général du Diocèse d'Agde; & celle de Fontevrault, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, à la Dame de Pardaillan d'Antin, Grande Prieure de la même Abbaye.

Le 27, la Comtesse de Mailly fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse de Coaslin. Le sieur Pichault fut aussi présenté au Roi en qualité de Général des Mathurins.

Leurs Majestés & la Famille Royale signerent, le même jour, le contrat de mariage du Comte de Maupeou d'Ableiges avec Demoiselle le Bas de Courmont.

Sa Majesté a accordé des lettres de noblesse au sieur Briansiaux de Milleville, Négociant-Armateur de Dunkerque.

L'Abbé de Mangin a eu l'honneur de présenter à la Reine un nouvel ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Histoire Ecclésiastique du Diocèse de Langres & de Dijon.*

EXTRAIT d'une lettre écrite de Montpellier, le 22 Mars 1765.

La bête féroce qui désole depuis si long-temps le Gevaudan, a échappé jusqu'à présent aux différentes chasses qui ont été ordonnées. On doit encore en faire de nouvelles, & l'on prend toutes les mesures possibles pour délivrer le pays de ce fléau ; mais, en attendant, elle continue ses entreprises & ne cesse de répandre l'alarme & la consternation dans tous les lieux exposés à ses incursions.

L'aventure du jeune Portefaix en a rappellé une autre à-peu-près semblable & plus extraordinaire encore, arrivée il y a plus de six mois. Un enfant de huit à neuf ans, fils du nommé Barraudon, habitant de Bergougnoux, Paroisse de Fontans, voyant sa sœur attaquée & saisie par la bête féroce, se jetta avec une valeur incroyable sur cet animal, lui arracha sa proie & le mit en fuite.

Cette action, toute merveilleuse qu'elle est, l'est moins encore que celle dont nous venons de recevoir le détail : c'est l'exemple le plus touchant de ce que la nature peut inspirer de force & de courage au cœur d'une mere. Le 14 de ce mois, une femme de Rouget étant vers le midi avec trois de ses enfans sur le bord de son jardin, fut attaquée brusquement par la bête féroce, qui se jetta

Digitized by Google

ſur l'aîné de ſes enfans, âgé de dix ans, lequel tenoit entre ſes bras le plus jeune, encore à la mammelle. La mere, épouvantée, alla au ſecours de ſes deux enfans & les arracha tour à tour de la gueule de cet animal, qui, lorſqu'on lui en ôtoit un, ſe ſaiſiſſoit de l'autre : c'étoit ſur-tout le plus jeune qu'il attaquoit avec le plus d'acharnement. Dans ce combat, qui dura quelques minutes, cette femme courageuſe reçut, ainſi que les deux enfans, pluſieurs coups de tête de l'animal qui déchira & mit en lambeaux leurs vêtemens. Enfin, voyant qu'on lui enlevoit ces deux proies, la bête féroce alla ſe jetter avec fureur ſur le troiſieme enfant, âgé d'environ ſix ans, qu'elle n'avoit pas encore attaqué, & dont elle engloutit la tête dans ſa gueule. La mere accourut pour le défendre : après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter cet animal, elle monta à califourchon ſur ſon dos, où elle ne put pas ſe tenir long temps : pour derniere reſſource, elle chercha à ſaiſir la bête par une des parties de ſon corps qu'elle jugea le plus ſenſible, mais les forces lui manquant tout-à-fait, elle fut obligée de lâcher priſe & de laiſſer ſon enfant à la merci du monſtre. Dans ce moment un Berger appercevant cet animal qui emportoit l'enfant, accourut armé ſeulement d'un bâton, au bout dequel il avoit attaché une lame de couteau : il porta quelques coups à la bête, mais ſans pouvoir lui faire aucun mal : elle ſauta par-deſſus une haie & un tertre de dix pieds de haut, tenant toujours l'enfant dans ſa gueule : le Berger avoit avec lui un mâtin de la plus haute taille qui courut après la bête, la joignit à trente pas de là & donna deſſus, ce qu'aucun chien n'avoit encore oſé faire. Elle laiſſa alors tomber ſa proie, & ſe retournant vers le chien, elle l'enleva d'un coup de tête,

ſans le mordre, & le fit tomber à vingt pas de là; après quoi elle prit la fuite. L'enfant qu'elle avoit laiſſé a la lévre ſupérieure emportée, le cartilage du nez entierement mangé, une joue déchirée, &, ce qu'il y a de plus dangereux, toute la peau de la tête eſt enlevée & tombant à droite & à gauche ſur ſes épaules. Il y a tout à craindre pour ſa vie. Qu'on ſe figure l'état de ſa malheureuſe mere à cet horrible ſpectacle : elle arriva accablée encore de laſſitude, le viſage baigné de larmes de tendreſſe & de douleur, & le cœur partagé entre la joie d'avoir ſauvé deux de ſes enfans, & le déſeſpoir de voir le troiſieme ſi cruellement déchiré. Cette digne & reſpectable mere s'appelle Jeanne Chaſtan, femme de Pierre Jouve : elle eſt âgée de vingt-ſept à vingt-huit ans, d'une complexion très-foible & même d'une mauvaiſe ſanté : avant cette action elle jouiſſoit déja de l'eſtime publique pour ſa ſageſſe & ſes bonnes mœurs.

Le Roi, informé de la belle & courageuſe action de cette femme, a ordonné qu'il lui ſoit donné une récompenſe.

Le ſieur d'Enneval, Gentilhomme de Normandie, très-exercé à la chaſſe du loup, eſt parti il y a quelque temps avec des chiens dreſſés à cette chaſſe, pour ſe rendre dans le Gevaudan. On a eu avis qu'il avoit vu la bête féroce & l'avoit ſuivie pluſieurs fois; ſes chiens ont donné deſſus avec beaucoup d'ardeur, mais il n'a pu encore l'approcher d'aſſez près pour l'attaquer. Cet animal marche ſans ceſſe, n'a point de retraite connue, & diſparoît quelquefois pendant huit ou dix jours ſans qu'on en entende parler; ces circonſtances, jointes au mauvais temps & aux difficultés des chemins, en rendent la chaſſe difficile; cependant il y a lieu de croire que le ſieur d'Enneval, ſecondé

Digitized by Google

de tous les Gentilshommes du voisinage, parviendra enfin à délivrer le pays de ce fléau redoutable. On n'a cessé de faire des chasses particulieres. Plusieurs Etrangers se sont rendus dans le Gevaudan & ont joint leurs efforts à ceux des habitans de la Province pour concourir à cette expédition.

Du 29 Avril.

Suivant les dernières nouvelles que l'on a reçues au sujet de la bête féroce du Gevaudan, cet animal a dévoré, le 18, dans la Paroisse de Paulhac, un enfant de douze à treize ans; le 21, le sieur d'Enneval fit faire une battue sur plusieurs Paroisses: un des Chasseurs rencontra la bête sous un rocher; elle tint ferme, & sa contenance effraya si fort cet homme, qu'il appella à son secours: le Curé d'Aumont accourut armé d'un pistolet, mais la bête s'enfuit à son approche. Le 22, elle attaqua un jeune garçon & une fille qui furent secourus à temps. Le 23, elle parut à huit heures du matin sur la Paroisse des Prunieres. Le sieur d'Enneval se mit en marche pour lui donner la chasse.

De Limoges, le 7 Mai 1765.

On a découvert, le mois dernier, dans cette Généralité deux mines de charbon de terre, l'une au village de Las-Mais, Paroisse de Bas-Moreau, dépendant de l'Ordre de Malte, à une lieue de Bourganeu; l'autre dans les Paroisses de Varest, Mansac & Saint-Pantaléon, à deux lieues de Brive. Le charbon que l'on a tiré de la dernière est, dit-on, comparable aux meilleurs charbons d'Angleterre. La découverte de la première mine est

Digitized by Google

due au ſieur Morin, Fondeur de la Monnoie de cette ville ; & la ſeconde au ſieur de Maſſac, Receveur des Fermes à Brive.

DE L'ORIENT, le 8 Mai 1765.

Le vaiſſeau de la Compagnie des Indes *le Duc de Praſlin* eſt parti de ce Port au commencement de l'année dernière pour l'Iſle de France, ayant à bord une machine propre à deſſaler & rendre potable l'eau de mer, ſuivant la méthode propoſée par le ſieur Poiſſonnier ; la navigation de ce vaiſſeau a été de cinq mois, & l'eau y auroit manqué ſans la reſſource de cette machine, dont on s'eſt ſervi avec le plus grand ſuccès ; elle a fourni environ ſoixante barriques d'eau douce dont on a bu pendant près de deux mois ſans que perſonne en ait reſſenti la moindre incommodité. Ces détails ont été apportés par le vaiſſeau *l'Ajax*, qui eſt arrivé ici avant-hier.

DE PARIS, le 31 Mai 1765.

Le 2 de ce mois, le Roi fit dans la Plaine des Sablons, la revue des Gardes-Françoiſes & des Gardes-Suiſſes. Sa Majeſté paſſa dans les rangs, & les deux Régimens défilèrent devant elle après avoir fait l'exercice. Monſeigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monſeigneur le Duc de Berry, Monſeigneur le Comte de Provence, Monſeigneur le Comte d'Artois, Madame Adélaïde, & Meſdames Victoire, Sophie & Louiſe ont aſſiſté à cette revue, ainſi que le Duc de Chartres, le Prince de Condé & le Prince de Lamballe.

Le 4, les Chanoines Réguliers de l'Ordre de

la Sainte Trinité pour la rédemption des Captifs, tinrent à Cerfroid, Chef de leur Ordre, Diocèse de Meaux, un Chapitre général, dans lequel ils élurent pour leur Général François-Maurice Pichault, Docteur de Sorbonne & Ministre de la Maison des Mathurins à Paris.

Le 8, jour de la Fête de l'apparition de saint Michel, le Duc d'Ayen, Pair de France, Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, & Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majesté, revêtu du manteau & du Collier des ordres du Roi, se rendit au Couvent des Cordeliers pour y présider en qualité de Commissaire de Sa Majesté, au Chapitre de l'Ordre de saint Michel. Il reçut avant la Grand'-Messe le sieur du Parc Poulain, Bâtonnier des Avocats du Parlement de Bretagne, & Professeur royal du Droit François à Rennes; le sieur Rossignol, Consul général de France en Russie; le sieur Francœur Surintendant de la Musique du Roi; le sieur Blanchard, l'un des Maîtres de la musique de la Chapelle du Roi, & de Mesdames de France; le sieur Roi de Joinville, Receveur-Général des Domaines & Bois, & Trésorier des ponts & chaussées de Bordeaux; & le sieur le Noir, Trésorier général des offrandes, aumônes, dévotions & bonnes œuvres du Roi.

Le Prince Camille de Rohan, désigné Général des galéres pour l'année 1767, a fait l'émission de ses vœux dans l'Ordre de Malthe entre les mains du Bailly de Saint Germain Beaupré, Grand-Prieur d'Aquitaine. Cette cérémonie s'est faite dans l'Eglise de l'Abbaye royale de Panthemont.

On a appris les détails suivans par une lettre

Digitized by Google

écrite de Mende le 3 de ce mois. Le premier Mai, à six heures & demie du soir, le sieur Martel de la Chaumette, demeurant à la Chaumette, Paroisse de Saint Alban, apperçut d'une de ses fenêtres, dans un pâturage éloigné de sa maison d'environ deux cents cinquante pas, un animal qu'il jugea être la bête féroce du Gevaudan: elle étoit assise sur le derrière, regardant fixement un jeune Berger d'environ quinze ans qui gardoit des bêtes à cornes. Le sieur de la Chaumette avertit deux de ses frères: ils s'armèrent tous les trois & allèrent à la poursuite de l'animal qui s'enfuit à leur approche. Deux des frères allèrent s'embusquer sur une hauteur au dessus du pâturage, tandis que le troisième, marchant droit vers la bête, la poussa vers le lieu de l'embuscade. Le sieur de la Chaumette le cadet la tira à soixante-sept pas de distance: elle tomba sous le coup & se roula deux ou trois fois, ce qui donna le temps au frère aîné de s'approcher & de la tirer à cinquante-deux pas: elle tomba une seconde fois, puis se releva brusquement & s'enfuit en répandant beaucoup de sang. Les trois frères la suivirent pendant quelque temps; mais la nuit les obligea de cesser leur poursuite. Le lendemain, ils furent joints par les sieurs d'Enneval, père & fils, & par une troupe de Chasseurs: ils trouvèrent la piste & les traces du sang. Le sieur d'Enneval jugea que cette bête étoit la même que celle qu'il chassoit; mais il ne leur fut pas possible de la rencontrer. Le sieur de la Chaumette, qui a vu & tué une grande quantité de loups, assûre que cet animal n'a qu'une ressemblance très-imparfaite avec ceux-ci: selon son rapport, il est plus gros qu'un veau d'un an, fort du devant & levretté sur le derriere, avec un museau pointu & alongé, les oreilles droites & plus petites que celles d'un loup, la gueule

Digitized by Google

béante & énorme, & une raie noire tout le long du dos jusqu'à la naissance de la queue ; enfin sa description est semblable à celle que le sieur Duhamel a déja donnée. Ce récit avoit fait espérer d'abord qu'on alloit être enfin délivré de la bête qui depuis si long-temps désole le pays ; mais on a appris que le lendemain, vers les cinq heures du soir, une fille âgée d'environ quarante ans, avoit été dévorée à cinq lieues de la Chaumette. Ce nouveau malheur fait craindre que l'animal qui a attaqué cette fille ne soit différent de celui qui avoit été blessé la veille.

LOTERIES.

Le cinquante troisiéme tirage de la Loterie de l'Hôtel de-Ville s'est fait le 25 Mai, en la maniére accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 11349 ; celui de vingt mille livres au numéro 5829 : & les deux de dix mille aux numéros 6453 & 12885.

Le 6, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 42, 86, 11, 17, 64.

SERVICE.

Le 14 Mai, on célébra dans la Paroisse de Notre-Dame de Versailles, un service en mémoire de Louis XIII.

MORTS.

Pierre de Thomé, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de saint Louis, est mort à Chail-

lot

lot, le 13 Mai, dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge.

Charles-François Marquis de Solleville, Maréchal de Camp, eſt mort le 9 du même mois au Château de Monancourt en Picardie, âgé de cinquante-quatre ans.

M. Sublet, Marquis de Lenoncourt & d'Heudicour, Brigadier des Armées du Roi, eſt mort le 10 du même mois, à Montreuil ſur mer, âgé de quatre-vingt ſix ans.

Cardin-François-Xavier le Bret, ci-devant Avocat général du Parlement de Paris, & Intendant de Bretagne, eſt morr à Paris le 26 du même mois.

Alexis-Claude Clairaut, Penſionnaire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre de la Société Royale de Londres, des Académies d'Edimbourg, d'Upſal, de Berlin, de Peterſbourg & de l'Inſtitut de Bologne, eſt mort à Paris le 17 du même mois, âgé de cinquante-trois ans. La réputation de ce grand Géomètre eſt connue de toute l'Europe, & ſon nom n'a pas beſoin d'éloges.

N. de Timbronne de Valence, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Fontevraut, Ordre de ſaint Benoît, Diocèſe de Poitiers, eſt morte en ſon Abbaye le 7 du même mois, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Marguerite-Louiſe-Gabrielle-Marie de Groſſoles de Flamarens, eſt morte dans ſon Château de Buzet en Guienne, âgée de quarante-huit ans.

N. Thomas, Chanoine, Grand Aumônier de l'Egliſe Cathédrale de Metz & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Preuilly, Ordre de

Saint Benoît, Diocèse de Tours, est mort à Metz le 10 de ce mois, dans la soixante-onzieme année de son âge.

L'Abbé Gervaise, Docteur Syndic de la Faculté de Théologie, Grand Maître du Collége de Navarre, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Miseray, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Bourges, est mort à Paris le 3 Avril, âgé de soixante-deux ans.

Constantin-Louis d'Estourmel, Grand'Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Grand Bailli de la Morée, Commandeur de Saint Jean de Latran, & des Commanderies de Boncourt & de Serincourt, est mort à Paris le 6, âgé de soixante-quatorze ans.

Le Comte de la Mothe d'Hugues, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est mort à Paris le 30 Mars.

César Phæbus, Comte de Bonneval, Brigadier des Armées du Roi, & ci-devant Colonel du Régiment de Poitou, est mort au Château de la Martonie en Périgord le 10 Février dernier, âgé de soixante-quatre ans.

Louis-René Picon, Comte d'Andrezel, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint Louis & de Saint Lazare, est mort âgé de cinquante-deux ans, au Fort Blins-sur-Salins, dont il étoit Commandant pour le Roi. Il étoit fils cadet du feu Vicomte d'Andrezel, Conseiller d'Etat, mort Ambassadeur à la Porte, & de Françoise-Thérèsse de Bassompierre.

Charlotte-Colbert de Croissy, Abbesse de l'Abbaye Royale de Maubuisson, mourut en son Abbaye le 26 Mars, dans la quatre-vingt-septieme année de son âge.

Digitized by Google

La Baronne de Breteuil, épouse de l'Ambassadeur du Roi à la Cour de Suede, est morte de la petite vérole à Stockholm le 14 Mars, dans la vingt huitieme année de son âge. Elle étoit dans le huitieme mois de sa grossesse: le jour de sa mort elle est accouchée d'une fille qui est venue au monde sans accident.

Catherine - Nicole Gruyn, veuve de Louis-Dominique de Cambis de Velleron, Comte de Cambis, Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & son Ambassadeur à la Cour d'Angleterre & à celle de Sardaigne, Gouverneur de Sisteron & de Villeneuve-lès Avignon, & Commandant pour le Roi dans la Province du Dauphiné, est morte à Paris le 10 Avril, dans la soixante-troisieme année de son âge.

Françoise-Armande Acton de Marsay, veuve de Jean Baptiste Budes, Comte de Guébriant, Colonel du Régiment de Luxembourg, tué à la bataille de Guastalla, est morte dans ses terres en Bretagne le 15 Mars, âgée de cinquante-neuf ans.

Adelaïde Emilie, seconde fille de feu Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucault-Roye, Duc d'Enville, Lieutenant-Général des Armées Navales, & de Marie Louise-Nicole de la Rochefoucault, est morte à Parie le 7 Avril, dans la vingtieme année de son âge.

Jean-François le Vayer, Chevalier, Baron de Survilliers, Seigneur des Châtellenies de Ballon, Sable, la Daviere Courcemont, Saint-Mars, Saint-Ouen, Congé, Mezieres, Jauzé, Jerrehaut, Jouperoux, Saint-Marc de Coulonge & autres lieux, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Conseiller Honoraire au Parlement, &

Maître des Requêtes de l'Hôtel, est mort en son Château de la Daviere, province du Maine, le 5 Juin 1764.

Feu M. le Vayer joignit à la lecture la plus réfléchie une mémoire unique ; ses connoissances embrassoient tous les genres, tout étoit de son ressort. On a de lui une traduction de l'espagnol de la *Diane de Monte-Mayor*, plusieurs Comédies qui ne sont point imprimées, & qui n'en décélent pas moins l'homme d'esprit & de goût. On croit même, sans prétendre faire tort à la mémoire de feu M. Fagan, être en droit de revendiquer celle intitulée *la Pupille*, dont le plan & l'ensemble appartiennent bien légitimement à feu M. le Vayer. Ces sortes d'ouvrages d'agrément n'ont été pour lui qu'un délassement ; mais ce qui ne peut manquer de faire honneur à son cœur, est le bien qu'il ne cessoit de faire dans ses terres, qu'il cachoit soigneusement ; ce sentiment d'humanité l'a porté, dans les dernieres années de sa vie, à un genre d'occupation qui fait trop d'honneur à sa mémoire pour le dissimuler. Tout ce qui pouvoit tendre au soulagement du peuple fixoit son âme compatissante : de cette source estimable sont sortis ses deux derniers ouvrages, l'un, *Essai sur les moyens d'encourager l'Agriculture relativement à l'imposition de la taille* ; 1763. L'autre, *Essai sur la possibilité d'un droit unique* ; 1764. Production si géneralement accueillie, que son titre seul suffit pour caractériser, de la maniere la plus honorable, celui qui en est l'auteur.

Messire Gabriel de Rasilly, frere cadet du Marquis de Rasilly, Lieutenant-Général de la Province de Touraine & du Comté de Rasilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Com-

mandeur de l'Ordre de Saint Louis, & Gouverneur de l'isle de Ré, est mort à Loudun en Poitou le 25 Mars dernier, âgé de soixante-douze ans. Il laisse deux garçons & une fille, dont l'aîné est Capitaine aux Gardes Françoises, & le cadet Lieutenant des Vaisseaux du Roi; il étoit fils de feu Gabriel Delaunay, Marquis de Rasilly, sous Gouverneur de feus les Ducs de Bourgogne-d'Anjou, mort Roi d'Espagne, & de Berry, dont il étoit premier Ecuyer, & nommé Chevalier des Ordres du Roi. On connoît l'ancienneté de la noblesse de cette maison en Touraine, & ses alliances avec les Maisons d'Angennes & de Phelipeaux.

POMPE FUNEBRE.

Le Corps de Mademoiselle de Sens, après avoir été embaumé, a été exposé dans son Hôtel sur une estrade éclairée par un grand nombre de lumieres & tendue de blanc. Il fut porté, le 19, au Couvent des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques pour y être inhumé. Le cortége du convoi étoit composé de cent Pauvres couverts de drap blanc & tenant chacun un flambeau; des Officiers, des Suisses & des Valets de Chambre de la Princesse à cheval; de cent quatre-vingt Valets de Pied; de trois carrosses drapés à six chevaux, harnachés & caparaçonnés de blanc, qui étoient remplis par les Ecuyers, les Gentilshommes & les Femmes de Chambre, & de trois carrosses à huit chevaux: dans le premier de ces carrosses étoient l'Evêque de Sidon, portant le cœur, le Curé de Saint Sulpice, le Confesseur & les Aumôniers de la Princesse; dans le second étoit le corps de la Princesse; la Comtesse de la Marche étoit dans le troi-

ſieme avec la Maréchale d'Eſtrées, la Dame d'Honneur de la Comteſſe de la Marche & les Dames attachées à la Princeſſe défunte. Lorſqu'on fut arrivé aux Carmelites, le corps fut deſcendu du carroſſe par huit Valets de Chambre, & porté ſous le portique intérieur de l'Egliſe, où les Religieuſes, tenant chacune un cierge à la main, étoient rangées à droite & à gauche, avec trente Eccléſiaſtiques, le Supérieur de la Maiſon à leur tête. L'Evêque de Sidon en camail & en rochet, accompagné du Curé de Saint Sulpice en étole, préſenta le corps & le cœur de la Princeſſe aux Carmelites, en leur adreſſant un diſcours auquel la Supérieure répondit : enſuite les Religieuſes commencerent l'Office des Morts. Ces Prieres finies, les huit Valets de Chambre porterent le corps près de la foſſe, & l'y ayant deſcendu, le cœur fut poſé ſur la croix du cercueil. La Comteſſe de la Marche, qui menoit le deuil, étoit en longue mante, dont la queue étoit portée par ſon Ecuyer; la Maréchale d'Eſtrées, la Dame d'Honneur de la Comteſſe de la Marche, & les Dames de la Princeſſe défunte, étoient auſſi en mante.

Nouvelles Politiques de Juillet.

De Petersbourg, le 2 Mai 1765.

LE Marquis de Beauſſet, Miniſtre Plénipotentiaire de France, qui étoit arrivé depuis quelques jours, a eu hier au matin ſa premiere audience de Sa Majeſté Impériale; & immédiatement après, celle du Grand Duc.

Digitized by Google

De Bernbourg, le 21 Mai 1765.

Victor-Frédéric, le plus ancien des Princes regnans d'Anhalt, Duc de Saxe, d'Angrie & de Westphalie, Comte d'Ascagne, Seigneur de Bernbourg & de Zerbst, &c. mourut ici le 18 de ce mois, dans la soixante-cinquieme année de son agè. Il nâquit le 20 Septembre 1700, succéda au Prince Charles-Fréderic son pere le 22 Avril 1721, & épousa le 15 Novembre 1724, la Princesse Louise, fille de Léopold, Prince d'Anhalt-Dessau, morte le 29 Juillet 1732. Il eut de ce mariage la Princesse Sophie-Louise, née le 29 Juin 1732, & mariée au Comte de Solms. Il épousa en secondes noces, le 23 Mai 1733, la Princesse Sophie-Frédérique-Albertine, fille d'Albert-Fréderic, Margrave de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean à Sonnebourg : il a eu de ce mariage le Prince Fréderic-Albert, aujourd'hui notre Prince régnant, né le 15 Août 1735; la Princesse Charlotte-Wilhelmine, née le 25 Août 1737, & mariée le 4 Mars 1760 avec le Prince Christien-Gunther de Schwartzbourg-Sondershausen; la Princesse Frédérique-Auguste-Sophie, née le 28 Août 1744 & mariée au Prince d'Anhalt Zerbest; & la Princesse Christine-Elisabeth-Albertine, née le 14 Novembre 1746 & mariée au Prince de Schvvartzbourg-Sonderhausen.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

DE VERSAILLES, le 26 Juin 1765.

LE 27 du mois dernier, le ſieur Pupil de Myons, premier Préſident de la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, fut préſenté au Roi, en cette qualité, par le Vice-Chancelier.

Le 28, le Comte de Buzançois, petit-fils puîné du Duc de Saint-Aignan, Pair de France, fut mis par le Roi en poſſeſſion des honneurs attachés au titre de Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, qui lui aſſure la poſſeſſion de la Terre de Buzançois, ſur laquelle ce titre eſt placé.

Le 2 de ce mois, Leurs Majeſtés & la Famille Royale ſignerent le Contrat de mariage du Marquis de l'Eſcure avec Demoiſelle de Durfort, & celui du Marquis de Buſſy avec la Comteſſe de Meſſey, Chanoineſſe de Mons.

Le même jour, l'aſſemblée générale du Clergé de France ſe rendit ici, & eut du Roi une audience à laquelle elle fut conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies, & par le ſieur Deſgranges, Maître des cérémonies. Le Comte de Saint Florentin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, chargé des affaires du Clergé, préſenta à Sa Majeſté les Députés des provinces du premier & du ſecond ordre. L'Archevêque de Rheims porta la parole : après ſon diſcours,

l'assemblée fut conduite à l'audience de la Reine & à celles de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Le Prince Palatin de Deux-Ponts est arrivé à la Cour & a été présenté au Roi par le Maréchal Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. L'Abbé de Veri, Auditeur de Rote, fut aussi présenté au Roi par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des affaires étrangeres.

Le 6, les Députés des Etats d'Artois eurent audience du Roi, à qui ils furent présentés par le Marquis de Levis, Gouverneur de la province, & par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant les départemens de la guerre & de la Marine; ils étoient conduits par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies. La députation étoit composée pour le Clergé de l'Evêque de Saint Omer qui porta la parole, pour la Noblesse du Comte de Marle, & pour le tiers-Etat du sieur Camp, Ecuyer.

Le même jour, la Comtesse de Bournonville fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Duras.

Le même jour, le sieur Boyer de Fons-Colombe, Envoyé extraordinaire du Roi auprès de la République de Gênes, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel de Cologne, fut présenté à Sa Majesté par le Duc de Praslin.

Sa Majesté a nommé Conseillers d'Etat l'Abbé de la Luzerne & l'Abbé de Cicé, nouveaux Agens généraux du Clergé de France.

Le sieur Depont, Maître des Requêtes, Conseiller Honoraire du Parlement de Paris, a été nommé Intendant de Moulins à la place du sieur de Flesselles, qui passe à l'Intendance de Rennes.

Le Roi étant informé que la bête féroce dont on espéroit être délivré, continue de faire des ravages dans l'Auvergne & le Gevaudan, s'est déterminé à envoyer dans ces Provinces le sieur Antoine, Lieutenant des Chasses de Sa Majesté, avec plusieurs bons tireurs & des limiers pour donner la chasse à ce redoutable animal.

Le 11, le Prince de Nassau-Saarbruck prit congé de Leurs Majestés, ainsi que de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de toute la Famille Royale.

Le 13, le Duc de Chartres présenta au Roi le Vicomte d'Adémar, que Sa Majesté a bien voulu agréer en qualité de Colonel Lieutenant dans le Régiment de Chartres, infanterie.

Le 15, le Comte de Colbert, Officier dans le Régiment des Gardes Françoises, prêta serment entre les mains de Sa Majesté en qualité de Lieutenant de Roi des Ville, Comté & Evêché de Nantes & Comté de Nantois.

Le Comte de Messey, Aide-Major des Gardes du Corps, & ci devant Capitaine au Régiment de Berry, cavalerie, vient d'être nommé Enseigne des Gardes du Corps, compagnie de Beauvau, à la place du sieur de Bois de Nemetz, qui a passé à la Lieutenance, vacante par la démission du Marquis d'Auger, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Le 21, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte de Buzançois & de Demoiselle de Mailly, fille du feu Comte de Mailly; & celui du Marquis de Toulonjon, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, avec Demoiselle d'Aubigné.

Le Roi voulant récompenser les services distingués que le sieur Quevanne, Essayeur général des

Digitized by Google

Monnoies de France, a rendus à l'Etat, Sa Majesté lui a accordé des lettres de noblesse.

Dom René-Prosper Tassin, Religieux de la Congrégation de Saint Maur, connu par ses travaux dans la république des lettres, a eu l'honneur d'offrir au Roi, le 14, les six volumes du *nouveau Traité de Diplomatique*. Ce Religieux a été présenté à Sa Majesté par le sieur Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant dans son Département les dépôts & la collection des chartres & les travaux ordonnés en différens temps à ce sujet par le Roi. Dom Mabillon & Dom Montfaucon avoient reçu autrefois le même honneur.

Suite des nouvelles Politiques du mois de Juillet.

L'Abbé de Foi a eu l'honneur de présenter, le 13, au Roi & à Monseigneur le Dauphin le premier volume des *Notices des Diplômes & des Chartres*: ouvrage dont Sa Majesté a agréé la dédicace. Le 21, la Dame de Maison-neuve, Auteur du Journal des Dames, a eu l'honneur de présenter ce Journal au Roi.

DE LUNÉVILLE, *le 28 Mai 1765.*

Dieu-Donné de Chaumont, premier Aumônier du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand-Prévôt, Comte de Saint Diey, & nommé Evêque de Sion, a été sacré le 26 du mois dernier, dans la Chapelle du Château, en présence de Sa Majesté Polonoise, par le Cardinal

de Choiseul, assisté des Evêques de Metz & de Rozzy.

De PARIS, le 22 Juin 1765.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite de Clermont en Auvergne, le 28 Mai 1765.*

L'inaction de la bête féroce du Gevaudan avoit fait croire pendant quelque temps qu'elle étoit morte dans quelque ravin ou sous quelque rocher des blessures qu'on prétend qu'elle a reçues le premier & le six de ce mois ; mais cette espérance vient de s'évanouir, & l'on apprend qu'elle continue ses ravages avec autant de fureur que jamais. Le 19, elle dévora une fille dans les bois de Servilanges. Le sieur d'Enneval étant informé de ce nouveau malheur, se transporta aussi-tôt sur les lieux, & empoisonna le cadavre ; mais il marque qu'il ne compte plus sur l'effet de ce moyen, parce que les habitans du Pays font des loges dans les environs & se postent en trop grand nombre, malgré tout ce qu'on peut faire pour les en empêcher, ce qui épouvante la bête féroce, & l'empêche de revenir sur sa proie. On a fait plusieurs battues depuis le 16 de ce mois sans pouvoir la trouver : on en a dû faire deux autres, l'une indiquée pour le 24, & l'autre pour aujourd'hui. Dans celle du 16 on tua une louve & huit louveteaux, & le 19 un loup. La bête féroce fut apperçue le 22 sur les quatre heures du soir auprès du Malesieux ; plus de cinquante personnes la poursuivirent & lui firent passer la rivière : un Chasseur la tira à vingt pas & crut la toucher, mais elle gagna la montagne & il ne fut

plus possible de la retrouver. Le 24, elle dévora une fille à Mazelle & une autre à Saint-Privat en Auvergne. Le même jour, elle attaqua à Marsilla une fille à qui elle ne fit aucun mal; un jeune garçon de quatorze ans vint au secours de cette fille & enfonça dans le flanc de la bête une bayonnette qu'il retira ensanglantée. Ce terrible animal rentra dans les bois de Clavieres; on sonna le tocsin dans la Paroisse qui s'assembla & fit l'enceinte du bois; mais on ne put ni rencontrer la bête ni découvrir par où elle s'étoit échappée.

LOTERIE.

Le 5, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numeros sortis de la roue de fortune sont, 54, 15, 3, 51, 85.

MARIAGES.

Le Comte de Maupeou d'Ableiges a été marié, le 30 Mai, dans l'Eglise de Saint Roch avec Demoiselle le Bas de Courmont. L'Abbé de Bouville, Grand Vicaire de Chartres & Commandeur de l'Ordre de Saint Lazare, leur a donné la bénédiction nuptiale.

La célébration du mariage du Marquis de Lescure avec Demoiselle de Durfort s'est faite le 17 Juin. L'Evêque de l'Escar leur a donné la bénédiction nuptiale dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de Versailles, en présence du sieur Allart, Curé de cette Paroisse. La Marquise de Lescure fut présentée, le 20, à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse de Lescure.

Digitized by Google

MORT.

N. de Saint-Vallier, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame d'Ardenne, Ordre de Prémontré, Diocèse de Bayeux, est mort à Paris aux Missions Etrangeres, le 6 Juin, dans la cinquantiéme année de son âge.

De Vienne, le 15 Mai 1765.

Les arrangemens que la Cour vient de faire pour former celle de Son Altesse Royale l'Archiduc Léopold pour la Toscane, ayant occasionné quelques changemens parmi les Seigneurs militaires destinés à l'éducation des Sérénissimes Archiducs, Leurs Majestés Impériale & Royale viennent entr'autres de nommer pour Chambellan & Général de Bataille Comte Charles de Calenberg pour être Ajo de Leurs Altesses Royales les deux Sérénissimes Archiducs Ferdinand & Maximilien; ce Seigneur, que Leurs Majestés ont honoré de cet emploi de confiance, est fils unique du Comte de ce nom, ancien Général d'Infanterie Impériale qui réside à Bruxelles, dont la Maison illustre dans l'Empire jouit dans sa personne de la survivance de la haute dignité de Maréchal héréditaire du Saint Empire Romain, avec la terre de Pappenheim y attachée, au défaut de la maison des Comtes de ce nom qui subsistent encore.

Le 25 du mois de Juin Charles-Paul-François de Beauvilliers, Comte de Buzançois, Grand d'Espagne de la première classe, épousa Demoiselle Bonne-Charlotte de Mailly, fille de défunt Louis-Alexandre, Comte de Mailly, & de défunte Dame Marie-Louise de Chamans.

Digitized by Google

Le Comte de Buzançois eſt fils de Paul-Louis, Duc de Beauvilliers, Brigadier des Armées du Roi, & Meſtre de Camp du Régiment de Cavalerie de ſon nom, mort des bleſſures qu'il reçut à l'affaire de Roſback, & de Dame Auguſte-Léonine-Olympe-Nicole de Bullion, & petit-fils de Paul-Hippolite de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de défunte Dame Marie-Genevieve de Montlezun de Beſmaux.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'Egliſe de Saint Sulpice par le ſieur Dulau, Curé de cette Paroïſſe.

Le 29, la Comteſſe de Buzançois fut préſentée au Roi & à la Famille Royale par la Ducheſſe de Saint-Aignan, & prit poſſeſſion des honneurs du tabouret en qualité de Grande d'Eſpagne.

MORTS.

Le 4 du mois de Mai a été enterré dans l'égliſe de Saint Sulpice très-noble Seigneur Ferdinand-Joſeph Grouber de Groubentall, Gentilhomme Allemand, décédé de la veille.

Il étoit né à Gratz, Capitale de la Province de Stirie, dans le Cercle d'Autriche le 23 Mars 1699, & étoit fils de très-noble Seigneur Tobie Grouber de Groubentall, Commiſſaire au recouvrement des biens de la Nobleſſe du Duché de Stirie, & de Madame de Julianne, ſon épouſe. Il fut quelque temps au ſervice de l'Empire, & de là il paſſa en France, où il fit abjuration le 24 Juillet 1730, entre les mains de M. l'Archevêque de Paris, & le 20 Janvier 1733 il épouſa, dans l'égliſe de Saint Jacques du Haut-Pas, Demoi-

ſelle Marie-Anne Boutinot de Plainville, aujourd'hui ſa veuve, fille de M. André Boutinot de Plainville, Ecuyer, Seigneur de Chalifer, Lêches & autres lieux, & de Demoiſelle de Bonniere.

De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, dont deux ſeulement ſont vivans, l'aîné deſquels s'eſt fait connoître dans la littérature par pluſieurs morceaux eſtimés des perſonnes de goût.

AVIS INTÉRESSANT.

JE certifie qu'il y a environ deux ans que je fus invité par M. *Bacquoy-Guédon,* Maître de Danſe, à voir M. le Marquis DE ***, Penſionnaire au Collége du Pleſſis, dont il eſt parlé dans le Mercure, ſecond volume du mois d'Avril 1765, qui boitoit beaucoup & marchoit ſur la pointe du pied gauche : je m'y ſuis tranſporté ce jourd'hui, & j'ai trouvé que M. le Marquis ne boite plus, & marche à pied plat ſur l'un comme ſur l'autre pied, ce qui m'a paru auſſi heureux que ſurprenant. En foi de quoi j'ai donné au ſieur *Bacquoy-Guédon* le préſent certificat. A Paris, le 25 Avril 1765.

DUGÈS, *Chirurgien.*

AUTRE.

LE ſieur Maille, Vinaigrier Diſtilateur à Paris, rue Saint-André-des-Arts, inventeur du Vinaigre romain, l'a encore perfectioné, ainſi que tous ſes autres Vinaigres, par la nouvelle conſtruction de fourneau que nous avons annoncée, & par le moyen de laquelle il fait toutes ces diſtillations dans des vaiſſeaux de grès, ce qui les empêche de contracter aucun goût de cuivre. Les propriétés du vinaigre romain, ſoit pour conſerver l'éclat des dents qu'il blanchit, ſoit pour les préſerver de la carie, en arrêter le progrès & les raffermir dans leurs alvéoles, ſoit pour guérir les petits chancres ou ulcères de la bouche, ſont confirmées de plus en plus par d'heureux ſuccès; ce qui prouve que c'eſt la meilleure compoſition qui ſe ſoit trouvée pour la conſervation de la bouche. Son magazin eſt encore aſſorti au nombre de deux cents ſortes de vinaigres pour la table, le bain & la toilette, ſoit pour les boutons, dartres farineuſes, ſoit pour noircir les cheveux roux ou blancs. Il compoſe auſſi le véritable vinaigre des quatre voleurs, préſervatif excellent contre toutes ſortes de contagions, même contre les fiévres épidémiques qui courent d'ordinaire au printemps & dans tous les changemens des ſaiſons. Tous ces différens vinaigres ſont à l'épreuve de la mer, comme il eſt prouvé dans un grand nombre d'envois qu'il a déja faits dans les Iſles les plus éloignées : ils peuvent ſe tranſporter par-tout ſans la moindre altéra-

Digitized by Google

tion, & leur qualité même augmente en vieillissant. Le prix des plus petites bouteilles, soit pour les dents ou autres propriétés, est de 3 liv. Les personnes de province qui desireront se procurer de ces vinaigres, s'adresseront directement au sieur Maille, en affranchissant, comme il est d'usage, le port de la lettre & celui de l'argent; elles les recevront promptement, bien conditionnées, avec la maniere de s'en servir. Son adresse est à l'ordinaire à son magazin à Seve, route de la Cour pour les liqueurs & eaux d'odeur. Les personnes des provinces d'Italie, Provence, Dauphiné, Geneve, Languedoc, &c. qui se sont adressées directement au Sieur Maille jusqu'à présent, pour éviter les frais du port, pourront à l'avenir, s'adresser à Madame Parizot, place du Gouvernement à Lyon, seule chargée de sa correspondance, sur les mêmes prix qu'à Paris.

Sirop de vinaigre très-bon pour l'estomac & pour rafraîchir, qui peut se transporter dans tous pays & sur mer sans se corrompre; il est l'unique pour la perfection. Il se vend au Magazin de *Michelin*, rue & à côté des Capucines, vis à vis la place de Vendôme à Paris; lieu connu par ses excellentes liqueurs & ratafiats de toutes les especes: l'on y trouve aussi le vrai *Boulogne* blanc & rouge de la premiere qualité à 10 liv. le flacon, & l'on y débite aussi le vrai beaume de vie, à 2 liv. 10 s. ainsi que l'huile des Dames, liqueur polonoise, & huile d'anis.

Le sieur *Lavault*, éléve de feu le sieur *Mercier*, Baigneur, demeurant présentement rue &

à côté de la Comédie Françoiſe, à l'Hôtel de la Fautriere, au troiſieme; débite avec un heureux ſuccès depuis quinze ans & plus, une graiſſe d'ours, tirée de la ſeule crinière de l'animal, & composée avec un ſuc de plantes choiſies.

Une étude de toute ſa vie lui a donné de grandes connoiſſances ſur la nature des cheveux : c'eſt un préjugé bien favorable pour ce ſecret, dont il eſt ſeul en poſſeſſion, bien préférable à cette prétendue huile d'ours qui ſe débite, & dont on ignore les bons effets. Il faut ſe ſervir de cette graiſſe lorſqu'une tête commence à ſe dépouiller; & ſi les cheveux ſont tombés par ſechereſſe, maladie, ou autre accident, cette graiſſe les répare en très-peu de temps & les fait revenir plus épais qu'auparavant. Il n'y a que les têtes complètement chauves ſur leſquelles cette graiſſe ne peut opérer.

Il ne faut point s'en ſervir pour les enfans qui n'ont point encore atteint l'âge de quatre ou cinq ans, mais ſeulement ſe contenter de couper les cheveux de fois à autre, ce qui ſuffit pour les faire venir plus épais & plus drûs; alors pour les entretenir, les rendre beaux & longs, il ſuffira, ainſi que pour les perſonnes des deux ſexes, jeunes & avancées en âge, de mettre de cette graiſſe dans la racine des cheveux une ou deux fois par ſemaine, après s'être fait peigner à fond; & l'on met enſuite par deſſus un peu de poudre ordinaire.

Pour les perſonnes dont les cheveux commencent à tomber, & à dépérir, elles doivent s'en ſervir plus ſouvent.

Le ſieur *Lavault* a eu la ſatisfaction de faire revenir, avec cette graiſſe bien préparée, les

Digitized by Google

cheveux à des perſonnes de tout âge & de la premiere diſtinction, qui les avoient perdus par maladie.

Il y a des pots à deux livres & à quatre livres.

On en trouvera chez le Portier de l'Hôtel de la Fautriere, ou chez le ſieur *Lavault* au troiſiéme ſur la rue.

Le ſieur Chauvet, Chimiſte, donne avis au Public qu'il a établi un bureau pour la diſtribution d'un ſpécifique, conſiſtant en une eau diſtilée qui ne s'altère jamais : ſes propriétés ſont de guérir promptement les plus rebelles affections ſcorbutiques des gencives & les ulcères qui en derrivent, à détruire le tartre & la carie des dents, à les blanchir, à les raffermir puiſſamment lorſqu'elles vacillent, & à les incarner, ſi elles ſont déchauſſées. Cette eau eſt d'une bonne odeur, & ſon goût eſt d'une qualité qui ne déplait à perſonne. Elle ſe vend chez le ſieur Manſon, Marchand Orfévre-Joaillier, rue ſaint Honoré, au coin de celle de Richelieu, à la couronne de diamans.

Le Prix eſt de 2 liv. la fiolle.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois de Juillet 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Juillet 1765.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

SUITE de tous deux se trompoient, Conte. P. 5
RÉFLEXIONS diverses sur la Littérature, par *B****. 27
APOLOGIE du mariage. Epître à un Ami. 44
FABLES Orientales. Le Trésor. 50
LE Père & son Fils. 53
LE Souhait indiscret. 54
LETTRE à M. *de la Place*, avec une nouvelle traduction des vers de *Santeuil*, *Sequana cùm primùm*, *&c.* 55
AVIS d'une des meilleures & des plus mûres têtes de l'Académie de Nancy, dans la séance où on lut l'ouvrage anonyme intitulé, *Recueil de diverses matières*, dont l'Auteur se donne pour un jeune homme, & propose modestement son ouvrage à l'Académie, comme un essai. 57

VERS de M. le Comte *DE T*.... à Mad ***. qui lui avoit permis de l'embrasser. 58
LETTRE à Madame *D*...... sur l'Amitié. 59
LETTRE à l'Auteur du Mercure. Trait de reconnoissance de la part d'un oiseau. 64
LETTRE à M. *de la Place* sur la visite de SA MAJESTÉ à Saint-Cyr, le 30 Juin 1765. 65
DIALOGUE. 68
LE Fleuriste & l'Oranger, fable. 70
LES huit béatitudes temporelles, ou la Félicité de l'homme raisonnable. 71
VERS pour mettre au bas de l'estampe de Mademoiselle *Clairon*, en Médée. 76
Vers pour le portrait de M. *DE B*.... ancien Officier, & auteur de plusieurs ouvrages. *ibid.*
ENIGMES. 77
LOGOGRYPHES. 78
CHANSON, sur l'air : *De tout les Capucins du monde.* 80

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE Porte-feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poëtes ; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin ; 1765 ; deux volumes *in*-12. 82
TRAITÉ de Peinture, suivi d'un Essai sur la Sculpture, pour servir d'introduction à une Histoire universelle relative à ces Beaux Arts ; par M. *Dandré Bardon*, l'un des Professeurs de l'Académie de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves, &c. 97
ANNONCES de livres. 102
LETTRE de M. le Chevalier *de Mouhy*, de l'Académie des Sciencee & Belles-Lettres de Dijon, à M. *de la Place*, Auteur du Mercure. 114

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue dans la salle de l'Université le 9 Décembre 1764. 116
SÉANCE de la Société Littéraire d'Arras. 135

MÉDECINE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur un fait intéressant relativement à l'inoculation. 138
LISTE abrégée de quelques faits-pratique sur le traitement de la goutte, par la ptisanne balsamique de M. *de Mongerbet*. 142

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

DISCOURS ou Histoire abrégée de l'antimoine, & particulièrement de sa préparation ; par M. *Jacquet*, ci-devant Chirurgien de S. A. S. le Prince *Louis de Wirtemberg*. 146
MÉCHANIQUES. 149
RÉPONSE du sieur *Hervé*, Horloger, aux remarques que le sieur *Tavernier*, Maître Horloger de Paris, a fait insérer dans le Mercure de Janvier dernier, concernant la partie des quantièmes de la montre que ledit sieur *Hervé* a présentée à l'Académie Royale des Sciences, le 16 Mai 1764. 150

ARTICLE V. SPECTACLES.

ARTS AGRÉABLES.

OPÉRA. 156
COMÉDIE Françoise. 157
COMÉDIE Italienne. 159

Digitized by Google

PREMIER supplément à l'article du Théâtre. 160
SECOND supplément à l'article des Spectacles. Lettre à M. *de la Garde*, auteur du Mercure pour la partie du Spectacle. 171
LETTRE à M. *Monnet*, à l'occasion de l'Anthologie Françoise. 175
SUPPLÉMENT à l'annonce des livres. Avis important pour les curieux de littérature. 177

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES. 179

AVIS intéressant. 208
AUTRES avis. 209

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AOUST 1765.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

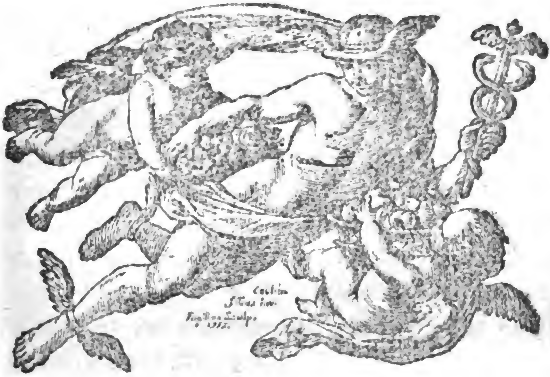

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure eſt chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'eſt à lui que l'on prie d'adreſſer, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume eſt de 36 ſols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour ſeize volumes, à raiſon de 30 ſols piece.

Les perſonnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poſte, payeront pour ſeize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poſte pour le faire venir, & qui prendront les frais du port ſur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raiſon de 30 ſols par volume, c'eſt-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour ſeize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

Digitized by Google

étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure*. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale, par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.

Digitized by Google

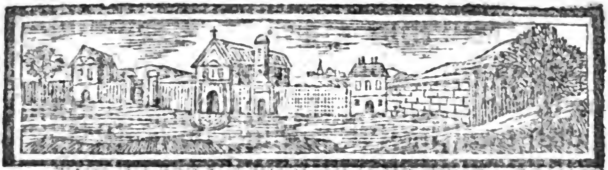

MERCURE
DE FRANCE.
JUILLET 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

Recueil de petits drames en prose tirés des sujets les plus intéressans de la Genèse, pour servir à l'instruction des jeunes Demoiselles, dédiés à Mesdemoiselles DE CORBIGNY, *Pensionnaires chez les Dames Annonciades de Gisors.*

EPITRE DÉDICATOIRE.

MESDEMOISELLES,

L'AMITIÉ vous réservoit depuis long-temps un témoignage de son zèle, vous aviez des droits trop légitimes sur un ou-

vrage entrepris pour ſervir à votre inſtruction, & qui fut par vous embelli des grâces touchantes & ingénues de la déclamation, pour qu'il ne vous fût pas un jour conſacré ; mon cœur vous en fait le don pur & naïf. Mais en vous offrant le tribut du ſentiment, efforcez-vous de le mériter en réaliſant les riches eſpérances que j'ai conçues de vous ; ſouvenez-vous qu'en étalant à vos yeux les grands modèles de vertus dont la frivolité de l'enfance ne put vous empêcher de chérir & d'admirer les traits, je n'ai prétendu que vous faire ſentir la néceſſité où vous êtes de les imiter. Vous ſeriez trop coupables, ſi négligeant la culture des talens que l'Auteur de la Nature vous a ſi libéralement départis, vous ne retiriez aucuns fruits de ſi grands bienfaits. La carrière du bonheur vous eſt ouverte, mes chers amies, marchez-y à pas de géant ; que les jeunes perſonnes de votre ſexe, à l'éducation deſquelles cet ouvrage eſt deſtiné, puiſſent un jour, en liſant votre nom, apprendre que vous travaillâtes conſtamment à leur applanir les ſentiers de la vertu : vous devez ce prix au ſincère & tendre intérêt que je vous ai voué, & avec lequel je ſerai toujours,

MESDEMOISELLES,

Votre parfaite amie. *BROHON.*

Digitized by Google

PREMIER POEME, EN UN ACTE.

LA CHUTE D'ADAM,

ou EVE séduite par le Serpent.

Le théâtre représente un jardin où se trouvent réunis tous les agrémens de la belle nature ; l'arbre de vie est placé au milieu, l'arbre de la science du bien & du mal occupe un des côtés du théâtre, d'épais figuiers tapissent l'autre.

PERSONNAGES.

L'ANGE DU SEIGNEUR.
UN AUTRE ANGE.
ADAM.
EVE.
LE SERPENT.

La scène est dans le Paradis Terrestre.

SCENE PREMIERE.

ADAM & EVE, *en habit blancs en forme de tuniques & couronnés de fleurs.*

ADAM.

QUE ces lieux sont charmans ! qu'ils offrent à nos yeux un riant spectacle ! A

quel comble de félicité avons-nous été appellés !... Chère *Eve*, quel plaisir d'en jouir avec vous ! Quelle doit être notre reconnoissance pour l'auguste Bienfaiteur de qui nous la tenons !

EVE.

Que je me plais à vous entendre parler de ses grandeurs !.. cher *Adam !* Vos discours élèvent mon âme & semblent la rapprocher de plus près de la divinité.

ADAM.

Quel suprême plaisir enivre à chaque instant mon esprit & mon cœur ! Je vois l'Auteur de mon être, ce divin principe de mon bonheur ; je le vois dans tout ce qui frappe mes sens ; je le trouve au fond de mon âme ; je le contemple en vous, mon aimable compagne, dans vos traits, dans vos regards, dans ce cœur sensible & tendre qui vous rend si touchante. Je vois l'esquisse de la suprême beauté, de la perfection de l'amour qui caractérisent notre Maître ; & son image, ainsi multipliée à nos yeux, répand sur mes jours un charme toujours pur & toujours nouveau... Ciel, quel enchantement ! ah ! n'en sortons jamais ; que l'aimable innocence cimente

nos plaisirs, & ne perdons jamais de vue les conditions sous lesquelles nous en jouissons. Que notre obéissance enfin soit pour notre généreux Auteur le gage de notre amour & de notre reconnoissance.

EVE.

Pourrions-nous lui devenir infidèles ?... Non, *Adam*, non ; je réponds de mon cœur, & votre vertu m'est un très-sûr garant du vôtre : nous serons toujours heureux, puisque nous fûmes formés pour l'être : cessons de nous livrer à de chimériques alarmes ; jouissons du bonheur qui nous est offert : la noblesse de notre origine nous est un sûr garant de sa durée... Mais, pendant que la culture des fleurs vous appelle, je vais de nouveau parcourir les diverses beautés de ce séjour.

SCENE DEUXIEME.

EVE *seule*.

(*Elle se promène dans le jardin ; une symphonie, imitant le chant des oiseaux, se fait entendre ; le serpent personnifié paroît dans le fond du théâtre. Après avoir examiné la beauté des lieux, & sur-tout l'air satisfait de la première femme, il fait un*

ſigne de dépit, & ſe cache ſous les branches de l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Eve *interrompt ſa promenade, pour dire, avec une eſpèce de tranſport :*)

Je croyois que ma félicité n'étoit plus ſuſceptible d'accroiſſement, ... je me trompois; elle s'augmente avec mes jours... Heureuſe *Eve!* goûte à longs traits le charme qu'elle répand ſur eux. . . . .

(Eve *porte ſes pas vers l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Le Serpent s'approche d'elle*).

SCENE TROISIEME.

EVE, LE SERPENT *perſonnifié, en habit de diverſes couleurs, la tête nue, & tenant ſon ſymbole à la main.*

LE SERPENT, *d'un ton flatteur.*

Je vois avec plaiſir, ô épouſe de l'homme! la joie qui brille ſur votre viſage ..... pourrois-je, ſans indiſcrétion, vous en demander la cauſe ?

EVE, *à part.*

Quel prodige ! un ſerpent parle ? . . . Mon ſort l'inquiette ; il y prend part. . .

Digitized by Google

O ciel! je ne vis encore rien de ſemblable... Quoi! les animaux parlent-ils? . . Quelle ſurpriſe! . . . Celui-ci ſans doute fut privilégié.

(*Elle répond au Serpent*).

L'ignorez-vous? Pour peu que vous ſoyez pourvu de la faculté de penſer, comme j'ai tout lieu de le croire, eſt-il un bonheur ſemblable au mien? Comblée des bienfaits de mon Créateur, l'objet de ſon amour & de ſes divines complaiſances; je puiſe mes plaiſirs dans la ſource même de la félicité.

LE SERPENT, *avec ironie.*

J'admire la modération de vos deſirs!... tandis qu'il vous en reſte tant d'autres à former, ainſi qu'à ſatisfaire.

EVE.

Qu'entends-je? d'autres deſirs? . . .

LE SERPENT.

Sans doute . . . . . conſultez ſeulement votre raiſon: formée à l'image de votre Dieu, douée comme lui de l'immortalité, tout ne vous dit-il pas que vous êtes deſtinée à partager ſa puiſſance?

EVE, *avec dédain.*

Quel étrange langage ! Qui, moi ? Sa créature, son ouvrage, je pourrois prétendre à devenir son égale ! Pouvez-vous le penser ?

LE SERPENT *avec feu.*

Oui, je le pense..... En vous donnant sa ressemblance, n'étoit-ce pas vous dire que vous aviez droit d'aspirer à tous ses divins attributs ? N'étoit-ce pas ...

(*Ici le Serpent rêve. Il continue ensuite d'un ton plus réfléchi*).

A quel propos vous auroit-il donc sérieusement interdit l'arbre de la science *du bien & du mal ?* ... Seroit-ce parce qu'effrayé lui-même de la perfection qu'il avoit donnée à son ouvrage, & craignant que vous ne lui enlevassiez un jour l'encens des cœurs, il auroit voulu vous retenir dans sa dépendance, en vous privant d'une partie des droits de votre origine ? ...

(*Après une pause assez longue, il reprend avec chaleur*).

Il n'en faut plus douter .... un senti-

ment jaloux a dicté la défenſe qu'il vous a faite de toucher au fruit de cet arbre myſtérieux.

EVE, *avec émotion.*

Mais, qu'a de commun ce fruit avec les avantages que vous me promettez? Bien loin qu'il puiſſe ajouter à notre élevation, Dieu nous a dit que ſi nous y touchions nous mourrions dans l'inſtant même.

LE SERPENT, *d'un ton de compaſſion.*

Eve, votre ignorance me fait pitié! Vous mourrez, dites-vous? Dites qu'il ſait qu'à l'inſtant même où vous en aurez mangé, vous deviendrez ſemblable à lui, grande, puiſſante, adorable, éclairée comme lui.

EVE, *avec une ſurpriſe mêlée d'admiration.*

Ah, Ciel! . . . Mais quelle preuve en avez-vous?

LE SERPENT, *vivement.*

Quelle preuve! . . . C'eſt trop long-temps vous refuſer à l'évidence. Si ſa gloire, ſi ſa puiſſance n'étoient pas intéreſſées à écarter de vous les effets bienfaiſans de ce fruit,

Digitized by Google

dites-moi donc quel ſeroit le motif d'une telle défenſe ? Et ſi ces effets n'étoient pas tels que je vous les annonce, pourquoi vous en eût il interdit l'uſage par préférence à celui de *l'arbre de vie*, dont les propriétés admirables vous aſſûrent l'immortalité ? N'eſt-il pas ſenſible qu'en vous défendant de manger du fruit de l'arbre de *la ſcience du bien & du mal*, il a prétendu vous interdir l'acquiſition de richeſſes plus précieuſes encore que l'immortalité même ? Eh ! quels ſeroient ces autres dons, ſi ce n'étoient pas les perfections de la divinité même ?

(*Ici* Eve *eſt plongée dans la plus profonde rêverie ; le ſerpent l'obſerve avec une joie maligne ; & après quelques inſtans de ſilence, il pourſuit d'un ton inſinuant*).

Quoi ! vous rêvez ? . . . . Ah ! revenez de votre erreur ; ouvrez les yeux ; voyez le brillant avenir qui vous attend. . . . . . Vous n'êtes qu'une eſclave . . . . & vous pouvez devenir ſouveraine.

(*Il cueille un fruit qu'il lui donne*).

Voyez ! . . oſez prendre ce fruit. . . . ; ſa beauté vous annonce les brillans avantages qu'il va vous procurer. . . . Prenez,

Digitized by Google

dis-je ; goûtez ce gage de votre grandeur future.

(Eve *prend, en tremblant, le fruit. Le Serpent s'écrie avec admiration*) ...

Déja je vois éclore en vous les caractères imposans de la souveraine puissance ! déja je brûle de vous rendre mon premier hommage.

(*Il se prosterne à ses pieds.*

EVE *poussant un soupir.*

Quels nouveaux sentimens s'emparent de mon cœur ! ... Jamais je n'éprouvai de plus ardent desir.....

(*Elle considère le fruit*).

Quelles ravissantes couleurs ! .... Ah, que son odorat m'enchante ! .. Quoi, je serois semblable à l'Auteur de mon être ?.... Mais quel revers, si ses menaces sont réelles. Je tremble cependant.... Mais le desir l'emporte sur la crainte.... Il n'est plus de bonheur pour moi sans la souveraine puissance.

(*Elle goûte le fruit, & s'écrie avec transport*).

Quel goût exquis ! ... Quelle secrette

Digitized by Google

joie s'empare de mon âme ! . . . . Quelle lumière éclaire tout-à-coup mon esprit ! . . . Je ne suis plus la même. . . . Sans doute c'est l'effet qui m'étoit annoncé. . . . Mais dois-je en jouir seule ?... *Adam !* mon cher *Adam !* je ne serois heureuse qu'à demi.

(*Elle cueille un fruit & court chercher* Adam).

SCENE QUATRIEME.

LE SERPENT *seul.*

(*Il suit* Eve *des yeux ; & après avoir marqué sa joie, il s'écrie avec fureur*)

J'ai satisfait ma rage ; jouissons maintenant de ses effets. Le malheur des humains adoucira les cruels tourmens que j'endure. . . . Dieu terrible ! mon infidélité sera justifiée par celle du plus chéri de tes ouvrages.

(*Il sort en appercevant* Adam).

SCENE CINQUIEME.

ADAM, EVE *tenant le fruit.*

ADAM.

Qu'avez-vous fait, malheureuse *Eve ?* Un seul instant a donc suffi pour vous rendre infidelle ? . . . Vous avez pu déso-

béir ! (Juſte Ciel) ! à notre Bienfaiteur ! .... à notre Maître ! . . . Non, n'eſpérez jamais me faire partager un pareil crime. . . . Il me fait trop d'horreur.

EVE.

Cher *Adam !* Quels reproches. . . . Eh quoi, les diſcours du Serpent ne devoient-ils pas me convaincre ? . . .

ADAM.

Hélas ! ils étoient ſéduiſans . . . . Mais les menaces de Dieu même ne devoient-elles pas te retenir ? . . . Et n'a-t-il pas des droits inconteſtables ſur ſes créatures ?

EVE.

Ces menaces ont longs-temps balancé dans mon cœur les raiſonnemens du Serpent... mais l'expérience eſt pour moi. L'arrêt prononcé contre nous étoit clair & précis : nous devions mourir. *Eve* ne devroit donc plus être ; déja vous n'auriez plus d'épouſe. Je reſpire pourtant encore ? . . . Que dis-je ? je jouis d'une vie bien ſupérieure à la première. . . . *Eve* éclairée ne voit plus rien au-deſſus d'elle, ſi ſon époux veut completter ſa gloire, en ſe prêtant à

Digitized by Google

ſes deſirs. . . . . Croyez-en, cher époux, croyez-en les tranſports de mon cœur !. . . jamais je n'en éprouvai de ſemblables.

ADAM.

Aimable & trop dangereuſe *Eve* ! je ſens que vous me ſéduiſez. . . . Mais. . . . ſi notre eſpoir . . . . . . à quels malheurs allons-nous être en proie !

EVE.

Je ne ſaurois le craindre. . . . Vois mon ſuccès ; achève le bonheur d'un cœur qui t'aime. . . . *Adam !* mon cher *Adam !* tu feras ma divinité.

ADAM, *avec effroi.*

Que dis-tu ? Ciel ! arrête. . . . Eſt-ce un blaſphême qui t'échappe ?... Seroit-ce une prédiction ? . . . Le trouble de mon cœur m'empêche d'éclaircir ce dangereux myſtère.

EVE, *tendrement.*

Adam ſera donc inſenſible aux vœux de ſon épouſe ? . . .

ADAM, *foiblement, en s'approchant d'*EVE.

Hélas ! je ne le puis.... Tu triomphes,

Digitized by Google

divine épouse!... Mon cœur ne peut plus rien refuser.

(*Il prend le fruit, il le considère avec une attention mêlée de desir & de crainte: un regard d'*Eve *fixe son incertitude; il mange. Une symphonie lugubre se fait entendre. Ils sont saisis d'effroi.*

ADAM, *d'une voix chancelante.*

Qu'éprouvai-je, grand Dieu? quel désordre dans mes idées!... quels noirs soucis!... quels remords dévorans s'élevent dans mon cœur?... Eve, qu'avons-nous fait?...

EVE, *éperdue.*

Je frissonne d'horreur!... *Adam*, pourquoi m'en as-tu crue?... Ciel! je suis nue... Pourquoi n'est-ce qu'à ce moment que je m'en apperçois.... *Adam*, trop malheureux *Adam*, ta vue, hélas, m'est un supplice!.. Le Serpent m'a trompée; & la science que j'acquiers est celle de l'horrible infortune qui m'attend... En perdant l'innocence (tout me le dit), nous avons tout perdu! Fuyons, & dérobons-nous, s'il se peut, au ciel, à la terre, à nous-mêmes...

(*Ils se réfugient sous les figuiers, & se*

Digitized by Google

ſont une ceinture de leurs feuilles. Une ſymphonie mélodieuſe annonce l'arrivée du Seigneur.

ADAM & EVE *enſemble.*

C'eſt notre Juge qui s'avance!.. Qu'allons-nous devenir !

SCENE SIXIEME.

L'ANGE, *repréſentant le Seigneur.*
ADAM & EVE *cachés.*

L'ANGE.

Adam, mon fils *Adam*, où donc es-tu ?

ADAM *caché.*

Quels accens!.. ils pénetrent mon ame... ils faiſoient ſon bonheur : je frémis maintenant de les entendre. Quelle horrible métamorphoſe !.. Ce titre précieux que je reçois encore, me fait ſentir avec plus d'amertume toute l'étendue de mes pertes & de mon infortune...

(*Il gémit.*)

L'ANGE.

Adam, mon fils *Adam*, où es-tu ?.. méconnois-tu ma voix ?

Digitized by Google

ADAM, *caché.*

Tout ingrat que je suis, mon Dieu me cherche encore!... Ah! mon divin Maître!... hélas, loin de voler à toi, mon lâche cœur voudroit se soustraire à ta vue... ah! que ne puis-je pour jamais me soustraire à tes recherches?

(L'Ange *s'approche des figuiers.* Adam *éprouve un redoublement de frayeur.*)

ADAM.

Mais il s'approche!... il va me voir...

ADAM & EVE *ensemble.*

Ah! Ciel!...

L'ANGE.

Adam, pourquoi me fuyez-vous?

(*Ils s'approchent, d'un air confus.*)

ADAM, *tremblant.*

Seigneur... (*à part*) Mais que lui dire?... Je frémis... (*haut*) Seigneur, tout mon respect... la honte de ma nudité...

Digitized by Google

L'ANGE.

Depuis quand donc sçavez-vous que vousêtes nuds ? depuis quand donc la robe d'innocence dont je vous avois revêtus, a-t-elle perdu à vos yeux ses charmes ? *Adam* ! *Adam* ! vous avez donc péché ?

ADAM *en soupirant.*

Hélas ! Seigneur, la femme qu'il vous a plu de me donner... a rendu son malheureux époux coupable !...

EVE, *en tremblant.*

Seigneur... le serpent m'a séduite.

L'ANGE, *d'un ton menaçant.*

Ne vous excusez point, ingrats... tout vous parloit de mes bienfaits ; tout vous portoit à la reconnoissance, à l'amour, à la fidélité... vous seuls, perfides, avez comblé votre ruine.

(Ici & à la suite de chaque article de la sentence, l'Ange se promène dans le jardin ; ce qui donne lieu à des pauses, pendant lesquelles les coupables expriment par des gestes le surcroît d'accablement qu'ils reçoivent des maux que l'Ange leur annonce.)

L'Arrêt est prononcé ; vous mourrez

Digitized by Google

l'un & l'autre... la terre ſera maudite... Ce n'eſt qu'à force de travaux que vous en obtiendrez votre ſubſiſtance.

Vous vous verrez aſſujettis aux infirmités du corps, aux tourmens de l'eſprit & du cœur.

Vous & votre poſtérité, languirez ſur la terre, juſqu'à ce que la terre d'où vous avez été tirés vous reçoive encore dans ſon ſein.

Je maudis le ſerpent ; il rampera déſormais ſur la terre ; la femme & lui ſe haïront... & la femme un jour écraſera ſa tête altière.

(*A* Eve, *en particulier.*)

Cette grandeur ſuprême où vous oſâtes aſpirer, fera votre ſupplice. Vous ſerez malheureuſe, eſclave de votre mari, & plus infortunée encore que lui.

(*A tous les deux.*)

Tels ſeront, ingrats, les fruits amers que vous aurez cueillis. Vous en ſerez raſſaſiés pendant le cours de votre vie, vous & votre poſtérité.

Adam & Eve, *en ſe proſternant aux pieds de l'Ange.*

Ah, Seigneur ! voyez notre repentir & nos larmes...

Digitized by Google

L'ANGE.

Mes arrêts ſont irrévocables... Eſpérez cependant... un jour viendra que vous & vos enfans trouverez un libérateur. Méritez cette grace par une foi plus vive, & par votre fidélité.

(Il leur préſente des habits de peaux de bêtes).

Recevez ces habillemens de la main de votre Maître. En les portant, gémiſſez de la perte de votre innocence, & n'oubliez jamais qu'ils ſont la marque de votre eſclavage.

(Adam & Eve *ſe revêtent des peaux de bêtes. L'Ange leur ôte leur couronne.*)

Privés par votre aveugle orgueil, & des droits de votre origine, & de l'empire qui vous étoit donné ſur vos paſſions ; je vous en ôte les ſymboles, & vous chaſſe à jamais du Paradis.

(L'Ange s'envole dans les Cieux.)

SCENE

SCENE SEPTIEME.

ADAM & EVE *prosternés.*

Un autre ANGE *tenant un glaive de feu.*

L'ANGE.

Fuyez, ingrats ! quittez les lieux que vous avez deshonorés par votre crime ... allez traîner vos déplorables jours dans la honte & dans la poussière.

ADAM & EVE *sortent du Paradis en gémissant. La porte se ferme sur eux.*

SCENE HUITIEME.

ADAM & EVE *à la porte du Paradis.*

ADAM, *douloureusement, en se retournant vers la porte.*

Séjour charmant, où règne l'innocence ! je ne vous verrai plus.... Ah ! malheureux, dans l'excès de mon désespoir, que ne m'est-il permis de ne plus être !... mais non, *Adam* doit vivre ; *Adam* vivra pour réparer, par ses remords, sa coupable infidélité.

(*Il étend ses mains vers le Ciel.*)

Cher auteur de mon existence ! tu me

Digitized by Google

laisses encore plus que tu ne m'as ôté, puisqu'il me reste, & le desir de t'aimer, & l'espoir du pardon!

VERS à M. D'ARNAUD, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, sur sa Tragédie du COMTE DE COMMINGE.

J'AI lu votre drame touchant.
Vous peignez avec force un dangereux penchant;
Vous montrez les écueils où le cœur nous engage;
La Trappe même plaît en lisant votre ouvrage.
Je vous louerois bien plus; mais que sert mon encens?
Ce Roi du Nord, si vaillant & si sage,
Qu'ont chanté mes foibles accens,
Vous a chanté vous-même en ses vers éloquens.
Mon hommage n'est rien, après un tel suffrage.

*Par Mde B***.*

EPÎTRE à Mad... DE B***.

LOIN des bords qu'arroſe la Seine,
Madame, oſerois-je rimer?
Un goût invincible m'entraîne;
Que ne puis-je le réprimer!
Ah! ſi quelque Muſe indulgente,
Sur les vers rouillés que j'enfante,
Pour leur donner un ſon plus doux,
Conſentoit à paſſer la lime;
Ce que pour vous mon cœur exprime,
Deviendroit plus digne de vous.
Mais dans un manoir ſolitaire,
Par état toujours enchaîné,
A moi tout ſeul abandonné,
Il faut que d'un vol téméraire
Seul je franchiſſe la barrière
Qu'oppoſent ma timidité,
Mon repos & ma vanité,
Au deſir que j'ai de vous plaire,
Et qui fait ma félicité.

Heureux, ſi d'un œil favorable,
Le Ciel enviſageant mes vœux
Par un jugement équitable,
Vous eût arrêtée en ces lieux;

Digitized by Google

Sous votre tout-puissant auspice
Minerve me seroit propice :
J'entrerois au sacré vallon.
Si ma Muse capricieuse
Ne vouloit pas changer de ton,
Aussi sage, & moins sérieuse,
Vous me serviriez d'*Apollon.*
Peu sensible aux vapeurs mortelles
Qu'exhalent les humides vents,
Dans des délices éternelles
Je coulerois des jours contens.
A mes yeux la charmante *Flore*,
Par de nouveaux enchantemens,
A chaque instant feroit éclore
La félicité du printemps.
Les rameaux des chênes augustes
Courbés sur les frêles arbustes
Qui se brisent sous les frimats,
Par soudaines métamorphoses,
Devenus Nymphes, lys ou roses,
Rendroient la vie à nos climats.

Mais, où m'emporte un vain délire ?
Et quel est ici mon dessein ?
Espéré-je, au son de ma lyre,
Changer les arrêts du destin !
Pour vous, dont la verte jeunesse
Est la même dans tous les temps,
Qui savez braver la molesse
Et vous créer mille agrémens ;

Digitized by Google

Ecartez la foule incommode
De tous les fades complimens :
Ne cherchez que dans votre Code
Les loix de vos amusemens.
L'uniformité symmétrique
Des plaisirs forgés pour les grands,
N'est qu'une importune rubrique
Dont les sots fatiguent leurs sens.
Qu'il est bien plus simple & plus sage,
De se livrer sans esclavage
Aux plaisirs qui naissent sans art !
Aux traits d'un ridicule usage,
Le goût doit servir de rempart.
De *Thémis* sévère rivale,
Soyez sourde aux solliciteurs ;
N'entrez jamais au noir dédale
Où vous conduiroient les plaideurs.
Contente qu'un autre vous-même *,
Devant un Tribunal suprême,
Balance le sort des humains,
Réprimez votre bienfaisance ;
Ne touchez pas à la balance
Qu'il tient en ses prudentes mains.
Tandis que la fausse éloquence,
Cherchant à tromper l'équité,
Seme par-tout la vraisemblance
Pour étouffer la vérité ;

* M. *de B. . . . . A. G.* au *P. de P.*

Digitized by Google

Il ſait d'un coup-d'œil intrépide
Emouſſer le glaive homicide
Dont la chicane ſait s'armer,
Rendre à l'innocence craintive
Sa confiance primitive
Et l'empêcher de s'alarmer.
Que Paris, que la France entière
Vienne ici ſeconder mes vœux:
Digne fils d'un illuſtre père,
Il ſurpaſſera ſes ayeux.
Bientôt de lauriers légitimes
Nous verrons ſes talens ſublimes
Par *Thémis* même décorés,
Et dans le temple de mémoire
Son nom, ſes vertus & ſa gloire
Par tous les François révérés.

Tranquille ſur la multitude
Des critiques & des rivaux,
N'ayant aucune inquiétude
Que ſur ſes pénibles travaux,
Vous feriez votre unique étude
De lui ménager du repos.
D'une tendreſſe mutuelle
Tous deux conſtamment le modèle,
L'un par l'autre toujours heureux,
Occupés à former des ſages,
Qui méritant tous les ſuffrages,
Etendroient l'éclat radieux

Digitized by Google

Que vous feriez jaillir ſur eux,
Vous montreriez à tous les âges
Combien de flatteurs avantages
Sont dus aux époux vertueux.

FABLES ORIENTALES.

*PAR M. B***.*

Le Sommeil du Tyran.

Sous ſes lambris dorés un Tyran déteſté
Dormoit en apparence avec tranquillité.
Le ſommeil, dit quelqu'un, eſt-il fait pour le crime ?
Eh quoi ! le Ciel épargne ſa victime ?

Imprudent ! au bruit que tu fais,
(Dit un *Faquir*) tremble qu'il ne s'éveille :
Le Ciel permet que le méchant ſommeille
Pour que le ſage ait des momens de paix.

Digitized by Google

LA RECONNOISSANCE.

UN ſucceſſeur des *Barmecides*
Défendit à tous ſes ſujets,
Sous les peines les plus rigides,
De célébrer jamais leur nom & leurs bienfaits.
Mais, plein de ſa reconnoiſſance,
Mondir toujours bravoit cette défenſe,
Et des fils de *Barmec* exaltoit les hauts faits,
Les vertus, la magnificence.
Aux pieds du Souverain *Mondir* eſt amené.

Je veux vous impoſer ſilence,
Dit le Caliphe au coupable obſtiné:
Prenez cet or, & déſormais, je penſe;
Qu'à moi ſeul votre eſprit borné
Ne s'occupera plus que de ma bienfaiſance.

Pardonnez! (dit *Mondir* au Prince ſtupéfait);
Des enfans de *Barmec* je garde la mémoire:
Je vais même augmenter leur gloire,
Car je leur dois votre propre bienfait.

LA BOURSE,

OU LES TROIS AMIS.

IL n'eſt point de Dieu pour l'impie;
Pour les cœurs durs il n'eſt point d'amitié.
Mais voyez ce couple lié
Par la plus douce ſympathie;
Interrogez ces mortels vertueux;
Demandez leur s'ils ſont heureux?
Ils s'écrieront, ô puiſſante harmonie!
Liens ſacrés! aimables nœuds!
Vous êtes le ſeul bien qui ſoit digne d'envie.

Azar, *Ibas* & *Nouriskan*,
Les trois amis de cette fable;
Dans les plaines du *Koraſſan*,
Penſoient ainſi de ce nœud reſpectable.
L'un d'eux (c'étoit *Ibas*), d'un deſtin miſérable
Sentit un jour le poids affreux.
J'ai des amis, (dit-il) à qui des deux
Dois-je donner la préférence?
Il ſait que l'un & l'autre ont même amour pour lui:
S'il prend *Azar* pour ſon appui,
A l'autre il va faire un offenſe.

Mais comme il faut, quand notre âme balance,
Qu'enfin elle prenne un parti;
Ce fut à *Nouriskan* que parvint la peinture
Des maux & des besoins d'*Ibas*.
Nouriskan, pour tout bien dans cette conjoncture,
Ne possédoit que vingt ducats:
Dans une bourse bien scellée,
Toute la somme rassemblée,
Va consoler *Ibas* de son adversité.

Au moment qu'elle arrive, *Azar*, de son côté,
Près d'*Ibas* avoit député;
Son besoin est urgent; il appelle à son aide:
La bourse vole à son secours.

Mais de ses maux à peine *Azar* voit le remède,
Que *Nouriskan* à lui seul a recours....
Aux besoins d'un ami mon propre besoin céde,
(Dit *Azar*), & soudain,
Pour la troisiéme fois, la bourse est en chemin.
De *Nouriskan* la surprise est extrême,
Lorsqu'il revoit sa bourse même:
On ne l'a point ouverte, & voilà son cachet
En bon état & bien complet!
C'est chez *Ibas* qu'un valet l'a portée !...

De cet événement son âme est agitée:
Il court chez *Azar*, son ami.
Mon cher *Azar*, que veut dire ceci?

Digitized by Google

D'où vous vient (dit-il) cette bourse ?....
D'*Ibas* (répond *Azar*). A l'instant près de lui
J'avois trouvé cette ressource :
Vos besoins sur les miens ont obtenu le pas.

On s'achemine chez *Ibas* ;
Et puis Dieu sait, quand on eut sçu l'affaire ;
Si chacun d'eux eut des remercimens
Et des complimens à se faire !
Combien le cœur s'épancha tendrement !
Si l'on se fit mainte caresse !
Et si, dans leur vive allégresse,
Par le trésor entre eux trois partagé,
Chaque besoin ne fut pas soulagé !

Amans, *Crésus*, grands de la terre,
Vous qui croyez du Ciel être les favoris,
De votre yvresse passagère
Ne soyez point énorgueillis.
Vous embrassez tous la chimère :
Le vrai bonheur est pour nos trois amis.

C'EST TOUT PROFIT,

CONTE.

DEUX cens louis termineroient ma peine;
(Au bon *Damis*, disoit avec douleur
Un sien ami, fameux dissipateur).
» Deux cents louis ! je ne le puis, sans gêne.
» Si c'étoit cent ?... Donne, mon cher *Damis* ;
Pour le surplus, je compte sur *Climène*.

L'un gagne, & l'autre épargne cent louis !

D. L. P.

VERS à Madlle * * *.

L'ESPRIT & la Beauté se disputoient un jour
L'avantage de nous séduire.
La beauté, lui disoit : je règne avec empire
Au Village comme à la Cour ;
Les grâces, les talens, dont vous êtes le père,
N'ont jamais allumé que de paisibles feux,
Et jamais ils n'ont sçu plaire
Qu'au défaut de deux beaux yeux.

Digitized by Google

Cessez, reprit l'Esprit, de nous vanter vos charmes :
Le temps qui les détruit, insensible à vos larmes,
Vous ravit avec eux le cœur de vos amans.
Je ris de son pouvoir : par des armes plus sûres,
Sans crainte des parjures,
Je triomphe à la fois de vous-même & des ans.

Amour, qui les jugeoit, pour finir la querelle,
Maria sur le champ l'Esprit à la Beauté :
Désormais, lui dit-il, sûr de plaire avec elle,
Vous la préserverez de l'infidélité.

Le Dieu malin, adorable *Thémire*,
Sur les mortels assûroit son empire
Par cet hymen qui t'a donné le jour.
Tes beaux yeux sont ceux de ta mère :
Tu dois plus encor à ton père ;
Sur tes pas il fixe l'amour.

Digitized by Google

LA BÊTE FÉROCE,

Apologue.

Fléau d'une Province, un monſtre antropophage
Y répandoit le carnage & l'horreur:
Déja cent malheureux, conduits ſur ſon paſſage,
Avoient éprouvé ſa fureur.
Pour ſe ſaiſir de la bête cruelle,
Un jour mille chaſſeurs battirent les forêts.
Mais, hélas! trop foibles contre elle,
Ils la virent braver leurs traits,
Et d'une cruauté nouvelle,
Etaler à leurs yeux les terribles effets.
Leur chaſſe, cependant, ne fut pas inutile:
Nombre de loups à qui ces bois
Depuis long-temps ſervoient d'aſyle,
Y furent pris pour cette fois.
Petits brigands! tremblez quand la Juſtice
Pourſuit les ſcélérats fameux:
S'ils échappent à leur ſupplice,
Elle vous prend en courant après eux;
Et c'eſt toujours, faute de mieux,
Nous rendre un ſignalé ſervice.

Par M. Munerot, Secrétaire de la Gazette de France.

Digitized by Google

A MADAME DU BOCCAGE.

SUR ces bords fameux dans l'hiſtoire,
Que vous venez de parcourir,
Qu'avez-vous admiré ? Des débris plein de gloire,
Des monumens pompeux qui ne peuvent périr,
Des noms d'éternelle mémoire.
Ces chef-d'œuvres vantés, vous les avez vu tous ;
Ils ont mérité vos ſuffrages :
Mais vous n'avez rien vu de plus charmant que vous,
Ni de plus beau que vos ouvrages.

RÉFLEXIONS.

Air : *Dormir eſt un temps perdu ?*

POUR trouver des bons amis,
J'ai couru le monde :
Le plaiſir m'en a promis,
Sur lui faut-il qu'on ſe fonde ?
Tant qu'il règne il promet bien ;
Finit-il ? ce n'eſt qu'un rien
Qui fuit ainſi que l'onde.

Digitized by Google

Sous un mérite apparent
Le vice eſt extrême :
Il préſente adroitement
La ſageſſe pour ſyſtême.
Par ſon geſte & par ſa voix
On l'a vu plus d'une fois
Tromper la vertu même.

L'homme ſans goût n'admet point
L'honnête eſclavage :
Sa fureur va juſqu'au point
D'épuiſer ſon bien, ſon âge,
Pour qui ? Pour une *Laïs*,
Qui, couverte de mépris,
Avec lui le partage.

Rarement la bonne foi
Termine une affaire :
Sans le ſecours de la loi
On verroit plus d'un faux frère.
Ce n'eſt plus ce ſiècle humain
Où l'on frappoit dans la main
Sans avoir de Notaire.

L'homme aſſez ſouvent n'eſt pas
Ce qu'il veut paroître :
En le ſuivant pas à pas
Son vrai prix ſe fait connoître.
Il auroit plus d'intérêt
A ſe donner tel qu'il eſt,
Il ſeroit mieux peut-être.

Digitized by Google

Tout le monde eſt occupé
D'un objet frivole.
Soit viſite, ſoit ſoupé,
Quelle exactitude ! on vole.
S'agit-il de cas urgent ?
On voit ces honnêtes gens
Manquer à leur parole.

Sans or l'eſprit eſt bien lent
Vis-à-vis *Mélite :*
Du triomphe qu'il attend
On remet la réuſſite.
Un Créſus vieux & borné
Se préſente, eſt couronné,
Serviteur au mérite.

Des chefs-d'œuvres aujourd'hui
La chûte eſt commune :
Les riens trouvant un appui,
Sur la ſcène font fortune.
Pour un Opéra bouffon
Paris fuit, le croira-t-on ?
L'Auteur de *Rodogune !*

L'amitié des grands Seigneurs
Eſt bien incertaine.
L'étiquette des grandeurs
Met l'eſprit trop à la gêne.
Les palais nous font la loi.
Chez moi je commande en Roi,
Ma femme en Souveraine.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.

Digitized by Google

DAPHNIS,

EGLOGUE.

LE ſoir étoit venu ; les grouppes de pourpre dans leſquels le ſoleil ſe plonge à ſon coucher, alloient diſparoître ; l'ornement d'une belle nuit d'été, la lune au front d'argent, commençoit à blanchir de ſa lumière incertaine les voiles qui depuis quelque temps cachoient aux mortels les portes de l'Orient ; les oiſeaux, perchés ſous le feuillage, repoſoient en ſilence ; les perles d'une roſée bienfaiſante rafraîchiſſoient déja la tige des herbes que la chaleur du jour avoit flétries, lorſque le berger *Daphnis*, plein de cette impatience ſi tendre que donne l'amour heureux & content, ſortit du hameau (après avoir ramené ſon troupeau dans la bergerie,) pour ſe trouver au rendez-vous que lui avoit donné la belle *Chloë*.

Daphnis arrive dans le boſquet que lui avoit indiqué ſa bergère ; il auroit été fâché qu'elle l'eût prévenu, il le fut de ne par l'y trouver. *Chloë* (dit-il) n'eſt point encore arrivée! .... Pourquoi tarde-t-elle ? Tout eſt tranquille à préſent, excepté moi

que mon impatience tourmente. Mais.... voyons dans le creux de ce vieux hêtre où je la surpris dernièrement. *Daphnis* alla au vieux hêtre, où il ne trouva point sa bergère. Ma *Chloë* (dit-il), ma chère *Chloë*, m'auroit-elle oublié déja ? Ne se souvient-elle plus de la promesse qu'elle me fit hier, en me serrant la main ? Ah, *Chloë*! s'il étoit vrai ... mais non, elle m'aime trop..... je veux aller m'asseoir au plus épais du bosquet, & là, en attendant, je chanterai notre amour. *Daphnis* fut s'asseoir au plus épais du bosquet, & là en attendant *Cloë* il chanta ainsi son amour.

Il y a trois ans, que je vis *Chloë* pour la première fois. Les Dieux me chérissent, car ils permirent que bientôt après je rendisse *Chloë* sensible pour moi. Oh! que le Ciel étoit beau, le jour que j'apperçus que *Chloë* m'aimoit aussi !... Depuis ce temps ses beaux yeux noirs brillent toujours de ce tendre éclat que l'amour met dans les yeux d'une bergère qui aime depuis peu de jours pour la premiere fois. Oui..... ma *Chloé* m'aime à présent comme elle m'aima au premier instant.... & cependant elle ne vient point!...

Elle ne vient point, elle craint d'être surprise ; elle attend une obscurité plus profonde ... O nuit!... hâte-toi ... nuit

Digitized by Google

précieuſe à laquelle je devrai le plaiſir d'avoir ma bergère aſſiſe auprès de moi, de tenir ſes mains dans les miennes, & de l'entendre me parler !... la voix de *Chloë* eſt douce & agréable comme le miel des jeunes abeilles; ſa bouche reſſemble à une roſe dont le ſein à demi ouvert appelle les careſſes de l'amoureux & folâtre zephir, & les ſons qui en ſortent vont juſqu'au fond du cœur : quel bonheur pour moi que *Chloë* m'aime ! ... & cependant elle ne vient point ! ...

Chloë m'a préféré à tous les autres bergers, car tous étoient mes rivaux; elle me fit hier encore le ſerment de n'aimer jamais que moi. Qu'elle étoit belle, *Chloë*, quand elle me le juroit ! Oui, *Daphnis*, (me diſoit-elle, en preſſant une de mes mains dans les ſiennes) je t'aime comme tu m'aimes; toi ſeul, mon beau berger, me ſeras toujours cher ! Attens-moi demain au ſoir dans le boſquet qui eſt derrière la hameau; attens-y moi *Daphnis*; tu connoîtras ſi je ſuis ſincère .... Tu verras ſi je t'aimes. Oui ſans doute *Chloë* m'aime, & cependant elle ne vient point !...

Chloë n'eſt pas ſeulement belle, elle eſt encore charmante. Je veux que le portrait de ma bien-aimée entre dans ma chanſon. *Chloë* eſt aimable par deſſus toutes les ber-

gères ; sa taille est déliée, légère & bien prise ; elle ressemble au jeune olivier que le jardinier curieux éléve avec soin. Les étoiles d'une claire nuit d'hiver ont moins d'éclat que son visage ; son teint est plus frais & plus gracieux qu'une belle matinée de printemps ; son sourire enchante & ravit le cœur ; l'ame de *Chloë* est pure & belle comme elle ; un sentiment délicieux me remplit quand je pense que *Chloë* m'aime ; & cependant elle ne vient point !...

Ce n'est que pour *Chloë* que j'invente tous les jours des chants nouveaux ; c'est *Chloë* seule que je peins tous les jours sous des traits différens ; elle aime mes chansons, & souvent elle vient auprès de moi pour m'écouter mieux. O moment heureux, moment plein de charmes quand une bergère aimable & vertueuse applaudit aux chansons du bergerqui l'aime !..*Chloë* applaudit à celles que je fais pour elle ; elle me prête une oreille attentive quand je les lui chante, & quand j'ai cessé elle me donne un baiser. Quels baisers que ceux de *Chloë* ! ils sont plus doux pour moi mille fois que le ruisseau frais & limpide ne l'est pour un voyageur que la soif tourmente. Oh ! puisque *Chloë* me donne des baisers si délicieux, assurément elle m'aime ; & cependant elle ne vient pas !....

Je ferai bientôt l'époux de *Chloë*, le vieux *Damon* son père me l'a promis la semaine dernière, & il ne me trompera pas, car il respecte les Dieux. *Chloë* sera toute à moi... cette pensée flatteuse fait tressaillir mon cœur ; mon sein en palpite de joie. Ah *Chloë* ! mais.... j'entens (je crois) le feuillage qui s'agite doucement... écoutons...... Ah, Dieu ! c'est *Cloë* qui vient.... oui c'est elle, je reconnois son pas léger ; je veux aller au devant d'elle. Ma *Chloë* ! ma chère *Chloë* ! te voilà.... tu m'as bien fait attendre ; mais je suis à présent le plus heureux, comme je suis le plus aimé des bergers !

Par M. ML. CSN. Avt. du R. au Bailliage d'A....

LE GÉNÉREUX CARDINAL.

UNE pauvre femme, qui avoit entendu célébrer la générosité du fameux Cardinal *Farnèse*, parut un jour à son audience, accompagnée de sa fille, jeune beauté, de dix-sept ans au plus. Le Cardinal, qui à travers la foule des supplians, distingua bientôt l'air honnête des deux femmes, & sur-tout les grâces modestes de

la jeune perſonne, s'approcha d'elles, & les pria d'un ton fait pour les encourager, de lui faire connoître en quoi il pouvoit leur être utile.

La mère, en rougiſſant, lui dit, très-bas, que de malheurs accumulés & trop longs à lui raconter, l'avoient réduite au point de ſe voir dans le cas d'être chaſſée avant la nuit d'un médiocre logement qu'elle occupoit dans un fauxbourg avec ſa fille, à moins qu'elle ne fermât les yeux ſur les deſirs que cette jeune perſonne avoit inſpirés à leur hôte; & que, moyennant cinq ſequins, Son Eminence pouvoit leur rendre à toutes deux & la vie & l'honneur. Le Cardinal, touché de la vertu naïve de la mère & de l'innocente modeſtie de la fille, écrivit ſur le champ un billet, qu'il dit à la première de porter à ſon Intendant, & les exhorta l'un & l'autre à conſerver des ſentimens qui leur aſſuroient à l'avenir toute ſa bienveillance. La pauvre femme, au comble de la joie, après lui avoir conjointement avec ſa fille exprimé toute ſa reconnoiſſance, alla porter à l'Intendant le billet qu'elle avoit reçu; & l'Intendant, après l'avoir remis dans un carton, lui compta cinquante ſequins.

Vous vous trompez, Monſieur, lui

dit la femme : le billet n'en porte que cinq ; je n'en demandai pas davantage à Monseigneur.... voyez, Madame (lui dit-il, en lui représentant le billet) mon ordre est d'en payer cinquante.... Eh bien, c'est Monseigneur qui s'est trompé.... Non, Madame, je connois trop mon maître : n'allez pas m'exposer à lui déplaire.

Pour terminer cette altercation, l'on convint de s'en rapporter à la décision de Son Eminence, qui, en reprenant le billet, en fit un autre de cinq cens sequins, & leur dit : vous avez tous raison, je m'étois en effet trompé ; le procédé de Madame le prouve. Allez, Madame, payez vîte & quittez votre hôte ; satisfaites vos créanciers, (car on en a toujours !) & du surplus, mariez votre fille.

D. L. P.

ÉPÎTRE à Madame la Marquise DE MAL...

QUAND on sait, à l'éclat du rang,
Joindre un aimable caractère,
On est bien sûr de toujours plaire ;
Vous avez ce rare talent :
Jamais la noblesse du sang
Ne vous donna droit d'être fière ;

Vous

Digitized by Google

Vous laiſſez à la Financière
Le ton dur, l'air impertinent :
Chez vous la grandeur eſt myſtère ;
Et l'aiſance eſt un agrément.
Vous donnez un accès facile ;
La douce liaiſon des cœurs
Vous flatte plus que les honneurs
Dont ſouvent une âme ſervile
Enorgueillit les grands Seigneurs.
La crainte, toujours imbécille,
Leur fait ſeule des ſerviteurs :
Ils comptent peu d'adorateurs,
Et vous en avez plus de mille.
Tout art vous devient inutile *;
Le ſentiment dicte vos ſons,
Vous l'inſpirez dans vos chanſons ;
Et votre cœur eſt ſon aſyle.
Qu'avez-vous beſoin de leçons ?
Plaire & charmer c'eſt votre ouvrage ;
La nature vous fit ſes dons,
Que deſirez-vous davantage ?

Ces vers vous offrent mon hommage ;
Vos talens & votre beauté
Méritoient un autre langage :
Excuſez ma témérité,

* Mde la Marquiſe *de M*... prenoit alors des leçons de chant, quoiqu'elle chantât parfaitement bien.

Je ſuis jeune, elle eſt de mon âge ;
Et ſi j'ai dit la vérité,
Je ne veux que votre ſuffrage.

Paris, Juin 1764.

HAVÉ, Avocat au Parlement.

SUR *la mort de Mad.* * * *.

J'AI vu *Chonchon*, dès ſa première aurore,
Fixer ſur elle & les yeux & les cœurs.
Sur ſon front innocent, la plus belle des fleurs,
Pour embellir ſon teint, ſembloit vouloir éclore.
Les grâces à l'envi dirigeoient ſon maintien ;
Folâtre avec décence & grave dans ſon geſte,
Tout en elle plaiſoit, une parole, un rien :
Dans ſes yeux ſe peignoit une douceur modeſte ;
Et la vertu, pour relever ſes traits,
Et pour mieux plaire, habitoit ſa belle âme.
Hélas ! *Chonchon* n'eſt plus : inutiles regrets !
La Parque a de ſes jours coupé la foible trame.
Telle une roſe, écloſe le matin,
Voit ſur le ſoir terminer ſon deſtin.

Digitized by Google

LETTRE *à* M. DE LA PLACE, *Auteur du Mercure de France, sur la* PUCELLE D'ORLÉANS.

Lyon, le 10 Juillet 1765.

VOICI encore une piéce à joindre au procès depuis peu ressuscité entre les gens de lettres, au sujet de la Pucelle d'Orléans. Fut-elle réellement la victime de l'ignorance & de l'envie des Anglois? A-t-elle trouvé le moyen de se sauver en Lorraine, & de tromper le peuple irrité, par une effigie qui la représentoit dans le supplice du feu? C'est un problême que le temps seul, avec la découverte de monumens inconnus, pourront résoudre; on pésera les raisons pour & contre; on appréciera les piéces produites. Celle que je présente aujourd'hui dans ce dessein, est un engagement de biens, ou bail pour quatre ans, fait par M. *de Harmoises* & *Jeanne Du Lis*, Pucelle d'Orléans, le 7 Novembre 1436. Ce n'est qu'une copie, mais collationnée en bonne forme, il y a déja 150 ans, & le *vidimus* ou collation de la piéce annonce la plus grande authenticité

Digitized by Google

de l'original. Je puis certifier l'existence de la copie, & cette copie indique le lieu où l'original est déposé; le Public voudra donc bien encore suspendre son jugement sur les observations consignées dans les *Mercures* du mois d'Août & d'Octobre 1764, & dans le Journal *Encyclopédique* du mois de Novembre de la même année. Voici un extrait fidéle de cette piéce.

« Nous, *Robert des Harmoises*, Chevalier, Seigneur de Tichiemont, & *Jehanne Du Lis, la Pucelle de France*, Dame dudit Tichiemont, ma femme, licentiée & autorisée de moi *Robert* ci-dessus nommé pour faire agréer & accorder tout ce entièrement qui s'ensuit; faisons savoir & connissant à tous ceux qui ces présentes lettres verront & orront, que nous conjointement ensemble d'un commun accord, & chacun par lui & pour tout, avons vendu, cédé & transporté... à honorable personne *Colard de Failly*, Ecuyer, demeurant à Merville, & à *Poinsette* sa femme, achetans pour *Yaul*, leurs hoirs & ayans cause, toute la quarte partie entièrement que nous avons, devons & pouvons avoir, & que à nous doit & peut appartenir en quelque cause ou raison que ce soit ou puisse être, tant à cause de gagiére comme autrement,

Digitized by Google

» en toute la ville, ban, finage & confi-
» nage de *Haraucourt*, tant en jurisdic-
» tion, en justice haute, moyenne & basse,
» en homme, en femme .... en dixmes
» grosses & menues, en four, en terrai-
» ges, en molins, en baix, en riviéres,
» en vignes, maix & jardins ... comme
» en toutes autres rentes, droitures, cen-
» ses, & revenus quelconques .... Et
» encore avec ce dix muids de sel, que
» nous avons vendus ... que nous devons
» avoir & prendre sur les salines de Moien-
» vyc & de Marsal, chacun an ... Toutes
» lesquelles choses dessus dites avons ven-
» dues, cédées & transportées...pour l'espace
» & terme de quarante années & quatre
» levées ... En témoins de vérité, & afin
» que toutes les choses dessus dites soient
» fermes & estaibles, nous, *Robert des Har-*
» *moises* & *Jeanne Du Lis*, la Pucelle de Fran-
» ce, ma femme dessus nommés, avons
» mis & appendu nos propres séels en ces
» présentes lettres; & avec ce avons prié
» & requis à nos très-chers & grands amis
» *Jehan de Tohneletil*, Sieur de Vilette, &
» *Saublet* de Dun, Prévôt de Merville,
» que ils veulent mettre leurs séels en ces
» présentes lettres avec les nôtres, en
» cause de témoignaige ..... que furent

» faites & données l'an de grace notre Sei-
» gneur 1436, en mois de Novembre, sept
» jours.

» Collation de la présente copie a été
» faite à son original par nous Notaires
» jurés au Tabellionage de l'Evêché &
» Comté de Verdun souscrits; ledit ori-
» ginal écrit en parchemin sain & entier
» en écriture, auquel il y a quatre sceaux
» de cire verte armoiés à double queue
» de parchemin pendant. Lequel original
» est demeuré ès mains d'honoré Seigneur
» *Paul de Harmoises*, Seigneur de Hanon-
» celle. Et ce concorde la présente copie
» avec ledit original de mot à mot, té-
» moins nos seings manuels, ci mis le 20
» jour de Juin 1615. Signé *Lobinet* & *Si-
» mon Bitre*, avec paraphe».

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE MOINE, Archiviste de MM. les Comtes de Lyon, de l'Académie de Metz & de celle de Rouen.

P. S. La *Diplomatique-pratique*, *ou Traité de l'arrangement des Archives* in-4o, prix 15 liv. broché, à cause des gravures, proposée par souscription au mois d'Août 1763, se distribue actuellement chez le sieur *Desspilly*, Libraire, rue Saint Jacques

Digitized by Google

à Paris ; & chez les différens Libraires des principales Villes du Royaume qui pourront s'adresser à M. *Antoine*, Imprimeur à Metz pour en avoir des exemplaires. Mrs les souscripteurs sont priés de retirer les leurs. Cet ouvrage, qui peut servir de suite à la grande diplomatique des *Bénédictins*, quoique très-différent, est également nécessaire à ceux dont les archives sont en bon ordre, comme à ceux qui veulent les arranger, ou les faire arranger par un copiste intelligent.

LE mot de la première énigme du Mercure du mois d'Août est *le raisin*. Celui de la seconde est l'*or*. Celui du premier logogryphe est *mâtin*, chien de cour, où l'on trouve *matin*, partie du jour, *main*, en supprimant le *t*, & *mât* de vaisseau en retranchant les deux lettres finales. Celui du second est *bœuf*, ôtez-en le chef, qui est *b*, il restera *œuf*. Et celui du troisiéme est *rosse*, mauvais cheval, dans lequel se trouve *rose*, fleur.

ENIGME.

MA taille est grande & dégagée,
Légère d'autant plus que je suis plus âgée;
Le sexe m'aime, & j'ai l'honneur
De posséder le côté de son cœur.
Dans l'emploi que je donne au monde
L'épée & moi ne nous accordons pas;
Je la traite du haut en bas.
Mes cheveux sont d'emprunt, longs, fins, de couleur blonde;
Une tresse, un ruban, tel qu'on veut le choisir;
Les lie & les arrête,
Et bien souvent on prend plaisir
A me les arracher poil à poil de la tête.

AUTRE.

LES pieds ne servent pas toujours à cheminer;
J'en ai six, & ne puis me mouvoir d'une place.
Lorsque pour mon usage on veut me promener,
Je fais bien du chemin sans y laisser de trace.
On me consulte en bien des cas,
Que couchée ou debout je décide sans faute.
J'ai toujours la taille fort haute,
Mais ma grosseur n'y répond pas.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

JE ſuis blanc de ma nature ;
Quelquefois on me teint. Loin que cette parure
Puiſſe embellir ma figure ;
Au goût de bien des gens,
Elle flétrit mes agrémens.
Je ſuis ſouvent fécond, & quelquefois ſtérile ;
Si l'on veut me décompoſer,
Me diſſéquer, me diviſer,
La tâche n'eſt pas difficile.
Lecteur, je t'offre dans mon nom
Ce qui dans nous entretient notre vie
Et cauſe ſa deſtruction,
Et ce que tout Chrétien, pour hâter le Meſſie ;
Chante toujours avec ferveur
Dans le temps du Seigneur.

Digitized by Google

AUTRE.

QUOIQUE de grande utilité,
Soit qu'on me faſſe foible ou forte,
En hiver, ainſi qu'en été,
On me met ſouvent à la porte.
Je marche ſur cinq pieds. En les décompoſant
Tu trouveras, Lecteur, un mal épouvantable;
Ce qu'un ambitieux aime mieux que l'argent;
Ce que craint une femme aimable;
Plus, une ville en Languedoc;
Ce que crie un Cocher pour éviter le choc;
Ce qui met les vaiſſeaux à l'abri de l'orage;
Des Romains un célèbre ouvrage
Qui ſubſiſte encor en entier;
Ce dont quelqu'un bien né ſe pique;
Une note auſſi de muſique:
Adieu, c'eſt trop griffonner de papier.

Par Mademoiſelle DE C***. *d'Angoulême.*

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

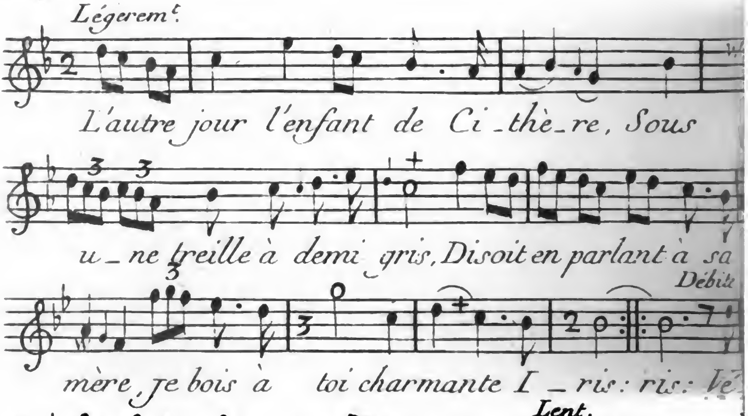

Gravé par M.elle Durey D'harnoncourt.
Imprimé par Tournelle.

Digitized by Google

CHANSON,

Remise en musique.

L'AUTRE jour l'enfant de Cythère,
Sous une treille, à demi gris,
Disoit, en parlant à sa mère :
Je bois à toi, charmante *Iris.*
Vénus le regarde en colère.
Maman, calmez votre courroux :
Si je vous prens pour ma bergère,
J'ai pris cent fois *Iris* pour vous.

Par M. A. Frison, Maître de Musique.

Digitized by Google

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Le Porte-feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poëtes ; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez VINCENT, *Libraire, rue S. Severin ;* 1765 : *deux vol.* in-12.

SECOND EXTRAIT.

DANS notre Mercure précédent nous avons rapporté une fable tirée de ce recueil, & dont le Public, qui la connoissoit peu, nous a paru très-satisfait. Nous aurions pu en copier plusieurs de ce genre, mais nous aimons mieux renvoyer nos Lecteurs à l'ouvrage même, & passer aux pièces suivantes. Ce sont des contes, des idylles & des églogues. Tout ce qui a été fait de meilleur dans notre langue en poésies pastorales se trouve rassemblé dans *le Porte-feuille d'un homme de goût.* De-là on passe aux élégies, qui sont en très-petit nombre, parce que nous en avons peu de bonnes.

Il n'en eſt pas de même des épîtres. Cet article eſt très-étendu, & l'on y trouve toutes celles qui, dans tous les genres, ſont marquées du ſceau de l'immortalité; jamais on n'a vu réunis tant de bons vers dans un ſi petit eſpace : ce ſont les chefs-d'œuvres de nos meilleurs Poëtes : celle que nous plaçons ici eſt peut-être la moins bonne, mais nous la rapportons pour offrir à nos Lecteurs quelque choſe qu'ils ne connoiſſent point. Cette épître eſt intitulée *l'Amant raiſonnable*. C'eſt un amant qui écrit à ſa maîtreſſe.

Je vous aime, *Philis*, & vous m'aimez auſſi.
Que demandez-vous davantage ?
Et pour quoi me preſſer ainſi
De ſceller notre foi du ſceau du mariage ?
Ah ! loin de nous en trouver mieux,
Bientôt à la tiédeur nos feux cédant la place,
Nous verrions l'hymen odieux
Dans nos cœurs engourdis verſer toute ſa glace.
L'homme né pour la liberté
Sent révolter ſon cœur contre ce qui le force :
Et du joug bientôt dégouté,
Il ne fait plus de vœux que pour un prompt divorce.
Laiſſons l'hymen aux artiſans ;
Ils ſavent en tirer un ſolide avantage ;

Une femme & plusieurs enfans
Sont pour eux un secours dans leurs besoins pressans,
Et leur seul intérêt sous son joug les engage.
Je vous dirai de bonne foi,
(*Philis*, il faut être sincère)
Que l'hymen ne vaut rien ni pour vous ni pour moi.
D'abord à votre égard vous ne savez que plaire.
Tout votre patrimoine est dans votre beauté.
Vous n'avez rien : de mon côté,
Mon bien est médiocre. Ainsi, que vous en semble ?
Seroit-il de bon sens de nous unir ensemble ?
Ah ! bientôt dans un hôpital
Nous irions vous & moi pleurer de compagnie,
Et peu sages époux dans un sort si fatal,
Nous reprocher peut-être une si triste vie.
Il est vrai qu'autrefois il fut un temps heureux
Où le combien a-t-il, & le combien a-t-elle,
Etoient par les amans traités de bagatelle.
Qu'on fût pour lors ou riche ou gueux,
S'aimer, c'étoit assez pour se mettre en ménage ;
Et l'amour, toujours généreux,
présidoit seul au mariage.
Aussi c'étoit un temps où sans peine & sans soin
La terre fournissoit, d'une main libérale,
Tout ce dont on avoit besoin.

Digitized by Google

Mais depuis qu'il eſt une halle,
Où tout au poids de l'or & s'achete & ſe vend,
Une belle en vain nous étale
Ce qu'elle peut avoir d'appas & d'agrément.
Tant qu'on n'eſt que garçon & fille,
On vit comme on veut, comme on peut;
Mais dès qu'on forme une famille,
Et que, plus vîte qu'on ne veut,
Une femme un peu trop féconde,
Des enfans qu'elle fait embarraſſe le monde;
Ah! *Philis*, eſt-il temps de ſe plaindre du ſort?
Et, trop preſſé par la miſère,
Faudra-t-il qu'un malheureux père,
Pour mieux vivre à ſon aiſe, en ſouhaite la mort?
Non, croyez-moi, l'hymen n'eſt point ce que
l'on penſe.
Pluſieurs ſur cette mer s'embarquent ſans biſcuit;
Et peu ſongent à la dépenſe
Qui le précéde ou qui le ſuit.
D'abord à l'épouſe future
Il faut, avant que de conclure,
Envoyer de riches préſens;
Et quand on pourroit d'elle en avoir la diſpenſe,
On ſait que Meſſieurs ſes parens
N'auroient pas la même indulgence,
Et tout s'achete à nos dépens.
Ce n'eſt pas tout encor, l'habitude eſt formée;
Et, dès ce même jour, à de riches habits

Digitized by Google

La jeune épouſe accoutumée,
Ne veut plus en porter qui ſoient de moindre prix.
De-là qu'arrive-t-il ? D'habits ainſi munie,
Peut-elle ſe réſoudre à garder la maiſon ?
A veiller ſur ſes gens, à coudre, à filer ? Non.
De compagnie en compagnie
Elle cherche à ſe faire voir ;
Et dès le matin juſqu'au ſoir
Promène ſa magnificence.
Il faut reſter, il faut jouer ;
Il faut, par cette complaiſance,
Payer cher le plaiſir de s'entendre louer.
Comment, après cela, ſoutenir un ménage ?
Mettra t on, pour le défrayer,
Sans fonds & ſans crédit, l'un après l'autre en gage,
Ces meubles précieux, ces boucles, ce collier
Que l'on doit & qu'il faut payer ?
Que faire, par quels artifices
Elever des enfans, contenter des nourices,
Des ſervantes & des laquais ?
Quoi, la coquette enfin par ſes galanteries,
Et l'époux indigent par ſes friponneries,
De leur triſte maiſon fourniront-ils aux frais ?
Ah ! ne m'en parlez plus, tout cela m'épouvante !
Le mieux que nous pourrons paſſons nos plus beaux jours :

Digitized by Google

Et fuyant de l'hymen la charge trop peſante,
Contentons-nous, *Philis*, de nous aimer tou-
jours.

A la ſuite des épîtres on trouve des ſtances qui ne leur cédent point. Nous allons, ſelon notre uſage, placer ici, non pas les meilleures, mais les moins connues.

Le Chien et l'Amour.

Le chien ſe met aiſément en colère,
Et s'appaiſe facilement.
Connoiſſez-vous l'amour ? Voilà ſon caractère.
Il ſe fâche & s'appaiſe en un même moment.

Avec ce chien, *Iris*, vous folâtrez ſans ceſſe ;
En folâtrant, ce petit chien vous mord.
On joue avec l'amour : il badine d'abord ;
Mais en badinant il vous bleſſe.

Loin de punir ce petit animal,
Ne rit-on pas de ſes morſures ?
Encor que de l'amour on ſente les bleſſures,
A l'amour qui les fait on ne veut point de mal.

Vous careſſez ce chien, parce qu'il eſt petit :
S'il devenoit trop grand, il n'auroit rien d'aimable.
Un petit amour divertit ;
S'il devient trop grand il accable.

Digitized by Google

Reproches a Apollon,

Stances.

Pere cruel, injuſte Dieu,
Qui produis l'or par ta puiſſance ;
Pourquoi toujours dans l'indigence
Tes enfans en ont-ils ſi peu ?

Apprens-moi, père ſans pitié,
Tandis qu'avec éclat tu guides
Ton char & tes courſiers rapides,
Pourquoi tes enfans vont à pié ?

Enorgueillis d'un titre vain,
Pourquoi, tandis que l'ambroiſie
Selon ton gré te raſſaſie,
Tes enfans meurent-ils de faim ?

Par toi nos champs ſont revêtus
Des ornemens les plus aimables.
Pourquoi, fiers quoique miſérables,
Tes enfans ſont-ils preſque nuds ?

Dans ton palais ſont raſſemblés
Cent tréſors dont il eſt la ſource.
Pourquoi tes enfans ſans reſſource
Sont-ils toujours ſi mal meublés ?

Digitized by Google

Agis-en donc plus tendrement ;
Traite tes enfans en vrai père,
Et, pour qu'il ne t'en coûte guère ;
Enrichis les bons ſeulement.

Le portrait ſuivant n'avoit point encore été imprimé, & l'a été pour la première fois dans ce recueil. On y reconnoîtra la touche légère d'un de nos jeunes Poëtes ; & ceux qui connoiſſent la perſonne qu'on a voulu peindre, ſavent combien le portrait eſt reſſemblant.

Amour, commence le tableau.
Qu'il ſera beau, s'il eſt fidèle !
Voilà les couleurs, le pinceau ;
Deſſine, Amour, ſois mon *Apelle*.

L'ouvrage eſt digne de ta main.
Il s'agit du portrait d'*Iſmène*.
Sur l'albâtre d'un front ſerein
Trace deux jolis arcs d'ébène.

Peins ſous leur voûte un œil charmant ;
Cet œil, trop rigoureux peut-être,
Qui, tour à tour fier & touchant,
Défend le deſir qu'il fait naître.

Peins ſur ſes lèvres de corail
Les fleurs nouvellement écloſes ;
De ſes dents, pour rendre l'émail,
Peins des perles parmi les roſes.

Avec art ſuſpens ſes cheveux
Et treſſe-les en diadême ; . . . .
Laiſſe-les flotter, ſi tu veux,
Ce déſordre lui ſied de même.

Pour m'offrir les brillans contours
De ſa taille ſouple & légère,
Peins la plus agile Bergère
Qui cherche ou qui fuit les amours.

De ſon doux & tendre ſourire
Exprime le charme ſecret :
Peins ce qu'il dit, ce qu'il promet ;
Moi je peindrai ce qu'il inſpire.

Achève, arrondis ce beau ſein,
Qui fixeroit l'amour volage. . . .
Le pinceau tombe de ta main. . . . .
Arrête, & baiſe ton ouvrage.

Ce portrait eſt placé dans le *Porte-feuille d'un homme de goût* parmi les pièces anacréontiques. C'eſt dans ce même article, qui eſt fort étendu, que l'on trouve encore la pièce ſuivante.

PREMIERE LEÇON D'AMOUR.

COLIN à peine à ſeize ans
Aimoit déja *Colette*.

Colette à peine à treize ans
Ecoutoit la fleurette.
On ne vit de si jeunes amans
Que *Colin* & *Colette*.

Colin sent déja des feux;
En secret il soupire.
Colette forme des vœux
Et cache son martyre.
Colette & *Colin* s'aiment tous deux
Sans oser se le dire.

Ils s'en alloient sans dessein
Le matin sur l'herbette.
Le cœur battoit à *Colin*;
Il battoit à *Colette*.
Son bouquet lui tombe de la main,
Colin perd sa houlette.

Il s'approche doucement,
Un soupir le décéle.
L'un regarde tendrement,
L'autre en devient plus belle.
Qu'as-tu donc, lui dit-il en tremblant?
Qu'as-tu donc, lui dit-elle?
Colette au dedans de moi
Je sens un trouble extrême.
Moi, ... *Colin*, ... auprès de toi
Je le sens tout de même.

Digitized by Google

Ah ! *Colette*, je t'aime, je croi.
Colin, je crois que j'aime.
Pour l'uſage de ſes dons
Nature les éclaire.
Un Dieu, par des charmes prompts,
Les conduit au myſtère.
En amour il n'eſt point de leçons
Qui vaille la première.

Tout ce que le Parnaſſe François a produit de plus parfait en odes ſacrées, morales, philoſophiques ou galantes, forme un article très-précieux de ce recueil. Une des moins connues eſt celle de M. *de Bitobé*, Curé dans le Languedoc; elle eſt intitulée Moi.

Rois, favoris de la fortune,
Princes, guerriers, Dieux des mortels,
A qui la foibleſſe importune
Elève, en tremblant, des autels,
Sans votre ſecours je puis plaire;
Je puis, ſans que *Phébus* m'éclaire,
Entrer dans le ſacré vallon.
Je ſuis moi-même mon *Mécène*,
Mes Rois, mes Dieux, mon *Hypocrène*,
Mes Muſes & mon *Apollon*.

Digitized by Google

Les feux éclatans du tonnerre
S'allument, & dans un inſtant,
Semant la frayeur ſur la terre,
Percent de l'aurore au couchant.
Mais mon eſprit, que rien n'arrête,
Plus vif encore que la tempête,
S'élance avec bien plus d'ardeur;
Ce miroir de la Providence,
Le globe du monde eſt immenſe,
Mais moins immenſe que mon cœur.

Illuſions, aimables ſonges,
Vous donnez la vie à mes vers;
Au ſein de vos heureux menſonges
J'ai l'empire de l'univers.
Par votre ſecours une fable
Devient un objet véritable;
Sous cet ormeau délicieux,
Couvert de ſon ombre divine,
Je ſuis à Paris, à la Chine,
Dans les enfers & dans les cieux.

Dans une retraite profonde,
Au milieu des déſerts affreux,
Ignoré du reſte du monde,
Je ſais rêver, je vis heureux.
Sur l'aîle de la *Renommée*,
Au bout de la terre charmée,

Digitized by Google

Volent mes talens & mes vers.
Les ſons raviſſans de ma lyre
Portent la joie au ſombre empire ;
J'entraîne après moi l'univers.

Loin des pédans, & près d'*Horace*,
Suivant des chemins inconnus,
Je joins aux lauriers du Parnaſſe
Les myrthes chéris de *Vénus*.
Sous l'œil déſolé de l'envie
Plutus prend ſoin d'orner ma vie ;
Les dignités volent vers moi....
J'entre à la Cour, on m'y révère....
Je brille dans le Miniſtère....
Encore un pas, & je ſuis Roi.

Oui, je puis m'aſſeoir ſur le trône ;
J'y monte ſans être étonné :
Trop ſouvent le haſard le donne,
Mon mérite me l'a donné.
Peuples qu'enchantera ma gloire,
Quand vous écrirez mon hiſtoire,
Vous n'écrirez point des forfaits.
Je déſarmerai la ſatyre,
Et tous les jours de mon empire
Seront comptés par des bienfaits.

Mais, quoi ! je ſens trembler la terre ;
L'épouvante au loin ſe répand :
Le Dieu, le monſtre de la guerre
S'avance ſur un char ſanglant.

L'ambition

Digitized by Google

L'ambition inſatiable
Précéde ſa marche effroyable ;
Dans ſes mains ſe change le ſort,
Et du ſein de ce monſtre horrible
Sortent avec un bruit terrible,
Les feux, les foudres & la mort.

Suivons le char de la victoire ;
Tout eſt diſſipé par l'effroi :
Surpris de l'éclat de ma gloire,
Le monde frémit devant moi.
Pourſuivons.... *Sous mon bras tout plie...*
L'Europe, l'Afrique & l'Aſie,
Et l'Américain conſterné ;
Et, dans l'éclat où je me trouve,
L'unique malheur que j'éprouve,
Eſt de voir l'univers borné.

La terre, dont je ſuis le maître,
Ne ſauroit plus me contenir ;
Je puis tout : donnons nous un être,
Qu'adore en tremblant l'avenir.
Sur votre char faites-moi place,
Muſes, gloire !... de mon audace,
J'étonne l'Olympe & les Dieux.
Je fens l'air d'une aîle aſſurée ;
Je perce la voûte azurée,
Et je pénétre dans les cieux.

Digitized by Google

Jupiter, tombe de ton trône.
Toi qu'adorèrent les humains,
Que ton ſceptre, que ta couronne
Paſſent de tes mains en mes mains.
Mais je tiens la foudre invincible....
Eſſayons ſa force terrible....
Je vois s'obſcurcir le ſoleil....
Sous mes regards tremble la terre;
Mais, aux éclats de mon tonnerre,
Grands Dieux! je ſors de mon ſommeil.

ENVOI.

Il eſt vraiment aſſez comique
De me voir aux lieux où je ſuis,
Triſte comme un livre gothique,
Mal vêtu, ſurchargé d'ennuis;
Et, pour ne pas dire autre choſe,
Aſſiégé de chagrins divers,
Pauvre Vicaire en bonne proſe,
Et Roi du monde dans mes vers!

Nous ne rapporterons plus qu'une ſeule pièce de ce recueil; c'eſt la première qui ait été faite pour le prix de l'Académie Françoiſe, & peut être la meilleure de celles qui ont été couronnées. Elle n'en eſt cependant pas plus connue du commun

des Lecteurs. L'Auteur est M. *de la Monnoye*, & le sujet est :

Le Duel, poëme.

Le barbare duel de nos braves l'écueil,
Monstre que la colère engendra de l'orgueil ;
Ce Démon domestique, artisan du carnage,
Dans les plus nobles cœurs avoit porté sa rage.
Un prompt ressentiment se croyoit tout permis ;
Les amis révoltés attaquoient leurs amis :
Parens contre parens couroient à la vengeance :
Ces noms étoient moins forts que la plus foible offense ;
D'un rigoureux cartel l'impitoyable arrêt,
Décidoit par le fer un bisarre intérêt :
Et la fausse justice aux combats occupée,
Sans balance à la main, n'employoit que l'épée.
Funeste loi d'honneur, tyrannique pouvoir,
Qui confonds parmi nous le meurtre & le devoir!
L'injure seule a droit de réparer l'injure.
Plus on souille ses mains, plus la victime est pure.
Le François dédaignant un rival étranger,
Contre le seul François trouve beau le danger.
Tels qu'on vit ces Thébains, fiers enfans de la terre,
Se livrer, en naissant, une mortelle guerre,
Et du sang que leurs troncs répandoient à grands flots
Engraisser les sillons dont ils étoient éclos :

Digitized by Google

Tels, & plus acharnés à leur perte fatale,
Cherchant dans leur trépas une gloire brutale;
L'Espagne a vu long-temps nos soldats s'égorger
Et prendre dans nos champs le soin de la venger.
Cent peuples allarmés du bruit de nos conquêtes,
Sous les coups qu'ils craignoient voyoient tomber nos têtes,
Sûrs que de deux guerriers, en ce choc malheureux,
L'un périroit pour nous, l'autre vaincroit pour eux.
François, d'un vain transport misérables victimes!
La Seine trop long-temps a rougi de vos crimes:
Portez sur d'autres bords un plus noble courroux,
Ce bras que vous perdez, François, n'est pas à vous;
Par un sinistre emploi la valeur est flétrie;
Mourez, mais en mourant servez votre patrie;
Et d'un triste duel, fuyant le sort obscur,
Tombez, en arborant nos drapeaux sur un mur.
Ou, si la paix mêlant son olive à nos palmes,
Nous fait couler des jours plus heureux & plus calmes,
Sans ternir votre fer d'un indigne attentat,
Laissez vivre, & vivez pour le bien de l'Etat.

Il est agréable de posséder dans un recueil, qui n'est que de deux volumes, les vingt mille meilleurs vers qui aient peut-être été

faits en notre langue dans le genre de poésies légères & fugitives. Aucun recueil n'avoit offert jusqu'à présent un pareil avantage.

Le Voyageur François, ou la Connoissance du nouveau Monde; à Paris, chez VINCENT, *Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin;* 1765 : *avec approbation & privilége du Roi; deux volumes* in-12.

DERNIER EXTRAIT.

NOUS nous bornerons, dans cet extrait, à quelques citations qui achévent de faire connoître le ton & le style d'un ouvrage dont nous avons conçu une idée favorable.

En quittant la Grèce, notre voyageur s'embarque pour Constantinople; & c'est là qu'il apprend une partie de ce qu'il rapporte sur la Turquie d'Asie & d'Europe. La plupart de ces pays nous sont connus par les fréquentes relations des voyageurs; ce qui n'empêche pas qu'on ne lise encore celui-ci avec plaisir. Il dit, en par-

lant *d'Eskimosul*, cette Ville qui n'offre plus que des débris & des tàs de pierres, étoit « dans les premiers siécles du monde, une » des plus grandes villes de l'Asie, & s'ap- » pelloit Ninive. L'Ecriture Sainte la nom- » me la grande cité, parce qu'elle avoit plus » de trente lieues de circuit. Ninus, pre- » mier Roi des Assyriens, en jetta les fonde- » mens sur les bords du tigre près de mille » ans après le déluge; elle étoit défendue » par quinze cens tours hautes de deux cens » pieds. Trois chariots pouvoient aller de » front sur ses murailles. Elle fut détruite » deux cens ans après, sous le Roi *Sardana-* » *pale*, par *Arphaxad*, Roi des *Médes*. Les » habitans nous montrerent une chapelle » qu'ils ont bâtie en l'honneur du Pro- » phete *Jonas*, que Dieu leur envoya pour » faire pénitence : voici la tradition du » pays au sujet de ce grand événement. » Les *Ninivites* ayant fait pénitence sui- » vant les conseils du Prophète, re- » tournerent à leurs désordres. Après qua- » rante ans, Dieu renversa la ville sans » dessus dessous, & les habitans furent » ensévelis sous ses ruines, la tête en bas. » Je vous avoue, Madame, que je me » plaisois à parcourir des rues par ou je » me figurois qu'avoit passé cet homme

» chargé des ordres du Seigneur ; je croyois
» presque lui entendre prononcer ces pa-
» roles terribles : que dans quarante jours
» cette superbe cité des Assyriens seroit
» détruite ; je sentois alors un frémisse-
» ment qu'on ne peut guére éprouver que
» sur le véritable lieu de la scène où se
» sont passés ces redoutables événemens.

Après avoir fait la description des bains publics en Turquie, voici ce qu'ajoute notre voyageur «. Voilà, Madame,
» tout ce que j'ai pu connoître par moi-mê-
» me des bains de Turquie. Votre curiosité
» eût été autrement satisfaite, si vous eus-
» siez voyagé dans ce pays ; vous eussiez
» vu sans contredit le plus beau spectacle
» & le coup d'œil le plus ravissant qui
» soit dans la nature. Je parle du rendez-
» vous des Dames Turques aux bains pu-
» blics Je ne puis vous apprendre sur cette
» matiére que ce que j'ai entendu dire
» d'une vieille Françoise, établie à Cons-
» tantinople, & qui étoit en qualité de
» Femme-de-chambre, au service d'une
» Ambassadrice d'Angleterre à la Porte.
» Elle m'assura tenir de sa maîtresse, qui
» avoit assisté à ces bains, tous les dé-
» tails qu'elle m'apprit à ce sujet. Tout
» homme qui oseroit pénétrer dans un bain
» aux heures destinées aux femmes, seroit

» sur le champ puni de mort. Quand le
» temps du bain est venu, les Dames
» Turques s'y rendent chacune avec
» une esclave couverte de deux voiles
» qu'on appelle *murlins*, dont l'un cou-
» vre tout le visage, à la réserve des yeux;
» l'autre cache la coëffure, & pend par
» derriere jusqu'à la ceinture, ensorte
» qu'il est impossible de distinguer la Maî-
» tresse de sa suivante. Arrivées au bain,
» elles quittent toutes leurs habits, & dans
» l'état de pure nature, semblables aux
» Grâces, ou telles qu'on nous dépeint les
» Déesses du paganisme, elles passent
» quatre heures de suite occupées chacune
» selon son goût. Les unes couchées né-
» gligeamment, s'entretiennent ensem-
» ble des nouvelles de la ville, tandis que
» leurs esclaves qui sont de jolies filles
» de dix-sept à dix-huit ans, assises der-
» rière elles, & toutes nues comme leurs
» maîtresses, s'occupent à tresser leurs che-
» veux; d'autres se promenent majestueu-
» sement dans le bain; quelques unes
» prennent du sorbet ou s'occupent de quel-
» que ouvrage de broderie. Elles ne sont
» guére moins de deux cents. Jugez, Ma-
» dame, si la vue de tant de beautés réunies
» & à découvert, a rien au monde qui puisse
» lui être comparé! Le bain est encore le

Digitized by Google

» théâtre du luxe comme il l'est des grâces
» & de la beauté ; le fard, les essences, les
» perles, les bijoux y sont étalés sur les
» plus riches toilettes : c'est-là que les fem-
» mes se disputent, &c.

On voit aux environs d'Andrinople, & sur-tout parmi les Grècs, les images riantes, les peintures gracieuses & naïves de la nature qu'on lit avec tant de plaisir dans les poésies d'*Homère* & de *Théocrite* ". Je n'ai pu voir, par exem-
» ple, dit notre Auteur, les danses des villa-
» geoises grecques, sans me représenter
» ces chœurs de Nimphes, où présidoit la
» Déesse des bois sur le bord de l'Eurotas.
» La plus belle fille ou la plus distinguée
» mène la danse & chante des airs fort
» gais, auxquels répondent en chœur les
» autres filles qui la suivent. Rien n'est si
» ordinaire que de voir dans les campa-
» gnes des bergers soupirer de tendres
» chansons pour leurs maîtresses. Ils ont
» conservés les anciens instrumens dont par-
» lent les Poëtes : les chalumeaux, les flû-
» tes, les musettes font leurs amusemens
» & leurs plaisirs. J'en ai vu qui s'occu-
» poient à faire des guirlandes de fleurs
» pour celles de leurs brebis qu'ils chérissent
» le plus ; ils sont presque toujours couchés
» à l'ombre au bord de quelque ruisseau,

» où ils s'amusent entre eux à différens » jeux tels qu'étoient ceux des premiers » habitans du pays. Les Turcs eux-mêmes » ont adopté quelques-uns des usages de » l'antiquité. Le ceinturon des Grands, » composé des plus riches étoffes & orné » de broderie, rappelle à l'esprit celui de » *Ménélas*. Le voile blanc que portent les » Dames turques sur leur tête, représente » parfaitement celui d'*Helène*. Cette Prin- » cesse nous est dépeinte dans *Homere* » occupée à broder au milieu de ses sui- » vantes; & c'est encore un usage observé » dans les harams & dans les bains parmi » les Dames de Turquie. Je ne finirois » pas si je voulois rapporter toutes les res- » semblances que j'ai remarquées dans les » coutumes de ce pays avec celles des pre- » miers temps.

Nous voudrions rapporter ici tout ce que dit notre voyageur sur les Georgiens, les Circassiens, les Mingreliens, les Arméniens, les Persans; ce sont autant de lettres curieuses dont la lecture pique, amuse & attache tout à la fois. Voici en particulier ce qu'il raconte d'une fête qui se célébre en Perse« : Nous » vîmes la grande route couverte d'un » peuple innombrable; le bruit des trom- » pettes & des instrumens de musique,

Digitized by Google

» mêlés d'applaudissemens & de clameurs
» rétentissoit au loin. Je me doutai alors
» que notre ami ne nous avoit menés à
» la campagne que pour nous donner le
» plaisir de quelque agréable surprise ;
» ma conjecture étoit bien fondée. Le Cazi
» nous dit que ce qui l'avoit empêché de
» nous retenir plus long-temps, c'étoit la
» fête solemnelle dont l'appareil venoit de
» nous frapper. Cette fête, ajouta-t-il,
» s'appelle la fête du Chatir ou Valet-de-
» pied du Roi. Celui qui veut être reçu
» dans cet emploi, doit aller douze fois
» depuis le lever du soleil jusqu'au cou-
» cher, à une colonne éloignée de la ville
» d'une lieue & demie, ce qui fait trente-
» six lieues en douze heures. La grande
» place, poursuivit-il, est ornée aujour-
» d'hui comme au jour des audiences des
» Ambassadeurs ; elle est remplie d'ani-
» maux, de gladiateurs & de danseuses ;
» les rues & le chemin par où passe le Cha-
» tir sont parés de tapis & de fleurs, ar-
» rosés & parfumés d'essences ; mais vous
» allez voir par vous-même toutes ces
» choses mieux que je ne pourrois vous
» les dire. En même temps nous avançâ-
» mes vers la colonne : le coureur venoit
» d'en partir pour la seconde fois ; cha-
» cun faisoit l'éloge de sa légéreté, & en

» attendant qu'il revînt, le peuple s'aban-
» donnoit à la joie. Il y avoit des deux
» côtés du chemin des tentes dreſſées pour
» recevoir le monde ; c'étoient comme au-
» tant de caffés où ſe vendoient toutes
» ſortes de rafraîchiſſemens & de liqueurs.
» On buvoit, on chantoit, on s'enyvroit,
» & dès que les trompettes annonçoient le
» retour du Valet-de-pied, tous ſe préci-
» pitoient eu foule en jettant des cris d'al-
» légreſſe, & voloient à ſa rencontre. Le
» Chatir étoit toujours accompagné d'une
» brillante eſcorte. Les plus grands Sei-
» gneurs, les fils des Miniſtres, & tout
» ce qu'il y a de plus diſtingué à la Cour
» ſe font honneur de courir avec lui tour
» à tour. Ce ſpectacle m'enflamma du deſir
» de courir comme les autres. Nous ſa-
» luâmes la compagnie dès que nous en-
» tendîmes l'arrivée du Chatir, & nous
» nous diſpoſâmes à le ſuivre. Je ne crois
» pas avoir jamais couru de ſi bon cœur,
» ni avec tant de vîteſſe ; nous prenions
» pour nous les applaudiſſemens du peu-
» ple, & les accords mâles & animés
» des Muſiciens nous donnoient de nou-
» velles forces. Nous arrivâmes un peu
» après le Chatir. Mais s'il eût fallu re-
» commencer, le ſon des inſtrumens &
» les louanges des ſpectareurs euſſent été

» pour nous d'un foible secours. Vers la
» fin de la douziéme course, le Roi ac-
» compagné de ses favoris alla au devant
» du Chatir, & lui dit en passant qu'il le
» recevoit au nombre de ses Valets-de-
» pieds. Cette fête est la plus belle que
» j'aie vu dans mes voyages; elle se cé-
» lébre rarement, & c'est ce qui la rend
» si solemnelle & si curieuse.

L'Auteur dit qu'en quittant la Perse, il entra dans l'Arabie par le golphe Persique. Les trois Arabies, l'heureuse, la pétrée & la déserte sont le sujet de trois lettres fort curieuses. Voici le début de la seconde intitulée, *l'Arabie pétrée.*

» Imaginez-vous, Madame, un pays sec
» & aride, couvert presque par-tout de sa-
» bles brûlans & de montagnes stériles, sans
» arbres, sans eau, presque sans villes &
» sans habitans; & vous aurez une idée
» juste de cette partie de l'Arabie qu'on
» nomme pétrée, non de la qualité de
» son terroir pierreux, comme quelques-
» uns l'ont cru, mais de Pétra métropole
» de ce pays.

» Malgré cela, le croirez-vous, Ma-
» dame, ces fertiles contrées de la Grèce
» & de l'Asie, ces pays enchantés dont
» j'avois peine à m'arracher, ont eu moins
» de charmes pour moi que ce désert in-

» culte & ſauvage : les grands événemens
» dont il a été ſi long - temps le théâtre,
» les prodiges éclatans qui s'y ſont opérés
» pendant les 40 années du ſéjour qu'y
» firent les Hébreux ; toutes ces merveilles
» me rempliſſoient d'une telle admiration,
» mon imagination échauffée par la pré-
» ſence même des lieux me les repréſen-
» toit ſi vivement, les images en étoient
» ſi frappantes, qu'elles ſe reproduiſoient
» en quelque ſorte ſous mes yeux. Je les
» voyois, j'en étois le témoin ; oui, Ma-
» dame, (& ce n'eſt point ici un de ces
» menſonges de voyageur qui cherche à
» éblouir par l'appareil des fictions & des
» images.) Ici, je voyois, ſelon l'expreſ-
» ſion du Prophète, la mer fuir à la vue
» d'Iſraël, & lui laiſſer un libre paſſage à
» travers de ſes flots irrités, tandis qu'elle
» engloutiſſoit dans ſes abîmes les chars
» & les cavaliers de Pharaon : le rivage
» retentiſſoit des cris d'allégreſſe & des
» ſublimes accens de ce cantique, magni-
» fique expreſſion & monument éternel de
» la reconnoiſſance de Moyſe. Plus loin,
» je voyois les rochers s'ouvrir, s'amol-
» lir, ſe fondre en quelque ſorte, & ſe
» réſoudre en torrens d'eau vive, pour
» appaiſer dans ce climat brûlant la ſoif
» & le murmure des Hébreux. Ici, la fou-

Digitized by Google

» dre & les éclairs annonçoient la pré-
» ſence redoutable du Dieu d'Abraham.
» Du ſein d'une nuée enflammée, l'Eter-
» nel inſtruiſoit ſon peuple, & lui
» dictoit ſes loix. Les éclats de ſa voix
» terrible joints au bruit formidable du
» tonerre, me pénétroient d'une frayeur
» mortelle : je tombois ; j'adorois une
» terre ſanctifiée par la préſence de Dieu-
» même. Là j'appercevois Moyſe, ce dé-
» poſitaire de la toute puiſſance divine,
» Moyſe, ce grand homme, quand il ne
» ſeroit pas un grand Prophète, je le
» voyois briſer dans le tranſport de ſon
» zèle ces tables où Dieu lui-même avoit
» gravé ſa Loi, réduire en poudre le hon-
» teux objet du culte d'Iſraël, forcer les
» prévaricateurs d'en mêler la cendre avec
» leur boiſſon, & laver dans le ſang de
» plus de vingt mille d'entr'eux le crime
» de leur idolatrie. Ici, l'appareil des com-
» bats s'offroit à mes regards. *Amalec*,
» ce fier aggreſſeur du peuple de Dieu,
» tomboit ſous le fer de Joſué, ou plu-
» tôt ſous l'effort des prières de Moyſe,
» qui, les bras élevés vers le Ciel en atti-
» roit la foudre qui écraſoit cet ennemi
» du Seigneur. Là, la terre ébranlée juſ-
» ques dans ſes fondemens, s'ouvroit avec
» mugiſſement, vomiſſoit au loin des flam-

Digitized by Google

» mes dévorantes, & abîmoit dans ses en-
» trailles l'audacieux rival du Grand-Prê-
» tre Aaron : le peuple consterné couroit
» au tabernacle, ce chef-d'œuvre du goût
» dont Dieu lui-même avoit daigné tra-
» cer le plan & diriger l'exécution. Un
» feu vengeur sortoit du fond de ce sanc-
» tuaire, & expioit par la mort de *Na-*
» *dab* & d'*Abiu* la négligence coupable
» de ces oints du Seigneur. En un mot,
» Madame, tout ce désert s'animoit à ma
» vue ; chaque pas me rappelloit un pro-
» dige ; & ces grands objets dont je ne
» pouvois me distraire, absorboient toute
» mon attention».

C'est par ce morceau que nous terminons nos extraits du *Voiageur françois*, par M. l'Abbé *de Laporte*, qui a trouvé le moyen d'y jetter autant d'intérêt que d'agrément.

ANNONCES DE LIVRES.

ESSAI sur l'union de la poésie & de la musique : à La Haye, & se trouve à Paris, chez *Merlin*, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, 1765 ; Brochure *in*-12 de 94 pages.

Parmi les hommes les plus occupés de musique & de poésie, il se trouve que les Musiciens ne connoissent pas assez de poésie, que les Poëtes ne savent pas assez la musique, & que les uns & les autres ne sont pas suffisamment versés dans la langue italienne. Un homme d'esprit, qui donne aux lettres & aux arts dans lesquelles il est très-versé, le temps que ses occupations militaires lui laissent de libre, a cru qu'en rassemblant les lumières que chacun peut lui donner dans la partie qui lui est propre, il pourroit présenter ses opinions sous un point de vue assez clair, pour rassembler les avis différens. Il a mis ses idées par écrit, & ceux à qui ce travail a été destiné, ont jugé qu'il seroit bon de le rendre public, & nous croyons qu'il pourra servir à perfectionnet un genre de plaisir auquel tant de gens sont aujourd'hui si sensibles.

EFFETS d'un privilége exclusif en matière de commerce, sur les droits de la propriété, &c. A Paris, chez A. L. *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Françoise, grande Sale du Palais, & rue basse des Ursins, & se trouve à Rouen, chez la veuve *Besongne*, 1765; brochure *in*-8o de 82 pages.

Digitized by Google

On établit dans cet écrit trois propositions que l'on applique spécialement au commerce des eaux-de-vie de cidre. 1°. Les droits de la propriété doivent être inviolables, excepté dans le cas unique, où l'intérêt de tous exige le sacrifice des intérêts particuliers. 2°. Les priviléges exclusifs, sur-tout en fait de culture & de commerce, ne peuvent appartenir à aucun particulier, à aucun Corps, parce qu'ils attaquent les droits constitutifs de la société, & de la propriété. 3°. Les richesses nationales dépendant du commerce intérieur & extérieur de ce qui est dans l'état, l'intérêt général demande que le commerce acquierre toute l'étendue dont il est susceptible, par les facilités accordées à la circulation & à l'exportation. Ces trois propositions ont pour objet de faire connoître les inconvéniens d'une déclaration du Roi, donnée en 1713, qui gêne le commerce des eaux-de-vie, de cidre en Normandie & en Bretagne.

REMERCIEMENT de l'Auteur des *Décius François* à l'Auteur des *lettres & observations sur les deux tragédies du* SIEGE DE CALAIS; avec cette épigraphe : *quid de te alii loquentur ipsi videant; sed loquentur tamen se ipsum deserere turpissimum est.* A Amsterdam, 1765. feuille *in*-8°.

Nous avons parlé de ces obſervations où M. de *Roſoi* étoit aſſez fortement critiqué. Sa réponſe eſt à-peu-près ſur le même ton. M. de *Roſoi* ménage peu ſon adverſaire ; mais le Public ne s'attend pas que nous l'entretenions des détails de cette querelle.

Les principes naturels du Droit & de la Politique ; *in-16*, deux volumes. Paris ; 1765 : chez *Charles Robuſtel*, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége. Prix, broché, trois livres. On conſidère dans cet ouvrage, (dit l'Auteur), les hommes dans trois états, connus ſous les noms célèbres de *Droit naturel*, de *Droit des Gens*, & de *Droit Civil.* La nature de chacun de ces états y eſt approfondie; ils ſont définis & diſtingués, & leurs définitions fourniſſent des maximes qui forment les déciſions. Il n'eſt pas ſurprenant qu'elles ſoient contraires, étant des ſuites de maximes qui le ſont. La contrariété de celles-ci vient elle-même de la différence de ces états, qui, par cette raiſon, ont chacun une juriſprudence qui leur eſt propre ; c'eſt pourquoi il ne faut pas étendre ce qui eſt dit d'un état à l'autre : on confondroit des droits que l'on a eu deſſein de démêler pour en marquer les

limites, & pour donner une forme à une ſcience qui a paru juſqu'ici arbitraire. La partie de la politique qui regarde le dehors des Empires, eſt traitée avec la même ſimplicité.

Essais hiſtoriques ſur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons; *par M. de Rouſſel.* Picardie, *in*-12. Paris; 1765: chez *Guillyn*, Libraire, Quai des Auguſtins, au lys d'or. Prix, trois liv. relié, deux liv. 10 ſols broché.

C'eſt ouvrage eſt nouveau, & peut devenir d'autant plus intéreſſant, que perſonne n'a encore eſſayé de réunir en corps d'hiſtoire les faits de guerre de chaque Régiment; que cette hiſtoire deviendra le véritable dépôt des titres les plus précieux de la Nobleſſe; & que les familles militaires y trouveront dans tous les tems une progreſſion ſucceſſive de ſervices & de belles actions, qui dépoſeront à la poſtérité de leur amour pour la gloire, pour leur Roi, & pour leur Patrie.

Réflexions ſur les Hermaphrodites, relativement à *Anne Grand-Jean*, qualifiée telle dans un Mémoire de *Me Vermeil*, Avocat au Parlement, brochure *in*-8°. de 55 pages. Lyon; 1765: chez *Claude*

Digitized by Google

Jacquenod, fils, Libraire, grande rue Merciere; & se trouve à Paris, chez *Durand*, le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques.

Nous rendrons compte de cette dissertation, qu'on nous dit être de M. *Champeaux*, célèbre Chirurgien à Lyon.

Recherches sur l'origine du Conseil du Roi, *in*-12. Paris; 1765: chez *Babuty*, fils, Quai des Augustins, près la rue Gît-le-cœur, à l'étoile

Cette histoire est beaucoup plus claire, plus méthodique, & plus instructive que celle publiée par *Guillard*, en 1715.

Epitre à *Catherine II*, Impératrice de toutes les Russies. Par M. *Dorat*, *in*-8°. Paris; 1765: chez *Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise, au grand Monarque & aux Cigognes.

L'édition de ce nouvel ouvrage qui fait également honneur au cœur & à l'esprit de M. *Dorat*, est aussi soignée que toutes celles que nous a déja données le sieur *Jorry*; & nous nous proposons d'en rendre compte dans le prochain Mercure.

Notice des Diplomes, des Chartres & des Actes relatifs à l'Histoire de France, qui se trouvent imprimés & indiqués dans

Digitized by Google

les ouvrages de Diplomatique, dans les Jurisconsultes & dans les Historiens, rangés dans l'ordre chronologique, depuis l'année 23 de l'ère vulgaire, jusqu'en 841. Par M. *l'Abbé de Foi*, Abbé de Saint-Martin de Séez & de la Garde-Dieu; *in-fol.* 1765, tome premier. De l'Imprimerie Royale; & se vend à Paris, chez *Panckoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Cet ouvrage qui nous retrace les loix, les usages, les mœurs, & les vertus des premiers âges de la Nation, ne peut qu'intéresser généralement tous les François.

ANTHOLOGIE Françoise, ou Chansons choisies depuis le treizieme siècle jusqu'à présent, avec cette épigraphe:

Tantus amor florum.
Georg. IV.

Trois vol. *in*-8°, avec figures; prix 36 liv. chez *Barbou*, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins; la veuve *Duchesne*, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût; *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Françoise; *Vente*, Libraire des Menus plaisirs du Roi, au bas de la Montagne Sainte Genevieve, près les Carmes; *Lemenu*, Marchand de Musi-

Digitized by Google

que, rue du Roule, à la Clef d'or; *la Chevardiere* même rue, à la Croix d'or.

Rien ne manque à cet ouvrage, soit du côté du choix des chansons, soit du côté de la partie typographique. Toutes les anciennes chansons & celles dont les auteurs sont morts, sont placées dans le premier tome suivant l'ordre nécrologique. Le second volume est rempli par celles des auteurs vivans; quant aux Chansons anonymes, elles occupent le troisiéme tome. Ce volume est terminé par des *duo*, des *trio* & des canons de différentes époques.

Le portrait de l'ingénieux Editeur est à la tête du premier volume, avec ces trois mots au bas: *Mulcet, Movet, Monet.* Ce portrait, très-ressemblant, a été dessiné par le célèbre *Cochin*. Le mémoire historique sur la chanson en général, & en particulier sur la chanson françoise est de M. *Meusnier de Querlon*, si avantageusement connu dans la République des Lettres. Recherches, agrémens, anecdotes, style, tout se trouve dans ce mémoire, au-devant duquel est une estampe où l'on voit nne compagnie de Troubadours & de Menestrels qui se présentent au Comte & à la Comtesse de Provence. On lit ces vers au bas:

Digitized by Google

Les Rois, les Troubadours, sont en correspondance,
Et la gloire établit cette société.
Pour donner aux talens l'éclat, la récompense,
Les Rois ont l'intérêt de l'immortalité.

L'estampe placée à la tête des chansons, représente *Thibault*, Comte de Champagne & Roi de Navarre, écoutant avec intérêt une chanson que lui débite un Poëte étranger qui vient d'arriver à sa Cour. Les vers suivans accompagnent l'estampe :

Thibault fut Roi, galant & valeureux,
Ses hauts faits & son rang n'ont rien fait pour sa gloire ;
Mais il fut chansonnier, & ses couplets heureux
Nous ont conservé sa mémoire.

L'estampe qui fait face au frontispice du tome 2, est composée des trois grâces & d'un groupe d'enfans ; sçavoir, d'un amour tenant une lyre, d'un jeune suivant de Bacchus, & d'un petit satyre qui tient la flûte de Pan ; avec ces quatre jolis vers :

Retenez cette vérité,
Vous qui du goût cherchez les races ;
L'esprit, les talens, la beauté,
Rien ne réussit sans les *Grâces*.

L'estampe

L'eſtampe du troiſieme tome eſt un tableau ſymbolique qui offre les principaux objets de toutes les chanſons : l'amour, Vénus, & le Dieu du vin. Une danſe de Nymphes & de Satyres en orne le fond.

Vénus, *Amour*, *Bacchus*, votre charmant délire,
Suffit à nos tranſports, & vaut un *Apollon*.
Qu'avons-nous beſoin de ſa lyre !
Voilà les Dieux de la chanſon.

Ces eſtampes ſont de la main des meilleurs maîtres & du meilleur goût ; & rien n'eſt plus ſoigné ni plus élégant que l'impreſſion de cet agréable ouvrage.

Traité des Stratagêmes permis à la guerre, ou Remarques ſur *Polyen* & *Frontin*, avec des obſervations ſur les batailles de Pharſale & d'Arbelles.

Par le traité des Stratagêmes, l'Auteur a eu pour objet de donner un abrégé du droit de la guerre, & de diſtinguer les ſtratagêmes permis, des trahiſons & des perfidies, ce qui ſe trouve confondu dans ſes anciens Auteurs ſtratagématiques. Ses obſervations ſur les batailles de Pharſale & d'Arbelles font connoître exactement & dans le plus grand détail ces deux célébres journées, où l'on voit briller la tactique la plus

profonde & la plus rafinée. Il y apporte les preuves des dispositions qui s'y sont faites, & qui n'ont pu être bien connues par ce qui en a été dit jusqu'à présent. Ce livre se vend chez le sieur *Antoine*, Imprimeur & Marchand Libraire à Metz. Le prix est de vingt-quatre sols broché, & de trente relié.

Charles *Pankoucke* Libraire à Paris, qui a établi le prix des Mémoires des Académie royales des sciences & des inscriptions à un rabais de près de moitié, avertit que passé le mois de Juillet, cet avantage n'aura plus lieu. Les tomes 12 & 13 *in*-40 de *l'histoire naturelle* sont en vente; on trouvera à la tête un discours sur la nature. Le deuxiéme cahier des planches enluminées est aussi en vente.

Nous en donnerons l'extrait le mois prochain.

Souscription de dix années complettes de l'Année littéraire. L'ouvrage dont on annonce la souscription, est une chaîne non interrompue de l'histoire de l'esprit humain, écrite depuis nombre d'années par un homme accoutumé dès sa plus tendre jeunesse, & formé par un Critique célèbre à ce genre de travail. Cette collection précieuse pour les littérateurs, est la suite immédiate des *observations sur les*

Digitized by Google

écrits modernes, & des *jugemens sur quelques ouvrages nouveaux* de l'Abbé *Desfontaines*, son prédécesseur & son maître. l'Année-littéraire présente sur-tout un avantage peut-être unique dans son genre; il n'est point de pièce donnée au théâtre françois depuis 1754, dont elle ne contienne l'analyse la plus exacte ; il est peu de Journalistes qui se soient aussi particulièrement occupés de cet objet, que M. *Freron*; l'on peut ajouter, sans craindre d'être désavoué, que ses jugemens, malgré les clameurs de la haine & les traits de la satyre, ont tous été confirmés par le temps.

Une autre considération doit encore engager à bien accueillir ce recueil ; il renferme l'éloge de plusieurs gens de lettres, & des anecdotes sans nombre sur leur vie privée & sur leurs écrits. Il contient de plus une grande quantité de pièces fugitives qui n'ont jamais été imprimées. Enfin, à quelqu'excès que se soient portés quelques Ecrivains maltraités dans cet ouvrage périodique, quelques efforts qu'on ait fait pour nuire à son cours, quelques libelles qu'on ait publiés pour dégoûter l'Auteur, & pour décréditer ses feuilles, elles se sont toujours soutenues, tandis que d'autres productions de ce genre

n'ont eu qu'une exiſtence éphémère, ou ſont tombées dans l'oubli. Il n'eſt aucun Journal qui ſoit encore aujourd'hui plus répandu que l'Année littéraire : des ſuccès ſi conſtans & ſi marqués en font ſeul l'éloge, & nous diſpenſent d'entrer dans d'autres détails. Comme cet ouvrage eſt devenu aujourd'hui très-conſidérable par le nombre des volumes, *C. Pankoucke* Libraire à Paris qui a fait l'acquiſirion de tout ce fond, où il a trouvé à completter un certain nombre d'exemplaires, propoſe de donner quatre-vingt volumes qui forment dix années conſécutives, depuis 1754 juſqu'à 1763 incluſivement, au prix de 80 livres. Un rabais auſſi conſidérable ne doit point étonner & faire juger mal d'un livre, puiſqu'il a lieu pour des ſuites d'ouvrages reconnus pour les meilleurs de la nation, & qu'on a offert dernièrement au rabais de 5 livres les années du Journal des ſçavans, dont on fait deux éditions, l'une *in*-4° & l'autre *in*-12, qu'on contrefait encore en Hollande, & qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme le premier & le meilleur des Journaux.

Les années 1764 & 1765 de l'Année littéraire ſeront à l'ordinaire du prix de 24 liv. & l'on ne jouira du rabais conſidérable accordé ſur les précédentes années

que pendant les mois de Juillet, Août & Septembre.

P. S. Le même Libraire avertit que le rabais accordé sur les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, n'aura plus lieu à la fin de Juillet, & que cet ouvrage coûtera comme à l'ordinaire 360 liv. au lieu de 210 liv.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, concernant la Dissertation sur les Antispasmodiques.

MONSIEUR,

EN faisant imprimer la dissertation sur les *Antispasmodiques*, proprement dits, que l'Académie couronna l'année dernière, M. *Godar*, Médecin à Vervier près Liége, y a ajouté sur le *diabolisme* & sur les *exorcismes* des détails qui n'étoient pas dans l'original. La Compagnie vous prie, Monsieur, d'en donner avis au Public, & de lui annoncer que tout ce qui est compris depuis la page quarante-quatriéme jus-

Digitized by Google

qu'à la cinquante-uniéme, & dans les pages 89 & 90, sont des additions, dont elle n'a eu connoissance qu'après l'impression de l'ouvrage ; impression qui s'est faite à Paris, quoique par le frontispice il paroisse que cette dissertation ait été imprimée à Dijon.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Voudriez vous bien encore, Monsieur, avertir le Public, qu'à l'exception des paquets qui lui seront envoyés par des Associés, l'Académie ne recevra aucun de ceux qui lui seront adressés par la poste sans être affranchis.

MARET, Secrétaire.

A Dijon, ce 13 Juillet 1765.

Des gens mal informés ont répandu dans le public que le traité *de l'Amitié* & celui *des Passions* qui ont paru, l'un en 1763, l'autre en 1764, étoient de Madame *de Boufflers*. On avertit que cette Dame n'en est point l'Auteur, & qu'elle n'a jamais fait de livres.

Avis aux Amateurs de Manuſcrits.

Un particulier a à vendre une Bible manuſcrite, petit *in-fol.* ſur velin. Ce manuſcrit eſt de la fin du douziéme ou du commencement du treiziéme ſiécle : la preuve eſt que les actes des Apôtres ſe trouvent après les épitres de Saint Paul, & avant les épitres canoniques. Les lettres encore initiales, qui ſont ſur un fond peint, ſont très-bien conſervées ; & des connoiſſeurs jugent ce manuſcrit auſſi beau que celui des Céleſtins, qui eſt ſi eſtimé. On peut le voir chez *Lottin* l'aîné, Libraire & Imprimeur de Monſeigneur le Duc *de Berry*, rue Saint Jacques au coq.

HISTOIRE DE HENRI IV.

Par M. DE BURY.

Nous avons annoncé dans le Mercure du mois paſſé l'hiſtoire de la vie d'*Henri IV.* par M. *de Bury* en deux volumes *in-4o.* ornée du portrait de ce Prince, & de neuf autres portraits, des hommes illuſtres de ſon temps, & nous nous ſommes engagés de donner un extrait de cet ouvrage qui ne peut manquer de plaire aux François par la vénération qu'ils ont pour la

Digitized by Google

mémoire de ce grand Prince. L'Auteur commence ſon ouvrage par une ſommaire deſcription des événemens arrivés en France depuis la mort de *François I.* juſqu'à celle d'*Henri III.* pour faire connoître quel étoit l'état de cette Monarchie lorſque *Henri IV.* parvint à la Couronne.

Enſuite, après nous avoir donné la généalogie de Henri qui deſcendoit en droite ligne de *Robert*, Comte de Clermont, cinquieme fils de *Saint Louis*; l'Auteur entre dans le détail de la naiſſance & de l'éducation de ce Prince. Il n'avoit que dix-ſept mois lorſque *Henri d'Albret* mourut; ſept ans après il perdit *Antoine* de Bourbon ſon père, dont la veuve, *Jeanne d'Albret*, Reine de Navarre, Princeſſe de beaucoup de mérite, ſe chargea elle-même de l'éducation du jeune *Henri* leur fils.

Il avoit environ ſeize ans, lorſque cette Princeſſe confia ſa conduite à *l'Amiral de Coligny*, qui venoit de perdre la bataille de Jarnac, dans laquelle le Prince de Condé, oncle du jeune *Henri*, avoit été tué. Il fut ſpectateur de la bataille de Montcontour, où il donna dès-lors des preuves de ſes talens pour la guerre; car l'avant-garde des ennemis ayant été enfoncée, il voulut fondre ſur le corps de

bataille avec 4000 cheveaux de réſerve qu'il commandoit; mais le Prince de Naſſau s'y étant oppoſé, il s'écria : *nous perdons la bataille en donnant aux ennemis le temps de ſe rallier*, ce qui arriva effectivement.

» *L'Amiral de Coligny*, dit l'Auteur, » étoit trop habile pour n'avoir pas re- » connu les talens que ce jeune Prince » avoit pour la guerre : il ſe faiſoit un » devoir & un plaiſir de l'inſtruire ; il » voulut qu'il fût témoin des ordres qu'il » donnoit ; il étoit toujours préſent aux » campemens, aux marches, aux retrai- » tes & à toutes les évolutions qu'il fai- » ſoit faire à ſes troupes ; il lui deman- » doit ſon ſentiment, il lui apprenoit les » principes & les règles de l'art militaire, » en lui faiſant joindre la théorie à la » pratique. » Auſſi ce Prince devint-il un des plus grands Capitaines que la France ait jamais eu.

Henri, devenu Roi de Navarre par le décès de ſa mère, fut ſur le point d'être enveloppé dans l'horrible proſcription de la *Saint Barthelemi*; mais la Providence qui le deſtinoit à remplir un jour avec tant de gloire le trône des françois, le préſerva de ce danger. Cependant on le retint malgré lui pendant deux années à la Cour de France, où il

Digitized by Google

languit dans l'oisiveté jusqu'à ce que son jeune courage brûlant d'ardeur de se signaler, trouva le moyen de s'évader ; & s'étant déclaré Protecteur des Huguenots, il obtint en leur faveur un édit de pacification. Mais la Cour y ayant fait plusieurs infractions, les Calvinistes reprirent les armes. *Henri* se mit a leur tête, & après plusieurs expéditions militaires, il surprit la ville de Cahors; il y combattit pendant cinq jours contre une garnison plus nombreuse que ses troupes, & contre les habitans armés pour leur défense, & s'en rendit enfin le maître. Après ces glorieux exploits, un des plus beaux qui aient été faits pendant nos guerres civiles, il fit la guerre en Guyenne contre le Maréchal de *Biron* que la Cour y avoit envoyé. Quoiqu'il fût le Général de la France le plus expérimenté, cependant il ne put obtenir aucun avantage sur le Roi de Navarre, qui voyant qu'il ne pourroit résister à toutes les forces de la France, si on les employoit contre lui, consentit à la paix.

Les trois années qui la suivirent procurerent au Roi de Navarre un loisir qui lui donna le temps de perfectionner par la lecture & la conversation des savans les connoissances qu'il avoit acquises; il fit de sérieuses réflexions sur les événemens

auxquels il avoit eu part, & sur ceux que préparoient pour l'avenir la conduite toujours équivoque de *Catherine de Médicis*, l'indolence du Roi de France, & les desseins ambitieux du Duc de *Guise*.

Les édits accordés aux Protestans sont révoqués ; on leur déclare la guerre ; le Roi de Navarre se met à la tête de leurs troupes. *Henri III.* envoie contre eux une armée commandée par le Maréchal *de Joyeuse*, son favori : celui-ci leur livre bataille auprès de Coutras ; *Henri*, après avoir fait des prodiges de valeur, remporte une victoire signalée. *Joyeuse* est tué, & l'armée royale est entièrement dissipée ; quoique cette victoire n'eût pas pour le Roi de Navarre des suites aussi favorables qu'il auroit pu l'espérer, cependant il acquit la gloire d'avoir gagné le premier une bataille à la tête d'un Parti, qui, dans les actions générales, avoit toujours été vaincu sous les meilleurs Capitaines.

Comme notre Prince n'eut aucune part aux événemens arrivés à la Cour de France depuis cette victoire jusqu'à la tenue des Etats de Blois, où le Duc de *Guise* fut puni des attentats qu'il avoit commis contre son Souverain, nous dirons seulement que cet événement fournit à *Henri III.* l'occasion de se réunir avec le Roi de

Digitized by Google

Navarre, & de joindre leurs armes pour forcer ses sujets révoltés à rentrer sous son obéissance. Ce Prince ressentit bientôt les effets de cette réunion par les avantages considérables que les deux armées remportèrent sur eux. Il ne lui manquoit plus que de se rendre maître de Paris ; & les deux Rois assiégeoient cette ville que le défaut de vivres alloit forcer de se soumettre, lorsque les ennemis subornèrent un Jacobin qui assassina *Henri III*, dont la mort arrivée le 2 Août 1589 porta la Couronne sur la tête du Roi de Navarre.

Quoique son droit fût incontestable, cependant il ne fut pas universellement reconnu. Après avoir tenu conseil avec ceux qui lui étoient attachés, il dit au Maréchal de *Biron*, en l'embrassant « c'est en » ce moment qu'il faut que vous mettiez » la main droite à ma Couronne ; ni mon » humeur ni la votre ne veulent pas que je » vous anime par mes discours : allez, je » vous prie, tirer le serment des Suisses. Dans ce momeut, *Givry* entra, se jetta aux Pieds du Roi, & lui baisant la main lui dit : Sire, je viens de voir la fleur de » votre brave noblesse, qui se réserve à » pleurer son Roi quand elle aura vengé sa » mort ; vous êtes le Roi des braves,

Digitized by Google

» vous ne serez abandonné que des pol-» trons » ; & quelque temps après le Maréchal de *Biron* revint accompagné de *Sancy*, *Guitry*, *Chatillon*, *Lanoüe*, & de plusieurs autres Seigneurs ; ils étoient accompagnés des Capitaines & Colonels Suisses qui lui promirent de ne point quitter son armée. Plusieurs Seigneurs Catholiques & entr'autres le Duc *d'Epernon* que le feu Roi avoit comblé de bienfaits, abandonnerent *Henri* & se retirerent avec les troupes qu'ils commandoient ; & d'autres ne voulurent le reconnoître qu'à condition qu'il leur signeroit un écrit, par lequel il promettoit de se faire catholique dans un certain temps.

Cette retraite du Duc *d'Epernon*, dit l'Auteur, dont l'exemple fut suivi par plu-» sieurs autres Seigneurs, causa beaucoup » de préjudice aux affaires du Roi ; il » voyoit avec le plus grand chagrin dissi-» per une nombreuse & brillante armée, » qui pouvoit facilement l'affermir sur » le trône, en le rendant maître de Paris » dans un temps où les forces de la ligue » éloignées & divisées n'auroient pû lui » résister. Mais comme il étoit d'une fer-» meté inébranlable, si la grandeur de son » génie lui fit sentir tout le poids des em-» barras qu'on lui suscitoit, elle lui fit

„ prendre en même temps les plus justes „ mesures pour y apporter les remédes né- „ cessaires „.

Henri ne se trouvant pas en état de continuer le siége de Paris, se mit à la tête des Seigneurs & des troupes qui l'avoient reconnu. Il se rend en Normandie, dont plusieurs places rentrent sous son obéissance.

Pendant cetemps là, le Duc de *Mayenne*, à qui la ligue avoit donné le titre de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, étoit à la tête d'une armée de trente mille hommes qu'il avoit levée avec beaucoup de diligence. Mais la lenteur avec laquelle il s'avança, les dissentions qui régnoient entre les Seigneurs de son parti, & les places qu'il voulut prendre avant d'attaquer le Roi, donnerent à ce Prince le temps de se fortifier. Cependant comme son armée étoit de deux tiers moins forte que celle du Duc de *Mayenne*, il assemble son Conseil pour savoir le parti qu'il devoit prendre. Le plus grand nombre de ses Officiers étoit d'avis, que laissant ses troupes à terre dans des postes où elles soutiendroient aisément les efforts de l'ennnemi, il s'embarquât pour se retirer en Angleterre ou à la Rochelle. Quoique son courage s'opposât à cette résoluion, il eût peut-être été obligé de pren-

Digitized by Google

dre ce parti, si le Maréchal de *Biron*, piqué de voir que les discours qu'il avoit entendus paroissoient faire trop d'impression, ne s'y fût opposé avec tant de force qu'il ramena tous les avis au sien, qui étoit d'attendre l'ennemi. Effectivement ce Prince se posta si avantageusement auprès du Château d'Arques, qu'il rendit inutiles tous les efforts du Duc de *Mayenne*. Celui-ci fut repoussé avec beaucoup de perte des fauxbourgs de Dieppe, & des retranchemens du Roi, auquel cette avantageuse journée valut une victoire, ayant avec moins de dix mille hommes soutenu les efforts de près de trente mille, & forcé le Duc de *Mayenne* de quitter la Normandie : aussi dit-il en cette occasion à ses principaux Officiers : *si M. de Mayenne n'y va pas d'autre façon, je m'assure de le battre toujours à la Campagne.*

Henri, après plusieurs expéditions militaires faites sans que le Duc de *Mayenne* s'y fût opposé, ouvrit la campagne dès le mois de Février. Il faisoit le siége de Dreux, lorsque *Mayenne* s'avance pour le faire lever. *Henri* marche au-devant de lui : les deux armées se trouvent en présence dans la plaine d'Ivry le 15 Mars; il livre bataille au Duc de *Mayenne* dont les troupes sont entièrement défaites, &

Mayenne se sauve presque seul. La nouvelle de cette importante victoire répandue dans les provinces, reléve le courage des partisans de ce Prince ; ils accourent en foule auprès de lui ; il se trouve à la tête d'une armée considérable, & se rend aux environs de Paris pour en faire le siége.

Il lui eût été facile de s'en rendre maître, s'il n'avoit pas été retenu par des circonstances qui naissoient de la bonté de son cœur ; il craignoit de voir cette ville exposée au pillage, & que la plus grande partie des citoyens qui étoit dans ses intérêts, ne fût confondue avec une troupe de scélérats ambitieux & corrompus qui la tenoient dans l'oppression. Il laisse passer au travers de son camp une infinité de vieillards, de femmes & d'enfans qu'ils avoient jettés dehors comme bouches inutiles ; & il ferme les yeux sur les vivres que ses Officiers & ses soldats vendoient fort chérement à ces malheureux habitans.

Enfin, après un siége de quatre mois, *Henri* apprend que le Prince de Parme, Général Espagnol, s'avance avec une armée au secours de Paris. Il arrive sans obstacles jusqu'auprès de Meaux. Le Roi léve le siége, marche au-devant de lui, & lui

Digitized by Google

offre plusieurs fois la bataille, que celui-ci réfuse. Content d'avoir fait entrer des vivres dans Paris, il reprend la route des Pays-bas, & le Roi le suit avec un gros corps de cavalerie sans pouvoir l'entamer.

L'année 1591 offre un nouveau champ dans lequel on voit briller la valeur, la sagesse & la prudence de notre héros; il se rend maître d'un grand nombre de places, tant par la force que par la douceur, la clémence & la négociation.

Un de ses plus grands embarras est causé par le peu d'union qui règne entre les Seigneurs de sa Cour & de son armée, & par le peu d'attachement qu'il remarque pour sa personne dans la plus grande partie d'entr'eux; mais par une politique aussi modérée que prudente, il sait tirer les plus grands avantages de leurs intérêts opposés, sans donner atteinte à son autorité, car personne ne connoissoit mieux que lui, avec combien de ménagement elle doit être employée.

Après avoir été pendant la plus grande partie de cette année à la tête de ses troupes, car ce Prince ne met aucune différence entre les saisons, il forme le 24 Novembre le siége de la ville de Rouen, défendue par *l'Amiral de Villars*. Ce siége est un des plus mémorables qui ait été fait

pendant cette guerre. Je n'en donnerai pas le détail, il faut le voir dans l'ouvrage de l'Auteur : cependant malgré le grand nombre d'actions brillantes & courageuſes de ce Prince & de ſa brave nobleſſe, il ne peut s'en rendre le maître, le Prince de *Parme* étant revenu en France pour donner du ſecours à la *Ligue*.

Henri ſe met à la tête de dix mille chevaux & vient au-devant du Prince de Parme. Ayant voulu reconnoître ſon armée, il s'engage avec cent chevaux ſeulement contre plus de cinq cent. Forcé de ſe retirer, il fait ſa retraite avec un ſang froid admirable; & fait défiler ſa petite troupe juſqu'au pont d'Aumale, qu'il ne paſſe lui-même que le dernier après avoir été bleſſé légérement.

Mais il a bien ſa revanche quelque temps après. Il tend un piége au Prince de *Parme* afin de l'engager dans le pays de Caux, en deça de la Seine. Il met une partie de ſon armée en quartiers dans différentes places de la Normandie, & lorſqu'il voit que l'ennemi attiré par l'abondance des vivres & des fourages a paſſé la Seine, il raſſemble en moins de huit jours vingt mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux, & vient boucher tous les paſſages entre Rouen & Caudebec.

Henri ſe met à la tête de dix mille fantaſſins & de trois mille chevaux, il attaque l'avant-garde du Prince de *Parme*, la met en déroute, s'empare de tous le bagage & fait grand nombre de priſonniers. Le lendemain il fait encore attaquer cette même avant-garde par différens corps de troupes, tandis que d'un autre côté il fond deſſus avec ſon intrépidité ordinaire, ſuivi de cent cavaliers & de mille fantaſſins. Le Prince de *Parme* qui voit le moment que ce qui lui reſtoit de ſon avant-garde alloit être paſſé au fil de l'épée, vient à ſon ſecours, il ſoutient l'effort des François; mais dans le temps qu'il donnoit ſes ordres, il eſt bleſſé & obligé de ſe retirer : il repaſſe précipitamment la Seine & ſe retire aux Pays-bas.

L'année 1592 eſt remarquable par les Etats généraux que le Duc de *Mayenne* fit tenir pour l'élection d'un Roi à la place du Cardinal de Bourbon, mort le 8 Mai de l'année précédente, que la ligue avoit reconnu Roi ſous le nom de *Charles X*. Cette aſſemblée dont les préparatifs & les deſſeins avoient donné de l'inquiétude au Roi, ne fit qu'accélérer le retour de ſes ſujets à ſon obéiſſance. On avoit déja tenu pluſieurs ſéances qui avoient été fort tumulteuſes; les Ambaſſadeurs du Roi

d'Espagne y avoient fait des propositions si chimériques, prétendant faire élire pour Reine l'Infante d'Espagne, qu'elles avoient révolté le Duc de *Mayenne*, & la plus grande partie des députés ; les Seigneurs de la ligue d'autre part avoient des prétentions si exhorbitantes, que le royaume de France auroit à peine suffi pour les satisfaire ; lorsque le Roi y envoya, pour ainsi dire, la discorde qui mit tout en combustion. Ce fut un écrit que les Seigneurs catholiques de son parti envoyerent par son ordre à l'assemblée, par lequel ils demandoient d'être admis par députés aux conférences, afin de procurer s'il étoit possible la paix dans le royaume. Celles qui furent tenues ne firent qu'augmenter la confusion sans qu'on pût convenir de rien. Mais ce qui acheva de déconcerter les projets du Duc de *Mayenne*, des Espagnols & des Etats, fut un Arrêt que rendit le Parlement de Paris, qui ne se montroit ligueur que par contrainte. Il ordonnoit que, remontrances seroient faites à Monsieur le Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France, en présence des Princes & Officiers de la Couronne, à ce qu'aucun traité ne fût fait pour transférer la Couronne en main étrangère au préjudice des loix du Royaume. Cet arrêt surprit beaucoup

Digitized by Google

le Duc *de Mayenne*; il en fit des reproches au premier Président le *Maître*, qui lui répondit avec une fermété à laquelle il ne s'attendoit pas, & qui lui fit connoître que son autorité étoit sur son déclin.

Cependant *Henri* avoit remarqué depuis long-temps que le véritable & le plus sûr moyen de réunir tous ses sujets à son obéissance, étoit d'abjurer le calvinisme dans lequel il avoit été retenu jusqu'alors par des considérations de politique très-importantes. Comme elles avoient cessé en plus grande partie, il s'étoit déterminé à donner cette satisfaction à ses peuples. Il s'étoit fait instruire par l'Archevêque de Bourges & par les plus savans Prélats de son Royaume : il avoit aussi eu des conférences avec les Ministres Huguenots, dont quelques-uns, & entr'autres *Morlas*, *Rotan* & *Salletes*, trois des principaux, lui avoient avoué qu'il pouvoit faire son salut dans l'Eglise Romaine. Lorsqu'il eut pris sa résolution, il fit répandre dans Paris & dans tous les lieux circonvoisins des écrits par lesquels il promettoit entière sûreté à tous ceux qui voudroient venir le Dimanche 25 Juillet 1593 à Saint Denis. Il invita par ses lettres le sieur *Benoit*, Curé de Saint Eustache, & plusieurs autres de ses confrères de s'y trouver, & ils s'y

Digitized by Google

rendirent malgré les défenses du légat du Pape & du Duc *de Mayenne.*

Henri fit son abjuration entre les mains de l'Archevêque de Bourges, en présence des Evêques de Nantes, de Chartres, du Mans, d'Evreux, & de plusieurs Curés de Paris, aux acclamations d'une prodigieuse quantité de peuple, & sur-tout des femmes, qui disoient les larmes aux yeux: *Dieu le bénisse & le veuille bientôt amener dans notre Eglise de Notre-Dame!*

Cependant il n'en recueillit pas si-tôt les fruits. Le Duc *de Mayenne*, *les Espagnols*, les Chefs de la ligue, & leurs Prédicateurs faisoient tous leurs efforts pour retenir les peuples dans la séduction, sous prétexte qu'on ne pouvoit reconnoître ce Prince avant que le Pape lui eût donné l'absolution, qu'ils firent retarder pendant deux années par leurs brigues auprès du Pape. Depuis cinq mois qu'il avoit fait son abjuration, aucune ville du parti de la ligue n'étoit rentrée dans son devoir : mais les peuples lassés d'attendre, décidèrent la question. La ville de Meaux & le sieur *de Vitry* son Gouverneur se rendirent au Roi sans exiger aucune récompense ; les Bourgeois de Lyon suivirent cet exemple, s'étant révoltés contre le Duc *de Nemours* qui les tyrannisoit, qu'ils arrêtèrent

Digitized by Google

& enfermèrent dans le Château de-Pierre-encise; le Gouverneur des villes d'Orleans & de Chartres ne fut pas si généreux ; il exigea vingt mille écus & le bâton de Maréchal de France.

Mais de toutes les réductions de villes, la plus brillante, la plus agréable & la plus utile au Roi fut celle de Paris. Elle avoit été préparée par son sacre qui s'étoit fait quelques jours auparavant à Chartres, par cent mille écus avec un bâton de Maréchal de France donnés au Gouverneur,& par plusieurs dons à d'autres particuliers. Il y entra le 22 Mars 1594 dans une espéce de triomphe, d'autant plus agréable pour lui, qu'il ne fut orné que par les cris continuels d'allégresse & de joie du peuple, qui embarrassoit exprès le chemin pour jouir plus long-temps du plaisir de voir son Prince : aussi disoit-il à ceux qui l'accompagnoient : *je vois bien que ce pauvre peuple a été tyrannisé.* Ayant mis pied à terre à la porte de l'Eglise de Notre Dame, la foule y étoit si grande qu'elle le portoit pour ainsi dire. Le Capitaine de ses gardes, voulant la faire retirer : *non*, dit-il, *j'aime mieux avoir plus de peine, & qu'ils me voyent à leur aise, car ils sont affamés de voir un Roi.*

La réduction de Paris fut bientôt sui-

Digitized by Google

vie de celle de Rouen & de toute la Normandie ; mais elle coûta plus cher au Roi. Il donna douze cent mille livres au Gouverneur, avec ſoixante mille livres de penſion, la charge d'Amiral & pluſieurs autres dons. Auſſi diſoit-il, qu'il aimoit mieux procurer à force d'argent la paix qu'il déſiroit donner à ſes peuples, que de la leur faire acheter au prix de leur ſang. Mais ſi la plupart des Gouverneurs ſe firent payer chérement le prix de leur rébellion, le nombre des villes qui ſe rendirent gratuitement le récompenſa des dépenſes qu'il avoit faites ; ce qui fit dire plaiſamment, *que le Roi en rentrant au Louvre, avoit trouvé dans un coffre les clefs des villes de ſon Royaume que les ligueurs y avoient oubliées.*

Malgré tous ces avantages, il ſembloit que l'animoſité des ligueurs contre ce grand Prince s'irritoit & devenoit plus violente par les heureux ſuccès que ſon courage, ſa prudence & ſa clémence lui procuroient. Il avoit manqué d'être aſſaſſiné l'année précédente par un nommé *Barière* qu'ils avoient ſéduit & qui fut rompu à Melun ; & ils ſéduiſirent encore *Jean Chaſtel*, fils d'un Marchand de Paris, qui frappa le Roi d'un coup de couteau à la lévre ſupérieure. Cet accident ne ſeroit peut-être

pas arrivé, si le Pape n'eut pas tardé si long-temps à donner au Roi son absolution, car *Chastel* dit dans ses interrogatoires que ce qui l'avoit poussé à ce crime, étoit son zèle pour la religion de laquelle *Henri* de Bourbon étoit ennemi, & qu'il n'étoit en l'Eglise n'ayant pas reçu l'absolution du Pape.

Nous terminerons cet extrait du premier volume de l'ouvrage de M. *de Bury* par un de ces traits courageux & intrepides qui sont si fréquens dans la vie de *Henri IV*. C'est la journée de *Fontaine-Françoise* dont il fait lui-même la description dans une lettre qu'il écrivit à Madame sa sœur.

« Ma chère sœur, tant plus je vais en » avant, & plus j'admire la grace que Dieu » me fit au combat de lundi, où je pen- » sois n'avoir que 1200 chevaux à com- » battre, mais il en faut compter deux » mille. Le Connétable *de Castille* y étoit » en personne avec le Duc *de Mayenne*, » qui m'y virent & m'y connurent tou- » jours fort bien. Beaucoup de mes jeunes » Gentilshommes me voyant par-tout » avec eux, ont fait feu en cette rencon- » tre & y ont montré de la valeur beau- » coup & du courage; entre lesquels j'ai » reconnu *Grammont*, *Termes*, *Boissy*,

» *la Curée* & le Marquis *de Mirebeau* qui
» s'y trouverent ſans autres armes que leurs
» hauſſecols & gaillardets, & y firent
» merveilles; ceux qui ne s'y ſont pas
» trouvés y doivent avoir du regret, car
» j'ai eu affaire de tous mes bons amis,
» & je vous ai vu bien près d'être mon
» héritiére. Je me porte bien, Dieu merci,
» & vous aime comme moi-même.

» Les lettres qu'il écrivit le même jour,
» dit l'Auteur, à pluſieurs perſonnes,
» portoient une remarqne ſingulière, qui
» étoit que moins de neuf cens chevaux
» avoient empêché ſans aucun ruiſſeau
» entr'eux une armée de dix mille hom-
» mes de pied & deux mille chevaux d'en-
» trer dans le Royaume. Après cette ac-
» tion, *la Curée* vint trouver le Roi qui
» étoit encore à cheval, & lui accolant la
» cuiſſe, & lui dit: Sire, il fait bon avoir
» un maître qui vous reſſemble, car il
» ſauve la vie pour le moins une fois le
» jour à ſes ſerviteurs. J'ai reçu aujour-
» d'hui deux fois cette grace de Votre
» Majeſté, l'une en ce que j'ai participé
» au ſalut général, & la ſeconde quand
» il vous a plu me crier *garde la Curée!*
» Voilà, lui répondit le Roi, comme j'aime
» la conſervation de mes bons ſerviteurs »

Outre la gloire que *Henri IV*. acquit

Digitized by Google

dans cette glorieuse journée, il eut la satisfaction de voir qu'elle détermina le Duc *de Mayenne* à rentrer dans son devoir. Rebuté par les hauteurs des Espagnols, & indigné du peu d'expérience du Connétable *de Castill*e, il prit la résolution de les quitter, & ayant fait pressentir le Roi sur ce dessein, il se retira à Châlons, en attendant la conclusion de son traité, qui fut déterminé dans le commencement de l'année suivante.

Tels sont les principaux faits qui composent la première partie de la vie *d'Henri IV.* si nous avons admiré son courage & son experience en l'art militaire qui l'ont rendu maître de son Royaume, nous admirerons encore dans le second volume de son histoire ses vertus civiles, sa prudence, sa clémence & sa magnanimité; nous le verrons occupé à faire jouir ses sujets de la plus heureuse paix, devenir par la sagesse de sa politique le médiateur des différens des Princes de l'Europe, & porter au plus haut degré sa gloire, & la puissance de la France.

M. *de Bury* nous prie d'avertir le Public qu'il ne lui reste plus que soixante exemplaires de cette vie de *Henri IV.* & quelqu'autres *des vies de Philippe, d'A-*

lexandre & de Jules-César, qu'il a ci-devant données au Public.

Il demeure rue Gît-le-Cœur, vis-à-vis celle de l'Hirondelle.

Digitized by Google

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

SÉANCE *publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres de* CAEN, *du 20 Juin* 1765.

MONSIEUR *le Lorier* Docteur aggrégé aux droits de l'Université, fit l'ouverture de cette séance par une dissertation sur les *Palinods*, & particulièrement sur celui de Caën. Elle servira de préface à la collection des meilleurs ouvrages couronnés au Palinod de Caën, que M. *le Lorier* se propose de donner au Public. Il y explique ce que veulent dire les termes de *Puids* ou *Palinod*; ce qui a donné lieu à ces établissemens; l'origine de celui de Caën; & les moyens de les perfectionner.

Puids, *podium, à pedum positione*, signifie un lieu élevé, un perron. On donna ce nom aux anciennes sociétés littéraires,

Digitized by Google

parce qu'on y lisoit les ouvrages sur une tribune. On élisoit un Roi *du Puids*, ce qui les fit nommer *Puids Royaux* : & comme on y lisoit des chants royaux, on leur donna le nom de *Palinods*, parce que le vers répété du chant royal étoit appellé *Palinode*, des mots grecs πάλιν & ᾠδή, qui signifient chant réitéré.

Les Palinods de Rouen & de Caën furent établis en l'honneur de la fête de la Conception. *Baronius*, dans ses notes sur le Martyrologe, attribue l'Institution de cette fête à *Herbert*, Abbé de Ramèze, envoyé de *Guillaume* le Conquérant en 1070, pour négocier la paix avec le Roi de Dannemarc. *Herbert* revenant, & prêt à périr, fit vœu, s'il échappoit à la tempête, de célebrer entre les fêtes de la Sainte Vierge, celle de la Conception. Sa prière fut exaucée : de retour en Angleterre, il persuada au Roi de la faire solemniser. *Guillaume* en écrivit aux Evêques de Normandie, qui la célebrerent : on la nomma la fête des Normands.... *Raoul de Hombliercs*, Evêque de Paris, la fit fêter dans son Diocèse, l'an 1288.... Le Concile de Basle & la Sorbone la rendirent solemnelle en France... Dans le quinzieme siecle, il se fit une association dans l'Eglise de Saint-Jean de Rouen, sous le titre de

l'immaculée Conception : elle fut érigée en Académie en 1486 ; Messire *Pierre Daré*, Sieur de Chateauroux, fonda des prix qui furent distribués dans la même Eglise, jusqu'en 1515, que l'Académie fut transferée dans l'Eglise des Carmes.

L'Uuniversité de Caën célebroit déja cette fête ; mais le Palinod n'y fut établi qu'en 1527, par un Sr. *de Saint-Germain*, Avocat, qui en fut le Prince... Ici M. *le L...* cite les fondateurs des différens prix ; & les ouvrages qui doivent les mériter. Quoique l'Auteur d'une Lettre du Mercure de Février 1763, assure que les Palinods de Rouen & de Caën ont dégénéré, parce qu'on n'y a pas conservé les ballades & chants royaux, comme à Douai, M. *le L....* approuve leur suppression : il conseille même celle des sonnets & dixains... Les Professeurs & les Sçavans devroient, dit-il, concourir aux Palinods, comme ont fait les *Marot*, *Malherbe*, *Corneille*, *Vauquelin*, *la Luzerne*, *Huet*, *Ségrais*, *Halley*, *Fontenelle*, & tant d'autres. Mais il faudroit augmenter la valeur des prix.

M. *Duperré de l'Isle* résuma cette dissertation. Les Suppots des anciens Puids étoit, dit-il, nommés *mainteneurs de la guaye science*. L'aspirant au Doctorat donnoit sa supplique en vers ; le Roi de l'Académie

Digitized by Google

la répondoit en vers; le Sécrétaire expédioit les Lettres en vers; & les prix de ces tems heureux étoient une rose, une violette, un souci... Aux anciennes pièces, on a substitué les odes & les stances, si favorables à l'enthousiasme du génie: ce n'est point un mal, sans doute... mais est-ce un bien de donner les prix en espèces?... L'Académie ne peut qu'applaudir au projet que vous formez, Monsieur, de donner une collection des meilleurs ouvrages Palinodiques... si vous y ajoutiez un précis du caractère de chaque piéce, de son essence, de sa fin, même du méchanisme des vers, vous fixeriez la route du génie, du bon sens, & de la raison.

Les jeunes éleves des Muses trouveroient la pratique & la théorie rassemblées dans ce recueil: les modéles y appuyeroient les règles; & les règles feroient sortir les modéles.

M. *Rouxelin*, Secrétaire de l'Académie, lut des réflexions sur l'origine des terres communes. Il avoit indiqué cette origine dans son discours de 1762 sur les défrichemens, sans appuyer son opinion de preuves. On répand dans le Public une Consultation remplie de maximes très-opposées à celles qui firent la base de ce discours. « Garder le silence, ce seroit

» avouer que je me suis trompé. Je dois » donc justifier ce que je dis alors ».

Pour cet effet, M. *R*.... commence par analyser les démandes & les réponses de la Consultation dont il s'agit. Il en montre les erreurs : il les détruit avec précision. Il prouve, par exemple, que l'Ordonnance de 1669 est une loi générale, parce qu'il est des grands Maîtres & des Officiers des Maîtrises qui la font exécuter dans toutes les Provinces ; que la possession immémoriale est un titre pour les Peuples, par ce que la déclaration du mois d'Avril 1566 de Charles IX le décide, & plusieurs autres faits déguisés. Quoique ce sujet soit peu Académique, il semble le devenir, parce qu'il intéresse, & parce qu'il fut l'objet du discours que M. *Rouxelin* lut en 1762.

Me feriez-vous un crime, Messieurs, de vous avoir entretenu de questions qu'on ne devroit discuter que sous les voûtes du Palais de *Thémis ?* Non, sans doute. Que penseriez-vous de moi, si pouvant indiquer à nos peuples les moyens de fuir le péril qui les menace, je gardois le silence ? Vous me saurez gré d'ailleurs, de vous avoir parlé de l'Edit de 1669 : il est admirable : il mérite l'attention des cœurs susceptibles d'humanité. Il rappelle le souve-

nir de la grandeur & des vertus de notre auguſte Fondateur. *Louis XIV* ne s'y ſouvient plus des beſoins de l'Etat : il n'y eſt occupé que de ceux des pauvres, qu'il veut garantir de l'oppreſſion. Quels peuples ne ſentiroient pas, à l'aſpect d'une loi pareille, que le Souverain eſt leur père, leur défenſeur & leur ami?

J'arrive au véritable objet de mes réflexions. Je conviendrai, comme en 1762, que toute terre inutile & vacante eſt ſous la main du Roi : telles ſont les landes de Bordeaux. . . . . Mais je doute qu'il y en ait cent arpens de cette eſpéce dans la Province. . . . Les communes en général ne peuvent être réclamées au nom du Roi que parce qu'elles ſeroient des terres inutiles, ou parce qu'ayant leur origine dans un non partage de biens ſous *Clovis*, elles ſeroient demeurées dans la propriété du Souverain. L'utilité des communes détruit le premier moyen. Le ſecond a des racines plus profondes.

Nos Juriſconſultes ont vu des biens communs répandus dans les campagnes, dépouillés par les peuples & convoités par les Seigneurs, qui, ſans trop ſavoir pourquoi, s'en diſoient les propriétaires. Pour défendre les foibles, le Juriſconſulte crut devoir remonter à l'origine des communes. Il n'alla point la cher-

Digitized by Google

cher dans les obſcurités de nos vieilles chroniques : il imagina le non-partage de ces terres, & tout fut dit. Ce fut ainſi qu'il ſuppoſa que les fiefs & les juſtices féodales avoient été des uſurpations. On eſt aujourd'hui déſabuſé de ces erreurs: on ſait que les fiefs ſont une ſuite du premier partage; que les Juſtices étoient la prérogative des fiefs, & que cela étoit ainſi dans les forêts de la Germanie. Il n'y a plus que ceux qui ſe plaiſent à tout attribuer aux Romains, qui ſe refuſent à ces vérités.

Lors du premier partage, les Francs & les Romains eurent la propriété des biens allodiaux. *Clovis* ſe réſerva celle des bénéfices, biens fiſcaux ou fiefs. Ils étoient ſes propres domaines ; & ils lui ſervoient encore à récompenſer ſes Comtes, Anthruſthions, Leudes, Fidèles & autres Officiers. Il les leur donnoit pour un an. Ses ſucceſſeurs augmenterent ce temps.... *Charles-le-Chauve* les rendit héréditaires.... De ce moment on convertit toutes les terres en fiefs, & les aleuds diſparurent....

Un Seigneur engageoit la plus grande partie des domaines de ſon fief à des Serfs qui lui en payoient le cens.... Ce revenu, fixé par la volonté du maître, étoit ſouvent exempt, & les Serfs ne pouvoient le payer & vivre. Pour ne pas diminuer ſes cens,

le Seigneur abandonnoit une nouvelle portion de terrein à ses Serfs qui la faisoient dépouiller en commun. C'étoit ainsi qu'en 1762 je faisois naître les communes.... M. *de Montesquieu*, que je suis pas à pas, n'indique rien qui prouve cette origine; mais qu'importe que ce soit lui ou moi qui le dise, si tout concourt à l'établir, & si je démontre que la supposition des biens non partagés ne peut pas être la source de nos communes ? Quand, en effet, cette supposition seroit fondée sur quelque apparence, il resteroit à prouver que ces terres ont perpétuellement été dans la propriété des Rois : or, cela ne peut pas être; si nos Rois ont été sans biens, sans domaines & sans propriétés.... Du temps de *Charles Martel*, tout étoit aliéné. Les nobles étoient pauvres, parce qu'ils avoient tout aumôné. S'il eût existé des biens non partagés, *Charles Martel* en eût fait don à ses nobles, au lieu des les exciter à dépouiller les églises, & de les dépouiller lui-même.

Les articles X & XI du Capitulaire de l'an 812, enjoignent aux Envoyez du Roi de faire le dénombrement des fiefs, de leur cens, & des cens qui avoient appartenus au Roi, *undecumque antiquitus ad partem Regis venire solebant*. Cela ne veut pas dire, comme on l'insinue, que tout

n'appartenoit point au Seigneur dans ſon fief. . . . *Charlemagne* avoit intérêt d'empêcher les Seigneurs d'aliéner leurs cens: les fiefs n'étoient point héréditaires; ils revenoient au Souverain, qui pouvoit les réunir. *Charlemagne*, par ſon économie, ſes loix & ſes conquêtes, réunit des domaines immenſes a la Couronne. « Un » père de famille, dit M. *de Monteſquieu*, » pourroit apprendre dans ſes loix à gou- » verner ſa maiſon : il ordonnoit qu'on » vendit les œufs de ſes baſſes-cours, les » herbes de ſes jardins, & il avoit diſtri- » bué à ſes peuples les richeſſes des Lom- » bars, & les tréſors de ces Huns qui avoient » dépouillé l'univers ». Mais cet eſprit d'épargne, ſi rare parmi les grands, diſparut avec *Charlemagne*. Suivons ſes deſcendans, & bientôt nous verrons la Couronne ſans biens. Le partage de la Monarchie, & la faculté d'en aliéner les domaines, étoient les vices deſtructeurs du Gouvernement. Sous *Louis V*, tout étoit diſſipé. Les Rois, ſans tréſors, ſans fiefs & ſans domaines, n'avoient plus qu'un grand titre dont le poids les accabla. La Couronne tomba par terre, & les moyens de réparer le mal n'exiſtoient plus comme du temps de *Charlemagne* : les fiefs étoient aliénés à perpétuité. . . . On devroit bien

Digitized by Google

nous dire où étoient alors ces biens non partagés. . . . Les Rois pouvoient à peine disputer des villages. *Hugues Capet*, appellé à la souveraineté par sa naissance (1), par son courage & par l'amour des François, ne s'y soutint que par ses richesses. . . . Il sentit que le salut de la nation étoit attaché à l'indivisibilité de la Monarchie & à l'inaliénabilité de ses domaines : il fit de ces moyens les loix fondamentales de l'Etat. Ses successeurs, plus prudens que ceux de *Charlemagne*, réunirent les grands fiefs à la Couronne quand les occasions s'en présenterent, & ils les y attacherent par la loi de l'inaliénabilité. Ce sont ces réunions qui rendirent à nos Rois des fiefs dans toutes les Provinces, & des droits de directe sur les communes enclavées dans ces fiefs. Mais la réunion n'autorise point à dépouiller les Censitaires de leurs usages : ils les tiennent des anciens Ducs & Comtes qui pouvoient disposer d'un terrein dont ils étoient propriétaires. Si ces Seigneurs existoient, il ne leur seroit pas permis de reprendre ces communes : l'ordonnance de 1669 les en empêcheroit. Le Souverain, qui les représente, ne commettra jamais, j'en suis sûr, une injustice qu'il réprime-

(1) Comme *Charlemagne*, il descendoit de *Ferréol*, qui n'étoit pas un Romain.

Digitized by Google

roit en eux. « Que le Cenſitaire prouve, »dira-t-on, que ces biens lui ont été cédés ». Le peut-il ? La ceſſion eſt faite 200 ans, peut-être, avant l'uſage des titres. Quels titres, d'ailleurs, valent une poſſeſſion centenaire ? Si le Seigneur n'eût jamais eu l'intention de les céder, il eût fait avouer à ſes vaſſaux qu'ils ne jouiſſoient que par tolérance ; il eût blâmé leurs aveux ; il eût même exercé de temps en temps des actes de propriété. Il a toujours pu prendre ces précautions : il doit donc juſtifier qu'il les a priſes quand on lui oppoſe une poſſeſſion immémoriale : elle eſt un titre contre tout Seigneur, puiſque la déclaration de 1566 prononce qu'elle en eſt un contre le Roi.

Concluons de ces vérités hiſtoriques que les communes n'ont jamais été des biens non partagés ; qu'elles ſont partie du domaine des fiefs ſur leſquels elles ſont enclavées ; & que les Seigneurs de ces fiefs les ayant cédées à leurs Cenſitaires, n'y peuvent plus prétendre qu'un tiers ſi la conceſſion a été gratuite ? « On ne défrichera donc jamais, dira-t-on? » Le Roi peut ordonner le défrichement, il le doit même, le bien de l'Etat l'exige ; il n'eſt pas queſtion de contraindre les peuples d'enſemencer leurs terres de tels ou tels grains : un pareil ordre ſeroit mauvais, il détrui-

Digitized by Google

roit une liberté qui n'a rien de contraire au bien public. Celle de laiſſer ſes terres en friche ſeroit pernicieuſe à l'Etat ; le Souverain doit donc la réprimer, en ordonnant les défrichemens : nous ne ceſſons de dire qu'ils ſont un des meilleurs moyens d'opérer les progrès de l'agriculture. (1) Eh ! qui ne le dit pas comme nous ?

Vous venez de voir, Mrs, dans le Mercure du mois de Mai dernier, les obſervations de M. *Robert Liſton* ſur les progrès de l'agriculture & des manufactures. Permettez que je ſaiſiſſe cette occaſion de me juſtifier de l'eſpèce de reproche que ce Philoſophe me fait ; il prétend que dans mes réflexions du mois de Décembre dernier, ſur les moyens de faire naître l'amour du travail dans le cœur des peuples, je n'indique pas le plus propre à multiplier les manufactures, ſans nuire à la culture. M. *Liſton* attribue ce moyen à l'uſage des Anglois : « ils conſu-

(1) Dans preſque toutes les ſéances de l'Académie de Caën on parle des défrichemens & de l'agriculture. Dans celle du 2 Mai dernier, on lut un mémoire ſur les deſſéchemens & défrichemens ; il eſt de M. *de la Fargue*, aſſocié, auteur d'un livre d'*œuvres mêlées*, qu'il vient de donner au Public. M. *de la Fargue* nomme l'agriculture le premier des arts & la premiere des néceſſités.

» ment plus de chair dans leurs vivres que
» les autres nations : ils ont donc plus de
» bestiaux, plus de pâturages & moins de
» terres à cultiver : ils ont par conséquent
» plus de bras à employer aux manufac-
» tures ». La raison est physique & très-bonne ; mais est-elle bien la cause des progrès dont il s'agit ? Pouvois-je même le conseiller à nos paysans ? Les malheureux ! Comment se nourriroient-ils de chair? Souvent ils n'ont pas de pain. « Com-
» mencez par nous enrichir, me répon-
» droient-ils, & nous imiterons les An-
» glois ». Le moyen de M. *Liston* pourroit bien n'être que l'effet des progrès de l'agriculture & des manufactures : c'est leur perfection qui enrichit les peuples, qui les met en état de manger quelquefois la poule au pot, & d'opérer la meilleure cultivation & les défrichemens. Combien de villages, où faute d'aisance, on ne défrichera point ! le Monarque le plus bienfaisant, Louis le *Bien-Aimé*, ne pourroit jamais, quand il le voudroit, fournir toutes les avances nécessaires aux défrichemens ; mais son amour pour ses peuples peut lui suggérer mille moyens de les opérer ; & ce même amour l'instruira que ceux qu'on emploie aujourd'hui ne les opéreront jamais.

Digitized by Google

Un aſpirant aux marais de ſon village me fit part d'un projet dont l'idée me plut. Le voici : le Roi en ordonnant le défrichement de toutes les terres incultes, autoriſeroit l'aniénation de celles que les uſagers ne voudroient ou ne pourroient défricher. Les conditions de cette aliénation ſeroient que l'adjudicataire commenceroit par faire conſtater en préſence des uſagers la valeur actuelle de la commune ; qu'il la défricheroit ſous un temps limité, & de façon à en tripler le revenu ; qu'après ce temps, on jugeroit le parfait du défrichement : qu'enſuite l'adjudicataire préſenteroit deux lots de la commune aux uſagers, qui en choiſiroient un ; & que l'autre lui demeureroit en toute propriété. Je trouverois encore aujourd'hui ce projet excellent, ſi d'anciens Officiers ne m'en avoient fait connoître un ſupérieur. Il conſerve aux peuples leurs terres communes ; il en opère le défrichement, & il favoriſe la population. Que de merveilles à la fois ! Jugez-en, Meſſieurs.

En Allemagne on partage les terres entre tous les chefs de famille de la Paroiſſe à laquelle ces terres appartiennent. La diviſion ſe fait par portions égales, & non au pied-perche. Ces biens furent cédés par les Seigneurs pour ſubvenir aux beſoins phy-

Digitized by Google

ſiques de leurs fiefs, qui ſont les mêmes pour tous les hommes. La diviſion au pied-perche donne le plus au plus riche, c'eſt-à-dire, à celui qui a le moins de beſoins : elle eſt donc contraire à la nature des communes, & par conſéquent injuſte. Le partage dure ſix ans en Allemagne : au bout de ce temps on fait de nouvelles diviſions relatives au nombre des ménages qui a pu augmenter ou diminuer : car pour avoir part à ces terres, il faut être chef de famille & marié. Chacun eſt ſûr de jouir de ſon lot pendant ſix ans : après ce temps on aura le même, ou un pareil, plus ou moins fort. On a donc intérêt de bien défricher. Pourquoi n'adopterions-nous pas des uſages ſi ſenſés ? .... Je prévois qu'on m'objectera que mon opinion ſur l'origine des terres communes eſt un roman dénué de preuves ; mais celle des Juriſconſultes a le même vice. Elle eſt un phantôme que l'hiſtoire fait rentrer dans le néant en démontrant ſon impoſſibilité. J'attens que par l'hiſtoire on établiſſe que mon roman eſt une hypothèſe improbable.... Oublions la fable des terres non partagées, & les vrais principes ſur la propriété & la poſſeſſion des communes naîtront de toutes parts.

M. *Duperré*, en réſumant ces réflexions,

y en ajouta de nouvelles. « L'hiſtoire vous » aide, Monſieur, à détruire la chimère » des terres non partagées qui ſemble être » le dernier rempart des envieux de » nos communes. . . . . Elle ne vous dit » point, il eſt vrai, comment ces terres » ſe ſont formées ; mais l'hypothèſe ingé- » nieuſe de vos réflexions préſente une » ſolution ſatisfaiſante de ce problême. . . . » Vos principes ont l'avantage de ne mettre » aucun obſtacle aux défrichemens ſi deſi- » rés. Le Souverain doit opérer le bien de » ſes ſujets ſi, ſur-tout, l'intérêt de l'Etat » l'exige ; mais il faut que les moyens » qu'il employe ne détruiſent pas le pre- » mier & le plus grand des biens, c'eſt » la liberté du citoyen. Les projets que » vous indiquez, Monſieur, ont ce carac- » tère : on ne dira pas qu'ils ſont les rêves » d'un bon citoyen, ſi nos voiſins ont » employé l'un d'eux avec ſuccès ».

M. *Deſmoueux*, Docteur, Profeſſeur en Médecine & Botanique de l'Univerſité, & Secrétaire de la Société Royale d'Agriculture, termina la ſéance par la lecture de quelques obſervations microſcopiques du P. *DellaTorré*, Religieux *Somaſque*, Napolitain, auteur de l'hiſtoire du Mont-Véſuve & d'autres ouvrages. Les microſcopes ſimples, ſelon le Père *Della Torré*,

augmentent le diamétre des objets juſqu'à 760 fois quand ils ſont clairs & tranſparens : ils ſont donc préférables aux compoſés, qui ne groſſiſſent que de 160 fois. Ce ſavant religieux croit que *LeuWenhoïck*, qui avoit légué à la Société de Londres les inſtrumens dont il ſe ſervoit, ne donna point les microſcopes dont il faiſoit uſage, parce qu'on a tenté vainement de retrouver ſes obſervations : & le Père *Della Torré* les a retrouvées avec les microſcopes ſimples. La lentille dont il ſe ſert pour conſidérer le ſang groſſit entre mille & douze cents fois. . . .

Une goutte de ſang miſe entre deux talcs comprimés paroît compoſée de ſix pièces arrangées en anneaux, qui paſſent librement les uns ſur les autres & ſans ſe toucher. Si le ſang nouvellement tiré conſerve quelque chaleur, ces pièces ſe tournent de tous côtés : ſouvent en ſe rencontrant avec force elles ſe diviſent, & bientôt elles reviennent à leur premier état. M. *Haller*, auquel le Père *Della Torré* a fait part de ces obſervations, ſemble les croire des erreurs optiques ſans en donner la raiſon. Dira-t-on qu'elles différent de celles de *LeuWenhoïck* ? Mais cette différence vient peut-être des tubes cylindriques de verre d'un diamétre très-petit,

dans lequel il faisoit entrer le sang. . . . . Les six pièces de chaque anneaux laissent un espace vuide dans leur milieu : elles paroissent être autant de petits sachets remplis d'une liqueur transparente. . . . Lorsque le sang se meut ces anneaux changent de figure ; ils en prennent une ovale ou tout-à-fait allongée quand ils passent par un canal plus ou moins étroit. Quelquefois ils tournent sur leur centre, de manière que le vuide diminue. Ce vuide est quelquefois rempli d'une liqueur jaune sans en être moins transparent. . . . . Le diamétre réel de ces anneaux est de la soixante quinziéme partie d'un point.

Les fibres musculaires paroissent composées de filamens grossiers & ronds : les filamens des fibres tendineuses sont grossiers & plats. . . . Entre ces fibres on distingue de petites lames transversales. . . . La substance corticale du cerveau d'une vache paroît composée de globules dont l'arrangement forme des ramifications. En comprimant les talcs, les ramifications disparoissent, & on ne voit plus que des globules sans ordre. Le même spectacle se distingue plus sensiblement dans la substance médullaire, dans celle des corps cannelés, & dans le commencement de la moëlle allongée. . . . . Ces observations

ſemblent détruire celles de *Melpighi*, qui veut que le cerveau ſoit composé de glandes, & celles de *Ruiſch*, qui le dit composé de vaiſſeaux.

Pendant le voyage que M. *Deſmoueux* fit l'été dernier en Italie, il fut le témoin des obſervations du Père *Della Torré*. On en voit le détail dans le livre qu'en a donné ce ſavant Religieux, & duquel il y a peu d'exemplaires en France. M. *Deſmoueux* ne s'eſt point borné à ſatisfaire une vaine curioſité par ces obſervations; il les croit très-intéreſſantes : elles doivent conduire aux découvertes les plus utiles ſur la nature de nos humeurs & ſur les cauſes de nos maladies. Il ſe propoſe de s'occuper de ces objets, & de commuuiquer à l'Académie & au Public ce qu'il pourra découvrir. Ceux qui connoiſſent ſon attention ſcrupuleuſe à conſidérer tout ce qu'il cherche ne peuvent que lui ſavoir gré de ce projet.

Vu par l'Académie, ROUXELIN.

Caën, le premier Juillet 1765.

Digitized by Google

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de PRUSSE, pour l'année 1767.

L'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres a déclaré dans son assemblée publique le 6 Juin, que, bien qu'elle ait reçu divers écrits qui ont été présentés au concours pour le prix que la classe de physique expérimentale doit adjuger cette année, & que parmi ces écrits il s'en trouve un en particulier, qui, outre la bonne méthode analytique qu'on y suit, contient des expériences qui touchent de fort près au but; cependant, à cause de quelques imperfections qui y restent, elle se voit obligée de proposer encore une fois la même question dont voici l'énoncé :

Etablir sur de nouvelles expériences, en quoi consiste le véritable changement qu'éprouvent les alimens, tant du règne animal que du règne végétal, dans le ventricule & dans les intestins d'un corps sain : afin qu'il paroisse par-là quelle est proprement la partie des alimens qui se convertit en un suc nourricier, comment cela s'exécute, quelles sont au contraire les parties des

des alimens qui ne peuvent naturellement subir aucune digestion, ni servir à la nutrition du corps.

Et afin que ceux qui traiteront cette question, parviennent mieux à en développer le sens, l'étendue & les vues, & qu'ils approchent d'autant plus de la solution complette qui est désirée, l'Académie croit devoir leur accorder encore les éclaircissemens qui suivent. Elle demande donc que l'on fasse connoître les parties constituantes des alimens qui sont réellement nourricières ou propres à effectuer la nutrition, en les déterminant plus exactement qu'elles ne l'ont encore été, au moyen d'expériences nouvelles, tant de Chymie que de Médecine, qui ayent un rapport immédiat au sujet; de façon qu'on puisse estimer chaque espéce d'alimens d'après ces caractères, juger de la quantité & de la qualité des parties nourrissantes & saines qui entrent dans leur composition, & les distinguer des parties inutiles ou même nuisibles. D'un autre côté, on demande pareillement de nouvelles expériences & observations, qui conduisent à s'assurer, en quoi consiste ce qui rend les sucs qui servent à la digestion, tant dans l'estomac que dans les intestins, propres à produire cet effet; & quelles sont les opé-

rations, tant chymiques que méchaniques, dont la nature se sert dans un homme sain pour transformer la nourriture tirée du règne animal, & du règne végétal, dans les différentes parties de l'estomac & des intestins, de façon que ce qui est alimentaire & peut contribuer à une nutrition saine, soit séparé du reste dans chaque endroit convenable; & par quel nombre & quelle espéce de degré cette transformation est poussée jusqu'à la production du chyle dans lequel l'expression des parties alimentaires est convertie. Sur tous ces points l'Académie exige des expériences nouvelles & immédiatement relatives au sujet, faites tant sur les hommes que sur les animaux qui ont la plus grande ressemblance avec l'espéce humaine. Le prix sera adjugé le 31 Mai 1766, & le terme pour l'envoi des piéces s'étend jusqu'au premier de Janvier de la même année.

La classe de Philosophie spéculative propose pour le prix de l'année 1767 la question suivante :

Si l'on peut détruire les penchans qui viennent de la nature, ou en faire naître qu'elle n'ait pas produits ? Et quels sont les moyens de fortifier les penchans, lorsqu'ils sont bons, ou de les affoiblir lorsqu'ils sont mauvais, supposé qu'ils soient invincibles?

Digitized by Google

On invite les ſavans de tous pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler ſur cette queſtion ; le prix, qui conſiſte en une médaille d'or du poids de cinquante ducats, ſera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réuſſi. Les piéces, écrites d'un caractère liſible, ſeront adreſſées à M. le Profeſſeur *Formey*, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Le terme pour les recevoir eſt fixé juſqu'au premier de Janvier 1767, après quoi on n'en recevra abſolument aucune, quelque raiſon de retardement qui puiſſe être alléguée en ſa faveur.

On prie auſſi les Auteurs de ne point ſe nommer, mais de mettre ſimplement une deviſe, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra avec la deviſe, leur nom & leur demeure.

Le Jugement de l'Académie ſera déclaré dans l'aſſemblée publique du 31 Mai 1767.

On a été averti par le programme de l'année précédente que le prix de la claſſe de Mathématique qui ſera adjugé le 31 Mai 1766, concerne la queſtion ſuivante :

On demande *une explication de la manière dont l'eau eſt élevée par la machine connue ſous le nom de la Vis d'Archimède,*

& les moyens de porter cette machine à un plus haut degré de perfection?

Quoique cette machine soit connue depuis très long-temps & employée avec un grand succès dans la pratique, la théorie en est presqu'entièrement inconnue; & par conséquent cette recherche paroît d'une importance d'autant plus grande qu'on ne sauroit douter que tant la théorie que la pratique n'en puisse retirer les plus grands avantages. On comprendra qu'en cas que les principes connus de l'hydraulique ne soient pas suffisans pour approfondir cette matière, il faudra recourir à des expériences, qui, étant jointes aux lumières de la théorie, fourniront la route la plus sûre pour arriver au but proposé.

Le grand Directoire a aussi proposé pour nouvelle question:

Quelle est la meilleure construction des fours pour cuire les briques, la chaux & les ouvrages de poterie, tant pour épargner le bois, que pour l'égalité de la cuite dans les différens endroits du four?

Le prix devoit être adjugé dans l'assemblée publique du 31 Mai 1765; mais comme on n'a pas encore envoyé un nombre suffisant des piéces au concours, il est renvoyé à l'assemblée publique du 24 Janvier 1766.

Digitized by Google

MÉDECINE.

PROJET d'une Médecine gratuite des PAUVRES dans tout le Royaume, par M. RENARD, Docteur-Médecin à la Fère.

TOUT bon citoyen doit s'intéresser à la vie des hommes ; c'est à leur conservation que sont attachés les richesses & le bonheur d'un Etat. En augmenter le nombre, c'est affermir la puissance du Monarque bien-aimé qui les gouverne ; c'est l'illustrer. De bons, de sçavans patriotes s'occupent depuis long-tems des moyens de population ; mais que peuvent tous les systêmes les mieux raisonnés, si ceux qui doivent donner le plus grand nombre de sujets à l'Etat, les habitans de nos campagnes, languissent & meurent avant le tems, faute de secours médécinaux ? M. *De la Chalotais*, ce Magistrat si zelé pour la gloire du Prince & le bonheur des Sujets, a dit dans son *Essai sur l'éducation nationale :* des femmes connoissant quelques remedes usuels & approuvés, elles en distribueroient gratuitement & sauveroient la vie à une infinité de malheureux...

Combien à plus forte raiſon d'habiles, de ſçavans Médecins n'en ſauveroient-ils pas ? les remedes doivent preſque toujours leurs bons ſuccès au ſavoir & à la prudence de celui qui les adminiſtre. En effet, il faut un homme conſommé dans l'art de guérir pour apprécier les vertus des différentes drogues, en fixer les doſes & en diriger l'action. Les Romains, ces hommes ſi éclairés, ces grands modèles avoient établi dans chaque diſtrict, ſuivant ſon étendue, un certain nombre de Médecins entretenus aux dépens du tréſor public. Auſſi tous les citoyens d'une République ſi ſage, étoient-ils ſains, capables des plus longs travaux & féconds. Un pareil établiſſement, en France, procurera aux habitans de nos provinces les mêmes avantages ſans qu'il en coûte rien à l'Etat ; nos Monaſtères rentés fourniront de reſte à l'entretien des Miniſtres de la ſanté des pauvres. On aſſignera ſur les revenus de chacun d'eux de quoi ſubſiſter honorablement à un Médecin dont la pratique pourra s'étendre à deux lieues à la ronde. Nos bons Religieux, nos zélés Eccléſiaſtiques ne manqueront point de ſaiſir avec empreſſement une ſi belle occaſion & ſi peu coûteuſe de bien mériter du Public, de ſe rendre recommandables à tout l'u-

nivers, & sur-tout utiles à leurs compatriotes; d'ailleurs, comme ils passent de tous tems pour les Economes & les Administrateurs du bien des pauvres, c'est leur rendre un service important que de leur procurer un moyen si facile de faire valoir ce titre. En vain voudroit-on nous persuader que leurs revenus sont trop modiques pour suffire à l'entretien d'un homme utile, d'un Médecin, qui vivant pour ses concitoyens en deviendroit le conservateur & le père: tandis qu'ils fournissent sans peine à tous les besoins d'un grand nombre de Profès. On objectera peut-être que des Gens lettrés, des Médecins, refuseront d'aller s'ensevelir dans la solitude de nos campagnes. Est-ce que d'autres Citoyens également lettrés, de respectables Ecclésiastiques n'y vont pas bien, & en plus grand nombre, puisqu'un Médecin peut faire le service dans dix Paroisses? Qu'on attache de la considération & une honnête aisance à ces places, les Médecins ne manqueront plus. Les hommes se tournent toujours du côté des distinctions & de l'intérêt. Mais d'autre part il faut forcer les Chirurgiens de rentrer en possession des parties de leur Art qu'ils ont mal-à-propos abandonnées pour troubler les Médecins dans l'exercice de

Digitized by Google

leurs fonctions. La présomption est le partage de l'ignorance. des Chirurgiens Lettrés, dit le célèbre M. *Petit*, l'Anatomiste & l'Académicien, dans son excellent discours sur la Chirurgie, ne rougiront jamais de prendre & de suivre les bons avis des Médecins; & ceux-ci, livrés entièrement à leur profession, auront bientôt acquis toute l'expérience dont ils ont besoin. D'ailleurs, assûrés désormais (si ce projet a lieu) d'une considération marquée & d'une subsistance honnête, un plus grand nombre de jeunes gens s'adonnera à l'étude de la Médecine & l'ira pratiquer dans nos campagnes, dans nos petites villes & sur nos vaisseaux. Toute la nation, & les pauvres sur-tout, se ressentiront de cette heureuse révolution, ils jouiront du précieux avantage de posséder des Ministres de santé aussi instruits que la foiblesse humaine le peut permettre; & cette infinité de citoyens qu'une mort prématurée moissonne chaque année, conservée à la patrie, en feront l'honneur, la force & l'ornement.

Digitized by Google

Lettre intéressante à l'Auteur du Mercure.

J'espere, Monsieur, que vous voudrez bien insérer dans votre Journal, aussi utile qu'agréable à la nation, la lettre que je prens la liberté de vous adresser ; elle a pour objet deux motifs également capables de vous intéresser, celui d'instruire le Public des dangers épidémiques d'une maladie assez commune, & celui d'engager les Médecins & Chirurgiens à faire quelques observations sur le cas dont il s'agit.

Il y a environ trois ans qu'une de mes parentes épousa un jeune homme qui paroissoit jouir de la meilleure santé ; on appercevoit seulement sous son menton quelques légères cicatrices dont il n'étoit nullement defiguré. Quoiqu'en général on conçoive quelque dégoût pour ces sortes de marques, la persuasion où l'on étoit alors que quelque accident les avoit occasionnées plutôt que le traitement des *écrouelles* dont elles sont ordinairement la suite, fit qu'on y porta peu d'attention. Mais au bout d'un an de mariage, cette jeune femme eut sur le col & sur

la gorge des boutons & des glandes, qui d'abord négligés, parce qu'elle vivoit à la campagne, dégénererent en humeurs froides. Tous les secours de l'art n'ont pu empêcher les suites affreuses de cette maladie que je ne caractériserai point ici par des raisons de bienséance. Il est à remarquer que le mari n'a eu pendant son mariage aucune indisposition apparente & qu'il est à présumer qu'il a été très-bien guéri de cette même maladie dont on n'ignore plus qu'il a été atteint dans sa jeunesse.

Par une fatalité singulière, une parente de ma femme vient d'éprouver le même sort. Elle épousa, il y a peu d'années, un homme sain & bien constitué; mais qui, par des marques encore plus visibles que le premier, annonçoit les mêmes suites. Elles passèrent pour l'effet d'une brulûre: mais bientôt la nouvelle épouse déprévenue, prit une espèce de dégout pour son mari, qu'elle déguisa cependant toujours; & soit que l'imagination frappée ait agi sur son tempéramment, soit que la cause en soit plus simple, il ne lui est pas moins survenu une tumeur glanduleuse qui du col s'est étendue audessus de l'oreille & sur la nuque. Elle est depuis six mois entre les mains d'un Chirurgien habile, qui ayant observé les progrès de

la maladie, la met au rang des écrouelles, & la traite en conséquence. Cependant le mari jouit d'une assez bonne santé, & tout annonce que, quoiqu'il ait été dans son enfance atteint de ce mal dangereux, les secours qu'on y a portés en ont détruit le principe. Mais comment se dissimuler sur ces deux malheureuses expériences, le danger d'habiter avec ceux qui s'en croyent le plus radicalement guéris?

Je finis par ce dernier fait dont j'ai la plus parfaite connoissance. *Pierre Bigot*, fils du vigneron d'un de mes voisins, à l'âge de dix-sept ans fut attaqué de cette maladie, pour avoir couché quelques nuits avec un paysan qui en avoit été guéri depuis plus de dix ans. Ce jeune homme qui étoit d'une très-bonne complexion, n'en est pas moins resté impotent d'un bras.

Je laisse aux personnes de l'art à discuter quelle peut être la nature d'une maladie qui, même après sa guérison, laisse un levain capable de se communiquer; & comment il est possible qu'un mal que l'on n'a plus puisse se communiquer à d'autres?

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le M. de Charnai.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur l'eau de PUITS employée pour la composition du pain.

VOTRE ouvrage, Monsieur, étant un recueil intéressant de ce qui peut être utile ou agréable au Public; je vous prie, si vous regardez la question suivante comme digne d'attention, de vouloir bien l'y insérer : espérant qu'il se trouvera quelques bons citoyens, quelques amis de l'humanité qui voudra bien la résoudre.

Sçavoir si les eaux de puits dont se servent les boulangers de Paris pour la composition de leur pain, est capable d'altérer la santé & d'occasionner des maladies ?

Tout le monde connoit la mauvaise qualité de l'eau des puits de la Capitale; souvent entre des latrines, des écuries, des égouts, il est impossible qu'ils ne communiquent le goût désagréable qu'a cette eau. La facilité d'avoir de l'eau de seine est si grande, qu'il paroît étonnant que pour la propreté même qui doit règner dans un comestible dont on fait autant d'usage

Digitized by Google

que le pain, on n'en ait point employé jusqu'à présent. Au reste, nous nous sommes long-temps baignés dans de l'eau de la netteté de laquelle nous n'étions pas sûrs ; il faut espérer qu'un jour viendra où nous nous corrigerons de l'abus du pain fait avec de mauvaise eau comme nous avons fait pour nos bains.

J'ai l'honneur, &c.

*N***.*

De.... au Château de M.... en Picardie.

Lettre à M. de la Place sur l'antimoine préparé de M. Jacquet.

Je me flatte, Monsieur, de faire connoître au Public l'efficacité d'un remède dont vous avez fait l'annonce dans votre Mercure du mois de Juillet, premier volume, & dont le débit est autorisé par la Faculté de Médecine, toujours attentive à ce qui peut contribuer à la santé des citoyens.

Un particulier rongé depuis plus de quinze années d'une humeur darteuse &

tuée aux parties génitales, qui avoit gagné l'anus & qui ſuppuroit continuellement, vient d'être guéri par l'uſage conſtant qu'il a fait pendant ſix ſemaines de l'antimoine préparée du ſieur *Jacquet*, ſans qu'il ait altéré ſa ſanté ni qu'il l'ait empêch de vaquer à ſes affaires.

Cette maladie pour laquelle il avoit employé infructueuſement toutes ſortes de remédes, lui rendoit par les démangeaiſons dont il étoit continuellement agité, la vie d'autant plus inſupportable, qu'il étoit condamé à vivre avec ce cruel ennemi.

Je vous prie, Monſieur, pour le bien de l'humanité, de rendre cette lettre publique; elle intéreſſe un grand nombre de citoyens, cette maladie n'étant malheureuſement que trop commune.

J'ai l'honneur, &c.

D. B.

A Paris, ce 10 Juillet 1765.

Digitized by Google

MATHÉMATIQUES.

SOLUTION du problême proposé dans le second volume du Mercure d'Avril 1765.

PROBLEME.

LE centre d'un cercle étant perdu, & connoissant seulement les cotés d'un triangle qui lui est inscrit; on demande de trouver le rayon de ce cercle par une méthode facile, & sans se servir de la règle & du compas.

SOLUTION.

L'on multipliera les trois côtés du triangle donné l'un par l'autre : l'on divisera ensuite le produit par le quadruple de la surface du triangle, & l'on aura le rayon du cercle que l'on demande.

Cette solution est fondée sur les théorêmes suivans :

1°. Si par l'un des angles d'un triangle inscrit l'on mène le diamétre du cercle & la perpendiculaire du triangle, ce diamétre & cette perpendiculaire sont les extrêmes

d'une proportion géométrique dont les deux côtés contigus à l'angle que l'on a pris ſont les moyens.

2°. La perpendiculaire d'un triangle eſt égale au double de la ſurface de ce triangle diviſé par ſa baſe.

Quant à la ſurface d'un triangle, l'on ſait que la connoiſſance de ces trois côtés ſuffit pour la déterminer. *Rivard. Elém. de Géométrie, Théorême V. Trigonométrie* in 4°, *quatrième édition.*

B * * *.

Digitized by Google

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

HOPITAL de M. le Maréchal DE BIRON.

53, 54, 55, 56 & 57e *traitemens depuis son établissement.*

NOMS DES SOLDATS....	NOMS DES COMPAGNIES.
53e TRAITEMENT.	
COURDOUX,	Villers.
Menaut,	Chatulé.
Pelletier,	Mithon.
S. Denis,	Dudreneu.
Guilleroix,	Guergorlai.
S. Hubert,	Viennay.
La Liberté,	Pondenx.
Prudhomme,	Coettrieux.
Duflot,	d'Offranville.
Le Bel,	d'Aldart.
Colombier,	Marsay.
Valentin,	Le Camus.

Digitized by Google

54^e^ TRAITEMENT.

Chatel, ...	D'Anterroche.
Montier, . . .	Viennay.
Lievin, . . .	Viennay.
François, . . .	Dusansay.
La Lancette, . .	D'Anterroche.
Bel-Amour, . .	Mathan.
Cochois, . . .	Villers.
Vienne, . . .	D'Aldart.
Mingot, . . .	La Tour.
Delaunay, . .	Le Camus.
Théodore, . .	Rasilly.
Forest, . . .	D'Offranville.

55^e^ TRAITEMENT.

Bien-Aimé, . .	D'Anterroche.
Colinet, . . .	Mithon.
Bourdon, . . .	Chevallier.
L'Epine, . .	Poudenx.
Landry, . . .	Villers.
Benard, . . .	Villers.
Tailleur, . . .	Poudenx.
Ambroise, . . .	D'Aldart.
Riquet, . . .	Visé.
Laguerre, . .	Rochegude.
Gambard, . . .	Rasilly.
Guettre, . . .	Poudenx.

Digitized by Google

56ᵉ TRAITEMENT.

Antoine,	La Tour.
Hourlier,	Dampierre.
S. Roch,	Tourville.
Batte,	Villers.
Lemaître,	Poudenx.
Noble-Epine,	D'Hallot.
Benoît,	Marſay.
Méziere,	Rochegude.
Suret,	Raſilly.
S. Martin,	Villers.
S. Jacques,	Bouville.
Dauphiné,	Rochegude.

57ᵉ TRAITEMENT.

S. Pierre,	Guergorlay.
Drouin,	Dampierre.
Bouland,	Villers.
Mandront,	D'Hallot.
Paulmier,	De Graſſe.
Charbonnier,	De Graſſe.
Coulvray,	Mathan.
Vainqueur,	Tourville.
Labif,	Coettrieux.
L'Eſſieux,	Mathan.
Bracard,	Dampierre.

Digitized by Google

Tous ces Soldats ont recouvré la santé la plus parfaite; plusieurs d'entre eux étoient attaqués des maladies les plus graves ; mais il est inutile d'entrer dans aucun détail à ce sujet : le Public trouvera dans *l'Examen du parallèle des différentes méthodes pour traiter la maladie vénérienne*, qui ne tardera pas à voir le jour, les détails les plus étendus & les plus authentiques sur le succès des dragées anti-vénériennes dans les maladies les plus graves comme dans les plus légères.

La loi que le sieur *Keyser* s'étoit imposée de ne rien avancer à l'avantage de ce remède précieux qui ne fût appuyé sur les témoignages les moins récusables ; la nécessité de vérifier les faits qu'on lui imputoit ; & de compulser tous les états des Hôpitaux Militaires qui sont déposés au Bureau de la Guerre ; le desir de rendre son ouvrage plus utile en y exposant les vrais principes du traitement de ce genre de maladies, ne lui ont pas permis de publier cet *Examen* aussi promptement qu'il l'auroit souhaité : mais le Public sera dédommagé de ce retardement par la façon solide & toujours victorieuse avec laquelle il répond à toutes les objections qui lui ont été faites.

Digitized by Google

LETTRE écrite par M. LE CAT, Ecuyer, Secrétaire pour les Sciences, de l'Académie de ROUEN, Docteur en Médecine & Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de ladite Ville, Professeur en Anatomie & Chirurgie, des Académies Royales de Paris, Londres, Madrid, Berlin, & Impériale des Curieux de la Nature, & de Saint Pétersbourg, de l'Institut de Boulogne, à M. KEYSER, à l'occasion d'une cure considérable opérée par ses dragées.

De Rouen, ce 27 Mai 1765.

Vous le savez, Monsieur, c'est sur les témoignages authentiques de deux des plus célèbres Chirurgiens de Paris, MM. *Morand* & *Guerin*, témoins des succès de votre remède dans l'hôpital de M. le Maréchal de *Biron*, que je me suis déterminé à en faire des essais pendant deux ans. Ce n'est qu'au bout de ce temps-là que, convaincu par mes propres expériences de son efficacité, j'en ai adopté publiquement l'usage. Un de mes amis, qui est actuellement très-fort des vôtres, M. *Signard* se trouvant chez moi pour quelques jours,

dans un état déplorable auquel vos dragées convenoient, je les lui conseillai : à son retour à Paris, je vous l'adressai, & il reçut de vos soins & de votre remède une santé que l'on croyoit, avec raison, perdue pour toujours. M. *Petit*, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, vous a donné, comme moi, une attestation authentique de cette belle cure, parce que tout homme qui aime la vérité ne peut refuser son témoignage à des faits dont la publication est si avantageuse au bien public.

Depuis cette époque, Monsieur, quoi que j'eusse toujours employé vos dragées avec succès, je n'avois trouvé aucune de ces cures dignes d'être particulièrement remarquées. Je viens enfin d'en faire une que je crois très-propre à faire revenir en faveur de votre remède ceux qui de bonne foi ne le croyoient pas meilleur, ni même aussi bon que les frictions mercurielles, & à faire taire en même temps ceux qui, moins amis de l'humanité que de leurs propres intérêts, ne décrient vos dragées, que parce qu'elles leur enlèvent une partie considérable de leur revenu : car il en faut convenir, Monsieur, la publication de votre méthode a porté un coup mortel à la Chirurgie du côté de l'intérêt, &

peu de gens sont assez citoyens pour sacrifier celui-ci au bien public.

M. le Ch . . . . . C . . . . . Capitaine au Régiment de . . . . D . . . . avoit tous les symptômes de la grande maladie, & les gens de l'art, d'un des ports de Normandie, le décidèrent à passer par le grand remède ordinaire vers la fin de Juin 1764 : la saignée, la purgation, les bains, rien ne fut oublié pour procurer du succès à la méthode ordinaire; les frictions furent administrées convenablement, elles furent même amples & nombreuses : la salivation très-copieuse se soutint par de-là le terme ordinaire; à la onziéme friction tous les accidens disparurent; à la seiziéme, car il y en eut 16, le malade parut entièrement guéri, & la salivation continua : on le purgea souvent & amplement; on lui donna des absorbans, &c. pour arrêter cette salivation exhorbitante; on y parvint en partie. Il se crut assez bien pour aller voir ses amis; mais il fut bientôt obligé de rentrer chez lui le premier Novembre pour quelques accidens qui reparurent. Il y avoit plusieurs mois qu'il étoit entre les mains de MM. nos confrères, Médecins & & Chirurgiens : il y resta encore tous les mois de

Novembre pour les ulcères qui étoient revenus au palais & au fond du gosier.

Leurs soins ayant été inutiles contre ces nouveaux accidens, le malade vint me trouver à Rouen dans un état pitoyable. J'avoue que le délabrement où je le trouvai m'effraya : son palais étoit profondément ulcéré ; les piliers du voile du palais étoient creusés par de pareils ulcères, ainsi que tout le fonds du larinx : l'inflammation accompagnoit tous ces ulcères, & alloit par la trompe d'Eustache jusques dans les organes de l'ouie où elle avoit produit la surdité. Sa lévre supérieure, du côté droit, près du nez, portoit une croute de suppuration grosse comme le bout du doigt, laquelle ouvroit un ulcère de pareille largeur, lequel perçoit d'outre en outre la lévre. Mais ce qui étoit plus affligeant encore, c'est que son corps étoit un spectre ambulant ou plutôt se traînant à peine. Si je souhaitois que vos dragées, Monsieur, rendissent la vie & la santé à un digne serviteur du Roi aussi maléficié, d'un autre côté je trouvois la cure si hasardeuse, si téméraire même, que je lui conseillai d'aller à Paris. Il n'en voulut rien faire ; je crois qu'il sentoit que ses forces lui eussent difficilement permis de faire

faire le voyage ſans une voiture fort commode : mais indépendamment de cette circonſtance, il m'aſſura que ſa confiance en moi étoit telle, qu'il étoit réſolu de reſter abſolument à Rouen, & à courir tous les riſques des eſſais que je voudrois tenter. Pour notre malheur commun, il étoit très-prévenu contre vos dragées, & il avoit raiſon de l'être encore plus contre la méthode ordinaire des frictions dont il avoit eſſuyé toutes les horreurs ſans aucun fruit. J'avois de mon côté éprouvé ſur pluſieurs ſujets, il y a trente ans, l'incertitude de la méthode par extinction, ſi en uſage alors à Montpellier. Je ne trouvai donc que votre méthode, Monſieur, qui pût lui être adminiſtrée avec certitude dans l'état miſérable où il étoit. Cette dernière circonſtance m'empêcha de le ſaigner, ni de le purger, ni de le baigner. Je le mis tout de ſuite, malgré ſa répugnance, à une dragée le matin, autant le ſoir; ce fut le 21 Décembre 1764, & je n'augmentai que de loin en loin; il y avoit peu de ſommeil : au bout de quinze jours la ſurdité dont j'ai parlé ceſſa. Ce premier bon effet commença à me donner quelque lueur d'eſpérance : vers le 28 de la cure, le palais ſe trouva percé d'outre

Digitized by Google

en outre ; le trente-ſixiéme jour le malade commença à bien dormir, & l'appétit à ſe rétablir. Deux jours après il ſe fit un ſequeſtre d'une portion conſidérable de l'os du palais, partie moyenne antérieure. Il n'étoit encore qu'à dix dragées par jour. Ceci fortifia ma confiance. Un mois après il nous vint un cornet du nez, côté gauche, tout entier : il n'étoit encore qu'à treize dragées par jour ; ſa foibleſſe, & un peu ſes préjugés contre le remede, m'empêchoient d'aller plus vîte. Pendant ce temps-là les ulceres des piliers & ceux du fond de la gorge avoient des alternatives de mieux & de pis qui me déſoloient quelquefois, ils ſe guériſſoient d'un côté & gagnoient de l'autre. J'ai vu dans certains paroxiſmes de ces alternatives, la luette & tout le pharinx ſi minés d'ulcères, que la partie inférieure de ces organes ne tenoit aux ſupérieures que par des cordes qui m'ont fait craindre dans certains jours une ſéparation totale. Heureuſement ces cordes étoient vermeilles, & ne nous manquerent pas de garantie. Nous en étions pourtant à la ſeconde boîte & au troiſiéme mois ; auſſi l'appétit étoit admirable, le ſommeil bon, le viſage excellent, & les forces conſidérablement réparées. Je voyois bien qu'il ne manquoit à un plus grand

ſuccès quetde donner d'aſſez fortes doſes; mais le malade, toujours prévenu contre les dragées, & craignant la perte de ſes forces qui l'avoient ſi long-temps affligé, s'oppoſoit conſtamment aux fortes doſes. Enfin, à force de bonnes raiſons, & d'un peu de menaces, je l'y déterminai; & dès que je fus parvenu à vingt-huit, enſuite à trente dragées par jour, les ulcères ſe guérirent avec une promptitude étonnante; nul accident digne de remarque, ni du côté de la tête, ni dans la bouche, ni vers le bas-ventre, n'accompagnerent cette cure. Pendant que les ulcères ſe cicatriſoient, il ſe fit auſſi une forte cicatrice pliſſée le long du milieu de la baſe de la luette qui me perſuada que l'os du palais qui la ſoutient s'étoit auſſi ſequeſtré ou exfolié, & qu'il nous avoit échappé. Une ſeule ſemaine à trente dragées acheva cette grande cure qui dura quatre mois & demi paſſé. La néceſſité de rejoindre ſon Régiment lui fit retrancher promptement la moitié de cette doſe; mais je lui ai conſeillé de continuer, même pendant ſa route, ſur-tout à ſon arrivée, à fortes doſes juſqu'à la fin de la troiſiéme boîte à laquelle il étoit, afin d'aſſûrer la guériſon ſans retour d'une maladie ſi déſeſpérée.

Telle eſt, Monſieur, l'obſervation que j'avois à vous communiquer : telle eſt la juſtice que je rends à votre méthode ; je vous permets de la divulguer. Jamais aucun reſpect humain, de quelqu'eſpéce qu'il ſoit, ne m'empêchera de rendre hommage à la vérité, quand il ſera de l'intérêt de l'humanité que je le faſſe, & je me flatte que tout homme d'honneur, tout homme raiſonnable, applaudira à cette façon de penſer & d'agir.

J'ai l'honneur, &c.

Signé, LE CAT.

J'atteſte que la lettre dont la copie eſt ci-deſſus, eſt de moi, & que depuis pluſieurs années que j'emploie les dragées de M. Keyſer, je n'ai eu aucun lieu de m'en plaindre. A Rouen, ce 7 Juin 1765. LE CAT.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

LETTRE à l'Auteur de celles sur l'état présent des SPECTACLES DE PARIS, *&c.* (1).

J'AI lu, Monsieur, votre ouvrage sur l'état présent de nos spectacles. Le zèle d'un écrivain, pour cette partie brillante de notre littérature & de nos talens, ne peut être que très-agréable à ceux qui en sont animés comme lui. C'est ce même motif qui m'a fait réfléchir avec attention sur les vues que vous proposez. Vous m'avez permis de vous communiquer librement mes observations. En usant de cette liberté, je me livrerai quelquefois à celle de vous contredire; vous avez trop d'esprit & de talens pour en être blessé. Vous êtes sans doute persuadé comme moi, que rien ne contribue davantage au progrès

(1) Ces lettres se trouvent à Paris, chez feu *Duchesne*, Libraire, rue Saint Jacques.

d'un art que les disputes qui s'élèvent à son occasion, sur-tout lorsqu'elles n'ont qu'un même objet pour but, & que l'on abandonne, avec une égale bonne foi de part & d'autre, les vains avantages d'un amour-propre mal entendu.

Si le théâtre a acquis de nos jours des parties fort agéables qui lui manquoient, nous ne pouvons nous dissimuler qu'il en a perdu d'autres, fort importans, qui l'illustroient. Le goût du Public, devenu pour ainsi dire flottant, laisse depuis long-temps les auteurs dramatiques sans guide assuré sur quelques points essentiels de leur art. C'est à ce Public néanmoins qu'est très-légitimement déféré le souverain jugement des piéces & celui de la manière de les exécuter. Ne peut-on pas sans témérité remettre les grands principes sous les yeux des meilleurs juges, pour leur en faciliter l'application? N'auroit-on pas déja beaucoup fait pour l'art, si l'on parvenoit à établir sur des fondemens stables, les motifs des jugemens de la plupart de ceux qu'on appelle amateurs du théâtre? Le vrai beau forme & constate le goût des spectateurs; le goût des spectateurs forme & dirige le talent des auteurs. Les efforts réitérés de quelques écrivains observateurs, ont opéré

des changemens utiles sur des choses que l'opinion considère comme plus importantes à la société, le même succès nous peut être promis dans celles dont nous traitons. Qu'importe que l'on nous donne ironiquement le titre de dissertateurs? Qu'importe que l'on raille platement nos discussions, qu'importe même qu'on les néglige aujourd'hui? Si nous espérons d'être utiles quelque jour; cet espoir suffit déja pour nous dédommager. L'événement nous vengera peut-être des mauvaises critiques par l'honneur de les avoir excitées.

Je me crois d'autant mieux fondé à inviter, à presser tous les gens de lettres de seconder nos efforts, qu'il n'y en a certainement aucun qui ne pense comme vous, Monsieur, *qu'il faut être bien superficiel pour n'appercevoir dans le spectacle qu'un amusement frivole*, & que son institution ne soit digne en même temps *des suffrages de l'homme de goût, & des éloges du vrai politique.* On trouve en vous, Monsieur, cet homme d'un goût juste & délicat, quand vous désignez *le théâtre françois* par le spectacle qui a le plus illustré notre nation; par celui qui, à cet égard, nous donne la supériorité sur tous les peuples anciens & modernes. On reconnoît

le Philoſophe, lorſqu'en parlant de l'étendue qu'a donné le théâtre à la connoiſſance & même à l'uſage de notre langue, dans toutes les contrées de l'Europe, vous remarquez *qu'il n'y auroit plus aujourd'hui de Sarmates*, chez leſquels *un Ovide François pût paroître étanger.* On ne peut qu'applaudir au chagrin avec lequel vous cherchez pourquoi le gros du Public ſemble avoir déſerté le théâtre de *Molière* pour courir à celui *de Pantalon*? Pourquoi *Zaïre* ne fait-elle plus verſer de larmes qu'à des yeux Ruſſes ? Et enfin pourquoi il n'y a plus que les Anglois qui viennent admirer les beautés du *Miſantrope* ? La nation, par un heureux retour ſemble avoir effacé déja une partie de la tache que vous étiez en droit de lui reprocher dans le temps que vous écriviez vos lettres. Le théâtre françois, vous ne l'ignorez pas, Monſieur, eſt actuellement preſqu'auſſi fréquenté que dans la ſaiſon brillante des ſpectacles, & cela ſans ouvrages nouveaux; le talent de nos Acteurs rajeunit les anciens, & le Public les goûte davantage à meſure qu'il les connoît mieux. La *tragédie du Siége de Calais* a été l'époque honorable d'une eſpèce de révolution qui a ramené & ſoutenu l'affluance à ce

Digitized by Google

théâtre, tandis que l'Opéra *de Castor & Pollux* la perpétuoit si prodigieusement au plus magnifique & au plus pompeux de nos spectacles.

Quoique tout nous annonce que nous avons moins à craindre à l'avenir, cet humiliant concours à des *farces baroques* (je transcris vos propres termes) *non moins dépourvues de sel & de vraisemblance que de véritable musique*, on n'en doit pas moins sentir la justesse de vos réflexions; puisque, comme vous l'observez, à la honte du délire public, si *le nombre des représentations doit seul prouver le mérite des ouvrages*, nous n'avons point de chef-d'œuvre dans le tragique & dans le comique sur la scène françoise, qui ne soit *bien inférieur au Maréchal Ferrant*, &c.

Je crois devoir vous rappeller à vous-même vos opinions, 1°. pour les consigner dans ce Journal, & par-là, en étendant leur publicité, étendre l'honneur qu'elles doivent vous procurer, 2°. pour vous rapprocher par la suite de ces mêmes principes, dont je crains que, sans vous en appercevoir, vous ne vous soyez écarté dans le cours de votre ouvrage.

Vous ne serez point contredit dans les éloges que vous donnez à nos trois grands

tragiques, CORNEILLE, RACINE, CREBILLON; non plus que dans la revue que vous faites, de quelques ouvrages des successeurs de l'incomparable *Molière*. J'admire avec vous les tours ingénieux qu'ont sçu faire prendre à *Thalie* quelques auteurs modernes, tels que MM. *Destouches, de la Chaussée, de Saint-Foix*. On pourroit joindre à ces noms celui de M. PIRON, déja célèbre en d'autres genres. Vous ne refuserez pas une place distinguée à cette production sans modèle &, peut-être à jamais, modèle sans imitation comparable; je veux parler de la *Métromanie*. En sera-t-il de même de plusieurs piéces que vous citez dans le tragique? Toutes brillantes à bien des égards, presque toutes couronnées par les succès; mais dont quelques-unes ne les doivent qu'à des machines aussi étrangères à la constitution fondamentale du poëme dramatique, qu'opposées à la sublimité de l'art. La considération due aux auteurs actuellement vivans, ne permet pas de vous indiquer ceux de leurs ouvrages auxquels on auroit ce reproche à faire. Ne craignez-vous point de mériter celui d'avoir trop favorisé l'abus d'un moyen nouvellement introduit sur notre scène tragique? Moyen très-re-

commandable quand il eſt placé ; au contraire, preſtige dangereux, & qui tend à l'anéantiſſement de l'art, quand il n'eſt pas conſéquent à ſes vrais principes.

Vous aſſurez, Monſieur, d'après quelques amateurs de *parades héroïques*, que la Tragédie manque d'action dans nos grands Tragiques du dernier ſiécle. Vous accuſez ſur-tout *Racine* d'avoir *négligé ou ignoré les grands effets*. Vous lui reprochez *d'avoir le plus ſouvent mis en récit ce qu'il eût pu mettre en action*, & vous voulez en trouver un exemple remarquable dans *Iphigénie en Aulide*.

Quelle idée laiſſerez-vous croire que vous avez de l'action dramatique ? Si l'on ne ſavoit qu'un homme de lettres comme vous, eſt trop inſtruit pour ignorer que c'eſt uniquement la progreſſion du mouvement moral dans le ſujet qui conſtitue cette action, on vous ſoupçonneroit de la faire conſiſter, comme le vulgaire, dans le mouvement local du théâtre, & dans ces tableaux oculaires que produiſent les poſitions & les geſtes des Acteurs. C'eſt cette confuſion de l'action phyſique du théâtre avec ſon action morale, qui occaſionne, qui autoriſe quelquefois tant de faux jugemens. C'eſt cette erreur, trop

commune aujourd'hui, qui met en droit nos jeunes gens, & souvent des têtes plus mûres, mais aussi mal instruites de l'art, de prononcer indiscrétement pour ou contre certains ouvrages. Vous conviendroit-il d'en être l'apôtre ? Qu'il seroit fâcheux, Monsieur, que vous eussiez des imitateurs, & que des Ecrivains employassent la séduction de leurs talens à entretenir cette confusion d'idées sur l'action dramatique, pendant que nous faisons tant d'efforts pour éclaircir ce point si essentiel de l'art (1).

Je sais qu'il est bien plus difficile de suivre, de distinguer cette nature d'action qui fait l'âme d'un drame, que ces *coups de théâtre*, que ces grands mouvemens de représentation. Il faut, pour la première,

(1) Daignez jetter les yeux sur la distinction que j'ai été assez heureux pour faire sentir, en rendant compte de *Dupuis & Desronais;* parcourez les observations sur la Tragédie du *Siége de Calais*, sur celles que vous trouverez dans le Mercure de Juin & dans le premier volume de Juillet, à l'occasion des discours préliminaires de la seconde édition de *Comminge*. Enfin, sur-tout, ne négligez pas de lire, dans les mêmes discours, les sages & lumineuses réflexions de M. D'ARNAUD sur la simplicité d'action. Je suis persuadé, Monsieur, que, loin de contrarier nos vues, vous concourerez à leur progrès.

Digitized by Google

en avoir puisé l'idée dans les sources primitives de l'art ; pour la seconde, il ne faut que des sens & même assez grossiers. Voilà pourquoi, après le spectacle, on parle, on croit raisonner, l'on dispute, & enfin l'on décide à la table du Procureur ou du Notaire, trop souvent à celle du plus grand Seigneur, qu'il y a, ou qu'il n'y a pas d'action dans une Pièce.

Plus la méprise procure de moyens aux jugemens frivoles, plus il étoit important de faire connoître aux Lecteurs que vous n'avez pas entendu par *les grands effets* l'action du drame tragique, proprement dite. Cela devenoit d'autant plus nécessaire, qu'entraîné par une idée pittoresque, vous avez proposé sérieusement de raccommoder les chefs-d'œuvre de *Corneille* & de *Racine*, spécialement l'*Iphigénie* de ce dernier, en mettant le sacrifice en *action*. Je crois que nous devrions changer à cet égard notre expression habituelle, & dire en ces occasions *jeu de théâtre*. Le vulgaire, trompé par le terme d'*action*, croit souvent que nous parlons de l'action du drame lorsque nous ne voulons parler que du tableau momentané d'une scène. Je reviens à votre proposition sur le *sacrifice* dans *Iphigénie en Aulide*.

Digitized by Google

Je ſuis fort éloigné de croire, Monſieur, que *Racine* ait ignoré ce que vous entendez par les grands effets. Je ne ſoupçonne pas davantage qu'il n'en ait pas fait uſage par négligence. D'autres raiſons ſe préſentent bien plus naturellement. En premier lieu il eût été du plus grand danger, du temps de *Racine*, d'haſarder ſur notre ſcène ces ſortes de repréſentations, qui, ſans contredit, peuvent ſervir beaucoup à ſon énergie comme à ſa pompe, mais ſous certaines conditions. *Corneille*, comme vous voyez, n'avoit pas oſé faire changer la décoration du théâtre dans *Cinna*, & l'on ne l'a oſé que depuis deux ans. En ſecond lieu le tour de génie de *Racine*, & par conſéquent celui qu'il donnoit à l'action générale de ſes Tragédies, n'admettoit nullement ces ſortes d'effets. Pour ne pas me répéter, je prens la liberté de vous renvoyer à ce qui a été dit dans nos obſervations ſur le Diſcours de M. D'ARNAUD, à l'occaſion du drame de *Comminge*. (pag. 192 du Mercure de Juillet, premier vol). Je me flatte qu'après cette lecture vous ſerez convaincu de deux vérités, la première, que ces *repréſentations ſcèniques*, qui produiſent de grands effets, n'ont peut-être pas de partiſans plus ardens que moi.

Digitized by Google

La seconde, que si la constitution générale du poëme, non-seulement n'amene pas, mais ne paroît pas exiger absolument ces grands jeux de théâtre, ce ressort si puissant quand il a une *adhérence* nécessaire, manque toujours son effet, & dégénère en puérilité. Vous conviendrez même qu'il est indispensable que le coloris universel du drame soit d'accord avec ces grandes touches hardies & placées à propos. Or, comment penseriez-vous, Monsieur, que dans le tour de constitution des poëmes, que dans le style du tendre, de l'élégant, du *délicieux RACINE* on pût enchâsser aujourd'hui, avec goût, ce que vous appellez fort bien *les grands effets*, mais qui deviendroient infiniment petits par leur déplacement.

Si ce que vous proposez trouvoit des sectateurs, si (ce qui seroit plus malheureux) on trouvoit des mains assez imprudentes pour l'exécuter, il arriveroit dans notre trésor dramatique, ce que l'intérêt des Jouailliers a introduit dans l'arrangement des diamans; pour les remettre à la mode, & pour les faire paroître davantage on en détruit toujours les fonds. C'est ainsi que nous nous appauvrissons en bien des genres, sous prétexte de nous enrichir.

Il n'eſt pas donc poſſible, Monſieur, je le répéterai encore, que vous ayez prétendu accuſer les chefs-d'œuvres de CORNEILLE & de RACINE de manquer d'action, lorſque, comme vous le ſavez, on entendra par ce mot *l'action poétique* cette action générale d'un drame, qui en anime, qui en vivifie toutes les parties, qui ſe développent dans le dialogue même, & d'où elle prend à chaque ſcène de nouveaux accroiſſemens juſqu'à ſon terme, qui eſt le dénouement. Vous reconnoiſſez ſans doute, avec tous les gens inſtruits de l'art, cette ſorte d'action pour la véritable & pour la ſeule action dramatique proprement dite; auriez-vous le courage, après cela, de n'en point voir dans *Héraclius*, dans *Rodogune*, dans *Cinna*, dans les *Horaces*, &c. dans *Andromaque*, dans *Phèdre*, dans *Bazajet*, &c. dans cette même *Iphigénie* dont il eſt queſtion ? Je me flatte d'avoir éclairci l'équivoque, vous avez conçu les *grands jeux*, les grands *effets* pittoreſques du théâtre, quand vous avez employé le mot d'*action*. Cette *impropriété* du mot eſt un vice dans l'uſage de notre langue, plutôt qu'un défaut, impoſſible à ſoupçonner, dans votre jugement.

Sans cela, vous auriez réfléchi à l'inconvénient de faire prendre le change au Public sur cette partie importante de l'art. Vous ne voudriez pas encourager nos jeunes Poëtes dans l'odieux abus des tragédies en tableaux, & de ces puériles *escamotages* de poignard, au moyen desquels le sujet tourneroit de tout autre côté, si les personnages manquoient de la prestesse & de la dextérité nécessaires pour atteindre le but de l'Auteur. Vous avez trop de bonne foi pour ne pas convenir que l'action théatrale doit exister dans tout le cours d'un drame, & qu'il est sans chaleur & sans vie dans toutes les parties où cette action est suspendue. Il s'ensuivroit donc, si ce que vous appellez action étoit celle qu'il faut entendre, qu'il seroit de toute impossibilité qu'elle fût repandue dans le poëme. Elle ne pourroit, à quelque excès qu'on en portât l'abus, être que semée pour ainsi dire d'actes en actes & couronnée à la fin, comme les feux d'artifices, par ce qu'on appelle *la girlande*.

Un tel systême, qui ne peut être le vôtre, seroit d'autant plus pernicieux qu'il applaniroit bien des difficultés dans l'art. Quelle différence de travail pour arranger une pantomine du grand effet, telles que

seroient les tragédies de cette espéce, d'avec le génie & l'application qu'il faut pour constituer un drame, pour en distribuer toutes les parties, pour que sa marche soit vive sans être irrégulière; en un mot, pour faire en ce genre un ouvrage qui soit reconnu excellent par les maîtres de l'art, & qui passé à l'immortalité comme ceux que vous avez accusés de manquer d'action, c'est-à-dire, du point fondamental & strictement exigible dans toute piéce de théâtre !

Ne croyons pas toujours étendre un art en multipliant ses moyens, lorsque l'on ne prescrira point des bornes sages & prudentes dans leur usage. Considérez ce qui est arrivé, & ce qui probablement arrivera dans la musique. Voyez la nature aujourd'hui si perdue de vue pour les savans dans cet art, & pour ceux qui se piquent de l'être, que ses plus respectables imitateurs sont devenus l'objet de la dérision & du mépris des plus jeunes élèves. Laissons donc, si vous m'en croyez, aux mains téméraires des Musiciens le superbe projet de refaire les chefs-d'œuvre de leurs maîtres; attendons l'événement de ces essais : mais, croyez-moi, laissons les tragédies de *Racine* comme elles sont,

Digitized by Google

& jusqu'à ce que l'art soit de pas en pas parvenu, à force de richesses, jusqu'à la ruine de ses derniers vestiges, contentons-nous de la médiocrité des belles tragédies de *Corneille* & de *Racine* telles qu'ils nous les ont laissées.

(*La suite au prochain Mercure.*)

OPERA.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue les deux Actes des *Fêtes de l'Hymen* avec l'Acte de la Féerie des Fêtes de *Polimnie*. Cet Opéra avoit souffert par l'indisposition des meilleurs Acteurs ; ils ont tous repris leurs rôles dans le chant & dans la danse, & il est suivi avec un grand concours.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 14 Juillet, on a remis au théâtre *la Fausse Prude & la Coquette*, Comédie en cinq actes.

Le 20, on donna *Manlius Capitolinus*,

Digitized by Google

Tragédie de feu M. *de la Fosse*, remise au théâtre, dans laquelle M. AUFRESNE joua le rôle de *Rutile*. Cette Tragédie a été continuée le Lundi 22.

On donna le 24 & le 27 *Britannicus*, Tragédie de RACINE. M. AUFRESNE y jouoit le rôle de *Burrhus*, & Mlle DOLIGNI, que l'on n'avoit point encore vue dans la Tragédie, celui de *Junie*.

La débutante dont nous avons parlé dans le précédent vol. (Mlle AUDAS), a joué le 24 le rôle de la *Baronne* dans *Nanine*.

Le 29, on a représenté *Phédre & Hippolite*. M. AUFRESNE a joué le rôle de *Thésée*. Mlle DOLIGNI celui d'*Aricie*.

On a continué alternativement entre les jours de Tragédie *l'Ecole des Mères*, *la Gouvernante*, *Nanine*, *la Pupile*, *l'Enfant Prodigue*, *Dupuis & Desronais*, *Démocrite*, *&c.* L'Acteur nouveau (M. AUFRESNE), qui jouoit dans toutes ces Piéces, en a renouvellé l'effet & les succès. Les suffrages & les applaudissemens du Public semblent aussi se multiplier & devenir plus vifs dans chaque rôle tragique que représente cet Acteur.

Mlle MICHELET, jeune débutante, dont nous avions cherché à encourager les dis-

positions dans le compte que nous avons rendu de son début, est allée former & exercer ses talens en Province.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur ce Théâtre, le 15 Juillet, la première représentation de la *Reconciliation Villageoise*, Comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes. Cette nouveauté fut bien reçue du Public. La musique en est agréable, & convient fort bien au genre léger de spectable auquel elle est adaptée. On a continué les représentations de cette Piéce.

Digitized by Google

CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

DISCOURS pour l'élection des Officiers Municipaux de la Ville de BOULOGNE-SUR-MER, faite le 2 Juillet 1765. Par M. DAUPHIN D'HALINGHEN, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée du Boulonnois.

MESSIEURS,

Vous venez d'entendre par la lecture de l'Edit du mois de Mai dernier, que l'intention du Roi est de rétablir les villes dans la liberté de se choisir des Chefs pour le gouvernement de la Commune.

Cet objet a paru si important, que Sa Majesté a voulu que tous les ordres concourussent à l'élection des Officiers municipaux, & que les Citoyens les plus distingués ne pussent se dispenser d'accepter ces places.

Le Corps municipal sera donc désormais un Corps mixte, où chacun, sans distinction d'état ni de condition, contribuera

de ſes ſoins, de ſes lumières & de ſon travail au bien commun des Habitans.

Le ſujet qui vous raſſemble aujourd'hui, Meſſieurs, eſt de choiſir, parmi vos concitoyens, ceux que vous connoîtrez les plus propres à remplir dignement ces fonctions.

Pour vous donner plus de liberté dans ce choix, le Roi entend que l'élection ſe faſſe par billets & par ſcrutin.

Cette façon de donner ſon ſuffrage eſt ſans contredit la plus ſûre, pour ne conſulter que ſon cœur & la voix intérieure de ſa conſcience.

Faut-il ſe déclarer ouvertement ? On ſe rend comme comptable de ſon ſuffrage, & l'on obtient de ſoi difficilement de contredire en face celui des autres.

C'eſt donc une ſage précaution, de la part du Légiſlateur, d'avoir voulu que l'élection ſe fît par une voie auſſi libre que celle qui avoit été preſcrite.

C'eſt une attention bien digne encore de ſa ſageſſe, de l'avoir fait dépendre du ſuffrage du plus petit, comme du plus grand, en y appellant tous les états ſans diſtinction.

N'eſt-ce point accorder à chaque habitant la ſatisfaction d'entrer pour ſa part

Digitized by Google

dans le choix des Chefs de la Commune, & lui rendre le joug de l'obéissance moins sensible, par l'idée flatteuse d'avoir contribué à ce choix ?

Mais la même sagesse qui a rapproché tous les citoyens, a limité le nombre de leurs notables, pour éviter l'inconvénient de rendre quelques Communautés trop puissantes dans le choix des Officiers municipaux.

Enfin, Messieurs, pour vous faciliter le choix des sujets, le Roi vous permet de les prendre dans tous les Etats.

Le titre d'habitant fait ici loi; ce titre seul nous soumet tous au service de nos concitoyens.

Quel autre obstacle pourroit vous arrêter dans un tel choix, que l'heureux embarras de choisir entre les bons, les meilleurs; & parmi les meilleurs, les plus intelligens, les plus laborieux, les plus zélés, les plus affectionnés pour le bien public ?

Telle est, Messieurs, l'idée que je me forme, & que chacun de nous doit se former, de tout ce qui compose les différens ordres de cette ville.

Que d'actions de graces ne devons-nous point au sage Monarque qui nous gouverne, d'avoir porté ses vues sur tant d'objets,

Digitized by Google

jets, pour faire le bonheur de ses peuples, & pour jetter les fondemens d'une espèce de fraternité entre tous les habitans des villes.

Ses soins se sont étendus jusqu'aux moindres de ses sujets, & à ce caractère bienfaisant, qui pourroit ne point reconnoître le cœur véritablement paternel de LOUIS LE BIEN-AIMÉ ?

Pour entrer, Messieurs, dans des vues si sages, vous avez d'abord à élire trois Sujets pour remplir les fonctions de Maire.

Ces trois objets seront présentés au Roi, pour choisir l'un d'entre eux & le confirmer dans cette qualité.

Quelque choix que fasse SA MAJESTÉ, il ne peut que vous être agréable, puisque ce choix tombera toujours sur un Sujet que vous aurez jugé digne de cette place.

Mais quelle gloire ne sera-ce point pour celui qui sera élu du choix du Souverain ! Et pourra-t-il transmettre à sa famille un titre, ou plus précieux, ou plus honorable ?

Vos annales, Messieurs, & celles de Calais rendront à jamais ce titre respectable.

Si nos voisins ont leur *Eustache de Saint-Pierre*, nous avons notre *Euruin*,

Maire de Boulogne, qui ne ſignala pas moins ſon zèle & ſa fidélité pour nos Rois, par l'intrépidité de ſon courage & par ſa noble vigueur à s'oppoſer aux lâches conſeils, & aux foibles efforts du Seigneur de *Vervins* pour la défenſe de cette Ville.

Je croirois, Meſſieurs, abuſer du temps, ſi j'entrois ici dans le détail de toutes les conditions requiſes par l'Edit pour le choix des Officiers Municipaux.

Je me contenterai de vous dire que dans cette première élection, & pour cette fois ſeulement, le Roi vous permet de choiſir tels Sujets qu'il vous plaira, pourvu néanmoins qu'ils ayent l'âge compétent & les dix ans de domicile requis par l'Edit.

Mais, je ne puis trop vous obſerver que de votre choix dépendra le bonheur de cette ville, en ne nommant pour remplir ces places, que des hommes intégres, fermes & inflexibles pour le maintien de l'ordre & de la diſcipline; des hommes actifs & laborieux, capables de ſoutenir vos droits & vos privilèges; des hommes enfin d'une probité trop reconnue, pour ſe permettre la moindre injuſtice dans la diſtribution des charges & impôts. Fonctions pénibles ſans doute, fonctions faſtidieuſes & difficiles; mais qui

étant remplies avec intelligence & intégrité, ne peuvent que combler de gloire ceux qui s'en acquitteront à la satisfaction de leurs concitoyens.

Je ne puis, Messieurs, terminer ce discours sans vous témoigner, au nom de la ville, sa satisfaction de vos services pendant la durée de vos fonctions. Puissions-nous retrouver dans vos successeurs la même activité, la même vigilance, & le même zèle pour le bien public!

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DES ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

Gravure.

NOUVEAUX trophées ou cartouches représentant les arts & les sciences, composés avec les attributs qui les caractérisent. Dédiés à M. *Morlot*, Peintre, par son élève & son ami *Marillier*. A Paris, chez *Mondhave*, rue Saint Jacques, à l'Hôtel de Saumur.

Digitized by Google

NAISSANCES.

A l'Auteur du Mercure.

VOULEZ-VOUS bien, Monſieur, que j'aie l'honneur de vous faire quelques obſervations au ſujet d'une cérémonie qui s'eſt faite à Verſailles, dans la Chapelle du Château, le 13 Février dernier, & qui a été inſérée dans la Gazette de France du 22 Février à l'article de Verſailles.

La Reine & Monſeigneur le Dauphin ont tenu le 13, ſur les Fonds de Baptême, le fils du ſieur de Côtentin, &c.

1°. On a ſeulement ſuppléé les cérémonies du Baptême à mon fils, qui a plus de quatre ans, & qui avoit été ondoyé à Saint Roch à Paris lors de ſa naiſſance.

2°. Mon nom eſt *Néel de la Haye-Picquenot.*

Voilà, Monſieur, deux fautes eſſentielles que je vous prie de vouloir bien rectifier dans votre Mercure, où je vous prie auſſi d'inſérer cette cérémonie, & pour plus grande facilité, je vous envoye copie de l'extrait de l'Egliſe Paroiſſiale de Verſailles.

Extrait du regiſtre des Baptêmes de l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Notre-Dame de Verſailles, Diocèſe de Paris, pour l'année 1765.

L'an mil ſept cent ſoixante-cinq, le treize Février. A *Louis-Joſeph-Xavier*, fils de Meſſire

Nicolas Néel, Chevalier, Seigneur Patron & Haut Justicier de la Haye-Picquenot, Porte-manteau ordinaire de la Reine, & premier Valet de garderobe de Monseigneur le Duc de Berry, & de Dame *Catherine-Françoise de Bonny d'Ormay*, son épouse, ondoyé à la Paroisse Saint Roch à Paris le 28 Décembre 1760, ont été supplées les cérémonies du Baptême dans la Chapelle du Château à Versailles, par M. l'Abbé *de Sainte-Hermine*, Aumônier de la Reine. Le Parrein, très-haut, très-puissant & excellent Prince *Louis*, Dauphin de France ; la Marreine, très-haute, très puissante & très excellente Princesse *Marie*, Reine de France & de Navarre, en présence du sieur *Allart*, Curé de ladite Paroisse.

J'ai l'honneur, &c.

Néel de la Haye.

Le 29 Avril 1765 fut tenue sur les Fonts de Baptême à Versailles, dans la Chapelle du Château, par Monseigneur le Dauphin & par Madame Adelaïde, *Philippine Louise Christophe de Lieurray*, âgée de sept ans & demi, fille de *Jean-Baptiste*, Baron de Lieurray & d'Authenay, Seigneur du Mesnil-Pipart, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, Gentilhomme de la Manche de Messeigneurs Fils de France, ci-devant Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte de Mazieres*.

La Maison de Lieurray est l'une des plus anciennes de Normandie, elle figure depuis plusieurs siécles avec les premières races de cette Province par ses alliances, par ses services & par la nature

de ſes poſſeſſions, & a l'avantage de trouver la preuve de ces faits dans les cartulaires de l'Egliſe de Lizieux & de l'Abbaye de Saint Dizier, dans le dépôt du tréſor des Chartres du Roi, dans les regiſtres de l'Echiquier de Normandie & de la Chambre des Comptes de Paris, & dans les autres ſources des monumens de notre hiſtoire.

Elle a pris ſon nom du Bourg de Lieurray, ſitué au Diocèſe de Lizieux, terre conſidérable par ſes mouvances & par ſes droits honorifiques. *Gilles de Lieurray*, Chevalier, Seigneur de Lieurray, fonda une Prébende de Chanoine de l'Egliſe de Lizieux en 1313. *J. de Lieurray*, l'un de ſes deſcendans, ſervit dans la guerre contre les Flamands en 1386. Son fils, de même nom que lui, par un privilége réſervé aux nobles, fut mis, étant mineur, ſous la garde du Roi en 1396. *Richard de Lieurray*, ſon petit-fils, Seigneur de Pommier-Enté, de Malicorne, de Gaudreville, d'Ectot, &c. procura à ſa poſtérité, par l'alliance illuſtre qu'il contracta, l'avantage d'appartenir aux premières Maiſons du Royaume. Il épouſa *Robine d'Annebaut*, ſœur de *Jean d'Annebaut*, Connétable héréditaire de Normandie, tante du Cardinal *d'Annebaut* & de *Claude d'Annebaut*, Maréchal & Amiral de France; de ce mariage ſont iſſues les diverſes branches de la Maiſon de Lieurray, actuellement exiſtantes. Les autres alliances qu'elle a faites ſont avec les Maiſons de *Conſlans*, *d'Epinay*, *de Canonville-Raffetot*, *de Malortie*, *de Chambon*, *d'Oſmont*, *de le Comte d'Orvaux*, *de Boſc-de-Radepont*, *de Lomblond-des-Eſſards* & autres.

Ses armes ſont d'azur à une bande d'or chargée de deux croiſettes de gueules, & accompagnée en

chef de deux roses, & en pointe de deux molettes d'or.

MORTS.

DAME *Anne-Marie-Catherine Saulnier de la Moisiere*, épouse de Messire *Claude-Etienne Blondeau*, Chevalier, Seigneur de Villers-Chapuy & autres lieux, mourut à Paris le 19 Juillet 1765, & a été inhumée le 21 du même mois dans la Paroisse de Saint Severin, dans la Chapelle de Brinons; elle étoit âgée de cinquante-trois ans, étant née en Juin 1712. Elle étoit fille de *François Saulnier de la Moisiere*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Catherine Tirmoy*, son épouse. Elle avoit pour sœurs *Françoise-Marguerite Saulnier*, veuve de M. *Brochet de Saint-Prest*; & *Jeanne-Anne-Charlotte Saulnier*, épouse de *Jean-François Roland de Chaleranges*, Conseiller au Parlement. Elle n'a laissé pour enfans que *Françoise-Marie Blondeau*, mariée le 21 Avril 1761 à *Barthelemy-Gabriel Roland*, Chevalier, Seigneur de Chambaudouin, Erceville, &c. Conseiller au Parlement, & Président à la première des Requêtes du Palais.

Claude-Etienne Blondeau, époux de ladite *Anne-Marie-Catherine Saulnier*, étoit fils de *Claude-Nicolas Blondeau* & de *Marie-Olimpe Hardy*.

Claude-Nicolas étoit fils de *Claude Blondeau* & de *Denise Cousinot*, fille de de *Jacques Cousinot*, premier Médecin de *Louis XIII.* & d'*Anne Bouvard*.

Anne Bouvard a eu une sœur qui a été mariée à *Duguesclin*, de la Maison du Connétable de ce nom.

Claude Blondeau étoit fils de *Bénigne Blondeau*,

Conseiller au Parlement, puis Lieutenant-Criminel, ensuite Maître des Requêtes. *Bénigne Blondeau* avoit épousé *Antoinette Tibier*, petite-niéce du Garde des Sceaux *du Vair*, dont il laissa ledit *Claude Blondeau* & *Marie Blondeau*, mariée en 1652 à *Claude Enjorrant*, Chevalier, Conseiller au Parlement, dont postérité.

Bénigne Blondeau a eu trois frères, dont l'un, Président à la Chambre des Comptes, qui a laissé postérité. Les deux autres ont été, l'un, Conseiller au Parlement, & l'autre, Aumônier du Roi. Il a eu aussi trois sœurs, l'une Abbesse, & les deux autres ont laissé postérité.

Gilles Blondeau, Président à la Chambre des Comptes, frère de *Bénigne*, laissa deux filles, *Elisabeth*, mariée le 11 Juin 1657 à *Anne de Fieubet*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & *Magdeleine Blondeau*, mariée le 25 Février 1659 à *Michel d'Aligre*, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, puis Intendant à Caen, fils du second Chancelier de ce nom.

Isabeau Blondeau, sœur de *Bénigne*, fut mariée le 25 Octobre 1609 à *Jean Phelippeaux*, Seigneur de Villesavin, Maître des Comptes à Paris, dont *Anne Phelippeaux*, mariée le 20 Mai 1627, à *Léon le Boutillier*, Comte de Chavigny, Conseiller au Parlement, puis Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand Trésorier des Ordes du Roi, &c. tige de *Louis-Léon Boutillier*, qui fit ses preuves de Malthe le 19 Avril 1723.

Anne Blondeau, autre sœur de *Bénigne*, fut mariée 1°. le 24 Mars 1618, à *Jules-César Fabre*, Conseiller au Parlement, & dont la postérité subsiste encore aujourd'hui dans M. *de Laubespine*, Exempt des Gardes du Corps, 2°. à *Antoine d'A-*

Digitized by Google

gueſſeau, ſucceſſivement Lieutenant-Criminel, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil, & premier Préſident au Parlement de Bordeaux.

Bénigne, *Gilles*, *Iſabeau* & *Anne Blondeau* eurent pour père *Guy Blondeau*, Ecuyer, Seigneur de Chapuy, Civry, Beauvoir, &c. Il étoit Grand Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne. Il épouſa *Anne Bourdin*, fille de *Gilles Bourdin*, Procureur Général. Une autre fille du Procureur Général Bourdin épouſa . . . . *Gilbert*, dont la poſtérité ſubſiſte dans MM. *Gilbert*, l'un, Conſeiller d'Etat, l'autre, Greffier en chef du Parlement, le troiſiéme, Marquis de Vilaines.

Gui Blondeau eſt le premier qui ſe ſoit établi à Paris. Il étoit originaire de Bourgogne, où il laiſſa deux frères, qui furent Conſeillers au Parlement de Dijon.

Guy Blondeau étoit fils de *Pierre Blondeau*, Ecuyer, & petit-fils de *Melchior Blondeau*, mort avant 1546, ainſi qu'il eſt conſtaté dans les preuves de *Louis-Léon de Boutillier*, reçu Chevalier de Malthe le 19 Avril 1723.

La famille *Blondeau* eſt très-ancienne en Bourgogne, & remonte à *Jean* & *Guillaume Blondeau*, ſon fils, qui vivoient en 1397, & qui étoient attachés aux Ducs de Bourgogne; *Jean* eſt qualifié de Damoiſeau & de Chambellan de *Philippe*, Duc de Bourgogne.

On trouve enſuite *Pierre Olivier* & *Jean Blondeau*, qui ſervoient en qualité d'Ecuyers en la Compagnie d'Ordonnance en 1415 & 1420.

Enfin *Antoine Blondeau*, Ecuyer, vivoit en 1430 & 1440; & ſon fils, *Pierre Blondeau*, Ecuyer, vivoit en 1488.

Digitized by Google

Cours d'introduction au Commerce. Par M. de la Cormiere, Licentié ès Loix.

Dans cette Capitale, chaque ſcience a ſes Maîtres, on eſt à portée d'y prendre des leçons de toutes. Le nombre des Cours, qui depuis quelques années s'y multiplient de la manière la plus propre à faire honneur à notre goût pour les beaux-arts, n'y laiſſe preſque plus rien à deſirer à cet égard. Mais comment parmi cette multiplicité de leçons, a-t-on oublié juſqu'à préſent d'en donner ſur une ſcience auſſi utile, auſſi néceſſaire que celle du Commerce ? C'eſt ce que perſonne ne peut comprendre. Ayant par le paſſé fixé l'attention de tous nos Rois, recevant aujourd'hui de notre glorieux Monarque les preuves les plus marquées d'une illuſtre protection, les commerçans ſeront-ils donc ſeuls privés des ſecours néceſſaires pour ſe rendre capables de remplir dignement une profeſſion ſi avantageuſe à la nation ? Il y auroit de l'injuſtice à les leur refuſer. « Mais que faut-il donc tant pour entrer » dans le commerce ? Ne s'y jette-t-on pas » tous les jours ſans préparatifs » ? Ce raiſonnement ne ſortit jamais de la bouche d'aucun Commerçant éclairé. Ils ſentent trop quel bien on retire de la connoiſſance de ſon état : ils ſçavent trop ce qu'il en coûte pour l'acquérir, ſi on ne s'y eſt préparé de bonne heure. Auſſi les

Digitized by Google

plus fameux Négocians ont-ils toujours desiré qu'on fit pour le commerce comme pour tous les autres états ; que pour y former ceux qui y sont destinés, on n'attendît pas qu'ils fussent surchargés des embarras qui en sont inséparables.

Ce n'est donc qu'en faveur des personnes, qui, n'ayant pas été à portée de réfléchir assez sur le commerce, pourroient ne pas appercevoir du premier coup d'œil les avantages du cours dont nous donnons ici le *Prospectus*, que nous allons en peu de mots en démontrer l'utilité ou plutôt la nécessité.

Que de gens embrassent le commerce, avec la fausse persuasion qu'il suffit pour cet état, d'avoir quelques fonds & de connoître les mesures, les poids & les espéces de certaines marchandises ! Rien de plus déplorable que cette erreur : de tous les maux qui livrent la guerre aux Commerçans, lignorance est sans contredit le plus funeste ; en exposant à des imprudences continuelles, elle attire des pertes fréquentes : elle est seule la cause du discrédit où tombent successivement les Membres & les Corps des Commerçans.

C'est faute d'apporter à cet état des connoissances suffisantes, que tant de gens, soit en s'exposant imprudemment, soit en ne prenant pas assez de précautions avec ceux vis-à-vis desquels ils traitent, éprouvent ces cruels revers, qui non seulement ruinent leur fortune, mais encore altèrent & dérangent considérablement celle des diverses personnes avec qui ils sont en relation d'intérêt.

Si les Commerçans sont quelquefois victimes de la mauvaise foi, ne le sont-ils pas encore plus souvent de l'ignorance ? n'est-ce pas elle

Digitized by Google

qui porte tous les jours à leur fortune les coups les plus dangereux ?

Ce qu'il y a de mieux en Négocians à Paris, est convaincu de cette vérité ; ils desirent tous ardemment qu'on remédie a cet inconvénient, & c'est d'après leurs suffrages particuliers & réunis que nous nous déterminons à rendre public notre cours. L'honneur & l'aggrandissement du commerce étant nécessairement en proportion avec la sûreté & l'utilité qu'y peuvent trouver chacun de ceux qui s'y livrent, l'avantage qu'on cherche ici à procurer aux particuliers, doit conséquemment refluer sur tout le Corps.

Les dangers dans lesquels tombe journellement nombre de Négocians, par les engagemens qu'ils sont obligés de contracter, ne provenant que de ce que plusieurs n'ont pas eu l'occasion d'apprendre la force de ces engagemens, nous croyons que rien ne peut être plus utile pour prévenir cet inconvénient, que nos leçons.

Ceux qui les suivront, s'instruiront des diverses branches de commerce qui paroissent comme particulièrement affectées aux différens pays : ce qui en vient, ce qu'on y porte, commerce extérieur, commerce intérieur, commerce de terre, commerce maritime, commerce en gros, commerce en détail ; tout s'y trouvera traité : avarie, grosse aventure, traite des Négres, rien n'y sera omis.

On connoîtra les différens établissemens ou comptoirs répandus dans les quatre parties du monde ; les Tribunaux qui y sont établis, & les règles qu'ils suivent.

Avec nous, on apprendra ce qui constitue la validité ou la nullité des titres que nous pou-

vons donner ou recevoir ; les divers engagemens qui se contractent dans le commerce ; ce que nous devons faire avec nos créanciers, nos débiteurs, nos correspondans, & singulièrement tout ce qui concerne les billets à ordre, les lettres de change, les protests, les actions en garantie, &c.

On puisera dans ce cours une suffisante connoissance des différentes faces que peuvent prendre les affaires, pour faire les siennes d'une manière toujours éclairée, donc toujours sûre. Nos leçons deviendront pour ceux qui les auront suivies, une boussole invariable, propre à les conduire dans toutes leurs entreprises, d'une manière exempte de la crainte d'aucun égarement : les lumières qu'ils y auront acquises seront un secours pour la bonne foi, & un abri contre la subtilité & la fourberie : avantage que tout homme droit ne peut voir qu'avec satisfaction procurer à des citoyens qui exposent leur fortune & leur vie aussi souvent pour le bien de leurs concitoyens que pour le leur propre.

Pour donner à ce cours l'ordre le plus lumineux qu'il est possible de desirer, nous considérerons nos éléves sous trois points de vue généraux.

1°. Comme entrant dans le commerce.

2°. Comme faisant le commerce.

3°. Comme quittant le commerce.

Ces trois états que nous détaillerons successivement, ayant chacun leurs différentes subdivisions, fourniront une ample matière aux leçons que nous donnerons sur tous les points dont la connoissance est nécessaire aux Marchands & aux Négocians ; ce qui comprend conséquemment

celles des livres de compte qu'ils sont obligés de tenir, des opérations du commerce & de banque qu'ils sont souvent dans le cas de faire: nous renfermant pour chacun de ces points dans les plus justes bornes; ayant également soin d'éviter la prolixité & de rien laisser à desirer; ayant rassemblé comme en un corps tout ce que les plus habiles auteurs ont écrit sur ces matières, & qui se trouve épars dans un nombre considérable de volumes qu'il est toujours fastidieux & souvent impossible de consulter.

Nous osons assurer que ceux qui nous suivront avec assiduité & avec application, acquereront des lumières que les plus habiles Négocians n'ont acquises que par une longue expérience, & par une étude pénible & dispendieuse: espérance que nous nous croyons d'autant plus en droit de former, que l'établissement de ce cours a reçu l'approbation unanime d'un Corps illustre qu'on doit regarder comme juge né sur cette matière, c'est-a-dire, de toute la compagnie de MM. les députés du commerce.

Le premier but de nos leçons étant l'utilité publique, & voulant que tous les jeunes gens qui se destinent au commerce, soient à portée d'en profiter, nous ne prendrons pour tout le cours qui durera une année entière, que la somme de 72 liv. qu'il sera libre de payer en une seule fois, en se faisant inscrire chez M. *de la Cormiere*, ou en deux; savoir, 48 en souscrivant, & 24 livres au milieu du cours.

Ceux qui ayant suivi un cours, voudroient encore en faire un second, ne paieront pour celui-ci que moitié, & auront droit d'être admis *gratis* à tous les subséquens.

Digitized by Google

Les leçons se donneront les mercredi, jeudi & vendredi de chaque semaine depuis cinq heures après-midi jusqu'à huit.

Comme nous ne craignons point d'exposer notre travail au plus grand jour, nous serons toujours flatés lorsque les pères, les tuteurs, les parens ou les maîtres de qui dépendront nos élèves, voudront bien assister à nos leçons. Nous croyons pouvoir espérer que plusieurs y trouveront eux-mêmes assez d'avantage pour nous procurer souvent cette satisfaction.

On souscrit pour ce cours qui commencera en Juin 1765 tous les jours, excepté les Fêtes & Dimanches, chez M. de la *Cormiere*.

Il demeure sur le Boulevard de la rue Montmartre, vers le milieu, à côté d'un Menuisier en Carrosses, même maison d'une pension d'enfans, au second étage, la premiere porte en montant. Il y une sonnette.

On prie les personnes auxquelles ce *Prospectus* parviendra, de vouloir bien en faire part à leurs amis, à leurs voisins, à leurs Locataires, &c.

L'Auteur ne pouvant avoir les lieux qu'il lui faut pour l'exécution de son entreprise que vers le 15 du mois prochain, il ne sera en état d'ouvrir son cours que le 17 du même mois ou le mercredi suivant tout au plus tard. Il aura soin d'en informer le Public par de nouvelles annonces.

AVIS DIVERS.

LA Maiſon de *Villegoutier de la Villegoutier*, originaire de Bretagne, étant à la recherche de pluſieurs de ſes titres pour dreſſer une généalogie complette de l'ancienneté de ſa Maiſon, prie les anciennes familles nobles des Provinces de Bretagne, du Poitou, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine & autres, de vouloir bien communiquer les alliances qu'elles pourroient avoir contractées avec cette ancienne & noble Maiſon; & s'il y a des frais à faire pour avoir des copies des minutes qui intéreſſeront la Maiſon de la *Villegoutier*, on s'offre d'en payer tous les débourſés. On les adreſſera à M. le Vicomte *de la Villegoutier*, chez Madame *de la Villegoutier des Antieux*, demeurante à Ernée, Bas-Maine : on pourra les adreſſer auſſi à cette même Dame. L'ancienne Maiſon *de la Villegoutier* a poſſédé deux terres de ſon nom, l'une eſt ſituée à quelques lieues de de la Ville de Fougeres, Evêché & reſſort de Rennes; elle appartient depuis environ cent cinquante ans à la famille Frain : l'aîné ſe qualifie de Seigneur *de la Vellegoutier;* ce château eſt tombé en ruine, où on voit encore des marques d'antiquité: l'autre terre *de Villegoutier* eſt ſituée dans la Province d'Anjou, près la ville de Condé, ſur les confins de la Bretagne : cette terre appartient actuellement à M. *Simon*, qui eſt Seigneur de *Villegoutier;* cette famille s'en rendit adjudicataire il y a cent ans, ayant auſſi été poſſédée par

la Maison *de Saint-George* en 1500, & par celle *de la Marqueraye* en 1668. C'est ce qui a donné lieu à ses possesseurs de prendre le nom *de Villegoutier*; & les premiers Seigneurs du nom & d'armes *de la Villegoutier*, portent le nom de *Villegoutier de la Villegoutier*, comme propriétaires ci-devant des anciennes terres affectées à leur nom.

A LA PERLE.

Nouvelle Machine pour engraisser la volaille en huit jours.

Cette Piéce a la forme d'une fontaine d'environ quatre pieds de haut & communique à la volaille, par son robinet ou tuyau la pâte préparée de la manière suivante.

Prenez de la farine d'orge bien fine, délayez-la dans du lait bien chaud ou bouilli, jusqu'à ce qu'elle devienne comme de la crême nouvelle, afin que rien ne bouche le tuyau: mettez la ensuite dans la machine, elle sert de boire & de manger.

Prenez la volaille par les pattes ou aîles; ouvrez-lui le bec, & insinuez le tuyau sur la langue en la tenant ferme, de crainte qu'elle ne se retire.

Pour un dindon, poussez le tuyau environ trois pouces. Pour chapons & poulets deux pouces; pour un pigeon à proportion.

Pour un dindon donnez sur le marche-pied deux coups de pieds; un pigeon un demi coup, & autres suivant leurs forces.

Cette opération se fera deux fois par jour & aux mêmes heures.

Digitized by Google

Si l'on veut mettre plus de temps à engraisser, il faut couper le lait avec de l'eau chaude, & laver en tout temps la machine avec de l'eau chaude.

Les personnes de province qui voudront avoir de ces machines, auront la bonté d'affranchir leurs lettres.

Rue Saint Antoine, vis-à-vis les Dames Sainte Marie, proche la Bastille, à Paris.

Instruction pour l'usage d'une Emplâtre ou Mouche à guérir les vapeurs des Dames & des Demoiselles.

COMME il y a un très-grand nombre de personnes qui, par un certain dérangement, se trouvent sujettes à des vapeurs très-insupportables, le sieur *Pitara* a le secret de les guérir par le moyen d'une emplâtre ou mouche de la largeur d'un petit écu, qui s'applique sur le nombril; & avant de l'appliquer, il faut la présenter à l'air du feu pour qu'elle puisse s'attacher, au moyen de quoi il ne faut point de bande.

Le sieur *Pitara* a un privilége de M. le premier Médecin du Roi depuis 1748. La distribution qu'il fait jusqu'à présent de ces emplâtres ou mouches, a eu tout le succès desiré; le nombre des lettres & des certificats qui lui ont été envoyés de toute part, prouve la bonté de cette emplâtre. Les personnes attaquées de cette maladie peuvent se servir de ce topique qui doit rester selon le cours ordinaire six semaines ou deux mois au plus. Si l'emplâtre ne tombe pas, il faut l'ôter & en remettre une autre, parce qu'elle n'a plus de vertu, quoique

la premiere puisse opérer la guérison, comme il arrive très-souvent. L'on conseille cependant de la répéter trois ou quatre fois pendant sept à huit mois ; au moyen de quoi ces trois ou quatre emplâtres procurent une entière guérison.

Le motif qui détermine à la continuation, est le changement qui arrive chaque mois. Cette emplâtre ou mouche a encore la vertu de conserver le fruit des Dames enceintes qui n'ont jamais pu porter à terme, à moins qu'il n'arrive un accident dont elles seroient dangereusement blessées.

Le sieur *Pitara* a un certificat d'une Dame de distinction de Paris qui étoit à sa quatrieme fausse couche ; l'usage de l'emplâtre lui a conservé le fruit de sa cinquieme grossesse ; elle a continué depuis à accoucher plusieurs fois heureusement.

Il avertit les Dames qui se servent de ladite emplâtre, de ne point faire usage du caffé à l'eau ni de liqueurs.

On observera que cette emplâtre est encore propre pour celles qui sont dans le temps critique de perdre, par l'expérience qui en a été faite, & celles qui en font usage sont exemptes des maux & douleurs qui arrivent ordinairement en pareil cas.

Depuis 1751, le sieur *Pitara* a été annoncé dans les Mercures, & les années suivantes dans les petites Affiches, dans les Gazettes & autres papiers publics. Il est muni de nombre de lettres & certificats des personnes qui ont été guéries, & notamment le 23 Août dernier dans la Gazette d'Avignon.

Ces emplâtres se peuvent conserver dix ans.

Digitized by Google

On peut les envoyer dans une lettre, en payant le port de la lettre, ainsi que de l'argent.

Le sieur Pitara demeure rue Saint Sauveur, la porte cochère attenant l'Hôtel de Navarre, au premier sur le devant.

Le prix est de six liv. Le sieur *Pitara* aura des égards pour les pauvres.

Le sieur *de la Fuye de Joyenval*, Marchand Epicier-Droguiste, seul possesseur du secret de la vraie préparation du soufre chymique, appellé soufre lavé, donne avis au Public qu'il continue de le vendre & débiter seul à Paris, dans sa maison, rue de la Juiverie, au coin de celle des Marmouzets, vis-à-vis la rue de la Vieille-Draperie, à la Renommée.

Ce remède, depuis 1702 que le sieur *de la Fuye de Joyenval*, père, l'a donné au Public, a toujours été connu, approuvé & ordonné par Messieurs les Médecins.

Ses vertus sont de guérir l'asthme, les rhumes invétérés, & de fortifier les poitrines foibles & affectées. Il agit & purge insensiblement, tenant le ventre libre en fondant les humeurs glaireuses & coagulées qui embarrassent les bronches & les vésicules du poulmon. Il dissipe les vents & gonflemens, fait circuler le sang avec facilité dans les vaisseaux; il est aussi très-excellent contre la pituite.

Comme il y a des personnes à Paris & en Province qui contrefont ledit soufre, disant avoir découvert la façon de le préparer, ce qui est évidemment faux, le sieur de la Fuye père n'ayant jamais confié ce secret à autre personne qu'au sieur de la Fuye de Joyenval son fils même, le

Digitized by Google

quel avertit le Public que, pour la sûreté de ceux qui en voudront faire usage, il le vend à Paris & dans les villes de province où il en fait débiter, tant en poudre qu'en pastilles, par paquets d'une livre, demi-livre & quatre onces, sous enveloppe, sur laquelle est imprimé le poids de chaque paquet, son nom & son adresse; lesdits paquets ficelés, cachetés de son cachet, qui est toujours celui de son père, & paraphés par lui comme au bas de l'imprimé qu'il donne pour l'usage dudit remède, dont le prix est de six fr. la livre. Il continue aussi de le faire vendre dans les Villes dont les noms sont indiqués ci-dessous.

Il en enverra à toutes les personnes qui lui feront l'honneur de s'adresser à lui, en faisant remettre les fonds aux voitures publiques, ou par la poste, en affranchissant le port.

Noms des Villes & Personnes qui débitent ledit soufre.

Toulouse, chez la veuve Robert le cadet; Marseille, chez M. de Monchy; Caen, chez M. Lantier; Lille, chez M. Empise; Orleans, chez M. Vergneau Bourdelier; Lyon, chez M. Chaissaignon; Nancy, chez Madame la veuve Credc; Rennes, chez Madame la veuve le Petit: Nantes, chez M. David; Angers, chez M. Deville; la Rochelle, chez M. Borias; Pontoise, chez M. Thomas; Rouen, chez M. Donet; Beaumont-sur Oise, chez M. Fontaine; Riom en Auvergne, chez M. Tallon, Epicier; Roanne, chez M. Passinges, Droguiste.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois d'Août 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Août 1765.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

Recueil de petits drames en prose, pour servir à l'instruction des jeunes Demoiselles, Pensionnaires chez les Dames Annonciades de Gisors. Page 5
Vers à M. *d'Arnaud*, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, &c. 26
Epître à Mad... *de B* * * *. 27
Fables orientales. Par M. *B* * * *. 31
La Reconnoissance. 32
La Bourse, ou les trois Amis. 33
C'est tout profit. Conte. 36
Vers à Madlle * * *. *ibid.*
La Bête féroce. Apologue. 38
A Madame *du Bocage*. 39
Réflexions. Air: *Dormir est un temps perdu. ibid.*

DAPHNIS. Eglogue. 42
LE Généreux Cardinal. 46
EPÎTRE à Made la Marquise *de Mal*.... 48
SUR la mort de Mad. * * *. 50
LETTRE à M. *de la Place*, Auteur du Mercure de France, sur la Pucelle d'Orléans. 51
ENIGMES. 56
LOGOGRYPHES. 57
CHANSON remise en musique. 59

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE Porte-Feuille d'un homme de goût, ou l'Esprit de nos meilleurs Poetes; à Amsterdam, & se trouve a Paris, chez *Vincent*, Libraire, rue Saint Severin. 60
Le Voyageur François, ou la Connoissance du nouveau Monde; à Paris, chez le même Libraire. 77
ANNONCES de Livres. 88
LETTRE à l'Auteur du Mercure, concernant la Dissertation sur les Anti-spasmodiques. 101
HISTOIRE de *Henry IV*, par M. *de Bury*. 103

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE.

SÉANCE publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caen. 125
PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. 144

MÉDECINE.

PROJET d'une Médecine gratuite des Pauvres dans tout le Royaume, par M. *Renard*, Docteur-Médecin à la Fère. 149
LETTRE intéressante à l'Auteur du Mercure. 153
LETTRE à l'Auteur du Mercure sur l'eau de

puits employée pour la composition du pain. 156

Lettre à M. *de la Place*, sur l'antimoine préparé de M. *Jacquet*. 157

MATHÉMATIQUES.

Solution du problême proposé dans le second volume du Mercure d'Avril 1765. 159

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

Chirurgie. Hôpital de M. le Maréchal *de Biron*. 53, 54, 55, 56 & 57e traitemens depuis son établissement. 161

Lettre écrite par M. *le Cat*, Ecuyer, Secrétaire pour les Sciences, de l'Académie de Rouen, Docteur en Médecine & Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de ladite Ville, &c. 165

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

Lettre à l'Auteur de celles sur l'état présent des Spectacles de Paris, &c. 172

Opéra. 187

Comédie Françoise. *ibid.*

Comédie Italienne. 189

Cérémonies publiques. 190

Supplément à l'article des Arts. 196

Cours d'introduction au commerce. 202

Avis divers. 208

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE 1765.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

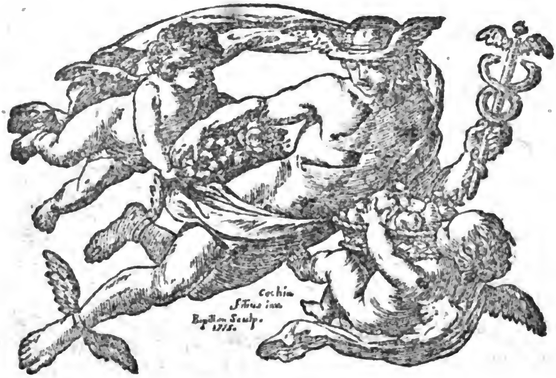

A PARIS,

Chez
- CHAUBERT, rue du Hurepoix.
- JORRY, vis-à-vis la Comédie Françoise.
- PRAULT, quai de Conti.
- DUCHESNE, rue Saint Jacques.
- CAILLEAU, rue Saint Jacques.
- CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Le Bureau du Mercure est chez M. Lutton, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. De la Place, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

Digitized by Google

étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouve aussi au *Bureau du Mercure.* Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale, par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SEPTEMBRE 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE DES RÉFLEXIONS SUR LA LITTÉRATURE DE M. B***.*

CHAPITRE III.

De la considération due aux Lettres.

LES Lettres sont les instrumens de l'instruction nécessaire au *roseau pensant* (comme dit *Pascal*). Il ne leur doit point sa raison, mais il leur en doit le dévelop-

Digitized by Google

pement & l'étendue. C'eſt par elles qu'il acquiert les connoiſſances qui agrandiſſent ſon être ; c'eſt d'elles qu'il tient ces agrémens qui doublent pour lui le prix de la vie ; ſans elles il n'auroit que l'exiſtence paſſive d'un enfant. Privé de lumières, il méconnoîtroit le rang qu'il tient dans la chaîne des êtres, il ignoreroit les rapports du tout à lui & de lui à ce tout. Il n'auroit jetté ſur la nature qu'une vue matérielle & ſtupide ; au lieu que par leur ſecours il ſe connoît, il ſe juge, il s'approfondit, ainſi que les autres objets dont il eſt environné.

Oſer ſoutenir que l'inſtinct ſeul eût aſſez fait pour le bonheur des hommes, & qu'ils ont dégénéré en perdant par degrés leur ignorance première, c'eſt les abaiſſer à la condition des animaux, qui toujours conſtamment guidés par un principe uniforme, ont pu ne paroître que de ſimples machines à des yeux très-philoſophes.

Toute la dignité de l'homme (dit l'Auteur que je viens de citer) *conſiſte dans la penſée.* Mais il faut que ce don précieux ne s'échappe point ſans ceſſe ſur les aîles de l'imagination errante & vague. L'ordre religieux, l'ordre moral & l'ordre civil lui ont aſſigné des bornes qu'elle franchit rarement ſans devenir dangereuſe ou ſans ceſſer d'être utile.

Digitized by Google

C'eſt une étude bien digne de l'homme que celle des ſecrets de la nature, qui ſe développant toujours par des effets, nous ramenent à leur auteur par la recherche de cauſes qu'on n'apperçoit qu'en lui. Le Phyſicien & l'Aſtronôme ſont les hérauts de la Providence, lorſqu'un eſprit droit a guidé leurs travaux.

A quel excès de barbarie & d'inhumanité les lettres n'ont-elles pas arraché les hommes ? Ne ſont-elles pas la plus inébranlable digue contre les deux ennemis de notre bonheur, le fanatique & le deſpote ? Le flambeau du premier jette encore quelquefois de pâles étincelles ; mais n'en craignons point d'embraſement, tandis que les lettres combinées avec l'eſprit d'un ſage gouvernement éclaireront & ſoutiendront la raiſon humaine : le monſtre frémit ſous les fers, l'ignorance ſeule peut les rompre.

A l'égard du deſpote, il règne encore loin des lettres & des arts ſur les plaines parfumées de l'orient. Indolemment appuyé ſur la molleſſe & la ſtupidité, l'œil incertain & la défiance ſur le front, il cherche à inſpirer la crainte & l'éprouve toujours le premier. Il ne ſait que menacer de la mort ; & l'eſclave imbécille qui le ſert en tremblant, connoît aſſez peu de devoirs pour la lui donner.

Les lumières de l'esprit tiennent à des distances éloignées de nous ces tableaux aussi funestes qu'humilians pour l'humanité. Graces aux lettres, l'étendue de l'obéissance & celle du pouvoir sont données : dès qu'on voudroit s'écarter des principes, la raison seroit avertie, & la raison triomphe tôt ou tard.

Fidelles surveillantes du bonheur des Etats, les lettres y sont encore les distributrices de la gloire (1). C'est à Athènes savante & dispensatrice de la renommée, que parloit le Conquérant de l'Asie lorsqu'il s'écrioit : *ô Grecs, que vous me coûtez de peines !* Ce sont en effet les prix assignés par les lettres qui formerent les premiers héros.

Perfectionnées dans la Grèce, où la constitution politique rendoit la science funeste des armes si nécessaire, elles éleverent la gloire au premier rang : elles chanterent les combats & les victoires, & ne placerent qu'au dessous les autres vertus : aujourd'hui les arts semblent nous promettre plus de justice & de sagesse à cet égard. Les bienfaîteurs des hommes leur sont plus précieux que les conquérans barbares & les illustres destructeurs de l'humanité. *Un*

(1) *Quanto fa la spada, la Penna il raconta.*

Citoyen obscur (dit la célèbre *Christine*) *qui fait de sa vertu tout son appui, est au-dessus des conquérans du monde.*

Les lettres mettront le dernier sceau à l'utilité dont elles sont, lorsque la vraie vertu & la bienfaisance obtiendront leurs premiers hommages ; lorsqu'elles intimideront à jamais le Monarque ambitieux & cruel, le Ministre injuste & léger, l'homme en crédit qui abusera de sa puissance pour le malheur de ses égaux. O vous qui cherchez la gloire, vous vous tranquillisez envain sur les traits faux & rampans dont l'intérêt & la bassesse ont en votre faveur chargé la vérité ! (2). Les lettres ont secretement assigné votre place, & la postérité ne sera point trompée (3).

De l'utilité des lettres résulte nécessairement la considération qui est due à ceux qui les cultivent. Mais pensera-t-on comme la folle *Araminte* (4), qui ne *voit rien d'égal à l'homme de lettres ?* ou comme le bas & plat Ecrivain de l'autre siécle, qui a fait un discours sur l'*inutilité* des gens de sa profession ? (5) L'un & l'autre sont

(2) Les louanges trop exagérées font tort à celui qui les donne, sans relever celui qui les reçoit. *Volt.*

(3) *Hærebunt maculæ.* Claudien.

(4) *Voyez* l'Envieux de *Destouches.*

(5) Voyez *Rampale.*

dans des excès. Tâchons de fixer quelques idées sur ce point délicat. Plus d'un sot en place va souvent jusqu'au mépris avec les gens de lettres, & ceux-ci pourroient peut-être étendre la mesure de la considération qui leur est due.

De toutes les distinctions que les systêmes d'inégalité parmi les hommes ont établies, celles qui ont leur source dans les avantages naturels sont les mieux fondées: ainsi, l'homme pensant est par la raison au-dessus du Satrape ignorant qui ne peut se prévaloir que d'une distinction purement civile. L'idée de talens & de connoissances emporte donc plus de considération réelle que l'idée de puissance & de grandeur sans mérite ; & c'est de-là que partent les justes prétentions de l'homme de lettres à l'estime publique : mais allons jusqu'à en mesurer les degrés.

La société n'accorde son estime & sa reconnoissance qu'en raison des services qu'elle reçoit & des sacrifices qu'il en coûte pour les lui rendre. C'est en conséquence de ce principe que la considération accordée au génie & à la valeur militaires est du premier ordre dans tout Etat environné d'ennemis puissans & inquiets ; parce qu'il en résulte & la défense & la gloire de la patrie ; parce que le guerrier immole

ſa vie à ces grands intérêts, & que (s'il eſt permis de parler ainſi) ſa *miſe* eſt la plus forte de toutes.

L'Etat honorablement conſervé dans ſes limites, contracte une autre obligation avec ceux de ſes membres qui ſe chargent de ſa légiſlation. Le travail en eſt immenſe, l'honneur en eſt le ſeul prix, & la ſûreté des droits & des propriétés de chaque particulier en eſt le fruit heureux.

Plaçons ici le ſage citoyen qui pratique la vertu. Aimer l'ordre parce qu'il eſt juſte & néceſſaire, ſuivre en tout les conſeils de la raiſon & de la bienfaiſance, montrer autour de ſoi le vrai bonheur dans l'équité conſtante & dans la tendre humanité; tout cela coûte, dans un ſiécle comme le nôtre, des efforts dont l'eſtime & la conſidération doivent être la récompenſe.

Les lumières de l'eſprit, les arts & les talens ne peuvent ſe placer au-deſſus des choſes de néceſſité première. Il falloit défendre la République, en fonder la conſtitution ſur des loix humaines conſacrées par des loix plus ſaintes: il falloit y avoir établi la régle ſouveraine des devoirs avant de ſe livrer à l'avide curioſité ou aux grâces de l'eſprit: la ſociété leur doit beaucoup,

ſans doute; mais elle tendroit à ſa deſtruction, ſi par aveuglement elle leur préſentoit ſes premiers hommages.

L'utilité de la République ſagement déterminée étant la meſure de ſon eſtime, les lettres y doivent jouir d'une conſidération marquée & relative à cette même utilité; d'où il réſulte que l'Ecrivain borné au ſeul agrément n'eſt ſur ce point à celui dont le genre eſt utile & honnête, que ce que tel art de notre luxe eſt à celui de néceſſité.

On a dit l'utilité ſagement déterminée, car s'il y avoit un âge amoureux des ſuperficies & des frivolités, où chacun fût emporté par le tourbillon toujours nouveau d'une inconſtance ſans bornes; il arriveroit néceſſairement que les proportions d'eſtime dont on vient de parler ſeroient à la fin renverſées, & qu'elles ſe conſerveroient à peine chez le très-petit nombre des gens raiſonnables.

On verroit dans cet âge funeſte, de l'affectation au-deſſus des grâces ſimples, le giganteſque préféré ſouvent au naturel, le paradoxe inſulter & cacher la vérité, les raiſonnemens vagues prendre hardiment la place des principes, &c. dès-lors tout ſeroit confondu, & la vraie conſidé-

ration consisteroit à n'en point rechercher, & presque à n'en point obtenir (6).

CHAPITRE IV.

Du manége & de l'envie dans les lettres.

Vous savez (dit *Balzac* à *Chapelain*) *qu'il y a un don de réputation que tous les doctes ne possédent pas, & qui fait connoître ceux qui le possédent, non-seulement du Sénat & de l'Ordre des Chevaliers, mais encore du menu peuple & des artisans* (7). Rien de plus vrai que ce que disoit l'Orateur des bords de la *Charante* : mais il est étonnant qu'il l'écrivît à l'Auteur de son temps qui eût peut-être fait le plus grand usage du manége de réputation.

On vit *Chapelain*, qui avoit affecté la gloire de la plus haute poésie, & qui par-là s'étoit exposé au plus grand ridicule ; on le vit (dis-je) malgré la critique & la satire, conserver toujours auprès des grands & des Ministres une considération que quelque mérite, mais beaucoup plus d'art & de souplesse lui avoit acquise.

(6) *Gloriam qui spreverit veram habebit.*
Tite-Live.

(7) Il est certains ressorts pour se faire un appui,
Et jusqu'à la louange on vend tout aujourd'hui.
(Epît. d'un père à son fils sur la peinture).

Digitized by Google

Diſtributeur des graces en quelque façon, parce qu'il indiquoit à la Cour ceux dont les talens devoient attirer la faveur, il oppoſoit à ſes ennemis & des prôneurs & des créatures. (8) Artifice paſſager, il eſt vrai, & dont ſe joue la génération ſuivante. *Chapelain* eſt jugé ; mais il vécut peut-être lui-même dans l'illuſion ſur ſon compte ; la voix de la ſatire ne lui parut que le cri de l'Envie.

La plûpart des gens de lettres n'ambitionnent que de tromper leur ſiécle ; ils n'ont point porté leur vue ſur les temps ; ou peut-être ont-ils cru que l'erreur de leurs contemporains pouvoit aiſément ſe perpétuer dans l'avenir : bien différens de ces Egyptiens, qui pendant leur vie logés à l'étroit & ſans dépenſe, élevoient à grands frais ces éternels monumens qui devoient immortaliſer & leurs noms & leurs cendres.

(8) Je relis *la Pucelle* pour la quatrième fois (s'écrioit *Coſtar*), il ne s'eſt rien fait dans notre langue de ſi grand ni de ſi ſublime ; rien n'approche davantage de la majeſté, & pour parler avec les ſavans, de la divinité de *Virgile* (Lettre à M. *de Colbert*). *Voyez* une Elégie de *Ménage*.

Ce fameux *Chapelain*, ſi prudent & ſi ſage,
Le *Socrate* François, le *Thalès* de notre âge,
Le *Zénon* de nos jours, dont l'eſprit ſans pareil
Surpaſſoit en *clarté* les rayons du Soleil.

C'eſt de cette indifférence pour la poſtérité que naiſſent parmi nous tant de petits moyens employés trop ſouvent pour groſſir ſon être littéraire aux yeux de ſa nation. Ainſi, jadis le Poëte *Accius* (9), qui étoit de fort petite taille, demanda qu'on la lui fît moins déſavantageuſe lorſqu'on voulut le placer dans le temple des Muſes.

Avec quelle adreſſe quelques Ecrivains n'ont-ils pas profité de la maladie épidémique du bel eſprit, qui a déja tourmenté plus de la moitié de notre ſiécle ? L'intérêt qu'ils avoient à appuyer de fauſſes prétentions leur a diſſimulé leur lâcheté ; cliens fidèles de nos grands, ils ſe ſont aſſûré les récompenſes & les diſtinctions littéraires, comme s'il étoit égal de les devoir au mérite ou à la faveur.

Nous avons vu des gens médiocres, pour parvenir à des places trop mandiées de nos jours, affecter une indigence qu'ils n'éprouvoient pas ; intéreſſer par le défaut de ſanté ou par le grand âge, comme s'ils avoient offert à ceux qui devoient les couronner une excuſe de l'avoir fait, dans l'eſpérance qu'on n'auroit pas long-temps à leur en reprocher la honte.

(9) *Lucius Accius*, Poëte Tragique & Hiſtorien, né 171 avant *Jéſus-Chriſt*.

Où ne conduit pas l'esprit du manége? On permit à des *Caillettes* de se croire les protectrices des lettres, & les lettres éprouverent tous les désordres de l'intrigue : source féconde (comme a dit un de nos Poëtes), *de ces ouvrages vantés qui n'ont ni pied ni tête, & de ces réputations on ne sait pas pourquoi.*

Le courage de se louer soi-même ne manqua pas à ceux qui n'en sentirent pas l'indécence ; nos Journaux furent remplis d'éloges anonymes & pompeux que tel Auteur osoit faire de son ouvrage. J'en citerois ici plus d'un exemple, s'il ne me paroissoit pas plus malheureux de déplaire que de n'être pas cru : *de cette façon* (dit un *Observateur*) *le panégyrique circule par le Royaume, quelquefois même au-delà, & l'Auteur se trouve insensiblement honoré d'une vaste réputation dont il est redevable à son adresse.*

Des ordres surpris pour fermer la bouche à la critique, des souterrains, des cabales, tout cela n'est devenu que trop commun. C'est sur-tout à nos spectacles qu'on peut voir le manége littéraire dans tout son éclat. Le Public se trompe si peu lorsqu'il est libre, que le succès de certains ouvrages oubliés dans la suite, annonce assez la vénalité des premiers suffra-

Digitized by Google

ges qu'ils avoient obtenus. Tel *Néron*, lorſqu'il jouoit de la lyre ſur le théâtre, avoit cinq mille Soldats qui entonnoient ſes louanges & qui en impoſoient à la multitude.

Le miſérable appas des titres charlatans, qui n'eſt pas nouveau dans les lettres, témoin ce que dit *Aulugelle* d'un certain *Méliſſus*, les menſonges, les ruſes typographiques ſur le nombre des éditions d'un ouvrage, les annonces faſtueuſes qu'on en répand : voilà les reſſources ordinaires de la médiocrité. Je me tais encore par bienſéance, je ne citerai point.

Quoique bien éloigné de vouloir épuiſer le détail de toutes les eſpéces de manége de réputation, il en eſt un contre lequel il eſt bon de prévenir en cas qu'il vienne à exiſter. C'eſt ce concert de louanges mutuelles, par lequel pluſieurs Ecrivains conjurés ſecrétement contre tous les autres, croiroient ſe ſauver du ridicule de ſe louer ſoi-même, en confiant ce ſoin à un confédéré ſûr de ſe voir à ſon tour encenſé. Ce commerce d'éloges réciproques, ſur lequel on s'arrêteroit d'autant moins, que d'abord on en retireroit la gloire d'élever un rival, & qu'enſuite le degré de louanges qu'on prodigueroit ſeroit la meſure de celles qu'on auroit droit d'attendre : ce commerce, dis-je, multiplieroit le nombre

Digitized by Google

des ouvrages dans lesquels on se verroit célébré. Il est vrai que la Capitale seroit bientôt au fait d'un pareil négoce ; mais la province, l'étranger, & tant de gens qui ne jugent & n'apprécient que sur parole, y pourroient être long temps trompés.

Encore un trait, & je finis. Je l'emprunterai de *Moliere*. *On sait* (dit ce Peintre inimitable) *que toutes ces glorieuses approbations, dont nous nous vantons au public, ne nous coûtent rien à faire imprimer, & que ce sont des choses dont nous disposons comme nous voulons : on sait qu'une épître dédicatoire dit tout ce qui lui plaît, & qu'un Auteur est en pouvoir d'aller saisir les personnes les plus augustes, & de parer de leurs grands noms les premiers feuillets de son livre ; qu'il a la liberté de s'y donner autant qu'il veut l'honneur de leur estime, & de se faire des protecteurs qui n'ont jamais songé à l'être.* Ce trait ressemble encore assûrément, & je me refuse à beaucoup d'applications. Passons au second objet de ce chapitre.

C'est une chose décidée que le mérite sollicite, pour ainsi dire, l'envie comme l'aimant attire le fer (10) ; mais le mérite supérieur est-il susceptible de l'envie active ? Le héros de *Quinte-Curse* fut, dit-on,

(10) *L'ostracisme* n'est plus, mais l'envie qui a pris sa place durera toujours, & ce sera éternel-

jaloux des victoires de ſon père. Les exemples de cette eſpèce, ſont trop rares & trop peu prouvés pour en faire une régle ſi humiliante pour l'humanité. Je croirois, au contraire, que l'élevation de l'eſprit eſt factice dès qu'elle n'a pas ſa ſource dans celle du cœur, & qu'un envieux ne ſauroit être un grand homme dans aucun genre. Sa haine décéle ſa foibleſſe. Eh! comment refuſer ſon ſuffrage aux choſes qui ſont faites pour l'obtenir? Comment fermer ſes yeux à la clarté? Comment en impoſer à ſon goût & à ſes lumières? Comment enfin ſe mentir à ſoi-même & à tous les hommes?

L'envie dont on eſt l'objet, honore plus qu'elle ne bleſſe; mais celle qu'on reſſent dans ſon cœur, eſt une tache à la gloire qu'on ambitionne.

Et le Potier au Potier porte envie,
Et le Maçon au Maçon.....

dit le traducteur ingénu de *Plutarque* (11).

Un amour-propre modéré va juſqu'à l'émulation : c'eſt à l'orgueil bleſſé de ſe porter juſqu'à l'envie.

lement le ſupplice de ces illuſtres criminels convaincus de s'être élevés au-deſſus des autres. *Coſtar.*

(11) Γαι πτωχὸς πτωχῶ φθονέει, χ᾽, ἀοιδὸι ἀοιδῶ. *Heſiod.* verſ. 25.

Plus on a d'attachement pour une réputation précaire & mortelle comme nous, plus on s'abandonne aiſément à l'envie : ſi l'on n'enviſageoit que l'équitable poſtérité, pourquoi ſe tourmenteroit-on des ſuccès d'un rival ? Quelques efforts qu'on faſſe pour diminuer ou pour ternir ſes avantages, elle ſaura bien l'en venger s'il eſt ſupérieur : ſa gloire augmentera même par les épreuves qu'elle aura eu à ſoutenir ; mais on porte rarement ſes regards auſſi loin : on l'a déja dit, trop de gens ne voient que leur ſiécle.

L'inconſtance du public pour les objets de ſon eſtime, ſon amour pour la nouveauté, ſont les triſtes germes du ſentiment amer de l'envie ; tout ce qui ſe préſente à la barrière inquiéte le dernier vainqueur. Il craint que ſes lauriers ne paſſent en d'autres mains, un nouveau triomphe anéantiroit le ſien : de-là ſes vœux ſecrets pour voir ſuccomber ſon rival ; de-là ſa haine pour lui dès qu'il a triomphé.

La coquette & l'auteur ſont de ce caractère.
Malheur à l'écrivain nouveau !
Le moins de gens qu'on peut à l'entour du château,
C'eſt le droit du jeu, c'eſt l'affaire. (12).

(12) *La Fontaine*, diſcours à M. le Duc *de la Rocheſoucault.* Fable, liv. 4.

Peut-être la liaison, aussi célèbre qu'honorable pour les lettres, de *Virgile*, d'*Horace* & de *Varius*, se fortifioit-elle de la différence marquée de leurs talens. Le poëme épique, la tragédie & le genre lyrique ont des limites si distinctes, que la bonne intelligence dans laquelle vécurent ces trois fameux Poëtes à la Cour d'*Auguste*, n'a rien de trop merveilleux : à moins qu'on n'aime mieux penser, ce qu'on a dit d'abord, que le degré supérieur de génie de ces trois amis les a seul préservés de cette maladie de l'esprit.

Quel objet d'envie pour l'incomparable *Michel-Ange* que le sublime *Raphaël* ! Cependant quelle fut sa conduite lorsque le plus guerrier des Pasteurs de l'Eglise voulut le charger de peindre la voûte de *Sixte* ? Il rejetta l'honneur que Sa Sainteté vouloit lui faire ; il dit à *Jules II* qu'il n'étoit que Sculpteur, & que c'étoit à *Raphaël* à peindre. C'est ainsi que se conduit le véritable génie. Eh ! qui peut méconnoître sa noble inspiration dans le testament de *Raphaël* ? C'est *Jule-Romain*, ce sont ses élèves qu'il appelle à sa succession.

La naïveté de nos mœurs anciennes nous laisse entrevoir quelques exemples faits pour la honte de notre âge philoso-

phique & bel-eſprit. *Péruze* & *Belleau*, deux auteurs contemporains de *Jodelle*, jouerent eux-mêmes dans la *Cléopatre* de leur ami, & employerent tous leurs talens à donner aux vers du Poëte dramatique, & ſous les yeux de *Henri II*, tout l'éclat dont ils étoient alors ſuſceptibles. *Quelle ſable par rapport à nos mœurs!* (s'écrie M. *de Fontenelle*). *Si la tragédie étoit bien ſimple, les Poëtes l'étoient bien auſſi.*

Celui-là ne ſera jamais heureux (dit *Sénéque*), que l'idée d'un plus heureux que lui tourmentera. Ainſi, la Sageſſe éternelle attacha nos malheurs à nos défauts. On croit ſe ſatisfaire par la haine pénible qu'on conçoit pour un concurrent; on ne fait que ſon propre ſupplice. Il faut pourtant l'avouer avant de finir; tel ſe plaint de l'envie qui n'eſt pas fait pour l'exciter: il appelle perſécution & haine la juſtice qu'on eſt forcé de lui rendre.

Digitized by Google

Epître à Mlle De... passant par Melun.

Niece d'un Abbé (1) fort aimable,
Et très-connu par son esprit,
Mais par le cœur, sans contredit,
Infiniment plus estimable;
Vous qui par de charmans écrits,
Tracés à l'ombre d'une grille, (2)
Nous avez mainte fois appris
Que les arts, les jeux & les ris
Sont chez vous des dons de famille:

(1) M. l'Abbé *de V*.... Tout le monde connoît l'élégance & la finesse de sa plume. On m'a dit de son cœur des traits de bienfaisance & d'humanité que tout le monde ne sait pas, & qui lui donnent au temple de la vertu une place à mon gré bien supérieure à celle qu'il occupe sur le Parnasse. Les vrais talens sont ceux de faire le bien. Nous avons en France assez de gens qui éclairent ou amusent le Public par les productions de leur esprit. L'espèce de ceux qui l'aident de leur bourse dans ses besoins, quelquefois même au dépens de leur nécessaire honnête, est plus rare, & n'a point de prix. Voilà les Saints ou les demi-Dieux de la terre que j'honore, à qui j'élève des autels au fond de mon cœur, & dont j'encense les images. Les autres, avec toute leur dorure, ne sont pour moi que de vains simulacres dont j'abandonne le culte ridicule à la populace stupide qui veut bien y croire.

(2) L'Abbaye du Lys, où Mlle *De*... a été élevée, & d'où elle écrivoit quelquefois à ses amies des lettres que l'Auteur a vues & sincérement admirées pour l'esprit, la justesse du raisonnement & la légéreté de la diction.

L'autre jour mon cœur se faisoit
Un plaisir touchant & secret
De vous voir à votre passage.
Pour un cœur à petit collet
Tel projet paroîtra peu sage ;
Mais sage ou non, si j'ai failli,
Je n'en dois rien, je fus puni
Sur le champ, & d'une manière
Bien canonique, Dieu merci ;
Car quand vous passâtes ici,
Un rhume affreux, sentant la bière,
Me tenoit gissant dans mon lit,
Le cœur dolent & bien contrit.
J'ai manqué par mon infortune,
Ou si vous voulez autrement,
L'occasion tant opportune
De vous admirer pleinement.
Quand est-ce, hélas ! que la fortune
Me rendra cet heureux moment ?
A vous parler confidemment,
C'est un bien dont je désespère.
Je sais où vous logez vraiment ;
Mais l'air des châteaux m'est contraire,
Et jamais mon tempérament
Ni ma raison n'a pu s'y faire.
Le hasard seul, en cette affaire,
Peut me servir utilement.
En attendant l'événement,

Daignez

Daignez me permettre de faire
Avec vous, comme avec les Dieux.
Sans les voir, je ressens pour eux
Un respect, un zèle suprême :
Je les honore ; je fais mieux,
Belle *V*.... je les aime ;
Et leur condescendance extrême
Souffre mon encens & mes voeux :
Si je vous honore comme eux,
Daignerez-vous faire de même !

Par un Enfant de Chœur.

ÉPIGRAMMES,

Traduites de l'Anglois.

MA femme, à ce qu'on dit, n'est ni riche ni belle ;
D'accord, mais ses vertus font honneur à mon choix.
Je l'ai prise à peu-près comme on vend sa vaisselle :
Point à la façon, mais au poids.

Couronné des affronts auxquels l'hymen l'expose,
Paul me conte sa peine, & je crois qu'il a tort.
S'il n'étoit pas dupé, j'y pourrois quelque chose ;
Mais il l'est, je ne peux rien changer à son sort.

Par M. Guillemard.

Digitized by Google

MADRIGAL,

A Mde BOUL...

PUISQUE de nos doux entretiens
Vous voulez bannir la tendresse,
Vos desirs régleront les miens ;
Je tairai l'ardeur qui me presse.
Oui, ma bouche, au gré de vos vœux,
Vous jure un silence fidèle ;
Mais puis-je défendre à mes yeux
De parler quelquefois pour elle ?

BLAUDUREL, de Saint-Just, près Beauvais.

Digitized by Google

CHANSON

A Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE DE CONDÉ, *au nom des Grenadiers du Régiment de Champagne. Sur l'air :* Reçois dans ton galetas.

S'TE fois-là j'ons l'cœur joyeux,
Pus de soucis ni d'alarme,
J'ons vu *CONDÉ* d'nos deux yeux
Y s'porte, morbieu, comme un charme :
Pour avoir le corps en état,
Nya, ma foi, tel qu'un bon Soldat. (*bis*).

C'en est un, vantons-nous-en,
Pour c'qu'est en cas d'fair la guerre,
Sarpedié queu fier vivant !
D'mandez au Prince héréditaire.
Par deux fois (tout habil qu'il est)
CONDÉ lui flanquit son paquet. (*bis*).

En moins de cinq jours il eut
Gagné net ces deux batailles.
Oh jugez queu joy que s'fut
Quand le bruis en vint à Versailles !
L'Roi, la Reine étions ben contents,
C'a fait plaisir à des parents. (*bis*).

Digitized by Google

Faut qu'j'soyons ses grands amis,
Et qu'j'eussions ben du mérite :
Par la poste y vient d'Paris
Tout exprès nous rende une visite.
C'est fort poli, mais en tout cas,
Il n'oblige pas des ingrats. (*bis*).

C'est à des magnier-com-ça
Qu'j'octroyons not bienveillance,
Et morguenne une fois qu'on l'a,
N'y a qu'à marcher en assurance.
Avec un Prince qui nous est cher,
J'exterminerions tout l'Enfer. (*bis*).

Je n'lui disons pas adieu,
Quoique dréu d'main il s'en aille;
J'comptons le r'voir avant peu,
Nous conduire à queuque bataille,
Et j'lui jurons, foi d'Grenadiers,
Qu'on peut préparer ses lauriers. (*bis*).

Son Altesse ayant fait distribuer cent louis d'or aux Grenadiers, ils en ont donné leur reçu dans les termes suivans :

De *Condé* nous reconnoissons
Avoir eu cent louis pour boire,
A charge que nous lui rendrons
Par louis d'or une victoire.

Fait à Metz, *ce* 28 *Juin* 1765. Signé, *tous les Grenadiers de la Garnison.*

Digitized by Google

EPITRE A NINON.

L'AMOUR vieillit, chère *Ninon*;
La bonne amitié n'a point d'âge.
Dans l'enfance beau, mais volage,
Et modeſtement fanfaron,
Il rougiroit de dire non;
Mais lorſqu'il promet davantage,
Souvent n'eſt pas moins un fripon.
Dans l'âge mûr, grave *Caton*,
Toujours exigeant nouveau gage
De ce qui doit n'être qu'un don,
Et plus défiant qu'un barbon,
Même en comblant votre eſclavage,
Au dehors arbore l'image
Du plus doucereux *Céladon*.

Toujours tendre, ſotte, mais pure,
L'amitié, ſans fard, ſans parure,
Croit tous les pompons ſuperflus,
Et ſans vernifſer ſa figure,
Promet beaucoup moins, & tient plus.
Tu le ſais mieux que moi peut-être;
Et nulle autre, depuis vingt ans,
Mieux que toi n'eût lieu de connoître
Tes vrais amis, tes vrais amans!

Digitized by Google

Mais le cœur séduit par les sens,
D'autant plus sot qu'il se croit sage;
Croit aussi, par bonnes raisons,
Sur l'objet que nous estimons,
Devoir accorder son suffrage
A celui qui plaît davantage:
Vrai remède à nos passions,
Si l'écueil où nous périssons
Nous sauvoit d'un autre naufrage!

Mais, dans ce monde, que d'oisons
Qui, du peuple aîlé d'un boccage,
Ne chérissent que le plumage
Ou le monotone ramage;
Et des hôtes d'un pâturage
Ne jugent que par les toisons! . . .
Je reviens donc à mes moutons,
Objet de mon premier adage,
Et redis sur le même ton:
L'amour vieillit, chère *Ninon*;
La bonne amitié n'a point d'âge.

J'ai vu l'amour le plus ardent,
L'amour le plus vif, le plus tendre,
Toujours trop pressé pour attendre,
Prenant pour un siécle un instant;
Soudain maussade, mécontent,
Ingrat, (car il est né pour l'être)!
Plus impérieux qu'un Sultan,

Digitized by Google

Pour un rien qu'il croit inſultant,
Abjurer l'auteur de ſon être,
Mourir comme il venoit de naître;
C'eſt-à-dire, expirer enfant.
Il n'eſt pas toujours tel, peut-être,
Me diras-tu ? je crois pourtant,
S'il affiche trop la franchiſe,
Que le perfide ſe déguiſe;
Et tu dois m'en croire d'autant,
Qu'avec tous les talens qu'on priſe,
Et ce minois toujours tentant,
Si propre à rendre un cœur conſtant,
Toi-même ſouvent y fus priſe.

Mais la bonne & ſimple amitié,
Toujours jeune, quoique grand-mère,
De nos maux toujours de moitié,
Sans intérêt cherchant à plaire,
Souvent trop franche, trop commère,
Mais auſſi ſûre que ſincère,
Riche des biens qu'elle nous fait,
Et ne ſentant d'autre regret
Que de ceux qu'elle ne peut faire:
Mais ce ſentiment épuré,
Qui ſans nous plaire autant que l'autre,
N'a pourtant d'objet que le nôtre,
Et qui pour nous eſt moins ſacré:
Ce vrai, ce ſeul ſentiment, dis-je,

Digitized by Google

Digne des mortels généreux,
Seul digne de les rendre heureux;
Lorſque par fois il nous afflige,
N'en eſt encor que moins douteux.
L'ami, dont le mâle courage,
S'il prévoit pour moi quelque orage,
Me force à revenir au port;
M'ôte les biens que j'enviſage
Sur une avantureuſe plage,
Et dans ce moment a grand tort:
Mais que mon cœur le trouve ſage,
Quand je contemple du rivage
Les maux que réſervoit le ſort
A mes compagnons de voyage!

Je reviens donc à *mon dicton :*
L'amour vieillit, chère *Ninon ;*
La bonne amitié n'a point d'âge.

Nommerai-je cet autre amour,
Cet être vénal & phyſique,
Qu'accrédite de jour en jour
Notre ſiécle philoſophique;
Enfant du beſoin & du goût,
Qui, légitimé par la mode,
De ſon frère a proſcrit le code;
Reçu pourtant, fêté par-tout?
Mais, dans nos rimes peu diſcrettes,
N'allons pas riſquer le malheur

Digitized by Google

D'offenſer l'eſſain des coquettes,
Des *agréables*, des *caillettes*,
Victimes d'un culte trompeur,
Et qui publiques ou ſecrettes,
Dans leurs intrigues de ſoubrettes,
Prennent leur tête pour leur cœur !

Il eſt une amitié ſemblable,
Qui, pour maſquer ſa fauſſeté,
Auſſi prévenante qu'affable,
Au ſein de la félicité
De cent petits ſoins nous accable ;
Mais qu'un ſouffle d'adverſité
Autant que lui prouve muable
En montrant ſon mauvais côté.

Ninon, pour peu qu'il t'en ſouvienne,
Tu la connus plus d'une fois,
Et pourrois avouer, je crois,
Que ce ne fut jamais la mienne.
Toujours la même, après vingt ans ;
Puiſſe-t-elle vingt ans encore,
Ainſi qu'à ſa première aurore,
Malgré les ſots & les méchans,
Te préſenter même viſage ;
Te chanter, ſur le même ton,
Sans humeur & ſans radotage :
L'amour vieillit, chère *Ninon* ;
La bonne amitié n'a point d'âge !

D. L. P.

Digitized by Google

*VERS à Mlle** en lui envoyant un exemplaire de la nouvelle édition de* BIBLIS.

DES cœurs aimable ſouveraine,
Charmante fille de l'amour,
Qui ſavez briller tour à tour
Dans les ſoupés & ſur la ſcène,
Plaignez *Biblis* & ſon ſort agité.
Soyez émuë en liſant mon ouvrage;
Le ſuffrage du cœur eſt l'unique ſuffrage
Dont le cœur puiſſe être flaté.
Les mirthes que la beauté donne
Sont à mon gré plus précieux
Que les lauriers dont la gloire couronne
Du Dieu des arts les fils ambitieux.

Caunus fut effrayé du feu qu'il a fait naître,
Et ne laiſſe à ſa ſœur que de triſtes regrets.
Nos eſprits-forts le blâmeront peut-être;
Car *Biblis*, diront-ils, ne fut point ſans attraits.
Mais le pauvre *Caunus* n'ayant point l'honneur d'être
Et philoſophe & petit-maître,
Il s'eſt enfui dans le fonds des forêts;
Il pleura le plaiſir qu'il n'oſa pas connoître.

Digitized by Google

Vous qui joignez l'esprit à la beauté,
Et l'enjoument folâtre au don touchant des larmes,
Si *Biblis* avoit eu vos talens & vos charmes,
Caunus à ses transports n'eût jamais résisté.

Par M. BLIN DE SAINMORE.

La nouvelle édition de Biblis *est ornée d'estampes & de vignettes, & se trouve chez SÉBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise. C'est la première de la collection des héroïdes de cet Auteur. Les autres paroîtront successivement & seront décorées des mêmes ornemens.*

LETTRE à l'Auteur du Mercure, en lui envoyant la traduction du Traité des BIENFAITS de Sénéque.

LE plaisir que j'ai eu, Monsieur, à parcourir le Traité *des Bienfaits* par *Sénéque* m'a insensiblement fait naître l'envie de le traduire en françois. Peut-être l'entreprise est elle au-dessus de mes forces. Au reste, si vous croyez que la traduction du premier livre que j'ai l'honneur de vous envoyer soit digne de soutenir les regards du Public dans le Mercure, j'oserai bien augurer en ma faveur, & je ferai plus

Digitized by Google

hardiment de nouveaux efforts pour remplir la tâche que je me ſuis propoſée.

Quelque plaiſir que j'aie goûté à la lecture du Traité des *Bienfaits*, je ne me ſuis point aveuglé ſur les défauts de ſon Auteur. Je voudrois, avec *Quintilien* & tous les gens de goût, que *Sénéque* eût moins donné à la ſubtilité de ſon bel eſprit, qu'il eût tempéré ſes fougues par le goût d'un autre, & non pas le ſien propre. *Velles enim ſuo ingenio dixiſſe, alieno judicio.* Quintil. l. x, c. 1. J'ajouterois qu'on pourroit dire de lui ce que *Rouſſeau* diſoit d'*Ovide : qu'il ſeroit riche s'il étoit moins fécond.* On eſt fâché de voir que preſque toujours à la ſublimité des images, à l'énergie des penſées, il joigne la profuſion puérile & l'intempérance impardonnable du bel eſprit borné ; qu'à chaque idée qui tombe ſous ſa plume il s'arrête pour l'épuiſer & la tourner en cent façons différentes.

De-là un défaut ſur lequel *Eraſme* inſiſte, c'eſt que *Sénéque* n'a preſque jamais d'unité dans ce qu'il écrit ; point de tranſition, ſi ce n'eſt à la fin, où il commence à diviſer. Lorſqu'il perd de vue la route qu'il s'étoit frayée, il ſemble revenir ſur ſes pas. *Non proſequitur quod propoſuit ; ſed ad omnem occaſionem excurrit ; rarò*

Digitized by Google

utitur transitionibus non nunquàm circà finem incipit dividere : est ubi oblitus sui, repetit eadem. Ce qui fait voir, au jugement du même Auteur, que *Sénéque* se mettoit à l'ouvrage sans avoir prémédité son sujet.

Je ne dirai ici que deux mots du plan que je me suis formé dans ma traduction. Comme tout traducteur doit étudier & rendre, autant qu'il est possible, le caractère propre & le génie de son auteur, je me suis efforcé d'imiter la précision & la briéveté de *Sénéque.* Ai-je réussi ? Ce n'est pas à moi à décider la question.

Comme il y a dans le latin plusieurs endroits dont la lecture varie, j'avertis que je me suis asservi & que je m'asservirai dans la suite à celle de *Muret*, qui me paroît la plus exacte.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le 3 Juin 1765.

N * * *.

TRADUCTION du Traité des BIENFAITS, *par* SÉNÉQUE.

LETTRE PREMIERE.

I.

IL s'en faut peu que je ne dise, sage *Liberalis*, que de tant d'erreurs où tombent les hommes qui vivent au hasard, & sans réflexion, il n'en est point de plus funeste que celle de ne savoir ni placer ni recevoir des bienfaits. Qu'arrive-t-il de-là? Répandus par des vues d'avarice, ce n'est plus qu'un droit de créance acquis injustement. L'ingratitude en est-elle le prix? Il est trop tard de s'en plaindre, parce qu'en les donnant on les avoit perdus. Il ne faut pas s'étonner si de tant de vices affreux qui régnent parmi nous, l'ingratitude est le plus commun. J'en découvre plusieurs raisons. La première, c'est que, pour faire du bien, on ne choisit pas ceux qui méritent qu'on leur en fasse. Cependant veut-on placer à intérêt de l'argent, on a grand soin de s'informer si celui qui le prend a des fonds & des effets; on ne

Digitized by Google

séme point dans un champ stérile & épuisé. S'agit-il de bienfaits, on les jette au hasard, plutôt qu'on ne les donne. De-là il n'est pas aisé de dire s'il est plus bas de désavouer un bienfait que de le redemander. C'est une sorte de dette dont il ne faut recevoir que ce qu'on veut bien nous donner ; & il y a d'autant plus de honte à ne pas la payer, que, pour y satisfaire, c'est le cœur qu'il faut, & non pas les richesses. Quand on est dans l'impuissance de rendre un bienfait, c'est le payer que d'avouer qu'on le doit ; mais si ceux qui ne témoignent pas même par cet aveu leur reconnoissance sont coupables, le sommes-nous moins qu'eux ? L'expérience nous apprend qu'il y a beaucoup d'ingrats ; mais nous en faisons bien davantage, tantôt en redemandant nos bienfaits avec des reproches durs & sanglans, tantôt en les répandant avec tant de légéreté, qu'un moment après nous nous repentons de l'avoir fait ; tantôt difficiles & plaintifs, en taxant d'ingratitude sous le moindre prétexte ceux que nous avons obligés. Ainsi, nous empoisonnons tous nos bienfaits, soit en les répandant, soit après les avoir répandus. Car, dites-moi, qui de nous s'est tenu content d'une légère ou d'une unique prière ? Qui est celui qui se dou-

tant bien qu'on alloit lui demander quelque ſervice, n'a pas pris un air farouche, détourné les yeux, prétexte des embarras, amuſé par de longs propos à la fin deſquels il avoit grand ſoin de n'arriver jamais, & échappé à force de ruſes à l'ardente ſollicitation du beſoin ; ou qui, ſerré de près, n'a pas remis à un autre jour, c'eſt-à-dire, refuſé avec un air de timidité ; ou s'il a promis enfin, ne l'a fait qu'avec bien de la peine, en fronçant le ſourcil, en articulant à demi-mot quelques paroles dures & piquantes ? Or, il n'y a perſonne qui ne ſe faſſe une peine d'être redevable de ce qu'il ne tient que de la force, & non pas de la libéralité. Et quel gré peut-on ſavoir à celui qui, d'un air de hauteur & d'un ton de colère, nous a jetté & lancé avec violence ce qu'il nous a donné, ou qui, las de refuſer, n'a donné enfin que pour échapper à l'importunité des prières ? Il ſe fait illuſion s'il compte ſur la reconnoiſſance de celui qu'il a fatigué par tant de délais, & à qui il a fait ſubir le tourment d'une longue attente. La reconnoiſſance ſe meſure ſur les diſpoſitions du bienfaiteur. Il ne faut donc pas donner avec un air de nonchalance ; ce qui ſe donne ainſi chacun croit ne le devoir qu'à ſoi. Il ne faut pas même être lent à donner, parce

que, (comme ce qui s'estime le plus dans un service, c'est l'intention de celui qui le rend) être long-temps à obliger, c'est avoir été long-temps à ne pas le vouloir. Ne joignez jamais le bienfait à l'insulte. Car voilà les hommes ; les injures s'impriment plus avant dans l'âme que les services : le souvenir des bienfaits s'en échappe, mais on s'obstine à garder celui des injures. Qu'espère donc celui qui insulte en même temps qu'il oblige ? C'est assez reconnoître son bienfait que de le lui pardonner. Mais la foule des ingrats doit-elle rallentir en nous le desir de faire du bien ? Non ; parce que, comme je l'ai dit, nous en faisons nous-mêmes d'autres. D'ailleurs les sacriléges & le mépris qu'on fait des Dieux les empêchent-ils de répandre leurs dons sur la terre ? Au contraire, pleins de cette bonté, qui leur est naturelle, au moment même des attentats du profanateur & de l'impie, ils les comblent de bienfaits, quoique l'un & l'autre les attribuent au hasard. Imitons les Dieux autant que le peut la foiblesse humaine. Faisons du bien sans aucun motif d'intérêt. Celui qui, en répandant des bienfaits, songeoit à y gagner, mérite d'être trompé. Oui ; mais, direz-vous, je me suis trouvé dupe. Eh ! les enfans & les femmes n'ont-ils

Digitized by Google

jamais trompé nos eſpérances ? Ceſſe-t-on pour cela de nourrir les uns & de ſe choiſir parmi les autres des épouſes ? Malgré les leçons de l'expérience, ne s'opiniâtre-t-on pas juſqu'à tenter le ſort des armes après une défaite ? A braver les fureurs de la mer après un naufrage? Ah! que cette opiniâtreté ſeroit bien mieux placée dans l'affaire des bienfaits ! N'en point répandre parce qu'on n'en reçoit rien , en répandre pour en être payé, c'eſt rendre bonne la cauſe des ingrats, puiſque pour eux il n'y a de honte à l'être que lorſqu'ils peuvent ne l'être pas. Combien de gens ſont indignes de la lumière ? Cependant le jour ceſſe-t-il de ſe lever pour eux ! Combien ſe plaignent d'être nés ? Cependant la nature n'enfante-t-elle pas tous les jours des races nouvelles ? Ne laiſſe-t-elle pas la vie à ceux qui voudroient n'avoir jamais exiſté ? Le propre d'un grand & d'un bon cœur , c'eſt de n'attendre aucun fruit de ſes ſervices, c'eſt de n'enviſager qu'eux-mêmes dans eux-mêmes, & de chercher encore un homme de bien après avoir trouvé mille ingrats. Quelle gloire y auroit-il donc à faire du bien à pluſieurs, ſi l'on n'étoit la dupe de perſonne ? Faire du bien , voilà la vertu : ſûr de n'en être jamais payé, le grand homme en a ſur le champ recueilli

les fruits. Bien loin que tout ceci doive bannir de nos âmes ou rallentir en nous le desir de faire un si bel acte de vertu ; au contraire, quand même je désespérerois de trouver un homme reconnoissant, j'aimerois mieux ne recevoir aucun bienfait que de n'en donner à personne, parce que celui qui ne donne jamais est plus coupable que l'ingrat. En un mot, voilà comme je pense ; l'ingrat n'est pas plus coupable que celui qui n'oblige point. Voulez-vous, disoit le Poëte *Attius*, prodiguer vos bienfaits indistinctement à tous? pour en bien placer un, il faut en perdre plusieurs.

Beneficia in vulgùs cùm largiri institueris,
Perdenda sunt multa, ut semel ponas bene.

I I.

Les deux idées que renferme le premier vers ne sont pas hors de censure, parce qu'on ne doit pas répandre indifféremment ses bienfaits dans le sein de tous ; qu'en toute chose il faut éviter d'être prodigue, & sur-tout en matière de bienfaits. Les repandez-vous sans discernement, ce ne sont plus des bienfaits ; ils perdent leur nom pour en prendre un autre tel qu'il vous plaira leur en donner un. Le second

vers eſt admirable, puiſqu'un ſervice bien placé conſole de la perte de mille autres. Mais voyez ſi ce ne ſeroit pas énoncer une vérité bien plus digne de la grande âme du bienfaiteur, que de l'exhorter à faire du bien, dût-il n'obliger que des ingrats? D'ailleurs, il n'eſt pas vrai de dire qu'il faille perdre pluſieurs bienfaits Il ne s'en perd aucun, parce que celui qui le perd l'avoit compté perdus. Il faut faire peu de cas de ceux qu'on a répandus. Faites ſeulement du bien. S'il vous eſt rendu, c'eſt autant de gagné : s'il ne vous l'eſt pas, vous n'avez rien perdu. C'eſt pour donner, que je donne. Jamais on n'a tenu journal des ſervices qu'on a rendus. Il n'eſt point d'avare aſſez cruel pour traîner en jugement ſon débiteur au jour dit & à l'heure marquée. Le ſage ne ſe rappelle qu'il a fait du bien que lorſque la reconnoiſſance l'en fait ſouvenir en le lui rendant; autrement ce ſeroit mettre nos bienfaits au rang de nos dettes actives. C'eſt une uſure honteuſe que de porter un bienfait ſur le livre de nos dépenſes. Quel que ſoit le ſort du premier que vous ayez répandu, continuez d'en répandre encore. Il vaut mieux qu'ils repoſent entre les mains des ingrats qui pourront ceſſer un jour de l'être, ou par la honte de l'avoir été, ou par une occa-

ſion fortuite, ou par le deſir d'imiter les autres. Ne ceſſez jamais d'obliger ; achevez ce que vous avez commencé ; rempliſſez les devoirs d'un homme de bien ; aidez celui-ci de vos richeſſes, celui-là de votre crédit ; un autre de votre pouvoir, un autre de vos conſeils, un autre enfin de quelque leçon utile.

III.

LES bêtes féroces même ſentent le bien qu'on leur fait. Il n'en eſt point de ſi ſauvage qu'on n'apprivoiſe & qu'on ne s'attache par la douceur des traitemens. Les conducteurs des lions s'expoſent impunément à leurs dents meurtrières ; l'eſpoir des alimens aſſujetit les éléphans les plus fougueux aux travaux les plus rudes. A force de faire du bien à ces êtres même qui n'en peuvent eſtimer la valeur, on les gagne à la fin. Un homme eſt-il ingrat au premier bienfait, il ne le ſera pas au ſecond. Les a-t-il oubliés tous deux, un troiſiéme lui en rappellera le ſouvenir. On a perdu ce qu'on ſe preſſe de croire déja perdu ; mais quand on ne ſe laſſe point d'accumuler bienfaits ſur bienfaits, on arrache de la reconnoiſſance du cœur même le plus dur & le plus ingrat. Chargé

de bienfaits, il n'osera plus lever les yeux; malgré les efforts qu'il fera pour vous oublier, il vous retrouvera par-tout présent. Enfermez-le, pour ainsi dire, dans un cercle de bienfaits. Je vais vous en faire connoître le pouvoir & la propriété, pourvu que vous me permettiez de sortir de mon sujet. Pourquoi dit-on qu'il y a trois Grâces, qu'elles sont sœurs, qu'elles se tiennent par la main? Pourquoi les représente-t-on jeunes, riantes, vierges, revêtues de robes flottantes & les bras couverts d'un voile diaphane? Quelques-uns veulent que la première donne le bienfait, que la seconde le reçoit, & que la troisiéme le rend : d'autres, qu'elles représentent trois sortes de bienfaits, l'une, de ceux qui les donnent, l'autre, de ceux qui les rendent, la dernière, de ceux qui les reçoivent & les rendent; mais adoptez laquelle des deux opinions il vous plaira, à quoi sert de connoître à fond l'une ou l'autre? Pourquoi les Grâces dansent-elles en se tenant par les mains? Parce que telle est la marche du bienfait qui passe entre les mains de ceux qui les reçoivent, qu'il doit néanmoins revenir entre celles du bienfaiteur; que la beauté de cette marche se perd dès qu'elle est

interrompue; qu'elle subsiste, au contraire, tant que les bienfaits se donnent & se rendent tour à tour. Elles ont un air riant, parce que les ris se peignent dans les traits de ceux qui obligent, ainsi qu'on les voit se peindre d'ordinaire sur le visage de ceux qui donnent & de ceux qui reçoivent. Elles sont jeunes, parce que la mémoire des bienfaits ne doit jamais vieillir. Elles sont vierges, parce qu'ils doivent être sans altération & sans tache. Elles ne portent point de ceinture, parce qu'il ne convient pas de faire des bienfaits autant de nœuds & de chaînes. Le voile qui couvre leurs bras est diaphane, parce que les bienfaits demandent à être vus. Qu'on porte, si l'on veut, l'amour servile pour les fables grecques, jusqu'à prétendre qu'elles sont nécessaires, il faudra pourtant convenir qu'on ne voit pas pourquoi *Hésiode* a donné différens noms aux Grâces; à la première, celui d'*Eglé*, à la seconde, celui d'*Euphrosine*, à la troisiéme, celui de *Thalie*. Chacun veut déterminer à sa fantaisie la signification de ces noms & en donner une raison, tandis qu'*Hésiode* leur a donné quel nom il a voulu. Aussi *Homère* a changé le nom d'une d'entre elles, en l'appellant *Pasithée*, & en lui donnant un époux, afin de faire

connoître qu'elles ne sont pas vestales. Je trouve un autre Poëte qui leur donne une ceinture & de magnifiques robes brodées d'or. *Mercure* est debout auprès d'elles, non pas parce que les paroles donnent du prix aux bienfaits, mais parce que telle a été la fantaisie du Poëte. De son côté *Chrisyppe*, cet esprit si subtil, si perçant, si propre à saisir les vérités les plus abstraites, ne parlant que pour faire entendre ce qu'il dit, n'usant des termes qu'autant qu'il en faut pour se faire comprendre, s'est avisé de remplir tellement son ouvrage de ces savantes bagatelles, qu'il ne dit presque rien de la manière de donner, de recevoir & de rendre un bienfait; de sorte qu'il a moins cousu ce qu'il dit à des fables que des fables à ce qu'il dit. Car, outre ce qu'*Hécaton* a écrit, *Chrisyppe* prétend que les trois Grâces sont filles de *Jupiter* & d'*Eurynomé*, qu'elles sont moins âgées que les *Heures*, qu'elles ont un peu meilleure mine, & que c'est pour cela qu'on en a fait les compagnes de *Vénus*. Je pense que ce n'est pas sans raison qu'on leur a donné une mère appellée *Eurynomé*, parce qu'il est du devoir de celui qui jouit d'un ample patrimoine, de répandre des bienfaits, comme si l'on donnoit un nom à la mère, après en avoir donné aux filles,

ou

Digitized by Google

ou comme ſi les Poëtes ſe donnoient la peine d'appeller les choſes par leur véritable nom. De même que les (1) *Nomenclateurs* paient d'effronterie au défaut de mémoire, en forgeant au hazard un nom, pour celui dont ils ne peuvent plus dire le véritable, de même les Poëtes ne penſent pas qu'il ſoit néceſſaire de donner aux choſes leurs vrais noms. Forcés par la néceſſité, ou gagnés par la beauté des termes, ils ont voulu qu'on appellât chacun du nom le plus propre à rendre le vers plus ſonore : ils ne ſeront jamais repris d'aggrandir ainſi leurs richeſſes. Le premier Poëte qui parlera des Grâces, leur donnera les noms qu'il voudra. En voici une preuve, c'eſt que cette Thalie dont nous avons parlé eſt une Grâce dans *Heſiode*, & une Muſe dans *Homère.*

(1) Les *Nomenclateurs* accompagnoient le Candidat au champ de Mars pour lui nommer les citoyens qu'il ne connoiſſoit pas.

La ſuite, au Mercure prochain.

Digitized by Google

FABLES ORIENTALES.

*Par M. B***.*

LE TOMBEAU.

AU tombeau de ſon père, un fils rempli d'orgueil
En faiſoit admirer la ſuperbe ordonnance.
Mon ami (diſoit-il), l'auteur de ma naiſſance
Annonce ſa grandeur juſque dans le cercueil:
Le marbre de *Paros*, & l'airain, & l'or même,
Travaillés avec ſoin par les maîtres de l'art,
Du curieux étonnent le regard.
Ton père fut, dit-on, d'une indigence extrême;
Sous l'herbe de nos prés il repoſe humblement?...
Rien n'eſt plus vrai, dit l'autre, & ma joie en eſt grande.
Quand l'ange du trépas aux pieds du Tout-Puiſſant
Ordonnera que chaque mort attende
Le moment de ſe voir jugé;
Mon père, que rien n'embarraſſe,
Par l'Eternel interrogé,
De ſes foibles défauts ſans doute obtiendra grace;
Bien avant que du poids de cette énorme maſſe
Le vôtre ſe ſoit dégagé.

Digitized by Google

LE ROI MALADE.

Un Roi souffroit une douleur horrible,
Quoiqu'il eût vu cent Médecins,
Qui tous avoient promis un remède infaillible :
On eut recours aux Mages, aux Devins.
Ceux-ci, plus adroits & plus fins,
Pour se tirer d'intrigue, s'accorderent.
A demander le fiel de quelque adolescent
Qui sur son corps eût offert en naissant
Une marque bisarre & qu'ils imaginèrent.
Sans doute ils se flatoient, quelque peine qu'on prît,
Que le signe fatal désigné par écrit
N'existoit que dans leur idée.

L'espérance étoit mal fondée :
Le signe fut trouvé par d'odieux commis.
D'un père intéressé l'argent obtint le fils,
Qui portoit la marque donnée.

Voilà la victime amenée :
Pour l'égorger le poignard est tout prêt.
Qui dit Roi, dit un père ; & le nôtre, en effet,
Ne put du malheureux voir terminer la vie
Sans consulter auparavant
Et les Juges du temple & ceux de la patrie

Sur la répugnance qu'il ſent
A voir ſa ſanté rétablie
Par le trépas d'un innocent.

On délibére, on diſcute, on arrête
Que le ſalut d'un Monarque puiſſant
N'eſt pas trop payé d'une tête.
Le jugement fut lu devant l'adoleſcent,
Qui, loin de craindre la tempête,
Se mit à rire aux yeux du Prince languiſſant.

Le Roi veut ſavoir du jeune homme
D'où partoit ce rire imprévu :
Il le conjure, il le preſſe, il le ſomme
D'en dévoiler le motif inconnu.
Alors, d'un ton libre autant qu'ingénu,
Il fait au Roi cette réponſe ;
Le ſein d'un père a ſervi de tout temps
D'aſyle ſûr à ſes foibles enfans,
Et mon père aujourd'hui me vend & me renonce!
Protecteurs nés des malheureux,
Les Magiſtrats ſont faits pour ſa défenſe ;
Et moi qui n'ai commis, je crois, aucune offenſe,
Je ſuis l'objet d'un arrêt rigoureux!
Depuis que vous régnez ſur des ſujets heureux,
Vous n'avez puni que le crime ;
Et cependant, ſans vous aimer moins qu'eux,
Je vais être votre victime!...

Digitized by Google

Il faut en rire & se féliciter
D'abandonner le séjour de la terre;
Car dans les cieux, où je vais habiter;
Je n'aurai rien à redouter
Des Rois, des Juges, ni d'un père.

O mon fils! (s'écria le Roi)
Je vois la vie avec indifférence,
Si pour calmer les maux qui s'acharnent sur moi
Je dois immoler l'innocence.

Le jeune homme fut libre & chargé de bienfaits;
Le Roi souffrit avec moins de murmure,
Et puis fut, quelque temps après,
Guéri par la seule nature.

LE GOUVERNEUR.

HABILE en l'art d'élever des enfans;
Mohamed eut chez lui l'héritier de l'Empire.
Lui-même avoit deux fils, qu'en même temps
Avec le Prince il résolut d'instruire.
Ceux-ci devinrent très-savans:
C'étoit plaisir de les entendre,
Tandis que le Prince, à quinze ans;
Ne daignoit encor rien apprendre
Malgré les soins les plus constans.

Digitized by Google

Le Roi, chagrin de cette différence,
Soupçonna *Mohamed* de quelque négligence:
Car de penser qu'un Prince soit né sot,
C'est insolence toute pure;
N'ont-ils pas droit au meilleur lot
Des dons que répand la nature ?...
D'où provient donc ce succès inégal ?
Pourquoi les uns savent-ils tant de choses ?
Et pourquoi l'autre est-il instruit si mal ?
Je crois (dit *Mohamed*) en deviner les causes,
Une entr'autres ... Quoi ? ... La voici,
J'ai convaincu mes fils avec un soin extrême
Qu'ils dépendroient de tout le monde ici;
Mais votre fils étoit trop averti
Qu'il ne devoit dépendre un jour que de lui-même.

LA RETRAITE DE L'AMOUR.

Ode anacréontique à Mlle C......

Sous les traits d'un aimable enfant
L'amour déguisant sa malice,
Par ce dehors intéressant
Trompa plus d'un Berger novice.

Malgré son minois enfantin,
On reconnut le Dieu parjure :
Un air mocqueur, un ris malin,
Firent crier à l'imposture.

Digitized by Google

L'Amour s'en étant apperçu :
Que faire, dit-il en lui-même ?
Je ne puis rien étant connu :
Usons d'un autre stratagême.

Il vole à l'instant se loger
Dans les beaux yeux de mon *Ismène*.
Depuis ce jour, sur tout Berger,
Sa victoire est prompte & certaine.

Par M. . . . . de Beauvais.

MADRIGAL.

QUAND je sens, belle *Eglé*, que mon cœur est à vous,
Quand vos yeux captivent mon âme,
Je n'ose vous parler de l'ardeur qui l'enflamme,
Eglé : je crains votre courroux.

L'amour me défend de me taire,
Le respect m'étouffe la voix ;
Tous deux me prescrivent un choix
Que sans vous je ne saurois faire.

Par M. VITRY.

Digitized by Google

A L'AMOUR.

AVEC le jeune amant dont j'avois la tendreſſe,
J'eſpérois les plus heureux jours.
Il me quitte, l'ingrat & pour quelle maîtreſſe !....
Amour, pour me venger, fais qu'il l'aime toujours.

Par Madame DE....

EPITAPHE *de Mde la Marquiſe* DE...

ELLE jouit du ſort des bienheureux eſprits;
Celle pour qui nos cœurs ſoupirent & murmurent;
En quittant ce ſéjour de larmes & de cris,
Dans le ſein du Très-Haut les anges la reçurent.
C'eſt là qu'à chaque inſtant elle reçoit le prix
Des vertus dont les Cieux ici bas la pourvurent.
Paſſant, ſi tes regrets veulent ſe faire voir,
Ne pleures point ſa mort, la fin en eſt trop belle :
Pleure, mais ſeulement ſur l'affreux déſeſpoir
De ceux qu'elle laiſſe après elle !

Digitized by Google

CHANSON.

Sur l'air : *Le langage des yeux est d'un charmant usage.*

On croit voir sous vos traits la fille de
Latône (1);
Vous en avez, *Philis*, la taille & les appas.
Tout à mes yeux vous donne
Un air que les autres n'ont pas.

Quand vous formez par goût les pas de *Terp-sicore*, (2)
Tous les yeux sont charmés du plaisir de vous voir;
Mais votre voix encore
A sur les cœurs plus de pouvoir.

Votre cœur, dont vos yeux peignent la bien-faisance,
Votre esprit délié, comme l'est votre corps;
Font à l'indifférence
Ressentir les plus doux transports.

Mais, *Philis*, de l'amour qui vous prête ses armes;
Vous êtes seule au monde à fuir le sentiment;
C'est ternir tous vos charmes :
On n'est aimable qu'en aimant.

(1) *Diane*, Déesse de la chasse & des bois, célèbre par sa belle taille.
(2) Muse de la danse.

C v

Pourriez-vous redouter d'aimer un infidèle ?
Ah, que mon cœur est loin de cette trahison !
Si vous n'étiez que belle,
Vous auriez peut-être raison.

Avant que rien m'engage à quitter votre empire
Le Soleil cessera d'être l'astre des cieux :
J'entendrai plutôt dire
Que vous n'avez pas de beaux yeux.

Par M. DE LA FARGUE, des Académies Royales de Bordeaux, de Caën & de Lyon.

EPITRE A OLIMPE.

Sur son mariage avec un homme âgé & riche.

VOUS que j'aimai plus que le jour,
Et qui paroissiez obstinée
A me chérir sans nul retour,
Jeune *Olimpe !* enfin l'hymenée
L'a donc emporté sur l'amour !
Moins volage que prévoyante,
Légère par raisonnement,
Ingrate par discernement,
Et bien plus sage qu'inconstante,
Vous avez sçu vous affranchir

Digitized by Google

Du pouvoir de cette tendresse,
Dont l'illusion & l'ivresse
Vous aveugloient sur l'avenir?
Contre le ridicule hommage
D'un adorateur suranné
Votre cœur délicat, je gage,
Se sera d'abord mutiné;
Mais, graces au destin propice
Qui préparoit votre bonheur,
La raison avec votre cœur
Eut l'audace d'entrer en lice.
En une telle extrêmité,
Et près d'un pareil adversaire,
Olimpe, j'ai la vanité
De croire qu'elle eut fort à faire.
C'est bonheur qu'elle ait remporté
Une victoire si complette:
Pour mes plaisirs je la regrette;
Mais pour vous j'en suis enchanté.
Par un riche hymen qu'on projette
L'amour gueux, malgré sa fleurette,
Doit toujours être supplanté.
Dans votre nouvelle opulence
Eprouvez combien il est doux
De vivre avec magnificence
Autour d'un vieux, mais riche époux.
Des plaisirs d'une telle espèce
Savourez bien tout l'agrément:

Digitized by Google

La féche & ftérile tendreffe
Ne les vaut pas affûrément.
Fille que la fageffe infpire
Doit, bien que le cœur en foupire;
Donner pour eux, fans compliment,
Le goût mefquin du fentiment,
L'efprit & la délicateffe,
Les charmes & la gentilleffe
D'un plus jeune, mais pauvre amant.
En facrifiant au folide
Quelques frêles penchans de cœur
Dont un caprice, un rien décide,
Vous avez fçu, d'un vol rapide,
Vous élancer vers le bonheur.
Pour atteindre un but fi flateur,
L'hymen, qui vous fervit de guide;
Etoit un plus fûr conducteur
Que ce Dieu charmant & perfide,
Qui fut un temps votre vainqueur.
A qui porte une âme naïve
L'amour, de malice fourré,
Montre, d'un bonheur affûré,
La trop riante perfpective.
De ce point de vue ébloui,
Dans l'efpérance la plus vive;
On fe met en marche avec lui;
Mais bien rarement on arrive!
Vous l'éprouvâtes fort long-temps;

Par malheur je l'éprouve encore.
Naîtront-ils pour moi ces inſtans
Qui pour vous ſont à leur aurore,
Que vous goûtez & que j'attends
Sans qu'ils puiſſent peut-être éclore?
Envers vous l'hymen obligeant,
S'il ne file vos jours de ſoie,
Les file tous d'or & d'argent.
Ah! par une auſſi douce voie,
Si du Ciel enfin indulgent
La bonté ſur moi ſe déploie;
Je veux que l'amour indigent,
Envieux témoin de ma joie,
M'en félicite en enrageant.

Par M. MUGNEROT.

Digitized by Google

ABUSEY ET THAÏR.

APOLOGUE ORIENTAL.

DANS ce brillant hiver, où la jeune *Azélie*
De *Nourradin* son frère embellissoit la Cour,
Et d'un sexe enchanteur déployant le génie,
Partageoit son Empire & régnoit par l'amour;
Abusey disoit à son père :
Peut-il être à vingt ans un destin plus prospère ?
Est-il sur l'avenir un coup-d'œil plus flatteur ?
Favori de mon maître & l'amant de sa sœur,
Demain le Prince & moi nous allons à la chasse.
Tout cela, dit *Thaïr*, n'est qu'un éclair qui passe :
Défiez-vous, mon fils, de la faveur des grands,
Des beaux jours de l'hiver, des carresses des belles;
On peut en profiter, mais l'homme de bon sens,
S'il compte peu sur eux, compte encor moins sur elles.
Thaïr le savoit bien; c'étoit un courtisan.
Un orage imprévu fit manquer la partie;
Un caprice bientôt fit changer *Azélie*;
Et la belle à son tour fit changer le Sultan.

Par M. GUILLEMARD.

NE DÉSESPÉRONS JAMAIS DE RIEN.

ANECDOTE MODERNE.

APRÈS une victoire signalée, un Souverain digne de l'être visitoit le champ de bataille & faisoit donner des secours aux blessés qui respiroient encore; lorsqu'un homme, en habit de simple soldat, s'écria tout-à-coup, en se jettant à ses pieds : grand Roi ! daignez entendre un malheureux, que le désespoir encourage & force d'implorer votre justice.

Les gardes & les courtisans déja se mettoient en devoir d'écarter le suppliant; mais le Monarque aussi frappé de la singularité de l'aventure que de ce qu'il trouvoit de noble dans la physionomie de cet homme, lui ordonna de se lever & de lui dire franchement quel étoit l'objet de ses plaintes.

Seigneur, répliqua l'étranger, (d'un air à confirmer que sa condition étoit supérieure aux apparences) mes plaintes sont d'un genre à ne pouvoir être exposées en aussi peu de mots que cet instant semble me le prescrire... & sur-tout si publiquement.

Qu'on le conduiſe dans ma tente, dit le Monarque : à mon retour je l'entendrai.

Parlez, lui dit en entrant le Prince : nous ſommes ſeuls, ne craignez rien ſi vos plaintes ſont juſtes, & ſi vous m'en donnez la preuve.

Raſſuré par ces mots, l'étranger, après s'être incliné & recueilli quelques inſtans, comme pour commander à ſa douleur, lui dit en ſoupirant : Seigneur, vous voyez à vos pieds le plus malheureux des mortels & d'autant plus que je me vois forcé, après avoir quitté les drapeaux de mon Souverain, de venir demander juſtice à ſon plus mortel ennemi. Mais votre temps eſt précieux : laiſſons mes plaintes.

Mon nom, quoique connu & peut-être reſpecté dans ma patrie, n'eſt probablement pas aſſez célèbre pour être parvenu juſquà Votre Majeſté : mes ancêtres me l'ont tranſmis avec honneur, & je tâchois de le porter de même, lorſque l'ambition des Souverains porta juſques dans mon pays les horreurs de la guerre. Le devoir m'ordonnoit de la défendre, & j'eus lieu de m'en applaudir ; mais au milieu de mes ſuccès, j'éprouvai tout-à-coup que le bonheur & les plaiſirs n'ont qu'un inſtant que ſuivent des ſiécles de peines ! . . . L'étranger s'arrêta pour donner cours aux larmes

& aux ſanglots qui l'étouffoient ; puis il continua ainſi :

Lorſque vos troupes entrèrent dans mon pays, il y a environ ſix mois, ma mauvaiſe étoile voulut qu'un de leurs détachemens vînt s'établir dans mon château, où tout ce que j'avois de précieux tant de moi que de mes ancêtres, devint en un moment leur proie. C'eſt le moindre de mes regrets : je partageois la calamité générale. Hélas ! mes pleurs ont une cauſe bien plus chère !

L'hymen à peine avoit couronné tous mes vœux : la beauté de ma jeune épouſe eut le pouvoir d'impoſer du reſpect au plus licentieux de vos ſoldats. Nul d'entr'eux n'oſa porter ſur elle une main ſacrilége. Son chef, celui qui devoit la défendre, fut le ſeul dont elle eût à ſe plaindre ; le barbare, ſourd à ſes cris, touché ſeulement de ſes charmes, la fit, quoique mourante, enlever & conduire à ſon camp, où tout ce qu'elle a dû ſouffrir, ne ſauroit offrir à mes yeux que le tableau le plus horrible !

L'inſtant où j'en fus informé, me fit oublier tous mes devoirs ; je n'en connus plus qu'un. Je quittai mon ſervice ; je volai jour & nuit juſques chez moi, où après avoir recueilli juſqu'aux moindres circonſtances de ce cruel événement, l'idée que

Digitized by Google

mon épouse étoit peut-être encore vivante, ne m'en laissa plus d'autre que celle de chercher à la revoir, & de l'arracher à mon ennemi. Avec cet uniforme, je pénétrai jusques dans votre camp; je trompai vos Officiers mêmes, & j'appris enfin que celui que j'avois dévoué à ma vengeance, avoit été forcé dès l'instant de son retour de remettre sa proie au Général de votre armée.

Je sentis un rayon d'espoir; & quoique celui de pénétrer jusqu'à elle en fût alors presqu'interdit, je crus pourtant qu'un homme de ce nom, & honoré de votre estime, ne pouvoit qu'être vertueux. C'en fut assez pour me calmer au point de retourner au poste d'où l'amour & le désespoir m'avoient arraché.

Mon Général avoit quelques bontés pour moi; je lui fis part de mon malheur, & j'attendis avec la plus mortelle impatience le retour d'un trompette qu'il députa dans le moment au vôtre pour réclamer la Dame dont il lui envoyoit en même temps le signalement le plus clair & le plus détaillé.

Mais que devinrent mes espérances, en apprenant par la réponse de votre Général, qu'il ne se trouvoit dans son camp aucune femme qui ressemblât à celle que le mien réclamoit! Aveuglé par mon désespoir, rien ne m'eût empêché d'aller poignarder

le ravisseur, dût-il être à la tête de son armée, si l'idée que ma *Théodora* n'en seroit que d'autant plus exposée à d'autres horreurs, & peut-être sacrifiée à la vengeance de vos troupes, ne m'eût tout-à-coup retenu.

Le Ciel daigna sans doute m'éclairer: oui, lui seul m'inspira probablement le dessein de recourir à la justice d'un Monarque qui, tout ennemi qu'il est du mien, n'en est sans doute pas moins homme, & dès-là sensible aux maux de ses semblables.

Je repris mon déguisement; je fus reçu dans votre armée en qualité de déserteur, la nuit qui précéda votre victoire: j'y combattis pour vous, non pas contre les gens de mon pays (rien n'eût pu m'y résoudre), mais contre certains alliés que je crois n'être entrés dans cette guerre que pour des intérêts qui ne sont pas tout-à-fait les nôtres.

Telle est, grand Roi, ma déplorable histoire!... Je vous vois attendri... j'attends tout de votre justice.

Le Prince, après avoir entendu, sans l'interrompre, le récit de l'étranger: levez-vous, lui dit-il, & jugez par ceci du malheur des Souverains, toujours comptables des crimes de leurs sujets, comme si c'étoit peu de ne l'être déja que trop de

leurs propres foiblesses !... Je croyois mon Général aussi juste, aussi généreux que brave... Mais gardons-nous bien de le juger légèrement.

Allez, dit-il, (en appellant un Officier) qu'il vienne dès demain. S'il est coupable, il a perdu pour jamais mon estime; mais si l'on n'a voulu que le noircir indignement dans mon esprit, malheur à qui concerta cette intrigue !... Soldats, (s'écria-t-il alors) que l'on garde cet étranger. En attendant que la vérité s'éclaircisse, qu'il soit traité avec tous les égards que j'aime à croire qui lui sont dus.

Les ordres du Roi furent si ponctuellement exécutés, que le Général, arrivé le lendemain, & reçu comme de coutume par son Maître, après lui avoir rendu compte de la situation de son armée, fut conduit par ce Prince hors de sa tente, aux environs de laquelle on avoit placé l'étranger. Là ce Monarque, en continuant de parler au Général, lui dit : j'ai toujours desiré, vous le savez, que les sujets des Souverains qui m'ont forcé à cette guerre, fussent, autant que faire se pourroit, ou ménagés ou soulagés du poids des maux trop souvent nécessaires, qu'entraîne après lui ce fléau; qu'on épargnât sur-tout le foible; qu'on respectât les personnes âgées, les en-

ſans & les femmes. Quelle douleur pour moi d'avoir été mal obéi ! De voir la dévaſtion tracer les marches de mes troupes, & les clameurs des malheureux invoquer contre moi le Ciel ! . . Mais en négligeant de punir, je deviendrois le ſeul coupable. . . Qu'en dit le Général ?

Le ton & les regards du Roi inſpiroient la terreur & glaçoient tous les aſſiſtans.

Dites-moi donc, ajouta-t-il, (après un moment de ſilence, & en fixant de nouveau le Général) parlez, avouez, dis-je, & ſans détour, quel eſt le ſort d'une jeune & belle captive, qu'un de vos officiers a conduite dans votre camp le jour que vous entrâtes dans le pays que vous occupez encore, celle en un mot, que le Général ennemi vous fit en vain redemander, & dont j'ai lieu de craindre que vous n'ayez completté la ruine ?

Cette queſtion auſſi terrible qu'imprévue, intimida le Général au point qu'il reſta ſans parole. Le Roi, qui dans ſes yeux, liſoit ſon trouble : hâtez-vous de parler, (s'écria-t-il) ne tentez point d'ajouter par la ruſe à vos forfaits. Qu'avez-vous fait de cette femme ? Eſt-elle encore vivante ? En quels lieux la retenez-vous ?

Ah Sire ! (s'écria le Général, en tombant à ſes pieds) j'avoue, en gémiſſant

ma faute ; mais je ne puis soutenir vos regards. Faites-moi périr dans l'instant ; que mon trépas lave mon crime : mais ne m'accablez pas de ce courroux que je ne puis supporter plus long-temps.

Qu'est-elle devenue, encore un coup? Parlez.- Elle est en sûreté.- Où? -Dans ma tente, & toujours digne de l'époux qu'elle regrette. Tous mes efforts n'ont rien obtenu d'elle, & je l'aimois trop véritablement pour la contraindre. — Qu'on me l'amène dans l'instant ; sur-tout, qu'elle en ignore le motif : c'est à sa bouche seule à devoiler la vérité de tout ceci, & je n'en croirai qu'elle. En attendant, qu'on prenne soin de son époux : son infortune a trop de droit sur ma pitié.

Dès que cette Dame parut, le Monarque fut ébloui de l'éclat de ses charmes, & sentit naître en lui des mouvemens dont il avoit depuis long-temps perdu l'idée. Tout ce que la beauté la plus parfaite a de frappant, tout ce que la douceur & les grâces ont de touchant, d'intéressant dans les yeux & dans le maintien ; tout ce que le sexe en un mot peut rassembler d'attraits unis à la fraîcheur de la jeunesse, l'émurent assez pour éprouver que tout son héroïsme étoit trop foible en cet instant pour lui faire oublier qu'il étoit hom-

Digitized by Google

me, & pour étouffer la pitié qu'il sentit naître dans son cœur tant pour l'époux que pour l'amant d'un objet si bien fait pour plaire.

Il l'admira quelque temps en silence; puis revenant tout à lui-même, & d'un ton fait pour rassurer la tremblante *Théodora* : Madame, (lui dit-il) je vous ai fait venir ici, pour savoir de vous-même comment vous fûtes enlevée & conduite dans le camp du Général de mon armée, & la façon dont il vous a traitée depuis l'instant qu'il vous rendit sa prisonnière. Si vous avez à vous plaindre de lui, si quelque ombre de violence a pu blesser votre délicatesse, & ce qu'on doit à votre sexe: parlez, Madame, avec pleine assurance, avec la certitude d'être crue & vengée par un Roi qui se croiroit indigne de ce titre s'il étoit moins sensible à vos malheurs.

Grand Roi! (lui dit la Dame en soupirant) quoique le bruit de vos rares vertus ait pénérré plus d'une fois jusques dans ma retraite, je n'aurois pas (je vous l'avoue) imaginé que votre Majesté daignât descendre jusqu'à moi, bien moins encore s'occuper des détails de mon infortune!... Mais je sens vos bontés, comme le prix de vos momens, & mon histoire n'est pas longue. Je fus arrachée de chez

moi par un Officier de votre armée; il me conduisit jusqu'au camp, où je n'eus à me défendre que de la bassesse de ses offres. Le Ciel daigna m'entendre. Votre Général informé de ce que ma situation avoit d'affreux, me sauva de ces humiliations. Depuis ce jour, je n'eus à me plaindre de rien que des maux que la guerre entraîne, de me voir enlevée à un époux que j'aime, dont je pleurerai long-temps la perte, & de me croire peut-être pour toujours au pouvoir de mes ennemis. Un torrent de larmes l'empêcha de poursuivre; & le Prince, en la relevant, lui dit: depuis quel temps, Madame, avez-vous perdu votre époux, & quelle preuve avez-vous de sa mort?

Hélas, Seigneur! à l'instant même où votre Général daigna me soustraire aux violences dont j'étois menacée, mon premier soin, dès qu'il me l'eut permis, fut d'informer par écrit mon époux de tout ce que j'avois souffert, de l'asyle où je gémissois, & des secours que j'attendois de lui. Mais ces avis réitérés ont toujours été sans réponse. Cette incertitude étoit pour moi pire que la mort même; mon désespoir étoit si grand, qu'il toucha votre Général au point qu'il écrivit à celui de notre armée, dont la réponse fut

que

Digitized by Google

que mon époux, le lendemain de mon enlévement, avoit été tué dans un détachement qu'il commandoit... Jugez, Seigneur, si je croyois devoir envier son sort!

Je me flatte, Madame, que vos douleurs n'ont aucuns motifs étrangers à cette perte, & que mon Général — Je n'ai, Seigneur, qu'à me louer de ses égards pour moi : ses attentions & ses soins ont surpassé mes espérances. Mais rien ne m'attache plus à la vie ; & tout ce que j'attends de vos bontés, c'est une escorte qui puisse me conduire en sureté dans le plus prochain monastère, où loin du Général & de quiconque m'a connue, je puisse, en pleurant mon époux, finir mes déplorables jours.

Croyez, Madame, (lui dit le Roi) que mes vœux sont de vous rendre heureuse ... Mais pourquoi cette mention particulière du Général dans le souhait que vous formez de vivre désormais inconnue au reste du monde ? Soyez, de grace, plus sincère... auroit-il abusé de son pouvoir ? Seriez-vous assez généreuse pour vous résoudre à me cacher des attentats. - Non, Sire ! non ! Vous interpréteriez sinistrement ce qui dans lui ne fut qu'une foiblesse involontaire... C'est malgré lui, sans doute, qu'il m'aimoit : mais sa tendresse, ainsi que son respect ne se sont jamais démentis ; ses pro-

positions n'ont jamais été qu'honorables.

Mais, Seigneur, mon époux, mon époux seul, tout mort qu'il est, sera toujours l'idôle de mon cœur!

Rassurez-vous, consolez-vous, Madame; des vertus telles que les vôtres, doivent toucher, doivent intéresser particulièrement le Ciel; vous pourriez encore être heureuse autant que vous le méritez; votre mari pourroit n'être point mort: dans la confusion, dans les désordres que produit la guerre, il arrive journellement des événemens plus étranges. Que de personnes ont été crues vivantes, & qui depuis long-temps ne l'étoient plus! Combien d'autres que l'on crut mortes, sont venues tout-à-coup démentir les bruits semés de leur trépas! - Ah, Sire! ah, Dieu! que voulez-vous me faire entendre?.... Vous feriez-vous un jeu de mon malheur?... Non! vous ne parlez pas en vain... Non! votre ame m'est trop connue... Votre propos, vos yeux ont ranimé mes espérances: faudra t-il périr avec elles? Ne - cessez jamais d'espérer, Madame!... Je vais vous envoyer quelqu'un que vous en croirez mieux que moi.

Le Monarque, en disant ces mots, sortit de sa tente, & s'adressant à l'époux dont tout marquoit l'impatience & les terreurs:

Digitized by Google

allez (lui dit-il) entrez ici, & jugez par vous-même de ce que réserve le Ciel aux vertus qui lui plaisent. Entrez, seul, dis je. Les transports d'âmes comme les vôtres, dans des momens tels que ceux-ci, ne sont pas faits pour être ou interrompus ou gênés, par des témoins peu faits pour en jouir & pour en sentir les délices.

Et s'adressant ensuite au Général : j'ai tremblé pour vous, mon ami ! mais votre procès est jugé. Vous avez été foible ; c'est le partage de l'humanité. L'objet, d'ailleurs, justifioit votre foiblesse ; mais vous n'avez pas cessé d'être noble & d'agir en conséquence. C'est un bonheur dont je me félicite ainsi que vous : car, tout cher que vous m'êtes, & probablement le serez toujours, tout votre sang, je vous le jure, eût à peine expié ce crime. Mais craignez, mon ami, d'accorder trop à cette dangereuse passion. Sa violence énerve l'âme & la détourne par degrés de l'amour des vertus qui peuvent seules l'ennoblir. L'exemple en est devant vos yeux. Voyez jusqu'où l'amour trop écouté a pu porter cet illustre & malheureux époux ; pour l'aveugler au point, non-seulement d'abandonner les drapeaux de son maître, mais de servir ses ennemis en combattant pour nous malgré lui-même !... A l'avenir, songez donc

à le craindre. Songez, ſur-tout, qu'il eſt peu fait pour le cœur d'un Soldat.

Le Général, hors d'état de répondre, embraſſoit les genoux du Roi, & cherchoit à lui cacher ſes pleurs. — Je vous entens (lui dit en ſouriant le Prince), vous n'êtes pas encore guéri ; mais je vous prépare de quoi faire diverſion aux ſentimens qui vous occupent. Retournez dans l'inſtant à votre armée.... Vous recevrez bientôt mes ordres.

Le Général ſe retira, & le Roi, en s'adreſſant aux Courtiſans qui l'entouroient : un être ſans défaut (leur dit-il) ne ſeroit pas un homme. Le plus parfait d'entre eux eſt celui qui en a le moins ; & l'indulgence eſt due à la foibleſſe, quand la tentation eſt au-deſſus des forces ordinaires de l'humanité.

Dans cet inſtant les deux époux, proſternés aux pieds du Monarque, les baignoient des pleurs de leur reconnoiſſance. Levez-vous (leur dit-il), & ſoyez heureux l'un par l'autre.... Je vous ai réunis, & ſuis prêt à vous accorder tout ce que vous croirez pouvoir encore me demander avec juſtice.

O le meilleur des Rois ! (s'écria l'époux) mon âme eſt ſatisfaite. Je ne demande rien aux Cieux que de récompenſer

Digitized by Google

comme il le doit la bonté d'un Monarque aussi juste que sensible.

Mais je ne dois point oublier (répliqua le Prince) que vos terres sont dévastées, votre château brûlé par mes Soldats. J'ignore à quoi peuvent monter ces pertes.... Prenez ceci (leur dit-il, en leur montrant une très-large bourse remplie d'or), & si ce n'est assez pour suffire à les réparer, priez pour que la guerre cesse, & n'oubliez pas que parmi les Rois vous avez un ami. *D. L. P.*

LE mot de la première énigme du Mercure du mois d'Août est *la quenouille*. Celui de la seconde est *la toise*. Celui du premier logogryphe est l'*œuf*, dans lequel on trouve *feu*, & les *o* de l'Avent. Celui du second est *garde*, où il y a *rage*, *grade*, *âge*, *Agde*, *gare*, *rade*, *gar*, *égard*, *re*.

Digitized by Google

ENIGME.

QUOIQUE je sois d'une mince structure,
Et que par l'art mon corps soit inventé,
Graces à ma dextérité,
Très-souvent j'aide à la nature;
Mais il faut que la propreté
En toute occasion me serve de parure,
Sans quoi ce que j'aurois pour elle exécuté
Prendroit une étrange figure.
Mais Dieu vous garde néanmoins
Que de moi vous fassiez usage;
Car quand il faut recourir à mes soins,
C'est toujours un mauvais présage.

Par M. FABRE, en Languedoc.

AUTRE.

J'AI pris naissance sur la terre,
Mais mon corps, fait pour un autre élément,
Perçant jusqu'au séjour qu'habite le tonnerre,
Semble toucher au firmament.
Tandis qu'ainsi je ne m'occupe
Qu'à m'élever jusques aux cieux,
Presque toujours je suis la dupe

Digitized by Google

De mon espoir audacieux;
Car, cédant à ma destinée,
Je deviens le jouet des hommes & du temps,
Et par ma chûte inopinée,
Je ressemble à beaucoup de gens.

Par le même.

A PHRYNÉ.

LOGOGRYPHE.

SANS moi, blonde *Phryné*, seriez-vous aussi belle,
Aussi sûre du moins de plaire & d'enflammer?
J'égaye vos attraits, je sais les animer;
Mais savez-vous comme on m'appelle?
Le voici : j'ai sept pieds; vous pourrez aisément
Y trouver un métal précieux & charmant;
Un oiseau grand nageur; une fleur agréable;
Ce que ronge un chien sous la table;
Le premier de l'Etat à qui l'on fait la cour;
Le temps sombre qui baisse & termine le jour;
Un chemin par la ville : est-ce trop de mystère?
Coupez-moi sans pitié les trois pieds de derrière,
Et mettez-moi la tête par en bas,
J'épouvante les lieux où naissent les frimats.

DAUVIGNY DE M. à Anneau.

Digitized by Google

AUTRE.

Autrefois, cher Lecteur, on craignoit ma
puiſſance,
Sur-tout parmi les ignorans.
Tranſpoſe un de mes pieds avec intelligence,
Et je t'offre ſoudain ce qui plaît aux enfans.

AUTRE.

Je ſuis de prime abord membre du corps hu-
main,
Tranche-moi tête & queuë, alors je deviens
Saint.

Digitized by Google

Digitized by Google

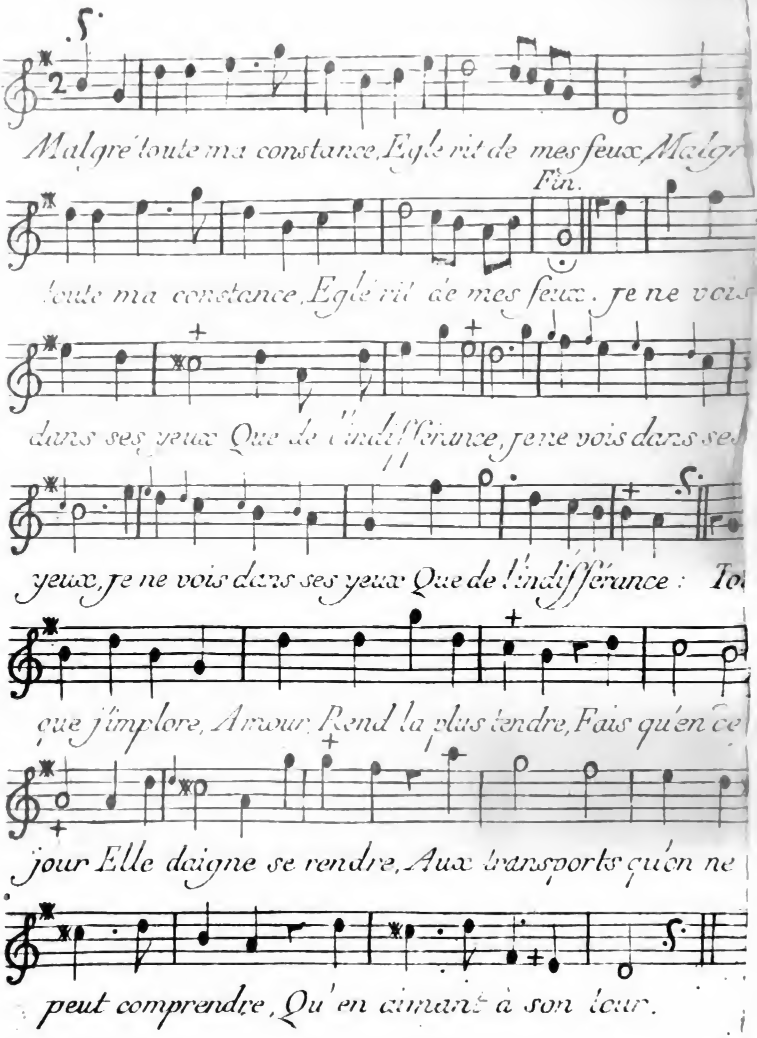

Digitized by Google

INVOCATION A L'AMOUR.

MUSETTE.

MALGRÉ toute ma conſtance,
Eglé rit de mes feux.
Je ne vois dans ſes yeux
Que de l'indifférence.

Toi, que j'implore, Amour,
Rends la plus tendre.
Fais qu'en ce jour
Elle daigne ſe rendre
Aux tranſports qu'on ne peut comprendre
Qu'en aimant à ſon tour!

Paroles de M. LAGACHE, fils;
Muſique de M. DES....

Digitized by Google

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE Naturelle, générale & particulière, avec la description du Cabinet du Roi. Tomes XII & XIII. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LXV.

CES deux volumes de l'Histoire Naturelle qui viennent de paroître en même temps, & qui se distribuent chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Françoise, sont une preuve de l'empressement des Auteurs à répondre à l'impatience du Public : on leur doit en même temps la justice de convenir que l'immensité du travail qu'ils se sont proposé ne fait que redoubler leur activité sans rien diminuer de leur exactitude.

Comme le mérite de cet ouvrage est connu de toute l'Europe, nous ne chercherons point à picquer la curiosité de nos Lecteurs par des extraits dont les matières, qui en sont l'objet, sont peu susceptibles.

Digitized by Google

Nous nous ferions même bornés à ce simple avertissement, sans les discours d'un genre dont nous n'avions pas encore de modèle, que l'on trouve à la tête de chacun de ces volumes, & qui sont intitulés : *de la nature, première & seconde vues.*

Le génie de M. *de Buffon*, trop longtemps captivé par la contrainte de la méthode, a pris un nouvel essor dans ces morceaux philosophiques, essor heureux, par lequel il atteint à ce qu'ont de plus élevé les connoissances humaines. Ceux qu'une vue trop foible pourroit empêcher de le suivre appercevront du moins dans les points dont il part les routes les plus sûres pour conduire à la vérité. Quant aux Lecteurs initiés dans les hautes sciences, ils reconnoîtront l'avantage qu'a cet habile Observateur sur tous ceux qui l'ont précédé par l'élévation d'esprit qui lui fait voir tout en grand, & par l'heureux talent de peindre tout ce qu'il voit & comme il le voit. C'est ainsi qu'après avoir par la force de son imagination pénétré dans ce que la nature a de plus profond, il éclaire ce qu'elle a de plus caché du flambeau de la philosophie.

Ces matières, si abstraites, & qui de tout temps ont exercé les esprits du premier ordre, n'avoient peut-être pas encore été

Digitized by Google

traitées avec une pareille clarté en quelque langue que ce ſoit, & jamais dans la notre, avec l'éloquence particulière à M. *de Buffon*, éloquence qui conſiſte moins dans les mots que dans les choſes, c'eſt-à-dire, dans la connoiſſance la plus approfondie des ſujets ſur leſquels il écrit & dans la force & la vérité des images qui lui ſont familières, & qui font trouver dans ſes ouvrages autant de charme que d'inſtruction. Le ſtyle de la proſe eſt tellement élevé qu'on n'y trouve rien d'étranger dans celui de la plus haute poéſie, qu'il ſe permet quelquefois, & qui ne paroît alors que l'expreſſion naturelle de la richeſſe, de la beauté & de la force de ſes idées. C'eſt ce dont il eſt aiſé de ſe convaincre par la lecture des diſcours dont nous parlons. On n'y apperçoit pas les recherches de l'art, on y voit par-tout l'impulſion du génie ; c'eſt là ce qui fait qu'il y plaît autant qu'il étonne, ſous quelque forme qu'il s'y montre. On ne ſait lequel admirer le plus le Peintre ou le Philoſophe dans ces ſavans tableaux que la première & la ſeconde vue ſur la nature font paſſer ſucceſſivement ſous nos yeux. C'eſt le ſpectacle de l'univers entier dont cet illuſtre Académicien expoſe & fait ſentir partout la majeſté. Où peut-on déployer en

effet plus convenablement toutes les richesses de l'éloquence que dans l'explication de ces premieres loix, qui annoncent la sagesse de l'Être souverain qui en est l'auteur, & qui opèrent les merveilles dont le Physicien doit rendre compte. L'admiration qu'elles inspirent ne peut manquer de s'échauffer & d'étendre l'imagination de quiconque est capable de les bien concevoir : le style alors suit la pensée ; la grandeur des idées entraîne celle de l'expression. De-là résulte dans le discours cette sublimité qui a mérité à *Platon* le titre de *divin*, & dont on trouve des traits si frappans dans ceux de M. *de Buffon*. Telle a toujours été la manière des anciens philosophes lorsqu'ils ont agité ces grandes questions de physique qu'on ne peut expliquer sans remonter à la première cause. Ces maîtres dans l'art de penser n'excelloient pas moins dans celui de la parole. *Cicéron*, si excellent juge de l'un & l'autre, ne se borne pas à louer leur éloquence ; quoique différente de celle du barreau, il avoue lui-même que s'il est orateur, il en a moins l'obligation aux leçons des Rhéteurs qu'aux exercices du portique. Il s'appuie encore de l'autorité de *Socrate*, qui, dans le *Phédre* de *Platon*, dit que *Périclès* n'a surpassé les orateurs de son temps que pour

avoir souvent entendu discourir le Physicien *Anaxagoras*. Il est même probable, ajoute *Cicéron*, que *Démosthène* n'est pas moins redevable de sa prééminence aux fréquens entretiens que, comme on l'apprend par ses lettres, il a eus avec *Platon*. Qu'il nous soit permis de remarquer, en faveur des jeunes gens qui aspirent à se distinguer dans l'art oratoire, que de tous les Philosophes modernes, M. *de Buffon* est celui dont les ouvrages peuvent le plus contribuer à les y perfectionner. Indépendamment des grandes idées qu'ils pourront y puiser, ils y trouveront continuellement des exemples du genre d'éloquence dont il a donné des leçons dans son discours de réception à l'Académie Françoise. Nous ne craignons pas de l'avancer, notre langue a dans ses écrits un degré de force & un ton de dignité que ne pouvoient soupçonner jusqu'ici ceux qui n'étoient pas faits pour y atteindre. Le début de son premier discours, que nous allons rapporter, nous en paroît une preuve suffisante.

DE LA NATURE.

Première vue.

« La nature est le systême des loix éta-
» blies par le Créateur pour l'existence des

» choses & pour la succession des êtres.
» La nature n'est point une chose, car cette
» chose seroit tout : la nature n'est point
» un être, car cet être seroit Dieu ; mais
» on peut la considérer comme une puis-
» sance vive, immense, qui embrasse tout,
» qui anime tout, & qui, subordonnée à
» celle du premier Être, n'a commencé
» d'agir que par son ordre, & n'agit encore
» que par son concours ou son consente-
» ment. Cette puissance est de la puissance
» divine la partie qui se manifeste ; c'est
» en même temps la cause & l'effet, le
» mode & la substance, le dessein &
» l'ouvrage : bien différente de l'art hu-
» main, dont les productions ne sont que
» des ouvrages morts, la nature est elle-
» même un ouvrage perpétuellement vi-
» vant, un ouvrier sans cesse actif, qui
» sait tout employer, qui, travaillant d'a-
» près soi-même, toujours sur le même
» fonds, bien loin de l'épuiser, le rend
» inépuisable : le temps, l'espace & la
» matière sont ses moyens, l'univers son
» objet, le mouvement & la vie son but ».

Materies illa, fuit Physici, de quâ dixit, ornatus Verò ipse verborum, oratoris putandus est.

De Orat. lib. I.

LETTRE de BIBLIS à CAUNUS, son frère, précédée d'une lettre à l'Auteur ; par M. BLIN DE SAINMORE. A Paris, de l'Imprimerie de SÉBASTIEN JORRY, rue & vis-à-vis la Comédie Françoise, au grand Monarque & aux cigognes. M. DCC. LXV. avec permission.

RIEN de plus important dans une héroïde que de bien choisir la situation dans laquelle on suppose le personnage qu'on fait parler. Plus cette situation sera embarassante, désespérée, terrible, plus elle jettera d'intérêt sur l'ouvrage. Que quelqu'un, après avoir essuyé des longs malheurs en envoie les détails à un ami qui les ignore : ce qu'il écrit peut être touchant, mais ce sont toujours des narrations ; l'intérêt de curiosité est l'interêt dominant, & l'on ne craint rien pour le héros que l'on fait être hors de danger, & qui raconte tranquillement ses aventures. Mais qu'une femme dévorée d'une passion forte & involontaire, s'adresse à celui qui en est l'objet ; qu'elle lui rappelle l'abyme affreux où elle s'est précipitée ; qu'elle s'ef-

force de le toucher, de l'émouvoir par la peinture des mouvemens tumultueux qui l'agitent : alors l'intérêt eſt plus vif, l'action eſt préſente ; elle ſe paſſe dans le cœur du principal perſonnage ; il eſt dans le moment de la paſſion, & il l'exhale toute entière dans ſes diſcours.

Ainſi le haſard jette entre les mains d'*Abailard* une lettre de ſa maîtreſſe ; l'aſpect de ces caractères chéris ranime toute la violence de ſa paſſion ; ſes tranſports renaiſſent ; ſon ſang bouillonne ; il veut revoir ſon amante ; mais il ſe reſouvient de ſon état ; il eſt confus & il brûle encore d'amour : voilà l'inſtant où il doit écrire à *Héloïſe*. Si *Caton* écrit à *Céſar*, ce doit être lorſqu'il va ſe déchirer les entrailles ; & ſi l'on veut faire parler le malheureux Charles I. ce doit être lorſqu'il va périr ſur l'échafaut.

M. *Blain de Sainmore* a ſenti combien il eſt eſſentiel de placer ſon héros dans une poſition avantageuſe, & qui développe toute l'agitation de ſon cœur. *Biblis* a conçu pour ſon frère une paſſion criminelle, & croit ne l'aimer que par devoir ; elle ſe livre aux tranſports les plus effrénés, reconnoît ſon crime & en fait l'aveu ; *Caunus* effrayé s'enfuit des lieux qu'elle habite ; il s'embarque pour des contrées éloignées, ſa

sœur apprend sa fuite, & veut le suivre; mais le Ciel souléve contr'elle la fureur des vents & des flots, & elle est forcée d'abandonner son dessein : voilà la situation que l'auteur a saisie & le moment où *Bilis* écrit à son frère.

Nous allons citer quelques morceaux de cette héroïde. Parmi les ouvrages de ce genre, il n'en est point où la passion ait un caractère plus impétueux, où elle produise de plus grands combats dans le cœur qu'elle tourmente, & où elle soit rendue d'une manière plus énergique.

L'Auteur peint dans ses vers la fuite de *Caunus*.

J'arrive ; à ton aspect je demeure éperdue :
La honte devant toi me fait baisser la vue ;
Je te vois ; quel spectacle effroyable à mes yeux !
Frémir, lancer sur moi des regards furieux,
T'échapper de mes bras, fuir & voler sur l'onde.
Tout mon cœur est frappé d'une douleur profonde,
Je succombe... Ma voix se perd dans les sanglots,
Et mon âme avec toi semble errer sur les flots.
Je te dirai bien plus : sans toi ne pouvant vivre,
Biblis au gré des mers se résout à te suivre ;
Sur un vaisseau léger je m'embarque à mon tour.
Nous partons ; à l'instant je vois pâlir le jour;
Les vents impétueux sont déchaînés sur l'onde;

La mer en bouillonnant mugit, la foudre gronde,
Les vagues à grands bruits ſe heurtent dans les
airs,
Et la flamme des cieux ſemble embraſer les
mers.
Tremblante, je deſcens..... Tout ſe tait ; le
zéphire
Sur les flots appaiſés reprend un doux empire,
Et le char éclatant du Dieu brûlant des jours
Dans des plaines d'azur roule & pourſuit ſon cours.
Mais cette paix rendue à la mer irritée,
Hélas ! eſt encor loin de mon âme agitée....

Cette tirade eſt de la plus grande beauté, & ſur-tout les deux derniers vers. M. *Blin de Sainmore* excelle preſque toujours à exprimer ces retours d'une paſſion qui ſe replie en cent manières différentes, ces ſentimens contraſtés, ces flux & reflux de remords & d'amour qui ſe ſuccédent ſans ceſſe, & ſe repouſſent les uns les autres.

Viens, s'écrie *Biblis*,
Viens, cher *Caunus*, ſuis-moi ; que crains-tu
dans ces lieux ?
En conſolant ſa ſœur, offenſe-t-on les Dieux ?
Viens ; aux feux de l'amour *Caunus* inacceſſible
Doit du moins par pitié n'être pas inflexible ;

Mon frère, ouvre ton cœur au nom de la pitié :
Non, ce n'eſt plus l'amour, c'eſt la ſeule amitié
Par la voix de ta ſœur, hélas ! qui t'en conjure....
Es-tu donc inſenſible au crì de la nature ?
Mais, non,... Ne m'en crois pas : va, ce n'eſt qu'un détour,
Qu'un prétexte ſubtil inventé par l'amour ;
L'amour eſt le ſeul Dieu que ma foibleſſe implore ;
Ma bouche envain l'abjure..... Et mon cœur brûle encore ;
Fuis. . . . .
. . . .
Mais, hélas ! cher objet de ma flamme inſenſée,
Que ces triſtes conſeils ſont loin de ma penſée !
Tu ne les ſuis que trop, & je n'ai pas beſoin
D'exciter dans ton cœur un ſi funeſte ſoin.

O vous, continue cette malheureuſe Princeſſe, vous qui avez allumé les flammes de l'inceſte dans mon cœur, éclairciſſez mes doutes. Si cette paſſion eſt criminelle, d'où vient donc que je crains d'en triompher ? & ſi ce penchant eſt un préſent de la nature, pourquoi le remords vient-il à chaque inſtant corrompre mon bonheur.

Brûler, fuir, deſirer, pleurer, feindre, gémir,
Me livrer à mes feux, les déteſter, frémir,
Voir de *Caunus* abſent croître l'indifférence,
Combattre ſans triomphe, aimer ſans eſpérance,

Digitized by Google

Et voilà donc, grands Dieux, ces crimes dont l'horreur
Contre moi dans ce jour arme votre fureur!
C'eſt donc pour ces forfaits, Juges impitoyables,
Qu'on prépare aux enfers des tourmens effroyables?
Eh bien! ſi le devoir doit diriger nos pas,
Si la ſeule innocence a pour vous des appas,
Donnez donc, pour dompter le ſort qui nous opprime,
Plus de force aux humains, ou moins d'attraits au crime.
Je veux briſer mes fers; mais mon cœur étonné
Dans les piéges qu'il fuit ſe retrouve enchaîné.
La vertu, cependant, règne encor ſur mon âme,
La trouble quelquefois, mais n'éteint pas ma flamme.
Semblable à ce flambeau, qui dans l'ombre apporté,
D'un ſombre & vaſte lieu combat l'obſcurité,
Et qui, ſans éclairer cette nuit ténébreuſe,
Jette un jour effrayant qui la rend plus affreuſe:
C'eſt ainſi qu'en mon cœur le remords combattu,
Sans étouffer l'amour, fait gémir la vertu.

Cette comparaiſon nous a paru remarquable; elle eſt abſolument neuve, & elle forme la plus belle image.

Biblis ſe laiſſe encore égarer par la fu-

reur de ſon amour. Ah, s'écrie t-elle, ces Dieux qui nous puniſſent & que nous adorons, n'ont-ils jamais eu des deſſeins criminels ? Les a-ton jamais vu étouffer ces deſirs dans leurcœur ?

Malheureuſe! où m'égare une ardeur téméraire?...
. . . .
Ah ! ſi ſur moi la foudre eſt ſi lente à partir,
C'eſt donc pour me donner le temps du repentir !
Eh bien ! je vais ſur moi faire un effort ſuprême,
Me vaincre, & s'il ſe peut, oubliant ce que j'aime,
Déſarmer le courroux des Dieux & de *Vénus*. ...
Qui ? moi ! vaincre mes feux, ne plus aimer *Caunus !*
Ah ! le puis-je ? grands Dieux ! .... Toujours tyranniſée
Du feu le plus ardent mon âme eſt embraſée.
Cher *Caunus*, dût le Ciel éclater contre moi,
Tout mon ſang, tout mon cœur, *Biblis* eſt toute à toi.
Oui, je languis, je brûle.... Ah ! quelle eſt ma miſère ?
Je brûle pour *Caunus*. .... Et *Caunus* eſt mon frère !

Cette héroïde eſt pleine de morceaux frappés avec la même vigueur. Si l'auteur

Digitized by Google

ſe deſtine à la tragédie, & qu'il faſſe parler & agir ſes héros avec la même vérité & la même force, il peut eſpérer les ſuccès les plus flatteurs. Il lui échappe quelques négligences, mais elles ſont peu fréquentes ; quoique vif & rapide, ſon ſtyle eſt brillant & harmonieux, il poſſéde ſur-tout l'art de bien couper ſes vers : art plus rare & plus difficile qu'on ne l'imagine communément.

Comme la Mythologie a fourni le ſujet de cet ouvrage, il étoit ſuſceptible de tous les ornemens de la poéſie. M. *Blin de Sainmore* les a diſtribués avec choix dans les morceaux où la paſſion eſt la plus tranquille.

En voici un ſur-tout qui doit faire honneur à ſon imagination.

Hélas ! depuis l'inſtant que tu quittas ces lieux,
Ce n'eſt plus ce ſéjour ſi flatteur à mes yeux,
Où le tendre zéphir, d'une aîle careſſante,
Voloit en ſe jouant ſur la roſe naiſſante ;
Où le myrthe amoureux s'élevoit en berceaux,
Où l'ombre des tilleuls & le chant des oiſeaux
Aux cœurs indifférens inſpiroient la tendreſſe,
Où fuyoit ſur des fleurs une onde enchantereſſe ;
Cet aſyle, autrefois le temple de l'amour,
N'eſt plus que du trépas le funeſte ſéjour :

Là, parmi des rochers & des cyprès funèbres
La couleuvre en sifflant rampe dans les ténébres,
Les roseaux agités par le souffle des vents,
Semblent pousser au loin de longs gémissemens;
Là, du midi brûlant l'haleine dévorante,
Vient sécher de nos prés la verdure mourante,
Et la foudre qui gronde au milieu des éclairs
Répond au bruit des vents déchaînés dans les airs.

L'héroïde de *Biblis* est précédée d'un avertissement & d'une lettre * adressée à l'Auteur par un de ses amis, & elle est ornée de gravures dessinées & exécutées par les plus fameux artistes. L'estampe, qui est de M. *Gravelot* est de la plus riche composition & offre aux yeux le tableau le plus frappant; elle a été très-bien gravée par M. *Aliamet*.

La vignette qui est de M. *Eisen*, présente une allégorie aussi heureuse que fortement imaginée. C'est le remords qui, avec des aîles de chauve-souris & un fouet de serpent à la main poursuit un amour effrayé; un de ces serpens qui s'est séparé des autres, s'est attaché à son cœur, & l'amour fait des efforts pour l'en arracher avec l'expression de la plus vive douleur.

M. *Blin de Sainmore* se propose de faire reparoître sous la même forme & avec

* Cette lettre est très-bien écrite.

les

Digitized by Google

les plus belles estampes les trois autres héroïdes dont il est auteur ; & il y a lieu de présumer que le Public qui les a déja accueillies si favorablement sans le secours de la gravure, ne verra pas avec moins de plaisir ces nouvelles éditions.

VIES des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux & des monumens les plus authentiques, avec des notes historiques & critiques. Ouvrage traduit de l'anglois. Tome III. A Ville-Franche de Rouergue, chez PIERRE VEDEILHIÉ, *Libraire-Imprimeur ; & à Paris, chez* BARBOU, *rue des Mathurins :* 1765 ; *in-8°.*

C'EST avec plaisir que nous annonçons le troisiéme volume d'un ouvrage auquel nous donnâmes des éloges en annonçant le deuxieme, (au mois de Janvier dernier, volume I.) Nous ne répéterons pas ce que nous en disions alors ; il suffit de faire remarquer que le jugement que nous en avons porté, est celui de tous les

Digitized by Google

connoiſſeurs, & qu'il n'eſt démenti par perſonne. Il nous ſeroit actuellement très-aiſé de nommer un grand nombre d'Evêques qui ont fait pour eux & pour leurs ſéminaires l'acquiſition de cet ouvrage, qu'ils ont lu avec la plus grande ſatisfaction, & dont ils recommandent fortement la lecture, comme d'un livre auſſi inſtructif qu'édifiant : auſſi ſe répand-il de plus en plus. Cet accueil favorable doit encourager les deux Auteurs, dont on ne peut trop louer le travail & le zèle, à mettre le Public en état de jouir promptement du fruit de leurs veilles. Les deux premiers volumes de ces *Vies des Peres* viennent d'être traduits en eſpagnol ſur cette édition françoiſe : ils ſont actuellement ſous preſſe à Madrid.

ANNONCES DE LIVRES.

TABLE générale des piéces contenues dans les 108 vol. du *Choix*, des *Mercures* & des *Journaux*, rangées par ordre des matières & des volumes, avec un catalogue par ordre chronologique de tous les ouvrages périodiques qui ont paru juſqu'à ce jour; prix 36 ſols broché. A Paris, chez *Bau-*

che, Libraire, quai & attenant les Augustins, à l'image Ste Genevieve, 1765.

Nous parlerons de cette table nécessaire & bien faite dans le premier Mercure.

DICTIONNAIRE Géographique, Portatif de la France, où l'on donne une connoissance exacte des Provinces, Gouvernemens, Villes, Bourgs, Villages, Fleuves, Rivières, Abbayes, &c. qu'il y a dans ce Royaume, avec le nom des Bureaux de Poste auxquels il faut adresser les letttres, pour les faire parvenir à tous les lieux de la France & dans les pays étrangers. 4 vol. *in*-8°. Prix 16 liv. relié. A Paris, chez *Bauche*, quai des Augustins, 1765.

Ce Dictionnaire est utile, bien fait, & paroit exact.

DESCRIPTION de Paris & de ses environs, par M. *Piganiol de la Force*, nouvelle édition revue, & considérablement augmentée de tous les nouveaux édifices, monumens, &c. 10 vol. *in*-12, avec beaucoup de figures; prix 30 liv. relié, chez le même Libraire.

DICTIONNAIRE Portatif de mythologie pour l'intelligence des Poëtes, de l'histoire fabuleuse, des monumens historiques,

Digitized by Google

des bas-reliefs, des tableaux, &c. A Paris, chez *Briaſſon*, Libraire, rue St Jacques, à la Science, 1765; avec approbation & privilége du du Roi. 2 vol. *in*-8°.

Cet ouvrage n'eſt à proprement parler, qu'une ſeconde édition du Dictionnaire de Mythologie qui parut en 1745; on le redonne de nouveau ſous le format qui, depuis pluſieurs années, eſt devenu d'un goût général. On y a fait quelques changemens & quelques augmentations qui contribuent de plus en plus à ſa perfection. Par exemple, on a ajouté pluſieurs articles qui étoient échappés à l'Auteur; on a retouché ceux dans leſquels on a cru appercevoir des traits non conformes à la doctrine des Poëtes; & l'on en a ſupprimé d'autres qui étoient abſolument du reſſort de l'hiſtoire.

La Pharſale de *Lucain*, traduite par M. *Maſſon*, Tréſorier de France. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez *Dufour*, Libraire, quai de Geſvres, au bon Paſteur, 1765; deux parties *in*-12. Prix 2 liv. 8 ſ.

Nous avons deja quelques traductions de *Lucain*; M. *Marmontel* en a entrepris une, dont il a même paru quelques chants dans nos Mercures: M. *Maſſon* nous en préſente une nouvelle. Pour bien juger du

Digitized by Google

mérite de ces différentes versions, il faudroit les comparer entr'elles & avec l'original : c'est ce que nous nous proposons de faire un jour ; & alors nous entrerons dans de plus grands détails sur celle qui fait aujourd'hui l'objet de cet article.

L'Apostolicité du ministère de l'Eglise Romaine, par le R. P. *Hubert Hayer*, Récolet, Auteur de l'Ouvrage intitulé : *la Régle de foi vengée des calomnies des Protestans*, avec cette épigraphe : *magister vester unus est Christus*. Matth. c. 25. A Paris, chez *G. Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, 1765, avec approbation & privilége du Roi. 1 vol. *in*-12 de 260 pages.

Quelques ennemis de l'Eglise ont osé avancer que son ministère, même dans les siécles où elle a brillé avec le plus d'éclat, n'a point été un ministère d'autorité ; qu'elle a de tout temps laissé à chacun la liberté de se décider contre sa doctrine. Le Pere *Hubert Hayer* s'élève avec force contre ces faux principes dans l'ouvrage que nous venons d'annoncer.

Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, par M. *Alleon Dulac*, Avo-

Digitized by Google

cat en Parlement & aux Cours de Lyon. A Lyon, chez *Claude Cizeron*, Libraire, à la descente du Pont de pierre, du côté de saint Nizier; 1765, avec approbation & privilége du Roi; deux vol. petit *in*-8°.

Le premier de ces Mémoires est comme le préliminaire de ce recueil; il est employé à donner une idée des Provinces dont il s'agit dans l'ouvrage. Le principal objet du second Mémoire est de faire connoître l'Ecole royale Vétérinaire établie à Lyon par M. *Bourgelat*, & dont nous avons souvent fait mention dans nos Mercures. Les animaux de toutes espèces, les quadrupedes, les poissons qui vivent dans les mêmes Provinces, font la matière des Mémoires suivans. On examine dans le cinquième, si, dans ces climats, les rivières roulent des paillettes d'argent, & si elles sont aurifères ? Tous les autres objets de l'Histoire naturelle sont traités, ainsi que les précédens, avec le plus grand soin par M. *Alleon Dulac*; & l'on auroit une parfaite connoissance de la France, si, dans chaque Province, des hommes éclairés & zélés pour leur patrie, entreprenoient pour elle le même travail.

Histoire de l'Agriculture ancienne, extraite de l'Histoire naturelle de *Pline*,

Digitized by Google

Livre XVIII, avec des éclaircissemens & des remarques. A Paris, chez *G. Desprez*, Imprimeur ordinaire du Roi, rue saint Jacques, au coin de la rue des Noyers, 1765, avec approbation & privilége du Roi. Un volume *in*-12. Prix 2 liv. 2 sols broché.

L'Agriculture des anciens est un morceau d'histoire très-curieux qui manquoit à notre littérature. Ce que *Pline* nous a laissé sur cette matière n'avoit été ni traduit, ni réduit en un corps d'ouvrage; ce qu'on nous présente ici comme tiré de son Histoire naturelle, contient des détails qui ne plairont pas seulement aux Cultivateurs & aux Amateurs de l'Agriculture, mais à tous les Lecteurs en général.

QUINTI Horatii Flacci carmina, cùm annotationibus Joannis Bond, *ad usum scholarum. Parisiis, apud Quillau, Serenissimi Contiacæi Principis Typographum, viâ dictâ* Dufouarre, *sub signo annuntiationis; 1765; cum approbatione & privilegio Regis*. vol. *in*-12.

Voici une édition nouvelle des poésies d'*Horace*, accompagnée de notes très courtes, très-claires, & par-là même, très propres à l'usage des jeunes gens auxquels cette nouvelle édition est destinée.

Digitized by Google

LETTRES de M. *Hullot*, Docteur agrégé de la Faculté de Droits de Paris, à Messieurs les Auteurs du *Journal de Trevoux*, en réponse aux lettres d'un Avocat au Parlement de ***, à MM. les Auteurs du Journal des sçavans, concernant le projet d'une édition du Corps du Droit civil, avec la traduction. A Paris, de l'Imprimerie de *Jean Thomas Hérissant*, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques. 1756; avec approbation & privilége du Roi, brochure *in* 8° de 62 pages.

On sent bien, par le titre de cette brochure, qu'il est question de repousser une attaque faite contre le projet de M. *Hullot*. Ces écrits sont de nature à exciter l'attention des personnes qui se sont rendu familières ces sortes de matières. Nous les rappellons à l'ouvrage même; il nous paroît que M. *Hullot* se défend d'une manière triomphante.

MÉMORIAL Alphabétique des livres qui composent la bibliothéque de l'ordre de MM. les Avocats du Parlement de Normandie, mis en ordre par MM. *Bourienne* & *Roger Duquesnai*, Bibliothécaires. A Rouen, de l'Imprimerie de la veuve *Besogne*, Cour du Palais, 1765; brochure *in*-8° de 120 pages.

Digitized by Google

Pour rendre plus facile la recherche des livres qui composent cette bibliothéque, on en a divisé ce catalogue en deux parties : la première contient les titres des livres avec leur format, l'année & le lieu de leur édition, &c. la seconde, les noms des Auteurs ou des Editeurs.

Comptes simulés de N. N. Négociant d'Amsterdam ; contenant l'extrait & l'analyse de plusieurs comptes & opérations de commerce que l'Auteur a réellement exécutés lui-même sur diverses marchandises en divers temps & divers lieux des principales places de l'Europe où il a fait sa résidence : ouvrage périodique & détaché, très-utile & très-nécessaire à la jeunesse qui se destine au commerce, pour commencer à connoître les lieux de la source & ceux de la consommation de chaque marchandise, pour se familiariser d'avance avec les réductions & renflemens des mesures & poids de chaque place, à celles des monnoies, à la parité des prix des marchandises & à la juste évaluation de leurs frais : utile encore aux jeunes Négocians, qui, privés de toute l'expérience nécessaire, doivent, avant de se décider à une entreprise, avoir devant leurs yeux des exemples de quelque

entreprise pareille, & là-dessus faire attentivement leur calcul; puisque de ce calcul primitif, dépend d'ordinaire leur profit ou leur perte; utile enfin aux Négocians expérimentés, qui ne voulant point se donner la peine de faire des calculs, seront bien aises de voir d'un coup d'œil la partie des marchandises, & la quantité des frais auxquels elles sont assujetties, d'un lieu à un autre. Par M. *N. N*, ci-devant Négociant à Amsterdam, présentement à ... à L'ovestoon, près Amsterdam, chez *Jugla & Consors*, Imprimeurs & Libraires, 1765; & se trouve à Paris, chez *Briasson*, rue Saint Jacques. Brochure petit *in*-4°. de 26 pages.

La longueur de ce titre nous dispense de rien dire de plus; il fait assez connoître le but & l'utilité de cet écrit qui aura une suite.

Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine, & les trois Evêchés; contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers; par M. *P. J. Buchoz*, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi de Pologne, agrégé & démonstra-

Digitized by Google

teur en Botanique, au Collége royal des Médecins de Nancy; Membre des Académies de Mayence, de Metz & de Rouen. T. V. A Paris, chez *Durand* neveu, rue St Jacques, à la Sageſſe; & à Nancy, chez *Claude-Sigisbert Lamort*, Imprimeur, près des RR. PP. Dominicains, n°. 176; avec approbation & privilége. 1765.

Nous annonçâmes dans le dernier Mercure de Juillet le quatriéme tome de cet ouvrage. L'Auteur paroît avoir fort à cœur de remplir au plutôt ſes engagemens envers le Public.

MONUMENT de la ville de Reims, à Paris, chez *Deſaint*, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, 1765; avec permiſſion. Brochure *in*-12 de 24 pages.

Le Monument qui fait l'objet de cet écrit, eſt la ſtatue érigée à la gloire du Roi par la ville de Reims, & ſculptée par M. *Pigalle*, Profeſſeur en l'Académie royale de peinture & de ſculpture. L'écrit qui en fait la deſcription, eſt une lettre adreſſée à MM. de l'Académie de peinture & de ſculpture établie à Marſeille, par M. *Dandré Bardon*, Directeur perpétuel de cette Académie. On remarque dans cette lettre une connoiſſance profonde des arts, un zèle vraiment patriotique, & un

Digitized by Google

desir sincère de faire éclater les talens de M. *Pigalle*.

LETTRE des Entrepreneurs de la nouvelle édition des Œuvres de JEAN RACINE, *proposée par souscription, à M.* DE LA PLACE, *Auteur du Mercure.*

QUOIQUE nos noms, Monsieur, ne soient pas un préjugé bien avantageux pour la nouvelle édition de *Jean Racine* que nous avons annoncée ; le Public n'en a pas été moins empressé à y souscrire. Le Roi même a bien voulu en retenir un certain nombre d'exemplaires, & plusieurs Souverains en ont fait autant. Aussi de notre côté, nous pouvons assurer que, soit de la part des Gens de lettres, qui ont bien voulu concourir à cet ouvrage, soit pour la gravure & la typographie, nous n'épargnons rien pour rendre cette édition plus belle & plus utile que toutes celles qui l'ont précédée. Mais nous n'avons pas la sotte vanité de penser que nous réunissions toutes les lumières nécessaires pour un travail aussi intéressant. Nous invitons tous ceux qui aiment ou qui cultivent les lettres, à vou-

loir bien nous communiquer les remarques critiques ou apologétiques qu'ils auront pu faire, les anecdotes qu'ils auront découvertes, les traductions en vers ou en prose des morceaux que *Racine* a imités des anciens, & généralement tout ce qui peut avoir rapport à la vie ou aux ouvrages de ce grand homme. Des Ecrivains célébres ont prévenu nos desirs en nous procurant des morceaux très-curieux; d'autres qui n'ont pas jugé à propos de se faire connoître, nous ont également adressé des notes dont nous n'avons pu nous empêcher de faire usage. Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de les en remercier directement, nous n'avons pas cru pouvoir mieux leur témoigner notre reconnoissance, qu'en rendant publiques les dispositions où nous sommes de profiter de tous les secours qu'on nous fournira. Nous ne nommerons les personnes qui contribueront à cette édition, qu'autant qu'elles voudront bien nous le permettre.

Plusieurs personnes nous ont paru desirer connoître les noms des Gens de lettres qui travaillent avec nous à cette édition. L'une de nos conditions étant de ne les nommer qu'après la publicité de cet ouvrage, on sent bien que nous ne devons point trahir un secret qui nous est confié.

Digitized by Google

Puiſque nous ſommes convenus de ne les point faire connoître, il eſt inutile de déſabuſer le Public ſur les bruits que répandent certaines gens qui prétendent être chargés ſeuls de ce travail.

Ce n'eſt point dans l'eſpoir de faire un gain vil & ſordide que nous avons fait cette entrepriſe, c'eſt un ſervice que nous voulons rendre aux lettres que nous cultivons & à la patrie que nous aimons. Mais en prétendant faire un livre national, nous ſentons la néceſſité d'apporter tous nos ſoins pour réunir autant que nous le pourrons tous les agrémens & toutes les utilités, & répondre à l'empreſſement des ſouſcripteurs.

Nous nous ferons un devoir de prier ceux qui auront bien voulu nous procurer des morceaux dont on aura pu faire uſage, d'accepter un exemplaire de cette édition en papier d'Hollande. Ils pourront adreſſer leurs remarques, obſervations, &c. à M. *Luneau de Boisjermain*, rue & à côté de la Comédie françoiſe.

nous avons l'honneur d'être, &c.

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

C'EST avec un plaisir infini que j'annonce aux amateurs des beaux arts *la Vie & la description complette des ouvrages du Chevalier* HEDLINGUER ; ouvrage qui doit attirer toute leur attention, d'autant plus que les ouvrages de ce grand homme, qui ne travailloit jamais par un autre intérêt que celui de la gloire, sont devenus excessivement rares, & qu'on estime des pièces séparées de *Hedlinguer* plus que des suites entières des Médailleurs communs ; car dans chacune l'on trouve tout ce que l'art, dans lequel il excelle, peut produire. On est surpris de trouver réuni dans le même Artiste (l'un de ceux qui en compagnie de *Charles Maratti* & de *Rusconi*, ont survécu à la gloire expirante de la moderne Ecole Romaine) un Dessinateur qui a étudié les anciens & les meilleurs des modernes, & qui a sçu les imiter ; qui est en même temps l'inventeur de ses revers, de la représentation aussi bien que des inscriptions, qui sont pour la plûpart d'un sublime laconique, dont la pompe

ne consiste point dans des termes, mais des pensées. — M. *Fueslin*, qui nous a donné la vie des Peintres Suisses & celles de *Rugendas* & *Kupeski*, est l'auteur de cet ouvrage, par lequel il ne se propose point d'ériger un monument aux mérites de M. *Hedlinguer*, mais bien à son amitié.

Cet ouvrage sera exécuté avec toute l'élégance possible, soit pour les planches, soit pour la partie typographique.

En voici le plan :

1. On mettra à la tête le portrait du Chevalier *Hedlinguer*, gravé par un auteur célèbre en France.

2. La vie de M. *Hedlinguer* sera précédée d'une lettre de M. *Winkelmann* à Rome, adressée à l'Auteur.

3. Ensuite viendra la vie du Chevalier *Hedlinguer*, écrite & rédigée en ordre par M. *Fueslin*, d'après des mémoires communiqués par M. *Hedlinguer* même.

4. A la fin vient la représentation & la description (tant historique de la médaille, que de l'allégorie des revers, &c.) de tous les ouvrages de M. *Hedlinguer*, qui sont de trois genres différens.

a. Tous les ouvrages connus & frappés.

b. Quelques-uns qu'il n'a jamais finis, & dont il n'a lui-même des copies qu'en plomb ou en laiton.

c. Divers desseins & idées pour des médailles qu'il n'a jamais exécutées.

Les planches seront au nombre d'environ soixante, dessinées par M. *Fueslin* même, & gravées par un Auteur habile.

Le texte sera imprimé pour les uns en françois, pour d'autres en allemand ; ainsi, MM. les Souscripteurs auront la bonté de dire en quelle de ces deux langues ils souhaitent leurs exemplaires.

On n'acceptera que quatre cens souscriptions, dont le prix est de deux louis d'or neufs, à payer par une avance, l'autre à la réception des exemplaires.

On s'adressera à Messieurs *Heidegguer* & Compagnie, Libraires à Zurich, ou à leurs Correspondans dans toutes les Capitales de l'Europe.

A Paris, chez *Humblot*, Libraire, rue Saint Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près Saint Ives.

Zuric, le 10 *Septembre* 1764.

Digitized by Google

Lettre de M. l'Abbé Pernetti, à l'Auteur du Mercure, sur l'éloge de Louis Duret.

MONSIEUR *Chomel*, Monſieur, dans ſon éloge de *Louis Duret*, m'a accuſé d'avoir erré ſur pluſieurs faits ; la vérité exige de moi que je les juſtifie, de peur que le ton affirmatif qu'il a pris n'en impoſe à ceux qui le liront. Vos Mercures ſont les faſtes des gens de lettres, je vous prie d'y conſigner cette lettre & ma réponſe à ſon accuſation. Vous obligerez celui qui eſt avec tous les ſentimens qui vous ſont dûs.

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

L'Abbé PERNETTI, *Chevalier de l'Egliſe de Lyon.*

Lyon, 20 Juillet 1765.

Monsieur *Chomel* dès la première ligne de ſon éloge, aſſure que *Louis Duret* nâquit en Breſſe; il n'eſt pourtant pas douteux que ce célèbre Médecin ne ſoit ſorti du Forez, puiſqueſes ouvrages publiés de ſon vivant, & après ſa mort, par lui-même & par les ſoins de ſon fils, portent en titre, & lui donnent le ſurnom de *Sugaſianus*, qui, au jugement de *Ptolomée*, de *Céſar*, & de la plûpart des Géographes modernes, déſigne ceux de cette Province. Le témoignage de *Guichenon* peut tenir lieu des autres. « Il faut donc, » aſſure-t-il, tenir pour certain que *Sebu-* » *ſiani* eſt le propre nom des Breſſans & » des Bugiſtes. Et plus bas (1), la plus » ſaine opinion eſt que *Seguſiani* ſont ceux » du Forez, & *Sebuſiani* les Breſſans & » les Bugiſtes; qui eſt le ſentiment de » *Scaliger* & de *Munſter*, qui dit que » Bourg-en-Breſſe n'eſt pas le *Forum* » *Seguſianorum*, mais Feurs en Forez, parce » qu'il eût été trop éloigné pour être le » marché des Séguriens, que *Ptolomée* & » tous les anciens Géographes logent auprès » des Auvergnats & des monts Cévennes, » & de *Rodumna*, qui eſt Rouanne; *Pa-* » *pyrius Maſſo* eſt de cet avis, *in deſcrip-*

(1) Hiſtoire de la Breſſe, première partie, chap. 3, pag. 4.

Digitized by Google

» *tione Galliæ per flumina*; *Robertus Canalis*, *Glarcan*, en ſes Commentaires ſur » *Cæſar*, qui loge les Breſſans, entre le » Rhône & la Saone; *Dupinet*, *Vigenere*, » *Schudus*, l'Auteur de la deſcription de » la Gaule, miſe à la fin des Commentaires de *Céſar*, *Daleſchamps* & *Philippes Chivier* dans ſa géographie ».

J'ajouterai pourtant *Abraham Ortélius*. voici comment cet Ecrivain s'exprime dans ſon *Nomenclator Geographicus* : « *Seguſiani*, le pays de Forez, *quorum duæ* » *urbes Forum Seguſianorum* Feurs en Forez. *Undè* fores *vulgare nomen..... altera* » *urbs lodumna*, *hodie vicus celeberrimus*, » *adligerim*, Rouanne. *Ptolomæus Lugdunum* » *ponit in Siguſianis*, *non bene* ».

Et le Père *Monet*, Jéſuite, qui a fait en latin un ouvrage eſtimé ſur la Géographie de la France ancienne & moderne. Il établit avec force ce même ſentiment aux pages 22, 220 & 282 (2). Je me contente d'en rapporter un trait de la page 23, où, après s'être appuyé de l'autorité de *Céſar* & de *Ptolomée*, il continue de la ſorte : « *Quorum teſtimonio adjicimus* » *hodiernam notitiam*, & *experientiam* » *regionis & gentis Seguſianæ*, *apud quam* » *extat etiam non Forum Seguſianorum*

(2) Edition de Lyon, *in*-12, 1634.

Digitized by Google

» *gentis metropolis, & visuntur pleræque*
» *ac illustre incisæ lapidibus inscriptiones,*
» *cùm frequentissimâ Segusiani populi men-*
» *tione. Quæ monumenta falsi condemnare,*
» *maximæ non modò temeritatis, sed stoli-*
» *liditatis etiam est non modice. Inscriptio-*
» *nem hujus modi unam accipe, incisam*
» *parietibus templi maximi, apud Forum*
» *Segusianorum. Numini augusti, & Deo*
» *silvano fabri tignarii, qui Foro segus*
» *consistunt. D. S. P. C. &c.* ».

On ne sauroit donc trop admirer l'embarras des Historiens à fixer le lieu de l'origine de *Louis Duret. Scevole de Sainte-Marthe*, par exemple, le dit Bourguignon; mais la Bibliothèque, par M. l'Abbé *Papillon*, premier vol. in-fol. Dijon 1742 des Auteurs de Bourgogne, n'en fait aucune mention. *Guichenon*, dans la première partie de son Histoire de Bresse, chap. 21, veut qu'il soit originaire de Baugé en Bresse. Quoi qu'il détruise lui-même cette prétention, comme il paroît par ce qu'on a rapporté ci-dessus de cet Auteur, *Moreri*, que ce partage rend incertain, n'a rien décidé l'à-dessus. *Duboulay*, dans sa grande Histoire de l'Université (3), est le seul qui se rapproche de la vérité, en le supposant du Diocèse d'Autun, car

(3) Tom. 6, pag. 960.

ce Diocèſe s'étend preſque dans le Forez.

Il y a eu d'ailleurs dans le Forez pluſieurs branches d'une famille de ce nom, tant à Monbriſon qu'à Chazelles, & il en exiſte encore une à Rouanne.

M. *Chomel* a pareillement tort à la page 56 de ſon Eloge, ligne huit, de faire dire à *Jean Duret* que ſon père étoit en France depuis environ quarante ans, ce qui le ſuppoſeroit né hors du Royaume ; car dans l'endroit cité de la dédicace faite à *Henri III*, il n'eſt en aucune manière queſtion de naiſſance, mais de réputation, & le diſcours y regarde *Hypocrate*, & non pas *Louis Duret*, qui le commentoit, à la vérité, depuis quarante ans, ce qui l'avoit fait connoître, & mis en honneur dans la France, tandis qu'on l'ignoroit & qu'on le négligeoit par-tout ailleurs. Voici cette pièce, que M. *Chomel* n'a ſûrement pas lue :

HENRICO III.

OFFERO ac dedico tibi librum, Chriſtianiſſime Rex, qui, quibus nominibus, ut eſſet Majeſtati tuæ gratus, acceptuſque, efficere potuit, ſibi illa, ſuiſque paginis univerſa præſcripſit. Nam & profitetur ſe docere Medicinæ ſcientiam, & Hypocratem autorum laudat, interpretem refert, qui

fortunatus natus Principe te vixit, parentem meum Ludovicum Duretum. Hominum tutori tibi legitimo, atque pastori, patri patriæ, nulla est ars ex omnibus, que possit esse commendatior, quam ea quæ tibi tuos, teque tuis populis præstare novit diu incolumen. Hypocrates autem, magnus servator dictus Thessaliæ, Macedoniæ, Thraciæ, toti olim Græciæ præluxit, quæ gentium reliquarum famam, splendore nominis obscuraverat; Felix gloriæ suæ spectator, & beatus, majores, quam ulli unquam mortali, honores sibi a suis delatos vidit; Regum ipse nepos, Asiæ & Africæ latè dominantes Reges, quasi tam insigni, & illustri nomine tyrannos indignos, ad illius se amicitiam applicantes, repudiando neglexit: nunc gratiam a te non parvam init quòd thronum tuum venerans suscipit, augustam tuæ Majestatis, id est, justitiæ ac pietatis sedem; quod terram tuam, ne hoc illi unum ad fælicitatem deesset, jam per annos quadraginta, posthabitis aliis, maxime unam coluit, utque ipse vicissim coleretur, sapientiæ in eâ suæ domicilium constituit. Jam verò parentem meum, & fovebat dùm vir esset, & sustentabat jam senescentem conscientia suæ ergà te integritatis & fidei: cujus ne immemor sæculorum posteritas esset, quod in suis optimum maxi-

mumque duxit, hoc ſapientiæ arcanum, theſaurum ſanitatis, Aſclepiadis quondam pretioſiſſimum, diu cæteris opertum, ſub auſpiciis profeſſionis à te demandatæ longo uſu, aſſiduis vigiliis, ſibi tandem, ſi amicis credimus, patefactum & apertum, tibi moriens teſtamento legavit; ſceptri ſi quod eſſe poteſt ornamentum tui. Quem tu igitur, Henrice, vivum opinione probitatis magnâ, induſtriæ nonnullâ dilexiſti, ejus vitâ functi nomen, favoris & benevolentiæ ſignificatione illuſtra: ipſius munus accipe, medicorum ſigniferi ac Ducis autoritate maximum, utilitate ampliſſimum; cùmque dolorum cruciatus, & morbos, in tuam tuorumque vitam conjuratos hoſtes eſſe noveris; reliquorum jam partim factus, partim etiam deſignatus precibus Eccleſiæ victor; de his tu quoque interim ex hoc præſidio libenter, hilarè & magnificè triumpha.

Majeſtati tuæ humiliter ſubjectus ſervus fideliſſimus JOANNES DURETUS, *Ludovici filius.*

Duboulay nous fournit une autre preuve que *Louis Duret* n'étoit pas né hors du Royaume, en diſant qu'il étoit lié de parenté avec *Jean Duret*, habile Juriſconſulte,

consulte, auquel nous devons les Coutumes du Bourbonnois, & plusieurs autres ouvrages; car cet Auteur, le contemporain de *Louis*, & Avocat du Roi au Présidial de Moulins, nous apprend qu'en 1570 son père avoit exercé dans la même ville le même emploi pendent trente ans, *& que ses devanciers, au bon ménagement desquels il desire se conformer, y ont de tout temps été louables, & tenu les premiers rangs* (4). Or, voici les paroles de *Duboulay*: « *Ludovicus Duret Æduensis Lutetiam venit puer, & professione litterarum claruit, maximè verò Medicinæ, in quâ Lauream doctoralem consecutus, inter præcipuos emicuit. Ex eâ gente Joannes in legibus licentiatus scripsit de Magistratibus Romanis & Franciscis, an.* 1574 ».

Une autre erreur de M. *Chomel*, c'est qu'il nie, pag. 61, à la ligne 24, que *Louis Duret*, fils de *Louis* le Médecin, ait jamais été pourvu du titre d'Avocat Général de Paris; mais il suffit pour se convaincre du contraire de jetter les yeux sur les tablettes de *Thémis*, part. 2, p. 28, où l'on voit *Charles Duret* mis au rang

(4) Epître dédicatoire mise à la tête du Traité des peines & amendes, imprimé à Lyon en 1610, 1 vol. *in*-8°; c'est l'édition qui est entre nos mains.

Digitized by Google

des Avocats Généraux de cette Compagnie, & de *Louis Servin* & *Antoine Hotman*. Il est à remarquer que l'Auteur de cette compilation a eu soin de distinguer en petits caractères ceux qui ne furent que commis pour exercer. Ce qui est bien plus fort, c'est que le prudent *Hainaut*, cet Historien éclairé, membre lui-même du Parlement, le range de même au nombre des Avocats Généraux, en marquant d'ailleurs ceux qui en firent les fonctions seulement par *interim*. Voyez la seconde partie de son abrégé, pag. 559, de la cinquiéme édit. 1 vol. *in*-8°. 1755.

M. *Chomel* se trompe encore, lorsqu'il conteste à *Charles Duret*, autre fils du Médecin, la qualité de Greffier & de Secrétaire Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, car on prouve qu'il en a été revêtu depuis le 6 Mars 1621 jusqu'en 1637. Le troisiéme de ces titres entre *Antoine Portier*, & *Claude de Mesme*, Comte d'Avaux, par l'Auteur des Tablettes hist. gen. & chron. tom. 3, pag. 248, & sur-tout par le Pere *Anselme*, qui dit même que la survivance de cette place avoit été promise au fils de *Charles*. Histoire des grands Officiers de la Couronne, tome 9, pag. 332.

Ce n'est pas enfin gratuitement, comme l'a cru M. *Chomel*, qu'on avance que *Char*-

les Duret contribua de quelque chose à la conversion de *Henri* le Grand, & c'est une nouvelle méprise de sa part, puisque le témoignage de *Dupleix* y est formel. « Les » Catholiques, dit cet Historien, par» loient d'élire Roi *Charles de Bourbon* » Cardinal ..... Ce bruit pourtant n'é» mut pas beaucoup le Roi, jusqu'après » le siége de Rouen, que le même Cardi» nal lui fit porter à Mantes une très hardie » parole par *Charles Duret* son Secrétaire, » depuis Président à la Chambre des Com» tes & Intendant des Finances, homme » hardi, & éloquent, & judicieux, *c'est » qu'il supplioit très-humblement & conju» roit sa Majesté de se faire promptement » instruire en la Religion catholique suivant » ses promesses; ce que faisant, il conti» nueroit son service & obéissance avec au» tant d'affection & de fidélité qu'il pou» voit desirer de son proche parent, & très-» humble sujet: autrement qu'il devoit faire » état assuré qu'au premier jour il seroit » abandonné des Catholiques qui jusqua» lors avoient exposé leur vie pour la con» servation de son droit à la Couronne. » Que, si demeurant obstiné en ses erreurs, » il se privoit lui-même de ce droit qui » lui étoit acquis par sa naissance, quel» qu'autre qui iroit à la Messe pour lui,*

» *prendroit sa place.* Et ce fut là le plus
» puissant motif de son instruction & con-
» version du Roi à la religion catholique».
Histoire de France, tome 4. partie 2, pag. 50 & 51, sur le règne de *Henri IV* Or, le témoignage de *Dupleix* sur les faits passés de son temps n'est pas absolument à rejetter, vu qu'après avoir été maître des Requêtes de l'Hôtel de la Reine *Marguerite*, il fut ensuite Conseiller du Roi en son Conseil Privé, & Historiographe de France. Au surplus *Moreri*, article *Dupleix*, assure que le Cardinal de *Richelieu* avoit revu les feuilles des deux derniers règnes de cette histoire.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que *Dupleix* ait été le seul écrivain qui ait consigné la mémoire de ce fait, puisque je trouve au tome 4 du Journal de *Henri III.* dans les remarques sur le chap. 1 du livre 2, pag. 42, de l'édition de Cologne 1746, ce qui suit. « *Charles* fils du Méde-
» cin *Duret*, pareillement dans la confi-
» dence du Cardinal *de Bourbon*, Seigneur
» de la Grange du milieu, Président en
» la Chambre des Comptes, Intendant,
» puis Contrôleur des Finances, avoit été
» envoyé à Mante en la même année 1591
» par le Cardinal *de Bourbon*, vers le Roi
» *Henri IV*, *pour le persuader d'abjurer*

» *l'héréſie de Calvin, & l'avoit obtenu de* » *Sa Majeſté, qui y étoit diſpoſée*, dit un » Auteur (1) moderne».

Je ne dois pas non plus omettre ce qui ſe lit dans les Mémoires de M. *de Sully*, tom. 1. ch. 39. « Que le Cardinal de *Bour-* » *bon* éloigna l'Abbé *de Bellozanne* peu à » peu de ſes bonnes graces, & de la prin- » cipale entremiſe de ſes affaires, & qu'il » ſe réſolut par l'avis de ſes contrevenans, » les deux *Duret*, (*Jean* le Médecin, & » *Charles* ſon frere), qui par dépit de lui, » ſe portèrent d'une extrêmité à l'autre, de s'accommoder entièrement & de bonne » foi avec le Roi.

Lettre à Madame Elie de Beaumont.

A Paris, le 10 Août 1765.

J'ai appris avec chagrin, Madame, l'accident qui vous étoit arrivé; je ſuis enchantée de l'aſſurance que l'on m'à donnée

(5) Recherches hiſtor. de l'Ordre du Saint Eſprit, tom. 1, pag. 363.

Digitized by Google

que cela n'auroit pas de ſuite. Je n'ai pas l'avantage d'être connue de vous, mais j'ai celui de vous connoître par vos charmans écrits. Tout notre ſexe eſt intéreſſé à votre guériſon ; en effet dans un ſiécle où à peine on nous admet une âme, & dans lequel on nous réduit à la quenouille & au fuſeau, vous prouvez ſans réplique deux vérités : l'une, que cette partie émanée de la divinité, réſide en nous d'une manière particulière, & qu'elle eſt accompagnée de cette délicateſſe de ſentimens, dont l'agrément ſe fait ſi bien ſentir dans vos ouvrages ; l'autre, qu'une plume ſied auſſi bien dans les mains d'une femme que dans celle des hommes ; ces petits ingrats, qui ſont trop heureux de venir puiſer dans notre ſociété cette aménité & cette délicateſſe d'expreſſion, qu'ils auront de la peine à acquérir aux degrés qu'elles ſe trouvent dans les lettres du Marquis de *Roſelle*. Si vous n'euſſiez pas recouvré la lumière, nous aurions été privées de celles que vous pouvez nous communiquer. Oui, Madame, l'Etre ſuprême diſſipera entiérement la ceſſité de celle, dont la vue nous eſt ſi précieuſe par le bon uſage qu'elle en fait. Il ne rejettera pas les vœux ardens de tous ceux qui vous connoiſſent; ſa bonté

Digitized by Google

s'y opposeroit. Je vous prie d'être persuadée de la vivacité des miens, ainsi que de l'estime distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble servante * * *.

AUX AMATEURS

DES BELLES-LETTRES.

LE grand nombre d'ouvrages excellens en tout genre, qui ont été publiés en *Anglois*, a porté une infinité de personnes de goût à apprendre cette langue. Pour en faciliter la connoissance aux étrangers en général, & particulièrement aux François, le sieur *Arthur Masson*, Maître ès arts & Professeur de langues à Edimbourg en Ecosse, s'est occupé depuis plusieurs années, tant à Londres qu'à Edimbourg, à la composition d'un livre qui aura pour titre *le Maître Anglois*. Afin d'être plus à portée de perfectionner un ouvrage si utile & si nécessaire, il est venu passer quelques mois à Paris. Pendant son séjour, il consacrera quelques heures de la journée à faire remarquer les beautés de cette

Digitized by Google

langue d'une manière tout à la fois & nouvelle & facile. Il a eu l'honneur d'enseigner les langues à plusieurs Seigneurs & Dames de la première condition en Angleterre & en Ecosse, & il a mis au jour, en anglois, deux ouvrages sur la langue angloise, qui ont été si bien reçus, qu'on en a donné cette année la quatriéme édition, & qu'on en a débité plus de vingt-cinq mille exemplaires. Comme le *Maître Anglois* contiendra tout ce qui est nécessaire pour apprendre cette langue, les frais de l'impression ne permettront pas de le donner à moins de six francs, que les souscripteurs ne paieront qu'en recevant le livre. Ceux qui voudront contribuer à la publication de cet ouvrage, ou profiter des instructions de l'Auteur, s'adresseront à M. *Desaint*, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége; à Messieurs *Pissot* & *Prault*, quai de Conty; & à M. *Davids*, quai des Augustins; ou à l'Auteur, chez le sieur *Villemont*, Maitre Perruquier, rue des Fossés Saint Jacques, vis-à-vis le Cerceau d'or, en montant à l'Estrapade.

Il a été annoncé vers le mois de Mai de l'année passée 1764, (par un avis imprimé) un recueil de 730 Planches, con-

Digitized by Google

tenant les figures des plantes & animaux utiles en Médecine, gravées en taille-douce, ſur les deſſeins d'après nature de M. *de Garſault*.

Ce recueil a paru enſuite au mois de Juin de la même année, diviſé en 5 tom. & accompagné d'une table alphabétique, imprimée, contenant le nom latin & françois de chaque figure.

Comme cette collection avoit été miſe en ordre & raſſemblée, en ſuivant exactement la matière médicale de M. *Geoffroy*, de maniére qu'on y trouve de ſuite la figure de chaque plante & animal, dont il donne la deſcription & les vertus; M. *de Garſault* croyoit que cette explication de M. *Geoffroy* ſeroit ſuffiſante pour l'intelligence de ſes eſtampes. Mais pluſieurs perſonnes lui ayant repréſenté la néceſſité d'en donner lui-même une à part, qui puiſſe répondre à ſes figures & les accompagner, ſans être d'une auſſi grande étendue que l'ouvrage de M. *Geoffroy*, qui a 16 volumes *in*-12, dont par conſéquent le format ne pouvoit pas s'allier aux eſtampes, qui ſont *in*-8°; qu'il falloit donc faire imprimer cette explication du même format que les eſtampes; que le Public qui goûtoit déja beaucoup cette collection, ſeroit fort aiſe que cette

Digitized by Google

explication y fût ajoutée. Toutes ces raisons l'ont déterminé non seulement à la faire, mais encore à la donner au Public. Ainsi son recueil sera vendu 48 livres, depuis le premier Juillet, jusqu'au premier Janvier 1766, après lequel temps, tout l'ouvrage coûtera 51 livres broché : il en a conduit l'impression de manière qu'on peut, si l'on veut, la séparer en cinq, pour ajouter à chaque tome d'estampes, la partie qui y répond.

Ceux qui ont jusqu'à présent acquis le recueil d'estampes, trouveront l'explication, sans rien payer (chez MM. *Desprez*, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques, au coin de la rue des Noyers, & *Desaint*, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais), en rapportant le premier tome, afin que celui qui délivrera l'explication, écrive dessus le mot *livré*.

Digitized by Google

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MATHÉMATIQUES.

LE sieur *N. Caron*, de la Société Littéraire-Militaire, propose une méthode qu'il a imaginée, pour trouver en deux coups de plume, dans une suite infinie de triangles rectangles, dont les trois côtés sont commensurables, celui de tel terme qu'on voudra.

Chaque terme de cette suite pourra se représenter par un signe qui sera le nombre 2 ; plus, une fraction dont le numérateur sera toujours l'unité, & le dénominateur sera le chiffre qui exprimera le terme qu'on voudra chercher ; par exemple : le signe pour représenter le premier terme sera 2 plus $\frac{1}{1}$; pour le second terme $2+\frac{1}{2}$, pour le troisiéme $2+\frac{1}{3}$, pour le quatriéme $2+\frac{1}{4}$, & ainsi jusqu'à l'infini.

Lorsqu'on voudra trouver les trois côtés d'un triangle quelconque de cette suite infinie, il faudra commencer par prendre

Digitized by Google

le ſigne convenable, enſuite multiplier le nombre 2 du ſigne par le dénominateur de la fraction ; ajouter une unité au produit, & le total de cette première opération ſera la valeur du plus petit des trois côtés.

Pour ſeconde opération, on multipliera le plus petit côté qu'on vient de trouver par le dénominateur de la fraction, & on ajoutera ce même dénominateur au produit, le total ſera le ſecond ou moyen côté du triangle.

Enfin, on aura le troiſiéme côté en ajoutant une unité au ſecond ; quelques exemples rendront ceci plus intelligible.

Premier exemple.

Qu'il ſoit queſtion de trouver les trois côtés du premier triangle : il faut d'abord prendre le ſigne qui convient au premier terme, c'eſt-à-dire, 2 plus $\frac{1}{1}$; enſuite on multipliera le nombre 2 du ſigne par le dénominateur de la fraction qui dans cette occaſion eſt une unité ; ainſi une fois 2 eſt 2, à quoi ajoutant une unité, on aura 3 pour valeur du premier & plus petit côté.

Pour avoir le ſecond côté, il faut multiplier celui 3, qu'on vient de trouver,

Digitized by Google

par le dénominateur de la fraction ; une fois 3 eſt 3, à quoi il faut ajouter le dénominateur de la fraction ; ainſi le second côté ſera 4.

Pour avoir le troiſiéme côté, il ſuffira d'ajouter une unité au précédent ; par ce moyen les trois côtés du premier triangle de la ſuite infinie ſeront 3, 4, 5.

Second exemple.

Pour connoître les trois côtés du troiſiéme triangle, on prendra le ſigne qui convient au troiſiéme terme de la ſuite, c'eſt-à-dire $2 + \frac{1}{3}$; enſuite on multipliera le nombre 2 du ſigne par 3, qui eſt le dénominateur de la fraction $\frac{1}{3}$; le produit ſera 6, à quoi on ajoutera une unité, ainſi le plus petit côté du troiſiéme triangle vaudra 7,

Pour avoir le ſecond côté, on multipliera le premier 7 qu'on vient de trouver par le dénominateur de la fraction ; le produit ſera 21, à quoi on ajoutera le dénominateur de la fraction ; par ce moyen le ſecond côté du troiſiéme triangle vaudra 24.

En ajoutant une unité à ce ſecond côté, on aura la valeur du troiſiéme ; ainſi les trois côtés du troiſiéme triangle ſeront 7, 24, 25.

Digitized by Google

On trouvera tous les autres triangles quelconques de cette suite infinie, toujours par la même opération, ce qui paroît facile à comprendre.

La démonstration de cette méthode est fondée sur la propriété connue des triangles rectangles, qui est qu'en joignant ensemble les quarrés des deux petits côtés, on a la valeur du quarré de l'hypotenuse, comme on peut le voir par le triangle du premier exemple qu'on vient de donner, dont les trois côtés sont 3, 4, 5. Le quarré de 3, premier côté, est 9. Celui de 4, second côté, est 16; ces deux quarrés pris ensemble valent 25; & en effet, le quarré de 5, troisiéme côté, est 25, &c.

L'avantage qu'on peut tirer de cette méthode, c'est d'avoir une suite infinie de triangles propres à faire connoître avec précision une suite infinie de sinus, de tangentes & de sécantes qui pourront tous s'exprimer en termes finis, ce qui peut devenir utile en certaines occasions.

En effet, on peut regarder le plus petit côté de chaque triangle de la suite en question, comme étant le sinus droit d'un arc de cercle, le second côté, comme étant le sinus du complement, & le troisiéme côté seroit égal au rayon du cercle.

Pour lors si l'on veut trouver les tan-

Digitized by Google

gente & ſecante qui répondent à ce ſinus, il n'y a, pour avoir la tangente, qu'à augmenter le ſinus d'une fraction composée du ſinus même pour numérateur, & du ſinus du complement pour dénominateur; & pour avoir la ſécante, il n'y a qu'à augmenter le rayon du cercle d'une fraction composée du rayon pour numérateur, & du ſinus du complement pour dénominateur, ce qui eſt très-ſimple; par ce moyen on aura la tangente & la ſécante exprimées en termes finis, comme on peut s'en convaincre en prenant pour exemple le premier triangle de la ſuite proposée, dont les trois côtés ſont 3, 4, 5, & l'on verra qu'en cette occaſion la tangente ſeroit $3 + \frac{3}{4}$, & la ſécante $5 + \frac{5}{4}$.

Dans tous les cas on trouvera que la tangente ainſi exprimée ſera au rayon comme le ſinus au ſinus du complement, & la ſécante au rayon comme le rayon au ſinus du complement, ce qui n'a pas beſoin d'autre démonſtration.

Digitized by Google

PROBLEME DE GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE.

ENTRE deux lignes données de grandeur ou de rapport, trouver une moyenne proportionnelle géométrique, une arithmétique & une harmonique. On demande de plus, que les cinq lignes soient paralleles & limitées par les côtés opposés d'un quadricatere.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

LETTRE de M. CABANIS DE SALAGNAC, Avocat en Parlement, & Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Limoges au Bureau de Brive-la-Gaillarde, sur les arbres voyers.

MONSIEUR,

LA lecture des observations sur les arbres qui bordent les grands chemins, par un anonyme, insérés dans votre Journal du mois de Septembre dernier, page 397 & 398, a donné occasion à celles que j'ai l'honneur de vous adresser sur le même sujet : je vous laisse à juger si elles sont dignes du Public.

Le dépérissement des arbres voyers, dont l'observateur se plaint, & qu'il impute à l'avidité des entrepreneurs qui les font élaguer trop souvent & trop haut, ne provient probablement pas toujours de cette seule cause, mais plutôt de son concours avec plusieurs autres. Le défaut de choix pour les plantis, & de soins pour

Digitized by Google

les plantations, préparent presque toujours cette langueur, que le vice & la fréquence des élaguemens ne font que confirmer & rendre plus incurables. Je n'ai point voyagé du côté de Paris, mais je juge par comparaison.

D'un fort grand nombre d'ormeaux plantés sur les bords des chemins du Querci, avec plus de frais que d'intelligence, & sous les ordres d'un Intendant que les obstacles & les contretems n'ont jamais rebuté, il en est très-peu qui ayent fourni une tige vigoureuse & une tête de belle apparence. La plûpart ont péri, ou sont dans un état de langueur qui annonce un dépérissement prochain. On n'en peut attribuer la cause ni au vice, ni à la fréquence des élaguemens, puisqu'il ne paroît pas qu'on ait encore élagué, ni ceux qui ont réussi, ni ceux qui languissent; il faut donc chercher cette cause ailleurs. Je crois la découvrir, & pouvoir l'indiquer avec beaucoup plus de vraisemblance: 1°. dans le défaut de choix pour les plantis; 2°. dans le peu de discernement sur les qualités des différens terreins, & sur leur analogie à telle ou telle espèce de plant; 3°. dans la négligence à réparer les fosses ou trous, avant la plantation; 4°. dans le manque de précaution pour

Digitized by Google

conſerver au plant ſes racines & ſon ancienne poſition relativement à l'aſpect du ſoleil ; 5°. dans l'obſervation du temps précis le plus propre à faciliter la repriſe & la réuſſite des arbres ; 6°. enfin dans l'omiſſion des petits ſoins de détails néceſſaires ou ſubſéquens à la manœuvre de plantation. Je vais indiquer ſommairement quelques détails de pratique eſſentiels à la réuſſite des plantations quelconques. La cauſe du dépériſſement de quelques-unes ſe préſentera, je crois, dans l'omiſſion ou la négligence à l'égard de pluſieurs de ces points d'obſervations. Je réduis donc à ſix principaux toute l'économie des plantations ; ils ſont comme indiqués par ce que je viens de dire.

1°. Il faut choiſir des arbres nés de ſemences bien formées, bien ſaines, & confiées à une terre qui leur fut propre : une bonne ſemence écloſe, & végétant dans un terrein analogue à ſon organiſation, donne toujours une belle tige ; & au contraire, &c. Ceci a trait à l'établiſſement des pépinières.

2°. Il faut par une ſuite néceſſaire de cette première obſervation, proportionner & régler l'eſpéce des plantations ſur la qualité du ſol particulier qui doit les recevoir. Le chêne demande une terre

forte & argilleuſe; l'ormeau, une terre ſubſtancieuſe, mais friable; le frêne, une terre franche & douce; le châtaigner, une terre ſabloneuſe & légère, &c. Ces eſpèces (il en eſt de même des autres) ne réuſſiſſent jamais bien dans une qualité de terrein oppoſée à celle qui leur ſemble aſſignée par la nature. On plante ici des chênes, & là des châtaigners; les deux plantations périſſent, au lieu qu'elles euſſent fait merveille, ſi chacune d'elles eût occupé la place qu'occupe l'autre: il eſt donc abſurde & contre l'indication de la nature, de vouloir des plantations uniformes le long d'une grande route: ces bordures ne réuſſiront qu'autant qu'elles ſeront formées d'arbres analogues au climat & au ſol particulier: la variété eſt ici non ſeulement agréable, mais encore néceſſaire.

3°. Il faudroit toujours avoir creuſé & préparé les foſſes un an, ou tout au moins ſix mois à l'avance, ſur une toiſe quarrée de largeur, & ſur un pied, ou un pied & demi de profondeur chacune. La profondeur ſe régle ſur la facilité ou la difficulté de l'écoulement & de la retenue des eaux. On doit creuſer plus profond ſur le penchant d'une colline, que dans un bas fond; moins ſur des couches d'argille

Digitized by Google

que ſur une terre ſabloneuſe, &c. Le chaume ou le gazon de la ſuperficie des tranchées doit être mis à part & amoncelé ſur un des bords de la tranchée; en ſe pourriſſant dans le cours de l'année, il forme un terreau naturel très-favorable à l'exploſion des racines qui doivent pouſſer; & le reſte de la terre défoncée, ſe trouvant auſſi ameublée par les viciſſitudes des ſaiſons, & impregnée du nitre volatil de l'air, en eſt d'autant plus propre à faciliter & avancer la végétation. Si la terre manque ſur le local, il faut en porter ſuffiſamment de bonne pour bien remplir la foſſe, qui dans ce cas doit être creuſée plus large.

4°. Il faut conſerver aux arbres plantis, non ſeulement le chevelu de leurs racines, quoi qu'en diſe un Auteur célèbre, mais auſſi la poſition qu'ils avoient naturellement dans la pepinière, relativement à l'horiſon. Il y a des différences marquées dans la contexture, tant du bois que de l'écorce entre les differens côtés d'un ſeul individu; & la révolution qui s'opére néceſſairement, lorſque le côté tourné au nord dans la pépinière, ſe trouve tourné au midi après la plantation, eſt peut-être la principale cauſe du dépériſſement d'un grand nombre d'arbres. La raiſon & l'ex-

périence confirment ce point d'obſervation. Pour s'en aſſurer la pratique, il ſuffit de faire à chaque arbre à planter, une légère entaille ſur l'épiderme du côté du levant, & de tourner à la plantation cette entaille vers le même aſpect.

5°. Il faut choiſir avec diſcernement le temps précis de la plantation, relativement au local; planter avant l'hyver, ſur les hauteurs ou dans les terres ſabloneuſes; & ſeulement après l'hyver, dans les bas-fonds ou ſur les terres aquatiques, mais toujours par un beau temps, & avec peu d'égard aux phaſes de la lune; le ſo-ſoleil, ſelon moi, eſt le ſeul vrai directeur des plantations.

6°. Enfin, il faut défendre les arbres nouvellement plantés de toute inſulte, en les entourant de quelques arbuſtes piquans, qu'il faut renouveller au beſoin, & leur donner une légère culture ſur les contours des racines, pendant les premières années après la plantation. Il eſt comme impoſſible que des arbres choiſis, plantés & ſoignés avec les attentions que je viens d'indiquer, périſſent, ſi ce n'eſt par des accidens imprévus. Mais il arrive d'ordinaire, peut-être aux environs de Paris, comme ailleurs, que les entrepreneurs n'ont d'exactitude, qu'à remplir le nombre; qu'on

Digitized by Google

prend au hasard & qu'on plante les arbres quelquonques avec peu de distinction, & encore moins de connoissance sur les rapports mutuels des espéces avec les climats, & sans discernement sur le temps précis, sur la manœuvre & sur la culture convenable aux plantations, relativement au sol particulier qu'elles occupent; & delà sans doute le dépérissement de plusieurs. Je demeure d'accord qu'il peut être hâté & même déterminé quelquefois par le vice des élaguemens. L'observation du patriote à ce sujet, fort juste en elle-même, me paroît encore susceptible de quelque extension, soit sur la manière, soit sur le temps d'élaguer.

Les arbres ne s'élèvent fort haut que, ou par les élaguemens lorsqu'ils y sont forcés, ou par la gêne qu'ils éprouvent de la part des autres arbres voisins. Un arbre isolé donne toujours des branches latérales qui s'élèvent en raison de la fertilité du sol, & de la liberté qu'elles trouvent pour leur saillie. Les arbres d'une forêt s'élaguent réciproquement, & leurs branches latérales demeurent étouffées faute d'air & de liberté pour leur issue; mais ces arbres épais & pressés qui s'élaguent mutuellement se défendent aussi mutuellement, & chacun est fortifié par son voisin contre les coups d'orage que

cette union rend impuissans. Les arbres isolés, ou plus éloignés les uns des autres, manquant de cette espèce de secours, donnent plus de branches latérales & s'élèvent beaucoup moins ; la nature les sert selon leur besoin, en donnant moins de prise aux secousses du vent ; il faut donc suivre les indications de cette grande ouvrière dans l'économie des élaguemens artificiels que l'on doit pratiquer sur les arbres voyers ou autres. On peut élaguer un peu plus haut ceux qui se trouvent plus près à près, comme ceux des promenades publiques de quelques villes, & tenir plus bas ceux qui se trouvent plus éloignés, comme la plûpart de ceux qui bordent nos grands chemins de provinces. L'élévation de vingt-cinq pieds peut convenir aux premiers ; celle de dix-huit est plus que suffisante pour les autres dans les meilleurs fonds ; & celle de quatorze dans les terres médiocres ou maigres.

Il faudroit encore les premières années après la plantation, diriger la crue progressive des branches, de façon qu'il en partît de chaque tige à la hauteur indiquée trois ou quatre principales à peu-près d'égale force pour former la tête de l'arbre, supprimer toutes les autres dans cette vue, & tenir ensuite celles-ci bien nettes & bien

ébourgeonnées

ébourgeonnées ſur deux pieds ou deux pieds & demi de longueur depuis leur ſaillie du tronc ; ces branches s'arrangeroient enſuite d'elles-mêmes pour former une belle tête. Pour fortifier, tant cette tête que la tige même, il ſuffiroit de couper deux ou trois fois chaque année, au printemps & dans l'été, tous les drageons renaiſſans ſur les pieds des arbres, & d'émonder de même tous les bourgeons repullulans ſur la tige. On perdroit par-là, à la vérité, une bonne partie du recurage, mais on auroit en récompenſe des arbres nets, ſains & vigoureux. Les têtes & les tiges ſe fortifieroient toujours progreſſivement & donneroient en même temps moins de priſe aux coups d'orage, & plus d'ombre aux voyageurs.

Quant aux élaguemens indiſpenſables ou de convenance, le défaut d'attention ſur le temps & la mal-façon dans la manœuvre ſont très-nuiſibles. J'ajouterai donc ici pour ſupplément aux obſervations du patriote : 1°. qu'on ne doit jamais élaguer que par un beau temps, dans l'intérêt, tant de l'arbre que de l'élagueur; 2°. qu'il faut élaguer, autant qu'il eſt poſſible, dans la force de la ſéve, & lorſque les arbres ſont en feuille ; la plaie alors ſe cicatriſe beaucoup plus vîte, & la force

de la séve étouffe en même temps les bourgeons latéraux prêts à repulluler & à donner des branches chifonnes lorsqu'on élague dans la saison morte ; 3°. enfin, qu'il faut, en élaguant, faire toujours des entailles obliques, & jamais horizontales, parce que l'eau de la pluie croupissant sur une plaie horizontale, engendre peu-à-peu une corruption qui peut à la fin gagner le corps de l'arbre.

Les idées que je viens d'avanturer ici sommairement, & plus en citoyen qu'en censeur, pourroient, Monsieur, recevoir beaucoup plus d'extension. Je me restreins à celle que permettent les bornes d'une lettre ; mais résulte-t-il de ce que je viens de dire, que les Sociétés d'Agriculture doivent solliciter des ordres qui réglent le temps & la manière des élaguemens, comme le dit l'Observateur patriote ? Point du tout. Une pareille sollicitation comporteroit plutôt un air de ridicule (nous n'en avons pas besoin) qu'une influence d'utilité. Il s'agit moins de donner des loix aux Entrepreneurs, que de leur fournir des notions justes, & de leur inspirer le zèle & le désintéressement nécessaires pour en faire usage. Le travail & l'exemple de ces Sociétés peuvent, quoi qu'en pense le préjugé, n'être pas indifférens pour par-

Digitized by Google

venir à ces fins. S'il y avoit une loi à porter, ce ſeroit, à mon avis, pour obliger les propriétaires des fonds aboutiſſans aux grands chemins à faire & à entretenir les plantations de bordures néceſſaires le long de leurs poſſeſſions, en leur en abandonnant tout le produit uſuel. Ce ſeroit peut-être le moyen le plus court & le plus ſûr pour avoir à peu de frais ſur les routes des arbres propres à chaque climat, & utiles, tant au Public qu'aux particuliers.

J'ai l'honneur, &c.

A Brive, ce 11 Février 1765.

Digitized by Google

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

Peinture.

Les Provinces apprendront sûrement avec autant de plaisir que la Capitale, que M. *Boucher* succéde à feu M. *Vanloo* en qualité de premier Peintre du Roi ; que M. *Pierre*, premier Peintre de S. A. S. Mgr. LE *DUC D'ORLÉANS*, a les Gobelins ; & que M. *Michel Vanloo* est à la tête de l'Ecole Royale de Peinture. Ces dispositions sont d'autant plus généralement applaudies, que le mérite & les talens de ceux qui remplissent les emplois du célèbre M. *Vanloo* sont universellement connus. Le Roi, pour comble de bontés & d'encouragemens pour les arts qu'il protége, non-seulement conserve à la veuve de M. *Vanloo* son logement au Louvre, avec le droit d'être nourrie, elle & sa famille, à l'Ecole Royale, mais joint encore à cette faveur

distinguée une pension de deux mille quatre cens livres. Quels motifs d'émulation pour les Artistes, & de reconnoissance pour leur auguste Bienfaiteur !

VERS envoyés à M. BOUCHER, Premier Peintre du Roi.

SUR le tombeau de ce savant Artiste,
De ce jeune *Deshays* *, dont la perte est si triste ?
Ma main jettoit encor des fleurs ;
Lorsque la Parque meurtrière
Du célèbre *Vanlo* termina la carrière :
J'aime les arts, & je versai des pleurs.
Mais qu'entens-je ? Quels cris vainqueurs ?
On couronne *Boucher*, ma tristesse est finie ;
Puisque j'adore le génie,
Ne suis-je pas heureux de ce qu'on fait pour lui ?
L'intrigue au front couvert, l'agissante cabale ;
Ne trouvent plus aucun appui ;
L'Equité seule inspire *MARIGNY*,
Et sa justice se signale
Dans le choix qu'il fait aujourd'hui.
Boucher, tu dédaignas de suivre aucunes traces ;
Tu marchas seul : tes brillantes audaces

* Gendre de M. *Boucher*.

Digitized by Google

Serviront d'exemple & de loi :
Mille tableaux divins ont consacré tes **droits** ;
Et c'étoit au Peintre des *Grâces*
A l'être aussi du plus aimé des Rois.

Par M. Bret.

GRAVURE.

FABLES choisies, mises en vers par *Jean de la Fontaine*, nouvelle édition, gravée en taille-douce ; les figures par le sieur *Fessard* ; le texte par le sieur *Montulay* : *in*-8°, tome premier.

Le premier volume de cette édition, dont nous avons ci-devant donné le *prospectus*, remplit & surpasse même les espérances fondées sur les talens connus de l'Auteur de cette entreprise. L'élégance du format ; la beauté du papier ; celle des caractères qui composent le texte gravé au burin d'après ceux du célèbre M. *Fournier* ; chaque fable renfermée dans une bordure légère, avec son estampe à côté, ornée d'un cul-de-lampe & d'une vignette analogue au sujet ; les desseins d'un bon goût & d'un bel effet, gravés par M. *Fes-*

Digitized by Google

ſard même avec tout l'art & tout le ſoin dont cette entrepriſe a dû lui paroître digne : tout concourt en un mot à faire de cet ouvrage un monument qui, pour la forme ainſi que pour le fond, eſt digne de *la Fontaine*, & par conſéquent d'occuper une place diſtinguée dans les cabinets des amateurs. L'Auteur mérite d'autant plus du Public à cet égard, qu'il n'a rien épargné pour conduire à ſa perfection cette belle & diſpendieuſe entrepriſe ; qu'il a même recommencé plus d'une fois ſon ouvrage, ſans regretter ni ſon temps ni la perte de ſes deſſeins, quoique achevés, même en partie gravés, non plus qu'une partie du texte qui étoit déja tiré.

Sa gloire, au reſte, en eſt plus grande. La Famille Royale, à qui il a eu l'honneur de préſenter ſon premier volume, lui a donné tous les éloges qu'il méritoit ; le Public y a applaudi, & les vrais eſtimateurs des talens conviennent tous de la beauté de l'exécution de cette intéreſſante entrepriſe. Ce qui étonne les connoiſſeurs, c'eſt le prix modique de l'ouvrage, qui d'abord ne devoit être que de quatre volumes, & qui, pour être plus portatif, ſera partagé en ſix, tous de même format & d'une même richeſſe que le premier qui vient de paroître. Le tout ne coûtera que 48 livres

en papier d'Hollande pour MM. les Souscripteurs.

M. *Fessard*, touché de l'empressement du Public, a cru devoir ouvrir une seconde souscription en faveur de ceux qui n'ont pas profité de la première, & il n'en coûtera pour cette seconde souscription que 12 liv. de plus que pour la précédente ; mais ceux qui n'auront point souscrit, & qui voudront se procurer cette édition, la paieront un louis de plus que les Souscripteurs. Nous ne doutons pas qu'on ne s'empresse à remplir cette seconde souscription, tant pour se procurer ce bel ouvrage que pour animer le zèle d'un Artiste dont les efforts ne sauroient être trop encouragés.

Voici la proposition des deux souscriptions.

Pour les personnes qui ont souscrit :

Premier paiement fait de . .	12 liv.
En recevant le premier volume .	12
En recevant le second volume . .	8
En recevant le 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ & dernier volume	12
A chaque livraison	4
Fait en total la somme de .	48 liv.

Pour ceux qui n'ont pas souscrit :

En recevant le premier volume .	30 liv.
En recevant le second volume .	10
En recevant le 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ & dernier volume	15
A chaque livraison . . .	5
Fait en total la somme de .	60 liv.

Œuvres d'Orféverie à l'usage des Eglises, inventées par *J. F. Forty*, première & seconde partie. A Paris, chez l'Auteur, rue de Bourbon, près la rue du petit Carreau ; la veuve *Cherau*, rue S. Jacques, aux deux piliers d'or ; *Boret*, Libraire, rue S. Severin, au coin de la rue Zacharie. Et à Marseille, rue de Bome, chez Madame *Forty*.

On croit que les amateurs & les artistes verront avec plaisir ces différens desseins d'orfévrerie, dans lesquels l'Auteur s'est attaché à réunir le goût antique & le moderne, en conservant néanmoins les formes que les ouvrages de ce genre exigent. Ils paroissent ne rien laisser à desirer par rapport au dessein & à la gravure : les idées en sont neuves, & l'on pense que l'exécution en doit être très-riche, sans cependant

Digitized by Google

être d'une trop grande difficulté. L'Auteur promet une suite à ces deux premiers cahiers, où toutes les parties de l'orfévrerie & de la serrurerie seront comprises.

Le *Triomphe de Silène*, dedié à M. le Marquis de *Marigny*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Commandeur de ses Ordres, Lieutenant-Général des Provinces de Beauce & d'Orléanois, Directeur & Ordonnateur-Général des bâtimens du Roi, jardins, arts, académies & manufactures royales; gravé d'après le tableau appartenant au Roi, peint par M. *Vanloo* en 1747, & exposé au concours ordonné par M. *de Tournehem*, en cette même année, par *l'Empereur*, Graveur du Roi, rue & porte Saint Jacques, au-dessus du petit-marché.

Titon & l'Aurore, dédiés au même, gravés par le même artiste, d'après le tableau original, appartenant au Roi, peint par M. *Pierre* en 1747, & exposé au concours en la même année.

Le Public qui, dans le temps de leur exposition, a admiré ces deux tableaux, est charmé de les retrouver dans les deux estampes que nous lui annonçons avec plaisir.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

SUITE de la Lettre à l'Auteur de celles sur l'état présent des Spectacles (1).

N'INFEREZ-PAS, Monsieur, de ce que je viens de dire sur les événemens mis en action ou en jeu de théâtre, que je n'en prise pas infiniment l'usage, & que je ne connoisse pas tout ce qu'il en peut résulter de richesses pour l'art dramatique. Je crains seulement, comme vous, que nos jeunes Auteurs, déja trop accoutumés à prodiguer le spectacle dans leurs piéces, n'imaginent suppléer par-là au fond de l'action dramatique, & aux autres parties constitutives d'un bon poëme. Je voudrois qu'on prévînt l'excès que vous blâmez vous même, auquel j'ai cru néanmoins apercevoir que vous donniez faveur sans en avoir l'intention.

(1) *Voyez* le commencement de cette Lettre dans le Mercure d'Août, art. des Spectacles.

Digitized by Google

A l'égard d'un autre progrès, qui fait autant d'honneur aux Comédiens modernes, qu'il étonne sur la barbarie du goût de leurs prédécesseurs (nous parlons de l'observation du *costume* dans les représentations tragiques) souffrez que je joigne tous mes éloges aux vôtres, ces derniers ne peuvent que me flatter infiniment, à cause de la part que j'ai eu dans cette grande révolution, plus difficile peut-être à établir qu'on n'auroit dû l'imaginer. En applaudissant à cette heureuse innovation, vous paroissez, Monsieur, la regarder comme portée à un point de perfection qui n'exigeroit plus qu'on s'en occupât. Il s'en faut bien qu'elle soit aussi complettement étendue qu'elle devroit l'être, pour l'honneur de notre goût; & qu'elle soit à l'abri de l'altération qui, parmi nous, s'introduit presque toujours dans les meilleurs usages. Il est vrai que depuis quelques années, nous ne voyons plus sur la scène françoise les Héros Grecs & Romains, enfermés dans des demi-tonneaux à franges, jouer pompeusement du chapeau. Il est vrai que la veuve de *Pompée* ne vient plus étaler sur un pannier de 4 aulnes un deuil de Cour élégamment ridicule; mais n'avez vous pas vu encore depuis peu des *Césars* en bonets à pannaches? N'avez-vous

pas admiré des Sénateurs de l'ancienne Rome avec des eſpéces de *dominos* garnis de pompons, pour figurer l'auguſte *Toge des* Patriciens ; des Aſſyriens, des Grecs, quelquefois des Egyptiens avec la Peliſſe turque ? Cette burleſque machine, enfant du gothique *vertugadin*, ce mauſſade pannier n'eſt encore que diminué dans ſes dimenſions, mais il n'eſt pas totalement banni ; ſa forme & ſa rotondité oſent ſe remontrer ſur la ſcène tragique, craignons donc qu'inſenſiblement il ne reprenne ſon ancienne ampleur. Peut-on dire, ſans flatterie, que l'exacte imitation des vérités de *coſtume* a paſſé dans le comique, tant qu'on verra jouer l'*Andrienne* avec des habits à la françoiſe, tant que le valet de l'homme à bonnes fortunes ſe déguiſera avec la *ringrave* pour repréſenter un maître qui eſt vêtu de l'habit du temps & dans la mode la plus moderne ; tant que dans les anciennes comédies, les *peres* auront des manteaux & des calottes noires ſur de grandes perruques, tandis que les autres Acteurs de la piéce porteront les habits du jour ? Vous voyez bien qu'indépendamment des autres parties de détail qu'il ſeroit néceſſaire de réformer dans le tragique, pour que le *coſtume* y fût exactement obſervé, preſ-

Digitized by Google

que tout reste à faire sur cela dans le comique.

Il y a une justice à rendre aux Comédiens actuels. Si tout ce qui regarde l'imitation la plus régulière dans les objets de représentation, n'est pas encore exactement observé, ce n'est point à eux qu'il faut l'imputer, mais à la négligence du plus grand nombre des spectateurs sur cette partie si importante au prestige de la scène; osons dire vrai, c'est à l'ignorance & au mauvais goût de quelques autres, qui ont même combattu ou cherché à ridiculiser les soins, les recherches & les dépenses considérables qu'on a faites pour rétablir la pompe & le goût de leur scène, & pour rendre le théâtre françois à tous égards le modèle & l'objet d'émulation de tous les théâtres de l'Europe. Si l'on veut perfectionner une aussi louable entreprise, il faut que le même esprit qui a éclairé les Comédiens, éclaire aussi le gros des spectateurs. L'attention suivie du *Mécène* qui protége les arts confiés par le Souverain à sa direction, a produit une sorte de propagation. Tout porte en France aujourd'hui un certain caractère plus ou moins conforme aux grands principes des arts libéraux, c'est-à-dire, aux vérités indiquées par la nature bien apperçue. C'est

Digitized by Google

à cette première cauſe que nous devons rapporter, comme à ſa ſource, les changemens arrivés dans le pittoreſque des repréſentations théatrales. C'eſt la communication entre les artiſtes, les gens de lettres & les gens à talens, qui a répandu cet eſprit de règle & de convenance, & qui a fait ſentir la néceſſité & le mérite du *coſtume*. Ce même eſprit, malheureuſement n'a pas encore aſſez penétré dans la partie oiſive du Public : il ſeroit à craindre qu'il n'arrivât de ceci, ce qui eſt arrivé de quelques ornemens de l'architecture grecque & romaine, admis ou plutôt rétablis dans la nôtre, leſquels ont occaſionné tant de confuſion parmi le vulgaire, que tout ce que le caprice enfante en faveur de la nouveauté, ſe nomme follement aujourd'hui *à la grecque*. L'uſage du *coſtume* eſt preſque dans le même cas ; il a déja pris le caractère de *mode* comme *la grecque* ; ils ont à peu près la même époque dans leur nouvelle origine ; ils pourroient bien avoir le même ſort dans leur décadence, ſi l'on ne prévient les effets du barbariſme, monſtre toujours renaiſſant du ſein de l'ignorance & de la frivolité, dans les temps les plus lumineux. Avant que de penſer comme vous paroiſſez le deſirer, Monſieur, à remet-

tre nos anciens chefs-d'œuvres tragiques en tableaux, ne jugeriez vous pas plus convenable de chercher à constater solidement la meilleure manière de bien peindre au théâtre ? Joignez-vous donc à nous, établissons dans toutes les têtes, s'il est possible, qu'il ne suffit pas pour observer ce qu'on appelle le *costume*, d'être convenu d'une certaine forme d'habillement extraordinaire ; que ce mot *costume*, dans le sens où il est employé dans la peinture & au théâtre, ne signifie autre chose que l'usage, l'habitude, la manière de s'habiller, de chaque peuple ou de chaque profession, ce qui doit s'étendre sur tous les objets accessoires, comme armes, meubles, manières, coutumes, &c. Ainsi tous les Romains, tous les Grecs, de même que les autres Peuples de l'antiquité, ne portoient pas les mêmes habits dans toutes sortes de conditions, ni dans toutes les diverses circonstances de la vie. C'est donc un abus d'idée & de mots, que de nommer, comme on commence à le faire, *habits* de *costume*, des habillemens coupés sur une espèce de modèle commun entre les Acteurs. Il peut résulter de cet abus, que dès que les personnages d'un drame ne seront pas pris dans l'Europe moderne, on croira les représenter fort bien, avec l'habillement qu'on est

convenu d'appeller *habit de costume* ; & l'on sera persuadé qu'on observe ce *costume* dont on n'entendra plus le vrai sens. Si, en effet, on l'entendoit, on ne se serviroit point au théâtre de cette désignation, pour les habits qu'on a substitués à ceux qu'on nommoit, il y a dix ans, plus ridiculement encore, *habits à la romaine*. Dans la vraie acception du terme, un habit à la françoise, tel qu'on le porte de nos jours à la ville, est un *habit de costume* dans une piéce dont la scène est en France, & dont l'action peut avoir une époque moderne.

Plus vous convenez, Monsieur, combien est important au succès de la scène le prestige qui résulte de l'exacte imitation de toutes les vérités dans les objets pittoresques du drame, plus je crois que nous devons recommander l'attention, les recherches & les lumières qu'il faut appliquer à perfectionner cette partie, sur laquelle il est essentiel d'avertir que nous n'avons encore que de grossières ébauches. Je n'en présenterai qu'un exemple. Que diriez-vous, si quelqu'un de nos peintres vous représentoit *Agamemnon* assis au devant de sa tante, sur un petit fauteuil de nos appartemens ? C'est à-peu-près cependant pareille chose que nous avons vu

au théâtre il y a peu de jours pour le bon vieillard *Pharamond* dans le milieu d'une forêt, & environné de tous ses antiques guerriers. Il n'est ni moins nécessaire à la vérité du tableau, ni plus difficile, de se procurer des siéges que des habits à l'usage des divers peuples de l'antiquité. Le *costume* seroit fidélement suivi dans les habillemens, qu'on ne pourroit pas dire encore qu'il est exactement observé, si on ne l'apperçoit dans tous les autres accessoires du *décore théatral.*

Je passerai légèrement sur ce que vous proposez, Monsieur, pour l'examen des ouvrages présentés. Je pense qu'il y auroit encore bien plus d'inconvéniens dans ces réprésentations publiques, où l'on répéteroit le papier à la main, que dans la forme actuelle d'accepter ou de rejetter les piéces qu'on veut faire jouer; il y a mille raisons, trop longues à détailler, pour présumer que l'on se tromperoit encore plus souvent sur le succès. Convenons-en de bonne foi, ceux d'entre nous les plus accoutumés à fréquenter le théâtre, à examiner des piéces nouvelles, ceux mêmes qui sont entrés souvent dans la direction des représentations, sont obligés de s'avouer, que fréquemment non seulement ils se sont trompés sur le sort

de certains ouvrages dramatiques, mais encore qu'ils en ont été tout différemment affectés aux repréſentations publiques qu'aux répétitions. D'où cela provient il? Il eſt plus facile de le ſentir, que de ſe l'expliquer à ſoi-même; j'en appelle aux Auteurs qui l'ont éprouvé ſur leurs propres ouvrages. Si le Public liſoit dans leur jugement, aux premières repréſentations, il leur épargneroit la mortification de les avertir des défauts qu'ils remarquent plus promptement & bien plus vivement alors que leur juge. Une infinité de petites cauſes réunies, qui n'agiſſent ſur nous que dans cet inſtant, que l'on n'a pas le temps de diſcerner, nous donnent une autre façon de voir les mêmes choſes. Or, comment eſpérer qu'une multitude d'auditeurs, probablement moins éclairés, certainement moins exercés, préjugera plus ſainement que les Comédiens, lorſque ceux-ci ont encore une infinité d'avantages ſur les amateurs & ſur les auteurs, par la pratique habituelle de leur art, & par une expérience journalière, que beaucoup d'intérêts perſonnels doivent inceſſamment éclairer ſur cette matière. Tout ce qui eſt ſoumis au jugement des hommes, eſt expoſé à ſouffrir de l'erreur; mais c'en eſt une peut-être plus con-

ſidérable encore, que de préſumer les en garantir infailliblement. La ſaine raiſon veut, je crois, que l'on compte & que l'on péſe dans ce cas le nombre & les forces des probabilités ; le calcul ſera toujours en faveur des Comédiens pour le jugement des piéces à repréſenter ; c'eſt donc à eux comme aux juges naturels, qu'on doit le conſerver. Les inconvéniens qui pourroient en réſulter, bien examinés & ſans partialité, n'ont pas des conſéquences auſſi fâcheuſes que quelques auteurs mécontens voudroient le perſuader. En général dans toute eſpéce d'adminiſtration humaine, le bien qui n'eſt mêlé que d'un petit mal accidentel, eſt le mieux poſſible.

J'ai l'honneur, &c.

Fin de la première Lettre.

D. L. G.

Digitized by Google

OPERA.

L'Academie royale de Musique donna sur son théâtre le 13 Août, la première représentation de *Fragemens* composés du *Prologue des Fêtes de Thalie*, de l'acte de *la Femme*, troisième entrée du même ballet (paroles de feu M. de la *Fond*, Musique de M. *Mouret*) & du *Devin du Village*, intermède en un acte ; paroles & musique de M. *J. J. Rousseau.* Cet Intermede fut exécuté pour la première fois à Fontainebleau, devant le Roi, les 18 & 24 Octobre 1752, & à Paris sur le théâtre de l'Opéra le premier Mars 1753. Il a été repris depuis & joué plusieurs fois.

Dans le prologue des *Fêtes de Thalie*, le rôle de *Melpomène* a été fort bien chanté & avec une très-belle voix, dès le premier jour, par Mlle Duplan, en l'absence de Mlle Riviere. La premiere a continué de chanter dans ce prologue tant qu'il a été au théâtre, elle y a toujours été applaudie avec justice. Le grand volume de voix de Mlle Duplan a été d'autant plus agréable au Public dans cet Opéra, qu'elle y a perpétuellement fait remar-

quer une justesse dans le chant, dont elle n'avoit pas encore acquis l'habitude auparavant. Mlle DUBOIS chantoit le rôle de *Thalie*; il seroit superflu de répéter ici les éloges dus à sa voix & à ses talens. Le rôle d'*Appollon* étoit exécuté par M. DURAND.

Dans le ballet de ce prologue, Mlle PESLIN dansoit les pas seuls. Nous saisissons cette occasion pour rendre justice aux talens & à la légéreté de cette danseuse, que le Public voit de plus en plus avec plaisir. Mlle JUSTINE (connue sous le nom de Mlle ROBE) dansoit avec M. LEGER dans ce même ballet.

M. & Mlle LARRIVE'E ont fort bien joué, & avec beaucoup de mérite, dans l'acte de la femme, le rôles de *Dorante* & de *Calliste*, mari & femme. Celui de *Dorine*, suivante de *Calliste*, a été fort agréablement rendu par Mlle DURANCI. Le rôle de *Zerbin*, par M. DURAND.

Beaucoup de spectateurs sont fort aises de retrouver dans le ballet de cet acte, les anciens caractères des masques qui faisoient autrefois l'agrément & la gaieté de nos Bals. Nous donnons, pour nos lecteurs absens de la ville, une liste de ceux qui exécutent ces divers caractères.

Digitized by Google

Polichinelle, *M. Fay.*
Dame Gigogne, *Mlle Pagès.*

Pentalon, *M. Trupti.*
Véniliene, *Mlle Saint-Martin.*

Arlequin, *M. Beate.*
Arlequine, *Mlle Vernier.*

Mezetin, *M. Allard.*
Mezetine, *Mlle Adelaïde.*

Scaramouche, *M. Riviere.*
Scaramouchette, *Mlle Godot.*

Pierrot, *M. Léger.*
Pierrette, *Mlle Petitot.*

Espagnols, *M. Lani* 1, *M. Lani* 2.
Espagnolettes, *Mlles Siane & Dorothée.*

François en Dominos, *MM. Henri & Rivet.*
Françoises, *Mlles Julie & Mimi.*

Cette entrée de masques est considérablement embellie par les pas seuls qu'exécute Mlle Lani (épouse du sieur Gelin), en habit oriental. M. Vestris, à la françoise, danse le ménuet dans la même entrée. Mlle Guimard a dansé avec M. Vestris dans les premières représentations à la place de Mlle Vestris, absente par indisposition.

On connoît si généralement combien tous les rôles du *Devin du Village* sont

agréables, qu'on se fera aisément une idée de la manière dont ils sont rendus par les genres de talent de chaque Acteur. Le mérite de la voix de M. LE GROS est actuellement assez répandu pour laisser présumer l'effet qu'elle produit dans le rôle de *Colin*; cet Acteur, sur-tout, ayant acquis, pour ainsi dire, à chaque représentation, de nouveaux moyens pour le rendre du côté du jeu avec l'agrément dont il est susceptible. Mlle DURANCI, habituellement bonne Comédienne dans plusieurs genres, remplit parfaitement le rôle de *Colette*. Toutes les graces de la naïveté pastorale sont exprimées par elle dans un point de précision qui ne laisse rien à désirer, sans donner lieu aux reproches de la moindre caricature. Le rôle du *Devin* est rendu avec la même perfection par M. GELIN, qui a fait voir avec quelque surprise qu'une belle & grande voix & l'habitude journalière du genre héroïque, ne font pas toujours obstacle à la finesse d'une sorte de comique, peut-être difficile à saisir aussi bien, par ceux qui sont le plus fréquemment exercés dans ce genre.

Le divertissement de cet intermède, qui étoit très-foible en musique, d'un genre insipide, & qui ne fournissoit rien aux ballets, a été ingénieusement refait & arrangé.

rangé. Les ballets sont devenus charmans, d'une gaieté piquante & dirigée avec beaucoup de goût. M. GARDEL & Mlle GUIMARD y dansent avec distinction. Rien ne présente un ensemble aussi vif, aussi brillant, & ne réunit tant de talens aimables qu'en Pas de quatre Pastres, exécutés par MM. LANI & D'AUBERVAL, par Mlles ALLARD & PESLIN.

Le succès de ces fragmens parut chanceler en quelques parties à la première représentation. Il y avoit une mauvaise volonté marquée dans une petite portion du Public, qui excitoit du tumulte & du bruit sous les plus légers prétextes; abus encore trop fréquent dans les spectacles d'une nation policée, & dans un siécle qui prétend aux sublimes clartés du goût & de la philosophie. Malgré les frivoles efforts de cette cabale, le second acte reçut des applaudissemens en beaucoup d'endroits qui le méritoient, & l'intermède du *Devin du Village* fit l'effet qu'il devoit faire, c'est-à-dire, un très-grand plaisir. A la seconde représentation, les applaudissemens furent universels, & ils se sont soutenus depuis, ainsi que le concours des spectateurs; ce qui prouve mieux que toute autre chose, que ce spectacle a été goûté.

Digitized by Google

Comme on s'est apperçu que le prologue *des Fêtes de Thalie* plaisoit moins que les autres actes à un grand nombre de spectateurs, on s'est hâté d'y substituer l'acte de *Bacchus & Hégémone*, Entrée des *Amours de Tempé*; il vient d'être remis au théâtre pour la première fois le 23 Août. La Musique de cet acte est de M. DAUVERGNE, Surintendant de la Musique du Roi. On a donné dans le temps l'extrait du poëme des *Amours de Tempé*; nous nous contenterons de rappeller succinctement le sujet de l'acte qu'on vient de joindre aux nouveaux fragmens.

Bacchus voit *Hégémone*, Prêtresse de l'Amour, dans la vallée de *Tempé*. Ce Dieu, enchanté des attraits de cette Prêtresse, ordonne à sa suite de quitter les armes, & d'annoncer ses bienfaits par la voix des plaisirs. *Hégémone*, en chantant une espéce d'hymne à l'Amonr, lui demande d'épargner son cœur; elle ne peut cependant se déguiser ses secrets sentimens pour un jeune étranger, personnage sous lequel s'est caché le Vainqueur de l'Inde. *Bacchus* vient, & s'annonce par une fête vive & brillante que forment les *Egypans*, les *Satyres* & les *Bacchantes* de sa suite. *Hégémone* ne peut résister aux transports & aux troubles qu'excitent en elle les myſ-

Digitized by Google

tères du Dieu. Il céde à ses volontés, & après avoir fait retirer sa suite, il déclare sa passion à la belle Prêtresse. Elle lui reproche de s'expliquer en vainqueur, plus jaloux de plaire que disposé à aimer. *Bacchus* proteste qu'il seroit prêt à lui sacrifier sa liberté, s'il dépendoit encore de lui de la reprendre. La Prêtresse, qui n'a vu aux autels de son Dieu que des amans en pleurs & qui n'a entendu que des murmures, étonnée de la différence qu'elle remarque dans la façon d'aimer de *Bacchus*, lui demande, qui de lui ou de ces amans aiment sincéremement ? *Bacchus*, par des images agréables prises dans la nature, prouve à son amante, déja persuadée par son cœur, que la joie & les plaisirs sont inséparables de l'amour. *Hégémone* se rend, & le Dieu se manifeste en faisant changer le lieu de la scène en côteaux fertils, chargés de ses dons les plus précieux. La suite de *Bacchus*, réunie aux habitans de *Tempé*, termine cet agréable divertissement par un ballet général. M. LE GROS chante dans cet acte le rôle de *Bacchus*, à la grande satisfaction du Public, & sans doute à la sienne, puisqu'il y plait généralement, & que tout l'éclat & le charme de sa voix ont occasion de se developper dans les morceaux agréables & brillans

dont ce rôle est rempli. Mlle L'ARRIVÉE est très-bien aussi dans le rôle d'*Hégémone* & fort applaudie. M. DURAND chante le rôle de *Silène.*

Les ballets, de la composition de M. LAVAL, sont du plus agréable effet. M. LEGER, Mlle JUSTINE, M. ROGIER dansent dans la première entrée des *Egypans* & des *Bacchantes*, sur des airs marqués au coin de l'Auteur des Bacchanales de *Lavinie.* Il y a un Pas de deux entre M. D'AUBERVAL & Mlle ALLARD. La musique de ce Pas, le brillant de son exécution, le rendent charmant; chaque jour on l'applaudit avec une espéce de fureur, & l'on croit toujours ne l'avoir pas assez applaudi.

Cet acte eut dès la premiere fois un succès décidé; il soutient fort bien celui de tout le spectacle des *Fragmens*, & fait honneur à l'Auteur de la musique.

Depuis qu'on a mis *Bacchus & Hégémone* à la place du prologue, Mlle DUBOIS a pris le rôle de *Calliste* dans l'acte du bal, qu'elle chante fort bien, & où elle reçoit beaucoup d'applaudissemens, quoique Mlle L'ARRIVÉE l'eût très-bien rempli auparavant.

Digitized by Google

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi, 14 Août, on donna la première représentation de *Pharamond*, Tragédie nouvelle, dont l'Auteur est resté anonyme.

Sujet de la Tragédie de Pharamond.

ON suppose que *Pharamond*, premier Roi de France, avoit eu deux fils, de deux femmes successivement épousées, l'un, *Mérovée*, & l'autre, *Clodion*. La mère de *Clodion*, ambitieuse & puissante sur l'esprit de *Pharamond*, l'avoit fait consentir à faire périr *Mérovée* dans son enfance. *Phanès*, Citoyen vertueux & zélé pour le sang de son Maître, avoit été choisi pour ce barbare office, il avoit feint de s'y prêter, mais ce n'étoit en effet que pour soustraire cette victime à l'affreux projet de ses persécuteurs.

Dans le moment où commence la Pièce, *Pharamond*, accablé du poids des années, pense à se débarrasser de celui de l'Empire sur ses peuples & sur ses troupes. *Mérovée*, secrétement conservé par les soins de *Phanès*, est alors à la Cour de son père, caché sous le nom de *Valamir*. Il ne peut se découvrir. Il ne connoît point assez quelles seroient les dispositions de *Pharamond* à son égard en qualité de fils; n'en étant aimé & distingué que comme un guerrier élevé par l'éclat de ses exploits. Il y a dans cette

même Cour une Princesse nommée *Ildegone*, que *Clodion* veut épouser, moins par amour que par des vues politiques. Cette Princesse, liée par des vœux secrets & par un tendre penchant à *Valamir*, dont elle connoît la naissance & les droits, refuse *Clodion*. Dans l'assemblée solemnelle que *Pharamond* a convoquée pour déposer le souverain commandement, au milieu de toutes ses troupes, pour le transporter à son fils *Clodion*, ce *Valamir*, fameux par des actions qui lui ont obtenu la considération des Peuples & des Soldats, s'oppose en leur nom à ce dessein avec une véhémence si pathétique, qu'il touche, qu'il persuade le vieux Monarque, & l'engage à conserver le souverain pouvoir jusqu'à sa mort. Il lui jure de verser tout son sang pour le défendre contre ses ennemis étrangers & domestiques. *Clodion*, qui avoit disposé par de secrettes pratiques ce grand événement, qui devoit être décisif pour l'ardeur de régner dont il est dévoré, est furieux contre *Valamir*. Il emploie alternativement les menaces & les promesses les plus flatteuses à son égard pour l'engager à ne plus contrarier ses projets; mais *Valamir*, toujours inébranlable, rejette les unes & repousse les autres avec une égale dignité. *Clodion*, désespérant de le gagner, a pris le parti de le perdre; ressource ordinaire des scélérats ambitieux. Il parvient à le rendre suspect à *Pharamond* par les voies obscures de toutes les noirceurs que sait cumuler la basse politique des intrigues de Cour. On arrête *Valamir* par l'ordre même de *Pharamond*. On prévient par son emprisonnement l'explication qu'il pourroit avoir avec ce grand homme, dont l'esprit est affoibli par l'âge. On a surpris & emprisonné un vieillard que l'on suppose étranger & d'intelligence avec

Valamir. Ce vieillard eſt préciſément ce même *Phanès*, dont le témoignage eſt néceſſaire à la reconnoiſſance de *Mérovée*. La Princeſſe *Ildegone* vient alors au ſecours de ſon amant, elle parle au Roi, elle lui rappelle ſon affection & ſa confiance pour ce *Valamir*, dont elle ne révéle point encore la naiſſance, mais elle le preſſe de le faire amener devant lui, ainſi que le vieillard étranger. Elle répond de ſa juſtification. *Valamir*, par ordre du Roi, vient à ſes pieds développer les intrigues & les complots de leur ennemi commun, il ſe déclare enfin à *Pharamond* pour ſon fils *Mérovée*. Les entrailles paternelles tiennent lieu de preuves en cette occaſion. Cependant *Mérovée* inſiſte pour que l'on faſſe promptement paroître *Phanès*. Alors on vient apprendre à *Pharamond* la mort de ce bon vieillard, qui a laiſſé un écrit, par lequel il l'aſſûre que *Valamir* eſt le fils que ſes ſoins lui ont conſervé. D'après ce ſimple écrit, la reconnoiſſance de *Mérovée* eſt pleinement confirmée. *Clodion*, déconcerté dans tous ſes projets, ceſſe enfin de les couvrir; il attaque ouvertement ſon père pour lui ſuccéder. Celui-ci remet ſon épée à *Mérovée*. On combat, on triomphe du fils rebel qui périt dans le combat. *Pharamond*, pour prix de la victoire, dépoſe la ſouveraineté entre les mains de *Mérovée*, & lui fait épouſer la Princeſſe *Ildegone*.

Cette Pièce n'ayant été repréſentée que deux fois, nous ne ſommes pas en état d'en donner un extrait plus détaillé & plus étendu.

Quoique l'on ne puiſſe diſſimuler que la repréſentation de cette Tragédie ne fut

Digitized by Google

en général un peu froide, il nous a paru qu'elle ne méritoit pas un si prompt abandon. Il y a de très-belles choses dans tout le cours de la Pièce. On ne sauroit contester que le second acte & une partie du troisiéme ne soient des morceaux qui semblent réunir toutes les conditions requises pour la perfection de l'art dramatique. Nous n'entreprenons pas de justifier le reste quant à la constitution du poëme. Le style est égal, vraiment dramatique, noble & mâle sans enflure, plus chargé de choses que de mots, épuré du faux clinquant de la poésie ; en un mot cet ouvrage, malgré son mauvais sort, ne peut jamais que faire honneur à l'esprit de son Auteur, & annonce un talent estimable.

Les principaux rôles ont été fort bien joués. M. BRIZART a tiré parti de celui de *Pharamond*, malgré la froideur que répand ordinairement sur un rôle un caractère foible & perpétuellement chancelant. Le rôle de *Valamir*, très-beau dans la Pièce, l'est devenu encore davantage par la manière dont l'a rendu M. LE KAIN : le rôle de la Princesse, que Mlle DUBOIS a joué d'après elle-même, n'ayant & ne pouvant avoir de modèle à copier, lui a fait beaucoup d'honneur, & doit de plus

en plus faire espérer de son talent, si les soins de l'étude continuent de seconder en elle les bienfaits de la nature.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE même jour (Mercredi 14 Août) on donna avec une meilleur fortune une Pièce nouvelle, intitulée : *Isabelle & Gertrude*, ou *les Sylphes Supposées*, Comédie en un acte mêlée d'ariettes, par M. FAVART. Nous croyons que nos Lecteurs en verront l'extrait avec plaisir.

EXTRAIT DE GERTRUDE.

PERSONNAGES.	ACTEURS.
M. DUPRÉ, Juge Prevôtal, .	*M. CAILLOT.*
DORLIS, son neveu, ...	*M. CLAIRVAL.*
Mde GERTRUDE, mère d'*Isabelle*,	*Mlle FAVART.*
Mde FURET, prude acariâtre,	*Mlle DESGLANDS.*
ISABELLE, fille de Mde Gertrude, ...	*Mlle LA RUETTE.*

AMBROISE, personnage qui ne paroît point.

La scène est dans un Bourg aux environs de Paris.

Digitized by Google

On voit sur le côté d'un jardin un pavillon élevé sur une terrasse, les fenêtres sont garnies de rideaux épais, & lorsqu'elles sont ouvertes, on y découvre des meubles élégans, & principalement une toilette sur laquelle sont différens livres.

Pendant que l'on joue l'ouverture on voit entrer dans ce pavillon par une porte secrette *Dupré* enveloppé d'un manteau, & portant une lanterne sourde.

Dorlis, son neveu, s'est introduit dans le jardin par la même porte au moyen d'une clef qu'il a dérobée à son oncle. Il craint d'être découvert, il cherche avec précaution l'appartement d'*Isabelle*. Tandis qu'il va à la découverte, *Dupré* ouvre les portes du pavillon, regarde une pendule, & dit, il n'est que neuf heures & demie, elle ne viendra pas si-tôt, à quoi m'occuper en l'attendant. Il examine les livres qui sont sur la toilette; il en lit les titres: *Maximes intellectuelles qui prouvent que le véritable amour consiste simplement dans l'union des âmes*. Au diable soit l'ouvrage, il n'a rien de solide.

Notes sur le Comte de Gabalis, où l'on traite de la réalité & de l'apparition des substances aëriennes. On reconnoît toujours les gens au choix de leurs livres.

Dorlis revient, il apperçoit de la lu-

Digitized by Google

mière dans le pavillon, il s'approche & s'écrie avec surprise, c'est un homme! *Dupré* entend du bruit, sort du pavillon & reconnoît son neveu : il lui demande ce qui l'attire, *Dorlis* lui fait l'aveu de son amour pour *Isabelle*.

DUPRÉ.

Isabelle est-elle d'intelligence.

DORLIS.

Non, vous savez qu'elle ne sort point sans sa mère, qu'elle ne lui permet pas d'écouter un mot ni de lever les yeux, mais cela n'a pas empêché qu'elle ne m'ait remarqué.

Ariette.

De sa modeste mère
Elle a saisi le goût;
L'œil perçant du mystère
Ne voit rien & voit tout:
Ses timides prunelles
Se glissant de côté,
Lancent des étincelles
De pure volupté.

Doucement tourmentée
De ses quinze ou seize ans,
Tendrement agitée
De ses transports naissans,

Digitized by Google

Ne pensant point encore,
Mais cherchant à penser,
D'un desir qu'elle ignore
Son cœur se sent presser.

Lorsque je suis près d'elle
Je la vois qui rougit,
Son embarras décéle
Que le penchant agit.
N'est-il donc pas possible
Qu'elle approuve mon feu,
Pour une âme sensible,
Rougir est un aveu.

Quand les yeux se répondent,
Ce langage est bien sûr;
Quand leurs traits se confondent,
Il n'est plus rien d'obscur.
Nos paupières baissées,
Nos regards n'en font qu'ùn,
Ames, cœurs & pensées,
Alors tout est commun.

DUPRÉ.

A quoi ton amour servira-t-il? Mde *Gertrude* destine sa fille à une retraite perpétuelle.

DORLIS.

Ah, mon oncle! quel dommage, vous qui avez tant de pouvoir sur l'esprit de Mde *Gertrude*, vous souffrirez? ....

Digitized by Google

DUPRÉ.

Moi, que veux-tu dire ?

DORLIS.

J'aime. Je me connois en amoureux, & vous n'êtes pas ici pour rien.

DUPRÉ.

Tu penſes que l'honnête Mde *Gertrude*......

DORLIS.

Les femmes honnêtes ſont plus ſenſibles que les autres.

DUPRÉ.

Mde *Gertrude* a-t-elle deſſein de plaire ? vois avec quelle ſimplicité elle eſt miſe.

DORLIS.

Ariette.

Oui, oui, le fard de ſa beauté
Eſt la décence & la ſimplicité,
L'art eſt de cacher l'art, c'eſt le moyen de plaire ;
C'eſt le point néceſſaire.
Il faut la voir,
Cette Dame *Gertrude*.
C'eſt un miroir,
Pour une prude,

Digitized by Google

Il faut la voir
Avec ſon grand mouchoir
Noir,
Il ſe pliſſe ou s'étend ſous ſes mains vertueuſes,
S'ajuſte, s'arrondit, prend des formes heureuſes,
Et ménage des jours, des jours de volupté
Par-ci par-là, dont l'œil eſt enchanté.
Le noir, le blanc, l'œil en eſt enchanté,
Ainſi l'on voit dans un bocage ſombre
Les rayons du Soleil, le jour avec l'ombre :
Oui, oui, le fard de la beauté, &c.

Dupré ne pouvant en impoſer à ſon neveu, lui avoue ſon amour pour Mde *Gertrude*.

Je l'aime & je crois en être aimé de même ſans qu'elle le ſache, mais je n'en ſuis pas plus heureux. C'eſt une eſpèce de philoſophe femelle qui croit qu'il n'eſt plus permis d'aimer à ſon âge une femme encore aimable, qui ne parle que morale, & qui a une averſion pour tous les hommes ; mais je ne déſeſpère pas d'être bientôt ſon mari. Nos intérêts ſont communs, je te ferai épouſer *Iſabelle*. Retire-toi ſans bruit.

DORLIS.

Ne craignez rien. Je me retirerai quand il en ſera temps. Je n'ai fait que pouſſer la porte.

Ils ſont interrompus par l'arrivée de

Mde *Furet*, qui alarme toute la maiſon.

Dorlis fuit d'un côté, *Dupré* rentre dans le pavillon, s'enferme & cache ſa lumière.

Mde *Furet* paroît avec Mde *Gertrude* ; celle-ci craint que l'autre ne découvre ſes liaiſons avec *Dupré*. Elle lui demande ce qui peut l'amener ſi tard ; c'eſt une hiſtoire très-ſcandaleuſe, lui répond Mde *Furet*.

Pour ſuivre un amant téméraire
Une jeune Penſionnaire
A ſauté les murs du couvent,
On l'a priſe avec ſon galant.

Mde GERTRUDE.

J'entends, j'entends. Il faut ſe taire.

Mde FURET.

Fort bien, fort bien, ne diſons rien ;
Quand nous ſaurons tout le myſtère
Nous ferons éclater l'affaire :
Le ſcandale eſt toujours un bien.

Cette prude dangereuſe ſoutient ſon ſyſtême ; elle ſe vante d'avoir fait deshériter un jeune libertin pour lui ôter les moyens d'être vicieux. Elle veut conduire Mde *Gertrude* chez *Dupré* pour être au

fait de l'aventure de la Pensionnaire. Il ne me cachera rien, ajoute-t-elle, car il doit m'épouser. Mde *Gertrude* est frappée de ce mot. Elle feint un étourdissement, une foiblesse pour se débarrasser de Mde *Furet*. Celle-ci ne veut point la quitter dans l'état où elle est, & se propose de passer la nuit avec elle. Mde *Gertrude*, pour l'en empêcher, se détermine à la suivre. Mde *Furet* veut prendre le plus court & passer par la petite porte du jardin; mais c'est par-là que *Dupré* vient & se retire. Mde *Gertrude*, craignant qu'on ne les rencontre, propose de prendre un autre chemin sous prétexte que cette petite porte est voisine du bois où il rode pendant la nuit des gens mal intentionnés.

Vous avez raison, replique Mde *Furet*, j'oubliois de vous dire que l'on a vu plusieurs fois quelqu'un essayer des clefs à cette porte-là.

Mde GERTRUDE.

O ciel! sait-on qui c'est?

Mde FURET.

Non, mais rassurez-vous, je le saurai bientôt, peut-être dès ce soir. J'ai mes espions, soyez tranquille, suivez-moi. Elle entraîne Mde *Gertrude*.

Après une ſeconde ſcène entre l'oncle & le neveu, Mde *Gertrude* reparoît, *Dupré* court au-devant d'elle, & *Dorlis* ſe ſauve. Mde *Gertrude* veut rompre avec *Dupré*, elle lui reproche de vouloir épouſer Mde *Furet*. Il ſe juſtifie ; mais elle n'en eſt pas moins inquiette, elle craint que Mde *Furet* ne découvre leur liaiſon.

Ariette.

Femme curieuſe,
Femme envieuſe,
Aigre bigote,
Cagote,
Oh ! c'eſt en vérité
Trois fléaux pour l'humanité.

Agiſſante
Par oiſiveté,
Médiſante
Par vanité,
Méchante
Par charité,
Oh ! c'eſt en vérité
Trois fléaux pour l'humanité.

Dupré la raſſûre, & lui propoſe de l'épouſer ; elle témoigne le plus grand éloignement pour le mariage. Elle s'en tient toujours à l'union des âmes.

Digitized by Google

Lisez les remarques que j'ai faites, & si vous ne vous y conformez pas entièrement, nous cesserons de nous voir.

Tandis qu'ils s'occupent tous deux à cette lecture dans le pavillon, *Isabelle* paroît & fait un monologue qui peint la situation de son âme. Elle remarque de la lumière dans le pavillon.

Ma mère est ici avec quelqu'un.

Elle s'avance doucement pour écouter.

Eh bien, qu'en dites-vous ?

Dit Mde *Gertrude* à *Dupré* qui a fini de lire.

Dupré, en lui baisant la main.

Tout confirme votre système ; & je vois bien qu'il faut que je me corrige.

Mde *Gertrude* paroît satisfaite de la façon de penser de *Dupré*, & lui dit, en élevant la voix,

Dupré, mon cher *Dupré*, vous faites mon bonheur.

ISABELLE.

Ma mère est heureuse, que je suis contente !

Digitized by Google

Dorlis apperçoit *Isabelle*, la tire doucement par sa robe, *Isabelle* épouvantée fait un cri, *Dorlis* disparoît, Mde *Gertrude* fait retirer *Dupré* par une fausse porte du pavillon; ce qui forme un coup de théâtre d'un effet heureux, & reste seule avec *Isabelle*.

Mde GERTRUDE.

Que faites-vous ici, ma fille?

ISABELLE.

Je ne pouvois dormir. J'ai trouvé la porte de ma chambre ouverte, je suis descendue pour prendre le frais.

Mde GERTRUDE.

Allez, allez, remontez à votre chambre.

ISABELLE.

J'ai une chose à vous demander, quel est donc ce *Dupré* qui rend les gens heureux, est-ce M. *Dupré* le Juge de la Prevôté?

Mde GERTRUDE.

Quelle idée! l'avez-vous vu?

ISABELLE.

Non, mais j'ai cru reconnoître sa voix.

Digitized by Google

Mde GERTRUDE, *à part.*

Que lui dirai-je ? Elle est simple, & je lui ferai accroire ce que je voudrai.

Elle lui dit que quand on a toujours eu une conduite sans reproche, l'âme alors s'élève au-dessus d'elle-même & devient digne d'un commerce intime avec des intelligences supérieures à notre être ; elle parvient à persuader à sa fille qu'elle s'entretenoit avec un esprit aërien qui avoit l'apparence de M. *Dupré*. Cette scène préparatoire tient mot pour mot à la suivante. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de les copier. Le Lecteur intelligent sentira le jeu qui peut résulter de la fausse confidence de la mère & de la crédulité de la fille.

Gertrude dit dans un *à parte*,

Que je me reproche de la tromper ! C'en est fait, je vais congédier *Dupré* pour jamais. L'éducation d'une fille est plus chère que tout.

Elle se retire sous prétexte qu'elle n'a pas fait sa ronde, & ordonne à sa fille de l'attendre.

Dorlis profite de l'absence de la mère, & s'offre aux yeux d'*Isabelle*, qui le prend

Digitized by Google

pour une Intelligence. Toute la ſcène roule ſur cette mépriſe, & finit par le duo ſuivant, qui fait beaucoup d'honneur au Muſicien.

ISABELLE.

Il tient ma main, il la baiſe, il la ſerre. Où ſuis-je, ô ciel! mon eſprit enchanté : venez, venez, ma mère, ſoyez témoin de ma félicité.

DORLIS.

Rien n'eſt égal à cette volupté,
Il n'eſt pas néceſſaire,
Ne troublez point notre félicité.

ISABELLE.

Je n'ai rien de caché pour elle,
C'eſt mon exemple, mon modèle;
Ma mère ne veut que mon bien.

DORLIS.

Je veux auſſi le vôtre.

ISABELLE.

Eh bien, eh bien!

Il tient ma main, il la baiſe, il la ſerre, &c.

Mde *Gertrude* accourt à la voix de ſa fille. *Iſabelle*, transportée de joie, dit à ſa

mère qu'elle a comme elle une Intelligence. Mde *Gertrude*, étonnée, veut la faire expliquer. Elles ſont interrompues par Mde *Furet*, qui paroît avec pluſieurs payſans armés : elle dit à Mde *Gertrude* que l'on a trouvé la porte du jardin ouverte, que l'on a vu entrer quelqu'un furtivement, que c'eſt ſûrement un voleur ; elle commande à ſa ſuite de chercher par-tout. *Dupré* les arrête & les fait retirer, Mde *Furet* eſt ſurpriſe de le voir à pareille heure chez Mde *Gertrude*. *Dupré* lui répond :

Il eſt permis de venir voir ſa femme.

A ce mot l'étonnement de Mde *Furet* augmente, *Gertrude* n'eſt pas moins ſurpriſe. *Dupré* lui dit à part :

Voulez-vous perdre votre réputation, vous n'avez pas d'autre parti à prendre.

Mde *Gertrude* ſe trouve dans la néceſſité de conſentir. Mde *Furet* eſt outrée de colère : elle apperçoit *Iſabelle* & *Dorlis* dans le fond du théâtre.

Vous donnez un bel exemple à votre fille ; tenez, la voilà avec un jeune homme.

DUPRÉ.

Il n'y a rien d'étonnant, mon neveu épouſe *Iſabelle*.

Digitized by Google

Mde GERTRUDE.

Il épouse ma fille !

DUPRÉ (*bas à* GERTRUDE).

Oui, Madame, la réputation, l'honneur...;

Mde GERTRUDE *à* Mde FURET.

Oui, Madame, il l'épouse.

Mde *Furet*, qui voit dans toute cette affaire du mystère & des circonstances, se propose de publier par-tout cette aventure avec des couleurs malignes.

Eh bien (lui dit *Dupré*), allez, publiez ; mais apprenez qu'en voulant éclairer les démarches des autres, on s'aveugle souvent sur son propre danger. La Pensionnaire enlevée est votre fille, & son ravisseur est le jeune homme que vous avez fait deshériter si charitablement.

Mde *Furet* se retire confondue.

Dupré continue, en s'adressant à Mde *Gertrude*.

Et vous, Madame, croyez que le vrai bonheur ne dépend pas de l'opinion d'autrui ; quand on n'a rien à se reprocher, il est en nous-même: c'est une vérité dont j'espère bientôt vous convaincre.

Les amans sont d'accord, & la Pièce se termine par un vaudeville.

Digitized by Google

REMARQUES.

L'EDUCATION d'une fille, conte très-agréable de M. de *Voltaire*, a fourni le ſujet de ce petit drame. Il n'étoit pas aiſé de le mettre au théâtre, par pluſieurs raiſons ; ainſi la difficulté vaincue à cet égard eſt déja un mérite, ce n'eſt pas le ſeul. Indépendamment de l'art avec lequel le poëte conduit les deux fils que produit d'une part l'amour de *Gertrude* & de M. *Dupré*, & d'autre part, celui d'*Iſabelle* & de *Dorlis*, qui tendent toujours à l'intrigue générale du poëme, on doit encore rendre juſtice à l'agrément des penſées & aux grâces du ſtyle. On y retrouve avec grand plaiſir, quoique ſous une autre forme, l'Auteur de la *Chercheuſe d'eſprit*, *du Coq du Village*, & de tous les autres ouvrages qui lui ont aſſigné une place particulière parmi les poëtes dramatiques de ce ſiécle. L'eſprit de l'auditeur y voltige ſans ceſſe ſur les fleurs des idées voluptueuſes, & n'a jamais lieu de s'y appeſantir, ni la pudeur de s'en offenſer. La double ſcène entre les jeunes amans, dans le jardin, entre la prude & M. *Dupré* dans le

ſalon

ſalon, offre un tableau riant & nouveau juſques dans le *décore* du théâtre. Il y a dans cet ouvrage des caractères, de l'intrigue, & une liaiſon de conduite que l'on trouve rarement dans ces ſortes de piéces à ariettes. Il ſeroit à deſirer cependant que le perſonnage de Mde *Furet*, néceſſaire au mouvement de l'action, fût plus attaché au fond de l'intrigue; mais cela n'empêche pas qu'en écartant la diſparate d'un dialogue tantôt récité, tantôt chanté, ceci ne ſoit un drame régulier & très-agréable. La muſique, à laquelle M. *Blaiſe* a beaucoup de part, eſt fort analogue au ton de ce petit poëme. Ce qui devroit ſur-tout être ſingulièrement approuvé, c'eſt que le chant des ariettes retarde moins la marche du dialogue qu'à l'ordinaire.

Si cette piéce fait honneur au Poëte & au Muſicien, les Acteurs ont droit à partager la gloire du ſuccès brillant dont elle jouit. Les principaux rôles en ſont rendus avec beaucoup d'intelligence & avec les grâces du genre. On ne peut trop applaudir au talent & aux ſoins (qui caractériſent le vrai Comédien) avec leſquels Mlle LA RUETTE exprime non-ſeulement par ſon jeu & par ſon chant, mais en-

core par le prestige de la figure, la vérité de la plus naïve jeunesse.

N. B. On a imprimé une Pièce dont nous avons parlé dans le Mercure précédent, intitulée : *la Réconciliation Villageoise.* Elle se trouve chez la veuve *Duchesne*, rue Saint Jacques, au temple du goût.

On lit à la tête de cette Pièce une préface de M. *Poincinet*, par laquelle on apprend qu'il n'est point l'auteur de la première idée de l'ouvrage ; qu'il a été obligé de le refondre en entier pour faire plaisir au Musicien (M. *Tarade*), entre les mains duquel le premier Auteur l'avoit abandonné, avec permission d'en faire tel usage qu'il voudroit.

Cette même préface mérite d'être lue, & elle contient des vues fort justes & bien rendues, qui peuvent faire honneur à l'esprit de M. *Poincinet*. Elles annoncent d'une part qu'il fait assez peu de cas du genre, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, & sous le despotisme de la musique : d'ailleurs, elles prouvent qu'il connoît fort bien quels seroient les moyens de mieux faire.

Digitized by Google

CONCERT SPIRITUEL.

Du 15 Août, Fête de l'Assomption.

LE Concert commença par *Deus noster refugium*, &c. Motet à grand chœur de M. GIRAUD, de la Musique du Roi & de l'Académie Royale. Mlle AVENEAUX chanta *Cantate Domino*, Motet à voix seule, & Mlle FEL un autre petit Motet. M. SEJAN, Organiste de Saint Severin & de Saint André des Arcs, exécuta un Concerto d'orgues de sa composition; M. CAPRON, un Concerto de violon. Le Concert finit par *Dixit Dominus*, Motet à grand chœur de M. BLAINVILLE.

Mlles FEL, AVENEAUX, & M M. GELIN, LE GROS & DURAND chanterent dans ce Concert.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DES SPECTACLES.

Lettre de M. le Berton, Maître de Musique, de l'Académie Royale, à M. de la Garde, auteur du Mercure pour la partie des Spectacles.

Monsieur,

Je vous prie de vouloir bien insérer dans le Mercure prochain deux lettres ; l'une de M. *Granier*, Musicien, & l'autre de M. *Dancourt*, Poëte, tous deux attachés au spectacle de Bruxelles. Depuis long-temps, des personnes mal intentionnées répandent & s'efforcent même de persuader, que les morceaux auxquels le Public a daigné accorder ses suffrages dans les Opera où j'ai été chargé de faire quelques changemens, ne sont pas de moi, & sur-tout la chaconne. Tant que j'ai pu ne regarder ces imputations vagues que comme des propos sans fondemens, j'y ai fait peu d'attention. Si j'étois plus susceptible d'amour-propre que je ne le

ſuis, j'aurois été flatté de ce qu'on attribuoit ces morceaux à M. GRANIER, auquel je connois beaucoup de talent, qui d'ailleurs eſt mon ami, & dont j'ai été le camarade pendant neuf ans. Mais, Monſieur, on ne s'en eſt pas tenu aux propos. Il y a quinze jours, que M. DANCOURT, lié avec M. GRANIER, écrivit une lettre à Madame la Marquiſe de *B***, pour la prier de lui faire remettre un ouvrage qu'il a fait & qu'il deſtine à M. GRANIER. M. DANCOURT part de là, pour dire dans cette lettre tout ce que méritent les talens de M. GRANIER; mais en même temps, ſéduit par l'erreur, devenue trop commune, il ajoute une phraſe trop poſitive pour que j'aie pu la voir avec indifférence: voici cette phraſe. *Je deſtine ma Piéce à M. GRANIER, Chef de notre Muſique, connu par une multitude de morceaux du plus grand goût, tels que la chaconne, attribuée à M. BERTON, &c.* Vous concevez aiſément, Monſieur, combien j'ai été peiné, quand j'ai vu à quel point les propos injurieux qu'on avoit tenus contre ma réputation & contre mon honneur, avoient percé & avoient trouvé créance juſques dans le pays étranger. Je connoiſſois trop M. GRANIER pour croire qu'il eût la moindre part à la lettre écrite par M. DANCOURT; en conſéquence

Digitized by Google

j'ai écrit à M. Granier, pour ſavoir où M. Dancourt avoit puiſé ce qu'il avançoit ſur mon compte. J'ai reçu du premier une lettre on ne peut pas plus honnête & très-juſtificative. M. Dancourt lui-même s'eſt empreſſé à me donner une pareille ſatisfaction. Ce ſont ces deux lettres, Monſieur, que je vous prie de vouloir bien rendre publiques. Je ſuis trop pénétré de reconnoiſſance des bontés dont le Public m'a honoré juſqu'à préſent, & je lui dois trop de reſpect, pour lui laiſſer ignorer que je ſuis incapable de me parer jamais d'ouvrages qui ne ſeroient pas de moi, & trop ſenſible à tout ce qui touche la probité, pour ne pas me juſtifier d'une imputation auſſi grave. Voilà les motifs qui me font deſirer que ma juſtification ſoit complette, & que par la ſuite on ceſſe de me prêter des ſentimens auſſi humilians que déshonorans. Il eſt un terme où un galant homme ne peut pas ſe permettre de laiſſer triompher la calomnie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 15 Août 1765.

BERTON.

Digitized by Google

Copie d'une Lettre de M. Granier à M. Berton.

« Je suis au désespoir, Monsieur & » ami, du chagrin que vous a causé l'im- » putation qu'on me fait à l'égard de vo- » tre chaconne. Vous n'avez pas besoin » d'aucun moyen, ni de la lettre que je » vous ai écrite pour vous demander une » copie de cette piéce, pour m'engager » à avouer à toute la terre que je n'y ai » point de part.

» M. Dancourt, à qui j'ai commui- » qué vos plaintes, m'a protesté qu'il n'a- » voit parlé de votre chaconne que parce » que c'étoit un bruit public, & si fort ré- » pandu, sur-tout dans les foyers des diffé- » rens spectacles, qu'il n'a nullement cru » dire une chose ignorée de vous à Madame » la Marquise de *B* * *. Il s'en faut bien » qu'il soit l'auteur d'un mauvais bruit » qui existe depuis le temps que vous di- » tes, puisqu'il étoit en Allemagne lorf- » que ce bruit a commencé à frapper vos » oreilles, & que ce mensonge étoit ac- » crédité bien avant le peu de séjour qu'il » a fait à Paris. Je le connois assez pour » pouvoir vous assurer qu'il n'a eu aucun » dessein de vous nuire ; & l'empresse-

Digitized by Google

» ment avec lequel il a consenti à vous
» avouer qu'il avoit été la duppe de ce
» bavardage, doit vous prouver qu'il aime
» mieux s'accuser d'étourderie que de
» mauvaise foi.

» Jouissez, mon cher ami, de toute
» votre gloire. Votre chaconne est un chef-
» d'œvre dans ce genre. Je voudrois, com-
» me le dit l'imposture, en être l'auteur
» avec vous; malheureusement pour moi
» cela n'est point, je le déclare authenti-
» quement. Je n'ai pas un amour-propre
» assez aveugle pour vouloir acquérir de
» la gloire aux dépens de la probité.

» Rendez votre estime à M. DANCOURT,
» qui est sincèrement affligé de vous avoir
» causé du chagrin, & qui ne demande
» pas mieux que de faire tout ce qu'il vous
» plaira pour dissiper un bruit dont il est,
» dit il, la duppe avec un grand nombre
» d'honnêtes gens à Paris. Songez à faire
» voir par-tout ma lettre, pour forcer l'en-
» vie & les envieux à vous rendre toute
» la justice que vous méritez, ainsi qu'à
» moi. Je suis toujours avec autant d'es-
» time que d'amitié,

» Votre, &c.

A Bruxelles, le 6 Août 1765.

GRANIER.

EXTRAIT d'une Lettre de M. DANCOURT à M. LE BERTON, écrite de Bruxelles le 6 Août 1765.

» . . . . A l'égard de votre chaconne, » c'eſt un bruit public qui ſe fortifie de jour » en jour, que c'eſt encore un ouvrage à » vous deux M. GRANIER. Des gens qui » ne ſont pas apparemment vos amis, pu- » blient que vous ne vous en défendez » point, & j'ai été leur duppe. Je me hâte » donc de vous écrire à ce ſujet, que je » me rétracte abſolument. M. GRANIER « eſt vivement touché du chagrin que ce » bruit là vous cauſe. Il eſt ſi généralement » répandu & tant de gens y ont donné foi, » que je n'ai point du tout cru nuire à » votre réputation en diſant comme les » autres.

» Je ſuis trop réguliérement attaché à » la probité, pour vouloir laiſſer ſubſiſter » une fauſſeté. Je vous déclare donc, » Monſieur, que M. GRANIER proteſte » abſolument qu'il n'a aucune part à vo- » tre chaconne; que ſi je me ſuis laiſſé en- » traîner à croire un menſonge trop accré- » dité, je crois être obligé en honneur & « en conſcience d'aſſurer le Public que » j'ai été la duppe d'une erreur preſque

Digitized by Google

» générale, & que des mal intentionnés
» se plaisent à promulguer sur-tout chez
» le peuple musicien.

» Je déclare en même temps que je
» n'ai pas eu la moindre intention de vous
» nuire; que je ne vous ai cité que pour
» faire juger aussi favorablement qu'on le
» doit des talens de mon ami, & que jai
» été trompé par un préjugé trop établi;
» je suis ravi de pouvoir contribuer le pre-
» mier à l'effacer.

» Vous pouvez donc, Monsieur, faire
» de ma lettre l'usage qu'il vous plaira.
» On doit rougir d'une faute, même com-
» mise sans dessein, mais on peut tirer
» vanité de son empressement à la réparer.

» Je suis avec autant d'estime pour vos
» talens que de considération pour votre
» personne,

» Votre, &c ».

DANCOURT.

Digitized by Google

ARTICLE V.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg, le 14 Juin 1765.

Le ſieur Berenger, qui a été chargé ici des affaires de la Cour de France depuis le départ du Baron de Breteuil juſqu'à l'arrivée du Marquis de Beauſſet, eſt parti ces jours derniers pour retourner en France. Il a eu avant ſon départ ſon audience de congé de l'Impératrice, & a reçu le préſent ordinaire.

De Berlin, le 16 Juillet 1765.

Avant-hier le Prince Frédéric-Guillaume de Pruſſe & la Princeſſe Eliſabeth-Chriſtine-Ulrique de Brunſwick reçurent dans le Château de Charlottembourg la bénédiction nuptiale vers les huit heures du ſoir : cette cérémonie ſe fit avec beaucoup d'éclat.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De Versailles, le 3 Juillet 1765.

Le Roi, accompagné de Monſeigneur le Dauphin, ſe rendit, le 29 du mois dernier, à la Maiſon

Digitized by Google

Royale de Saint-Cyr. Sa Majesté y fut reçue, à la descente de son carrosse, par la Dame de Mornay, Supérieure, suivie des Religieuses de cette Maison. Le Roi monta dans les classes; & a son entrée les jeunes Elèves exprimèrent, par un chant très-court, la joie que leur inspiroit la présence de Sa Majesté. Ce chant fut suivi d'un dialogue composé par la Dame Dumont. Sa Majesté se rendit ensuite au réfectoire, qui retentit de *Vive le Roi*, chantés en chœur de musique par les jeunes Elèves, & parut très-satisfaite de l'ordre qui regne dans cette Maison.

Le même jour, la Comtesse de Buzançois a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Saint-Aignan. Le lendemain, le Duc de Penthièvre a présenté au Roi le Marquis de Bezeville en qualité de premier Ecuyer du Prince de Lamballe, son fils. Le même jour, les sieurs de Cassini, Camus & de Montigny ont présenté à Sa Majesté la soixante-quinziéme feuille, n°. 66, de la *Carte de la France*; cette feuille comprend les Villes de Saumur, Richelieu & Chinon.

La Ville de Paris ayant demandé au Roi la permission de présenter à Monseigneur le Duc de Berry les premières armes de ce Prince, ainsi qu'elle avoit présenté celles de Monseigneur le Dauphin en 1734, conformément à un ancien usage qui avoit été interrompu pendant quelque temps, le Corps de Ville, en robes de cérémonie, se rendit ici le 26 du mois dernier; & le Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris, étant à la tête, il fut conduit à l'audience de Monseigneur le Duc de Berry, & présenté par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat. Le Corps de Ville eût l'honneur de présenter à ce Prince une

épée, un fusil & deux pistolets d'un très-beau travail. Le sieur Bignon, Prevôt des Marchands, porta la parole & complimenta Monseigneur le Duc de Berry, qui reçut avec beaucoup de bonté cette marque que la Ville de Paris s'est empressée à lui donner de son respect & de son zéle.

L'Abbé Charles, Chanoine de la Cathédrale de Langres, ayant donné sa démission de la charge d'Aumônier Ordinaire de la Maison du Roi, elle a été accordée à l'Abbé Rompler, Chanoine d'Hagueneau en Alsace.

Hier, le Roi est parti de la Meute pour se rendre à Compiegne, accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Aujourd'hui la Reine est partie d'ici pour se rendre dans la même Ville, ainsi que Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte d'Artois. Mesdames, filles de Monseigneur le Dauphin, resteront ici pendant le séjour de la Cour à Compiegne.

De Compiegne, le 27 Juillet 1765.

Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois, en venant de Versailles ici, se sont arrêtés & ont dîné à l'Abbaye de Saint Vincent de Senlis. L'Abbé de Mostueges, Titulaire de l'Abbaye & Sous-Précepteur de ces Princes, a eu l'honneur de les haranguer à la tête de ses Chanoines Réguliers : ils ont été ensuite complimentés au nom de tous les Pensionnaires du Collége, attaché à l'Abbaye sous la direction desdits Chanoines, par le sieur de Noyel, l'un de ces Pensionnaires.

Digitized by Google

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre au Prince Palatin Frédéric de Deux-Ponts, ainsi qu'au Comte de Pons Saint-Maurice, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, & ci-devant Gouverneur du Duc de Chartres.

Le Roi a donné l'Abbaye d'Ardennes, Ordre de Prémontré, Diocèse de Bayeux, a l'Abbé de Boothe, Vicaire Général du Diocèse de Narbonne.

Le Roi ayant voulu voir manœuvrer les Régimens de Cavalerie de *Royal*, *Royal-Etranger*, *Royal-Navarre* & *Bourgogne*; ces Régimens arriverent, le 10 de ce mois, dans la plaine de Royat-Lieu pour y camper. Monseigneur le Dauphin les a vus entrer dans leur camp.

Le 13, le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, se sont rendus au camp. Les quatre Régimens, après avoir exécuté, avec le plus grand succès, les manœuvres prescrites par la derniere ordonnance, sous les ordres du Marquis de Beuvron, Maréchal de Camp & Commissaire-Général de la Cavalerie, ont défilé devant Sa Majesté, qui a paru aussi satisfaite de la beauté de ces Régimens que de la précision avec laquelle ils ont éxécuté les différentes évolutions. Le Régiment de Condé, Infanterie, s'est rendu, le même jour, au camp de Venette : il a passé en revue, le 16, devant Sa Majesté, qui étoit accompagnée de la Famille Royale, & il a exécuté en sa présence le maniement des armes & les manœuvres prescrites par les ordonnances. Ce Régiment, commandé par le Prince de Condé, a défilé devant le Roi, qui a témoigné à ce Prince beaucoup de satisfaction sur la beauté de ce Corps & sur la maniere dont il est tenu & discipliné.

Le 15, les Régimens d'Infanterie Allemande d'Alsace & d'Anhalt arriverent au camp de la

Digitized by Google

Croix, à deux lieues de cette Ville. Monseigneur le Dauphin les fit manœuvrer le 18, & témoigna aux deux Commandans sa satisfaction de la précision avec laquelle les différentes évolutions furent exécutées. Le lendemain, ces mêmes Régimens firent l'un après l'autre, devant Leurs Majestés & la Famille Royale, le maniement des armes & différentes évolutions, ainsi que la plus grande partie des manœuvres prescrites par les ordonnances. Le Baron de Wurmser, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre du Mérite, Inspecteur Général de l'Infanterie Allemande au service de Sa Majesté, commanda les manœuvres qui furent exécutées par le Régiment d'Alsace, dont il est Colonel en second; celles du Régiment d'Alsace furent commandées par le Prince d'Anhalt-Coethen, Maréchal de Camp. Leurs Majestés parurent très-satisfaites de la composition de ces deux Régimens, ainsi que de l'ordre & de la précision avec lesquels tous les mouvemens furent exécutés.

Le Comte de Stainville, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Colonel des Grenadiers de France, présenta, le 25, à Sa Majesté & à la Famille Royale les Officiers de ce Corps, lequel arrive de Soissons, où il a séjourné plusieurs jours, ainsi que les quatre Régimens de Cavalerie qui ont campé ces jours derniers près de Compiegne, & les quatre Régimens de Dragons qui y sont actuellement.

Sa Majesté a accordé le grade de Lieutenant-Général au Prince d'Anhalt, & celui de Brigadier au Comte de Maillé-la-Tour-Landry, Colonel du Régiment de Condé, & premier Gentilhomme du Prince de Condé.

Le sieur Brisson, Conseiller au Parlement,

vient d'être nommé par Sa Majesté Président à la premiere Chambre des Enquêtes à la place du feu sieur de Chavaudon.

Le sieur le Noir, Lieutenant-Criminel au Châtelet, vient d'obtenir une charge de Maître des Requêtes : Sa Majesté a nommé pour le remplacer le sieur Dulys, Conseiller au Châtelet.

Dom Spirley, Abbé de Saint Hubert des Ardennes, eut, le même jour, une audience particuliere du Roi, après laquelle il eut l'honneur d'offrir à Sa Majesté un présent de chiens de chasse & de faucons. Ce présent, qu'il est d'usage de faire à Sa Majesté, fut reçu par le Comte d'Antragues, Maréchal de Camp & Grand Fauconnier de France en survivance. Dom Spirley fut conduit à l'audience du Roi, ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale, par le sieur de la Live-la-Briche, Introducteur des Ambassadeurs.

L'Abbé Carlier, Prieur d'Andrezy, présenta à Sa Majesté, le 13 de ce mois, l'*Histoire du Duché de Valois*, en trois volumes.

Le sieur Fessard, Graveur ordinaire du Cabinet du Roi, eut l'honneur de présenter, le 21, à Leurs Majestés & à la Famille Royale une nouvelle édition des Fables choisies de la Fontaine, avec des gravures en taille-douce. L'Abbé la Cassagne présenta, ces jours derniers, à Monseigneur le Duc de Berry & à Madame Adelaïde l'Alphabet Musical, ou Gamme de la Musique mise en dialogues, dédié à ce Prince.

Un Courier, dépêché de Turin, le 18 au soir, a rapporté la triste nouvelle de la mort de Son Altesse Royale l'Infant Don Philippe, Duc de Parme, Plaisance & Guastalla. Ce Prince, qui étoit à Alexandrie, avoit commencé à sentir le 9 un mouvement de fiévre qui se décida le lende-

Digitized by Google

main : le 13 au ſoir, il parut une expulſion qui ſembloit annoncer la petite-vérole volante, mais le lendemain la petite-vérole ſe montra d'une maniere qui ne laiſſoit plus aucun doute ; la maladie ſuivit ſon cours auſſi heureuſement qu'on pouvoit le deſirer juſqu'au Mercredi 17, que Son Alteſſe Royale ſe ſentit plus agitée. Sa piété lui fit deſirer les ſecours de l'Egliſe, quoique ſon état ne parût pas encore dangereux ; mais peu de temps après avoir reçu les Sacremens le mal empira & alla toujours en augmentant juſqu'au lendemain matin, que le Prince expira. Leurs Majeſtés & la Famille Royale ont entendu aujourd'hui une Meſſe de *Requiem* pour ce Prince ; la Muſique du Roi y a chanté un *De profundis* : les Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers ont aſſiſté à cette cérémonie.

De Paris, le 29 Juillet 1765.

Il a été rendu au mois de Juin dernier des Lettres-Patentes en forme d'Edit, qui tiennent pour régnicoles dans le Royaume de France les ſujets de la Religion de ſaint Jean de Jéruſalem, habitans des Iſles qui ſont ſous la domination du Grand-Maître de l'Ordre de Malte. En conſéquence, il eſt permis à tous ſujets deſdites Iſles, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, nés & à naître, de s'établir en France, d'y acquérir des biens, meubles & immeubles, rentes ſur l'Hôtel-de-Ville de Paris, ainſi que ſur les Corps, Communautés & Particuliers, de pouvoir diſpoſer deſdits biens, tant entre vifs que par teſtament, codicille & tout autre acte de dernière volonté, en faveur de leurs enfans, parens & autres nés dans leſdites Iſles, & qui y feront leur

demeure, tout ainsi & de la même manière que les sujets du Royaume ont droit de le faire ; en se conformant cependant aux loix & aux coutumes des lieux de leur domicile, ou à celles qui se trouveront régir les lieux où les biens immeubles seront situés, ainsi qu'il en a été usé jusqu'à présent dans lesdites Isles à l'égard des François. A cet effet, Sa Majesté renonce, tant pour elle que pour ses successeurs, à tous les droits d'aubaine, de deshérence & à tous ceux qui lui appartiennent sur la succession des étrangers qui décédent en France : il est défendu aux Officiers du Domaine de prétendre lesdits droits sur les successions des sujets dans les Isles de Malte, du Gore, du Cumin & de Cuminot, & qui habiteront lesdites Isles, de la même manière que s'ils étoient établis en France, attendu que réciproquement les François continueront de recueillir dans lesdites Isles les successions, tant en meubles qu'immeubles, qui leur écherront, à la charge par lesdits Sujets de ladite Religion de ne s'entremettre pour aucun étranger & de ne pouvoir porter les armes, tant par mer que par terre, pour le service d'aucune autre Puissance contre laquelle le Royaume de France pourroit être, pour le présent ou pour l'avenir, en guerre, à peine contre les contrevenans d'être privés par le seul fait du bénéfice desdites Lettres-Patentes.

LOTERIES.

Le cinquante-cinquieme tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 24 Juillet en la maniere accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 47122 ; celui de vingt

Digitized by Google

mille livres au numéro 53628, & les deux de dix mille livres aux numéros 46188 & 59332.

Le 5 Juillet, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 24, 87, 77, 88, 17.

MORTS.

Carle Vanloo, premier Peintre du Roi, Chevalier de son Ordre, Directeur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Directeur de l'Ecole Royale des Elèves protégés par le Roi, est mort à Paris, le 15 Juillet, âgé de soixante-trois ans. Son nom & ses ouvrages font honneur à l'Ecole Françoise.

Louise Gaucher, épouse d'Antoine de Ricouart, Comte d'Hérouville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, & Gouverneur du Fort Barrault, est morte à Paris le 9 Juillet.

Marie-Thérese d'Albert d'Ailly, veuve de Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, Colonel du Régiment de Vexin, est morte à Livry, le 11 Juillet, dans la cinquante-sixieme année de son âge.

Antoinette le-Gouz-Maillard, veuve de Louis le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Ponts-sur-Seine, est morte à Paris, le 20 Juillet, dans la soixante-dix-neuvieme année de son âge.

Catherine-Louise, née Comtesse de Ficquelmont, douairière de François, Comte des Salles, & de Rorté, Marquis de Bulgneville, Conseiller d'Etat, & premier Capitaine des Gardes du Corps de S. A. R. Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, Grand-Bailly de Pont-à-mousson, & Conservateur des priviléges de l'Université de

Digitized by Google

cette ville, est mote à Nancy le 5 août, âgée de 82 ans. Elle étoit mére du Marquis des Salles, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle étoit lors de son mariage Chanoinesse de Remiremont. Ses lignes paternelles étoient Ficquelmont, Joyeuse, Anglure, Labaume, Raigecourt, Gournay, Florainville, Mailly. Ses lignes maternelles, Lambertye, d'Abbac de la Douze, Rochechouart-Ponville, Bouillé, Custine, Guermange, Ligneville, Delconty.

En parlant dans le dernier Mercure, de la présentation de Madame la Marquise de Lescure, à la suite de l'article de son mariage, on a omis une seconde présentation, qui fut faite le lendemain, en qualité de Dame pour accompagner Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

M. le Marquis de Lescure est fils de François Alphonse, Marquis de Lescure, Colonel du Régiment Dauphin Dragons, tué à la bataille de Plaisance; & de Dame Agathe-Geneviéve Favette de Clisson; & Jeanne de Durfort-Civrac, Marquise de Lescure est fille d'Emery Joseph de Durfort, Marquis de Civrac, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté près le Roi des deux Siciles, & de Dame Anne de la Faurie, Marquise de Durfort, Dame d'Attours en survivance de Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

La branche de Durfort-Civrac est issue de Jean de Durfort, & de Jeanne de Civrac, Rozan, &c. dont le fils aîné François de Durfort continua en 1520, la branche de Duras qui a formé celle de Lorge, & le cadet Jean de Durfort fut l'auteur de la branche de Civrac.

On s'est trompé dans le second volume du mois de Juillet, en parlant du mariage de M. le Comte de Buzançois avec Mlle de Mailly,

Digitized by Google

que l'on a nommée fille de défunte Dame Marie-Louise de Chamans, au lieu de mettre de Saint-Chamans.

Dans le Mercure de Juillet, second volume, pages 196 & 197, au sujet de la mort de M. Razilly, mort à Loudun le 25 Mars dernier, âgé de 70 ans: son nom étoit Melchior-Louis de Razilly, & non Gabriel de Razilly. Il laisse deux garçons & une fille, dont l'aîné, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & le Cadet, Capitaine de Frégates.

Il étoit fils du Marquis de Razilly, que l'on a eu tort de mettre sous le non de Launay, leur nom étant celui de Razilly, dont il possède la terre.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Septembre 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Août 1765.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

SUITE des Réflexions sur la Littérature. Pag. 5
EPÎTRE à Mlle *DE*. . . passant par Melun. 23

EPIGRAMMES, traduites de l'Anglois. 25
MADRIGAL, à Mde *Boul*... 26
CHANSON à S. A. S. Monſeigneur le *Prince de Condé*, au nom des Grenadiers du Régiment de Champagne, &c. 27
EPÎTRE à *Ninon*. 29
VERS à Mlle ** en lui envoyant une exemplaire de la nouvelle édition de *Biblis*. 34
LETTRE à l'Auteur du Mercure, en lui envoyant la traduction du Traité des Bienfaits de Sénéque. 35
TRADUCTION du Traité des Bienfaits, par le même. 38
FABLES Orientales, par M. *B****. 50
LE Tombeau. *ibid.*
LE Roi malade. 51
LE Gouverneur. 53
LA Retraite de l'Amour, ode anacréontique à M. *C*...... 54
MADRIGAL. 55
A l'Amour. 56
EPITAPHE de Mde la Marquiſe *DE*.... *ibid.*
CHANSON. Sur l'air: *Le langage des yeux, &c.* 57
EPÎTRE à *Olimpe* ſur ſon mariage avec un un homme âgé & riche. 58
ABUSEY & *Thaïr*, apologue oriental. 62
NE déſeſpérons jamais de rien, anecdote moderne. 63
ENIGMES. 82
A *Phryné*, Logogryphes. 83
INVOCATION à l'Amour, muſette. 85

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE Naturelle, générale & particuliere, avec la deſcription du Cabinet du Roi, &c. 86
LETTRE de *Biblis* à *Caunus*, ſon frère, précédée d'une lettre à l'Auteur, &c. 92

Digitized by Google

Vies des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, &c. 97
Annonces de livres. 98
Lettre des Entrepreneurs de la nouvelle édition des Œuvres de *Jean Racine*, &c. 108
Avertissement. 111
Lettre de M. l'Abbé *Pernetti*, à l'Auteur du Mercure, ſur l'éloge de *Louis Duret*. 114
Lettre à Mde *Elie de Beaumont*. 125
Aux Amateurs des Belles-Lettres. 127

Art. III. Sciences et Belles-Lettres.

Mathématiques. 131
Problême de Géométrie élémentaire. 136

Agriculture.

Lettre de M. *Cabanis de Salagnac* ſur les arbres voyers. 137

Article VI. Nouvelles Politiques.

Arts agréables.

Peinture. 148
Vers envoyés à M. *Boucher*, Premier Peintre du Roi. 149
Gravure. 150

Art. V. Spectacles.

Suite de la lettre à l'Auteur de celles ſur l'état préſent des Spectacles. 155
Opéra. 165
Comédie Françoiſe. 173
Comédie Italienne. 177
Extrait de *Gertrude*, Comédie. *ibid.*
Remarques. 192
Concert Spirituel. 195
Supplément à l'article des Spectacles. 196

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

Digitized by Google

N.M.

HM

Digitized by Google

SEP 11 1940

Digitized by Google

Digitized by Google